

ISSN : 2518 - 4237

LŊGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**



Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



Université de Kara

Numéro 002 Décembre 2016

LŊGBOWU

Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société

Décembre 2016

ISSN : 2518 - 4237

Faculté des Lettres et
Sciences Humaines



Université de Kara

LONGBOWU

**Revue des Langues, Lettres et Sciences
de l'Homme et de la Société**

Numéro 002 Décembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE

COMITE DE REDACTION

Directeur Scientifique : Akoété AMOUZOU, *Professeur Titulaire*

Directeur de publication : Nakpane LABANTE, *Maître de Conférences*

Rédacteur en Chef : Tchaa PALI, *Maître-Assistant*

Coordinateurs de publication : Assogba GUEZERE, *Maître de Conférences* et Boussanlègue TCHABLE, *Maître-Assistant*

Secrétaire : Essonam BINI, *Maître-Assistant*

Assistants à la rédaction : Kokou TCHALLA, *Assistant* et Komlanvi NABIOUWENAM, *Secrétaire*

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)

Pr Komi. KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)

Pr Kodjona KADANGA (Université de Lomé)

Pr Komlan NUBOUKPO (Université de Lomé)

Pr Badjow TCHAM (Université de Lomé)

Pr Koffi AKIBODE (Université de Lomé)

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara)

Pr Abou NAPON (Université de Ouagadougou)

Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé)

Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé)

Pr Hugues MOUCKAGA (Université Oumar Bongo de Libreville)

Pr Alou KEITA (Université de Ouagadougou)

Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé)

Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé)

Pr Musanji NGALASSO-MWATA (Université Bordeaux Montaigne)

Pr Hounkpati B. C. KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Flavien GBETO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Momar CISSE (Université Cheikh Anta Diop)

Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi)

Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé)

Pr Issa TAKASSI (Université de Lomé)

Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne)

M. Moustapha GOMGNIMBOU, *Directeur de Recherche (CNRST)*

Pr Ousseynou FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)
Pr M. BANTENGA (Université de Ouagadougou)

COMITE DE LECTURE

Pr Akoété AMOUZOU (Université de Kara), Pr Koffiwaï GBATI (Université de Lomé), Pr Tamasse DANIOUE (Université de Lomé), Pr Atafeï PEWISSI (Université de Lomé), Pr Komlan E. ESSIZEWA (Université de Lomé), Pr Mahougnon KAKPO (Université d'Abomey-Calavi), Pr Kokou E. PERE-KEWEZIMA (Université de Lomé), Pr Alpha BARRY (Université Bordeaux Montaigne), Pr E. ASSIMA-KPATCHA (Université de Lomé); Pr N.A. GOEH-AKUE (Université de Lomé); M. Kossi BADAMELI, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Padabo KADOUZA, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Komlan KOUZAN, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Laré KANTCHOA, Maître de Conférences (Université de Kara); M. KAMMAMPOAL Bawa, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Nakpane LABANTE, Maître de Conférences (Université de Kara), Mme Kuwèdaten NAPALA, Maître de Conférences (Université de Kara); Mme Balaïbaou KASSAN, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Assogba GUEZERE, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Komi KPATCHA, Maître de Conférences (Université de Kara); M. Koffi SOSSOU, Maître de Conférences; M. Bammoy NABE, Maître de Conférences (Université de Kara); Paboussoum PARI, Maître de Conférences (Université de Lomé); Martin Minlipe GANGUE, Maître de Conférences (Université de Lomé); M. Ali Pitaloumani GNAKOU, Maître de Conférences (Université de Lomé); Mme Kouméalo ANATE, Maître de Conférences (Université de Lomé); M. Essohanam BATCHANA, Maître de Conférences (Université de Lomé); Kokou GBEMOU, Maître de Conférences (Université de Lomé); M. Séna AKAKPO-NUMADO, Maître de Conférences (Université de Lomé); M. A. AWESSO, Maître de Conférences (Université

SOMMAIRE

ADMINISTRATION DE LA REVUE	3
SOMMAIRE	5
LIGNE EDITORIALE	9
SYNTHESE DES ARTICLES	15
LANGUES ET LETTRES	17
L'usage des parenthèses dans <i>Les soleils des indépendances</i> de Ahmadou Kourouma	
ADOPO Achi Aimé	19
Spirituelle ou ethno-historique? une étude de la fonction de la Bible dans l'œuvre romanesque de Ramuz	
BARKATAKI Siba	43
La condition humaine chez Michel Butor: effets paradoxaux dans <i>L'emploi du temps</i> et <i>la modification</i>	
ABDULMALIK Ismail	67
De l'antifranquisme à l'anticolonialisme : approche comparée des nationalismes catalan, basque, et équato-guinéen	
EBANE Mexcin	89
Les notions de « bonne mort » et de « mauvaise mort »: « thanatopsis » de la fiction d'Elechi Amadi	
KIEMA Alfred	105
L'identité africaine dans <i>l'appel des arènes</i> d'Aminata Sow Fall et <i>le vent du sud</i> d'Abdelhamid Benhedouga	
MANDA Djoa Johnson	125
<i>Pérégrinations</i> de Bilina de Siou ou l'identité retrouvée : pour une psychobiographie	
SATRA Baguissogai	145
Une stratégie de l'écriture féminine dans l'œuvre de Calixthe Béyala : de l'espace féminin à l'espace « au féminin »	
EZZAT Chahinda	163
Critique sociale dans le roman africain francophone : étude comparative de <i>Verre Cassé</i> et <i>Temps de chien</i>	
AMEKUDJI Anoumou	195
La langue française a l'épreuve des écrivains francophones : quelques distorsions syntaxiques et grammaticales chez les auteurs ivoiriens	
KOUASSI N'Dri Maurice	215

Translation, rewriting, and the politics of cultural transmission in Chimamanda Ngozi Adichie's <i>Purple Hibiscus</i> and Chinua Achebe's <i>Arrow of God</i>	
LARE Damlègue	235
Cultural resistance in a context of immigration: a reading of Dinaw Mengestu's <i>The Beautiful Things That Heaven Bears</i>	
AWESSO Kpatcha Essobozou	259
Périphrases médiatiques et mémoire collective	
TRAORÉ Sidiki	273
Littérature orale africaine et technologies de l'information et de la communication : quelle exploitation pour la promotion des genres oraux ?	
ZOUNGRANA Moumouni	295
Community interpreting and translation in Burkina Faso: overview and challenge for professionalization	
SANON/OUATTARA F. Emilie Georgette	309
Procédés de création lexicale en Baoulé	
CAUMMAUETH Epse KOUAME Reine E.	333
Dénomination et usage discursif des couleurs chez les Akyé	
ATSE N'cho Jean-Baptiste, DIANÉ Ambemou Oscar	351
Interface entre morphologie et phonologie à travers l'élision et l'harmonie vocalique en Agni Sanwi	
KOUAME YAO Emmanuel	367
La construction nominale en Wolof: interaction entre base lexicale et marqueur de classe	
NDIONE Augustin	381
La problématique de la consonne nasale dans les langues africaines : une étude descriptive des occurrences en Abouré et en Sénoufo, des langues de la Côte d'Ivoire	
N'GATTA Koukoua Etienne	399
pratique du français par des non lettres au Burkina Faso: analyse des particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques	
PITROIPA Bangre Yamba	411
Transcategorialité et multifonctionnalité : analyse du morphème na en Lobiri	
SIB Sié Justin	427
LA en tant que subordonnant en français parle de Côte d'Ivoire	
TAPE Jean-Martial	441
La dérivation verbale en Bété	
VAHOUA Kallet Abréam	457

From a prosodic rupture to a semic1 connection: the case of <i>oh</i> in <i>Kuflo</i> , a variant of Senufo, a Gur language of Côte d'Ivoire	
SEKONGO Gossouhon	473
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ	485
La critique marxienne de la société capitaliste et l'émergence de la classe moyenne	
BROOHM Nicoué Octave	487
La problématique de la responsabilité de l'aide publique au développement (en Afrique)	
BINI Essonam	511
Quelle méthodologie pour une histoire du changement de mentalités au nord-Togo ?	
BAFEI Abaï	539
Les circuits de vente des animaux de boucherie en Haute- Volta pendant la colonisation française (1920-1960)	
KANE Seydou Oumar	557
L'impact des dénominations du ministère en charge de l'agriculture sur la productivité céréalière et les crises alimentaires au Burkina Faso (1957-2016)	
DAO Zara	581
Ruines de constructions en pierres, manifestations religieuses et fondements historiques (Sud-ouest du Burkina)	
KY Jean Célestin	601
L'impact du hadj sur la coopération entre le Burkina Faso et l'Arabie Saoudite de 1960 à nos jours	
OUBDA Mahamoudou	627
Les biens culturels Burkinabè après 1960 : authenticité, transactions commerciales et typologie	
TOME Adama	647
Métacognition et performance scolaire : cas de la production écrite en anglais en classes de 3ème au Lycée Moderne 3 Gagnoa	
DJELLE OPELY Patrice-Aimé, KONE Djakaridja	673
Susciter la motivation par l'intermédiaire de l'interdisciplinarité	
MOUSSAVI ROZATI Parissa, SHAIRI Hamid Reza,	691
SAFA Parivash, LETAFATI Roya	
Phénomène de récidive chez les prisonniers au Togo : cas de la prison civile de Kara	
TCHAGBELE Abasse	711

Question foncière et difficultés de cohésion sociale dans la ville de Kara au Nord-Togo	
TATA Padabo Kèlèm.....	735
Exploitation du gravier et développement local du canton de Togbléko dans la préfecture du Golfe	
AGBOVI Komlan Kwassi.....	759

LIGNE EDITORIALE

Lɔŋgbowu est une revue à parution semestrielle de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara. Elle publie les articles des domaines des langues, des lettres, des sciences de l'homme et de la société. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

Les articles soumis à la revue *Lɔŋgbowu* sont anonymement instruits par deux évaluateurs. En fonction des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication de l'article soumis, de son rejet ou alors demande à l'auteur de le réviser en vue de son éventuelle publication.

Les articles à soumettre à la revue doivent être conformes aux normes ci-dessous décrites.

PRESENTATION GENERALE DES MANUSCRITS

Chaque projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word d'un maximum de 50 000 signes (espaces et notes comprises), police Times News Roman, taille (12 pour le corps de texte, 10 pour les notes de bas de page et 11 pour les citations détachées du texte), interligne 1,5, avec la mise en forme la plus simple possible (pas de styles, de puces ou de retraits, mais des alinéas (1 cm à gauche, et 0 cm à droite) au début de chaque paragraphe).

L'ordre logique du texte doit respecter le canevas suivant :

- ✓ un titre bref et évocateur ;
- ✓ une signature comportant le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;

- ✓ un résumé en français et en anglais de 10 lignes au maximum ;
- ✓ un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- ✓ une introduction ;
- ✓ un développement ;
- ✓ une conclusion ;
- ✓ une partie sources et bibliographie.

Les articulations du développement du texte sont à titrer et/ou à sous-titrer de la façon suivante :

1. pour le titre de la première section ;
 - 1.1. pour le sous-titre de la première sous-section ;
 - 1.2. etc.
2. pour le titre de la deuxième section ;
 - 2.1. pour le sous-titre de la deuxième sous-section ;
 - 2.2. etc.

Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et l'apport original de la recherche.

Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais. La publication d'un texte en une langue autre que le français et l'anglais est soumise à l'autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue. Les termes étrangers au français et à l'anglais sont en italique et sans guillemets.

La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.

La présentation des figures, cartes, graphiques, ... doit respecter le miroir de la revue qui est de 16x24. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

Pour les citations, utiliser les guillemets français suivis ou précédés d'un espace insécable « », et les guillemets anglais simples pour les citations à l'intérieur de citations ''.

Lorsqu'une citation dépasse quatre lignes, il faut la détacher du corps de texte. Dans ce cas, elle n'est ni précédée, ni suivie de guillemets. L'interligne est simple et la taille de la citation est de 11.

Les appels de notes sont des chiffres arabes en exposant, sans parenthèses, placés avant la ponctuation et à l'extérieur des guillemets pour les citations.

PRESENTATION DES SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

La référence bibliographique adoptée est celle intégrée au texte. Elle se présente comme suit : (nom de l'auteur avec une initiale en majuscule, virgule, année de publication (deux points) : page à laquelle l'information a été prise).

Ex : (Piaget, 1998 : 15).

Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance.
- pour les archives, il convient de mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Lomé, Archives nationales du Togo (A.N.T.), 2APA, dossier 1 : Anecho 1875–1913 et 1913-1934. Ne pas oublier de préciser la cote et la pagination des documents cités (fol. pour les documents manuscrits).

Pour les autres cas, merci de respecter les modèles suivants :

Ouvrages

Rawls J., 1987, *Théorie de la justice*. Paris, Seuil.

Lehmann Ch., 1995, *Thoughts on Grammaticalization*. Munchen-Newcastle; Lincom.

Vaux A. 1988, *Social Support. Theory, Research, and Intervention*. NewYork, Praeger.

Ouvrages collectifs

Leyens J.P., Yzerbyt V. et Schadron G., 1996, *Stéréotypes et cognition sociale*. Liège, Mardaga

Bolognini M., et Prêteur Y., 1998, *Estime de soi, perspectives développementales*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.

Si les directeurs de l'ouvrage sont plus de trois, faire suivre ces trois noms de « *et al.* ».

Actes de colloque

Baba G. (Ed), *Quelle contribution des Universités au développement en Afrique ?* Actes de colloque : Kara, 12-16 mai 2014), Paris, L'Harmattan.

Mémoires de recherche et thèses de doctorat

Djonna A., 2007, *Cohésion familiale et performances scolaires chez les adolescents du Togo*. Mémoire de DESS. Université de Lomé.

Gagnon C., 1997. *Dynamique de la réussite scolaire des filles au primaire: une nouvelle approche interactionniste*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

Articles de revue

Tousignant M., 1988, « Soutien social et santé mentale : une revue de la littérature ». *Sciences sociales et santé*, n° 6 (1), 77-106.

Fouéré M-A., 2005, « Les métamorphoses des « relations à plaisanteries » : Un nouvel enjeu politique dans la construction des États-nations ». *Cahiers d'études africaines*, n°178, 389-430.

(Attention, ne pas mettre)

Articles d'ouvrages collectifs

Prêteur Y., et Sublet, F., 1997, « Les conceptions et pratiques éducatives, image de soi et acquisition de l'écrit chez les enfants », dans Y. Prêteur et M. Léonardis (Eds), *Education familiale, image de soi et compétences sociales*. Bruxelles, De Boeck, 197-223

Lakey B. et Cohen, S., 2000, « Support theory and measurement », in S. Cohen, L. Underwood et B. H. Gottlieb (Eds.), *Social support measurement and interventions: A guide for health and social scientists* New York, Oxford University Press, 29-52.

(Attention: le titre de l'article doit être suivi de « dans » pour les articles en français et « in » pour les articles en anglais).

Le non respect des normes éditoriales peut entraîner le rejet d'un projet d'article.

LES DROITS DE PUBLICATION

Une fois l'article accepté par le comité de rédaction, l'auteur devra entrer en contact avec la rédaction de la revue

pour l'acquittement des droits de publication qui s'élèvent à **40.000 FCFA**.

La Revue *Lɔŋgbowu* étant une revue de recherche et d'information éditée sans but lucratif, les auteurs ne percevront pas de versement de droits.

ÉPREUVES ET PUBLICATIONS

Avant publication, l'auteur reçoit par courrier électronique un jeu d'épreuves à vérifier. Il doit les retourner corrigées sous huitaine à la rédaction. Seules les corrections typographiques sont admises sur les épreuves.

L'auteur reçoit, après parution, le tiré-à part de son article en version électronique au format PDF. Il pourra recevoir, sur demande, un exemplaire de la revue en payant les frais d'expédition.

Les articles sont la propriété de la revue et peuvent faire l'objet, avec l'accord de l'auteur, d'une mise en ligne.

DISPOSITIONS FINALES

Les articles doivent parvenir au secrétariat de rédaction de la revue au plus tard à la fin du mois de mars pour le numéro de juin et la fin du mois de septembre pour le numéro de décembre de chaque année.

SYNTHESE DES ARTICLES

Le présent numéro de la revue *Lɔŋgbowu* comprend trente-neuf contributions abordant des thèmes de littérature, de linguistique, de psychologie, de sociologie, d'histoire et de philosophie.

En littérature, c'est le roman qui a essentiellement capté l'attention des auteurs. On note l'utilisation soit de la langue de Molière soit de la langue de Shakespeare dans l'analyse des oeuvres. Les auteurs ont expliqué l'usage des parenthèses, les notions de *bonne mort* et de *mauvaise mort* ainsi que la question de la résistance culturelle. Les études n'ont pas épargné la question de la spiritualité dans la littérature puisque, par exemple, la fonction de la Bible dans la production de Ramuz s'y fait une place remarquable. L'état d'âme et la condition physique des personnages, la question de l'identité africaine, la féminitude, le portrait des sociétés togolaises et occidentales, la critique sociale, les distorsions grammaticales, les nationalismes à travers divers Etats, les périphrases médiatiques et la traduction en langues locales, voilà d'autres thématiques intéressantes pour des articles peu ou prou originaux qui méritent du lecteur un temps d'attention.

Dans le domaine de la linguistique, les études ont porté sur deux aspects spécifiques : la sociolinguistique et la description pure. D'une manière générale, il s'est agi d'une analyse de la perception, de la dénomination et de l'utilisation des couleurs en akyé, langue parlée en Côte d'Ivoire, pour communiquer la vie, de l'analyse des procédés de création lexicale en baoulé, en bété et en wolof, langues parlées respectivement en Côte d'Ivoire et au Sénégal. La question de l'élision et de l'harmonie vocalique en agni sanwi parlé en Côte d'Ivoire, la problématique de la consonne nasale en abouré et en sénoufo de Côte d'Ivoire, les particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques du français basilectal du Burkina Faso, les propriétés morphosyntaxiques de certains morphèmes du lobiri et du français parlés en Côte d'Ivoire ont également fait l'objet de l'expérience descriptive de quelques auteurs.

Le domaine des sciences de l'homme et de la société enrichit le numéro par la diversité à la fois des sous-domaines de recherche et des thématiques abordées.

Nombreuses mais aussi dignes d'intérêt ont été les contributions en histoire. La curiosité scientifique des auteurs a orienté leurs réflexions vers la méthode de description et d'analyse de la mutation des valeurs culturelles partagées par les populations du Nord-Togo qui déterminent ce qui est bien ou mal, positif ou négatif dans le comportement des individus et qui s'adaptent difficilement à la quantification, les circuits de vente des animaux de boucherie en Haute-Volta pendant la colonisation française (1920-1960), l'impact du hadj, cinquième pilier de l'Islam, sur la coopération entre le Burkina Faso et l'Arabie saoudite de 1960 à nos jours et l'authenticité, les transactions commerciales et la typologie des biens culturels burkinabé après 1960

Les études du domaine de la psychologie ont porté sur la performance des élèves de 3^e en *writing* à travers les connaissances et les stratégies métacognitives en Côte d'Ivoire et sur l'interdisciplinarité comme un créneau pour susciter la motivation chez les apprenants en FLE en Iran.

Dans le champ de la sociologie, d'une part, les facteurs à l'origine de la récidive chez les détenus de la prison civile de Kara ont été analysés. D'autre part, la réflexion a porté sur la question foncière et les difficultés de cohésion sociale dans la ville de Kara au Nord-Togo et les obstacles culturels à la richesse et au développement local observés dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle par les habitants de Togblékopé (Togo) ont retenu l'attention des contributeurs.

En philosophie, deux contributions ont été enregistrées. Elles ont planché sur la problématique de la responsabilité de l'aide publique au développement (en Afrique) et sur l'imbrication de l'économique et du social dans la théorisation marxienne des rapports sociaux.

LETTRES & LANGUES

L'USAGE DES PARENTHÈSES DANS *LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES* DE AHMADOU KOUROUMA

ADOPO Achi Aimé*

Résumé

Les parenthèses, outil grammatical, dont la fonction principale est de souligner le caractère accessoire d'une séquence, sont abondamment utilisées dans le roman *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma, où elles apparaissent en moyenne toutes les deux pages. La description de leurs nombreuses occurrences révèle que l'auteur ne les utilise pas toujours par nécessité grammaticale. Il en fait un outil de rhétorique participant de la littérarité de la narration. Ainsi, les séquences parenthétiques portent la voix moqueuse et satirique de l'auteur, qui tourne en dérision son personnage principal, Fama. Par ailleurs, celles-ci contribuent à entretenir le suspens narratif, par le ralentissement de l'élan mélodique des phrases.

Mots clés : Les parenthèses, contenu parenthétique, outil grammatical, outil de rhétorique

Abstract

Parentheses, grammatical tool, whose main function is to emphasize the ancillary character of a sequence, are used extensively in the novel *Les soleils des indépendances* of Ahmadou Kourouma, they appear on average every two pages. The description of their many occurrences reveals that the author did not always use by grammatical necessity. It makes for a rhetorical tool participant of literariness of the narrative. Thus, the parenthetical sequences carry the mocking and satirical voice of the author, which makes a mockery of its protagonist, Fama. Furthermore, they contribute to maintain the narrative suspense, the slowdown in momentum melodic phrases. The parentheses in this work are of literary value.

Keywords: Parentheses, parenthetical content, grammatical tool, rhetorical tool

Introduction

L'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma est un romancier connu et reconnu par les critiques littéraires pour la qualité de ses œuvres, qui ont presque toutes reçu la faveur des prix littéraires. L'on peut citer *Monnè, outrages et défis*, 1990 (Grand prix littéraire d'Afrique noire, 1990) ; *En attendant le vote des bêtes sauvages*, 1998 (Prix du livre inter, 1999) ;

* École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Email : adopaim1971@gmail.com

Allah n'est pas obligé, 2000 (Prix Renaudot et Prix Goncourt des lycéens, 2000). Mais la plus célèbre de ses œuvres reste la première parue, *Les soleils des indépendances*, 1968, (Grand prix littéraire d'Afrique noire, 1969), devenue un classique de la littérature négro-africaine et qui est étudiée dans des lycées et universités d'Afrique. Cette œuvre, paradoxalement fut refusée pour publication en France à cause de problèmes liés au traitement de la langue française. Le style de l'auteur mettait, en effet, en mal certains canons de l'écriture normative. Ainsi, à la lecture de cette œuvre sous l'angle linguistique, l'on est frappé, entre autres, par l'usage des parenthèses, dont les nombreuses occurrences ne peuvent passer inaperçues. Dans ce roman dont le récit tient sur 193 pages effectives, l'auteur les utilise 91 fois, soit environ toutes les deux pages en moyenne. Pour un élément grammatical dont la fonction principale est d'isoler en principe des segments discursifs superflus, accessoires et donc supprimables (Boucheron, 2014), son foisonnement dans cette œuvre littéraire offre matière à analyse. L'on peut à juste titre se demander si son usage dans l'œuvre obéit seulement à une nécessité normative. Ainsi, quelle sont les fonctions réelles des nombreuses séquences parenthétiques dans l'œuvre ? L'approche de la présente étude est grammaticale ; tout l'intérêt résidant dans l'usage littéraire qui peut être fait d'un outil grammatical. C'est pourquoi nous ferons une description des séquences entre parenthèses, au plan syntaxique et sémantique d'une part, puis, d'autre part, l'analyse de leur lien avec la phrase de base qui les porte. Enfin, les diverses spécificités syntaxiques et sémantiques nous permettront de donner du sens à ce foisonnement parenthétique dans le projet littéraire de l'auteur, étant entendu qu'avant tout, le discours, objet d'étude, est un discours littéraire. Mais, d'emblée, la présentation des parenthèses dans les grammaires apparaît nécessaire.

1. Les parenthèses, un outil grammatical

Du latin *parenthesis*, et du grec *enthesis*, « action de mettre » (*Le grand Robert*, 2005), ces outils sont parues vers 1530 (Grevisse, 1986 : 182). Il y a lieu, toutefois, de préciser que le terme a deux acceptions : d'une part, le signe

typographique ouvrant et fermant, comme « des bras qui se referment » (Catach, 1996 : 102), et d'autre part, les éléments encadrés par les signes typographiques. Certaines études distinguent nettement les deux aspects des parenthèses. Tourrette (2009 : 295) sépare ce qu'il a appelé « les parenthèses » (les signes typographiques) des « segments parenthétiques » (les éléments encadrés). En revanche, pour cette étude, nous désignerons l'ensemble formé par les signes et les éléments encadrés par le même terme de parenthèse : « ce qui est mis entre les deux parenthèses s'appelle aussi *parenthèse* » (Grevisse, 1986 : 180).

Elles font partie des signes de ponctuation les moins sujets d'étude en général. Quand elles sont étudiées dans les grammaires d'usage, elles ne donnent pas lieu de prolixité ; les signes de ponctuation comme la virgule, étant davantage objets d'attention et de longs développements. Par exemple, Bled, dans ses *Cours supérieurs d'orthographe* (1985), aborde les parenthèses en dernier lieu, et en parle en une phrase, tandis qu'il consacre trois pages à la virgule ; tout comme Dubois et al., qui en font le dernier point grammatical abordé dans leur grammaire, et cela, en une phrase.

Elles sont présentées dans les grammaires d'usage comme un signe d'importance relative, « un élément syntaxiquement accessoire » (Le Goffic, 1993 : 36), remplissant une fonction d'accessoire dans la phrase : elles présentent « une indication accessoire » (Grevisse, 1986 : 181), « une réflexion accessoire » (Dubois et al., 1989 : 234), d'« une importance secondaire » (Riegel et al., 1994 : 95).

Cependant leurs fonctions multiples dans la phrase sont sans ambiguïté. La plupart des grammaires leur reconnaissent la fonction énonciative (Boucheron, 1996). Elles changent la situation d'énonciation, étant donné qu'elles portent une voix autre qui s'ajoute à la voix principale. Elles sont « le lieu du dédoublement de la voix de l'énonciateur » (Guillaume, 2011), de « double voix » et de « double voix également » (Boucheron, 2014).

Par ailleurs, quoique jugées secondaires, les informations qu'elles portent ne sont pas moins nécessaires au sens général du discours. « L'auteur éprouve un besoin passager de préciser, d'expliquer, d'ajouter une information, un

commentaire » (Drillon, 1991 : 257). Le fait de se faire l'obligation « d'ajouter une information » en montre la nécessité, quel que soit le niveau d'importance. Les commentaires ou les précisions servent donc la dimension sémantique de la séquence énonciative.

Enfin, au plan syntaxique, le lien entre la séquence parenthétique et la phrase de base est quelquefois plus étroit qu'on ne le pense, étant entendu que certains éléments de cette séquence « accessoire » sont liées à une autre dans la phrase de base, comme dans cet énoncé : « *Sans doute, les actes antiaméricains (et antibritanniques) plafonnent-ils désormais à douze* » (*Le Soir* en ligne, cité par Guillaume (2011)).

Le terme entre parenthèses *et antibritanniques* est syntaxiquement lié au nom *actes* dans la phrase mère. L'adjectif qualificatif épithète, malgré son statut de constituant satellite, est syntaxiquement lié au nom.

2. Description de l'emploi des parenthèses dans *Les Soleils des indépendances*

Cette description dévoile leur fonctionnement au plan syntaxique et sémantique.

2.1 Fonctionnement syntaxique

L'aspect syntaxique met en relief, d'une part, les différentes natures grammaticales des éléments parenthétiques et, d'autre part, la relation que ces derniers entretiennent avec la phrase hôte.

2.1.1. Natures des éléments entre parenthèses

La notion de nature en grammaire traditionnelle concerne la taxinomie des éléments grammaticaux en classes grammaticales ou parties du discours (Dubois et al., 1989 : 25), mais aussi en groupes syntaxiques et en propositions. Ainsi, l'on dénombre neuf classes grammaticales (les noms, les verbes, les déterminants, les adjectifs, les adverbes, les prépositions, les pronoms, les conjonctions, les interjections) des groupes syntaxiques (groupes nominaux, groupe verbaux) et des propositions (proposition subordonnées, propositions principales, propositions indépendantes, etc.).

Dans l'œuvre de Kourouma, les parenthèses revêtent ces diverses natures grammaticales ; d'abord les groupes non propositionnels.

2.1.1.1. Les groupes syntaxiques non propositionnels

Ce sont des noms propres ou des noms communs isolés (ces derniers étant dépourvus de déterminants) :

(1)-Les mystères s'introduisirent dans le coq qui rassuré (blasphème !) piqueta quelque chose dans le sable (72)¹.

(2)-Il campa où le messenger le rattrapa et planta là de nombreuses paillotes (togobala) [101]²

(3)-Fama répondit. Il était bien fama Doumbouya né vers 1905 à Togobala (Horodougou). [169]

Dans (1), l'élément entre parenthèses est un nom commun sans déterminant. Dans (2) et (3), ce sont des noms propres de lieu. Ces noms isolés entre parenthèses ne sont qu'au nombre de trois dans notre corpus. Les groupes nominaux, en revanche, sont plus nombreux. Ils sont employés une vingtaine de fois (21% du corpus) :

(4)-Souleymane et ses talibets bâtirent un grand campement appelé Togobala (grand campement) et fondèrent la tribu Doumbouya (100).

(5)-Lui, même se parait en papillon : foulard vert, chapeau de paille tricolore (les trois couleurs nationales), lunette de soleil à monture blanche (184).

(6)-Il s'opposait à tout rapport de salimata avec les hommes, d'où les cris, les horreurs, les actes criminels (le coup de main dans la hernie) [40].

Ces groupes nominaux parenthétiques ont des structures différentes : le nom est accompagné d'un adjectif qualificatif (4), de deux déterminants et d'un adjectif qualificatif (5), d'un déterminant et de deux groupes nominaux satellites (6).

¹ Les chiffres entre parenthèses à la fin des énoncés illustratifs renvoient aux numéros de pages dont ils sont extraits.

² Nous utilisons les crochets, pour éviter la confusion, quand l'énoncé s'achève par des parenthèses.

Ailleurs, le groupe nominal est précédé d'une préposition (groupe nominal prépositionnel) comme dans ces énoncés :

(7)-L'attitude de la vendeuse s'étant dégradée, les hanches avaient décollé (à cause de cette maudite chaleur !), un meurt-de-faim (...) dévorait de gros yeux de lièvre l'entre-jambe de Salimata [60].

(8)-Balla aimait les raconter et d'un bout à l'autre d'un large soleil sans se répéter il assomait (évidemment avec les retouches et les explications du griot) les palabreurs de ses histoires de chasse [127].

Le groupe nominal est précédé de la locution prépositionnelle *à cause de* dans (7) et de la préposition *avec* dans (8).

Outre ces groupes syntaxiques non verbaux, il y a les ensembles propositionnels.

2.1.1.2. Les groupes syntaxiques propositionnels

Ils se présentent sous la forme de phrases simples, de phrases complexes et de phrases composées.

Les phrases simples revêtent différents types. Les plus nombreuses sont les phrases déclaratives (34 occurrences, soit 36% du corpus) :

(9)-La lune se noyait dans le ciel bas (on était au dernier quartier) [124] ;

(10)-Un taxi les emporta (pour la première fois elle posa les fesses sur le coussin d'une voiture) et les déposa, Mariam chez des amis (157) ;

(11)-Elle (...) marcha dans le sable mouillé par la rosée, traversa le marché (il était encore vide) et arriva à l'embarcadère (44).

Viennent, ensuite, des phrases exclamatives, qui représentent 10% du corpus :

(12)-La santé et la nourriture, Fama les possédait (louange à Allah !) mais le cœur et l'esprit s'étiolaient parce sevrés de la profonde paix (26) ;

(13)-Fama se résigna à la stérilité sans remède de Salimata. Il alla chercher des fécondes et essaya (ô honte !) des femmes sans honneur de la capitale (56) ;

(14)-Diamourou avait résisté aux famines, aux guerres, au régime (louange au tout-puissant !) grâce à Matali (115).

Puis, des phrases de type interrogatif :

(15)-Le parti était la lutte contre la colonisation et Fama avait défié les Toubabs à Togobala même (ne l'avait-il pas spolié de la chefferie ?) et dans le sud ensuite (139).

(16)-Et tous les habitants du Horodougou (...) qui le pouvaient (et qui ne le pouvait pas en cette saison morte ?) se levèrent et marchèrent sur Togobala pour les funérailles du quarantième jour de l'enterré lacina (144).

Enfin, un seul énoncé de type impératif :

(17)-Après quelques instants de silence, Bakary exerça toute sa verve pour exagérer les derniers exploits (entendez les dernières rouerie) du vieux sorcier défunt (188).

En revanche, plusieurs phrases complexes sont mises entre parenthèses. Au nombre de sept (07), soit 08% du corpus, elles sont de constructions relatives ou complétives :

(18) – Bamba ! (ainsi se nommait celui qui défiait) Bamba ! s'égosillait-il ; refroidissez le cœur ! (14).

(19)-La femme (celle à qui appartenait la nuit) montait à côté du mari, l'autre se recroquevillait sur une natte au pied du tara (158).

(20)-Un troisième chasseur (mais cela, nous nous rappelons que Balla savait le faire) balança le fusil, qui se tint entre ciel et terre (149).

(21)-Avec les pas souples de son totem panthère, des gestes royaux et des saluts majestueux (dommage que le boubou ait été poussiéreux et froissé), en tête d'une escorte d'habitants et d'une nuée de bambins, Fama atteignit la cour des aïeux Doumbouya (106).

(18) et (19) sont des phrases complexes à construction relative et (20) et (21), des complétives conjonctives.

Enfin, nous avons les phrases composées, celles qui portent des sous-phrases sans lien de subordination (Grevisse, 1986 : 297). Les éléments parenthétiques de ce type offrent des propositions coordonnées, comme dans les énoncés suivants :

(22-) La retraite de l'excision finie (après la nuit de viol salimata rejoignit la case de retraite des excisées, et cloîtrée entre les autres collègues elle vécut trois semaines de soins, de fêtes et d'instructions initiatiques), à la fin de la retraite de l'excision, la jeune fille malinké guérie est conduite au mariage [39].

(23)- Alors comme il ne peut pas repartir à la terre parce que trop âgé (le sol du Horodougou est dur et ne se laisse tourner que par des bras solides et des reins souples), il ne lui reste qu'à attendre la poignée de riz de la providence d'Allah... [23].

Dans ces énoncés, les éléments entre parenthèses sont constitués de propositions indépendantes liées par la conjonction de coordination *et*. Ailleurs, le lien n'est assuré que par une virgule :

(24) - Mais quand l'Afrique découvrit d'abord le parti unique (le parti unique, le savez-vous ? ressemble à une société de sorcière, les grandes initiés dévorent les enfants des autres), puis les coopératives qui cassèrent le commerce...(23)

Dans l'élément entre parenthèses, la virgule joint les propositions « le parti unique (...) ressemble à une société de sorcière » et « les grandes initiés dévorent les enfants des autres ».

Le lien syntaxique entre ces diverses structures parenthétiques et la phrase porteuse mérite aussi d'être caractérisé.

2.1.2. Liens avec la phrase de base

Le contenu parenthétique est présenté comme une séquence accessoire, un discours autre dans le discours. Sa relation avec la structure matrice peut relever d'une logique syntaxique ou incidente. De la spécificité du lien syntaxique

entre les structures en relation, Tuomarla (2010) distingue « les parenthèses grammaticales » (celles qui gardent un lien syntaxique avec l'énoncé-cadre) des « parenthèses pragmatiques » (celles qui n'ont pas de lien syntaxique avec l'énoncé-cadre).

2.1.2.1. Lien logique avec la phrase de base

L'élément parenthétique, même s'il peut jouir d'une certaine autonomie, ne demeure pas moins lié syntaxiquement à la phrase de base selon une certaine logique syntaxique. En clair, la structure parenthétique entretient, avec la phrase porteuse, des rapports syntaxiques divers. Ainsi, la structure entre parenthèses se présente comme l'écho d'un constituant dans la phrase mère. Le lien est celui d'un pronom avec son représentant (ou antécédent) :

(25) - Oh ! Horodougou ! tu manquais à cette ville et **tout ce qui** avait permis à Fama de vivre une enfance heureuse de prince manquait aussi (le soleil, l'honneur et l'or), quand au lever les esclaves palefreniers présentaient le cheval rétif pour la cavalcade matinale (19).

L'élément entre parenthèse, *le soleil, l'honneur et l'or*, est annoncé dans la phrase de base par le pronom indéfini *tout* (renforcé par le démonstratif *ce* et le relatif *qui*). Le composé nominal parenthétique, antécédent pronominal, a un lien étroit logique avec le pronom dans la phrase de base.

C'est le cas des reprises anaphoriques où un élément de la phrase de base est repris dans la structure parenthétique en vue de son renforcement :

(26) - Mais quand l'Afrique découvrit d'abord **le parti unique** (le parti unique, le savez-vous ? ressemble à une société de sorcière, les grandes initiés dévorent les enfants des autres), puis les coopératives qui cassèrent le commerce...[23].

(27)- Comme proche, Fama n'avait qu'un cousin mais avec lequel il ne pouvait cohabiter une seule nuit ; son **décès** serait un malheur (quel décès n'en est pas un !) mais un malheur de second rang [73].

Dans (26), le groupe nominal *Le parti unique* est repris dans la structure parenthétique, tout comme le nom *décès* dans (28).

La logique entre les éléments parenthétiques et la phrase de base est d'autant plus nette qu'elle est un complément syntaxique de certains constituants dans la phrase de base :

(29)-Le champ ne retenait que les plus incomparables des **belles** (comme Salimata !)[34].

(30)- Puis ce fut l'après midi d'un lundi, le frère de **Baffi** (il s'appelait Tiémoko) revint à Salimata (42).

(31)-L'attitude de la vendeuse s'étant dégradée, les hanches avaient décollé (à cause de cette maudite chaleur !), un meurt-de-faim (...) dévorait de gros yeux de lièvre l'entre-jambe de Salimata (60).

Le groupe syntaxique parenthétique *comme Salimata* (29) est complément de l'adjectif *belle*. Dans (30), la parenthèse est complément du nom *Baffi*, tandis que, dans (31), c'est la proposition *les hanches avaient décollé*, qu'elle complète.

Ces énoncés montrent que le lien syntaxique entre la parenthèse et la phrase de base répond à une certaine logique syntaxique. Ce qui n'est pas le cas dans certains emplois.

2.1.2.1. Lien incident avec la phrase de base

La position syntaxique de certaines sequences parenthétiques dans la phrase de base est pour le moins contre nature.

Dans la phrase, en principe, le sujet est suivi immédiatement du verbe. Mais, dans certains énoncés, les parenthèses s'intercallent entre le sujet et le verbe, interrompant la relation étroite entre ces deux entités syntaxiques :

(32)-Comme toute cérémonie funéraire rapporte, on comprend que les griots malinké, les vieux Malinkés, ceux qui ne vendent plus parce que ruinés par les Indépendances (et allah seul peut compter le nombre de

vieux marchands ruinés par les indépendances dans la capitale) « travaillent » tous dans les obsèques et les funérailles [9].

(33)-Le féticheur et sorcier Balla, l'incroyant du village (nous viderons dans la suite le sac de ce vieux fauve, vieux clabaud, vieille hyène) rappela à fama les pratiques d'infidèles [107].

A cause des longues séquences entre parenthèses, le verbe est rejeté loin de son sujet. La structure peut ainsi être schématisée : *Sujet-(parenthèses)-Verbe-Complément*. La présence de la séquence parenthétique est d'autant plus accidentelle qu'elle a une quasi autonomie syntaxique : un sujet, un verbe, des compléments, qui n'ont pas de rapport d'interdépendance avec la phrase de base. Dans (33), la phrase de base a pour sujet « Le féticheur et sorcier Balla », tandis que la séquence parenthétique a pour sujet, « nous » : les deux séquences syntaxiques sont indépendantes.

L'intrusion parenthétique s'observe aussi entre le verbe et son complément :

(34)-Fama se résigna à la stérilité sans remède de Salimata. Il alla chercher des fécondes et essaya (ô honte !) des femmes sans honneur de la capitale (56).

(35)-les fumées montaient dans le pagne et pénétraient évidemment jusqu'à l'innomable dans une mosquée, disons le petit pot à poivre, à sel, à piment, à miel, et en chassa (ce que Fama leur reprochait le plus) la senteur tant enivrante de goyave [28].

Ces énoncés sont construites selon la structure « *Sujet-Verbe-(Parenthèses)-Complément* ».

La place des parenthèses, au regard de la structure canonique de la phrase française, est incidente, comme le sont les énoncés suivants :

(36)-Alors comme il ne peut pas repartir à la terre parce que trop âgé (le sol du Horodougou est dur et ne se laisse tourner que par des bras solides et des reins souples), il ne lui reste qu'à attendre la poignée de riz de la providence d'Allah...[23].

(37)-Son père était un riche notable (soixante bœufs, trois camions, dix femmes et un seul fils, lui, Diakité) quand arrivèrent l'indépendance, le socialisme, et le parti unique [86].

(36) et (37) sont des phrases complexes par subordination, mais, entre la proposition principale et la proposition subordonnée, s'intercale une séquence parenthétique.

Outre les aspects syntaxiques, les parenthèses révèlent des spécificités sémantiques.

2. 2. Fonctionnement sémantique

La dimension sémantique des parenthèses se traduit par le fait que les contenus parenthétiques sont des commentaires du narrateur sur ce qu'il dit. La description de cet aspect dans *Les soleils des indépendances* met en relief l'usage multiple de celles-ci. En général, elles servent à donner des précisions de divers ordres.

2. 2.1. Précisions diverses

Le narrateur, pour certaines raisons, se permet de faire certaines précisions sur ce qu'il dit. Ces précisions portent quelquefois sur le sens d'un concept. C'est l'exemple du concept de parti unique :

(38)-Mais quand l'Afrique découvrit d'abord le parti unique (le parti unique, le savez-vous ? ressemble à une société de sorcière, les grandes initiés dévorent les enfants des autres), puis les coopératives qui cassèrent le commerce...[23].

Les parenthèses permettent au narrateur de donner sa propre définition de ce qu'est le parti unique.

Ailleurs, c'est la signification de certaines pratiques occultes qui est donnée :

(39) Il usait de trois pratiques : traçage de signes sur sable fin (évocation de morts), jet de cauris (appel de génies), lecture du coran avec observation d'une calebasse d'eau (imploration d'Allah) [68-69].

Les éléments entre parenthèses expliquent les diverses pratiques énoncées dans la phrase de base.

Une autre fonction est celle de préciser l'identité de certains personnages, en vue de bien saisir tous les aspects de la narration, comme dans cet énoncé :

(40)-Tout le monde faisait répéter les éloges de l'enterré : humanisme, foi, hospitalité, et même, un voisin rappela qu'une nuit l'enterré lui avait apporté un caleçon et un pagne : ceux de sa femme (l'épouse du voisin, précisons-le) ; le vent les avait poussés et entraînés sous le lit de l'enterré (15).

Ici le narrateur parle de deux personnages (« l'enterré » et « le voisin ») dont l'épouse de l'un est le centre de l'anecdote racontée. Pour éviter toute confusion, il utilise les parenthèses pour indiquer laquelle des épouses est impliquée : « l'épouse du voisin ».

C'est aussi le cas dans les énoncés suivants :

(41)-Puis ce fut l'après midi d'un lundi, le frère de Baffi (il s'appelait Tiémoko) revint à Salimata (42).

(42)-Son marabout (il s'appelait Abdoulaye) réussissait à détourner les plus terribles sorts (64).

Les séquences parenthétiques indiquent l'identité des personnages dont parle le narrateur : Tiémoko (41) et Abdoulaye (42).

Les précisions portent, par ailleurs, sur les circonstances spécifiques du déroulement d'un procès. La précision peut être de type causal :

(43)- Le cousin avait laissé deux femmes aussi fécondes que des souris ; Fama pouvait faire de nombreux Doumbouya mâles (Balla en avait le médicament !) [117].

(44)- Le sous-préfet, le secrétaire général, le gouverneur, le parti unique exultèrent (depuis des mois il n'y avait plus de réactionnaire à dépister), et dégainèrent prêts à décapiter dans le nid l'horrible contre-révolutionnaire [137].

Dans ces énoncés, les contenus parenthétiques expriment la cause des faits relatés dans la phrase de base. Par exemple, dans (43), l'éventualité que « Balla » ait un remède à la stérilité de Fama est la raison pour laquelle ce dernier « pouvait faire de nombreux Doumbouya mâles ». Cela est davantage explicite quand on relie la phrase de base à la parenthèse par une conjonction de valeur causale :

(43')-Le cousin avait laissé deux femmes aussi fécondes que des souris ; Fama pouvait faire de nombreux Doumbouya mâles car Balla en avait le médicament !(117).

(44')-Le sous-préfet, le secrétaire général, le gouverneur, le parti unique exultèrent car depuis des mois il n'y avait plus de réactionnaire à dépister (137).

Les précisions circonstanciellles portent sur d'autres aspects spécifiques du procès de la phrase de base :

(45)-Balla aimait les raconter et d'un bout à l'autre d'un large soleil sans se répéter il assomait (évidemment avec les retouches et les explications du griot) les palabreurs de ses histoires de chasse [127].

(46)-Il alla saluer, se courba, se pencha à la porte de la case où les veuves asseyaient le deuil (pendant quarante jours elles restaient cloîtrées) [132].

(47)-On fit asseoir Fama au milieu de deux gardes et à un pas de la table du juge d'instruction. Celui-ci, négligemment habillé, fraîchement lavé et rasé (il sentait la *sovonnette*, les *fleurs de Tama*), se rongeait les ongles [168].

Les parenthèses dans (45) expriment une circonstance de manière, dans (46) une circonstance de temps et, dans (47), une circonstance de conséquence.

Au plan sémantique, les séquences parenthétiques permettent ainsi de préciser divers aspects de la narration : le sens des concepts, l'identité des personnages et certaines circonstances du déroulement du procès dans la phrase de base.

Il nous paraît intéressant à présent de nous interroger sur la nécessité de ces précisions sémantiques pour la phrase de base.

2.2.2. De la nécessité sémantique des précisions parenthétiques

L'analyse du lien sémantique entre la séquence parenthétique et la phrase de base montre que la précision sémantique assurée par la séquence entre parenthèses est, dans bien des cas, indispensable, même si les informations entre parenthèses sont, en général, supposées accessoires.

Ces énoncés sont parlants : (48) –*Bamba ! (ainsi se nommait celui qui défiait) Bamba ! s'égosillait-il ; refroidissez le cœur !* [14].

L'énoncé présente deux niveaux énonciatifs. Le premier, la phrase de base, est le propos d'un personnage dans le registre du discours direct, dans lequel s'insère la parenthèse, qui est le discours du narrateur. Cette séquence parenthétique donne un détail déterminant sur la phrase de base. En effet, la phrase de base commence par une interpellation : « Bamba ». Le lecteur découvre ainsi le nom d'un nouveau personnage dont le lien avec la narration n'est pas explicite. Les parenthèses, qui viennent présenter ce personnage, (*ainsi se nommait celui qui défiait*), sont d'une nécessité sémantique certaine pour la phrase de base. Cette précision aurait fait défaut, que le lecteur aurait eu du mal à suivre le fil de la narration. On ne saurait pas la fonction de celui que l'on interpellait.

Dans l'énoncé suivant, la séquence parenthétique est aussi sémantiquement nécessaire :

(49)-*Cela aucun ne l'a compris, aucun ne l'a entendu lorsque Salimata se refusa à Baffi (ce fut le premier mari de Salimata)* [39].

Dans l'œuvre, à ce stade de la narration, le lecteur ne sait pas que Salimata avait déjà eu un mari. La mention parenthétique est une information essentielle pour le lecteur, qui apprécie mieux l'histoire du drame du personnage Salimata.

Mais toutes les mentions parenthétiques n'ont pas cette importance sémantique pour la phrase de base :

(50)-*Pas un grain de sable (la camionnette traversait une plaine grillée par les derniers feux de brousse), pas une main de cette plaine qui n'ait été chevauchée* (103).

Dans cet exemple, la phrase de base et la séquence entre parenthèses expriment deux réalités parallèles. La phrase de base relate les souvenirs du personnage Fama, tandis que la séquence parenthétique décrit le présent du personnage : le camion dans lequel il se trouve. L'on note que la parenthèse n'apporte rien de plus au sens de la phrase de base. Elle se présente simplement comme un discours autre, greffé à la phrase de base.

Cela se vérifie aussi dans d'autres énoncés :

(51)-Comme toute cérémonie funéraire rapporte, on comprend que les griots malinké, les vieux Malinkés, ceux qui ne vendent plus parce que ruinés par les Indépendances (et allah seul peut compter le nombre de vieux marchands ruinés par les indépendances dans la capitale) « travaillent » tous dans les obsèques et les funérailles [9].

(52)-La santé et la nourriture, Fama les possédait (louange à Allah !) mais le cœur et l'esprit s'étiolaient parce sevrés de la profonde paix...[26].

Dans (51), la parenthèse fait un commentaire sur le nombre élevé de « vieux malinkés » ruinés, mais n'apporte pas plus d'information qualitative à la phrase de base. (52) obéit à la même logique : la séquence parenthétique « louange à Allah », exclamation d'adoration à « Allah » n'explique en rien un aspect quelconque de la phrase de base.

Ainsi, les parenthèses dans *Les soleils des indépendances* revêtent plusieurs aspects, notamment syntaxiques et sémantiques. Nous nous interrogerons à présent sur la signification de leurs multiples usages par l'auteur dans l'œuvre.

3. De la particularité fonctionnelle des parenthèses dans l'œuvre

L'usage des parenthèses dans l'œuvre ne peut être sans signification particulière ; d'abord, du fait de leur occurrence

nombreuse, et de leurs particularités syntaxiques et sémantiques, surtout que le domaine d'usage est littéraire.

Le premier axe de signification est relatif à leur usage au regard de la nécessité grammaticale, étant établi qu'au plan strictement normatif, les parenthèses sont utilisées pour encadrer des éléments jugés accessoires et de moindre importance par rapport à la phrase de base dans laquelle elles s'insèrent. Sous ce rapport, il est à noter que, dans l'œuvre, certains emplois ne se justifient pas du point de vue de la stricte utilité grammaticale. L'auteur en fait donc un usage extra-utilitaire. Les parenthèses, dans *Les soleils des indépendances*, sont des outils stylistiques au service de la littérarité de la narration. Entre autres, elles sont un instrument satirique.

3.1. La voix moqueuse et satirique du narrateur

Les parenthèses participent du projet littéraire de l'auteur. Ce projet consiste en la peinture sans complaisance du drame de l'avènement des indépendances en Afrique. Le narrateur le dit si bien : « Comme une nuée de sauterelles, les indépendances tombèrent sur l'Afrique » (page 22). Pour le faire, l'auteur convoque plusieurs outils stylistiques. Et les parenthèses, outil grammatical, ne sont pas exclues.

L'œuvre fait la peinture d'une Afrique désillusionnée, à travers la vie du personnage Fama Doumbouya. Toute la narration relate ses déboires, ses attentes déçues, ses récriminations. Les personnages, et fama en particulier, sont de bout en bout tournés en dérision. L'usage des parenthèses y contribuent, en ce qu'elles permettent de construire un schéma de contraste en rapport avec la phrase de base, en vue de mettre relief l'ironie du discours. Ainsi, l'illusion de la grandeur et de la majesté de fama, « dernier descendant des Doumbouya » est opposée à la réalité du moment à travers des séquences entre parenthèses:

(53)-Avec les pas souples de son totem panthère, des gestes royaux et des saluts majestueux (dommage que le boubou ait été poussiéreux et froissé), en tête d'une escorte d'habitants et d'une nuée de bambins, Fama atteint la cour des aïeux Doumbouya (106).

Le contenu entre parenthèses, qui décrit l'état déplorable (*poussièreux et froissé*) du boubou, contraste avec la démarche de prince. La rupture que crée la parenthèse souligne le ridicule du personnage qui est réduit à des privilèges qui ne sont que factices. L'honneur qu'il mérite est réduit à des vétilles, comme le souligne cet énoncé : (54) « *Qu'allait-il chercher ailleurs ? Il avait sous ses mains, à ses pieds, à Togobala, l'honneur (membre du comité et chef coutumier)* » [151].

Parlant d'honneur, l'on s'attend à des responsabilités dignes de son rang, lui qui est prince. Mais la parenthèse va souligner le ridicule de la situation. Cet honneur n'est rien d'autre que le fait d'appartenir au parti unique, son bourreau, et d'être un chef coutumier. Ce qui n'a rien de comparable à la royauté dont il ne lui reste plus que les vestiges dans ses souvenirs.

Il n'est pas le seul qui soit tourné en dérision. Tous les personnages sont épinglés par le narrateur à travers les parenthèses. Par exemple, les supposés prouesses du vieux chasseur Balla sont relativisés par la mention entre parenthèses de leur « retouches » par une tierce personne : (55) « Balla aimait les raconter et d'un bout à l'autre d'un large soleil sans se répéter il assomait (évidemment avec les retouches et les explications du griot) les palabreurs de ses histoires de chasse » [127].

Quant aux habitants du Horodougou, le caractère intéressé de leur présence remarquable aux funérailles du « cousin » Lacina est mentionné par la séquence entre parenthèses :

(56) Et tous les habitants du Horodougou qui le devaient (...) et qui le pouvaient (et qui ne le pouvait pas en cette saison morte ?) se levèrent et marchèrent sur Togobala pour les funérailles du quarantième jour de l'enterré Lacina [144].

Leur bonne volonté, soulignée dans la phrase de base, contraste avec le contenu des parenthèses, qui fait plutôt mention de saison morte, c'est-à-dire une saison où la

nourriture se fait rare : aller à des funérailles est donc une occasion de se faire prendre en charge en nourriture.

Par ailleurs, les parenthèses sont employées comme un signe, pour dire le contraire de ce que ladite séquence parenthétique véhicule comme message. C'est l'expression parfaite de la figure ironique. Cela est employé par exemple pour tourner en dérision l'espoir d'enfantement de Fama, qui, rappelons-le, est stérile. Cependant, l'auteur écrit : (57) « Le cousin avait laissé deux femmes aussi fécondes que des souris ; Fama pouvait faire de nombreux Doumbouya mâles (Balla en avait le médicament !) » [117].

L'élément entre parenthèses, qui est une proposition indépendante, n'avait pas besoin d'être mise entre parenthèses. Le faisant, l'auteur indique implicitement que l'information est d'importance moindre, selon la fonction classique des parenthèses. Pourquoi alors mettre entre parenthèses une information de grande importance, vu que, dans la fiction romanesque en question, l'enfantement pour le prince Fama est l'une de ses priorités ? Les parenthèses marquent ici la distance entre le dire et la réalité. L'auteur est dans sa logique ironique. Dans la suite du récit, Balla qui est censé avoir le remède de la stérilité de Fama, n'a pu cependant le soulager.

L'auteur n'épargne pas non plus le personnage Salimata, l'épouse de Fama, dont l'insoumission et l'arrogance vis-à-vis de son mari Fama sont établies (p. 55). Mais d'elle, l'auteur a pu écrire :

(58) « Elle avait fait le ménage avec soin (comme une docile épouse) » [77].

Mettre entre parenthèses la mention de sa docilité dénote de l'ironie ; la preuve, plus loin dans le récit, elle s'en prend violemment à celui pour qui elle fit preuve de docilité (page 79).

Enfin, les séquences parenthétiques sont le lieu de commentaires critiques sur plusieurs sujets. La parenthèse devient un outil au service de la tonalité satirique du discours de l'auteur. Kouakou (2015) fit le même constat dans une étude sur les parenthèses dans *Allah n'est pas obligé* du même auteur : « Les parenthèses constituent également de véritables exutoires satiriques ».

Dans *Les soleils des indépendances*, l'auteur s'attaque au parti unique : (59) « Mais quand l'Afrique découvrit d'abord le parti unique (le parti unique, le savez-vous ? ressemble à une société de sorcière, les grandes initiés dévorent les enfants des autres), puis les coopératives qui cassèrent le commerce... » [23].

Les parenthèses portent une définition de ce concept, qui est en réalité une définition parodique. En utilisant les parenthèses, l'auteur laisse entendre que l'information n'est pas importante. Pourtant, à l'analyse, elle l'est plus que celle de la phrase de base. D'ailleurs, la séquence parenthétique est plus étendue que la phrase de base : elle contient deux propositions.

Il dénonce, par ailleurs, à mots couverts le cynisme de la situation de la femme excisée à travers le drame du personnage Salimata : (60) « Le champ ne retenait que les plus incomparables des belles (comme Salimata !) » [34].

L'énoncé est une comparaison laudatrice, qui présente Salimata comme une héroïne : « les plus incomparables des belles ». Mais le fait que le personnage à qui est attribué ces appréciations soit mis entre parenthèses montre que l'appréciation n'est que factice. Les parenthèses enlèvent à la comparaison sa valeur. Elle devient ironique et traduit le contraste entre l'apparence de joie après l'épreuve douloureuse de l'excision et le drame permanent que vit le personnage. En effet, victime de sévices sexuels, elle en est marquée de façon indélébile. Mais, pour la société, elle est une héroïne. La parenthèse permet de mettre en valeur le cynisme de cette société, qui passe sous silence le drame psychologique des femmes excisées présentées comme des héroïnes.

3.2. Un instrument participant de l'art de la narration

Les parenthèses participent aussi de la stratégie de narration. Elles fonctionnent comme une figure de rhétorique, qui introduit un développement accessoire dans un énoncé.

En tant qu'indice de la littérarité de la narration, leur position syntaxique dans la phrase a un impact sur le rythme de celle-ci. Ainsi, l'insertion des séquences parenthétiques ralentit l'élan mélodique des phrases :

(61) Alors comme il ne peut pas repartir à la terre parce que trop âgé (le sol du Horodougou est dur et ne se laisse tourner que par des bras solides et des reins souples), il ne lui reste qu'à attendre la poignée de riz de la providence d'Allah...[23].

(62) Comme toute cérémonie funéraire rapporte, on comprend que les griots malinké, les vieux Malinkés, ceux qui ne vendent plus parce que ruinés par les Indépendances (et Allah seul peut compter le nombre de vieux marchands ruinés par les indépendances dans la capitale) « travaillent » tous dans les obsèques et les funérailles [9].

Dans ces énoncés, les parenthèses brisent l'élan rythmique de la phrase par le fait qu'elles s'intercallent entre des constituants syntaxiques de lien étroit. Dans (61), elle rompt le lien entre la proposition subordonnée circonstancielle de cause et la proposition principale. Après la proposition subordonnée, alors qu'on s'attend à la principale, c'est plutôt une autre structure relativement autonome qui apparaît et qui amène à faire un détour syntaxique avant de revenir à la suite phrastique initiale. Ce que Boucheron (2014) appelle une « complication du linéaire ». C'est la même observation pour (62), où après le sujet, l'on fait un détour parenthétique avant de voir apparaître le verbe.

Ce phénomène a un effet stylistique productif, celui de créer le suspens, l'attente chez le lecteur, cela d'autant que les séquences parenthétiques ne sont pas toujours de simples informations accessoires. L'effet suspens est manifeste dans les propos du marabout, qui annonce à Salimata des lendemains difficiles : (63) « Salimata ! salimata ! Salimata ! Des jours aigres, des jours (qu'Allah les tempère ! qu'Allah les dévie !) marchent à ta rencontre » [68].

Ici, l'annonce de ce que seront les jours est suspendu par la séquence entre parenthèses ; laquelle ajoute à la gravité de la situation par le fait que, sans attendre le procès verbal, l'on implore déjà « Allah » (Dieu).

Enfin, c'est aussi le cas de du personnage Balla, dont le calme et l'assurance sont suggérés par le rythme traînant de la phrase, notamment par l'insertion d'une séquence parenthétique retardante : (64) « Je t'ai appelé ici pour te

proposer un accord », énonça le génie chasseur. Balla, sans empressement, sans la petite peur (n'avait-il pas lui-même tué des sacrifices pour amener te favoriser cette rencontre !) répondit calmement : « Lequel ? » [127].

Les parenthèses ont le mérite de faire durer le temps d'attente de la suite du récit du narrateur.

Conclusion

Les parenthèses, abondamment utilisées dans l'œuvre *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma, présentent diverses spécificités syntaxiques et sémantiques. Sous la forme de groupe syntaxiques verbaux et non verbaux, si elles entretiennent des liens de complémentarité avec la phrase de base qui les portent, elles peuvent avoir, par rapport à cette dernière, des liens incidents. À l'analyse, le constat est que les parenthèses ne sont pas employés par l'auteur dans une intention simplement utilitaire. Elles participent davantage de la littérarité de la narration, en tant qu'outils stylistiques suggestifs. Habilement utilisées, ces outils grammaticaux donnent au discours une tonalité satirique en tournant en dérision les faits et gestes des personnages, principalement de Fama. Les contrastes sémantiques et syntaxiques des séquences parenthétiques avec les phrases qui les portent traduisent le désenchantement, les attentes déçues du personnage principal de l'œuvre, ses airs de dignitaire traditionnel dans un monde de modernité. Fama, spolié de ses privilèges de prince à cause des indépendances, tente péniblement d'honorer son statut. Or l'ère nouvelle dans laquelle il vit ne peut plus lui permettre de s'épanouir. Le foisonnement des parenthèses offre une signification allégorique. L'existence de Fama est comme une vie entre parenthèses, cloîtrée entre un passé glorieux, achevé et un futur nouveau devant lequel il est impuissant. Le mérite de l'auteur aura été de donner de la valeur littéraire à un outil grammatical ordinaire, auquel l'on fait très peu attention dans le discours.

Bibliographie

- Abdelhak R., 2005, *Le travail de la parenthèse dans Les chants de Maldoror*. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Anis J., 2004, « Les linguistes français et la ponctuation ». *L'Information grammaticale*, n° 102, 5-10.
- Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui, Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Flammarion.
- Bonnard H., 1981, *Code du français courant*. Paris, Magnard.
- Boucheron S., 1996, *Parenthèse et tiret double. Étude linguistique de l'opération de décrochement typographique*, Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- Boucheron S., 2014, « Parenthèses et tiret double : une autre façon d'habiter les mots ». *Revue La Licorne*, n° 5, consultable sur <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/docu/ment5710.php>, consulté le 20 janvier 2016.
- Catach N., 1996, *La Ponctuation*. 2e éd., Paris, PUF.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris, Seuil.
- Doppagne A., 1998, *La bonne ponctuation. Clarté, efficacité et précision de l'écrit*. Paris – Bruxelles, Duculot.
- Drillon J., 1991, *Traité de la ponctuation française*. Paris, Gallimard.
- Dugas A., 2004, *Guide de la ponctuation*. Montréal, Éditions Logiques.
- Fournier N., 1998, *Grammaire du français classique*. Paris, Belin.
- Guillaume F., 2011, « Étude comparée du fonctionnement des parenthèses et des tirets », *Discours* [En ligne], 9 |, mis en ligne le 20 décembre 2011, consulté le 27 janvier 2016. URL : <http://discours.revues.org/8542> ; DOI : 10.4000/discours.8542.
- Kouakou L., 2015, « La parenthèse, fonctions et enjeux dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma. », *Corela* [En ligne], 13-1 |, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 27 janvier 2016. URL : <http://corela.revues.org/3855>.
- Kourouma A., 1970, *Les soleils des indépendances*. Paris, Seuil.

- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- Le Grand Robert de la langue française*, 2005, (édition électronique en CD-ROM) dirigée par Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Martinet A., 1970, *Éléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin.
- Narjoux C., 2004, « Frédéric Léal ou l'effet parenthèse ». *L'Information Grammaticale*, n° 102, 51-60. DOI : 10.3406/igram.2004.2564
www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2004_num_102_1_2564, consulté le 20 janvier 2016.
- Pétillon-Boucheron S., 2002, *Les Détours de la langue, Étude sur la parenthèse et le tiret double*. Louvain, Peeters.
- Pétillon S., 2004, « Parenthèse et tiret double : Pour une polyphonie mouvante ». *L'Information grammaticale*, n° 102, 46-50.
- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Tournier C., 1980, « Histoire des idées sur la ponctuation des débuts de l'imprimerie à nos jours ». *Langue française* n° 45, 28-40.
- Tourrette E., 2010, « De l'emploi des parenthèses au début du XVII^e siècle : l'exemple de Claude Hopil », *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, vol. 25 293-317, consulté le 28 janvier 2016.
- Tuomarla U., 2010, « La parenthèse comme point de rencontre ». *Ci-Dit*, Communications du IV^e Ci-dit; consultable sur <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=679>.
- .

SPIRITUELLE OU ETHNO-HISTORIQUE? UNE ETUDE DE LA FONCTION DE LA BIBLE DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE DE RAMUZ

BARKATAKI Siba*

Résumé:

La Bible occupe une place privilégiée au sein du monde romanesque de Ramuz. Elle est non seulement une source de thèmes, d'images et de citations mais elle permet aussi à l'écrivain de se réconcilier avec un certain passé ou histoire de l'homme. Dans la présente étude, nous allons mettre en lumière la relation singulière que Ramuz semble doit avec la Bible afin de comprendre la nature de la relation qu'un écrivain peut établir avec un texte religieux. Il s'agit aussi d'analyser le mécanisme de transformation des éléments bibliques en thèmes universaux dans le récit, ce qui permet à chaque lecteur, peu importe sa race et sa croyance religieuse, de ressentir une nostalgie de ses origines. La Bible, par sa présence dans l'œuvre de Ramuz, sort-elle du domaine de la religion pour devenir un document mythique?

Mots clés: révélation, restitution, ressemblance, mystère, ethno-historique.

Abstract:

The Bible occupies an important place in Ramuz's novelistic world. It is not only a source of themes, images and citations, but it also allows the author to reconcile with a certain human past or history. In the present study, we will shed light on the unique relationship that Ramuz establishes with the Bible in order to understand the nature of relationship that an author can establish with a religious text. This study also analyses the mechanism that transforms the biblical elements into universal themes in the text, which allows each reader, regardless of his race or religious belief to feel nostalgic about his origins. Does the Bible, due to its presence in Ramuz's work, leave the religious domain only to become a mythical document?

Key words: revelation, restitution, resemblance, mystery, ethnohistorical.

Introduction

Charles Ferdinand Ramuz est un immense écrivain qui nous laisse une œuvre énorme, « *22 romans, des pièces de théâtre, des nouvelles, un journal qui fut son laboratoire d'écriture : la totalité de ses manuscrits représente plus de 165 000 feuillets, écrits au stylo* » (Fauconnier, 2005:8). C'est l'un des rares écrivains dont les œuvres complètes ont été publiées

* Jawaharlal Nehru University, New Delhi, India. Email: sibab2010@gmail.com

par la prestigieuse collection La Pléiade, édition Gallimard¹. Né à Lausanne le 24 septembre 1878 et mort à Pully le 23 mai 1947, Charles Ferdinand Ramuz est un écrivain et poète Suisse.

Comme indique le titre de mon article, l'optique principale de cette étude est l'évaluation des motifs bibliques employés par Ramuz dans ses romans afin d'éclaircir sa prise de position esthétique vis-à-vis de la Bible. Cherche-t-il à mobiliser un savoir et un champ sémantique religieux au sein de son univers créatif qui s'interroge sur la notion de divinité ou emploie-t-il la Bible à des fins purement esthétiques et intellectuelles, comme un document capable de renseigner le lecteur sur ses origines? Nous cherchons à comprendre si les récits de miracles empruntés à la Bible, qui introduisent une dimension surnaturelle dans les récits ramuziens, suggèrent également une présence divine?

Les critiques sont divisés sur le sujet de la religiosité de l'oeuvre ramuzienne. Certains y voient un mysticisme catholique, compte tenu de deux raisons principales : l'affinité de l'écrivain pour les valeurs classiques et anticapitalistes et la présence des motifs religieux (plus précisément, catholiques – sous forme d'anecdotes de mystères et de miracles) empruntés à la Bible. D'autres y témoignent une rupture nette entre la littérature ramuzienne et la religion et vont jusqu'à parler de la « laïcisation de la Bible » (Ramuz I, 2005: xxxv) par Ramuz. La nature de la présence de la Bible se prête donc inéluctablement à une réévaluation théorique surtout parce qu'il s'agit d'un auteur aussi « méconnu »² comme Charles Ferdinand Ramuz, un homme de défis, de conflits et de paradoxes.

Dans la présente étude, nous analyserons quatre romans de Ramuz qui, par les faits qu'ils présentent, se situent dans un registre merveilleux et religieux à la fois: *La Guérison des Maladies* (1917), *Règne de l'esprit malin* (1917), *Les signes parmi nous* (1919) et *Adam et Eve* (1932). Ces romans se trouvent dans la collection la Pléiade: RAMUZ, C.-F, *Romans*,

¹ Ramuz, C.-F, *Romans*, Bibliothèque de la Pléiade, tome 1, Éditions Gallimard, Paris, 2005 et RAMUZ, C.-F, *Romans*, Bibliothèque de la Pléiade, tome 2, Éditions Gallimard, Paris, 2005.

² (Auteur non mentionné), « Impatience de Ramuz », *La lettre de la Pléiade*, Événement, Ed. Gallimard, Paris, 21 avril-mai 2005, [http://www.la-pleiade.fr/Le-catalogue/Par-auteur/\(lettre\)/R](http://www.la-pleiade.fr/Le-catalogue/Par-auteur/(lettre)/R), consulté le 20/12/2015.

Bibliothèque de la Pléiade, tome 1, Éditions Gallimard, Paris, 2005 et RAMUZ, C.-F, *Romans*, Bibliothèque de la Pléiade, tome 2, Éditions Gallimard, Paris, 2005. Alors que la Genèse forme l'«arrière-texte» d'Adam et Eve, l'intertexte apocalyptique traverse les deux romans à savoir, *Les signes parmi nous* et *Règne de l'esprit malin*. En plus, *Règne de l'esprit malin* et *La Guérison des Maladies* semblent former un diptyque où Ramuz évoque les « mystères » chrétiens.

Il va de soi que la Bible occupe une place privilégiée dans le monde romanesque de Ramuz. Doris Jakubec constate que « la Bible est le livre le plus constamment présent dans les œuvres de Ramuz ». (Ramuz, tome I, 2005: xxxiii) Le Livre est donc un outil vital de son dispositif esthétique, au point où le monde pastoral biblique constitue le canevas intégral de toute son oeuvre. De plus, la technique employée pour créer une atmosphère mystérieuse dans certains romans - où les personnages se trouvent sous l'emprise des forces mystérieuses – est semblable à celle employée dans la Bible notamment « la révélation d'un Avènement ou d'une Présence » (Praplan, 1967: 44). Il s'agit donc pour nous d'étudier les différents rôles que la Bible accomplit dans l'œuvre de Ramuz. La ressemblance créée entre les personnages ramuziens et les personnages bibliques, a-t-elle comme but unique la création d'un monde religieux, ou serait-elle le fruit d'autres réflexions de nature anthropologique ? Quelle est donc la potentialité créatrice de la Bible par rapport à l'œuvre ramuzienne ? Telles sont les questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre. C'est donc dans cette lignée, la Bible en tant qu'intertexte de la création littéraire ramuzienne, que notre étude se situera. On s'efforcera d'abord d'observer la manière dont l'intertexte biblique s'insère dans les romans et le rôle qu'elle accomplit au sein du monde romanesque: y retient-elle sa fonction divine? L'intertextualité biblique nous permettra non seulement d'analyser la manière dont la Bible contribue à construire la dimension surnaturelle dans l'oeuvre ramuzienne, mais de s'interroger également sur sa présence en tant que référence culturelle.

Nous verrons ainsi, grâce à la démarche ethno-historique adoptée par l'auteur, en quoi la Bible évoque une nostalgie des

origines chez le lecteur peu importe son ethnie ou sa religion.

1. L'élaboration esthétique de la Bible au sein des romans de Ramuz

Il suffit d'ouvrir une quelconque page de son œuvre, pour se retrouver dans un monde biblique. La présence de la Bible est le fruit d'un immense travail de recherche, de correction (ratures, adjonctions), et de remaniements de structure. Ramuz adopte plusieurs procédés pour faire entrer la Bible dans son monde fictif: à travers la description, les propos des personnages, des citations littérales de la Bible, des allusions aux images et personnages bibliques, des positions narratives différentes et le croisement du temps biblique et du temps réel. Les versets bibliques sont intégrés dans le récit selon des modalités différentes: quand il s'agit d'une citation littérale, l'écrivain la met en italique ou par l'usage typographique traditionnel des guillemets. Il tisse aussi le verset dans la texture narrative sans aucune marque distinctive: « Il n'y a pas seulement les coupables qui sont frappés, mais les innocents [..]; punis, comme il est écrit, pour des fautes qu'ils n'ont pas commises, et jusqu'à la troisième et quatrième génération » (Ramuz, tome I, 2005: 1243-1244).

Ramuz aborde la Bible dès 1913. Il se sert principalement de la Genèse et de l'Apocalypse et « ne retient des Évangiles et des Épîtres que les passages les plus populaires » (Ramuz I, 2005: xxxiv). Il y puise à la recherche des images, des métaphores et des thèmes divers. Il y a, en particulier, deux thèmes principaux qui dominent l'œuvre de Ramuz : la Faute originelle et l'avènement de la Fin du monde.

Thèmes aimés, thèmes vénérés, thèmes sacrés : et par un bonheur extraordinaire extrêmement variés et proches de nous : le vieux et le nouveau Testament : toute la terre, tous les animaux, toutes les plantes, la campagne, la ville, les intérieurs, le paysage ; l'amour, la couleur, tous les êtres, les pauvres et les riches, les humbles et les grands, toutes les catégories, toutes les choses, toutes les circonstances, tous les sentiments ; la plus grande variété et en même temps nul arbitraire. (Ramuz: 1929, 179)

Le premier thème s'élabore à travers l'image de l'homme aux prises avec la nature, séparé, en plus, d'avec les hommes. Cette image de l'homme divisé à cause de sa chute reste en arrière plan de plusieurs romans ramuzien : *La séparation des races*, *Derborence*, *Adam et Eve*, *Le Garçon Savoyard* et bien d'autres romans. Le deuxième thème qui rappelle l'Apocalypse se déroule la plupart du temps dans le récit valaisan, c'est-à-dire dans les villages montagnards : *La Grande Peur dans la montagne*, *La Guerre dans le haut pays*, *Derborence*, *Présence de la Mort*, *Farinet ou la Fausse Monnaie*. En effet, dans l'application de l'Ancien et du Nouveau Testament, Ramuz fait un choix géographique entre « la geste vaudoise et la geste valaisanne » :

Ramuz a réalisé, en effet, que la foi était sentie diversement en Valais et en Pays de Vaud : biblique ici, marquée par l'Ancien Testament [...] Les récits valaisans sont lourds de catastrophes. (Praplan, 1967: 46)

Il serait donc possible de dire que Ramuz fait cette distinction en fonction du clivage des mentalités qui s'impose, à cause du fait que le message biblique est senti et vécu de deux façons différentes dans ces régions. (Praplan, 1967: 47) L'écrivain ne faisant que suivre la progression naturelle des sentiments de ses personnages sur scène, il invente ces deux gestes qui mettent en évidence une spécificité culturelle du peuple Suisse.

C'est principalement par le biais de la description que l'écrivain tâche de rapprocher le cadre extérieur de ses romans au monde biblique. Les références incessantes aux épisodes de la Bible ainsi qu'à un moment temporel mythique qui ressemble au « commencement du monde » établissent une incroyable parenté entre les êtres bibliques et les personnages ramuziens. Dans la plupart de ses romans, il évoque une époque bien avant la machine, où les habitudes sont simples et la vie est dure. Il met sur scène une communauté de personnes - des paysans, des vigneron et des bergers - à l'image de ceux qui habitent le monde biblique : « Abel fut berger et Caïn fut cultivateur ». (Gn. 4,2, Second 21) Par ailleurs, l'atmosphère

intemporelle de la Bible y est pleinement évoquée: « Car les Temps d'aujourd'hui ressemblent, à ces premiers Temps ». (Ramuz I: 2005, 1234), « [...] ils allaient sans rien se dire et c'est seulement qu'on y est forcés, parce qu'il nous a été dit dans les commencements du temps: « Vous travaillerez... ». (Ramuz I, 2005: 230) Et ailleurs: « [...] l'eau semble sans limites, avec toute une terre qui viendrait d'en sortir comme au commencement du monde [...] » (Ramuz I, 2005: 234-235)

En effet, comme il s'agit d'un monde pastoral, le temps a une importance primordiale. Les phénomènes atmosphériques de la Bible contribuent à la dramatisation de l'intrigue. Dans les romans *Les signes parmi nous* et *Présence de la mort*, la présence de l'épisode de l'Apocalypse est explicite. Le paysage y revêt un caractère eschatologique. Le germe de l'Apocalypse est semé tout au début des récits à travers les allusions au Livre de l'Apocalypse: « Toute vie va finir. Il y aura une chaleur croissante. Elle sera insupportable à tout ce qui vit. Il y aura une chaleur croissante et rapidement tout mourra. » (Ramuz II, 2005: 3) Et ailleurs,

C'est l'explication des événements actuels à la lumière des Écritures. Car les Temps vont venir et il convient de s'y préparer. Les Signes, l'un après l'autre, sont dépeints dans le Livre; ne voyez-vous pas qu'ils éclatent aussi déjà parmi nous? Hâtez-vous de vous repentir; les Temps sont proches. (Ramuz I, 2005: 1232)

La suite n'est que le dénouement des « signes » apocalyptiques, semés dans la nature, qui sous-tendent, à tout moment, la mort et accordent au récit une atmosphère tendue et dramatique. Ramuz assombrit et rend d'autant plus angoissant la scène en multipliant les citations du Livre: « Pourtant, sous un de ces toits, les choses écrites continuent d'être lues à haute voix: « Le quatrième versa sa coupe sur le soleil et il lui fut donné de tourmenter les hommes par une chaleur excessive » ». (Ramuz I, 2005: 1270) Un peu plus loin:

Une poule fait rouler le poids qu'elle a dans le gosier :
« Le voici qui vient sur les nuées et toutes les tribus de
la terre se frapperont la poitrine en le voyant » ; il n'est
pas vu encore ; « je suis l'Alpha et l'Oméga, le
commencement et la fin. (Ramuz I, 2005: 1270-
1271)

Ainsi, les épisodes de la Faute, de la Malédiction
originelle et de l'Apocalypse constituent une base
philosophique et thématique sur laquelle se superposent
plusieurs descriptions ramuziennes. Tout en s'appuyant sur les
motifs et les épisodes de la Bible, Ramuz présente un monde
innocent régi par l'instinct où l'homme se tient dans une
intense admiration devant le miracle qui est la vie.

Cependant, la Bible ne se réduit pas au statut d'un simple
outil pour l'écrivain; une source de thèmes, d'allusions et de
citations. Elle est également présente sur scène, dans certains
romans au premier plan, une source d'explication autour de
laquelle tournent les personnages pour chercher soit le répit
dans l'inquiétude ou une explication pour démontrer la justesse
de leur vision du monde. Prenons l'exemple de Goudrou
d'*Adam et Eve*, qui ne voit que le pire et dont la vision
pessimiste influe même sur sa lecture de la Bible.

Eh bien, c'est quand même une explication ou quoi ?
C'est ce que je lui ai dit. Je lui disais : « Et le travail ?
les mauvaises herbes ? les maladies ? » Je lui disais :
« Et la mort, Bolomey ? » Eh bien, tout ça c'est dans le
Livre. »

Il a lu encore :

La terre sera maudite, tu en mangeras les fruits en
travaillant tous les jours de ta vie...

Je lui ai dit : « Tu es maudit, Bolomey » ; je lui ai dit :
« Écoute seulement. »

Il lit de nouveau :

La terre produira des épines, tu mangeras ton pain à la
sueur de ton visage.

Il a dit :

« C'est quand même une explication. » (Ramuz II,
2005: 930)

Pour Goudrou, le malheur de l'homme sur terre n'est qu'une punition suite à la chute d'Adam et Eve. La Bible devient un point de référence direct pour les personnages, majoritairement croyants. Nous les voyons assez souvent prier au « christ pendu au mur », (Ramuz I, 2005: 1096) aller à la messe ou lire la Bible chez eux. Au moment d'inquiétude, quand ils sont mis à l'épreuve, ils tournent, la plupart du temps, vers la religion qui est pour eux le seul appui.

Au niveau de l'écrivain, c'est-à-dire de la création littéraire, la Bible s'offre comme une référence intertextuelle indispensable. La nature pastorale, l'allure atemporelle du cadre physique, les thématiques de la condition humaine, les personnages universaux ainsi que d'innombrables citations et allusions y sont empruntés. Tout en s'appuyant sur les données bibliques, Ramuz crée un monde qui restitue l'atmosphère du temps biblique, faisant vivre au lecteur une sensation physique et émotionnelle pareille à celle que l'on ressent en lisant la Bible.

Au niveau des personnages, leur réalité dénotative et leur imagination connotative correspondent en tous points à la réalité biblique. Toutefois, cet univers ramuzien fait preuve d'un écart fondamental. Il y manque un *au-delà* capable d'apporter une justice divine ou même l'espoir d'une réconciliation avec la condition humaine. Chez Ramuz, il s'agit de se mettre en paix avec soi-même, ce qui seul peut redonner envie de vivre.

En effet, Ramuz parvient à exploiter les éléments constitutifs de la Bible pour construire un monde à l'image de la Bible, sans pourtant nommer un Dieu et sans proférer le message de la Bible. Il ne prononce aucun mot définitif sur la révélation ni sur l'avènement du Seigneur. Tout en évoquant les ingrédients principaux de la thématique chrétienne, Ramuz évite soigneusement de nommer les êtres divins dont il s'inspire. Prenons le cas de Marie Grin de *La Guérison des Maladies* ou bien de la petite Marie Lude de *Règne de l'esprit malin*. Les deux filles n'ont rien d'exceptionnel, sauf leur prénom, leur genre féminin et leur innocence. Elles sont pourtant élevées au statut de sainte. Une telle consécration va à l'encontre de la doctrine chrétienne, où la sainteté est un miracle que l'on obtient uniquement de Dieu. Cette prise de

position est bien évidente dans le reproche que Claudel fait à Ramuz à propos du personnage de Marie dans *La Guérison des Maladies*, paru en décembre 1917 à Lausanne. Il déclare :

Comment se fait-il qu'on n'y trouve pas une seule phrase qui parle de Dieu, car ce n'est tout de même pas votre Marie qui fait les miracles dont vous parlez, mais Dieu seul qui se sert d'elle. Elle est aussi trop tranquille et ses miracles se font trop facilement : les saints les achètent par beaucoup de luttés et de peines.³

Nous pouvons comprendre la remarque de Claudel (sur l'absence de la grâce de Dieu dans *La Guérison des Maladies*) à la lumière de la pièce de Claudel intitulée *La Jeune Fille Violaine*⁴ publiée en 1892. En effet, dans cette pièce, la jeune fille Violaine guérit mystérieusement un lépreux, et, comme Marie de *La Guérison des Maladies*, elle contracte également la lèpre. Or, contrairement à Marie (de Ramuz) qui acquiert le statut de sainte uniquement grâce à la foi des villageois en sa puissance, la protagoniste de Claudel obtient la sainteté de la puissance divine. Tandis que pour Claudel ce miracle est de nature divine et le concept du mysticisme est « la possession d'une âme par le surnaturel ». (Claudel, 1948: 75), chez Ramuz, la dimension divine se voit complètement annulée, « ni le Christ, ni ses épigones ne sont expressément nommés » (Cherpillod, 1958: 47) dans son œuvre.

L'omission de la dimension métaphysique et la valorisation de l'action humaine se fait remarquer quand l'auteur choisit quelques personnages pour scruter les signes annonçant les événements contingents de la vie humaine. À l'instar des récits bibliques - où un peuple choisi par l'Éternel scrute les signes laissés par Dieu - Ramuz retient dans ses récits quelques personnages sensibles aux signes. La capacité de garder les yeux attentifs aux « signes » est accentuée chez eux : « *Il y en a qui sont portés par l'Esprit à la compréhension des Prophéties, d'autres moins, d'autres*

³ Lettre de Paul Claudel à C.-F. Ramuz, Correspondance, *La Nouvelle Revue Française*, Gallimard, Paris, 1918. P. 104

⁴ CLAUDEL, Paul, *La Jeune Fille Violaine*, Éditions Excelsior, Paris, 1962. Ce livre a été remanié et réédité sous le titre *L'Annonce faite à Marie* ; CLAUDEL, Paul, *L'Annonce faite à Marie*, Édition de Michel Autrand, Paris, 1948.

nullement [...] ». (Ramuz I, 2005: 1232) Ces personnages cherchent des signes différents en fonction de l'intrigue dans laquelle ils se trouvent. Certains tâchent de voir, comme Bolomey d'*Adam et Eve*, une ressemblance entre le monde où ils vivent et le monde qui se trouve dans la Bible : « *C'est un pays d'ici, c'est un pays qui est tous les pays, avec trois rivières, comme il est écrit* » (Ramuz II, 2005: 870). Bolomey fait référence à la Genèse où il est écrit que le Jardin d'Eden était arrosé par trois fleuves : Pison, Guihon et Hiddekel. (Gn. II, 11 et 13-14. Second 21) D'autres s'efforcent de voir dans le monde les signes de l'Apocalypse, tels Josias-Emmanuelle de *La Guerre dans le Haut-Pays* et Caille le colporteur biblique dans *Les signes parmi nous*: « *Le Livre ne s'occupe pas des personnages. Tout au plus, y est-il fait allusion à Sept Rois, et le dernier n'est point venu encore ; quand il sera venu, dit le Livre, il ne durera qu'un peu de temps* ». (Ramuz I, 2005: 1240)

Certes, l'attention portée aux *signes* rapproche la technique de Ramuz au procédé esthétique adopté dans la Bible - « tout dans la Bible a été annoncé et est venu par des signes » - mais l'absence d'une puissance divine qui y choisit le peuple élu montre une décision esthétique de l'écrivain qui cherche à valoriser la dimension humaine aux dépens de la dimension métaphysique.

A noter également que l'incorporation des éléments bibliques dans le récit ramuzien effectue un transfert de valeur. D'un côté, le monde fictif se trouve rehaussé en signification grâce à cette acquisition. Désormais, il échappe à toute logique de temporalité et d'espace. La présence explicite des êtres miraculeux, tirés de la Bible « *élargit la notion de réalité à l'imaginaire, aux fantasmes, aux espérances secrètes de ses personnages* ». (Ramuz I, 2005: 1639) De l'autre, les éléments bibliques perdent leur valeur et leur fonction divine pour acquérir une valeur esthétique réaliste dès qu'ils se trouvent dans le monde ramuzien.

Dans cette optique, on pourrait analyser la nature de ressemblance que Ramuz tâche d'apporter avec le monde de la Bible. Comment arrive-t-il à créer une continuité avec ce monde lointain sans pour autant arriver à une identification complète?

2. La restitution littéraire des éléments bibliques chez Ramuz.

L'avènement du monde biblique au sein d'une œuvre littéraire introduit la thématique, à la fois universelle et mystérieuse, de la condition humaine. Par conséquent, les frontières du réalisme de Ramuz accueillent un élément qui existe au-delà de la réalité visible, à savoir, l'inattendu. D'après Ramuz, cet inattendu fait partie de la réalité humaine:

[...] Vous cuisez un rôti, vous vous y prenez comme vous l'avez toujours fait, et voilà que le jus n'est pas le même que les précédentes cuissons. Le boucher, le cuisinier, auront peut-être des explications toutes prêtes. Elles n'expliquent rien. Il y a de l'inattendu dans toute chose. (Ramuz I, 2005: xxxv)

L'inattendu ou le mystique se trouve représenté dans son monde esthétique par le biais de la dimension surnaturelle.

La plupart des personnages de Ramuz comportent des ressemblances implicites avec les personnages bibliques. Or, l'écrivain ne va pas jusqu'à établir une identification complète avec ces êtres. Il s'arrête au niveau d'allusions. La caractérisation du personnage de Branchu dans *Le Règne de l'esprit malin* est un exemple idéal du déplacement et de la restitution littéraire d'un personnage biblique. Dans le récit, Ramuz crée une situation ambiguë en ce qui concerne l'identité de ce personnage. Il «*laisse planer le doute sur sa vraie nature, humaine, divine ou diabolique* ». (Ramuz I, 2005: 1639) « Branchu se mettait à rire : « Ni Jésus ni le Démon, entre deux, hélas ! Entre deux... » (Ramuz I, 2005: 1040)

Les événements malheureux dans le roman ne laissent personne douter sur la nature diabolique de Branchu. La mort des bêtes, les maladies de la peau chez les hommes qui font allusion aux « dix plaies d'Égypte » (Ramuz I, 2005: 1639) dans la Bible s'emparent du village depuis l'arrivée de Branchu. Pourtant, le narrateur ne déclare point que ce dernier est le diable incarné. Par contre, il se met à l'appeler l'Homme avec majuscule, en référence au Christ : « *Un grand silence, et la place était vide, et au milieu se tenait l'Homme* » (Ramuz I,

2005: 1076). En outre, afin de renforcer davantage le mystère de la confusion, le narrateur associe ce dernier avec plusieurs éléments de l'arrestation, la dérision et la crucifixion du Christ :

Il n'avait nullement semblé, d'ailleurs, avoir pensé à s'enfuir, ni à se défendre : il ne s'était même point débattu ; couché maintenant sur le dos, les bras noués à la ceinture, il regardait autour de lui en souriant. [...] Joseph sortit de chez lui, il tenait à la main une branche d'épines ; il frappa l'homme en pleine face et si fort que le sang coula. [...] L'homme leva son couteau, coupa les cordes du bras gauche, coupa celles du bras droit ; la tête de Branchu pendait, voilà que le marteau se levait pour enfoncer les clous... » (Ramuz I, 2005: 1073-1076)

Un personnage diabolique revêtu d'une apparence divine – divine selon l'imagerie biblique - confond le lecteur. La portée divine du Christ est déplacée. Cette association mal placée montre que l'intention n'est pas d'établir une identification exacte avec un personnage ou un événement sacré de la Bible. Son oeuvre n'est pas un prolongement du message biblique. Au contraire, Ramuz refuse de façon nette de catégoriser le personnage comme Bien ou Mal (une distinction nettement établie dans la Bible). Il introduit un élément de mystère autour des personnages, ce qui permet de suspendre tout jugement.

Le contenu surnaturel s'explode au premier plan dans les cas de Marie Grin de *La Guérison des Maladies* et de la petite Marie Lude de *Règne de l'esprit malin*. L'amour inconditionnel qu'elles portent pour les démunis et les rejetés de la société leur accorde un statut privilégié dans le récit. Marie Grin est silencieuse et humble. Elle va naturellement vers les plus misérables et méprisés, comme envers Grin, son père, un ivrogne.

Quand Marie entra, il avait les yeux fermés. [...] Elle regardait, et maintenant il lui était dit : « Voilà comment sont les mauvais maris et les mauvais pères ; ceux qui font le malheur de leur famille [...] » ; c'est cela

qui lui était dit et elle ne pouvait pas comprendre pourquoi elle ne s'en allait pas ; puis, tout à coup, elle a compris ; la même force qui l'empêchait de s'en aller la fit se pencher en avant. (Ramuz I, 2005: 1124)

Il en va de même pour Marie Lude qui descend vers le village, où règne l'effrayant Diable, par l'amour qu'elle porte à son père, lui, un voleur qui se repent et se cache par honte. Cet amour, marqué par le sacrifice (surtout dans le cas de Marie Grin), n'est pas possessif car il va au-delà de l'amour charnel. Toute la communauté en profite. Il fait rappel au lecteur chrétien du sacrifice des saints dans la Bible. Dans le cas de Marie Grin, il est impossible d'ignorer le mystère biblique de la réversibilité où Marie souffre pour autrui en prenant leurs maladies sur elle : « [...] *ce fut le tour de celle qui avait une difficulté de langue. [...] C'était maintenant Marie qui avait de la peine à parler* ». (Ramuz I, 2005: 1181)

Dans *L'Amour du monde*, Ramuz met sur scène un illuminé ou peut-être un prétendant : « *il croit qu'il est Jésus Christ* » (Ramuz II, 2005: 321). L'imagerie construite autour de ce personnage : « *Il avait une robe blanche. Il avait cette même barbe noire, les mêmes beaux yeux, les mêmes longs cheveux bouclés* », (Ramuz II, 2005: 323) suivi des citations littérales de la Bible : « Et, lui aussi, il a été changé pour elle, étant maintenant pieds nus dans une robe blanche ; car est-ce qu'il n'est pas écrit : *Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez point, car le Royaume du Ciel est à eux et à ceux qui leur ressemblent* » (Ramuz II, 2005: 339). En faisant une explosion d'images bibliques dans le récit, Ramuz cherche à construire un personnage à l'image de Jésus. Toutefois, le silence du narrateur sur la vraie identité de cet étrange prétendu prophète laisse planer une seule question dans l'imagination : « apporterait-il un message ou serait-il lui-même la bonne nouvelle ? » (Ramuz I, 2005: 1562) D'ailleurs, la figure de l'Homme en majuscule, en référence au Christ (comme dans *Le Règne de l'esprit malin*) est une apparition insolite, entourée de tout un bagage cognitif biblique. Il établit par ailleurs, à travers ce personnage un merveilleux accord avec l'un des thèmes traités dans le roman à savoir, l'avènement de « l'ailleurs dans l'ici ». (Ramuz I, 2005: 1562)

Une coexistence analogue du temps biblique et du temps réel se trouve dans le roman *Les signes parmi nous*. Ce roman, écrit pendant la Première Guerre, a comme une toile de fond invisible la tension et la crainte provoquée par la guerre. Cette atmosphère craintive de mécontentement est vivifiée dans le récit par l'introduction de l'épisode de l'Apocalypse. Dans son *Journal*, les 30 et 31 juillet 1918, Ramuz annonce son projet : « Apocalypse démontré » : « faire sentir cette correspondance entre cette réalité et les prédictions de l'Apocalypse [...] ». (Ramuz, 2005b: 377)

Le roman commence avec l'image de Caille, un colporteur biblique qui arrive dans un village situé au bord du lac Léman, pour vendre « la Parole » - un message prophétique annonçant la fin des temps, selon l'Apocalypse de Jean :

Et donc Caille avait tiré de sa sacoche la Parole, et il présentait la Parole ; [...] C'est l'explication des événements actuels à la lumière des Écritures. Car les Temps vont venir et il convient de s'y préparer. (Ramuz I, 2005: 1232)

A travers la focalisation interne, le narrateur rend explicite les pensées de Caille, qui elles, sont porteuses de l'imminence de l'apocalypse. L'avènement de ce personnage fait disperser un mauvais augure dans le village. Désormais, le sentiment d'un danger imminent s'impose : « Elle lui demanda alors *'quand ce serait'*, il dit *qu'on ne savait pas. Peut-être aujourd'hui, peut-être demain ; personne ne connaît le jour, ni l'heure, mais tenons-nous prêts, car les Temps sont proches* » (Ramuz I, 2005: 1233). Ces mots de Caille font l'écho à un passage de l'Apocalypse : « Heureux celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de la prophétie et gardent ce qui s'y trouve écrit, car le moment est proche ! » (Apoc. 1, 3, Second 21).

Le rapprochement entre la réalité angoissante de la guerre et l'épisode de l'Apocalypse est effectué d'une manière méticuleuse par l'écrivain. Il met sur scène la chaleur caniculaire jusqu'à l'orage, le bouleversement social et le soulèvement du peuple. Ces aspects de l'intrigue sont accordés à une dimension cosmique et mythique à l'aide des versets, des images et même des moments célèbres de l'Apocalypse

savamment noués dans le récit. Nous pouvons citer l'exemple de la chute de l'étoile Absinthe, l'image de l'Étang de Feu, l'image de la Bête et son chiffre, etc. L'emploi du leitmotiv « signes » devient de plus en plus nombreux, ce qui amplifie l'angoisse et la terreur, en tissant les messages apocalyptiques dans le récit : « Mais les signes deviennent de plus en plus nombreux, et évidents. Il n'y a pas seulement les coupables qui sont frappés, mais les innocents. » (Ramuz I, 2005: 1243-1244)

L'intertexte apocalyptique travaille le récit en lui accordant un sentiment d'insécurité et de tension qui ne fait qu'évoquer implicitement l'arrière-plan invisible de la guerre et ses menaces.

Grâce à l'omniscience de la Bible dans l'œuvre de Ramuz, il n'est pas difficile de remarquer la manière discontinue dont Ramuz exploite les éléments bibliques. Il ne respecte pas la progression du Livre et laisse anonymes les personnages bibliques. En outre, ces personnages subissent un déplacement majeur de valeur. Ils perdent leurs statuts sacrés pour devenir de simples personnages fictifs. Cela témoigne donc d'une incohérence (d'après les règles de la littérature catholique) au niveau de l'application des données bibliques chez Ramuz. L'écrivain parle de cette discontinuité dans son *Journal* en le justifiant de technique esthétique :

Je vois les choses et très vivement. Mais je ne vois pas la suite des choses. Tout m'apparaît comme discontinu. Je ne perçois ni la cause, ni l'effet ; ou plutôt, instinctivement, je ne m'en préoccupe pas. Conséquence : je n'obéis qu'à l'impression ; je vois quelque chose avec intensité, je le fixe. Mais ce quelque chose n'est lié en rien à cette autre chose qui suit : c'est un morceau, j'y juxtapose un second morceau ; ce sont des tous qui ne font pas un tout. (Ramuz, 2005a: 925)

En l'occurrence, le résultat de cette juxtaposition (illogique, presque un sacrilège selon la logique biblique et discontinue selon Ramuz) est une impression de l'énigme et du mystère qui traîne dans le récit. David L. Parris présente une autre dimension de cette technique ramuzienne :

Malgré l'importance de ce que Boileau appelait le merveilleux chrétien dans son œuvre, Ramuz évite soigneusement les mots et les noms univoques qui priveraient le lecteur rationaliste de cette marge d'ambiguïté : jamais il n'est question de Lucifer ni de saints, par exemple. (Parris, 1993: 38)

En fait, la présence de la justice divine est supprimée par l'absence de Dieu. Le récit biblique est greffé dans le monde ramuzien mais on n'y trouve pas le nom de Dieu responsable des miracles. L'homme ramuzien ne cherche pas la délivrance auprès d'un Dieu. Par surcroît, dès son entrée dans le monde ramuzien, le récit biblique est vidé de son contenu sémiotique car on n'y trouve plus la parole de Dieu. Par contre, le récit est revêtu d'une fonction herméneutique. On a désormais affaire à une vie terrestre assignée à l'homme par sa naissance dans un certain milieu. Les personnages ne cherchent pas à connaître l'au-delà et se contentent de l'ordre qui règne sur la terre : « *Ils se tenaient dans le silence devant cet arrangement qui est fait depuis toujours, devant ces choses bien trop grandes et auxquelles plus rien ne change, devant ce qui ne change pas, [...] eux là devant, devant ce qui est commandé, mais eux aussi sont commandés* » (Ramuz II, 2005: 99). Cet anonymat, tout en accentuant le mystère dans les romans, transforme la Bible en une référence culturelle au service de la littérature. Un tel usage de la Bible, nous fait poser une question fondamentale par rapport à l'œuvre de Ramuz : Quelles sont les motivations principales pour l'écrivain de désacraliser et d'esthétiser le Livre ? En quoi consiste l'esthétisation des figures et des images bibliques ?

3. De l'ethno-religieux à l'ethno-historique: La nouvelle fonction de la Bible.

En réalité, pour pouvoir créer, il devient impératif pour Ramuz de réconcilier le passé et son présent. Le passé ici ne nous renvoie pas au passé de l'écrivain, il s'agit plutôt du passé historique de l'homme. Suivre une démarche historique permet à l'écrivain d'identifier l'élémentaire qui est le constituant principal de son œuvre. Par « élémentaire », on comprend une réalité première, une origine naturelle : l'image du paysan qui

travaille la terre et ne vit qu'à l'aide de ce qu'il produit, l'homme doté d'un instinct vif qui lui permet de survivre dans une nature farouche, une nature qui, à l'instar de la nature romantique, sort du fond de la scène et participe de pleine force à la vie. En effet, l'écrivain cherche à réconcilier l'idéal imaginaire et son présent:

Je me trouvais placé pour la première fois, en présence de l'élémentaire, admis aux origines, penché sur les secrets de toute naissance, et de la mienne du même coup ; de sorte que, remontant de là à mon principe conscient, il me semblait vraiment renaître, ne me reconnaissant plus moi-même. (Ramuz, 1970: 157)

Ramuz cherche un passé archaïque pour que l'élémentaire du passé soit introduit dans le présent de son univers créatif. La découverte de l'élémentaire dans la nature a pour corollaire la découverte de l'élémentaire au sein de l'homme. Cette unité entre l'homme et la nature crée la base idéale pour la construction de l'univers ramuzien : « *Retour à un sol, à une race (que ce fût matériellement ou non, en imagination ou en réalité, peu importe [...]) mais agrandissement de soi par ses alentours naturels: [...] comme s'il y avait une source cachée qu'il se fût agi de faire jaillir* ». (Ramuz, 1967: 25)

Donc, il faut d'abord que l'écrivain retrouve un passé où existe l'élémentaire qu'il cherche. Une histoire atemporelle avec un ancrage géographique ou topographique fort particulier ; tels sont les spécificités du récit ramuzien. « Ni Virgile, ni Horace, ni Xénophon, ni même Homère », (Ramuz, 1970: 157) la source d'inspiration poétique pour Ramuz est le paysage de son propre pays. Dans cette perspective, Ramuz déclare : « Car ainsi que ma première certitude a été géographique ou encore topographique ». (Ramuz, 1970: 158) Ramuz cherche donc un document historique qui présente une forte ressemblance avec ces spécificités. Il souligne ainsi « sa volonté de partir du proche et du connu » (Ramuz I, 2005: xiii) qui permet de créer une « identité d'émotion », (Ramuz I, 2005: xiii) nécessaire pour la création. Ce rapprochement historique permet la création d'une intimité entre l'écrivain et

l'objet de contemplation. Cette intimité se voit éventuellement être transmise dans la relation entre le lecteur et le livre. Il faut donc pour Ramuz chercher un repère historique qui ne l'éloigne pas de la topographie de son pays, autrement dit, une image d'un passé qui permet à l'écrivain de rétablir et renforcer la vie et la culture paysanne.

Il cherche alors une base historique qui lui soit connue et dont les traces anciennes se manifestent toujours dans la vie contemporaine. La recherche d'une telle base historique ayant un effet palimpseste⁵ pose un vrai défi à l'écrivain car « le monde du passé n'avait rien à faire avec le nôtre » (Ramuz, 1970: 86). L'écrivain continue pourtant sa recherche qui le mène vers la source, c'est-à-dire vers son enfance. Ce passé de l'écrivain se présente dans son présent grâce à sa mémoire. La vie dans l'école joue un rôle décisif dans les choix esthétiques de l'écrivain.

Il observe une incohérence entre le passé étudié dans les livres d'histoire et son présent. Ramuz, bien évidemment, met à l'Index la façon incomplète et insuffisante dont l'histoire est enseignée dans les écoles : « c'est fait de dates, c'est une simple nomenclature de batailles, de guerres, de traités ». (Ramuz, 1970: 86) Cette histoire enseignée ne coïncide pas aux sensibilités de l'homme car ce dernier n'arrive pas à se représenter les événements historiques. La continuité naturelle entre le passé et le présent se trouve brisée d'après Ramuz dans les livres d'histoires. Cette rupture rend difficile la reconstruction d'un passé et son prolongement dans le présent. Une telle reconstruction est primordiale pour la création chez Ramuz, vu que la continuité des événements est indispensable pour son imagination. On voit émerger, chez Ramuz, de toute cette incohérence, l'idée d'une nouvelle conception du terme « histoire ». Celle qui accorde à l'imagination créatrice une place irremplaçable.

Ramuz aborde ainsi une étude épistémologique du terme « histoire » afin d'y trouver de quoi intégrer dans sa quête artistique. Une telle méditation nous donne une histoire de l'humanité et nous permet de définir sa fonction, ses objectifs

⁵ Par extension, on parle parfois de palimpseste pour un objet qui se construit par destruction et reconstruction successive, tout en gardant l'historique des traces anciennes, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Palimpseste>, consulté le 15/12/2015.

et ses fondements. L'histoire, pour Ramuz, ne devrait être que la reconstruction méticuleuse de « l'existence quotidienne » de l'homme. Une telle reconstruction est possible quand :

[..] l'homme ne se met vraiment à vivre que quand on peut le suivre pas à pas dans notre existence quotidienne, parce que c'est sur quoi est bâtie l'histoire, qui est la vie collective, qui n'est donc que l'expression d'une multitude de vies particulières, faites de besoins, de désirs, nos appétits, nos passions. Privée de cette base, l'histoire n'est plus qu'une abstraction [...]
(Ramuz, 1970: 85)

Pour qu'elle soit bien saisie par la génération présente, l'histoire, d'après Ramuz, doit faire preuve d'une continuité qui correspond à la continuité de la vie. Cette continuité est établie quand l'histoire parvient à capter le rythme ordinaire de la vie de l'homme moyen. Le passé doit informer son présent. Il informe même son monde imaginaire.

Commence alors pour Ramuz la recherche d'un document qui retrace le passé de sa race sans la moindre omission. Une telle recherche met en place une différence fondamentale : la conception de l'histoire pour un artiste est essentiellement différente de l'idée de l'histoire pour un historien. L'objectif de l'histoire est-il de faire une énumération du réel objectivable ou s'agit-il de nous fournir une peinture de la vraie condition humaine ? Évidemment pour Ramuz, c'est en accomplissant le deuxième objectif que l'histoire devient digne de son nom.

Par ailleurs, l'histoire pour Ramuz sort du domaine de l'individu et englobe toute une collectivité. Elle doit donc parler de et à une collectivité. La notion de la ressemblance se trouve ainsi prolongée en ce qu'il ne s'agit pas uniquement de faire ressembler le passé et le présent mais aussi d'établir une parenté entre les hommes. L'histoire apporte en fin de compte une réconciliation entre l'homme et le monde.

Enfin, pour Ramuz, l'artiste, cette réconciliation se concrétise quand l'histoire arrive à créer une « relation poétique » (Ramuz, 1970: 93) entre lui et le monde. L'artiste doit être capable de « vivre intérieurement » (Ramuz, 1970: 84) une histoire pour pouvoir en retirer des images de la vie

quotidienne. L'expression « vivre intérieurement » comporte à son tour plusieurs significations. Tout d'abord, en vertu de sa ressemblance avec le monde de l'artiste, l'histoire doit se rendre ouverte à la transposition. Autrement dit, l'écrivain doit pouvoir l'intérioriser comme un matériel pour son imagination. Il s'agit de créer au sein de l'histoire un espace pour l'artiste, afin qu'il la transpose avant de la restituer à travers son écriture. Comme nous avons vu dans le roman *Adam et Ève*, la transposition peut même souffler une autre vie dans les personnages. Adam et Ève de la Bible commencent à vivre une nouvelle vie dans le roman. Ils commencent une vie qui n'a aucun rapport avec l'histoire dans la Genèse et pourtant on y voit une continuité. Cette transposition semble être la réponse de Ramuz à sa propre question esthétique :

Il y a que les choses vous viennent du dehors au dedans ; comment faire pour qu'elles ne vous trahissent pas quand l'expression leur fait prendre le chemin inverse ? Comment faire pour qu'elles restent conformes à ce qu'elles étaient devenues à travers vous dans leur cheminement intérieur ? (Ramuz, 1970: 94)

Nous n'aurions pas tort si nous disions que la contemplation intérieure de l'artiste apporte un changement paradigmatique dans la façon dont l'efficacité de l'histoire est objectivement jugée. Ce qui intéresse l'artiste, contrairement à l'historien, c'est l'image plus que l'information. De ce fait, est efficace l'histoire qui fournit aux lecteurs un certain nombre d'images. Ces images évoquées de façon cohérente sont le matériel que cherche l'écrivain pour créer sa propre histoire : « Les images sont des idées, les idées sont des images, idées et images se succèdent en désordre ». (Ramuz, 1970: 196) Ainsi dans le cas de Ramuz le seul document qui fournit à son imagination des images au point où il a pu revivre intérieurement ses histoires, est la Bible : « Toutes ces histoires de la Bible, je les ai vécues ». (Ramuz, 1970: 79)

C'est seul dans la Bible que Ramuz a pu voir une continuité entre le monde qui l'entoure et le monde biblique. C'est la culture paysanne présente dans les deux mondes qui les fait rapprocher.

[..] Ils sortaient du fond des âges et en même temps étaient dans le mien, tous pareils aux paysans de chez nous, étant cultivateurs comme eux et vignerons comme eux, ayant comme eux des bœufs et des moutons. Il y avait encore des glaneurs dans les champs qui n'étaient pas fauchés à la machine : il y avait les années de bénédiction où la tige du froment trop frêle cassait sous le poids des épis. [...] Il y avait un merveilleux accord entre cette enfance du monde et notre enfance à nous, ou du moins mon enfance à moi. (Ramuz, 1970: 78-79)

La vision de l'artiste, qui accorde la primauté à l'image, choisit la Bible. Il effectue ce choix en fonction de deux critères. Premièrement, pour avoir recours à un passé qui est, d'après Ramuz, celui de son peuple. Deuxièmement, pour combler le manque d'unité historique qui lui permettra d'authentifier le monde pastoral qu'il crée dans son œuvre.

Par ailleurs, Ramuz évoque l'effet nostalgique que la Bible a sur le peuple vaudois. Il détourne notre attention vers un phénomène beaucoup plus universel : « traditionnellement on a lu la Bible comme une unité et qu'elle a influencé l'imagination de l'Occident comme une unité ». (Frye, 1984: 25) La Bible occupe donc en grande partie l'imaginaire collectif, et par là, fait partie du patrimoine culturel de l'Occident. De ce fait, nous pouvons constater que dans l'œuvre de Ramuz la Bible se transforme en « fait culturel », c'est-à-dire une œuvre essentielle à la formation de l'esprit et de l'imagination.

Conclusion

La présence de la Bible rend éternelle et universelle l'œuvre de Ramuz d'après la logique ramuzienne : « Il n'y a d'éternellement neuf que l'éternellement vieux ». (Ramuz, 2005a: 440) L'emploi de la Bible dans son œuvre est également l'indicateur de l'effort de Ramuz d'élargir la sphère du réel. L'admirable continuité que l'écrivain parvient à établir entre ces deux mondes fait preuve d'une quête incessante chez l'artiste d'inclure au sein de la réalité physique de ses romans une réalité psychique et culturelle aussi vivante et aussi vraie

que la réalité visible. Nous pouvons donc voir à travers l'emploi de la Bible la synthèse de deux éléments complémentaires, à savoir le réel palpable et l'inattendu qui est partie intégrante de la condition humaine.

Par le biais de la Bible, Ramuz parvient à évoquer et universaliser les thèmes métaphysiques tels que la vie, la souffrance, l'amour et la mort. En effet, ses romans réalistes évoquent les mystères de la vie. La Bible est donc pour lui la source vivante de son art, à tel point qu'il la considère comme une réalité vécue : « *Les personnages sortaient du fond des âges et en même temps étaient dans le mien [...]* » (Ramuz, 1970: 164). L'auteur voit une ressemblance entre le paysan dans la Bible et le paysan vaudois. Il perçoit et souligne que la Bible est la véritable antiquité de la terre vaudoise et qu'elle nourrit les sentiments et les mœurs de son pays.

La Bible n'est-elle pas (..) notre vraie antiquité ? [...] Noé, Abraham, Joseph, la femme de Putiphar ne sont-ils pas chez nous, depuis l'école du dimanche, des personnages populaires ? Ils seraient aussitôt familiers à la foule. En outre, notre vie très agricole et pastorale ne rappelle-t-elle pas celle des premiers patriarches qui allaient dans la vie environnés de leurs troupeaux ? Le paysage conviendrait à la scène, la scène conviendrait à nos mœurs.⁶

Le paysage biblique est présent devant les yeux de l'auteur. Ce sont les images qu'on peut « voir, toucher et sentir » (Ramuz, 1970: 144) et qui, à force d'être contemplées sont intériorisées dans l'être de l'artiste sans qu'il en prenne conscience. Il constate que pour un artiste contemplatif, « le monde extérieure et le monde intérieure se confondent ». (Ramuz, 1970:148) L'artiste emprunte au monde réel des motifs réels pour les transfigurer. Ainsi, Ramuz inscrit son œuvre dans une perspective transfiguratrice. Cette perspective transfiguratrice permet à l'artiste de bien démarquer la ligne de différence entre son monde d'artiste et celui de la religion.

En effet, l'établissement de la Bible comme repère de l'origine du peuple au sein de son monde romanesque, ne

⁶ RAMUZ, *Réflexions, La Voile Latine*, No.2, Genève, printemps 1906.

s'accomplit pas sans que le Livre ne subisse des changements paradigmatiques sous la plume de l'écrivain : le déplacement, l'altération et la création du sens d'après le principe organisateur de l'espace textuel. (Riffaterre, 1982: 91)

Certes, les histoires de la Bible font parties intégrantes de la réalité imaginaire et spirituelle de l'homme occidental, mais au sein de l'œuvre ramuzienne elles se désacralisent. La Bible se transforme ainsi en document ethno-historique. Afin que ce document se qualifie de vraie base historique, l'écrivain propose des conditions qu'il doit satisfaire: l'unité, la nostalgie, la collectivité et l'image pour la restitution littéraire. Ce document ethno-historique doit avant tout rétablir l'unité entre le passé et le présent, en y révélant la continuité: raconter la vie de l'homme, ses habitudes, ses rêves, ses regrets, ses aspirations, sans s'occuper uniquement des moments importants de transition. Une continuité bien établie évoque une nostalgie chez le lecteur, car il commence non seulement à « vivre intérieurement » l'histoire, mais aussi à voir une ressemblance entre son présent et le passé. Cette ressemblance relève de l'idée ramuzienne de l'éternité des éléments clefs de l'existence humaine : « *Tout change, c'est-à-dire que les combinaisons varient à l'infini ; et en même temps rien ne change, parce que les éléments dont elles se composent restent les mêmes* ». (Ramuz, 1970: 84) Grâce à sa présence dans l'œuvre de Ramuz, les lecteurs font une nouvelle lecture de la Bible. Il s'agit désormais d'une interprétation littéraire. Cette interprétation permet au Livre d'incarner une nouvelle forme vivante. Ceci montre la potentialité mythique de la Bible. Elle se conjugue avec le récit littéraire pour créer de nouveaux mythes.

Références bibliographiques

- Cherpillod G., 1958, *Ramuz ou l'alchimiste*. Yverdon, Essai.
C Claudel P., 1948, *L'Annonce faite à Marie*. Paris, Éditions de Michel Autrand.
Fauconnier B., 2005, « Du côté de chez Ramuz », *Le magazine littéraire*. Paris, 8-12.
Froidevaux G., 1982, *L'art et la vie : Esthétique de C.F Ramuz entre le symbolisme et les avant-gardes*. Lausanne, L'âge d'homme.

- Frye N., 1984, *Le Grand Code. La Bible et la Littérature*. Paris, Le Seuil.
- Parris D L., 1993, « Des signes aux choses », *La Revue des lettres modernes* : C.-F Ramuz, 5, Mythologies ramuziennes. Paris, Lettres modernes, Paris, 35-47.
- Praplan A., 1967, « Ramuz et la Bible », *Europe, Revue Mensuelle*, 45e année, No 459-460, 40-52.
- Ramuz, C.-F., 2005, *Romans tome I*. Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Éditions Gallimard.
- Ramuz, C.-F., 2005, *Romans tome II*. Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Éditions Gallimard.
- Ramuz, C.-F., 2005a, *Journal, 1895-1903, Œuvres Complètes I*. Genève, Editions Slatkine,
- Ramuz, C.-F., 2005b, *Journal, 1904-1920, Œuvres Complètes II*. Genève, Editions Slatkine,
- Ramuz, C.-F., 1929, *Remarques*. Lausanne, Mermod.
- Ramuz, C.-F., 1967, *Raison d'Être, Œuvres complètes 7*. Lausanne, Éditions Rencontre.
- Ramuz, C.-F., 1970, *Découverte Du Monde*. Lausanne, Plaisir de Lire.
- Riffaterre M., 1982, « L'illusion référentielle », dans Barthes R., Riffaterre M., Watt I., et al, 1982, *Littérature et réalité*. Paris, Editions de Seuil, 91-118.

**LA CONDITION HUMAINE CHEZ MICHEL BUTOR:
EFFETS PARADOXAUX DANS *L'EMPLOI DU TEMPS*
ET *LA MODIFICATION***

ABDULMALIK Ismail*

Résumé

Dans cet article, qui se base sur l'approche postmoderniste, nous examinerons l'état d'âme et la condition physique des deux personnages principaux de Michel Butor devant la montée des faits technologiques et suivant l'écoulement du temps dans **L'Emploi du temps** et dans **La Modification** ; les deux romans importants de cet écrivain prolifique français du 20^e siècle. Nous analyserons en même temps les effets paradoxaux de ces conditions. Selon Butor, l'homme contemporain incarne l'état d'âme divers : il vive souvent dans la solitude et confusion. Il est aussi en conflit perpétuel avec l'œuvre de sa main issue du développement technologique qui a caractérisé ces derniers siècles. Paradoxalement, l'homme actuel est fasciné par l'attraction de la ville à l'extérieur. Une fois dedans, il serait conditionné par cette même ville.

Mots-clés: Condition humaine, physique, postmodernisme, technologie, contemporain

Abstract

In this article, which is based on postmodernist theory, we will examine the state of mind and the physical condition of Michel Butor's two main characters in connection to the technological advancement and following the course of time in **L'Emploi du temps** and **La Modification**; the two important novels of this French prolific writer of 20th century. We will equally analyze the paradoxical consequences of these conditions. According to Butor, the contemporary man incarnates different state of mind; he is often found to be lonely and confused. He is also in a perpetual conflict with his own product as a result of technological advancement which characterized these last centuries. Paradoxically, man of nowadays is fascinated by the attraction of the city from outside. Once inside, he would be conditioned by this same city.

Key Words: Human condition, physical, postmodernism, technology, contemporary

Introduction

La condition humaine comme sujet devient très répandu dans les œuvres de la plupart des écrivains français du 20^e siècle. La littérature française de ce siècle a été profondément

* Département de français, Université d'Ilorin,
E-mail : abdulmalikismail274@yahoo.com

marquée par les crises historiques, politiques, morales et artistiques. Elle subit donc les profonds bouleversements qui secouent le siècle¹. Le courant littéraire qui a caractérisé ce siècle est le dadaïsme² et le surréalisme³, qui est surtout un renouveau de la poésie, mais aussi l'existentialisme⁴, qui représente également une nouvelle philosophie. En France, le Nouveau Roman⁵ émerge et ne concerne que peu d'écrivains d'abord. Michel Butor, dont les deux œuvres, *L'Emploi du temps* et *La Modification*, font l'objet de cette présente analyse, fait partie du groupe. Après ce mouvement, plus aucun mouvement au sens strict ne réussit à manifester. En tout cas, partout en Europe et en France, la modernité a atteint son apogée pendant ce siècle.

Cette modernité crée un nouvel environnement pour les écrivains du siècle. Les nouvelles technologies de diffusion que sont tout d'abord la radio, puis la télévision, et enfin l'informatique, se développent parallèlement à l'industrie de la presse et de l'édition⁶. On entre dans l'ère de la culture et de l'éducation de masse. En même temps, on remarque le commencement de la fragmentation en idéologie et l'internationalisation des conflits.

En plus, la monte des faits technologiques au 20^e siècle et d'autre facteur naturel comme la fuite du temps provoquent les diverses formes de condition humaine. Sous l'influence de ces phénomènes, l'homme incarne et manifeste des différentes habitudes devant la vie. Ainsi, la plupart des écrivains du 20^e siècle présentent dans leurs œuvres les personnages qui personnifient la condition humaine diverse. Et alors, qu'est-ce que la condition humaine ?

¹ Les deux guerres mondiales (1^{er} et 2^{ème}) ont eu lieu pendant le 20^e siècle.

² Le mouvement Dada était antiburgeois, antinationaliste et provocateur. Il finit par se ruiner à cause de trop de négativité.

³ Le surréalisme, né des ruines du mouvement dada, repose sur la croyance à la réalité supérieure de certaines formes d'associations négligées jusqu'à lui, à la toute-puissance du rêve, au jeu désintéressé de la pensée. Il tend à ruiner définitivement tous les autres mécanismes psychiques et à se substituer à eux dans la résolution des principaux problèmes de la vie. André Breton; Louis Aragon, et Paul Éluard, en sont les écrivains surréalistes.

⁴ L'existentialisme est un humanisme de Jean-Paul Sartre, Albert Camus et Simon de Beauvoir

⁵ On parlera davantage sur le Nouveau Roman dans la suite. Quelques écrivains du Nouveau Roman sont : Michel Butor ; Marguerite Duras ; Claude Ollier ; Robert Pinget ; Jean Ricardou ; Alain Robbe-Grillet ; Nathalie Sarraute ; Claude Simon.

⁶ Sabbah, Helen. (dir.); Doucey, B.; Lesotet, A. et Weil, C. 1996, *Littérature, textes et méthodes*. Paris : Hatier, p. 123.

La condition humaine est une notion polémique : il s'agit de plusieurs choses pour plusieurs personnes. Cependant, dans le contexte de cette étude, nous examinerons quelques définitions pertinentes de la notion 'condition humaine'. En effet, il s'agit de l'état d'âme et de l'état physique de l'homme qui se trouve d'abord dans l'état naturel ; ce qu'il est biologiquement et puis ce qu'il devient physiquement et mentalement au cours de sa vie. Tout être humain possède des caractéristiques qui le distinguent des autres espèces de la création et des autres êtres du monde.

L'être humain est conditionné par son expérience et par son environnement naturel et culturel. Ainsi, « *l'humaniste qui emploie l'expression 'condition humaine' parle en même temps du fondement de l'humanité et de sa 'conditionnalité', c'est-à-dire de sa conventionalité* »⁷. La notion est elle-même une sorte d'oxymore philosophique dans laquelle se conjoignent l'institution naturelle de l'humanité comme disposition fondamentale et l'institution conventionnelle de l'humanité comme choix circonstancié. La condition humaine se voit dans ce contexte comme une sorte d'accident historique; l'homme est toujours conditionné par les événements socioculturels incertains de son temps et milieu.

En plus, la condition humaine implique les expériences naturelles et socioculturelles de l'homme. Ces expériences sont la naissance, la mort, la souffrance, l'inquiétude, l'angoisse, l'amour, la vieillesse, le mariage entre autres. De surcroît, ces expériences définissent et influencent sa vie. L'expérience de l'homme l'amène aussi à réfléchir sur sa condition d'existence. Cette réflexion varie selon les individus. Mais, quel qu'en soit le cas, tout le monde fait face à la condition humaine. Selon Montaigne (1988 : 805), « *Chaque homme porte en lui la forme entière de la condition humaine* ». Ainsi, l'homme doit faire face à sa condition car il ne peut pas y échapper.

La présence de l'homme dans le monde implique qu'il doit nécessairement avoir contact avec les faits sociaux, naturels, politiques et historiques. L'état dans lequel se trouve

⁷ Bérénice, Levet. « Hannah Arendt, penseur de la condition humaine » @ http://www.collegebernardins.fr/images/pdf/Recherche/8/2014-15/2015_10_08_OM_CR.pdf consulté le 28 janvier 2016.

l'homme suivant ce contact, définit aussi sa condition. Cette affirmation est corroborée par cette opinion:

Caractériser la condition humaine, c'est qualifier la présence de l'homme dans le monde de telle façon que l'on peut la distinguer distinctement de toute autre présence. En ce sens c'est la définir. Il s'agit donc de savoir ce qui définit la présence de l'homme dans le monde. Il paraît évident que sa présence n'est pas une présence solitaire. Certes, l'homme est dans le monde, mais en aucun cas il n'y est seul. C'est en effet une subjectivité au milieu d'autres subjectivités qu'il rencontre inévitablement. En somme, l'intersubjectivité, la communication des consciences entre elles sont un élément constitutif de ce monde et de l'homme lui-même⁸.

Définir la condition humaine, c'est déterminer la présence de l'homme au milieu de sa communauté.

Toutes ces définitions s'avèrent importantes et pertinentes à cette étude. Cependant, nous voyons la condition humaine dans le contexte de cette étude comme l'état d'âme et le comportement de l'homme suivant les expériences des événements ou des phénomènes naturels, sociaux, historiques, technologiques et politiques, et qui le définissent et caractérisent sa vie en l'influençant positivement ou négativement.

Dans cet article qui se sert de l'approche postmoderniste⁹, nous examinerons les comportements des deux personnages principaux de Michel Butor ; Jacques Revel dans *L'Emploi du temps* et Léon Delmont dans *La Modification*. Nous regarderons d'abord leurs états d'âme, leurs états physiques suite au contact avec leurs environnements et puis, nous analyserons les effets paradoxaux suivant les expériences de ces personnages. Signalant d'emblée que la condition humaine comme sujet a été abordé par d'autres écrivains antérieurement à Michel Butor dont André Malraux, René Magritte, Albert Camus, parmi d'autres.

⁸ Bérénice Levet « Hannah Arendt, penseur de la condition humaine » @ http://www.collegedesbernardins.fr/images/pdf/Recherche/8/2014-15/2015_10_08_OM_CR.pdf consulté le 28 janvier 2016.

⁹ Nous élaborons sur cette théorie de critique littéraire du 20^e siècle dans la suite.

1. La condition humaine chez d'autres écrivains

La condition humaine est un thème rendu célèbre par les ouvrages comme *La condition humaine* d'André Malraux, *Racines de la condition humaine* de Frithjof Schuon, *La condition humaine* de René Magritte, les films de Masaki Kobayashi intitulés *La condition humaine*, et aussi dans *La Peste* d'Albert Camus, pour ne citer que ceux-ci.

Dans *Racines de la condition humaine* de Frithjof Schuon, l'auteur trace bien les sources de la condition humaine. Selon lui, il est question des principes fondamentaux de la métaphysique universelle et durable, et de leur application à la vie spirituelle et morale. Il examine l'effet de l'application de la métaphysique à la vie morale d'un individu. Schuon (1990 : 214) conclut que dans ce monde, de plus en plus préoccupé « *de la périphérie phénoménale des choses, il faut le retour aux racines de notre être sans lequel notre vie n'est plus qu'une frivole ou une activité insignifiante de fourmis humaines* ».

Albert Camus¹⁰ évoque souvent, lui aussi, le thème de la condition humaine dans ses œuvres comme *L'Étranger*, *L'homme révolté*, *La peste* parmi d'autres. Dans *La Peste*, Camus présente la condition humaine comme étant en relation avec le caractère absurde de la vie. Il définit ainsi le concept de la condition humaine par rapport au caractère absurde de la vie humaine:

L'homme absurde n'est pas un homme libéré, c'est un homme cerné. Il n'y a pas de lendemain. Oran aux portes fermées, repliée sur sa peste, rejetant ses citoyens coupés du monde, à la fois les uns sur les autres, et sur leurs solitudes, menant avec leurs lettres sans réponses une conversation avec un mur (Camus 1946 : 142).

Oran, une ville importante dans *La peste*, vient de subir l'attaque de la peste qui vient de la détruire. Cette ville symbolique représente le sort de l'humanité entière selon Camus. Oran et chacun des citoyens éprouvent leur solitude. Voici la condition humaine chez Camus.

¹⁰ Il invente la philosophie de l'absurde qui signifie le non sens de la vie.

La Condition humaine d'André Malraux¹¹ est très célèbre en raison de la manière particulière dont l'auteur médite sur le sort de l'homme contemporain. Mais, Malraux est obsédé par l'idée de l'absurdité et de l'anéantissement de l'homme. En effet, les expériences personnelles de l'auteur forment la base de ses écritures. *La Condition humaine* s'inspire de la révolution chinoise. Chacun des personnages dans *La Condition humaine* d'André Malraux incarne une attitude particulière devant la vie et l'action. Cela ne les empêche pas d'assumer leur condition humaine, condition qui est contradictoire : du bonheur à la tristesse, de la communauté à la solitude, de la trahison et à la mort. Enfin, ce roman réunit tous les thèmes pertinents à la réalité de nos jours. Ainsi, ces personnages vivent ce que l'auteur qualifie lui-même d'entreprise tragique.

Ces auteurs présentent les personnages frappés par la misère, la catastrophe, le désastre et la malédiction qui les consomment. Ces personnages n'arrivent pas à échapper à leur condition misérable selon les indices présentés par ces écrivains, surtout André Malraux. Cet état de chose n'est pas le même chez Michel Butor. Butor laisse voir la condition de vie de ses personnages, condition caractérisée par le désordre, la solitude et par l'inquiétude. Mais les personnages de Butor démontrent la résilience. C'est le cas de Léon Delmont dans *La Modification* et Jacques Revel dans *L'Emploi du temps*. Voyons dans la suite un bref aperçu des deux romans.

2. *L'Emploi du temps* et *La Modification* : Un bref aperçu

L'Emploi du temps se présente comme un récit policier. Le narrateur, Jacques Revel, passe un stage d'un an à Bleston, une ville anglaise. Un dimanche, il décide de faire une promenade à la campagne. Mais il remarque que cette campagne dont il rêve, n'existe pas et il se sent alors malheureux et triste. Il est désolé et il ressent une profonde déception. Il est impuissant, car la ville ressemble à un labyrinthe d'où on n'arrive pas à sortir. Pourtant, il comprend qu'après Bleston, il y a d'autres villes. Ayant visité ces villes,

¹¹ Malraux s'est mêlé à tous les remous politiques de son époque. Il est envoyé au Cambodge en mission archéologique et il se rend en Chine en pleine guerre civile où il fait l'expérience de l'Asie. En 1936, « il organise et commande l'aviation étrangère au service du gouvernement républicain espagnol » (André Malraux @ <http://www.google.ca> 3).

il sent qu'il n'a rien accompli, que rien ne s'est passé. Les rues et les maisons se ressemblent et sont seulement des reproductions. Tout est similaire, symétrique et monotone. Il se trouve confus. Le ciel est gris et la ville semble comme un lieu sans fin, où on est perdu, où on se sent abandonné. Le sentiment de la solitude saisit Jacques Revel ; il semble que le temps s'est arrêté. Dans son désespoir Revel se dit : « *C'était comme si je n'avancais pas, c'était comme je n'étais pas arrivé à ce rond-point* » (Butor, 1954 : 219). Tout se déroule à Bleston, ville de Manchester, qui symbolise une ville moderne quelconque. Jacques Revel, chargé de la correspondance aux établissements Matthews and Sons avec la France, relate par écrit, les événements auxquels il assiste au cours de ses huit derniers mois dans la ville. Le récit n'est pas linéaire, mais brasse des strates temporelles différentes. Il fait référence au canon, l'une des structures fondamentales de la polyphonie. Dans la première partie, qui se déroule au mois de mai, le narrateur décrit ce qui s'est passé au mois d'octobre de l'année écoulée. Dans la seconde, il rapporte les faits du mois de novembre précédent ainsi que ceux du mois en cours, celui de juin, et ainsi de suite.

La Modification est un roman divisé en trois chapitres, contenant neuf sections dont trois se trouvent dans chaque chapitre. C'est un roman qui présente le voyage par le chemin de fer de Léon Delmont, représentant parisien de la maison Scabelli, une compagnie italienne qui fabrique la machine à écrire. Ces voyages s'effectuent entre Paris et Rome. Delmont vit à Paris avec sa femme, Henriette et ses quatre enfants. Il avait l'habitude de voyager pour les affaires à Rome puisque c'est là le siège de la maison Scabelli. Mais ce voyage qui fait l'objet du récit est pour les affaires personnelles. Il part pour Rome pour y trouver Cécile, sa maîtresse qu'il veut emmener vivre à Paris avec lui. Avant d'entreprendre ce voyage, l'on est au courant de la relation détériorée avec sa femme, Henriette qu'il considère vieille et : « *dont elle vous accable comme si vous étiez responsable de son trop évident amoindrissement* » (Butor, 1957 : 27). En fait, c'est pour échapper à cette vie avec Henriette que Delmont voyage spécialement pour emmener Cécile vivre à Paris avec lui. Rome présente deux visages pour Delmont: il y a la Rome antique, impériale, païenne, que

Cécile lui fait découvrir davantage à chacun de ses séjours romains, et Rome chrétienne, celle du Vatican et du pape, que Cécile n'aime pas, mais qu'Henriette aime beaucoup et demande à visiter. Ces deux femmes se sont fait connaissance et s'apprécient mutuellement malgré le quiproquo qui se présente lors de la visite de Cécile à Paris. Le voyage permet à Delmont de découvrir et de décrire bon nombre de choses : les gares, les villes, les villages aussi anciens que modernes, qui sont historiquement importantes. Ces villes incitent souvent des confusions chez Delmont. Ce voyage lui permet aussi d'examiner son action, de voir le pour et le contre de cette action. Arrivée à Rome, la pensée de Delmont se modifie : Cécile doit rester à Rome tandis que Delmont repart à Paris pour retrouver sa femme et ses enfants.

L'Emploi du temps et *La Modification* sont les romans classifiés comme Nouveau Roman par la plupart des critiques de la littérature française du 20^e siècle. Il est pertinent, croyons-nous, d'adopter la théorie postmoderniste comme théorie de base de cette étude. Et alors, en quoi consiste le postmodernisme ? Et quel rapport peut-on établir entre les œuvres du Nouveau Roman et le postmodernisme ?

3. Le Postmodernisme et Le Nouveau Roman

Le postmodernisme est un terme polémique de point de vue de définition. Kehinde et al. cité par Ayeleru Babatunde (2007: 1) postule que: *"Postmodernism signifies not only the extreme practice of modernism, it also involves diverse attempts to break away from the modernist form, which had, inevitably, become in their turn conventional"*.

Le postmodernisme se définit par rapport au modernisme, même si il n'est pas tout à fait anti-modernisme. Le postmodernisme ne vise plus à la totalité des phénomènes modernes dans la littérature; il offre l'image d'une unité essentielle à jamais perdue, d'un univers divisé, du fragment et du discontinu, de la spontanéité et de l'expérimental :

Jouant plutôt du côté de la communication et du réseau, la postmodernité adopte une attitude plus détachée, plus ironique, sinon cynique, et fait de l'incohérence et de la décohérence un nœud existentiel. Son individualisme se traduit par l'intérêt accordé à tout ce tient à une auto -:

autoréférence, autolimitation, autosatisfaction, etc.
(Léopold Mfouakouet 2006 : 410).

Le paradigme moderne, 'Raison-Science-Vérité', fondé sur un rapport parfait entre le signifiant et le signifié, sur l'opposition entre le 'Bien et le Mal', sur une idée d'ordre, fonctionne différemment dans la postmodernité qui, loin des grands mythes ou récits, préfère la discontinuité et le provisoire, laisse de côté le signifié, devient situationnelle et se dirige vers le virtuel, à travers le sériel, la copie et les simulacres.

La postmodernité ne cesse de faire l'éloge du désir, du plaisir de se construire, du paradoxe et du contradictoire. Se détachant du conceptuel, le savoir devient savoir-faire, c'est-à-dire, fonctionnel et utilitaire, car centré sur les compétences. Tout en sachant que l'unité est à jamais perdue, la postmodernité n'aspire pas moins à la globalisation. D'ici, le désir insensé de pouvoir (individuel) qui transforme l'individu postmoderne, qui manque de sens dans un monde morcelé, mais désire toujours en trouver ; il désire toujours avoir et sentir plus, se divertir et s'écarter, même s'il finit (comme spectateur) dans l'ennui et dans l'échec.

L'analyse des deux œuvres en étude, *L'Emploi du temps* et *La Modification* se basera sur l'approche postmoderniste. La littérature postmoderne se manifeste par le rejet des métarécits modernes tels que la religion, la morale, les symboles politiques, historiques, sociaux, etc.; la pluralité et le réseau des formes d'existence, la métatextualité qui se traduit par le collage des traditions et des interprétations contemporaines. La base philosophique a été élaborée par des savants français comme Jean-François Lyotard, Michel Foucault et Jacques Derrida et d'autres. Michel Butor¹², l'auteur de ces deux œuvres en étude fait partie du groupe du Nouveau Roman.

¹² Michel Butor est connu du grand public comme un romancier, et en particulier comme ayant un style unique, caractérisé par l'emploi de « vous » de la deuxième personne de pronom personnel dans *La Modification* (1957), l'un des romans qui font l'objet de cette étude. Après avoir essayé dans ses premiers livres de concilier la forme traditionnelle du roman et la volonté de représenter le monde de son époque, se rattachant ainsi au groupe du Nouveau Roman (Nathalie Sarraute, Claude Simon, Alain Robbe-Grillet etc.), il a choisi des formes nouvelles expérimentales. A partir de *Mobile* (1962), un grand ouvrage d'essai, Butor fait des descriptions d'automobiles, pour essayer de rendre compte de la réalité socio-économique des Etats-Unis contemporains. Cette volonté d'expérimentation pour présenter le monde se retrouve dans tous ses ouvrages, qu'il s'agisse de récits de voyage, de récits de rêves ou de ses

Le Nouveau Roman en tant que 'courant littéraire' reste difficile à élucider et il est imprégné de controverses. Selon Roland Barthes (1964 : 97) :

Il vaudrait mieux s'interroger sur le sens de l'œuvre de Robbe-Grillet¹³ ou de Butor, que sur le sens du « Nouveau Roman »; en expliquant le Nouveau Roman, tel qu'il se donne, vous pouvez expliquer une petite fraction de notre société; mais en expliquant Robbe-Grillet, ou Butor tels qu'ils se font, vous avez peut-être chance, par-delà votre propre opacité historique, d'atteindre quelque chose de l'histoire profonde de votre temps : la littérature n'est-elle pas ce langage particulier qui fait du « sujet » le signe de l'histoire?

Certains auteurs acceptent d'être étudiés sous la bannière du Nouveau Roman. Mais leurs œuvres sont uniques dans leurs formes et dans leurs contenus : ils remettent en question le roman traditionnel, roman qui prend en considération la chronologie et l'analyse psychologique du personnage. Alain Robbe-Grillet, dans *Pour un nouveau roman* (1963 :152), affirme que : « *Le roman paraît chanceler, ayant perdu son meilleur soutien d'autrefois, le héros* ». Les Nouveaux Romanciers refusent de mettre en place une intrigue cohérente.

Mais les œuvres des Nouveaux Romanciers sont fort différentes les unes les autres au niveau du style. Quelle que soit leur différence, un point commun réunit ces écrivains : le rejet du style du roman traditionnel et le rejet de la structuration d'une intrigue en causes et effets.

Enfin, le Nouveau Roman est une tendance littéraire qui regroupe des individus ayant la technique narrative distincte, qui adoptent un style nouveau et qui publient leurs œuvres aux Éditions de Minuit¹⁴. Le Nouveau Roman est une recherche,

très nombreuses collaborations avec des peintres et des artistes de son temps. Il collabore en 1981, pour faire un travail «Les Révolutions des Calendriers» (Michel Butor: <http://www.5>) à la revue d'Art Trou. Michel Butor, depuis une quarantaine d'années, se positionne donc dans un espace poétique, au sens large, au détriment d'une approche plus traditionnellement romanesque.

¹³ Il est le chef de file du groupe du Nouveau Roman

¹⁴ Les Éditions de Minuit furent créées dans la clandestinité, sous l'occupation allemande, par Pierre de Lescure et Jean Bruller. Leur première publication fut *le Silence de la mer* (1942) de Jean Bruller, sous le pseudonyme de Vercors. Pendant la guerre, les Éditions de Minuit publient une vingtaine de titres, réussissant à déjouer la censure allemande. À la Libération, la société réussit à se maintenir, sous la direction d'un tout jeune directeur, Jérôme Lindon (1925-

un roman à la recherche de lui-même. Il n'est pas nouveau du point de vue philosophique ou chronologique, mais du point de vue de l'approche structurale et du style. Cela est évident dans les romans des écrivains du Nouveau Roman.

Le roman moderne s'intéresse à ce qu'on peut savoir du monde, sa complexité et son incohérence. L'enjeu du roman moderne, c'est de montrer comment la réalité change selon le point de vue d'où l'on regarde. Il trouve sa popularité dans les grands romans polyphoniques, où les points de vue se multiplient dans un effort obstiné pour cerner la réalité. Le roman postmoderne explore l'univers des possibles ; possibles du monde, de l'être, et bien entendu de la littérature. L'auteur postmoderne s'arroge tous les droits : il peut intervenir en personne dans l'histoire, il peut embarquer le récit dans des digressions interminables ou complètement changer de cap. Surtout, l'auteur postmoderne ne fait pas abstraction des autres livres (ceux que son lecteur a lus avant) : ils font partie du paysage dans lequel le récit se déroule. *L'Emploi du temps* et *La Modification* de Michel Butor disposent de ces caractéristiques du roman postmoderne.

4. Le temps et la manière dont il conditionne l'homme

Dans *La Modification*, Henriette, l'épouse de Delmont, le personnage principal, symbolise le passé de Delmont. Les deux se sont rencontrés lorsqu'ils étaient à l'école et ils se sont mariés depuis plus de vingt ans. Mère de quatre enfants, Henriette vit mécontentement avec Delmont; elle sait que celui-ci ne l'aime plus. Depuis que Delmont a parlé de Cécile à Henriette, les choses empirent. Leur relation n'est plus bonne à cause de cette révélation qui suscite l'atmosphère de soupçon.

2001), face aux pressions des communistes et à la concurrence des Éditions Gallimard. Dès le début des années 1950, le catalogue s'enorgueillit de grands auteurs comme Georges Bataille, Maurice Blanchot, Pierre Klossowski, Samuel Beckett. Puis, l'entrée d'Alain Robbe-Grillet en 1953, avec *les Gommès*, marque un tournant dans l'évolution de la politique éditoriale de la maison. Avec lui, Nathalie Sarraute, Michel Butor, Jean Ricardou, Claude Simon, Robert Pinget et d'autres constitueront ce qu'on a appelé d'abord « l'école de Minuit », puis le « [nouveau roman](#) ». En associant l'engagement politique pendant la guerre d'Algérie, l'intérêt pour les sciences humaines dans les années 1960 avec des auteurs comme Pierre Bourdieu, Gilles Deleuze, Jacques Derrida, et la création de la revue *Critique*, les Éditions de Minuit ont su construire un catalogue prestigieux (Samuel Beckett, Claude Simon, Marguerite Duras) sans rien perdre de leur indépendance, fait notable dans l'édition française de la fin du xx^e siècle, et sans cesser de se renouveler (Bernard-Marie Koltès, François Bon, Jean Echenoz, Christian Gailly, Christian Oster, Jean Rouaud, Jean-Philippe Toussaint, Marie NDiaye, Laurent Mauvignier).

Malgré cela, Henriette tient fermement aux rites familiaux comme Delmont nous le fait savoir dans ce passage:

Parce qu'Henriette, tenant toujours à ces dérisoires cérémonies familiales, y avait accordé cette année une importance particulière, dans ses soupçons plus justifiés encore qu'elle ne les croit, pensant vous retenir, vous enserrer dans ce filet de petits rites, non par amour certes (Butor, 1957: 24).

Henriette se sent triste à cause de l'action de Delmont. Au lieu de le quereller, elle préfère se taire, voulant éviter le scandale.

La souffrance d'Henriette se situe à deux niveaux. Physiquement, elle se voit maigrir et mentalement elle souffre de la torture psychologique puisqu'elle ne veut pas disputer avec son mari infidèle. Butor s'interroge sur la condition humaine à travers la relation entre Henriette et Delmont. Ce problème est imputable au temps; l'écoulement du temps déclenchant quelquefois une atmosphère d'animosité et de haine entre le couple.

Delmont commence alors à mener une double vie : Henriette à Paris et Cécile à Rome. Alors qu'il ressent beaucoup d'amour pour Cécile à Rome, la relation entre Delmont et sa femme à Paris n'est que celle de l'indifférence, du mépris et des mensonges. Delmont lui-même révèle ce qui caractérise la relation entre lui et sa femme de cette façon : « *Si c'était pour vous nourrir, dans ces sentiments-là, était-ce vraiment la peine de ne pas rentrer chez vous, de compliquer, d'envenimer encore vos rapports avec Henriette par inutile mensonge de plus ?* » (Butor, 1957 : 53). Le désaccord, l'atmosphère de la haine et des soupçons sont les facteurs qui caractérisent la vie et les rapports quotidiens entre Delmont et sa femme et par extension, entre l'homme de l'ère contemporaine et son passé. Mais le commencement de cette relation n'était pas ainsi, au fil du temps, cet amour cesse.

Quant à Cécile, elle symbolise le présent pour Delmont dans *La Modification*. Moins âgée qu'Henriette, elle avait perdu son mari juste après la deuxième guerre mondiale. D'une mère italienne, elle est née à Milan mais elle est française. Elle a fréquenté le Collège Sévigné. Delmont nous donne plus de

renseignements sur cette femme: « *Une femme remarquablement intelligente, d'une trentaine d'années, parlant couramment l'anglais et l'italien, qui, pour l'instant, était secrétaire d'un attaché militaire* » (Butor, 1957 : 23).

Lors de leur rencontre, Cécile n'aimait pas son travail et il avait le désir de quitter Rome pour aller à Paris. Voici une situation entrecroisée: Delmont vit à Paris. Mais, à cause de la relation détériorée entre lui et sa femme Henriette, il n'aime pas Paris. Par contre, il aime Rome parce que cette ville lui permet de vivre économiquement, c'est le siège de la maison de Scabelli. Elle le fait vivre affectueusement, c'est là où se trouve sa maîtresse, Cécile. Mais Cécile n'aime pas Rome parce qu'elle n'y gagne pas un salaire assez élevé.

Son mari est tué dans un accident juste deux mois après leur mariage. La mort du mari de Cécile l'a poussée à descendre vers le sud où elle espère trouver le bonheur. C'est la raison pour laquelle elle quitte Turin pour s'installer en Italie parce qu'« *elle frissonnait encore d'émotion à ces souvenirs* » (Butor, 1957 : 50) et elle voulait « *quitter tout ce qui les lui rappelait, qu'elle était descendue vers le sud* » (Butor, 1957 : 50). Butor nous dresse ici une ressemblance entre d'une part le départ de Cécile vers le sud en quête du bonheur et d'autre part le départ de Delmont en quête du bonheur. La mort du mari de Cécile représente l'obscurité dans sa vie et la mort de l'amour entre Delmont et sa femme représente aussi l'obscurité dans sa vie. Les deux ont été victimes d'interruptions occasionnées par le temps, conditionnés par la vie pour la quête de bonheur ; aussi cherchent-ils la clarté. Ils se déplacent vers le sud où ils espèrent la trouver.

Cécile symbolise une grande valeur pour Delmont. En plus de signe de la jeunesse, elle est sa force, son espoir du bonheur et de sa liberté. Delmont nous le fait savoir davantage : « [...] *puisque vous allez rejoindre votre liberté qui s'appelle Cécile ; et ce serait sans doute vous qui seriez à plaindre plutôt malgré votre aisance matérielle et sa gêne trop évidente* » (Butor, 1957 : 37). La manière dont Delmont décrit Cécile dévoile l'intensité de leur relation amoureuse.

La présence de Cécile est à la base de la modification dans la manière dont Delmont agit. Cécile prend maintenant la place d'Henriette car même à Paris, Delmont ne cesse pas de

penser à Rome. Cécile comprend son influence dans la vie de Delmont: « [...] *je t'ai aimé, parce que je voudrais te transformer en homme, ce qu'elle n'a pas su faire, malgré les apparences. Elle n'a réussi à te transformer à demi en vieillard, et cela, tu ne l'admet pas, c'est normal* » (Butor, 1957 : 137). Elle aime Delmont parce qu'il occupe la place de son mari défunt et parce qu'avant leur rencontre, il existait un vide, une obscurité dans sa vie occasionnée par l'écoulement du temps. La venue de Delmont aide à combler ce vide. Pour Butor, à un moment dans la vie d'un homme, son présent vient en contact avec son passé ; c'est la condition humaine.

Dans *L'Emploi du temps*, l'importance du thème de temps est capitale. Le roman est écrit sous forme du journal intime. Jacques Revel, le personnage principal du roman, raconte consciencieusement les événements en tenant compte du temps. Chaque récit commence avec une date précise du mois. Le temps est crucial dans l'organisation de la vie de l'homme et dans l'évolution du roman. Selon Grant (1973: 27),

The dates at the head of each entry, starting on Thursday, 1 May, and advancing in orderly progression to Tuesday, 30 September, are arranged in chronological order, representing calendar or clock time. This, of course, is the temporal order which rules modern, industrialized society, the framework within which we organize our existence. Nevertheless, it is an artificial concept, which subordinates human existence to scientific, mechanical instrument.

Par contre, comme l'observe justement Grant, en s'organisant le rythme du temps, l'homme devient inexorablement l'esclave du temps. Le temps s'impose sans qu'on ne puisse rien. Le temps, qui devient alors l'ennemi, induit l'homme comme c'est le cas de Revel dans *L'Emploi du temps*. Malgré son habileté, il n'arrive pas à s'imposer.

Pour bien s'adapter et s'initier dans cette ville, Revel doit combattre l'état enlisant de Bleston. Ce combat lui fait perdre encore beaucoup de temps. De ce fait, la visée principale de Revel change. Ce n'est plus un stage chez Matthew and Sons ; c'est maintenant comment réussir et prendre le dessus sur

Bleston, cette ville enlisante. Revel se trouve confronté à son nouvel espace qui maintenant conditionne son esprit.

En plus, un accident se déroule à Bleston dans lequel son ami, Burton a été impliqué. Dans sa recherche de l'auteur de l'accident de Burton, Revel perd du temps. Le pire est qu'il n'arrive pas à trouver l'auteur. Revel se sent alors coupable, désillusionné. Malgré lui, il continue son enquête. Il commence à retracer son pas vers le passé et perdre encore du temps:

When Revel, to allay his feelings of guilt, undertakes to investigate the mystery of Burton's accident, he too begins to go backward in time, retracing his movements of the last months and scrutinizing each event and each action that may have led to this crisis in life. He thus reviews certain incidents about which he had already written earlier and, just as Burton had experienced, the past is now showing him a different face (Grant, 1973: 27).

La vie de Revel est donc conditionnée par les défis de la ville. Le nouvel endroit de Revel est caractérisé par la perplexité. Comme il le dit clairement, il y est confus, seul et aliéné: « *C'était comme si je n'avancais pas; c'était comme si je n'étais pas arrivé à ce rond-point, comme si je n'avais pas fait demi-tour, comme si je me retrouvais non seulement au même endroit, mais encore au même moment qui allait durer indéfiniment, dont rien n'annonçait l'abolition* » (Butor, 1954 : 42). Le sentiment de Revel est celui caractérisé par la tristesse. Il se plainte parce qu'il se trouve comme pris au piège dans les entrelacs urbains, indice du développement technologique qui constitue alors un obstacle à l'avancement de l'homme et conditionne son être.

Enfin, le thème du temps dans *L'Emploi du temps* reste important. Butor est d'avis que la vie de l'homme s'organise autour du temps. La difficulté qu'éprouve Revel à s'adapter à Bleston s'explique par l'écoulement du temps. En plus, le personnage trouve son état actuel encore plus difficile; cet état actuel caractérisé par des éléments inquiétants crée le sentiment d'inconfort, de désenchantement, d'ennui et de

haine. Alors que le temps est un phénomène naturel, la ville est, pourtant, créée par l'homme et elle la conditionne.

5. Les influences des villes sur la vie d'un homme

Dans *L'Emploi du temps* le rapport homme-ville est caractérisé par une grande désillusion. La ville Bleston a une influence négative sur l'homme. Jacques Revel, le personnage principal, en a marre de Bleston dès même son entrée dans cette ville. La question prépondérante ici c'est: Comment cette ville se présente-t-elle à Revel ? Cette question induit une autre sous-jacente : Pourquoi Revel n'est-il pas arrivé à s'y adapter? La réponse à ces questions nous aidera à aborder le rapport homme-ville dans *L'Emploi du temps*.

Bleston est la ville où se trouve la compagnie Matthew and Sons. Revel veut passer un stage d'un an dans cette ville et dans cette compagnie. Cette ville a une influence considérable sur l'homme en raison de sa structure enlisante. En effet, le cercle formé par les parcs, ainsi que celui formé par le déplacement mensuel de la foire, constituent une sorte d'enceinte pour cette ville. Revel sent une sorte d'enlissement, d'étouffement. Il est déjà condamné à humer l'air amer, acide, charbonneux, lourd de cette ville.

Revel ne peut plus faire marche arrière à cause du « *fossé qui était démesurément agrandi tandis qu'il le franchissait* » (Butor, 1954 : 11). D'ailleurs, le premier logement de Revel à Bleston est l'Écrou, ce qui suggère la dureté de la vie dans cette ville. Cette chambre est petite et n'a pas assez d'espace. Le nom de cette chambre, 'écrou', rappelle aussi à Revel le mot 'trou', ce qui enferme son occupant.

Butor, à travers l'expérience de Revel, souligne l'impact de la ville moderne sur les hommes. La ville, de par sa structure physique, exerce une influence catastrophique sur l'homme. Les villes modernes sont devenues ainsi une sorte d'entraves à l'épanouissement de l'homme.

En plus, avec le caractère labyrinthique de Bleston, il est très difficile de s'y adapter. Le labyrinthe fait référence à "*a place with a lot of crisscrossing or complicated passages, tunnels, or paths in which it would be easy to become lost; something very complicated: something that is made up of many different parts that is complicated and hard to*

understand”.¹⁵ Les villes modernes prennent le caractère labyrinthe. Le labyrinthe cause l'ennui chez un homme. Seul, l'initié peut franchir la barrière que constitue la ville moderne. D'après Chevalier et Gheerbrant (1982 : 555), « *le centre qui protège le labyrinthe sera réservé à l'initié, à celui qui à travers les épreuves de l'initiation (les détours du labyrinthe), se sera montré digne d'accéder à la révélation mystérieuse* ». La ville Bleston prend cette forme. C'est pourquoi Revel la trouve difficile à exploiter.

Cette même nature sinistre de la ville est exprimée dans *Le Labyrinthe* d'Alain Robbe-Grillet. Dans ce roman, il s'agit d'une ville menacée par l'envahisseur après une défaite dans une guerre. Un soldat se trouve dans cette ville labyrinthe, c'est-à-dire, une ville où on se perd facilement. Cette ville apparaît comme un entrelacement à la fois matière inerte et de vision inquiétante. Cette ville avec ce caractère labyrinthe apparaît difficile à y circuler car les rues sont toutes pareilles aux croisements réguliers et aux mêmes enfilades d'immeubles, un décor neutre, plat vide sur lequel tombe la neige. L'homme doit faire le tour de la ville et le manque de l'entente cordiale entre l'homme et la ville persistera toujours.

Ainsi, la ville exerce une sorte de pouvoir nuisible qui se traduit par l'échec prédestiné de Jacques Revel: « *Il m'a fallu de plus en plus lutter contre l'impression que mes démarches étaient condamnées d'avance, que je tournais autour d'un mur, mystifié par des portes en trompe-l'œil ou des personnages en trompe-l'œil* » (Butor 1954 : 62). La situation de Revel dans Bleston symbolise la situation de l'homme qui n'arrive pas à s'initier correctement dans les villes et il commence à montrer son frustration:

Je te remercie de t'être si cruellement, si évidemment
vengée de moi, ville de Bleston que je vais quitter dans
moins d'un mois, mais dont je demeurerai l'un des
princes puisque j'ai réussi, en reconnaissant ma défaite,
à exaucer ton désir secret de me voir survivre à cet
engloutissement, à cette sorte de mort que tu m'avais
réservée, puisque je suis devenu maintenant, par le

¹⁵ Briton, C. 2010. « The Status of Representation in *L'Emploi du temps* and *La Modification* of Michel Butor » : <<http://english.fsu.edu/jobs/nom03/num3celiabritton.html>> consulté le 12 février 2016.

baptême de ta fureur, invulnérable à la manière des
fantômes (Butor, 1954 : 246).

Bref, le rapport homme-ville dans *L'Emploi du temps* est caractérisé par la mésentente. Avec le caractère labyrinthique de la ville Bleston, Revel se trouve englouti par la tristesse.

Dans *La Modification*, la question de rapport homme-ville se pose à travers les multiples voyages de Delmont. En fait, ce roman est un récit de multiples voyages de Delmont de Paris à Rome. Arrivée à Rome, la décision de Delmont se modifie; Cécile doit rester à Rome, Delmont retrouvera sa femme et ses enfants. Les questions pertinentes ici sont: Pourquoi ce changement de décision initiale de Delmont ? Si c'est pour établir la paix qui manque entre lui et sa femme, pourquoi a-t-il décidé de garder la relation entre lui et sa maîtresse, et par extension entre Paris et Rome? Que signifient Rome et Paris pour Delmont ? Les réponses à ces questions nous aideront à aborder le rapport homme-ville dans *La Modification*.

Butor fait osciller le lecteur entre Paris et Rome dans *La Modification*. Il fait voir l'importance de ces deux villes pour Delmont. D'abord, Delmont habite à Paris dans un appartement qui donne sur la mer. Le nom de cet appartement est important. Delmont évoque ce nom de cette façon: « *La place du Panthéon était quasi-déserte comme tous les soirs à cette heure-là, mais en général à cette heure-là, vous êtes déjà rentré chez vous* » (Butor, 1957 : 57). Mais, cette place prend délibérément le nom du temple de la Panthéon à Rome.

Dans la chambre de Cécile à Rome, s'accrochent des photographies parisiennes: « *Vous avez ouvert les parisiennes en grand, et tous les objets sur la table se sont mis à briller ainsi que ses ongles; vues de la place où vous étiez, les vitres recouvrant les deux photographies parisiennes au-dessus du lit étaient devenues des miroirs* » (Butor, 1957 : 101). Delmont ajoute: « *Et vous vous êtes mis à songer à ces images de Paris qu'elle a dans sa chambre romaine, l'arc de triomphe et l'obélisque, les tours de Notre-Dame et un escalier de la Tour Eiffel* » (Butor, 1957 : 107).

Alors que Cécile est une Française vivant à Rome, elle s'attache toujours à Paris avec ses images. La révélation de la manière dont Cécile orne sa chambre à Rome en dit beaucoup

sur l'importance de ces deux villes dans la vie de ses citoyens. Quoique ces deux villes soient héritées de la même culture, culture médiévale gréco-latine, elles ont une langue différente : le français pour Paris et l'italien pour Rome. Mais les deux personnages utilisés par Butor pour évoquer ces deux villes sont de la même origine, Delmont, un Français et Cécile, une Française. Delmont aime tellement Cécile et son amour pour elle le pousse à tel point qu'il considère Rome comme sa propre demeure comme si Paris était un lieu où il ne vient que de temps en temps. Le rêve de Rome et tout ce qu'elle signifie pour lui le pousse à la considérer comme un lieu d'authenticité où tout va bien.

Cependant, Butor va présenter Rome sous deux formes différentes : Rome antique, impériale et païenne. Cécile aime et fait découvrir à Delmont cette Rome. Rome chrétienne, celle du Vatican et du Pape. Henriette aime et désire visiter cette Rome. Ainsi, le choix entre les deux femmes et les deux cités est le choix entre le paganisme et le christianisme. De cette manière, les deux villes, Paris et Rome, exercent une influence assez considérable sur la vie de Delmont. C'est la condition humaine.

Si le mobile de voyage de Delmont est d'amener Cécile à Paris, ceci indiquera le fusionnement des deux villes: Rome et Paris. La décision finale prise par Delmont montre que les deux femmes, par extension les deux villes ne peuvent pas être fusionnées. Si Cécile se trouve à Paris, elle perdra aussi ses valeurs initiales. C'est la raison pour laquelle sa décision se modifie enfin.

Enfin, Paris et Rome occupent une place importante dans les esprits des habitants des deux pays. En plus, Delmont trouve difficile de comprendre les faits religieux des deux villes. Les orientations académique et religieuse des deux femmes sont différentes. Par surcroît, les similitudes de Paris et Rome culturellement et les divergences religieuses entre ces deux villes étalent la difficulté et quelquefois l'ennui qui caractérisent la vie des citoyens de ces deux villes. De cette manière, Butor se sert des deux villes pour évoquer la condition de ses citoyens.

Conclusion

Au cours de cette étude, qui se situe au domaine de la littérature française du 20^e siècle et basé sur l'approche postmoderniste, nous avons tenté la définition de la notion 'la condition humaine', notion controversée mais rendue célèbre par le roman d'André Malraux, *La condition humaine*, et les autres œuvres comme *La peste* d'Albert Camus, entre autres. Dans le cas de *L'Emploi du temps* et *La Modification*, il s'agit de deux personnages principaux dont Jacques Revel et Léon Delmont qui évoquent la condition diverse de l'homme contemporain.

Butor les présente pour montrer l'état d'âme et la condition physique de l'homme contemporain surtout suivant les effets de la montée des faits technologiques et les expériences socioculturelles, religieuses et politiques suivant l'écoulement de temps. Ces personnages manifestent, de plusieurs manières, la psychologie de l'homme actuel. Ils personnifient aussi l'homme en état divers ; manifestant la désillusion, l'inquiétude, la solitude, le désordre, bref, la condition humaine.

Enfin, le temps est naturel ; la vie de l'homme s'organise quotidiennement et régulièrement autour du temps et on n'y peut rien. En plus, le temps s'impose et conditionne la vie de l'homme. Les villes, surtout les villes modernes quiconque comme Bleston, ont été créées par l'homme; issues du développement technologique. Paradoxalement, elles sont l'objet de fascination de loin et une fois à l'intérieur, elles deviennent objet d'inconfort et de frustration. Les deux éléments (temps et villes) exercent une influence considérable sur l'homme.

Bibliographie

- Ayeleru B. 2007, "Postmodernist Study of a Literary Text", *Ibadan Journal of European Studies*, A Journal of the Department of European Studies, University of Ibadan, No 7, April. 1-15.
- Barthes R., 1964, *Essais critiques*. Paris : Seuil.
- Brunel P., 1972, *Histoire de la littérature française*. Paris: Bordas.

- Brunel P., 1995, *Butor, L'Emploi du temps. Le texte et le labyrinthe*. Paris : PUF.
- Brenu L., (2009) 2016, « Ecrire la ville : *L'Emploi du temps* de Butor, *La Forme d'une ville* de Gracq, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien* de Perec » Mémoire de recherche (Master) Mme Brigitte Ferrato-Combe (Dir.) Département de Lettres modernes, Université Stendhal (Grenoble 3), @ <<http://www.google.fr>> consulté le 22 janvier.
- Briton C., 2016, « The Status of Representation in *L'Emploi du temps* and *La Modification* of Michel Butor » : <<http://english.fsu.edu/jobs/nom03/num3celiabritton.html>> consulté le 12 février.
- Butor M., 1954, *L'Emploi du temps*. Paris : Minuit.
- Butor M., 1957, *La Modification*. Paris : Minuit.
- Butor M., 2006, *Œuvres complètes*. Paris : La Différence.
- Calle- Butor M., Gruber M. (éd.), 2008, *Michel Butor. Déménagements de la littérature*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Camus A., 1946, *La Peste*. Paris : Édition Gallimard.
- Camus A., 1972, *L'Homme révolté*. Paris: Gallimard.
- Chevalier J. et Alain G., 1982, *Dictionnaire des symboles*. Paris : Robert Laffont.
- Grant A. M., 1973, *Butor: L'Emploi du temps*. London : Edward Arnold.
- Jean B., 1976, *L'échange symbolique et la mort*, Paris, Éditions Gallimard.
- Julien G., 2008. *La Forme d'une ville*. Paris : Librairie Jose Corti.
- Léopold M., 2006, *Jacques Derrida Entre la Question de l'Écriture et l'Appel*, Paris, L'Harmattan.
- Levet B., 2015, « Hannah Arendt, penseur de la condition humaine»http://www.collegedesbernardins.fr/images/pdf/Recherche/8/2014-15/2015_10_08_OM_CR.pdf consulté le 28 janvier.
- Malraux A., 1996, *La condition humaine*. Paris : Gallimard.
- Malraux A., 2009, « La condition humaine »@ <http://www.google.ca/html> consulté le 28 février.
- Mfouakouet, Léopold. 2006, *Jacques Derrida entre la question de l'écriture et l'appel*. Paris, L'Harmattan.

- Montaigne. M. de, 1988, *Essais*. Paris : PUF.
- Picon G., 1960, *Panorama de la nouvelle littérature française*.
Paris: Editions Gallimard.
- Ricardou J., 1960, « Michel Butor. *Nouvelle Revue
Française* » juin 1960, 1157-1161.
- Robbe-Grillet A., 1963, *Pour un nouveau roman*. Paris :
Minuit.
- Robbe-Grillet A., 1957, *La Jalousie*. Paris: Edition de Minuit.
- Roger J., 2001, *La critique littéraire*. Paris: Nathan.
- Sabbah H. (Dir.); Doucey, B.; Lesotet, A. et Weil, C. 1996,
Littérature, textes et méthodes. Paris : Hatier.
- Saulnier, V. L. 1957, *La littérature de la Renaissance*. Paris :
PUF.
- Schuon, F. 1990, *Racines de la condition humaine*. Paris :
La Table Ronde.

DE L'ANTIFRANQUISME A L'ANTICOLONIALISME : APPROCHE COMPAREE DES NATIONALISMES CATALAN, BASQUE, ET EQUATO-GUINEEN

EBANE Mexcin *

Résumé

La politique de renationalisation forcée du régime franquiste caractérisé par une sévère répression culturelle et politique orchestrée contre les nationalismes catalan, basque, et équato-guinéen avait fini par avoir des effets escomptés inverses. Elle finit en effet par discréditer le nationalisme espagnol, engendra le rejet de l'Espagne elle-même, et occasionna l'attachement de ces trois nationalismes à l'autodétermination de leurs régions. S'il est vrai que ces nationalismes antifranquistes et anticoloniaux luttèrent pour atteindre le même objectif, il n'en demeure pas moins vrai que chacun empruntait des voies différentes pour y arriver. Partant de ces constats, cette analyse se propose donc de montrer, à travers une approche comparée, que la thématique de l'antifranquisme reste étroitement liée à la Catalogne, au Pays basque, et à la Guinée Equatoriale.

Mots clés : antifranquisme, espagnolisme, anticolonialisme équato-guinéen, catalanisme, nationalisme basque.

Abstract

The forced re-nationalization policy of the Franco regime characterized by severe cultural and political repression orchestrated against the Catalan, Basque, and Equatorial Guinea nationalisms had finally have the opposite desired effect. She finished indeed discredit the Spanish nationalism begot rejection of Spain itself, and occasioned the commitment of these three nationalisms to self-determination in their regions. While it is true that these anti-colonial nationalism and anti-Franco struggled to achieve the same goal, it remains true borrowed each different routes to get there. Based on these findings, this analysis thus proposes to show, through a comparative approach, the theme of anti-Franco remains closely linked to Catalonia, the Basque Country, and Equatorial Guinea.

Key words: anti-Franco, Spanish-nationalism, anticolonialism Equatorial Guinea, Catalan nationalism, Basque nationalism.

Introduction

En 1939, l'instauration du franquisme causa la disparition des droits des Espagnols et de la reconnaissance constitutionnelle de leurs identités régionales acquise durant la

* Ecole Normale Supérieure de Libreville (Gabon), Centre Africaniste d'Etudes sur le Monde Hispano Lusophone (CAEMHIL). Email : mex349@yahoo.fr

Seconde République, en même temps qu'elle continua avec la mission colonisatrice de l'Espagne en Guinée Equatoriale en la rendant de plus en plus dure avec plus de privations. La Guinée Equatoriale fut cédée à l'Espagne par le Portugal à travers les Traités de El Pardo et de San Ildefonso signés respectivement en 1761 et en 1777. Mais elle subit le colonialisme espagnol effectif de 1885, année à laquelle elle fut donnée à l'Espagne pendant la Conférence de Berlin, à 1968. L'Espagne, de sa part, subit le franquisme de 1939 à 1975. D'une part, l'instauration et les effets du franquisme préoccupèrent les grandes puissances libérales du système international. D'autre part, en Guinée Equatoriale comme en Espagne, des mobilisations civiques furent entreprises pour se défaire de son colonialisme culturel et politique.

Le colonialisme est une idéologie justifiant la domination effective d'une minorité étrangère sur une population autochtone culturellement différente (Hermet et *al.*, 2011 : 55). Cela confère à l'anticolonialisme une lutte du natif contre la continuité de la domination du pouvoir étranger sur son territoire. Quant à l'antifranquisme, il est l'opposition au franquisme qui fut un régime dictatorial issu du soulèvement militaire du 18 juillet 1936. Il avait pour objectifs de renationaliser l'Espagne, de lutter contre la consolidation sociale et politique de l'« *Anti-España* » incarnée selon Franco, par la gauche et par les nationalismes périphériques. Par ailleurs, le nationalisme quant à lui est un mouvement idéologique qui permet d'acquérir et de conserver une autonomie, une unité et l'identité d'une population dont certains membres estiment constituée une nation présente ou future (Smith, 2004 : 19). Enfin, la comparaison permet au chercheur de se décentrer par rapport à sa position culturelle, religieuse, de classe, nationale, etc., et d'assurer un fondement empirique à son argumentation démonstrative (Seiler, 2004 : 34). Ainsi, comparer la lutte menée par l'un en Espagne avec celle menée par l'autre en Guinée Equatoriale constitue le fil conducteur de notre analyse.

Plusieurs études ont contribué à la bonne appréhension de ce combat. En effet, fort du constat d'une organisation territoriale inadéquate, la recommandation de se référer aux dysfonctionnements du système politique espagnol pour

construire un projet national capable de mobiliser tous les Espagnols fut faite à sa classe dirigeante (Ortega y Gasset, 2005 : 671-774). Ces défauts, tels que l'échec partiel de la nationalisation espagnole et la surdiminution de l'Etat-nation en construction face aux revendications régionales, constituent les causes de l'émergence des nationalismes périphériques (Riquer i Parmanyer, 1999 : 21-52). Et, en faisant une analyse couvrant l'Espagne du XIXe siècle, la Restauration, la II République, la Guerre Civile, et la Dictature franquiste, les différentes conceptions de l'Espagne comme nation et comme identité nationale, ainsi que l'émergence et l'évolution des nationalismes catalan et basque furent reconstruites (Granja et al., 2003). Par ailleurs, l'histoire de la Guinée Equatoriale qui englobe la colonisation espagnole et l'engagement des nationalistes anticoloniaux dans le processus d'acquisition de leur indépendance est retracée de 1778 à 1969 (Nsí Owono Okome, 2014 : 24-125). Dans la même perspective histoire, mais sous un angle différent, sont mises en lumière les caractéristiques et la consolidation du régime colonial franquiste en Guinée Equatoriale jusqu'en 1959 (Campos Serrano, 2000).

Pour mener à bien notre analyse, la nécessaire projection sur plusieurs axes de recherche nous conduit à adopter une approche pluridisciplinaire. Elle sera à la fois comparative, historique, politique, anthropologique, et sociologique. Cette approche traverse l'ensemble des faits historiques et des situations décrites afin de s'ancrer dans la base des rapports politiques et socio-historiques qu'ils produisent. Elle permettra la reconstruction de la dialectique des forces, tensions et rapports socio-historiques derrière l'ordre emboîté des faits, tout en relevant les orientations politiques et culturelles dans lesquelles elle se noue.

Ainsi, quels facteurs de la politique de construction de l'Etat-nation espagnol et du régime colonial franquiste favorisèrent respectivement l'émergence des nationalismes catalan, basque, et équato-guinéen ? Pourquoi émergea un nationalisme espagnol centraliste et organiciste qui concevait ces nationalismes périphériques comme un frein à la consolidation de l'unité nationale et une obstruction au rayonnement de la grandeur de l'Espagne ? Existents-ils des

similitudes dans les stratégies de lutte utilisées par ces mouvements antifrquistes pour survivre à la répression et accéder à leur autodétermination ? Dès le XIXe siècle, les défaillances du système libéral, le manque de considération des revendications des singularités de la Catalogne et du Pays basque, ainsi que l'injustice et la déshumanisation des autochtones en Guinée Equatoriale occasionnèrent l'émergence des identités alternatives à celle de l'Etat dont les efforts de renationalisation produisirent des effets escomptés inverses.

1. Origines de l'émergence et consolidation des nationalismes catalan, basque et équato-guinéen

La réforme libérale de l'Espagne, ayant pour socle la Constitution de 1812, se poursuivit tout le long du XIXe siècle. Celle-ci s'articulait autour d'un Etat centralisé et une nationalisation de la population qui reposait sur un projet national fédérateur et mobilisateur. La centralisation ainsi préconisée par les libéraux modérés fut un moyen non seulement d'asseoir leur pouvoir, de centraliser la gouvernance de l'Etat sur la base d'une même législation, mais aussi de maintenir l'ordre partout où le besoin se ferait sentir. Cette conception laisse comprendre que le processus de construction de l'Etat-nation imposait la suppression des privilèges dont jouissaient catalans et basques depuis le Moyen-âge, et une administration désormais centralisée à Castille. Cela induisait leur dépendance de la hiérarchie, un manque de considération de leurs organisations politico-culturelles locales, et l'acceptation de l'imposition d'une vision de l'ordre dont les fondamentaux leur étaient étrangers.

Durant sa mission colonisatrice, l'Espagne transposa cette même centralisation du pouvoir en Guinée Equatoriale. Pour la mener à bien, l'armée exerçait une répression sur la population et les colons imposèrent aux natifs l'acceptation de leur appareil administratif colonial. Cela donna lieu à un ordre politique dans lequel colons et autochtones assumaient en partie la légitimité. Dans cette dynamique, les structures sociales précoloniales, en l'occurrence les chefferies, jouèrent un rôle prépondérant.

Ainsi, vers la fin du XIXe siècle, à partir du gouvernement établi, le système colonial s'articula autour d'un despotisme indirect exercé par les chefferies traditionnelles, désormais assujetties à l'administration coloniale, sur la population rurale. En d'autres termes, comme la périphérie en Espagne, en Guinée Equatoriale, le fonctionnement traditionnel qui caractérisait la diversité sociale et culturelle guinéennes fut aboli et remplacé par des lois garantes de la domination de la métropole sur les natifs.

Par ailleurs, au cours de la construction de l'Etat-nation espagnol, l'Etat libéral devait amener tous les Espagnols à adhérer progressivement à la nouvelle identité nationale en gestation dont le grand nombre d'avantages pratiques détériorerait leurs anciennes allégeances identitaires de la périphérie (Riquer i Permanyer, 1999 : 25). A partir de l'invention de la tradition¹, il allait diffuser le sentiment national sur toute l'étendue du territoire et favoriser l'assimilation de cette culture à travers un système éducatif public et accessible à tous. Cependant, essoufflé financièrement par de multiples guerres depuis 1808, l'Etat ne pouvant plus supporter les frais du plan éducatif, décréta que les communes et les députations, déjà dépouillées par les désamortissements, se chargeraient elles-mêmes de construire et de financer leurs structures éducatives. Cette attitude démissionnaire de l'Etat circonscrit l'instruction à la bourgeoisie, condamna les prolétaires à l'analphabétisme, et rendit inenvisageable leur nationalisation et leur adhésion à l'Etat-nation en construction. Par conséquent, unir le pouvoir et les différentes institutions autour de Castille entraîna un repli identitaire qui nourrissait la revalorisation des cultures périphériques et, à la longue, la naissance des identités nationales alternatives à celle de l'Etat.

¹ Eric Hobsbawm, dans *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992, appelle ainsi l'étape de l'affirmation de l'identité culturelle. Celle-ci commence habituellement avec la détermination des frontières qui génère une conscience de différenciation culturelle. Ensuite vient l'étape de l'identification des symboles car tout groupe a besoin d'une langue, d'un drapeau, d'un hymne, de monuments, de personnages, de héros... qui très souvent font références à un passé mythique dont la récupération et la reformulation galvanisent la population. Nous retrouvons cette même conception de la construction identitaire chez Ernest Gellner et chez Anne-Marie Thiesse dans leurs œuvres respectives *Nations et nationalisme*, Payot, Paris 1989, et *La Création des Identités Nationales*, Paris, Editions du Seuil, 1999.

Cette même mission d'espagnolisation des masses fut entreprise en Guinée Equatoriale à travers l'instruction de la foi chrétienne. Celle-ci se révéla indispensable pour attirer les autochtones, adoucir les cœurs des opposants à la mission colonisatrice, les convertir au christianisme, et leur apprendre les valeurs et le mode de vie espagnols ; et ainsi, les convertir en loyaux sujets de la métropole. Ce fut dans cette optique que la congrégation des *claretianos* s'installa dès 1883 à Fernando Poo avant de s'étendre à Annobon et sur la partie continentale (Sánchez Lobera, 2014 : 38-39). En d'autres termes, dès le commencement de la colonisation, l'administration espagnole, l'évangélisation et la conquête idéologique étaient si liées que l'action missionnaire s'était convertie en agent colonial incontournable.

Mais son enseignement, plutôt encyclopédique et eurocentrique, se limitait à des notions de base, telles la lecture, la grammaire, l'orthographe, la doctrine chrétienne... (Ndongo Bidyogo, 1998 : 160-161). De plus, jusqu'en 1950, contrairement aux 78% d'élèves blancs qui avaient beaucoup d'heures de cours quotidiens, sur les 22% d'élèves autochtones enseignés par des instituteurs noirs, leurs 6 heures de cours quotidiens étaient réparties en deux : 3 heures en matinée pour les garçons, et 3 heures dans l'après-midi pour les filles. La formation des cadres quant à elle se limitait à former des auxiliaires pour seconder les colons dans certains domaines de l'administration coloniale (Nsi Owono-Okome, 2014 : 68-69).

Outre le faible taux d'instruction, les Équato-Guinéens vivaient leur déshumanisation au quotidien. En effet, en plus de leur maltraitance dans les exploitations agricoles et forestières, les prestations personnelles non rémunérées pendant deux ans environ à la ferme d'un colon leur étaient obligatoires. Quant au chef traditionnel, il devait amener un contingent de jeunes noirs au colon pour remplacer ceux décédés dans sa ferme. Ne pas le faire l'exposait à un châtiment corporel et à une peine d'emprisonnement. Cette déshumanisation fit émerger un nationalisme en tout autochtone qui sortait de ce purgatoire vivant, et l'incita à militer pour la libération de sa région de cette domination étrangère.

En somme, la construction de l'Etat-nation et l'espagnolisation de la Guinée Equatoriale qui avaient pour but de créer et de consolider en la population un sentiment national espagnol unitaire se soldèrent d'une faible nationalisation des masses qui favorisa la survivance, l'enracinement, et la politisation des identités catalane, basque, et équato-guinéenne.

En effet, en émergeant vers la fin du XIXe siècle, le catalanisme, mouvement régionaliste qui défendait un ensemble d'idées politiques qui allaient du traditionalisme au républicanisme progressiste, était promu par des élites et par la bourgeoisie catalanes. Il définissait l'Espagne comme Etat et la Catalogne comme nation en vertu de sa singularité linguistique et historique. Eu égard à la politique centralisatrice de l'Espagne libérale, aux tentatives de réduire à néant sa particularité politico-culturelle, historique, et économique, l'identité catalane se construisit en opposition à celle de Castille dont les catalanistes qualifiaient d'oppressive et responsable de la stagnation économique de la Catalogne. Mais en dépit de la revendication d'une identité différenciée, les catalanistes n'étaient pas séparatistes. Ils militaient pour une autonomie politique en même temps qu'ils demandaient aux autorités espagnoles de protéger leur industrie régionale contre les investisseurs étrangers. En 1901, ils créèrent la *Liga Regionalista*, parti politique conservateur et fer de lance du catalanisme dirigé par l'industriel Francesc Cambó jusqu'à la dictature de Primo de Rivera.

Contrairement au catalanisme, les nationalismes basque et équato-guinéen étaient des mouvements séparatistes. Le premier, comme le catalanisme, émergea vers la fin du XIXe siècle par réaction à l'espagnolisation, à la suppression des fueros, et à la rapide industrialisation qui engendra d'une part, l'émergence d'une grande bourgeoisie ; et d'autre part, un flux massif de travailleurs immigrés dans la province de Biscaye. Et, au milieu, se trouvaient les artisans et les petites industries, classe moyenne qui craignait de devoir régresser sur l'échelle sociale en se convertissant en ouvrier afin de survivre. Cela poussa Sabino Arana, fondateur du *Partido Nacionalista Vasco* (PNV), à développer un mouvement nationaliste dont le racisme était principalement focalisé sur les ouvriers immigrés. Arana estimait que les Basques avaient une histoire et une

culture singulières, qu'ils étaient traditionnalistes, ruraux et d'un sang pur qu'il fallait protéger de la corruption espagnole en les sortant définitivement des griffes de l'Espagne qui, selon lui, rompit le pacte qui les unissait en abolissant les fueros en 1874. Par des activités culturelles et syndicales, le PNV diffusa et défendit l'identité basque. Mais il n'eut pas pourtant les résultats escomptés sur le plan électoral jusqu'à la Seconde République.

Ce fut cette même aspiration à l'indépendance, quoiqu'à des époques différentes et pour des raisons quelque peu différentes, qui anima le nationalisme anticolonial de la Guinée Equatoriale. En effet, dans leur dynamique, les auxiliaires noirs, revendiquant le même salaire que les titulaires blancs, les émancipés², et ceux qui survécurent à la maltraitance des colons firent face à l'urgente nécessité de libérer leur région de sa domination espagnole. A cet effet, Pastor Torao, premier président de l'Assemblée Nationale de Guinée Equatoriale releva que les premiers foyers d'opposition à l'administration coloniale et de demande d'indépendance émergèrent à Rio Muni en 1947 et un peu plus tard à Fernando Poo (García Dominguez, 1977 : 103-104). Vers la fin de l'année 1950, ces nationalistes fondèrent la *Cruzada de la Liberación*, organisation anticoloniale dont la coordination des activités fut confiée à Acacio Mañe. Dans la diffusion de son idéologie, celui-ci entra en contact avec Ndonggo Miyone, un autre nationaliste dont l'influence fut considérable dans la dynamique du mouvement et qui proposa la substitution de la dénomination *Cruzada de Liberación* par le *Movimiento Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial* (MONALIGE) (Nsi Owono Okome, 2014 : 71).

2. Franquisme : entre renationalisation forcée de l'Espagne et persécution des nationalismes périphériques

En Guinée Equatoriale, la politique répressive exercée sur la population et son acculturation s'accrochèrent après l'instauration du franquisme. De même, en Espagne, la vision

² L'émancipation selon l'article 6 du Décret du 29/9/1938 portant sur l'*Ordenanza General de los Territorios Españoles del Golfo de Guinea*, « est un état et un droit que l'Espagne reconnaît aux colonisés lorsque ces derniers font montre d'un niveau de culture suffisamment élevé qui ne rende pas nécessaire leur tutelle à un colon ».

des régénérationnistes influença profondément la conception nationaliste de Franco dans sa renationalisation de l'Espagne. En effet, dans son offensive nationale, la génération de 1898 considérait le castillan comme langue nationale et milita pour la prépondérance de Castille ainsi que son rôle dans la formation de l'histoire et la psychologie espagnoles. Cela inspira Franco car, le contenu du nationalisme de l'Espagne d'après guerre se basa fondamentalement sur le national catholicisme et sur le nationalisme autoritaire dont les ennemis intérieurs étaient la maçonnerie, le libéralisme, le communisme et le séparatisme (Nuñez Seixas, 1999 : 116).

L'idéologie franquiste avait ainsi pour charpente une conception corporatiste et organiciste de la nation. L'*Unidad de destino en lo universal*, expression manifeste de l'exaltation de l'idée de l'Espagne fondée sur le catholicisme, constitua en effet l'un des points de convergence des différents projets qui inspirèrent le régime franquiste. De ces derniers, se démarquèrent l'*Hispanidad* qui fut célébré par la Phalange, le *national-catholicisme*, nourri des écrits de Menendez Pelayo, et ceux de l'*Acción Católica Española*. Ces trois projets portaient un fond presque mystique de la foi inséparable d'une conscience nationale et de la vision d'une Espagne « *Una, Grande y Libre* » comme l'exprimait le slogan du régime. Et, la décennie qui succéda la Guerre Civile fut sans nul doute la plus marquée par l'objectif du franquisme de restaurer la patrie authentique. Sauvé du "mal communiste, athée et séparatiste" grâce à la *cruzada* menée par Franco, le Nouvel Etat Espagnol devait se régénérer et renouer avec la grandeur de son passé, née de la rencontre au XVI^e siècle entre l'idéal catholique et la monarchie militaire.

Ainsi, la stratégie politique du franquisme consistait à utiliser l'appareil religieux pour faciliter la soumission et le processus de renationalisation de la population espagnole, approfondir l'asservissement des Équato-Guinéens, et les conduire à s'identifier exclusivement à Castille. La faible nationalisation, résultat de la politique de l'Etat libéral du XIX^e siècle, céda ainsi la place à des politiques de renationalisation autoritaires, servies par les moyens de communication modernes tels que la radio et la télévision, et par un effort de scolarisation. Durant les premières années du

régime franquiste, le système éducatif fut utilisé comme instrument efficace de contrôle social et comme outil permettant d'effacer définitivement les idées libérales et progressistes de la Seconde République.

Les effets de cette politique de renationalisation furent presque immédiats avec l'imposition du castillan dans tous les domaines de la vie publique, de l'administration aux publicités en passant par les moyens de communication et l'école. Toute manifestation du sentiment identitaire catalan ou basque fut réprimée avec fermeté. Les nationalismes périphériques et les organisations démocratiques et ouvrières qui, selon Franco, rompaient l'unité espagnole, furent taxés d'« Anti-Espagne » et violemment poursuivis au même titre que les manifestations culturelles qui ne faisaient pas les éloges de la langue et la culture castillanes.

En Guinée Equatoriale, ce fut la chasse à l'homme : Ndongo Miyone partit en exil au Gabon ; tandis qu'Acacio Mañe fut assassiné par la gendarmerie (Nkogo Ondó, 2009 : 2). Au lieu d'affaiblir le MONALIGE, cette disparition qui convertit Acacio Mañe en martyr le dynamisa davantage. Il étendit ses bases sur l'ensemble du territoire et envoya en exil les nationalistes volontaires pour qu'ils rentrent en contact avec les pays africains déjà indépendants ainsi qu'avec l'O.N.U non seulement pour les informer sur la situation tragique de la Guinée Equatoriale, mais également pour demander leur soutien dans le changement révolutionnaire irréversible qui était en cours dans leur région.

3. Confusion entre lutte pour l'autodétermination politique, antifranquisme, et rejet de l'Espagne

Dans la dynamique de la lutte pour l'indépendance de la Guinée Equatoriale, les facteurs extérieurs et la diplomatie jouèrent un rôle d'une importance capitale. En effet, outre le contact avec les nationalistes des pays voisins indépendants et le mouvement indépendantiste afro-asiatique qui servit d'inspiration et d'appui à la Guinée Equatoriale, l'implication de l'O.N.U resta prépondérante. Celle-ci, dès 1946, établit un Comité pour l'Information des Territoires non Autonomes qui déclara en 1960 que « le colonialisme constitue une négation des droits humains fondamentaux et que le manque de

préparation politique, économique, sociale ou éducative ne devrait en aucun cas servir de prétexte pour différer l'indépendance »³. En d'autres termes, l'O.N.U militait contre le colonialisme, assimilait l'indépendance au droit fondamental de tout peuple, et se disposa à aider tout peuple qui luttait pour son autodétermination.

Tel fut le cas de la Catalogne, du Pays basque, et de la Guinée Equatoriale. A la seule différence que les deux premières étaient des régions aux identités différenciées en Espagne qui revendiquaient leur autodétermination politique. La troisième, une colonie espagnole en Afrique centrale qui, également, revendiquait son autodétermination. Si l'O.N.U condamna fermement le régime franquiste en Guinée Equatoriale et aida celle-ci à sortir de la domination espagnole, elle n'aida pas pour autant les nationalistes catalan et basque à lutter contre le même régime. Car, elle refusa de prendre le risque de mettre les pays démocratiques en proie au chaos en incitant les nationalistes périphériques qui s'y trouvaient à emprunter le même chemin.

Dans cette dynamique, en Guinée Equatoriale, non seulement les pressions politiques internes furent intensifiées par l'assassinat d'Acacio Mañe et la forte campagne des nationalistes équato-guinéens à l'O.N.U, mais cette même Organisation exerça également des pressions sur le régime franquiste afin que celui-ci entamât le processus d'indépendance de cette colonie. Cela conduisit Franco à décréter le 30 juillet 1959 la loi sur les Territoires Espagnols du Golfe de Guinée qui supposait juridiquement la fin de la colonisation espagnole en Guinée Equatoriale.

En 1962, les nationalistes exilés au Cameroun créèrent une nouvelle organisation anticolonialiste : l'*Idea Popular de Guinea Ecuatorial* (IPGE). Ses Leaders se mirent en contact avec Ndongo Miyone, leader du MONALIGE en exil au Gabon. Ensemble, ils montèrent un dossier qu'ils présentèrent vers la fin de la même année à l'O.N.U, désormais devenue leur tribune privilégiée. D'abord, parce que soutenus par le bloc indépendantiste afro-asiatique qui s'y trouvait. Ensuite, parce qu'ils y trouvèrent Castiella, ministre des affaires

³ Dictionnaire Electronique *Encarta* 2006, sous "Organización de las Naciones Unidas, Descolonización"

étrangères espagnol et pro indépendantiste qui s'opposait à Carrero Blanco, chef du gouvernement et néocolonialiste de première heure. Enfin, parce que les pressions exercées par l'O.N.U sur l'Espagne au sujet de l'indépendance de la Guinée Equatoriale firent qu'Equato-guinéens et Espagnols eurent la nécessité d'utiliser le même langage, celui de *la libre determinación de los pueblos coloniales*, pour résoudre leur conflit (Campos Serrano, 2003 :5).

Dans cette optique, le voyage effectué par Carrero Blanco en Guinée Equatoriale en 1962 fit considérablement avancer le processus d'indépendance. En effet, au sortir de celui-ci, il demanda à une commission de juristes de rédiger un projet de loi qui instaurerait l'autonomisation de la Guinée Equatoriale. Soumis à référendum le 13 décembre 1963, sur les 73,4% de votants, l'immense majorité opta pour l'autodétermination (García Ascanio, 2010 :21). Vote qui sanctionna le régime franquiste, rejeta la continuité de la présence espagnole en Guinée Equatoriale, et consolida la marche vers l'indépendance. En effet, après la Conférence constitutionnelle le 22 juin 1968 organisée par l'Espagne sur recommandation forte de l'ONU, la date d'indépendance de la Guinée fut fixée pour le 12 octobre tandis que la première élection présidentielle fut remportée par Marías Nguema le 25 septembre de la même année.

En Espagne également, la répression sur les nationalistes catalans et basques les contraignit à s'exiler d'abord en France, ensuite en Amérique après le début de la Seconde Guerre Mondiale.

Dans le cas des exilés nationalistes catalans, la multiplicité de leurs partis politiques, leurs querelles intestines, et les démissions subséquentes à la répression de leurs militants en Espagne affaiblirent considérablement leur mouvement de revendication. En effet, l'*Unión Democrática de Cataluña* (UDC), la *Esquerra Republicana de Catalunya* (ERC), et l'*Acció Catalana Republicana* (ACR), pour ne citer que ceux-là, avaient tellement de dissensions internes qu'ils étaient incapables de maintenir une structure active capable de canaliser la lutte pour l'autodétermination de leur région. Mais l'assassinat de Companys i Jover en 1940, président de la *Generalitat de Catalunya*, finit par les rassembler autour du

gouvernement constitué en 1945 par Josep Irla, ancien président du Parlement. Par contre, ne jouissant pas de l'appui de l'O.N.U, et sujet à une répression féroce en Espagne, le catalanisme, dès les années soixante, à travers la figure de Jordi Pujol, consacra beaucoup plus ses activités dans la défense de la culture catalane tout en exigeant la restauration de la démocratie.

En revanche, au Pays basque, en 1959 un groupe de nationalistes universitaires, critique de la passivité du PNV, fonda *Euskari Ta Askatasuna* (ETA) pour intensifier leur lutte antifranquiste. Ils la définirent comme une organisation révolutionnaire, nationaliste, séparatiste et anticapitaliste qui décrivait le Pays basque comme une colonie espagnole. Face à cette occupation de l'Espagne comme Etat étranger, elle considérait que l'usage de la force armée, comme moyen de libération nationale, était justifiée. Dans cette visée, elle attaqua des banques et des structures d'installation policière. Mais son acte le plus ultime fut l'attentat perpétré en 1973 qui couta la vie à Carrero Blanco.

Cet usage de la violence provoqua une croissante répression de la dictature, laquelle à son tour engendra une intensification des attaques armées de l'ETA. La brutalité du régime, avec ses constantes déclarations de la Loi Martial au Pays basque, ses arrestations massives, et son usage paroxysmique de la torture, consolida non seulement la cause du nationalisme basque auprès de la population, mais renforça également le sentiment selon lequel leur région était effectivement en état de siège (Balfour et Quiroga, 2007 :83). Cela discrédita complètement la dictature au Pays basque en même temps que cela établit une relation étroite entre la lutte antifranquiste, le rejet de l'Espagne comme Etat étranger colonisateur, et la lutte pour l'acquisition de l'indépendance.

Conclusion

La politique de renationalisation forcée du régime franquiste caractérisée par une sévère répression culturelle et politique orchestrée contre les nationalismes catalan, basque, et équato-guinéen avait fini par avoir des effets escomptés inverses. Elle finit non seulement par discréditer toute tendance du nationalisme espagnol, le rejet de l'Espagne elle-

même, mais également occasionna l'affermissement de l'attachement de ces trois régions à leur liberté et à leur autodétermination. S'il est vrai que ces trois nationalismes luttèrent pour atteindre le même objectif, il n'en demeure pas moins vrai que chacun empruntait des voies différentes pour y arriver. Les nationalistes séparatistes basques, par la voix de l'ETA, considérant leur région comme colonie espagnole, justifiaient l'usage de la force armée pour revendiquer son indépendance. Les catalanistes, par contre, plus modérés, face à la répression féroce du franquisme, optèrent pour la défense de leur culture en même temps qu'ils revendiquaient leur autodétermination. Mais ni l'un ni l'autre ne parvint à ses fins jusqu'à la mort de Franco en 1975. Pour ce qui est de la Guinée, la lutte fut essentiellement politique et diplomatique. Car, les pressions politiques internes exercées par les nationalistes anticoloniaux sur l'administration coloniale franquiste étaient relayées par les pays voisins indépendants, et surtout par l'O.N.U qui exerça à son tour des pressions sur l'Espagne pour qu'elle accordât l'indépendance à cette colonie. L'Extérieur joua de ce fait un rôle prépondérant dans la conversion de la Guinée Espagnole en province espagnole, en Communauté Autonome, puis finalement en pays indépendant le 12 octobre 1968. Ainsi, à travers cette approche comparée de ces différents nationalismes, il appert que la thématique de l'antifranquisme et de l'anticolonialisme restent étroitement liée à la Catalogne, au Pays basque, et à la Guinée Equatoriale.

Bibliographie

- Almira Picazo C., 1998, *¡Viva España ! El nacionalismo fundacional del régimen de Franco, 1939-1943*, Comares, Granada.
- Balfour, S., Quiroga, A., 2007, *España reinventada. Nación et identidad desde la Transición*, Barcelona, Península.
- Campos Serrano A., 2000, « Nacionalismo anticolonial en Guinea Ecuatorial ». *Revista Jurídica Universidad Autónoma de Madrid*, n°3, 79-108
- Dictionnaire électronique *Encarta* 2006.
- Fusi J.P., 2000, « Los nacionalismos y el Estado español : el siglo XX ». *Cuadernos de Historia Contemporánea*, n°22, 21-52

- García Ascanio P., 2010, *Guinea Ecuatorial : de colonia a sultano*, Mémoire de Master en Relaciones Internacionales, Universidad Complutense Madrid.
- García Domínguez R., 1977, *Guinea, Macías, la Ley del silencio*, Barcelona, Editorial Plaza & Janes S.A
- Granja J. L., et al, 2003, *La España de los nacionalismos y las autonomías*, Madrid, Síntesis.
- Hermet G. et al., 2011, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, Armand Colin.
- Liniger Goumaz M., 1988, *Breve Historie de la Guinée Equatoriale*. Editorial L'Harmattan. París.
- Marín J. M. et al, 2010, *Historia política 1939-2000*, Madrid, Ed. Istmo.
- Ndongo Bidyogo D., 1998, « Guineanos y Españoles en la interacción colonial (1900-1968) », dans M. de Castro et al., *España en Guinea Construcción del desencuentro :1778-1968*, Toledo, Ediciones Sequitur, 107-217.
- Nkogo Ondó E., 2009, « La Guinea Ecuatorial : reminiscencia histórica, experiencia de las luces y de las sombras de un proyecto político ». *International Conference, between Three Continents : Rethinking Equatorial Guinea on the Fortieth Anniversary of Its Independence from Spain*, Hofstra University, New York.
- Nsí Owono Okomo M., 2014, *El proceso político de Guinea Ecuatorial desde la independencia hasta la pre-democracia*, Murcia, Edit.um.
- Núñez Seixas X. M., 1999, *Los nacionalismos en la España contemporánea (Siglos XIX y XX)*, Ed. Hipótesis, Barcelona.
- Ortega y Gasset J., 2005, « Redención de las provincias y la decencia nacional ». *Obras Completas*, Madrid Telefónica, Tom.IV, 671-774
- Riquer i Permanyer B., 1999, « El surgimiento de las nuevas identidades contemporáneas : propuestas para una discusión ». *Asociación de Historia Contemporánea*, nº35, 21-52
- Sánchez Lobera F.,2014, *Exploración y colonización en Guinea Ecuatorial*. Mémoire de Master en Etudes historiques. Université de Barcelone.

Seiler D.-L., 2004, *La méthode comparative en science politique*, Paris, Dalloz,
Smith A., 2004, *Nacionalismo*, Madrid, Alianza.

**LES NOTIONS DE « BONNE MORT » ET DE « MAUVAISE
MORT » : « THANATOPSIS » DE LA FICTION
D'ELECHI AMADI**

KIEMA Alfred*

Résumé

L'œuvre amadienne apparaît comme un « thanatopsis » de la fiction c'est-à-dire un essai d'exprimer une opinion ou de méditer sur le sujet de la mort. En effet, l'imaginaire du monde décrit par Amadi est dominé par la mort et les différentes représentations qu'en font les personnages. Notre préoccupation est de savoir pourquoi le thème de la mort préoccupe tant l'auteur au point d'en constituer l'essence de sa fiction. Notre étude se propose de répondre à cette préoccupation. Pour y parvenir nous adoptons une démarche analytique axée sur l'analyse des trois premiers romans d'Elechi Amadi : *The Concubine*, *The Great Ponds* et *The Slave*. Nous notons la « bonne mort », qui a partie liée avec l'ordre et la « mauvaise mort », qui est en rapport avec le désordre. Nous observons également comment la mort est vécue comme une maîtrise du temps à travers les différentes représentations et rites funéraires.

Mots clés : Thanatopsis, représentations, bonne mort, mauvaise mort, imaginaire

Summary:

Amadi's work appears as a "thanatopsis" of fiction, that is to say an attempt to express an opinion or to meditate on the subject of death. Indeed, the world of imagination described by Amadi is dominated by death and the different representations that the characters make. Our concern is to know why the theme of death worries the author to such an extent it constitutes the essence of his fiction. The study examines this concern. To reach this point we use an analytical approach centred on the analysis of Elechi Amadi first three novels: *The Concubine*, *The Great Ponds* and *The Slave*. Attention has been given to "good death", which relates to order and "bad death", which is in keeping with disorder. We also examine how death is lived like a control of time through the various representations and funerary rites.

Keywords: Thanatopsis, representations, good death, bad death, imagination.

Introduction

Parmi les thèmes développés dans l'œuvre amadienne, la mort occupe une place de choix. C'est l'un des thèmes qui, on s'en doute, domine l'imaginaire de l'homme et est l'objet de multiples représentations. Les différentes morts qui

* Département d'Etudes Anglophones, UFR/LAC, Université Ouaga1 Pr Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso. Email : kiemaal@yahoo.fr

surviennent dans les romans d'Amadi donnent lieu à plusieurs interprétations et elles posent le problème de la vie et de la continuité. La mort apparaît comme une étape normale dans la logique humaine. Mais, lorsqu'elle survient effectivement, cette logique laisse place à l'interrogation, d'autant plus que dans le monde amadien, rien n'est dû au hasard et qu'il y a une multitude de causes pour chaque événement survenu.

Pour les personnages amadiens la mort est, dans bien des cas, la sanction d'une faute commise comme le remarque Madume dans *The Concubine* (Amadi, 1966 : 53). À côté des causes naturelles de la mort que sont la maladie, la vieillesse ou l'accident, il y a des causes cachées, d'ordre surnaturel, qui échappent à l'entendement des personnages. Cette vision de la mort des personnages amadiens peut être mise en parallèle avec l'affirmation de Louis-Vincent Thomas : «[...] toute mort est, de prime abord, jugée comme imposée du dehors: c'est l'ennemi, le chaos, l'inorganisé mettant en cause une puissance malveillante» (Thomas, 1982 : 199). Il n'y a donc pas de mort innocente. Mais si les personnages amadiens sont conscients de cette réalité, ils distinguent toutefois différentes sortes de morts : la «bonne mort» et la «mauvaise mort.»¹

L'œuvre amadienne apparaît ainsi comme un «thanatopsis», terme grec qui signifie un essai d'exprimer une opinion ou de méditer sur le sujet de la mort. En effet, l'imaginaire du monde décrit par Amadi est dominé par la mort et les différentes représentations qu'en font les personnages. Notre préoccupation est de savoir pourquoi la mort préoccupe tant l'auteur au point d'en constituer l'essence de sa fiction. Notre étude se propose de répondre à cette préoccupation. Pour y parvenir nous adopterons une démarche analytique axée sur l'analyse des trois premiers romans d'Elechi Amadi : *The Concubine*, *The Great Ponds* et *The Slave*. Cette démarche sera aussi soutenue par une approche anthropologique en cas de besoin.

Dans un premier temps, nous essayerons de voir quelles sont les différentes causes possibles aux décès qui frappent les personnages. Nous distinguerons la «bonne mort», qui est en rapport avec l'ordre et la «mauvaise mort», qui est en rapport avec le désordre. Puis, dans un second temps, nous observerons comment la mort est vécue comme une maîtrise

du temps à travers les différentes représentations et rites funéraires.

1. La «bonne mort» en rapport avec l'ordre établi

Dans cette catégorie, nous pouvons distinguer la mort naturelle et la mort pour une cause communautaire.

1.1. La mort naturelle

La mort naturelle est celle qui intervient lorsque l'individu a atteint un âge avancé, lorsqu'il est frappé de vieillesse. Ce type de mort donne droit à des funérailles grandioses et très souvent on ne pleure pratiquement pas.

Dans *The Concubine*, aucune des trois morts (celles de Emenike, Madume, Ekwueme) que nous rencontrons ne correspond à cette catégorie de mort qui intervient presque à la fin du cycle biologique de l'homme. Les trois morts sont tragiques. Et, au-delà du tragique, il y a le mystère qui entoure ces morts.

Emenike meurt à la suite de sa bagarre avec Madume. Pour les uns, sa mort serait due à une sorte de «congestion pulmonaire», conséquence d'un travail prolongé sous la pluie. Pour les autres, c'est la conséquence des coups qu'il a reçus de Madume. Mais, tout cela n'est que cause apparente ; il y a quelque chose de plus mystérieux, comme nous le précisions précédemment. Les personnages sont dépassés par la mort d'Emenike à laquelle ils ne peuvent pas attribuer une cause précise.

Madume est celui dont la mort, aux yeux des personnages, serait une sorte de punition divine. Mais, cette interprétation n'enlève rien à la tragédie de sa mort, qui est en fait un suicide. Et le lecteur, qui en sait plus que les personnages, voit des causes sociologiques et psychologiques dans la mort de Madume.

La mort d'Ekwueme est au summum de la tragédie qui se déroule dans *The Concubine*. Dès lors que le «dibia» ou devin-guérisseur révèle les risques qu'Ekwueme court en voulant épouser Ihuoma, le lecteur s'attend plus ou moins à ce que quelque chose de tragique se produise à la rencontre d'Ekwueme et du «Sea-God», soit pour l'un soit pour l'autre. Mais, c'est surtout la façon dont Ekwueme meurt qui surprend

le lecteur et fait penser à la thèse du surnaturel et de la causalité mystique. En effet, Ekwueme meurt transpercé d'une flèche qui ne lui était pas destinée sous le regard impuissant du devin-guérisseur réputé voir au-delà du visible.

Dans les deux autres romans d'Amadi (*The Great Ponds* et *The Slave*), nous avons quelques cas de personnes âgées qui meurent d'une mort naturelle : nous pouvons citer la vieille Ochomma dans *The Great Ponds*:

Ochomma died very old. It was a matter of pride for any family to have anyone so old among them. Usually deaths, like Ochomma's were occasions for celebrations in the Erekwí clan. Apart from a few sensitive women and children, no one wept. Mourners, if they could be so called, turned out in their best wrappers. If enough money was available it could be a truly great occasion. (Amadi, 1969 : 151)

Ce passage livre des informations sociologiques assez précises sur la mort d'une personne âgée. Mais, ce qui nous intéresse, c'est la cause de la mort d'Ochomma. Nous savons que la vieillesse ne suffit pas pour justifier la mort d'une personne, pas plus que la maladie ne peut être la dernière cause d'une mort. Ochomma est morte après qu'une de ses petites filles est décédée. A travers une sorte de vision prophétique, Ochomma annonce sa propre mort :

And so you are gone. So will I soon, soon. I have lived long enough. Listen people of Chiolu: a great calamity is coming. The gods have run wild and we shall know nothing but tears. I saw it plainly last night, and I see it now as my child is about to journey to the spirit world. Carry her away gently. I need not cry for I shall join her soon. Soon while there are still people to bury me. (Amadi, 1978 : 150)

En observant de près ce passage, l'on est frappé par la répétition de l'adverbe «soon» et de l'insistance de la vieille Ochomma à travers l'utilisation des adjectifs et des adverbes pour marquer l'importance de son message : I have lived long enough ; a great calamity ; the gods have run wild ; I saw it

plainly... I see it now (c'est nous qui soulignons). Et même avant cette vision prophétique, le narrateur décrit le cri mystérieux que pousse Ochomma à la levée du corps de sa petite fille: «...Ochomma let out a heart-rending cry. The corpse bearers stood still, arrested by the almost unearthly sound» (Amadi, 1978: 150). Ce qui est mystérieux, c'est que la vieille Ochomma meurt effectivement, et ce dans un bref délai:

“Okatu, you will sleep with your parents today”
[Ochomma said]
“Why?” the boy asked surprised
“Do as I tell you”
The boy obeyed
The next morning Ochamma was dead.
(Amadi, 1978 : 150)

Ce passage permet de conclure qu'Ochomma s'est suicidée. Mais, une telle conclusion n'est envisagée ni par le narrateur ni par les personnages, car dans ce monde, il n'est pas étonnant qu'une personne, surtout une personne âgée, ait une vision prémonitoire. Cette attitude des personnages et du narrateur corrobore bien l'existence des présages, des prémonitions et des augures dans l'univers amadien. Il y a lieu aussi de remarquer que dans la vision d'Ochomma, il est fait mention des dieux qui sont devenus furieux – «wild», déchaînés voire sauvages – et qui sont à l'origine des différentes morts survenues et de celles à venir. Les morts qui surviennent dans *The Great Ponds* ont donc une origine surnaturelle, divine et mystérieuse. Mais, dans le même temps, elles sont le résultat du mauvais comportement des personnages à l'égard des puissances invisibles.

Dans *The Slave*, la mort de la vieille Nyege est, à quelque chose près, similaire à celle d'Ochomma, sauf qu'ici c'est Olumati, le petit-fils, qui fait un rêve coïncidant avec la mort de sa grand-mère:

Olumati was falling, falling down a pit of stars. A being gently but firmly nudged him downwards, ever downwards. All the time, it smiled a gentle motherly smile. Olumati tried to fight but his limbs were

paralysed, non-existent. There was a heaviness on his chest. It was the weight of the earth. There was nothing he could do. He fell with the creature, until they touched ground. Then they walked along a path until they came to a gate in a fence. Beyond the fence lay what Olumati thought was an orchard. He could not be sure, it was so dark. Shadowy figures moved about the trees in the orchard [...] a large group of people emerged from the gate and began to chase him, calling on his name and beating drums. Then he woke sweating. But he could still hear his name. He listened. Aleru was knocking at the door. (Amadi, 1978 : 86)

Olumati sort brusquement de son lit pour répondre à l'appel de sa sœur qui, sans aucun mot, l'amène à découvrir la triste réalité: «*With a sob she led him to Nyege's bedroom. Their grandmother was dead. Aleru sat down and wept silently. Olumati bit his lips nervously.*» (Amadi, 1978 : 87)

Le rêve attire l'attention par la richesse des éléments qui le composent, par le lien qu'il établit avec la réalité et par les interprétations possibles qu'on peut en donner. Nous en proposons une, en soulignant toutefois qu'il s'agit d'une interprétation de premier niveau, qui ne s'appuie pas sur un outil particulier d'analyse des rêves.

Dans un premier temps, le narrateur décrit Olumati tombant à terre dans un fossé d'étoiles. Cette chute est accentuée par la répétition «*falling, falling down.*» Mais, c'est une chute mystérieuse à cause de la présence des étoiles qui, l'on s'en doute, annoncent soit une désintégration cosmique, soit un avenir radieux. Nous pensons que la première hypothèse est la plus vraisemblable car les étoiles ne sont pas vues dans le ciel mais sur la terre. Ces étoiles pourraient aussi symboliser la glorieuse mort de Nyege.

Toujours dans son mouvement de chute, Olumati est poussé vers le sol, fermement mais doucement, d'un coup de coude par un être inconnu. L'adjectif «*down*» se transforme en adverbes «*downwards, ever downwards*»; nous avons de nouveau une répétition et cela traduit symboliquement l'inévitable chute d'Olumati. Mais le paradoxe c'est que la créature qui l'entraîne dans sa chute lui sourit sans cesse : «*a*

gentle motherly smile». Le choix de l'adjectif et de l'adverbe – *gentle motherly* – est significatif en ce sens qu'il décrit un personnage féminin que nous assimilons par anticipation à la vieille Nyege.

Dans un second temps, Olumati essaie de se défendre mais il en est empêché par le fait que ses jambes sont paralysées; ce handicap est dû au poids de la terre sur sa poitrine, poids que la suite du rêve révèle comme une charge de douleur morale et surtout physique: «*it was the weight of the earth*». Le rêve se précise de plus en plus, car la terre symbolise ici non seulement la dernière demeure de Nyege, mais aussi l'imaginaire qui accompagne l'homme à la pensée du poids de la terre jetée sur les corps ensevelis dans les tombes. Dans les messages de condoléances, n'entend-on pas souvent dire à l'endroit du défunt «que la terre lui soit légère»? Le rêve se poursuit avec de plus en plus de références à la terre et des mots qui dénotent un certain enfermement : «*They came to a gate in a fence*», «*Beyond the fence... was an orchard*», «*it was so dark*». L'adjectif «dark», dans ce dernier exemple, est en opposition avec les éléments de lumière rencontrés dans la première partie, avec «les étoiles» et le «sourire maternel». L'horizon s'assombrit et devient funeste.

Enfin, ce sont des gens qui émergent de derrière les arbres et qui se lancent à la poursuite d'Olumati. Ils l'appellent par son nom et battent des tam-tams. Il y a, dans cette dernière partie, un retour à la réalité, après une préfiguration de l'ampleur et de la grandeur que revêtiront l'enterrement et les funérailles de Nyege : «*Nyege's funeral was in fact a celebration; she died so old. Osa family headed by Ovunda was very helpful. Nyege was their daughter and they made nearly all the arrangements, for Olumati and his sister could not be expected to know what to do*». (Amadi, 1978 : 87).

Ainsi, même si la mort de Nyege est précédée d'une atmosphère mystérieuse, prémonitoire, que révèle le cauchemar d'Olumati, il n'en demeure pas moins que cette mort est à classer parmi les bonnes morts. Il en est de même de la mort pour une cause communautaire et que l'on pourrait qualifier d'héroïque.

1.2. La mort héroïque

Cette catégorie de bonne mort concerne les guerriers morts au combat pour une cause communautaire. Nous rencontrons essentiellement ce type de mort dans *The Great Ponds*, roman qui décrit la guerre entre deux villages se disputant la propriété d'un étang.

Après le premier combat, nous lisons que les morts de Chiolu «were buried with full rites» (Amadi, 1969 : 28). Deux pages plus loin, le narrateur raconte ce qu'est la danse de la victoire, surtout pour ceux qui ont tué des ennemis : «A victory dance was unlike any other dance. The dancers wore their battle-dress. To qualify for the dance a dancer must have taken part in a real battle, but the highlights of the dance belonged to those who had actually slain enemies in battles». (Amadi, 1969 : 38)

Ce passage attire notre attention sur un point bien précis qui est celui de l'attitude des personnages vis-à-vis des victimes de guerre du camp adverse. Dans ce monde, tuer a une connotation de bravoure, d'affirmation de la masculinité, pourvu que cet acte ne soit pas commis sur un membre du groupe auquel on appartient d'une façon ou d'une autre. Tuer des ennemis donne un prestige social et confère un statut particulier comme le fait de boire «The Wine with Eagle Feathers.» (Amadi, 1978 : 44). Les hommes ont un arc et pour chaque ennemi qu'ils tuent, ils font un nœud sur la corde de leur arc. Dans le cas présent, c'est le patriarche Eze Diali qui a le plus de nœuds sur son arc : «Eze Diali drank last, shaking first his right fist then his left in the air. The villagers cheered him wildly. He was reputed to have killed some twenty people in various battles.» (Amadi, 1978: 44). Les victoires guerrières d'Eze Diali nous font penser à la bravoure d'Okonkwo dans *Things Fall Apart*:

[...] He was not afraid of war. He was a man of action, a man of war. Unlike his father he could stand the look of blood. In Umuofia's last war he was the first to bring home a human head. That was his fifth head; and he was not an old man yet. On great occasions such as the funeral of a village celebrity he drank his palm-wine from his first human head. (Achebe, 1958 : 7-8)

Au-delà du macabre et du grotesque ou de la connotation d'anthropophagie que peut susciter la lecture de ce passage, il faut surtout souligner le paradoxe que les victoires guerrières soulèvent. En effet, nous avons l'impression que les gens vont à la guerre, non pas pour défendre une juste cause, mais pour rapporter des trophées afin de pouvoir s'affirmer dans leur société très souvent «masculinisée». Ce sentiment de masculinité est tellement fort que les personnages ne lésinent pas sur les moyens pour le satisfaire. En dernier ressort il faut noter que l'action des personnages repose sur les fondamentaux de leurs sociétés même si elle constitue parfois une menace à la paix des braves. Dans *The Great Ponds*, nous apprenons que le plus grand cadeau que la vieille Ochomma ait pu donner à son petit-fils est de lui avoir permis de tuer un ennemi :

[...] For the first time a boy of thirteen would drink the wine With Eagle Feathers. That was old Ochomma's scheme and it had worked perfectly. She had bestowed on her grandson a legacy worth a good deal more than all the rusty manilas stored somewhere under the floor of the room. In later generations Okatu's name was to be a household word, an inspiration to youth. (Amadi 1969 : 76)

Comme nous pouvons le constater, ceux qui sont morts à la guerre ne sont pas considérés comme de mauvais morts, surtout pour l'ennemi qui en fait un moyen d'affirmation sociale. Dans cette même société, à la mort de certains grands hommes, des victimes sont sacrifiées pour des rites funéraires ; c'est ce que nous rencontrons dans le tout premier paragraphe de *The Concubine* : «*He [Emenike] was aware that a venerable old chief had died somewhere. This death was kept as secret as possible. This was because they wanted to give the head-hunters who were now abroad in the forest a chance to capture heads for the great burial.*» (Amadi, 1966 : 1).

Cette représentation de la mort n'est pas propre seulement à la société décrite dans l'œuvre amadienne. Nous retrouvons des situations presque similaires dans *Religion, spiritualité et pensée africaines* de Dominique Zahan ; particulièrement dans le chapitre

intitulé «la vie, la mort et le temps». Ce que nous avons essayé d'analyser, comme étant la bonne mort, doit être mis en rapport avec l'ordre, c'est-à-dire avec quelque chose qui est admis et accepté par la société. En effet, il s'agit d'une bonne mort, car elle permet à l'individu d'accéder à l'au-delà et cela grâce aux membres de la société qui accomplissent les rites funéraires nécessaires. Mourir à un âge avancé ou à la guerre pose moins de problèmes que mourir jeune ou d'une maladie honteuse ou encore d'un accident.

La «bonne mort», dont la cause est plus ou moins apparente, surprend moins car l'on s'y attend plus ou moins. Il en va autrement de la «mauvaise mort».

2. La «mauvaise mort» en rapport avec le désordre

On pourrait qualifier de «mauvaise mort» toute mort qui n'entre pas dans le cadre de la «bonne mort». C'est une mort qui n'obéit pas au cycle normal de naissance-vieillesse-mort, à l'exception des victimes de guerre. Sous la rubrique de «mauvaise mort», nous pouvons classer tous les cas de suicide², noyade, foudroiement, décès par suite de maladies honteuses ou de mort prématurée.

2.1. La mort prématurée

La littérature africaine abonde en thèmes relatifs à ces «mauvaises» morts qui sont le plus souvent dramatiques. C'est le cas d'Okonkwo dans *Things Fall Apart* ou d'Adiewere dans *Idu* pour ne citer que quelques personnages respectivement de Chinua Achebe et de Flora Nwapa, écrivains ibo. Mais si le suicide a une cause sociologique, la mort d'Adiewere est mystérieuse et provoque l'indignation chez sa femme qui espérait vivre heureuse pendant des années aux côtés de son mari. Et c'est ce qui amène Idu à se lamenter en ces termes pathétiques : «*He has cheated me. We did not agree this would happen. We did not agree on what to do if this sort of thing happened. We did not think of it. Why do you want me to weep? I am going with him. Leave me alone, I am going with him.* » (Nwapa, 1970: 210).

La répétition de l'expression “we did not agree... happen” traduit la révolte d'Idu face à la mort prématurée d'Adiewere; c'est un appel à la société pour qu'elle soit témoin

de ce qui s'est passé, et une plainte contre la mort pour avoir arraché Adiewere à la vie sans crier gare.

Ce passage montre donc le côté inattendu de la mort d'Adiewere. Ce dernier avait encore des projets à réaliser, aussi bien avec sa femme qu'avec la société toute entière. Les causes immédiates de sa mort sont inconnues. Elles sont mystérieuses et en rapport avec le désordre, car dans cette société tout ce qui est anormal menace l'ordre établi.

Nous pouvons établir un parallèle entre la mort d'Adiewere et celle d'Emenike dans *The Conubine*, à la seule différence qu'Emenike a eu trois garçons à travers lesquels sa postérité sera préservée. Mais, la mort d'Emenike est aussi inattendue, en ce sens qu'il meurt presque au milieu de l'âge biologique. Des tentatives d'explication de cette mort sont vaines car insatisfaisantes pour les personnages qui ont du mal à l'accepter.

Mourir donc jeune est un événement inacceptable pour les personnages ; et plus d'une fois dans *The Great Ponds*, le narrateur décrit l'émotion des personnages en de pareilles circonstances : « *Ihunda's death shook the village probably because she was so attached to Ochomma the oldest person in the village. She was a very beautiful child.* » (Amadi, 1969 : 150). Plus loin, un garçon de vingt ans meurt, et c'est le grand désarroi dans Chiolu :

He was the only child of his mother. The woman, people feared, was now bent on suicide. Her crying was spectacular and quite a few villagers watched her out of sheer curiosity. Human desire for diversion and entertainment is a formidable drive which is often underestimated. (Amadi, 1969 :161)

La mort du jeune homme, comme celle de la petite fille d'Ochomma, est une mort violente, de même que la mort d'Aleru en couches dans *The Slave*. Mais, si ces morts sont violentes parce que contraires à l'ordre, elles sont toutes prises en charge – pleurées collectivement – par la société, quelles que soient leurs causes cachées. L'émotion en de pareilles circonstances est telle que le narrateur décrit les différents cas de mort prématurée avec beaucoup de réalisme. Il en va

autrement des morts par suicide, où l'individu provoque lui-même sa propre mort. De telles morts sont proscrites par la société et rejetées par le dieu de la Terre, Ali. Nous avons quelques exemples dans l'œuvre amadienne.

2.2. La mort par suicide

Dans *The Concubine*, Madume se suicide après que sa femme et ses enfants l'ont abandonné ; ce sont, du moins, les causes immédiates et apparentes qui s'offrent au lecteur. Mais, à cela s'ajoutent d'autres causes sociales qui sont son incapacité à avoir un héritier, le fait qu'il soit devenu aveugle et que sa femme soit amenée à accomplir des tâches jusque-là réservées à l'homme – réparer le toit d'une maison, cultiver l'igname, etc. Le fait aussi qu'Anyika ait laissé Madume à son sort peut contribuer à expliquer le sentiment d'abandon éprouvé par celui-ci, et cela a pu le conduire au suicide.

On peut aussi remarquer que le narrateur n'a guère tenté de dresser un portrait positif de Madume. S'il est vrai qu'il présente, de temps en temps, les angoisses et les pensées secrètes de Madume, il n'en demeure pas moins que celui-ci reste, aux yeux du lecteur, une image négative:

- Son combat avec Emenike au début du roman fait apparaître le côté brutal de Madume ;

- C'est un homme qui a peu d'ignames alors que ces tubercules sont un signe de réussite et d'affirmation de soi dans cette société : «*Madume's yams were few*» (Amadi, 1966 : 4). Il connaît donc un échec sur le plan économique ;

- Madume est présenté comme un homme envieux, un éternel insatisfait : «*Madume's 'big eye' may cost him his life eventually. Like the hunter who was never satisfied with antelopes, he might be obliged to carry an elephant home one day and collapse under the weigh*» (Amadi, 1966 : 16). Cette façon de voir Madume corrobore la vision des personnages lorsqu'il se suicide ;

- L'agression d'Ihuoma par Madume est le dernier acte qui confirme le point de vue soutenu par les personnages jusqu'ici ; Madume est un «mauvais» personnage, son portrait est négatif. Le crachat du cobra dans ses yeux apparaît alors comme une sorte de justice divine qui marque la victoire de la société sur un de ses

membres qui ne respecte pas les règles et les lois sacrées régissant la communauté;

- L'absence de Madume aux funérailles d'Emenike montre à quel point l'image de celui-ci est ternie à jamais. Madume a manqué à une règle sociale très fondamentale en n'allant pas présenter ses condoléances à Ihuoma, se constituant ainsi déjà comme coupable de la mort d'Emenike. Il apparaît comme ne faisant plus entièrement partie de sa communauté.

Le suicide de Madume est, à ce stade de notre analyse, dû à des causes sociales. Il est déjà socialement mort puisqu'il est rejeté par tous et qu'il semble se rejeter lui-même. On lui accorde très peu de place et de crédit dans la société. Nous avons l'impression que Madume est un personnage sans aucune morale, foncièrement mauvais et ne méritant que la mort. Cette manière de voir les choses évoque les personnages de Charles Dickens dans *Great Expectations* et le thème de *Crime et Châtiment* de Dostoïevski où les mauvais sont punis.

A ces causes sociales et morales du suicide de Madume s'ajoutent les causes surnaturelles qui sont révélées vers la fin du roman. Il y a une série de petits indices parsemés tout au long du roman et qui attestent que les causes surnaturelles sont aussi valables que les causes sociales.

Un parallèle peut être établi entre Madume et Wago dans *The Great Ponds*. Wago est un personnage orgueilleux, assoiffé de sang, intransigeant, qui ne revient pas sur ses décisions. Comme Madume, Wago a un portrait négatif.

Dans sa présentation des deux protagonistes, Olumba et Wago, le narrateur livre très peu d'informations sur la vie de la famille de Wago. Contrairement à Olumba, Wago n'est pas présenté dans sa totalité ; seul son côté guerrier est mis en exergue. Lorsque, par exemple, les hommes de Chiolu ont enlevé la femme de Wago, le narrateur ne décrit pas les émotions de celui-ci après un tel événement. Par contre, il décrit des situations où Wago entretient la flamme de la guerre, où il brave tout pour arracher la victoire à Chiolu.

Wago va même jusqu'à se déguiser en léopard pour agresser Olumba lorsqu'il se rend compte qu'il a perdu la guerre ; il est même souvent assimilé à une plante sauvage, une machine ou une fauve à travers des expressions verbales et des métaphores telles que «*Wago was tough and resilient as aliakara, a wild*

climbing plant...He fought with the regularity and the efficiency of a machine» (Amadi, 1969 : 35) ou «*Wago was making a clash of thunder or roaring with his eyes flashing»* (Amadi, 1969 : 45). Après de vaines tentatives pour récupérer l'étang, Wago s'y suicide ; son suicide rend impossible toute exploitation de cet étang car celui-ci est souillé et c'est une abomination. Mais, au-delà du litige, le lecteur a du mal à déterminer les causes exactes de la mort de Wago : est-ce vraiment un suicide ? A-t-il succombé à ses blessures ? A-t-il été tué par le dieu de la Nuit ? Le «dibia», devin-guérisseur, révèle qu'il s'agit d'un suicide et le sourire sadique retrouvé sur le visage du cadavre tend à confirmer cette thèse. De plus, Wago, qui tient tant à l'étang, ne trouve plus aucune raison de vivre ; il préfère y mourir et le posséder une fois pour toutes.

La méchanceté et l'isolement des personnages sont des thèmes très classiques qui conduisent au tragique ; ainsi peut-on justifier les suicides de Madume et de Wago sur le plan purement humain. Mais comme nous avons essayé de le montrer, Amadi ne s'arrête pas à ces seules causes.

Dans *The Slave*, il n'y a pas de cas réel de suicide mais un des personnages, Aso, y pense. Et son portrait négatif ainsi que le parallèle possible avec notre analyse ci-dessus sont frappants. Aso est un personnage agressif et sa première rencontre avec Olumati (Amadi, 1978 : 44) le confirme. Bien avant cela, nous le voyons chasser les enfants : «*Go and help your parents cook, you lazy things.*» (Amadi, 1978 : 43).

Même avec les filles, Aso ne manifeste aucun sentiment de tendresse : il reproche à Aleru de ne l'avoir pas salué (Amadi, 1978 : 57) et menace les jeunes filles qui assistent Enaa. La violence d'Aso l'amène à briser l'instrument de musique d'Enaa. Il ne met pas sa force au service de la société mais l'utilise contre elle. Il ne protège pas les faibles. Il est tellement sûr et fier de sa force que Nyeche dit ceci à propos de lui dans l'hypothèse où il serait vaincu par Olumati : «*Aso might commit suicide if he is thrown*» (Amadi, 1978 : 52). Pour insister sur le mauvais comportement d'Aso, le narrateur souligne son absence aux funérailles de la grand-mère d'Olumati, absence qui n'est pas différente de celle de Madume chez Ihuoma à la mort d'Emenike :

Quarrelling families always drew the lines at death, but not Okani. No member of that family attended Nyege's funeral. Indeed it was said that certain members of that family dressed in new wrappers to the market soon after Nyege's death. This implacability shocked some people [...] Everyone had noticed Aso's absence at the funeral (Amadi, 1978: 88).

Ici, comme ailleurs dans *The Concubine*, les autres personnages condamnent l'attitude d'Aso et font de lui un paria. Passant jusqu'ici pour être le meilleur lutteur de son village, Aso est ironiquement battu par Olumati, un amateur. Il supporte mal son échec, et vit en reclus, entrant ainsi dans une phase de mort lente, d'extinction sociale. Il lui arrive même de penser au suicide (Amadi, 1978 : 120).

Dans les trois romans d'Amadi, il y a comme un désir du narrateur d'opposer les bons aux mauvais. Dans cette opposition, les méchants, mis en minorité par la société, pensent au suicide. Même quand ils ne le veulent pas eux-mêmes, il y a des forces surnaturelles qui les y poussent.

Les personnages insistent suffisamment sur le caractère néfaste d'une telle mort. Tout ce qui peut être mis en rapport avec le corps du suicidé est considéré comme « impur », «abominable», «maléfique», et c'est ce qui explique l'attitude d'Eze Diali dans *The Great Ponds* à la vue du corps de Wago dans le marécage : «*It would be an abomination to fish in a pond in which someone committed suicide*» (Amadi, 1969 : 192). Tout est souillé, y compris les poissons que personne ne peut toucher au risque de se contaminer et de s'attirer des malheurs.

Dans *The Slave*, Aso rejette l'idée du suicide quand il se rappelle l'abomination que cela représente pour le dieu de la Terre et le sort qui sera réservé à son corps (Amadi, 1978 : 120).

Le dieu de la Terre est, par excellence, le dieu de la fécondité. Les morts que l'on ensevelit dans la terre sont comme des semis qui doivent germer, pousser et croître. Il y a donc un mouvement cyclique naissance-mort-naissance. Le suicide intervient comme un phénomène qui interrompt ce cycle, en empêchant le corps d'être «materné» dans la terre pour «revivre» de nouveau. Nous comprenons alors pourquoi le suicide est une abomination pour les personnages amadiens. Celui qui se suicide

peut être comparé à une mauvaise graine. Le suicide ne permet pas la reproduction et brise ainsi la continuité. Il introduit un désordre dans le cosmos, d'où le rejet qu'il provoque et les rites et sacrifices de remise en ordre qu'il exige.

Mais, il n'y a pas que le suicide qui constitue une menace à l'ordre cosmique ; toute mort est, en principe, mauvaise quand elle n'est pas accompagnée d'un certain nombre de précautions. C'est ainsi que l'imaginaire et les représentations concourent à surmonter la mort et à préserver l'harmonie du cosmos. La recherche de l'harmonie se retrouve également dans les efforts que fournissent les personnages pour sonder l'inconnu, pour communiquer avec l'invisible.

Conclusion

Dans le monde amadien, la mort est inséparable de la vie. Elle est partie intégrante d'un continuum naissance-mort-naissance. Elle participe donc de la dynamique vie/continuité. Mais, la nature de la mort détermine la pérennité du continuum et l'attitude des personnages. Il n'y a pas de mort innocente. Les personnages amadiens sont toujours à la recherche des causes lors de la disparition d'un des leurs. Ces causes sont de tous ordres : naturelles, surnaturelles, sociales, etc. L'analyse montre qu'il y a deux types de mort que l'on peut qualifier de «bonne mort» et de «mauvaise mort».

Entrent dans la catégorie de «bonne mort» la mort naturelle et la mort pour une cause communautaire. La première intervient au terme d'une vie bien remplie, lorsqu'on est devenu vieux. Elle entre dans l'ordre normal des choses. Elle marque la fin d'un cycle biologique et le début d'un autre. Elle obéit à un ordre établi et est bien accueillie par les personnages qui organisent des funérailles festives pour accompagner le défunt dans son voyage vers les ancêtres en vue d'une nouvelle naissance. Les personnages se représentent aussi positivement la mort même lorsqu'elle intervient avant le terme du cycle biologique et ce, dans un contexte bien précis. Il s'agit essentiellement des morts pour des causes communautaires où l'on donne sa vie, par exemple dans une guerre, pour défendre son clan ou son village.

« La mauvaise mort » procède du désordre, du chaos. Elle est prématurée car contraire à ce qu'on observe dans la «bonne

mort». Elle très souvent rejetée par les personnages car une telle mort représente une menace pour la survie du groupe. Elle ne donne pas droit aux funérailles car elle interrompt le lien entre les vivants et les morts qui, dans l'imaginaire et les représentations africains, ne sont pas morts. Le suicide est surtout l'exemple patent de la «mauvaise mort».

L'abondance, la fréquence et la représentation de la mort dans l'œuvre amadienne témoignent de la préoccupation de l'auteur à rendre compte de cette réalité si importante dans l'imaginaire africain. L'œuvre amadienne est un véritable «thanatopsis» de la fiction.

Notes

1. Nous empruntons les termes de «bonne mort» et de «mauvaise mort» à Louis-Vincent Thomas.
2. Cette affirmation concerne la société *Ibo* et n'est pas une généralisation ; car Louis-Vincent Thomas fournit des exemples contradictoires (op. cit. 114-122).

Bibliographie

- Achebe C., 1958, *Things Fall Apart*. London, Heinemann.
- Achebe C., 1964, *Arrow of God*. London, Heinemann.
- Aje S. O, 1989, «Music and Dance as Metaphors of Language in Elechi Amadi's *The Concubine*.» *Neohelicon*, n°16(2), 187-199.
- Amadi E., 1966. *The Concubine*. London, Heinemann.
- Amadi E., 1969. *The Great Ponds*. London, Heinemann.
- Amadi E., 1978. *The Slave*. London: Heinemann.
- Banyiwa-Horne N., 1986. «African Womanhood: The Contrasting Perspectives of Flora Nwapa's *Efuru* and Elechi Amadi's *The Concubine*.» *Ngambika: Studies of Women in African Literature*, 119-129.
- Bolaji, E.B., 1978, «Culture and Communication in the Novels of Elechi Amadi.» Unpublished paper presented at the *Third Ibadan Annual African Literature Conference*.
- Chandar, K. M., 1980, «Elechi Amadi's *The Concubine*.» *The Literary Half Yearly*, n° 2: 123-133.
- Cook D., 1980, *African literature. A Critical View*. London, Longman.

- Dahorne O. R., 1976. *African Literature in the Twentieth Century*. London, Heinemann Education Books.
- Durand G., 1964, *L'imagination symbolique*. Paris, Collection Presses Universitaires de France.
- Durand G., 1968, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire : introduction à l'archétypologie générale*. Paris, Bordas.
- Eko E., 1991, *Elechi Amadi: The Man and His Work*. Lagos, Kraft Books.
- Emenyonu E., *The Rise of the Igbo Novel*. Oxford, Oxford University Press.
- Forde D, (ed) 1950, *Ethnographic Survey of Africa, Western Africa Part III: The Ibo and Ibibio-speaking Peoples of South-Eastern Nigeria*. London and Watford, Stone and Cow.
- Garnier X., 1999, *La magie dans le roman africain*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Girard R., 1961, *Mensonge romantique et vérité romanesque*. Paris, Grasset.
- Igboanusi H., 2001, «The Igbo Tradition in the Nigerian Novel». *African Study Monographs*, n° 22 (2), 53-72.
- Jones E., 1967, «Locale and Universe: Three Nigerian Novels». *Journal of Commonwealth Literature*, n° 3, 127-131.
- Kiema A., 1988, *Le fantastique dans l'œuvre d'Elechi Amadi, romancier nigérian*. Thèse de 3^e cycle. Université Montpellier III.
- Kiema A., 1990, «The Fantastic Narrative in Elechi Amadi's Works: Narrating and Narrator ». *Commonwealth Essays and Studies* n°12(2), 86-90.
- Kiema A., 1995. «Allegory in *The Great Ponds* by Elechi Amadi». *Annales de L'Université de Ouagadougou*, vol.7, Série A, 75-92.
- Moore G., 1969, *The Chosen Tongue: English Writing in the Tropical World*. London, Longman.
- Niven A., 1971, «The Achievement of Elechi Amadi». *Research in African Literature*, vol. 2(1), 92-100.
- Niven A., 1981, *A Critical View on Elechi Amadi's The Concubine*. Ed. Yolande Cantu. Published by Collins in association with The British Council.

- Nwapa F., 1970, *Idu*. London, Heinemann.
- Nyamndi G., 1982, *The West African Novel with Particular Reference to Elechi Amadi's The Concubine*. Berne, Peter Lang.
- Obiechina E., 1975, *Culture, Tradition and Society in the West African Novel*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Palmer E., 1972, *An Introduction to the African Novel*. London, Heinemann.
- Umoren T., 2004, *Literature and Society: Social Order in the Novels of Elechi Amadi*. Calabar, University of Calabar Press.
- Thomas L.-V., 1982, *La Mort africaine ; idéologie funéraire en Afrique Noire*. Paris, Payot.
- Zahan D. 1970, *Religion, spiritualité et pensée africaines*. Paris, Payot.

**L'IDENTITE AFRICAINE DANS *L'APPEL DES ARENES*
D'AMINATA SOW FALL ET *LE VENT DU SUD*
D'ABDELHAMID BENHEDOUGA**

MANDA Djao Johnson*

Résumé

Cet article entend mettre en lumière les valeurs qui unissent les peuples africains. Car l'Afrique, berceau de l'humanité, est frappée par une grande division entre peuples de même origine. Sur la base de deux œuvres romanesques issues de deux sphères différentes (l'Afrique noire et le Maghreb) il a été démontré, à la lumière des mécanismes sémiotiques et référentiels qu'il existe véritablement une identité africaine. Les textes, en effet, sont imprégnés de constructions identitaires véhiculées par l'histoire, la tradition orale des griots et porteurs de parole et par l'expression picturale et graphique. Par ailleurs, l'acte de référence considère que les espaces scéniques, le temps de l'histoire et les actants font l'objet d'une authenticité. Ce passé douloureux, toutes ces interventions articulées sur le verbe et l'écriture sont des valeurs identitaires propres à l'Afrique. Elles unissent les peuples du continent noir et posent le postulat d'une seule Afrique.

Mots-clés : roman africain, identité, mécanisme sémiotique et référentiel, authenticité.

Abstract

This article intends to underline the values that unite the African peoples. Even Africa is said to be the cradle of humanity, it challenges a great division between peoples of the same origin. Based on two novels from two different spheres (black Africa and the Maghreb), the existence of an African identity has been shown in the light of a semiotic and a referential mechanism. These texts are really full of identity constructions conveyed by history, oral tradition of griots and spokespeople as well as pictorial and graphic expressions. Furthermore, the reference act stipulates that the performance spaces, the setting places and characters are genuine with regard to history. The painful past and the interventions hinged on speech and writing are identifying values specific to Africa. They unite the peoples of the black continent and pose the assumption of a single Africa.

Keywords: African novel, identity, semiotic and referential mechanism, authenticity.

* Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire), Email : mandadjao@gmail.com

Introduction

L'Afrique, en plus du sous-développement économique dont elle souffre, est frappée par une grande division entre peuples de même origine. On peut évoquer le cas de la quasi rupture entre les pays du nord (le Maghreb et l'Égypte) et les pays du sud au point où nombre de chercheurs pensent qu'il existe plusieurs Afriques. Partant de là, l'idée d'une identité africaine fait régulièrement débat. Il devient donc primordial, vu le contexte mondial actuel, de reconsidérer et de réaffirmer les facteurs de cohésion entre les peuples africains. Cette préoccupation constitue l'objet de cette étude.

De fait, sur le plan culturel et malgré la diversité qui caractérise le continent noir, une base commune semble animer toutes les activités culturelles et littéraires (histoire, mémoire, culture) dans les productions romanesques. Comment se manifeste l'africanité dans le roman africain d'expression française ? Par quels mécanismes les valeurs identitaires propres à l'Afrique sont-elles mises en œuvre ?

Pour en proposer une démonstration, il convient de s'appuyer sur *L'appel des arènes*¹ d'Aminata SowFall et *Le vent du sud*² d'Abdelhamid Benhedouga. Ces œuvres issues de deux sphères différentes (l'Afrique noire et le Maghreb) sont imprégnées de constructions identitaires. En témoignent les notes de Monsieur Niang, un personnage de SowFall:

Le désordre qui bouleverse le monde a pour cause l'aliénation collective...Chacun refuse d'être soi-même et se perd dans l'illusion qu'il peut se tailler un manteau selon sa propre fantaisie [...] Un homme qui a perdu son identité est un homme mort...Le refus de Diattou et de Ndiogou, leur obstination à vouloir détourner Nalla des tam-tams, c'est le rejet d'une partie de leurs racines.³

Cette occurrence, à l'image d'autres du corpus, met à nu un certain nombre de signes qui méritent d'être étudiés et interprétés dans une perspective sémiotique. On peut dès lors reprendre la thèse saussurienne selon laquelle la sémiotique est

¹ Désormais *LADA*.

² *LVDS*.

³ *LADA* : 88.

« la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale » (2002 : 26). Il s'agit bien de signes linguistiques, mais aussi des rites, des codes et des symboles qui gouvernent la société sénégalaise et algérienne, et déclamés dans le récit dans une sorte de théâtralité. La lecture et la compréhension de ce type de texte exigent, d'après Louis Panier (2009 : 2), un certain nombre de précautions :

Un texte n'est pas seulement le support, le médium de la communication d'un message ou d'une information, il est la manifestation d'une signification immanente et articulée. Ainsi conçu, le texte correspond à une globalité de sens, à un tout de signification, dont il convient de décrire les articulations. L'objectif de la lecture sémiotique est justement de rendre compte de cette globalité, d'en développer la cohérence.

A propos du langage des sourds-muets et des gestes, considérés comme système signifiant dans la perspective benvenistienne (1974 : 33), un passage du roman algérien renchérit :

La vieille (sourde-muette) demanda ce que désirait Nafissa. Rabah montra la jeune fille avec les mains, neuf doigts repliés. La mère à son tour s'expliqua : « Des jours de joie et d'amitié, un rayon de soleil dans sa longue solitude. » Rabah traduisit, mais Nafissa avait appris le langage des signes et comprenait une partie de la conversation. Elle parla et fit des signes tout à la fois⁴.

Ainsi la sémiotique permettra une meilleure interprétation de l'histoire, des codes et symboles. D'ailleurs Gilles Siouffi et Dan. V. Raemdonck, qui citent Charles Morris, observent qu' « une chose n'est un signe que parce qu'elle est interprétée comme le signe de quelque chose par un interprète » (2012 : 73). Il est clair que la sémiotique est en grande partie une science de l'interprétation. Mais chemin faisant, un recours à l'acte de référence sera aussi nécessaire pour apprécier si « les entités appréhendées appartiennent à un

⁴LVDS : 195.

univers fictif ou réel » (Riegel, 2009 : 959). Le repérage des opérateurs sémiotiques et des grandeurs figuratives, leur description et leur interprétation invitent à définir deux niveaux d'articulation :

- l'identité africaine entre signes, codes et symboles ;
- les grandeurs figuratives comme expression d'une identité africaine.

1. L'identité africaine entre signes, codes et symboles

Trois opérateurs sémiotiques intéressent cette étape : l'histoire, l'oralité et l'écriture.

1.1. L'histoire

L'Afrique noire et l'Afrique blanche se partagent un passé récent marqué par l'esclavage et la colonisation. En Algérie, A. Benhedouga dépeint la colonisation française (1830-1962), le nationalisme algérien (1900-1954) et la guerre de libération (1954-1962) dans toutes leurs dimensions : « La France a ébranlé le ciel et la terre : elle a semé la ruine et la mort, mais sa force s'est brisée et les Algériens ont retrouvé la terre qui leur appartenait »⁵. La colonisation a fait du tort aux Africains à plusieurs niveaux. Au Sénégal, Monsieur Niangqualifie la situation de « Déséquilibre physique...Déséquilibre spirituel...Déséquilibre mental » (*LADA* : 89). Il s'agit bien ici d'un problème d'acculturation consécutif à la présence des valeurs occidentales en Afrique. Les principales victimes sont de sexe féminin : Nafissa, la jeune lycéenne dans *LVDS* et Diattou, la sage-femme dans *LADA*. La tragédie des deux personnages réside non seulement dans le manque ou dans la perversion des valeurs africaines, mais également dans un refus du soi et de sa culture :

A son retour d'Occident, lorsque Diattou était partie pour récupérer Nalla, elle avait débarqué en mini-jupe. Son accoutrement et ses cheveux coupés ras avaient scandalisé les villageois. La stupeur n'était pas encore passée qu'elle osa se prononcer dehors en pantalon, cigarette aux coins des lèvres. Les villageois, en observant ses fesses en forme de calebasses moulées

⁵*LVDS* : 24.

dans le pantalon et en les voyant rebondir lorsqu'elle marchait, avaient pensé que Diattou leur jouait une scène de dérision. Mais ils n'en avaient pas ri. Une profonde secousse les avait ébranlés et en premier lieu, MameFari.⁶

Les énoncés sémiotiques « elle avait débarqué » et « une profonde secousse les avait ébranlés » soulignent trois faits. D'abord Diattou, à l'image du colonisateur, arrive de façon fracassante dans le village. Ensuite, son arrivée est perçue par les siens comme une intrusion. Enfin, elle offense la société traditionnelle sénégalaise dans tous ses fondements. La réaction de Nafissavis-à-vis des pratiques religieuses algériennes est similaire à celle de Diattou :

Elle regrettait Alger, la capitale qu'elle avait quittée depuis deux semaines. [...] D'un geste résigné, elle tira à elle le plateau, but son café et s'allongea de nouveau, comme pour braver la volonté de sa mère. Elle avait les nerfs à cran : « La prière, la prière et la mort. Ils ne connaissent que ça. La vie pour eux, c'est une suggestion au diable. Je ne ferai pas la prière ! marmonna-t-elle ». ⁷

Deux champs lexicaux se partagent cette description du rapport de force historique entre les puissances coloniales et les Africains :

- l'annexion : *domination, aliénation, soumission, envahissement, humiliation...* : « Mes ancêtres ... Oui ... lorsqu'ils furent *envahis*, la discorde s'installa dans le village, et aussi la honte. Certains acceptèrent la *domination*, mais mon arrière-grand-père refusa l'*humiliation*. » ⁸
- la révolte : *guerre, guerre de libération, révolution, révolution armée, indépendance ...* : « Malek, alors dans sa première jeunesse *avait pris les armes* sans la moindre hésitation. Dès le début, il avait rejoint le rang des moudjahidine. Lucide, il avait compris le sens

⁶ LADA : 165-166.

⁷ LVDS : 9 et 12.

⁸ LADA : 93.

d'une *Révolution* dirigée contre un colonialisme qui exerçait depuis longtemps sa domination sur la terre algérienne. »⁹

Aussi le langage est-il une preuve dans l'expression de l'identité africaine. Seydou Badian Kouyaté le confirme dans un entretien lors du colloque international d'Alger : « Par la langue, nous avons ce que le passé nous a laissé comme message et ce que le présent compose pour nous. C'est la langue qui nous lie, et c'est elle qui fonde notre identité. Elle est un élément essentiel et sans la langue, il n'y a pas de culture. La langue nous aide à tout interpréter »¹⁰.

1.2. L'oralité

La parole africaine et les marques de l'oralité sont présentes dans le tissu narratif par le canal de plusieurs genres oraux. Certains ont un caractère profane, d'autres ont une dimension religieuse :

- les genres profanes sont constitués de proverbes, de contes, de discours de marabouts, d'éloges de griots, de commentaires de jeu, d'épopées de grands guerriers, de chants, de fables ;

- sur la liste des genres religieux, on trouve des cantiques religieux, des incantations, des prières et des versets coraniques. La plupart des récits se trouvent dans le roman algérien ; ils ont été dits lors des obsèques de la vieille Rahma¹¹.

Dans le Maghreb, les contes ont du prix aux yeux des populations du bled à telle enseigne qu'elles leur accordent plus d'intérêt que les informations délivrées par les livres. Une discussion entre Nafissa et la vieille Rahma, au sujet de l'histoire du café, conduit le narrateur à faire cette révélation : « Nafissa allait-elle contredire la vieille, lui raconter ce qu'elle savait sur le café et son histoire ? Elle aurait perdu son temps, car tous les villageois ne juraient que par la Chadiliyya. Personne n'aurait ajouté foi aux dires de Nafissa. L'autorité

⁹LVDS : 37.

¹⁰Badian, Seydou. « C'est la langue qui fonde notre identité », Colloque international d'Alger : « Langues, culture et traduction », organisé par la faculté des Lettres et Langues d'Alger, avril 2002.

¹¹LVDS : 134-136.

des contes et légendes dont se nourrit la foi des gens simples ne souffre d'aucune discussion ». ¹²

Les récits de guerres de libération, les épopées relatives aux exploits de chasse et de lutte dans les arènes, l'histoire du pacte entre les Sénégalais et le serpent, l'histoire de l'infirmité de la mère de Rabah et celle d'Al Hadj Hamouda qui a mis sa tête à prix pour sauver le village, sont autant de contes qui alimentent la trame des récits.

Dans une étude taxinomique sur les genres oraux en Afrique, Amadou Koné (1993 : 38) baptise le conte de genre narratif car les substrats du conte sont récupérés et coulés dans les canons du récit romanesque occidental. C'est pourquoi, ces marques de l'oralité revêtent d'autres formes dans les textes contemporains ; lesquelles formes sont qualifiées, par Alioune Tine, d'*oralité feinte*. Jacques Chevrier (1999 : 97), qui cite Alioune Tine, observe que « l'oralité feinte s'articule autour d'une série de stratégies narratives qui, à la citation pure et simple, préfèrent différentes procédures comme l'interférence linguistique, le calque structural, la surcharge burlesque, la théâtralisation, le recours au code de l'énigme et du merveilleux, la charge sémantique des patronymes africains, etc. »

La présence des contes dans le tissu narratif est signalée par ces indices linguistiques :

- un verbe introducteur : « raconter » ;
conter » (*LADA* : 92 ; 119 ; 140), (*LVDS* : 98) ;
- l'ouverture des guillemets ou l'usage du tiret
(*LVDS* : 97 ; 99) ;
- un syntagme nominal ou une phrase impersonnelle
avec la duplication de l'adverbe : « un jour », « Il y a
longtemps, très longtemps » (*LADA* : 57 et 98) ;
- le retour à la réalité marqué par la fermeture des
guillemets ;
- le passage direct à l'application du message du conte :
« La joie dilatait les cœurs, mais les gens songeaient
avec tristesse à la mort d'Al Hadj Hamouda qui avait
sacrifié sa vie pour ses frères. Hélas ! Mon fils ! Un
homme qui sortait de l'ordinaire » (*LVDS* : 101).

¹²*LVDS* : 16.

La séquence sémiotique *Un homme qui sortait de l'ordinaire* traduit non seulement la nostalgie des valeurs ancestrales tombées en désuétude, mais aussi une invite de Rhama à ses contemporains à prendre modèle sur Al Hadj Hamouda.

L'irruption dans le tissu narratif du substrat ethnolinguistique des proverbes élargit sans aucun doute la quête de l'oralité. Le langage proverbial fait allusion à des sujets fondamentaux de la vie : la vie, la mort, le bien et le mal, le sens de la souffrance, le mariage, la famille et le travail. Ils sont en général prononcés par Mame Fari, Kheira et Rahma, les gardiennes de la tradition, à l'intention de Diattou et Nafissa. D'où l'emploi des expressions conatives comme « Ma fille, sache que.. »¹³, « Hélas, ma fille, le proverbe a raison... »¹⁴, « Tu connais le proverbe... »¹⁵ pour bien attirer l'attention de Diattou et Nafissa qui, selon B. Cocula et C. Peyroutet, « doivent se sentir concernées par le message » (1978 : 28). L'usage des proverbes, selon Joseph Paré, « constitue le moyen de conférer à la parole son caractère majestueux, de la présenter comme un dit qui doit être retenu » (2000 : 53). Dans cette logique, le recours au discours proverbial pérennise le respect des us et coutumes, la dignité de la femme et l'importance du travail afin que celui-ci serve de référence à Diattou et à Nafissa. Et Christian Lukoki de renchérir dans son Avant-propos qu'« en Afrique, dans certaines régions, les proverbes revêtent un certain caractère sacré. Ils sont un excellent moyen d'éducation qui a servi les hommes depuis la nuit des temps » (2010 : 13). Plus facilement identifiable dans le discours romanesque, le discours proverbial, qu'Amadou Koné qualifie de « formes non narratives », se laisse définir comme « tout fait de style perçu également comme caractéristique d'une tradition ou d'une doctrine esthétique ou d'une langue spéciale » (1993 : 38). On le sait, la parole se déroule dans le temps et disparaît, l'écriture a pour support l'espace qui la conserve. Analysons-la.

¹³ LADA : 77.

¹⁴ LVDS : 14.

¹⁵ LVDS : 23.

1.3. L'écriture

L'écriture est également un élément identitaire car l'histoire retient que les premières écritures furent découvertes en Égypte. Jean Dubois et ses collaborateurs (2012 : 169) expliquent que ce code était, pour les anciens égyptiens, d'origine divine inventée par le dieu Thot. L'écriture est donc d'abord un objet divinisé, le métier sacré d'une caste privilégiée de scribes. Puis elle se répand largement, d'abord à cause de son usage ornemental, ensuite grâce à la fabrication du papier avec le papyrus. Selon les mêmes auteurs (2012 : 168), on distingue trois types d'écriture égyptienne :

- l'écriture hiéroglyphique proprement dite, la plus ancienne, découverte sur les monuments;

- l'écriture cursive, dont la plus ancienne est l'écriture hiératique (les scribes transposant sur le papier l'écriture des monuments, schématisent et allègent les signes, utilisent des ligatures en un tracé presque ininterrompu, de droite à gauche);

- l'écriture démotique, variante de l'écriture cursive, plus simplifiée que l'écriture hiératique; utilisée par l'administration, elle devient d'un usage courant et populaire.

Jusque vers 2500 av. J.-C., les hiéroglyphes égyptiens inscrits sur les monuments sont pictographiques ; les dessins, représentant des êtres animés ou des parties de ces êtres, des végétaux, des objets, etc., sont peu schématisés. Les signes pouvaient aussi représenter des actions ou des sentiments : le dessin d'un homme portant la main à la bouche signifiait *manger* ou *avoir faim*.

Narrateur et personnages de notre corpus soulignent également la présence de ces formes graphiques dans l'histoire du Sénégal et dans celle de l'Algérie. Des échanges entre la vieille Rahma et Rabah mettent en lumière le sens des figures dessinées sur deux poteries contenant des mets :

- Regarde bien ce dessin ; c'est l'année terrible. Voistu ? Un champ de blé sans épis. Cette figure, c'est le typhus : ce soleil obscurci, avec des griffes, c'est la maladie, la mort qui a dépeuplé nos maisons.

Les lignes du dessin, très significatives, étaient sombres [...] Rabah remarqua une figure qui faisait penser à un tamis ou un tambourin en travers duquel était jetée une faucille ; il la montra du doigt :

- Et ça, tante ?

La vieille se pencha attentivement sur le dessin et soupira.

- Ça mon fils, c'est l'année où Al Hadj, homme pieux, a mis sa tête à prix pour sauver le village.¹⁶

Chez Aminata S. Fall, ces attributs revêtent plutôt un caractère républicain car ils sont utilisés pour représenter un État : le Sénégal. Tel est le sens des symboles identitaires utilisés pour magnifier les exploits d'un grand chasseur après son combat contre une lionne :

Mon père connut des moments terribles de souffrance, puis il se releva avec une figure effroyablement mutilée, amputée d'une oreille [...] Son infirmité était comme le drapeau de tout un peuple debout pour exprimer le désir ardent de sauvegarder coûte que coûte la dignité. Mon père était le socle du drapeau...Il était le drapeau même. [...] Il portait, incrusté sur son visage, l'emblème de Diaminar¹⁷.

Les porteries et le brave chasseur portent les stigmates des temps écoulés. Ces signes sont très « significatifs », pour reprendre le narrateur d'A. Benhedouga. Ils traduisent non seulement les « années terribles » qu'ont traversées le Sénégal et l'Algérie, mais aussi la victoire. On le sait, les termes « drapeau » et « emblème » sont des symboles de ralliement des peuples à une cause, à des États indépendants. Analysant la portée sémiotique des deux symboles étatiques, Michel Pastoureau fait la remarque suivante :

Le drapeau pourrait constituer un riche document d'histoire anthropologique. À la fois image emblématique et objet symbolique, il est soumis à des règles d'encodage contraignantes et à des rituels spécifiques qui, aujourd'hui, se situent au cœur de la liturgie de l'État et/ou de la Nation [...] En fait, il n'y a jamais d'emblème ou de couleur isolée, mais, à une époque donnée, dans un milieu ou une région donnée, un système collectif d'images et de couleurs emblématiques qui s'interpellent et se répondent, posant

¹⁶LVDS : 99.

¹⁷LADA : 123.

par là même à l'historien des problèmes qui sont
d'abord d'ordre sémiologique. (2011 : 12 et 18)

Des formules telles que *des arabesques et des figures dont la valeur symbolique échappait aux gens, des cercles de couleurs, une formule abracadabrante*¹⁸, *l'extase de couleurs, le pagne « cawali », une camisole « fajaama » où mille étoiles blanches scintillent*¹⁹ foisonnent dans les œuvres et attestent de l'authenticité de l'écriture comme une marque identitaire propre à l'Afrique.

Les textes convoquent, à partir des configurations discursives disponibles, des éléments figuratifs (des acteurs dans des espaces et dans des temps), pour reprendre Louis Panier (2009 : 3) et les dispose de façon particulière pour les mettre en scène. Ces éléments figuratifs sont là pour représenter un monde réel par l'entremise de l'acte de référence.

2. Les grandeurs figuratives comme expression d'une identité africaine

On appelle « grandeur figurative » un élément du contenu déterminé et reconnaissable dans un texte, et qui a des correspondants hors du texte, soit dans le monde réel ou fictif auquel renvoie le texte, soit dans d'autres textes. Pour Denis Bertrand²⁰

Le concept sémiotique de figurativité a été étendu à tous les langages, verbaux comme non verbaux, pour désigner cette propriété qu'ils ont en commun de produire et de restituer partiellement des significations analogues à celles de nos expériences perceptives les plus concrètes. La figurativité permet ainsi de localiser dans le discours cet effet de sens particulier qui consiste à rendre sensible la réalité sensible.

Le corpus présente des « récits factuels » selon la terminologie d'Umberto Eco (1996 : 130) car ils traitent de « séquences d'événements réellement arrivés, dont le locuteur croit qu'ils se sont produits ou veut faire croire qu'ils se sont

¹⁸LVDS : 115 ; 164 ; 166.

¹⁹LADA : 163 ; 170.

²⁰ Cité par Louis Panier (2009 : 4).

réellement produits ». On s'attachera plus précisément aux dispositifs spatiaux, temporels et actanciels.

2.1. Les dispositifs spatiaux

Ils sont constitués de noms propres de lieux connus de l'auteur et des lecteurs. L'histoire se déroule sur deux espaces géographiques bien distincts : en ville (Louga) dans le roman sénégalais et au village (le Bled) chez A. Benhedouga. Capitale régionale, *Louga* est située dans le Nord-Ouest du Sénégal. Le mot *Bled*, lui, a une connotation arabe : il est lié à l'Afrique du nord. « C'est un lieu, un village éloigné, isolé, offrant peu de ressources », note *Le Petit Robert* (2015 : 265). Les propos de Nafissa et ceux du narrateur au sujet de cet espace en sont une parfaite illustration : « Me marier au bled, y consumer mon existence ! » Et le narrateur poursuit plus loin : « Cette vision obsédante revenait chaque fois qu'il était question d'arracher Nafissa à ses études, de la forcer à vivre dans ce village perdu. »²¹ Le narrateur oppose ces espaces africains à des lieux étrangers, l'Europe et particulièrement la France, pour mieux marquer le colonialisme et l'aliénation culturelle. Ainsi dans *L'appel des arènes*, le lecteur rencontre des sites géographiques comme *Louga*, *Walo*, *Diaminar*, *Teranga*, *Saint-Louis*, *GetNdar*, *Sénégal* et *l'Europe*. Dans *Le vent du sud*, il est fait mention du *bled*, d'*Alger*, de *Constantine*, de *Mazita*, de *l'Algérie* et de *la France*. Deux procédés stylistiques sont mis en œuvre pour attester l'authenticité des lieux cités :

- l'accumulation doublée d'une gradation ascendante : « Elle regrettait Alger, la capitale » (*LVDS* : 9), « L'Ile bleue, c'est la terre de la Teranga, c'est Saint Louis du Sénégal, c'est N'dar Géép drapé dans son pagne bleu », « Louga, immense ville de sable » (*LADA* : 125 et 134).

Dans une étude taxinomique sur les modes de donation du référent, M. Riegel et al. (2009 : 966) attribue le terme de « référence descriptive » au type de référence qui vient d'être identifié car ce mécanisme interprétatif utilise un groupe nominal qui évoque des caractéristiques du référent visé. Les

²¹ *LVDS* : 27 et 65.

descriptions définies assurent l'identification univoque de leur référent qui est présenté comme étant le seul à satisfaire la description dans l'univers de discours. Dans *L'Ile bleue*, *c'est la terre de la Teranga*, *c'est Saint-Louis du Sénégal*, *c'est N'dar Géeép drapé dans son pagne bleu*, les expressions possessives, démonstratives et emphatiques assurent l'unicité des référents au moyen d'un trait descriptif relationnel.

-le recours aux notes infrapaginales pour expliquer des termes comme « Zitouna », « Walo », « GetNdar » qui signifient respectivement *Université islamique de Tunis* (LVDS : 54), *région du Sénégal* et *quartier des pêcheurs à Saint-Louis* (LADA : 12 et 178). Le recours à cet artifice pour expliquer certains noms de lieux et termes du texte principal semble traduire chez les auteurs le souci de légitimité et d'authenticité des lieux convoqués. Edmond Biloa (2007 : 115) explique également ce choix par le sentiment d'insécurité linguistique qui anime le romancier africain qui « se ditsans doute que ses écrits étant lus en priorité par un public non africain, il faudrait expliciter tout fait linguistique susceptible de le désorienter. La peur de ne pas être compris par le lecteur crée donc un réel sentiment d'insécurité linguistique chez l'écrivain. » Le temps de l'histoire fait également partie des grandeurs figuratives. Son interprétation permettra sans doute d'apprécier la légitimité des faits convoqués.

2.2. Les dispositifs temporels

Mis à part certains événements historiques et les mythes fondateurs faisant allusion à la période pré-coloniale rapportés dans *L'appel des arènes*, le temps de l'histoire dans les récits est fourni par deux repères objectifs, pour parler comme Michèle Perret (1994 : 27) : soit des dates complètes suivies d'événements, soit des événements sans repères temporels, mais qui appartiennent à l'histoire et au vécu. Relatif au premier cas, les textes font apparaître des dates précises enracinant l'histoire aux^e siècle, plus précisément entre le début du siècle et l'après indépendances, comme on le lit dans le roman maghrébin : « Depuis l'ouverture de son établissement au milieu de l'année 1920, il était le *kahouadji*,

le cafetier. Vinrent la Seconde Guerre mondiale, la Guerre de Libération et enfin l'indépendance. »²²

Chez Aminata SowFall, on lit également à la page 185 et 189 des passages comportant des indices temporels ; ils rappellent les exploits de Fili, un grand butteur italien des années 30: « Je me sentais pousser des ailes quand Fili inscrivait un but. Fili était le plus grand footballeur des années 30 [...] Le revendeur éclate de rire et ajoute : Les billets sont épuisés depuis 1912. »

Une lettre de Nafissadestinée à sa tante, à la page 71, en dit plus : « Village de...le...août 196... » Ces repères situent l'histoire après 1962, c'est-à-dire après l'accession de l'Algérie à la souveraineté nationale. On le sait, l'année 1957 a été pénible pour le peuple algérien dans les luttes émancipatrices : la bataille d'Alger (janvier-septembre 1957), le massacre de Melouza (mai 1957), l'assassinat d'AbaneRamdane, le premier crime politique entre dirigeants FLN(décembre 1957), etc.Ce chiffre a subi le mécanisme linguistique de la troncation et il est devenu 57. C'est ainsi que l'on rencontre des repères comme « l'été 57 » et « le train 57 »²³ que Laura Calabrese (2013 : 11) nomme « désignants d'événements ». Il s'agit selon l'auteur de « formules très synthétiquescapables de désigner ostensiblement l'événement. » Affichés de façon privilégiée dans l'œuvre, ils constituent la forme linguistique qui façonne la perception sociale d'une affaire.

D'autres faits ne comportant pas d'indication temporelle, notamment les épidémies du typhus et de la variole, qui ont décimé l'Algérie et le Sénégal semblent authentiques. Expliquant l'origine de l'infirmité de la mère de Rabah, la vieille Rahma fait la lumière sur le typhus en Algérie : « Ta mère n'est pas née muette, elle l'est devenue à cause du typhus. Cette maladie s'est abattue sur le village au cours d'une année de misère ; peu de gens en ont échappé. Pendant près de trois mois, nous n'avons connu que deuils et lamentations. »²⁴ Le bilan de l'épidémiepour l'année 1921 dressé par le Service de Santé militaire d'Algérie confirme les

²² LVDS : 122.

²³ LVDS : 40 et 42.

²⁴ LVDS : 98.

propos de Rahma: «1921- 6841 cas : 1529 décès. Les territoires du sud accusent 1912 cas dont 469 décès. Enfin le département d'Alger et celui de Constantine sont touchés à leur tour. Ce dernier qui avait présenté 649 cas en 1920, fournit 2548 cas dont 752 décès en 1921. »²⁵

Dans la même logique, MameFari raconte à Nalla les effets tragiques de la variole qui avait ravagé sa famille :

Mon petit Séga, si beau, si généreux...Il était à la fleur de l'âge et devait terminer son service militaire avant de s'engager dans la carrière de médecin qu'il avait choisie...Une épidémie de variole me l'a emporté en même temps que mon mari, à deux jours d'intervalle...Cela fait aujourd'hui vingt-deux ans qu'ils sont partis avec tous mes espoirs.²⁶

Jean-Pierre Delville apporte plus de précisions sur cette peste au niveau de l'Afrique Occidentale Française :

En Afrique Occidentale Française, la situation est assez différente d'un territoire à l'autre. Malgré les campagnes intensives de vaccinations antivarioliques (plus de 26 millions de vaccinations et revaccinations de 1935 à 1944)), la variole n'y a pas été vaincue. Alors que la situation est assez satisfaisante au Sénégal et surtout en Mauritanie où l'incidence est faible avec seulement quelques petites poussées épidémiques, il n'en va pas de même dans les autres territoires (1958 : 844).

J.P Delville nous fournit non seulement des indications de temps (1935-1944), mais ne manque pas d'évoquer le cas sénégalais. En s'appuyant sur les expressions référentielles (le typhus et la variole) et sur l'histoire des pestes qui ont décimé l'Afrique depuis l'époque coloniale jusqu'à la fin des années 1950, on s'aperçoit que le typhus et la variole décrits dans les études ci-dessus constituent les références actuelles des épidémies dont parlent les personnages. Ces désignations ont

²⁵ http://alger-roi.fr/Alger/colonisation/textes/epidemies_gamt70.htm

²⁶ LADA : 73.

été rendues possibles par l'entremise de données concrètes. C'est ce que Jean-Claude Milner appelle leur référence virtuelle :

[...]À chaque unité lexicale individuelle est attaché un ensemble de conditions que doit satisfaire un segment de la réalité pour pouvoir être la référence d'une séquence où interviendrait crucialement l'unité lexicale en question. [...] L'ensemble de conditions caractérisant une unité lexicale est sa référence virtuelle (1982 : 10).

En d'autres termes, connaître le sens ou la référence virtuelle d'un mot donné, c'est savoir quelles sont les caractéristiques qu'une entité doit satisfaire pour être désignée par ce signe. Ce potentiel désignatif, ce sont les expressions *décès, vaccinations, chiffres, années*, etc., qui permettent d'avancer qu'il s'agit effectivement d'épidémie de typhus et de variole. Mais quels sont les agents mis en scène dans le noyau narratif ? Sont-ils présentés comme définis ?

2.3. Les actants

Ce sont les agents de l'action. La consonance de leur nom a une lourde hérédité sénégalaise et arabe : *Ndiogou, Monsieur Niang, MalawLô, Malek, Belkadi, Rabah*, etc. Ils sont repartis en deux groupes : les actants associés aux luttes d'émancipation et les lutteurs dans les arènes. Les onomastiques comme *Malek, Taha et Ammi Al Hadj* ne souffrent d'aucune légitimité parce qu'elles sont rattachées à l'histoire de leur pays. Examinons ces trois énoncés sémiotiques chargés de signification :

- (1). Malek criait à ses compagnons moudjahidine de prendre garde (*LVDS* : 116).
- (2). Ammi Al Hadj, depuis son retour de la première guerre mondiale, était fidèle à son poste (*LVDS* : 122).
- (3). Malek et Taha, l'instituteur, avaient pris part à la guerre de libération (*LVDS* : 171).

La lecture analytique de ces énoncés révèle que :

- les actants sont associés à des événements historiques, par exemple la première guerre mondiale en (2) et la guerre de libération algérienne en (3) ;
- les syntagmes verbaux contiennent des verbes d'action, sous une forme active : *criait, prendre garde* en (1) et *avait pris part* en (3) ; ces unités linguistiques engagent les agents dans des actions concrètes.

Par ailleurs en (2), le terme *moudjahidine* apparaît comme un modifieur déterminatif car sa suppression, d'après Riegel et ses collaborateurs (2009 : 343), « modifie la valeur référentielle du groupe nominal *compagnons moudjahidine*: Malek criait à ses compagnons moudjahidine de prendre garde → Malek criait à ses compagnons de prendre garde [= tous les compagnons].

L'histoire enseigne, entre autres, qu'en Algérie, est considérée comme *moudjahid* toute personne ayant participé à la révolution de libération nationale durant la période allant du 1^{re} novembre 1954 au 19 mars 1962. M. Perret (1994 : 28-29) parle dans ce cas de *récit vrai* car « il pose des individus indentifiables » et invite à les classer dans l'ensemble des individus ayant participé aux mouvements de libération nationale, ce qui permet de mieux les imaginer. Il faut aussi prendre en compte la théâtralisation de la lutte dans les arènes dans le texte sénégalais. Ce sport traditionnel est l'activité sportive la plus favorite du pays. Dans de tels contextes, tous les lutteurs comme *l'oncle Mahanta, le père de Malaw, Tonnerre et Malaw Lô*, « le plus grand lutteur des temps présents » (LADA : 57) qui lui sont associés posent des individus identifiées. D'ailleurs le syntagme nominal « des temps présents » confirme l'actualité de l'événement et son caractère contemporain.

Conclusion

Au total, les œuvres examinées apportent une lumière sur le passé commun et le substrat culturel des peuples sénégalais et algérien. Ces signes ont été analysés et interprétés dans une visée sémiotique et référentielle. Ils montrent que le Sénégal et l'Algérie partagent les mêmes valeurs : l'histoire, l'oralité et l'écriture qui sont des valeurs propres à l'Afrique. Entre autres choses, les noms des lieux, le temps de l'histoire

et les actants sont tirés des expériences personnelles et appartiennent au vécu. On peut donc parler avec Michèle Perret (Op. cit.) de « récit vrai ». Les mécanismes sémiotiques et référentiels posent donc l'existence d'une seule Afrique. Partant de là, l'idée d'une identité africaine est un fait réel. Tel est le sens du message d'espoir et de réconciliation de Monsieur Niang à l'endroit des Africains: « Le cordon ombilical coupé avec la mère, mais renoué avec la grand-mère. Un des signes de notre temps. Signe encourageant, d'ailleurs meilleur que le vide. Peut-être même le salut... La grand-mère, c'est encore la terre... Le lien avec la terre... »²⁷. *La grand-mère et la terre* désignent l'Afrique dont les peuples sont *liés* par des facteurs de cohésion spécifiques au continent noir.

Bibliographie

- Badian S., « C'est la langue qui fonde notre identité ». Colloque international : Alger, avril 2002. [En ligne] <http://www.afrik.com/article2665.html>, (consulté le 18/02/2016).
- Benhedouga A., 2002, *Le vent du sud*. Alger, Anag Éditions.
- Benveniste É., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2. Paris, Gallimard.
- Bertrand D., 2000, *Précis de sémiotique littéraire*. Paris, Nathan.
- Biloea E., 2007, « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française ». *Synergies Afrique centrale et de l'Ouest*, n°2, 109-126.
- Calabrese L., 2013, *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Paris, L'Harmattan-Academia, Louvain-La-neuve.
- Chevrier J., 1999, *Littératures d'Afrique noire de langue française*. Paris, Nathan Université.
- Cocula B. et Peyroutet C., 1978, *Didactique de l'expression. De la théorie à la pratique*. Paris, Delagrave.
- Delville J-P., 1958, « Epidémiologie de la variole en Afrique ». [En ligne] <http://lib.itg.be/open/asbmt/1958/1958asbm0841.pdf>, (consulté le 01/02/2016).

²⁷LADA : 114.

- Dubois J. et al., 2012, *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- Eco U., 1996, *Six promenades dans les bois du roman et d'ailleurs*. Paris, Éditions Grasset et Fasquelle.
- Fall S. A., 2006, *L'appel des arènes*. Dakar, les Nouvelles éditions africaines.
- Koné A., 1993, *Des textes oraux au roman moderne : étude sur les avatars de la tradition orale dans le roman ouest-africain*. Frankfurt, Iko Verlag.
- Le Petit Robert, 2015, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris, Nouvelle édition millésime.
- Lukoki N. C., 2010, « 200 proverbes pour devenir sage ». [En ligne] www.operation-succes.com, (consulté le 21/01/2016).
- Milner J-C., 1982, *Ordre et raison de la langue*. Paris, Seuil.
- Paré J., 2000, « Kéita ! L'héritage du griot : l'esthétique de la parole au service de l'image ». *Cinémas, revue d'études cinématographiques*, vol. 11, n°1, 45-59.
- Panier L., 2009, « La sémiotique discursive. Une analyse de la signification et de ses fonctionnements. Une pratique de la lecture des textes ». [En ligne] <http://bible-lecture.org/wp-content/uploads/2014/07/panier-intro-semiotique.pdf>, (consulté le 15/02/16).
- Pastoureau M., 2011, « Introduction pour une histoire des emblèmes et des couleurs ». [En ligne] http://www.pur-editions.fr/couvertures/1220515630_doc.pdf, (consulté le 10/02/2016).
- Perret M., 1994, *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris, Nathan.
- Riegel M. et al., 2009, *Grammaire méthodique du français*. 4^e Éd., Paris, Puf.
- Saussure de F., 2002, *Cours de linguistique générale*. Béjaïa, Éditions Talantikit.
- Servicede Santé Militaire en Algérie, 1830-1930, « Les épidémies en Algérie : le choléra, le typhus ». [En ligne] <http://alger-roi.fr/Alger/colonisation/textes/epidemiesgam70.htm>, (consulté le 30/01/2016).
- Siouffi G. et Raemdonck, D. V., 2012, *100 fiches pour comprendre la linguistique*. 4^e édition, Paris, Bréal.

PEREGRINATIONS DE BILINA DE SIOU OU L'IDENTITE RETROUVEE : POUR UNE PSYCHOBIOGRAPHIE

SATRA Baguissoga*

Résumé

Spécialiste de philosophie, Bilina de Siou a passé plusieurs années de sa jeunesse dans un village de l'Adélé au Togo. De cette expérience intime, il a tiré son premier roman, *Pérégrinations* où il raconte d'abord l'exil d'une famille attirée dans cette zone par les cultures d'exportation, notamment le café et le cacao, puis le retour du dernier fils de cette famille vers le village d'origine, précédant ses multiples séjours en Europe. Entre les petites indignités, les grandes humiliations, les mensonges et les méchancetés dressés sur le parcours du héros, se dessine le portrait critique des sociétés togolaises et occidentales où les difficultés d'intégration peuvent s'aplanir grâce au pardon et à la volonté ardente de vivre ensemble l'avenir. Cette étude psychobiographique objective le roman *Pérégrinations* comme l'écriture d'une quête identitaire dont la finalité est orientée vers une cure d'ordre psychanalytique.

Mots clés : autobiographie, cure psychanalytique, identité, errance.

Abstract

Specialist in philosophy, Bilina de Siou spent several years of his youth in village of Adele to Togo. From this intimate experiment, its drew first novel *Pérégrinations* where it tell initially the exile of a family attracted in this zone by the cultures of export, in particular the coffee and cocoa, then the return of the last son of this family towards the village of origin, preceding its multiple stays in Europe. Between small unworthiness, great humiliation, the lies and spite grownups on course on the hero, takes shape the Togolese and western companies where the difficulties of integration can be leveled thanks to forgiveness and bunny will to live the future together. The autobiographical study objectifies the novel *Pérégrinations* as a writing of an identity search whose finality is directed towards psychoanalytical cure of order.

Keywords: writing, identity, autobiographical study, exile.

Introduction

Une des particularités des romans togolais des dix dernières années est qu'ils comportent de larges tranches de récits biographiques ou autobiographiques, et plus généralement autofictionnelles. Le phénomène est davantage

* Université de Kara (Togo). Email : psatra_3@yahoo.fr

patent lorsque les romanciers sont des universitaires qui parviennent avec peine à se départir des discours didactiques et académiques dans un genre où le lecteur modèle attend en principe une véritable fiction. En la matière, nous pouvons évoquer le romancier Daniel Lawson-Body¹. Pourtant, un de leurs prédécesseurs les plus en vue, Kangni Alem, spécialiste de littérature comparée et de sémiologie théâtrale, a jusqu'à présent réussi le pari de faire le départ entre ces deux statuts incompatibles a priori. Ainsi, *Pérégrinations*, premier roman de Bilina de Siou, offre au lecteur le récit de la vie d'un certain Gouvan qui semble se confier à qui veut l'écouter de sorte que l'auteur, maître de conférences de philosophie, jouerait le rôle de l'analysant au sens lacanien du terme. La méthode psychanalytique paraît efficiente pour analyser cette œuvre « hybride », ni tout à fait autobiographique ni tout à fait autofictionnelle. Nous nous hasarderons précisément à lui appliquer une lecture psychobiographique tout en restant attentif aux autres démarches psychanalytiques. D'abord, nous interrogerons les souvenirs de l'écrivain sur ses voyages, ses séjours et sa naturalisation. Ensuite, nous décrypterons le sens du parcours du héros à partir des deux éléments toponymiques significatifs l'Adélé et Siou. C'est à l'aune de ces recherches que pourrait être appréhendé le complexe d'enracinement identitaire que tisse le romancier.

1. De la psychobiographie : l'auteur et ses souvenirs

La psychobiographie étudie les influences inconscientes que la vie de l'écrivain a exercées sur son œuvre. Elle vise le créateur, en tenant compte de l'histoire de sa personnalité, de son enfance, les difficultés personnelles qu'il a rencontrées et ses traits pathologiques². Il s'agit de voir comment le moi empirique de l'écrivain vient coïncider avec le monde effectif, car il se peut parfois que l'écrivain « énonce une chose dont il ne parle pas ». Dans ce sens, tous les traumatismes de la petite enfance peuvent refaire surface. Mais quelles sont les informations que nous détenons sur l'auteur ?

¹ Que ce soit dans *La Déméninge*, *Damas* ou *Peu d'épouses s'appellent Astrid*, l'on peut remarquer la même veine. Il suffira de lire Satra B., 2016, « La didacticité de Daniel Lawson-Body à l'épreuve du nouveau roman : cas de *La Déméninge* ». *MultiFontaines*, n° 3, 139-151.

² Belllemin-Noel J., « Littérature et psychanalyse, encyclopaedia universalis (en ligne) consulté le 17 août 2016. URL <http://www.universalis.fr/encyclopedie/litterature-et-psychanalyse/>

De son vrai nom Iba Bilina Ballong, Bilina de Siou³ est né le 24 février 1955 à Siou⁴ au nord du Togo, dans la région de la Kara. Si nous considérons le paratexte comme une des clés d'entrée dans le texte, il paraît intéressant d'analyser, d'une part le pseudonyme et d'autre part l'épigraphe ainsi que la dédicace. En effet, l'auteur écrit sous forme d'épigraphe à son roman : « Mère, de tes efforts douloureux, Il ne reste qu'un enfant malheureux. Ta vie n'a été que souffrances, Dans un monde sans indulgence » (Bilina, 2015 : 5)

L'on pourrait déduire que dans le roman *Pérégrinations*, l'enfant Bilina de Siou n'a pas définitivement coupé le cordon ombilical qui le lie avec sa maman, et que, par empathie, tel Marcel Proust et sa maman, ses malheurs réels ou supposés sont l'écho de ceux de la maman défunte. Il y a une identification à celle-ci. Il reste à vérifier dans le récit que livre aujourd'hui l'adulte si la vie de l'enfant n'a été que souffrances. D'ailleurs l'auteur affirme : « Les pérégrinations de Gouvan l'ont ramené au point d'où il était parti justifiant l'idée qui prétend que : *être né quelque part, c'est partir quand on veut et y revenir quand on part.* » (Bilina, 2015 : 108). Le mot « pérégrinations » revêt une importance particulière dans ce contexte. Il permet de postuler le caractère initiatique et autobiographique du récit qui lie l'auteur à ses racines profondes, aux circonstances de sa maturation, de la conscience de soi et à tous ses projets de vie.

En second lieu, la dédicace réitère la référence à la mère en mettant toujours en exergue l'expérience affective douloureuse : « À la mémoire de Lucie Et de ma mère » (Bilina, 2015 : 7). Certes, l'ordre est inversé, illuminé par la figure de l'épouse Lucie, selon un mécanisme de transfert comme le théorisent les psychanalystes. Mais Lucie rétablit davantage la figure de la mère de l'humanité en général et de

³ Nous pouvons lire sur la quatrième de couverture : « Né le 24 février 1955 à Siou, après un baccalauréat littéraire, Bilina de Siou s'est engagé dans le cursus universitaire en obtenant la licence, puis la maîtrise avant d'achever par l'obtention du doctorat. Fondamentalement enseignant de philosophie, il est aujourd'hui Maître de Conférences à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lomé. »

⁴ Siou se situe à une vingtaine de kilomètres de Landa, qui a donné un écrivain, Essowedeu Agba, dont le dernier roman, *La Ballade des misères* a été publié en 2011 sous le pseudonyme d'Agba de Landa. Cet élément référentiel mérite réflexion dans un pays où la cohabitation interrégionale a connu des soubresauts dans les années 90 à cause des revendications démocratiques. Peut-on penser à un repli identitaire ?

celle de Bilina en particulier. Cette dernière est-elle morte dans d'atroces souffrances ? Cela est probable. En tout cas, le lecteur critique qui sait entrer dans le pacte narratif qui le lie avec le romancier comprend toujours à demi-mot.

Ces quelques considérations amènent donc le lecteur critique à se demander si *Pérégrinations* n'est pas une pure autobiographie. Le professeur Komla Messan Nubukpo, qui s'est chargé de préfacer le roman, a beaucoup hésité devant cette caractérisation. Avec une certaine réserve, il écrivait : « *Pérégrinations* a tout l'air d'un roman autobiographique. L'action qui se passe au Togo et en Europe structure la vie du personnage central, Gouvan, qui, dès son plus jeune âge, a dû s'habituer aux déplacements de toutes sortes. » (Bilina, 2015 : 9)

Et plus loin, en décryptant les stratégies de discours mises en œuvre par le romancier, Nubukpo souligne :

Après un bref commentaire sur la cupidité de ceux qui se croyaient propriétaires terriens alors qu'ils n'étaient pas présents dans la localité à l'arrivée des parents de Gouvan dans la région en question, l'auteur s'attache à brouiller les pistes autobiographiques. En effet, très rapidement Bilina de Siou retient sa plume, comme s'il s'était tout d'un coup rendu compte de la difficulté qu'il y a à relier en toute discrétion l'histoire d'une vie à l'histoire nationale ou communautaire sans trahir des secrets et exposer d'autres vies aux regards moralisateurs des lecteurs. Ainsi donc, l'auteur introduit dans son texte une instabilité générique qui lui permet de s'aventurer dans des domaines aussi variés que le conte, la poésie, la réflexion philosophique. (Bilina, 2015 : 10-11)

Cette observation du préfacer peut satisfaire parfaitement des lecteurs qui ignorent les méandres de l'histoire nationale du Togo. Elle est encore suffisante pour des lecteurs qui, par manque de motivation, refusent d'explorer la possibilité de confronter le roman à une certaine psyché. Mais il en va autrement pour d'autres lecteurs. Nous avons l'avantage d'avoir lu le manuscrit de ce livre quatre années avant la version finale. Nous avons également la chance de

connaître Siou, le village d'origine du personnage principal. Fort de ces atouts, nous croyons pouvoir démêler ce mélange de fiction et de réalité, cette sorte de non fiction pour ne pas dire cette autobiographie non assumée à dessein. C'est ainsi que nous avons recours à la psychobiographie. Dans cette optique, nous soutenons que les « pistes autobiographiques » ne sont pas tout à fait brouillées ; nous pouvons même les suivre à rebours bien que l'auteur se soit évertué à faire naître le personnage principal de son roman dans l'Adélé pour inverser le sens du parcours.

Certes, comme l'écrivait Albert Thibaudet qui avait essayé d'appliquer l'introspection bergsonienne à Gustave Flaubert : « L'autobiographie, qui paraît au premier abord le plus sincère de tous les genres, en est peut-être le plus faux. » (Thibaudet, 1935 : 82). Mais il est possible de démêler le vrai du faux, ou si l'on veut, d'évaluer le degré de sincérité de l'auteur.

Par ailleurs, il est loisible d'établir un parallèle entre l'expérience scripturale de Bilina de Siou et celle de Michel Tournier, lui aussi spécialiste de philosophie. En effet, dans *Le vent Paraclet*, Michel Tournier a relaté les étapes de sa venue tardive à la littérature, déçu dans ses ambitions d'enseigner la philosophie. Il s'y est attaché à trouver un passage entre la philosophie et le roman. La première partie de son livre raconte, comme Bilina de Siou le fait, son enfance et ses voyages. En mêlant fiction et récit autobiographique, l'auteur de *Pérégrinations* se retire dans la neutralité caustique du compte rendu de la vie de Gouvan qu'il fait naître à Siou. La ruse de l'écrivain consistant à produire un récit à la troisième personne ; le « il », ainsi que le croyait Roland Barthes, étant moins ambigu que le « je », et du coup, moins romanesque. En effet, dans son chapitre consacré à l'« écriture du roman », le critique Barthes énonçait : « La troisième personne comme le passé simple, rend donc cet office à l'art romanesque et fournit à ses consommateurs la sécurité d'une affabulation crédible et pourtant sans cesse manifestée comme fausse. » (Barthes, 1972 : 29).

En résumé, toute démarche psychobiographique s'intéresse nécessairement à l'inconscient. Et l'on doit appréhender l'inconscient dans toutes ses acceptions. Le

terme inconscient désigne un « mode de fonctionnement de notre psyché différent de la conscience » ; « ce qui maintient à l'écart de la conscience certains épisodes de notre passé ». C'est le cas typique du refoulement. Il peut aussi s'agir du « passé que nous ne voulons plus revoir, mais qui nous hante ». Ici l'on entrevoit le domaine du désir. L'inconscient comprend parfois le « passé que nous savons prêt à se manifester sous une autre forme, méconnaissable, comme un fantôme. Dans cette perspective, l'inconscient refait surface dans le discours énigmatique, ou dans le rêve.

En adoptant la démarche psychobiographique, il importe donc de rester attentif à la tentation romanesque qui apparaît comme l'idéal de l'auteur. C'est ainsi que nous pourrions découvrir la face nocturne de Gouvan, ce jeune garçon d'une dizaine d'années, au travers de sa brève mais enrichissante compagnie avec le conteur et chasseur nocturne Walbourg, l'avatar de Balla, le maître du petit Birahima du même âge environ dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma.⁵ En rapprochant le groupe nominal Bilina de Siou au titre de l'œuvre, l'on peut résumer la chaîne de référence pour obtenir la phrase simple : les pérégrinations de Bilina de Siou. Que ces pérégrinations commencent par le village natal ou le village d'origine, le contenu de ses principales stations ne se trouverait guère modifié.

2. Du village natal au village d'origine : quête d'identité

Le parcours du héros de *Pérégrinations* a pour point de départ l'Adélé. Le mobile de ce déplacement peut être perçu comme une quête d'identité.

2.1. L'Adélé, le « no man's land » ?

Commençons par cerner le cadre du récit. Ce cadre a pour nom l'Adélé. Mais ce nom n'est évoqué qu'une seule fois alors qu'il désigne de toute évidence l'espace plus ou moins stable à l'intérieur duquel se tisse le nœud de l'histoire de ce roman. Ce toponyme pose une question géopolitique. Il révèle les contraintes sociales, voire idéologiques qui ont déterminé Bilina de Siou à produire son discours. C'est le point de départ

⁵ Kourouma A., 2000, *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil.

de toute son argumentation, de ses réflexions et méditations. Il s'agit d'une zone qui a connu plusieurs générations de migrants ou métayers. Des vagues sans cesse accrues d'immigrants s'y sont installées pendant l'époque coloniale jusqu'à la veille des indépendances, contribuant à la monétarisation du milieu à travers la spéculation foncière. L'Adélé, du point de vue géographique, appartient au système des plateaux sud-atakoriens. Le géographe Konu décrivait cette région ainsi :

Une zone de pédiment prolonge la bordure escarpée ; mais elle est bloquée dans son développement par la ligne sombre des collines de Kpélé qui relie le massif d'Agou au mont Lobo. Vu du belvédère dominant le village d'Evou, l'ensemble de la zone de pédiment apparaît plutôt sous la forme d'un bassin calibré vers le nord par la muraille du plateau de l'Adélé et vers l'est par cette ligne de hauteur à travers laquelle l'Amou, l'Amoutchou et le Zio ouvrent les « gates » vers la grande plaine orientale (Konu, 1978 : 97).

L'écriture de Bilina de Siou se déploie à partir de cette capacité à se souvenir de son enfance dans l'Adélé. Ce souvenir, point de départ d'une émotion à valeur cathartique, provoque une expressivité attachante du point de vue de la posture autobiographique que l'auteur adopte. Et il est admis que le rôle de la mémoire est capital dans l'écriture et la construction de ce sous-genre romanesque. C'est ainsi que le récit de la vie de Gouvan débute par l'évocation du val où le héros a esquissé les premiers pas de sa vie. Deux phrases permettent de camper le décor : « Niché dans les méandres de la rivière qui descend des monts Adélé, le village qui l'a vu naître comptait à peine cent âmes. Les habitants étaient venus d'ailleurs peupler cette région qualifiée de zone inhabitée, c'est-à-dire une sorte de *no man's land*, pour répondre aux sollicitations des autorités d'alors. » (Bilina, 2015 : 15)

Ce début du récit est confirmé par la description que les géographes donnent de la région. De plus, il est question d'exil économique, une sorte d'échappatoire au sous-développement dont les racines remonteraient à l'entreprise coloniale qui a exacerbé les inégalités sociales. Dans ce contexte de

paupérisation, la création d'une ferme constituait à coup sûr un investissement attractif :

Ces fermes dont les plus anciennes sont déjà transformées en hameaux avaient été fixées dans la plaine moins par les cultures vivrières que par les cultures d'exportation, notamment le café ; l'immigrant qui vit de préférence dans la ferme, même s'il tend depuis ces dernières années à orienter de plus en plus son activité vers les cultures vivrières, avait été attiré dans ces régions au départ par le café. (Konu, 1978 : 98)

Mais d'où viennent la plupart des immigrants ? Quelle sont les principaux peuples fortement représentés dans cette zone ? Et quel est le degré de leur enracinement dans leur nouveau monde ? Les réponses à ces interrogations sont fournies à travers les observations de Konu :

Une forte proportion d'immigrants fait de la population régionale un ensemble bigarré où Kotokoli, Kabrès, Akposso, Ewé, etc., vivent côte à côte, les yeux anxieusement braqués sur les troncs de cacaoyers en fleur et le visage détendu seulement lorsqu'elle a la certitude à l'approche de la campagne que la proportion des cabosses jaunes sera supérieure à celle des cabosses noires, c'est-à-dire pourries, mais il s'agit d'immigrants mal fixés, demeurés fortement attachés à leur milieu de départ. (Konu, 1978 : 100)

La famille de Gouvan, de toute évidence, appartient au groupe « Kabrès » cité par Konu. Il apparaît donc clairement que l'Adélé, en tant que zone d'exploitation agricole, est une émanation des autorités politiques qui, dans l'élan socialiste à la mode, encourageaient les initiatives agropastorale aux fins d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Et le père de Gouvan, l'un des plus anciens d'un certain village de l'Adélé, était vendeur de produits agricoles avant de se reconvertir en agriculteur au soir de sa vie. Ce père, avec le poids de l'âge devait commencer à songer la nuit, alors que ses premiers enfants avaient quitté le village, si après sa mort, l'honneur de

la famille ne tomberait pas en déshérence. Son épouse, affaiblie certainement par les nombreuses occupations, ne pouvait pas s'opposer à la décision du père de famille.

Le lecteur peut conclure à l'échec de la politique de développement que révélait sans appel le géographe Konu dans la conclusion de son article consacré à l'excursion dans la région où la famille de Gouvan s'est installée : « L'explication de la situation de « sous-développement » régional tient, pourrait-on conclure, moins aux facteurs du milieu naturel qu'à la nature des structures en place, aux modalités d'approche des problèmes régionaux par les centres de décisions et au modèle d'organisation que projettent ces centres dans l'espace en question. » (Konu, 1978 : 113)

En effet, conscient du déséquilibre régional du Togo en matière de développement résultant en grande partie d'un héritage colonial, les pouvoirs politiques tout au long des deux premières décennies de l'indépendance se sont efforcés de mettre en place des grands projets d'économie de plantation. *Péréginations* est un texte qui peut raviver l'échec de ces types de projets, notamment celui de l'Adélé. Il est vrai que l'écrivain ne donne aucun référent temporel, convaincu que la notation spatiale à elle seule suffit pour évoquer le souvenir douloureux de ce « no man's land » où l'État avait encouragé les populations à investir durablement. Mais, pour mieux situer le lecteur, nous conjecturons que la période référentielle se rapporte à celle où l'équipe du géographe Konu a effectué son excursion, c'est-à-dire dans les années 70.

L'une des conséquences de la prise de conscience de l'échec est la volonté de repartir de nouveau. Le nouveau départ quoique déchirant s'inscrit dans une perspective d'initiation, de ressourcement culturel et identitaire. Le nouvel exil auquel Gouvan est poussé par ses parents prend une valeur symbolique, car il va permettre au héros de se frotter à l'hostilité partout ambiante, d'expérimenter par lui-même les modalités d'adaptation en vue de s'armer pour la vie active.

2.2. Vers Siou, le village d'origine : un départ déchirant.

Quitter l'Adélé pour Siou apparaît comme une orientation objective. En effet, le départ de Gouvan pour son village d'origine, s'inscrit dans la logique voyage initiatique au

cours duquel le héros doit conquérir le monde. C'était la règle ainsi que le précise le narrateur : « Il faut juste signaler que les enfants ayant atteint la majorité étaient allés de par le monde chercher à se faire une situation. » (Bilina, 2015 :16)

Cependant, Gouvan, le benjamin, devait être arraché à sa mère après les dix premières années de sa vie dans l'abondance du val de l'Adélé. Or tout déplacement acquiert une signification profonde dans le déroulement de l'intrigue et le sens de l'histoire racontée. En ce qui concerne précisément le texte à relent autobiographique, tout déplacement marque l'affect de façon presque indélébile. Michel Tournier ne confiait-il pas : « Pour moi, chaque voyage important amorce une mue en profondeur. Alain Bosquet a senti cela quand il a écrit que chez moi l'autobiologie prenait le pas sur l'autobiographie. » (Tournier, 1979 : 269). Le récit de *Pérégrinations* n'occulte ni les regrets de la mère du héros ni cette autobiologie :

Sa mère n'avait pas fait le déplacement de la gare pour dire au revoir à son benjamin. Elle ne pouvait pas venir à la gare parce qu'elle se faisait des soucis pour lui depuis que le père avait annoncé solennellement le départ imminent. La sécurité alimentaire demeurait la préoccupation de la mère car elle seule savait, mieux que quiconque, la dureté de la vie du cadre d'accueil de son fils. Elle avait le droit de se faire beaucoup de soucis parce que la famille qui devrait s'occuper de son gamin, avait la réputation d'être une famille d'une cupidité remarquable. L'avarice étant une parente de la cupidité, alors il fallait tout comprendre. (Bilina, 2015 : 20)

C'est sans doute à cause de cette cupidité morbide, cette avarice que le père de Gouvan a émigré. Alors pourquoi y renvoyer un adolescent sans défense ? Les défauts dont sont affublés les oncles de Gouvan ne sont-ils pas la résultante malencontreuse de l'hostilité même du cadre naturel ? Cette réalité objective va-t-elle influencer le jugement et les choix du personnage principal ?

Bilina de Siou nous fait donc descendre intentionnellement de l'Adélé vers Siou. Et Nubukpo d'écrire à juste titre en dramatisant quelque peu le cadre :

Au début donc était le chaos... Le père de Gouvan porte en lui les séquelles de ce chaos (...) Mis en selle par son père donc, Gouvan va lentement mais sûrement rassembler les énergies requises pour mieux maîtriser sa propre vie et, dans le processus, réaliser le rêve que le père a eu du mal à mettre en mots. Le jeune homme est obligé de quitter son village natal pour aller, sur ordre de son père, poursuivre son chemin de vie chez les grands-parents paternels restés dans leur lointaine région d'origine. (Bilina, 2015 : 10)

La finalité de cette descente vers Siou est de retrouver une certaine identité, sa « personnalité ethnique » qu'il doit reconstruire dans un dialogue permanent avec lui-même et les autres avec lesquels il entrera en contact au cours des pérégrinations. Par rapport au récit que nous étudions, le constat est établi que le mépris n'est pas uniquement le fait des étrangers. Quel que soit le lieu où il se manifeste, le mépris instaure la distance qui précède généralement l'intégration.

3. L'identité retrouvée : de la distanciation au resserrement des liens affectifs

Le titre du roman ainsi que le nom de l'auteur manifestent ouvertement la volonté de s'identifier à la culture des hommes de Siou dont Walbourg est le dépositaire incontesté grâce à ses connaissances variées et malgré son incapacité à se garantir une progéniture. Ce qui compte pour ce maître, c'est de trouver un vrai disciple. Gouvan va vite se mettre à l'école de ce maître sévère qui lui sera d'un grand secours au milieu des hostilités. Le narrateur le compare à celui de Samba Diallo, en pastichant ouvertement l'*Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane⁶. En effet, dans *Pérégrinations*, Bilina de Siou écrit presque par réminiscence :

⁶ Nous pouvons en effet lire dans *L'aventure ambiguë* à la page 17 : « Les moments étaient nombreux par contre où, poussé dans une colère frénétique par la paresse ou les bévues d'un disciple, il se laissait aller à des violences d'une brutalité inouïe (...) Samba Diallo se souvient qu'un jour, pris d'une colère démente, le maître l'avait précipité à terre et l'avait furieusement piétiné comme font certains fauves sur leur proie. »

L'exemple qui lui revient à la mémoire concerne l'affaire d'une gifle qui fit beaucoup de bruits. En effet, pris d'une colère bizarre dont on ignore jusqu'à ce jour la cause, Walbourg administra à un garçon une gifle pesante qui obligea le garçon à faire un tour sur lui-même avant d'avaler une gorgée de salive comme pour étancher une grande soif. Le garçon s'éloigna du groupe pour gérer sa douleur et ne put s'empêcher de fondre en larmes après avoir suffoqué pendant quelques minutes. (Bilina, 2015 : 30-31)

La figure du père tout à fait effacée, va refaire surface. L'auteur veut partager cet héritage commun même si ses grands parents tentent de se désolidariser de lui. Sa volonté de bâtir ensemble l'avenir est irréversible. C'est pourquoi nonobstant les pérégrinations, Gouvan revient vers son pays d'origine comme pour dire avec Aimé Césaire : « Je reviendrais à ce pays mien et je lui dirais : "Embrassez-moi sans crainte" Et si je ne sais que parler, c'est pour vous que je parlerai. » (Césaire, 1971 : 22)

Gouvan veut que ses lecteurs sachent « être à l'écoute », à son écoute. C'est autour de cette écoute que se cristallise la relation de correspondance qu'il a à cœur d'établir entre lui et le public. Seule une relation empreinte d'intimité pourrait lui offrir l'occasion de se dire ou d'interpréter ses propres rêves, de relire son parcours par une autoanalyse (d'où la possibilité de cure par l'écriture) consécutive à l'identité retrouvée.

Le lien affectif est nécessaire, d'une nécessité absolue. Ce lien ne peut se vivre intensément que dans le cadre de la famille. Et la famille ne doit en aucun cas constituer un enfermement au risque de devenir haïssable. Les sociologues semblent unanimes sur cette question. Selon Raymond Boudon et François Bourricaud, la famille doit être perçue comme un fait social total : « Elle constitue en effet un système de rapports entre conjoints, des parents et alliés et entre le système qu'ils constituent et les autres sous-systèmes de la société (notamment économique et politique). Il s'agit donc d'un ensemble ouvert et, en aucun cas, d'une totalité close. » (Boudon et Bourricaud, 1983 : 252)

Le romancier Bilina de Siou veut retrouver cette grande famille, c'est-à-dire Siou en général dont il s'est souvent éloigné physiquement. Cette famille élargie est décrite ainsi :

Dans cette famille, on peut compter un nombre impressionnant d'oncles, de tantes, de cousins et cousines. L'intégration de Gouvan à ce groupe hétéroclite ne se ferait pas sans poser des problèmes de conscience. Le nouveau venu devant se battre activement pour la vie en surmontant les obstacles que lui créait ce petit monde. Les hommes s'acceptent malgré eux là où les enjeux sont forts. (Bilina, 2015 : 26)

Walbourg est là pour le soutenir. Ce personnage est un adjuvant à toute épreuve pour Gouvan qui l'apprécie très bien, contrairement à l'opinion publique traditionnelle qui juge les hommes sur leur rôle social de père chargé d'enfants. Du portrait moral de Walbourg, l'on peut retenir un ascendant du point de vue du capital culturel : « Il possédait une connaissance assez étendue dans le domaine culturel et disait donc sans cesse de vieux contes aux jeunes garçons qui aimaient bien l'écouter. » (Bilina, 2015 : 29). Cela constitue une valeur pédagogique bénéfique pour l'adolescent qu'est Gouvan.

Au cœur de ce jeu social, l'écrivain devient « l'analysant » au sens lacanien du terme, celui qui grâce au transfert effectue sa propre analyse tout en étant analysé par son analyste. En d'autres termes, l'analyste est Iba Bilina Ballong, le patient est Gouvan et Bilina de Siou assure le rôle de l'analysant. Les résultats de cette analyse dévoilent une expérience affective saisissante. Gouvan est un « éprouvé psychique » qui fait preuve d'une grande capacité d'adaptation là où tout le monde pouvait s'attendre à la fuite du héros, au repli sur soi ou à l'agression contre l'entourage antipathique.

Nubukpo fait remarquer à cet effet : « L'hostilité dont ont fait preuve ses propres grands parents à son égard dès l'arrivée de Gouvan parmi eux n'est qu'une facette de cette surprenante nature humaine. L'appartenance à une communauté ethnique et même le lien de sang ne semblent plus être un gage de repères partagés. » (Bilina, 2015 : 11)

L'on peut affirmer que les problèmes d'identité sont si complexes qu'un individu peut être exilé dans sa propre ethnie, dans son propre pays. Généralement, il semble admis que les individus issus d'une même aire culturelle communient spontanément. Les hommes s'identifient volontiers au monde qui les a vus naître eux-mêmes ou leurs parents qu'ils ne peuvent pas choisir, au monde qui porte les marques de leur enfance, de leur inconscient collectif préétabli parfois malgré eux. Ce ne sont que des réalités subjectives. La réalité objective peut être en déphasage avec tout un idéal. Sami Tchak faisait dire à son personnage anonyme de *Place des fêtes* : « Les gens croient qu'il suffit de naître quelque part pour avoir une patrie. Mais une patrie c'est autre chose que la nationalité, une patrie c'est dans le sang. » (Tchak, 2001 : 22). Dépit par les affres de l'exil et du refus d'intégration, ce personnage ajoutait : « D'ailleurs, on n'a pas besoin d'une patrie pour vivre ! Surtout que moi je n'en ai jamais eu dans ma vie. Ce n'est pas comme un exilé forcé qui, lui a perdu sa patrie à laquelle va tout son amour. » (Tchak, 2001 : 290)

Dans *Pérégrinations* de Bilina de Siou, il est aussi constamment question d'intégration au groupe, à la famille, voire à la nation même si cette dernière piste a été occultée. L'écrivain a tranché nettement : il est et demeurera malgré toutes les hostilités auxquelles il s'est heurté parmi les siens, le Bilina de Siou, redescendu de l'Adélé où ses parents furent des exilés volontaires dans leur propre pays. Il a couru l'Europe pour décrocher des diplômes et se faire une place sous le soleil. Dès lors, le roman qu'il en a tiré devient une introspection qui pose le problème éminemment politique de l'identité. D'où la discrétion, la fuite vers l'univers du conte, de la poésie, et de la réflexion métaphysique et philosophique. Cette astuce n'est qu'une diversion énigmatique que sous-tend l'inconscient. Or l'inconscient ne désarme jamais comme l'écrivait le psychanalyste français Gérard Bonnet. Et Bilina de Siou de soutenir :

C'est dans cette atmosphère de discrétion et de rigueur que s'élabore l'histoire de Gouvan dont vous avez la primeur. Naturellement les années d'enfance restent couvertes d'une ombre quand il n'y a pas un intérêt

particulier qui ressuscite les éléments enfouis au fond de la mémoire. Les psychologues disent que les souvenirs n'ayant pas un rôle pertinent à jouer dans la vie actuelle sont à l'arrière-plan de la mémoire. Je ne sais pas si c'est eux qui ont raison. (Bilina, 2015 : 17)

Bilina de Siou, qui croyait se réfugier dans l'« instabilité générique » s'est appesanti dans les genres méditations et dialogue, genres canoniques relevant du platonisme et du cartésianisme. Cette démarche induit un double positionnement doctrinal : politique et philosophique. Du point de vue philosophique, l'auteur se montre très pessimiste. Il doute catégoriquement de l'avenir de l'humanité à cause de la « médiocratie ». Il écrit avec angoisse à ce propos :

Le monde de la fin du 20^{ème} siècle est au bord du naufrage, il est un désert où les éléments primordiaux, qui jadis faisaient le suc de la vie sociale, sont désormais absents (...) Le genre humain évolue seulement autour de la bêtise, bref il n'évolue vers rien. Avons-nous le droit de penser comme un ancien que les hommes sont tous stupides parce qu'ils ne s'efforcent pas pour comprendre quelque chose de cette vie ? C'est ainsi qu'ils éliminent les meilleurs d'entre eux en laissant les cancre perpétuer la médiocrité. (Bilina, 2015 : 135).

Dans sa dernière méditation, l'auteur fait le bilan du parcours de Gouvan aux prises avec les interactions sociales et le destin. Il en retient en substance la leçon suivante, fruit d'une évaluation finale :

Il reste des multiples examens de la nature de l'homme une importante quantité de points de vue épousant aussi des formes variées. La méchanceté en est une. Gouvan a été victime de ce vice au sein de sa famille avant de se perdre dans les pérégrinations. En effet, l'homme est méchant parfois pour rien ou pour une raison minable. Les arguments qui pourraient expliquer l'instabilité de Gouvan par l'expérience de la méchanceté sont faibles. Il est vraisemblable que lui-même soit né pour être turbulent. Ses interminables voyages en donnent la

preuve. À peine en avait-il terminé un qu'il en entreprenait un autre. Il était toujours un nouvel homme à l'intérieur de la même famille. (Bilina, 2015 : 152)

Enfin, le genre dialogique permet à l'écrivain d'interpeler son lecteur. Dans un échange réparateur très explicite, l'auteur est tout excusé des propos presque rageurs qu'il tient sur l'humanité : « Vous voulez bien excuser cette digression afin que la conversation revienne à son sujet initial » (Bilina, 2015 : 158). Il s'agit désormais de pratiquer une sorte de cure par l'expressivité émotionnelle, de libérer la conscience des marques laissées par la jalousie, la haine, la médisance, la calomnie, la méchanceté dont a été victime Gouvan :

Le séjour de Gouvan dans la famille de son père a laissé en lui et sur lui les traces d'une animosité, mais il a appris à aimer des gens de conditions particulières. Il s'est fait des amis parmi les gens de toutes les conditions dont celui du nom de *Number one*. Il avait un caractère affable et faisait preuve d'une amabilité extrême. (...) il s'agit d'un handicapé moteur dont l'infirmité pouvait être estimée à quatre-vingts pour cent, mais c'était un homme et un responsable ayant de la personnalité. (Bilina, 2015 : 45-46)

Mais malgré tout ce que Gouvan a enduré comme fatigue, ennui, méchanceté au cours de ses pérégrinations, il n'a jamais décroché d'avec ses racines profondes : il revient toujours vers son pays natal. La valence affective du terme « animosité » utilisé dans la dernière citation permet d'affirmer in fine que le héros créé par Bilina de Siou a su triompher de ses adversaires, grâce aux valeurs du pardon, de l'amour et de la solidarité. De là, le personnage gagne l'empathie du lecteur.

Conclusion

Pérégrinations est un roman d'inspiration autobiographique où Bilina de Siou revisite son enfance, des errances jusqu'à son insertion définitive dans la vie active et réelle. L'écriture de cette œuvre peut être perçue comme une cure d'ordre psychanalytique qui permet à l'auteur de théoriser

à sa manière sur sa propre souffrance au milieu des siens et du monde en général considéré comme hostile, ainsi que sur les défenses adoptées pour survivre. Le choix d'un récit ultérieure à la troisième personne offre aussi à l'auteur l'opportunité de raconter sous forme de chronique ses nombreuses années passées dans l'Adélé, son séjour tumultueux chez ses oncles (Siou), en France (Paris) et partout ailleurs où le destin devait le conduire. Ce faisant, il évoque en filigrane les traits existentiels qui ont favorisé son éveil à la conscience identitaire. En convoquant par ailleurs, la musique, les auteurs classiques qu'il a lus et étudiés, les philosophes dont il aurait été disciple de par sa profession, Bilina de Siou livre à pâture un parcours dont le maître mot peut se résumer à cette phrase attribuée à Victor Hugo : « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent. » La lutte pour la survie aujourd'hui a lieu au sein d'un monde nouveau dominé par les crises identitaires et le fanatisme religieux. Mais pour que cette lutte ait un sens, il est souhaitable qu'elle soit empreinte des valeurs de pardon, d'amour.

D'une histoire familiale axée sur l'exil économique d'un père, qui contraint son benjamin à l'exil vers le lieu de départ, *Pérégrinations* se révèle enfin comme un témoignage historique original qui parvient, avec discrétion, à insérer au milieu du champ littéraire togolais les questions d'intégration sociale dans un pays où les droits fonciers et humains ne sont pas encore clairement énoncés, un espace en construction que le romancier Kangni Alem aurait nommé plaisamment le *TiBrava*.

Bibliographie :

- Agba L., 2011, *La Ballade des misères*. Lomé, Graines de Pensées.
- Alem K., 2015, *La légende de l'assassin*. Paris, J.C. Lattès.
- Barthe R., 1972, *Le Degré zéro de l'écriture*. Paris, Seuil.
- Bilina S., 2015, *Pérégrinations*. Lomé, Awoudy.
- Boudon R. et Bourricaud F., 1983, *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris, PUF.
- Césaire A., 1983, *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris, Présence Africaine.
- Kane C. H. 1961, *L'aventure ambiguë*. Paris, Julliard.

- Konu E. Y., 1978, « L'excursion de décembre 1976 : la région maritime, la région des plateaux et la "Volta region" ». *Annales de l'Université du Bénin*, Tome V, n° 1, 83-113.
- Kourouma A., 2000, *Allah n'est pas obligé*. Paris, Seuil.
- Landa (de) A., 2011, *La Ballade des misères*. Lomé, Graines de Pensées.
- Lawson-Body D., 2009, *La Déméninge*. Lomé, Graines de Pensées.
- Lawson-Body D., 2011, *Damas*. Lomé, Graines de Pensées.
- Lawson-Body D., 2013, *Peu d'épouses s'appellent Astrid*. Lomé, Haho.
- Tchak S., 2001, *Places des fêtes*. Paris, Gallimard.
- Thibaudet A., 1935, *Gustave Flaubert*. Paris, Gallimard.
- Tournier M., 1979, *Le vent Paraclet*. Paris, Gallimard.

UNE STRATEGIE DE L'ECRITURE FEMININE DANS L'ŒUVRE DE CALIXTHE BEYALA : DE L'ESPACE FEMININ A L'ESPACE « AU FEMININ »

EZZAT Chahinda*

Résumé

L'œuvre béyaliennne raconte l'histoire combinée de femmes africaines. Revendiquant les droits de la femme, Calixthe Beyala crée son mouvement de «féminitude», croisement du féminisme et de la Négritude. C'est un moyen de fuir son espace féminin carcéral qui réduit et étouffe pour se créer un nouvel espace « au féminin ». Beyala fait une étude des sites les plus intimes de la femme et présente des espaces qui ne sont jamais neutres. D'autre part, la féminitude dépasse le cadre de l'africanité pour aller plus loin et acquérir une dimension humanitaire universelle en appelant les femmes quels que soient leur âge, leur couleur ou leur religion à s'unir, mais aussi en prônant l'égalité entre Noirs et Blancs.

Mots clés : Espace, Femme, Féminitude, Emancipation, Dimension humanitaire universelle

Abstract

Calixthe Beyala's works are centered on the combined history of African women. Asserting the women's rights, Beyala creates her movement of "féminitude", crossing of feminism and Negritude. It is a mean of fleeing her current prison-like female space, in which she feels like caged in, and creating her new female space. Beyala makes a study of the most intimate sites of the woman's world and comes up with spaces which are never neutral. In addition, 'féminitude' exceeds the framework of africanity to further go and acquire a universal human dimension by calling women to unite irrespective of their age, color and their religion. She also calls white and black people to be one hand.

Key words: Female, space, African women, Féminitude, Fleeing current prison, Universal human dimension.

Introduction

L'espace romanesque a toujours été un lieu pour s'exprimer et raconter une expérience réelle ou fictive, un espace qui permet à l'auteur d'agir sur le monde et d'y laisser son empreinte.

* Université du Caire, Orman-Guizeh- Egypte, Email : chahindaezzatz@yahoo.com / hidonour@yahoo.com

La femme africaine n'a prouvé son existence dans l'espace de l'écriture que tardivement¹. Selon Lylian Kesteloot, dans *Histoire de la littérature négro-africaine*, ce n'est que vingt ans après les indépendances de 1960 que la femme commence à se frayer un vrai chemin dans les milieux littéraires pour exprimer ses sentiments, ses désirs et ses aspirations.² Pendant bien longtemps, les hommes s'emparaient de la production littéraire en Afrique et la femme était reléguée à une place secondaire, son rôle était simplement de faire valoir la présence masculine. C'est seulement à partir du moment où la femme a tenu la plume avec force qu'elle a commencé à lancer un cri de douleur, à dire « non » au fardeau social, religieux et politique qui a longtemps pesé sur elle; l'espace d'écriture devient espace d'émancipation et de subversion, un reflet de son espace psychologique servant de rallonge à ses sentiments et à ses émotions.

Parmi ces écrivaines africaines les plus connues, Calixthe Beyala³ tient une place de première importance. Cette franco-camerounaise est une écrivaine engagée qui a toujours lutté pour la liberté de la femme en présentant des personnages

¹ -Elle a été pendant longtemps victime de l'analphabétisation souffrant sous le joug de l'autorité masculine. « En effet, si la féminisation de la littérature africaine paraît nouvelle, c'est avant tout parce que de nombreuses œuvres nées dès le XIX^e siècle sont tombées dans l'oubli, inconnues des médias français et surtout écartées des enseignements littéraires africains.(...) Qu'il s'agisse des récits de la vie de cour (*Mémoires d'une princesse arabe* d'Emily Ruete, née princesse d'Oman et de Zanzibar, Allemagne, 1886), de textes anti-esclavagistes (*Poèmes et Chansons* de Nele Mariam, Congo, Belgique, 1935), de souvenirs d'une jeune diplômée de l'École normale de Rufisque (*Je suis une Africaine... j'ai vingt ans. Autobiographie d'une jeune institutrice togolaise*, Togo, 1942), du premier roman publié par une femme africaine (*Ndonga* de Marie-Claire Matiz, Cameroun, 1958), les écrivaines africaines anglophones et francophones ont depuis longtemps investi tous les genres littéraires. Mais leur production, pourtant fondatrice, a souvent été reléguée au second plan. » (Hugo, 2012 :119)

² -Ainsi, avant 1980, seules quelques femmes s'étaient illustrées par des poèmes : la pharmacienne Jeanne Ngo au Cameroun, Annette Mbaye D'Erneville (*Chansons pour Laity*, 1976) au Sénégal, Clémentine Faïk Nzuji au Zaïre ; des autobiographies : la militante Aoua Keïta (*Femme d'Afrique : la vie d'Aoua Keïta racontée par elle-même*, 1976) au Mali ; Nafissatou Diallo (*De Tilène au plateau : une enfance dakarois*, 1976) au Sénégal, et enfin des essais : Thérèse Kuoh-Moukoury (*Rencontres Essentielles*, 1969 et *Les Couples dominos*, 1973) Lydie Dooh-Bunya (*La Brise du jour*, 1977) au Cameroun et la sociologue Awa Thiam (*La Parole aux négresses*, 1978) au Mali. (Kindo, 172)

³ - Calixthe Beyala a obtenu beaucoup de prix. En 1994, elle obtient le [grand prix littéraire d'Afrique noire](#) pour *Maman a un amant* ; en 1996, le [grand prix du roman de l'Académie française](#) pour *Les Honneurs perdus* et en 1998, le grand prix de l'[Unicef](#) pour *La Petite Fille du réverbère*. Elle milite auprès de nombreuses associations pour la reconnaissance des [minorités](#), le développement de la [francophonie](#) et la lutte contre le [sida](#).

féminins qui vivent, regardent, observent et parlent de leur condition féminine.

D'une certaine manière, ses romans peuvent se résumer en des communications, des communions et des fusions de femmes de toutes les couleurs et de toutes les religions. La solidarité féminine est poussée dans son œuvre à son paroxysme et à son nom toutes les barrières s'écroulent.» (Sarr, 2002:70)

Pour défendre la femme et son droit d'exister, Calixthe Beyala crée son mouvement de «féminitude» qu'elle définit dans *Lettres d'une Africaine à ses sœurs occidentales* comme une tendance proche du féminisme occidental mais aussi «*divergente dans la mesure où elle ne prône pas l'égalité entre l'homme et la femme mais la différence égalitaire*». (153).

La «féminitude» selon Beyala est une notion purement africaine, une façon de revendiquer ses droits de femme et de refuser la sujétion à l'homme. C'est un croisement du féminisme et de la Négritude.

Le mot 'féminitude' n'exclut pas la maternité (...) mais inclut cette femme qui veut l'amour, le travail, la liberté, qui veut être humaine sans pour autant perdre ses prérogatives de femme (...) J'utilise le mot 'féminitude' rattaché à une culture nègre profondément liée à la femme à partir d'un concept purement africain.» (Matateyou, 1996:611)

La féminitude ou encore ce que Rosi Braidotti appelle «*fémocratie* » (1983: 99) est une invitation pour la femme pour se voir autrement, pour se considérer différemment et pour explorer des zones en elle jusque là inconnues.

Les femmes dans l'œuvre de Beyala déstabilisent l'ordre établi, ce sont des «révoltées par le sort que la société leur réserve, assoiffées de liberté car voulant opérer leur propre choix dans la conduite de leur vie»⁴. Or, cette émancipation n'est pas seulement une lutte pour la liberté, une lutte contre l'oppression, une recherche de l'équilibre entre les deux pôles

⁴- Soumana Kindo A., *D'un continent à l'autre : La littérature comme arme de combat féminin*, <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/8699.pdf>

de la vie (homme et femme) mais aussi et surtout une recherche de l'homme convenable. La féminitude pour Beyala dépasse encore le cadre de l'africanité pour aller plus loin et acquérir une dimension humanitaire universelle et appeler les femmes quels que soient leur âge, leur couleur ou leur religion à s'unir. Ce mouvement est une voie ouverte à la femme pour s'affirmer, pour établir d'autres relations avec soi, avec autrui mais surtout et avant tout avec d'autres espaces. C'est un moyen de fuir son espace féminin carcéral qui réduit, étouffe, emprisonne et minimise pour se créer un nouvel espace « au féminin », espace existentiel pour lequel elle milite.

Mais d'abord qu'entendons-nous par le terme « espace »? S'agit-il d'un espace macro ou micro? D'un espace d'exil ou d'un espace d'origine? D'un espace réel ou fictif? Est-ce le lieu où agit la femme ou plutôt où elle subit? L'espace dans l'œuvre de Beyala « *s'impose comme enjeu diégétique, substance génératrice, agent structurant et vecteur signifiant.* » (Zeithen, 2013:4). L'écrivaine présente une constellation de femmes qui racontent leur malaise dans l'espace où elles vivent, comment elles s'y adaptent- espace d'exil – ou comment elles le fuient- espace natal- vers un ailleurs plus confortable : « *Pour Greimas, il (l'espace) est un signifiant chargé de dire l'homme qui est le signifié de tous les langages. Etre et espace sont, indissociables, ils s'appellent et se conditionnent mutuellement.* » (Pavary, 1999:6).

Comment donc la femme dans l'œuvre de Calixthe Beyala fuit-elle son espace féminin carcéral et étouffant pour se créer un espace « au féminin » où elle récupère ses droits longtemps confisqués? Comment tente-t-elle à travers son espace « au féminin » de dépasser le cadre du simple rapport homme/ femme pour aller plus loin et donner à son appel à la « féminitude » une dimension humanitaire et universelle où « Blancs » et « Noirs », où les êtres qui ne parlent ni la même langue ni le même langage pourraient s'inter comprendre et communiquer sans conflit? C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre tout au long de notre recherche. Nous allons montrer comment Calixthe Beyala déplace les rapports homme-femme (rapport de genre), noir-blanc (rapport d'ethnicité) de l'axe vertical, hiérarchique vers l'axe horizontal égalitaire : « *La modification des structures et des idées*

politiques et sociales est secondaires à une transformation de base des idées et des comportements entre individus, entre hommes et femmes » (Cazenave, 1996:325).

Nous avons choisi de nous baser sur trois romans écrits à des intervalles temporels différents : *C'est le soleil qui m'a brûlée* (CSB), premier roman de l'auteure (1987), *Amours sauvages* (AS) (1999) et *Le Christ selon l'Afrique* (CSA), dernier roman paru en 2014. Nous tenterons de voir l'évolution des idées de Beyala, et comment les héroïnes se forgent leur espace « au féminin » pour acquérir leur liberté et appeler à « la différence égalitaire » entre les êtres humains. Nous allons surtout partir des théories classiques de Bachelard et de Bakhtine concernant l'espace, de l'étude de Florence Pavary sur l'espace dans le roman africain francophone.

Pour faire cette «*topo-analyse*» (Bachelard, 1961: 27), nous allons diviser notre étude en trois grandes parties. La première présentera le cadre général où se déplacent les personnages, leur espace vécu. Nous allons ensuite passer à l'étude de l'espace féminin sous ses différents aspects : espace carcéral, espace en crise, la maison, espace d'intimité, pour passer ensuite à l'étude de la rue en tant qu'espace ouvert et de rencontres et terminer avec le corps en tant qu'espace libre. La troisième partie de notre recherche portera sur l'étude de l'espace « au féminin ». Elle sera divisée en cinq sous parties. La première portera sur l'étude de l'espace masculin, espace seuil ou zéro. La deuxième sera concentrée sur l'espace affectif. Nous passerons ensuite à l'étude de l'écriture en tant qu'espace d'intimité, à l'espace métisse pour terminer par l'analyse de l'espace collectif. L'espace dans l'œuvre beyalienne se résume en trois termes: «*subi, convoité, dominé*» (Pavary, 1999:42).

Depuis son premier roman, Calixthe Beyala expose ses idées concernant la situation de la femme africaine. Nous lisons dans l'exergue de CSB qui est un extrait du *Cantique des Cantiques*, un dialogue entre une fille noire et son amant blanc : « *Ne prenez pas garde de mont teint basané. C'est le soleil qui m'a brûlée.* ». Cette fille a besoin d'être légitimée par l'Autre auquel appartient la terre où elle se trouve. Le regard humiliant qu'il lui adresse la mène à une autodéfinition, « *Je suis noire* », donc souffrant d'un complexe d'infériorité vu son

sexe et la couleur de sa peau. Elle aspire à une insertion dans le milieu de l'Autre et à une reconnaissance de la part de ce dernier. Elle souligne aussi que la beauté est l'apanage des Blancs et se justifie d'une faute qu'elle n'a pas commise. D'autre part, comme nous allons l'expliquer plus tard, le soleil symbolise l'homme, c'est le soleil qui brûle, détruit et agresse et non source de chaleur qui éclaire et réchauffe. Depuis ses premières prémices, Calixthe Beyala présente la femme comme doublement victime. Cette situation doublement conflictuelle programme tous les récits de l'auteure qui essaie de rendre à la femme et aux Noirs leur place longtemps confisquée. Nous allons donc commencer par l'analyse de l'espace macro, l'espace où vivent et se déplacent les personnages.

1. L'espace vécu: Espace d'origine/espace d'exil

Les textes beyalesques présentent une géographie réaliste et mettent en scène des femmes marginalisées, des parias rejetés dans leur pays d'origine, et aussi en France, espace d'immigration et d'exil. Ateba, le personnage principal de CSB vit dans sa ville natale au Cameroun, dans le quartier du QG, lieu anémique, désordonné et abandonné. D'ailleurs le nom est obscur. S'agit-il des sigles pour Quartier Général? Depuis le début du récit, cet espace paraît comme délaissé et les taxis refusent d'y aller: «*Aller dans un trou pareil. Jamais!*» (15). Sale, crasseux et pauvre, ce quartier n'est pas décrit avec beaucoup de détails, l'auteure n'en donne que de simples touches picturales, des indices servant de repères narratifs pour guider le lecteur: «*Les façades des maisons ressemblent à de vieilles dames ridées et les vieilles dames ressemblent à de vieux bidons rouillés, les unes comme les autres rongées par la vie, momifiées par l'attente de la vie.*» (18). Les qujetistes vivent dans la misère et leur lot est la patience. Leur sort ne leur appartient pas. Le QG a une caractéristique de classe (quartier de pauvres) et il est décrit comme dépourvu de toute éthique: «*Au QG on apprend à tricher très tôt. Tricher. Mentir.*» (66). Les qujetistes sont toujours tracassés par la police, cernés par les soldats qui vérifient leur carte d'identité, qui vident les maisons des habitants pour s'emparer des appareils électriques. L'espace natal devient opprimant, un

cadre empêchant toute réalisation. La description de cet espace nous donne des indications sur la situation des êtres qui l'habitent. Dans ce quartier, la maison où vit Ateba est sale, pauvre et crasseuse. En effet, cette misère est celle de toute l'Afrique postcoloniale souffrant de corruption, de valeurs désuètes et d'un malheur collectif: « *Ici, il y a un creux, il y a le vide, il y a le drame. Il est extérieur à nous, il court vers des dimensions qui nous échappent. Il est comme le souffle de la mort.* »(5). L'Afrique est présentée comme une terre agonisante, porteuse de mort. Vu la situation lamentable des Africains, ceux-ci désirent partir en Europe, espace paradisiaque, utopique où ils peuvent réaliser leur rêve.

Et devant Jean, il ya la route du Nord (...) Il prendra la mer, il rapportera des voitures, des meubles, des gazinières (...) Et maman sera heureuse, il lui enverra de l'argent, elle sera la maman la plus enviée de la terre (...) Il construira des maisons, des maisons somptueuses, de plus en plus somptueuses (17)

Tel est le rêve des Africains expatriés en Europe, l'Eldorado. Dans AS, Eve-Marie est une immigrée qui a quitté son pays d'origine pour s'installer en France car « *Dieu s'est montré plus généreux en Europe.* » (14). Or, une fois arrivée, c'est la déception complète, l'impuissance et l'aliénation: « *Dès mon arrivée d'Afrique, je passai de désillusion en désillusion.* »(10). Il existe un grand décalage entre l'espace mythique imagé et l'espace réel où « *nous n'étions que des pauvres ou des immigrés et le resterions jusqu'au prochain millénaire.* »(64). Comme Ateba, Eve-Marie vit dans un bidonville, à Belleville, quartier du 20^{ème} arrondissement, abandonné et négligé par les Français. L'intérieur de l'immeuble et l'appartement d'Eve-Marie sont aussi sales que la rue où ils se trouvent. Seule l'ironie de la mère résume l'état de cet endroit: « *Elle est jolie ta maison, ma fille! dit-elle comme dans un drame.* » (30). A cet aspect péjoratif, s'ajoute la description de l'espace d'accueil, du chemin qui mène vers ce quartier: « *(...) mais la gare elle-même était si moche et fatiguée que les clochards l'avaient désertée (...) Je détestais cette gare parce que la France des libertés et des égalités avait*

décidé d'oublier ce fragment de son corps.» (25). C'est dans ce quartier ignoré qu'Eve-Marie est en quête identitaire et existentielle. Avec toute la gravité de la situation, elle arrive à s'intégrer dans l'espace d'exil et à s'assimiler aux Français: *«J'étais un exemple parfait d'intégration pour toutes les négresses.»*(55). Eve-Marie ne trouve pas cet espace d'accueil synonyme de peine et de bannissement, mais plutôt un champ d'action ouvert. Malgré les difficultés et la déception qu'elle rencontre, la France demeure pour elle un refuge, un lieu d'épanouissement où la femme ne vit pas les sentiments négatifs de solitude, d'isolement et de dépaysement. Calixthe Beyala qui, elle-même a vécu à Belleville, décrit ainsi ce quartier: *«J'y vis depuis huit ou neuf ans. J'adore le cosmopolitisme qui règne dans ce quartier (...) Je me sens chez moi en fait. C'est comme un village à l'intérieur de Paris. Un endroit qu'il faut absolument préserver.»* (Gervais, 1995:16)

Comme sa créatrice, Eve-Marie s'intègre dans la société étrangère et se démarque de ses compatriotes par ses comportements. Le déracinement devient pour elle libération et le rapport d'Eve-Marie avec l'espace n'est pas conflictuel, mais plutôt euphorique. L'espace *«se constitue en donateur d'un certain savoir ou d'un certain pouvoir.»* (Pavary, 1999:42). Eve-Marie fonde une nouvelle vie basée sur de nouvelles valeurs.

Tout comme Ateba, Boréale vit au Cameroun⁵ dans le quartier pauvre et populaire de Kassalafam: *«Je vivais ici à Kassalafam où les maisons de bric et de broc étaient à tel point superposées les unes aux autres qu'elles vous obligeaient à traverser salons et cuisines des voisins pour accéder à la rue.»* (10). Le dedans de la maison est aussi misérable que le dehors et les fissures du toit laissent couler l'eau de pluie sur le parterre. Boréale travaille comme servante chez une française venue s'installer en Afrique: *«(je) ramassai mes instruments de travail, balai, seau, eau de javel, nettoyant de ceci, décapant de cela.»*(44). Si Boréale souffre de *«moisir à Kassalafam»* (47), les Blancs représentés par Sylvie plongent dans la richesse en Afrique. Sylvie vit dans un quartier riche,

⁵ - Le cadre spatial est bien précisé depuis le titre même «Le Christ selon l'Afrique»

dans une maison entourée de «rosiers et de lilas»(40) et elle est servie par des Noirs: «Elle touchait une préretraite qui lui permettait de loger dans cette immense villa à prix abordable alors que les Camerounais s'entassaient dans des bidonvilles à fainéantiser.»(48). A travers Boréale, Beyala critique la présence française en Afrique car elle ne fait qu'exploiter les richesses des pays et asservir les citoyens.

Tel est le cadre général où pivotent les héroïnes béyaliennes et où elles vivent leur espace féminin, tantôt marqué par la putréfaction, la déjection, l'exiguïté tantôt espace de liberté.

2. L'espace féminin

L'espace féminin n'est pas le même dans les trois romans. Il change de configuration et d'aspect et sert de relais à la psychologie du personnage.

2.1. L'espace carcéral, espace en crise

Pour Ateba la maison natale est vécue sous le signe de la servitude et non comme espace protecteur. Elle vit dans un espace féminin misérable et habite la même maison que sa tante Ada. Elle n'y jouit d'aucune liberté et est soumise à sa tante qui la traite en servante. Ateba est obligée d'obéir mécaniquement aux ordres et aux exigences de sa tante qui incarne l'image de la mère patriarcale: «Elle obéit comme toujours, et comme toujours, elle lave, elle cuisine, elle masse.» (38). Femme despotique, Ada est la gardienne des traditions misogynes et la détentrice du bâton de commandement. Cette «complice de l'ordre établi» (Sarr,2002: 45) impose à Ateba beaucoup de restrictions et est bafouée de la part de l'auteure car, elle-même prostituée, met Ateba sous le joug des traditions qu'elle ne respecte pas : «Pitoyable la maitresse femme dans son rôle de mère.» (77). Ateba est passive, elle ne fait que subir sa vie morne. Elle désire obtenir sa liberté mais le poids des traditions pèse sur elle: «S'agiter pour se dégeler. Marcher hors de la coutume. Mais les pas qui la fuient la ramènent vers elle, vers ses lois, vers ses interdictions.» (82). Ada est donc un obstacle à franchir pour réaliser son accomplissement. D'ailleurs, nous remarquons qu'Ada limite le mouvement de sa nièce qui ne

sort que rarement sinon elle est soumise à des scènes humiliantes, à des pratiques rétrogrades comme celle de la vérification de sa virginité. Le trajet de l'héroïne est limité et clos, ne laissant aucune trace à l'espoir. Elle se déplace de sa maison à celle d'Ekassi décédée, à celle d'Irène, à la clinique avec Irène: «*Les mères beyaliennes apparaissent comme autant de mères dévorantes, au point même de susciter la haine et le dégoût de leur progéniture féminine.*» (Chévrier, 2001:23)

Le rapport Ateba/ Ada revêt une forme conflictuelle et le mythe de la mère admirable est brisé. Se révolter contre les ordres de cette mère sociale et non génitrice serait un moyen de rompre avec la société et les pratiques aliénantes. La refuser serait opter pour une tendance anti-institutionnelle et relèverait de ce que Adrienne Rich appelle «*matrophobie*» (Sarr, 2002 : 47).

L'atmosphère générale de CSB est morne, triste, sombre et représente Ateba comme souffrant dans un espace limité, invivable, un espace d'inclusion forcée où elle vit dans un manque de sécurité affective très fort. Seule, elle se replie sur elle-même et «*décide de monologuer.*» (26). Ateba, résignée et introvertie, est vouée au silence et à la solitude et est toujours attachée à sa chambre, espace carcéral, triste mais seul endroit où elle se défoule. Cette cellule d'une nudité impalpable est aussi son seul espace de sécurité et de rêverie: «*La chambre, le grenier où l'on a été seul, donnent les cadres d'une rêverie interminable*» (Bachelard, 1961:43). Elle y pense à sa liberté mais aussi à celle de toutes les femmes africaines. Nous pouvons dire qu'Ateba est un personnage prétexte: «*(son) intérêt ne réside pas dans le développement d'une singularité, mais dans son caractère représentatif de destinée d'un pays ou d'un continent.*» (Pavary,1999:36). Ateba est le reflet de la situation de la femme dans un espace collectif, elle est donc une fresque sociale.

Boréale, de son côté, vit cette expérience mais à un niveau moral car sa mère la refuse et la maltraite. Son espace familial est marqué par les antagonismes et les incompatibilités: «*Je l'avais toujours entendu dire que je ressemblais à mon père comme deux crachats d'une même personne, que j'étais aussi fourbe et méchante que lui.*» (15).

Elevée par une mère aigrie qu'elle déteste, Boréale est sous la contrainte d'accepter de faire un enfant à sa tante qui lui propose une somme de 100000 francs. Sa mère acquiesce sans réserve et veut vendre le ventre de sa fille: « *On deviendra riches, riches!* » (74), « *tu es mon assurance vieillesse.* » (75). Seuls la richesse et l'intérêt personnel comptent pour la mère. D'autre part, Boréale vit cet isolement par son travail dans la maison de Sylvie où elle reste toujours enfermée dans sa « *coquille* » (48). Cette expérience d'enfermement est aussi vécue lorsqu'elle a été arrêtée pour avoir rompu son contrat avec Oukeng et refusé de lui donner le bébé qu'elle avait porté. Mais en effet, le texte pratique une ellipse de l'espace prison. Il occulte la période de détention et enchaîne directement sur la scène du tribunal et de la libération de Boréale. Avec le juge qui se retire, Beyala veut souligner la victoire de la femme, des femmes mais aussi de tous les démunis et marginalisés dans une société où règne le sexe masculin et le pouvoir incarnés par Oukeng: « (...) *cela eut l'effet d'un viagra sur mes compatriotes, leur donnant à croire qu'ils avaient leur place parmi les hommes, que cette misère qu'ils vivaient n'était qu'un mauvais cauchemar et comme tel passerait.* » (258)

La claustration est donc une phase par laquelle passe la femme, ne serait-ce que pour illustrer les difficultés et les épreuves de la vie qu'elle mène.

2.2. La maison, espace d'intimité :

La maison est un cosmos, le coin où se réfugie l'homme pour trouver paix, sécurité et stabilité : « *La maison est une des plus grandes puissances d'intégration pour les pensées (...) et les rêves de l'homme.* » (Bachelard, 1961:26). Si l'espace d'Ateba se place sous le signe de la fermeture et de l'étouffement, Eve-Marie, elle, possède sa propre maison, espace intérieur de repos.

La possession d'un appartement par la femme symbolise la rupture de l'enfermement féminin tout comme elle exprime sa liberté de disposer d'elle-même, de se mouvoir, de sortir et de rentrer, selon ses désirs, sans se

justifier ni soumettre sa mobilité à l'autorité et à
l'autorisation de l'homme. (Ngolwa, 2012 :98)

La France pour Eve-Marie est un espace d'intégration, de
liberté où elle possède un giron privé.

A travers la possession de la femme d'un foyer, Calixthe
Beyala expose ses idées concernant la liberté de la femme de
toute forme d'oppression. Une fois mariée, Eve-Marie garde sa
maison. Elle gère tout. Pléthore, son époux, vient s'installer
chez elle et il lui arrive de le répudier : «*La maison était vide.
J'ai l'impression de me débarrasser d'un grand fardeau*» (79).
Eve-Marie change la serrure d'entrée de son cosmos de
protection pour empêcher Pléthore de s'y intégrer. Tenir le
pouvoir en main est avant tout corrélatif à la prise de
possession de la dimension spatiale, ce qui octroie à la femme
le droit d'exclure, de chasser et de traquer. L'homme est ainsi
subordonné à la femme.

Cette image de la femme émancipée est incarnée aussi
dans CSB avec le personnage d'Ada, propriétaire de la maison.
Comme Pléthore, Yossep, son mari, est logé chez elle: «*Que
dire de plus quand gîte et couvert sont assurés?*» (86).
L'homme est soumis au pouvoir de la femme qui non
seulement prend possession de l'espace mais aussi domine en
imposant ses propres lois.

Alors que l'impuissance économique asservit les
personnages, les rend dépendants et les assiègent dans un
ghetto, Boréale, elle, est libre et libérée. Si sa mère la maltraite,
elle réussit quand même à la contrarier car elle possède le
pouvoir financier: «*Tu oublies une chose maman: c'est moi
qui paie le loyer.*» (77). Elle est la révolutionnaire qui a
beaucoup de rêves.

(...) je me voyais en femme d'affaires brassant des
milliards, gérant des multinationales (...) A d'autres,
j'étais le mystère des trois corps regroupés en un (...)
j'étais une révolutionnaire(...) A d'autres enfin, j'étais
la grande prêtresse (...) En attendant, j'avais le statut
social de boyesse(...) (28)

Boréale est en quête de sa propre identité, à la recherche
de ce qu'elle va devenir.

Maitrisant parfaitement son espace intime, ces femmes émancipées se déplacent et se baladent dans les rues pour faire de nouvelles connaissances.

2.3. La rue, espace ouvert et de rencontres :

La rue est un lieu de rencontres de la société déclassée; elle forme « *le décor de la société d'en bas.* » (Mitterand, 1998:196). C'est toute l'histoire de la communauté des immigrés qui se dit dans la rue. Si le mouvement d'Ateba est limité, Eve-Marie déambule beaucoup. C'est dans la rue qu'elle fait connaissance avec la sénégalaise Maya qui mendiait et pleurait sa misère. C'est aussi dans la rue qu'elle rencontre Océan, le jeune africain homosexuel qui raconte l'histoire des immigrés et leur souffrance en France.

La rue est donc un espace ouvert où la femme exprime sa liberté et où elle fait de nouvelles connaissances, c'est un lieu de démarche « *au sens utilitaire du terme : il s'agit d'obtenir quelque chose, de réaliser un gain* » (Pavary, 1999:32).

Comme Eve-Marie, Boréale n'est pas limitée dans l'espace, elle fait brandir l'étendard de la liberté. C'est à travers son regard ethnocentrique que l'auteure trace une radioscopie de l'Afrique postcoloniale rongée par la corruption à tous les niveaux (gouvernement, police, religion, politique, etc.).

Si la femme exprime sa liberté en tenant une maison et en se déplaçant, elle ne peut s'émanciper complètement que lorsqu'elle devient maîtresse de son corps.

2.4. Le corps, espace libre

Les figures de proue chez Beyala sont des femmes prostituées. Subversives, révolutionnaires et révoltées contre les pratiques séculaires désuètes, dans le pays d'origine ou en exil, les femmes vivent de leur corps. L'espace féminin est inséparable du corps qui occupe une dimension obsessionnelle dans l'œuvre beyalesque. Le corps est à la fois parlant et parlé, parlant du malaise de la femme et de sa quête d'identité, et parlé car décrit dans ses gestes les plus intimes.

Source phénoménologique de toute représentation spatiale, manifestation sensible de notre existence

concrète dans l'espace physique, le corps se pense à la fois en termes d'espace intérieur, clos sur lui-même, et de contigüité avec l'espace environnant. » (Pavary, 1999 :24)

Le corps est donc porteur d'idéologies sociales mais aussi langage et reflet de l'espace psychologique: « *Le corps féminin est loin d'être une entité en soi. C'est un lieu de tension, de contestation et d'affirmation.* » (Etoke, 2006 :43). En effet, Etoke répartit les catégories du corps en trois: « *le corps médiateur, le corps résistant et le corps captif/otage* » (Idem).

Les personnages féminins dans le monde beyalien se lancent toujours dans le commerce de sexe et multiplient les hommes dans leur orbite. Or, cette expérience n'est pas vécue de la même façon dans les œuvres étudiées. Dans CSB, Ateba vit avec Ada empêtrée dans ses déboires avec de nombreux amants. Betty la mère d'Ateba ainsi que sa grand-mère pratiquent le même métier :

Ada le (son mari) remplaça par d'autres hommes, des centaines d'hommes qui laissèrent son ventre nu d'enfanter le jour. Betty, la petite dernière leur d'espoir et de vie devint naturellement la poupée de Grand- Maman et d'Ada. Elles l'adultèrent, la choyèrent et la protégèrent de tous les maux, même des mots de l'amour. (37)

En effet, les rapports érotiques avec l'homme sont placés dans ce roman sous un signe négatif et agressif, et le corps devient un espace de souffrance portant les séquelles d'un destin tragique, « *le lieu où s'inscrivent les blessures infligées par le monde.* » (Pavary, 1999:250). Le corps « *otage- captif* » est tourmenté, stigmatisé et communique le sentiment de vacuité puisque la femme est obligée de s'agenouiller devant l'homme, « *Accroupie. A genoux* » (45) pour plaire à son adversaire. Le rapport sexuel devient un conflit entre dominant et dominé : « *Jamais encore elle n'avait joui de l'homme, de son image ou de ses gestes, de son désir retroussé, imbu d'ingéniosité et de bêtise ou de son besoin de fabriquer un double.* » (30). Betty raconte à sa fille les maux dont elle

souffre avec les hommes, souffrance physique et morale : « Le ' titulaire', lui, on dirait un véritable sanglier, il fonce, il frappe.» (112). Le corps est réifié et réduit à un objet violé et violenté. Toute expérience avec l'homme est décevante. Ce sentiment de vide et de désespoir est vécu aussi par Ekassi et Irène qui mènent une vie misérable et qui changent souvent d'identité et d'apparence pour plaire à leurs amants:« *L'image de l'espace vide traduit avec force tous les sentiments liés à une identité vacillante, une quête vaine de sens, l'absence de repères et d'ancrage.*» (Pavary, 1999 :262).

Ateba est complètement plongée dans la déception et le désespoir; elle trouve que sa présence dans cet espace féminin du règne du corps est un rien, une absence, une insignifiance. Elle décide pourtant d'élargir le champ de son déplacement –que nous avons souligné supra- pour y ajouter un nouvel espace; celui du bar que fréquente Irène. Elle ne trouve d'autre moyen pour pouvoir vivre dans ce monde de débauche que de pratiquer la prostitution en échange de l'argent: «*Elle perdait le sens de son propre cheminement pour se soumettre à l'homme (...) C'était le règne du Rien.*» (170). De l'aliénation et de la soumission, le corps d'Ateba passe à une libération et à une rébellion face aux abus et aux injustices de la société :

Le discours patriarcal africain a créé une fissure entre la femme et son corps et a fait de celui-ci un mythe. Les différentes œuvres féminines examinées ont démythifié et démystifié le corps féminin à travers une écriture qui expose et dénonce les abus infligés à la femme, à son corps. C'est une écriture qui échappe à la censure sociale, une menace, dans la mesure où elle provoque la désintégration de l'ordre social préétabli. (Gallimore, 1994 :60)

Ateba se laisse aller à deux expériences éphémères, à deux inconnus auxquels elle s'offre sans contrainte et tombe dans les mêmes travers que son entourage. « *La mercantilisation de la relation amoureuse est l'expérience abyssale de la femme pour sortir de l'asservissement en*

exigeant financièrement de l'homme le maximum.»⁶. La figure de la femme soumise et pitoyable s'estompe pour laisser la place à celle de la femme révoltée.

D'ailleurs les deux rencontres sexuelles d'Ateba finissent par une scène de violence qui les rapproche du viol. C'est sous le signe du malheur que le corps féminin réagit, reflétant ainsi son inadaptation à l'espace qui l'entoure.

Contrairement aux personnages du roman précédent, les femmes dans AS maîtrisent la situation et jouissent de leur rapport avec l'homme: « *Elles dansaient, sautaient en l'air et riaient comme des fantômes.*» (38). Bien qu'il soit une propriété de la collectivité, le corps féminin dans ce roman est un outil dont se sert la femme pour asservir l'homme et non pour se plaindre de sa soumission. Il n'est pas malheureux. C'est un corps libéré de l'oppression imposée par une société réactionnaire. L'exil corporel longtemps subi est remplacé par une émancipation totale. Eve-Marie gagne sa vie en travaillant dans le bar « *Les Belles Parisiennes* » et prend comme pseudonyme « *Mademoiselle Bonne Surprise* ». Le corps féminin dans ce roman n'est pas tourmenté, au contraire la femme a beaucoup de pouvoir sur lui; elle arrive à contrôler sa sexualité et Gallimore parle de « *désérotisation volontaire de son propre corps.* » (Gallimore, 1994: 59). En effet, c'est elle qui gère et aucun homme n'a d'emprise sur elle. Eve -Marie ne se contente pas d'exercer ce métier mais invite d'autres femmes à gagner leur vie par la prostitution. Celles-ci ne manifestent aucun refus comme c'est le cas de la sénégalaise Maya : « *Maya avait échancre son corsage bas sur sa poitrine, souriait, souriait, fanfaronne. Ses yeux brillants, ses lèvres mouillées invitaient les clients qui buvaient et dansaient.*» (40).

L'exemple de la femme prostituée est incarnée dans CSA par M'am Dorota. Celle-ci a vécu l'expérience tragique de la prostitution comme les personnages de CSB: « *Elle avait fini par se convaincre qu'elle ne méritait que des miettes d'amour,*

⁶ - [Ondo M., 2009, L'écriture féminine dans le roman francophone d'Afrique noire ,
http://www.larevuedesressources.org/l-ecriture-feminine-dans-le-roman-francophone-d-afrique-noire,1366.html](http://www.larevuedesressources.org/l-ecriture-feminine-dans-le-roman-francophone-d-afrique-noire,1366.html)

qu'elle se ferait toujours arnaquer le cœur et piller par les contrebandiers du sexe. » (12).

Boréale, elle, a un rapport différent avec son corps, celui-ci est lié à la maternité. Au début, elle refusait l'idée de mère porteuse car elle pensait qu'elle était encore jeune et libre: *«J'étais terrorisée à l'idée qu'une maternité abime mon corps, que la présence d'un enfant m'empêche d'aller comme je le voulais au gré du vent.» (15).* Elle a du caractère et n'hésite pas à le souligner. Elle reprend les rênes de sa vie à contre courant *«et tant pis pour le qu'en dira-t-on.»(31).* Mais, vu la société où elle vit et les traditions qui poussent les femmes à s'entraider, elle est obligée de se soumettre: *« On vanta la solidarité familiale, la charité entre les femmes qui voulaient que l'une porte l'enfant de l'autre. On dit qu'il en avait toujours été ainsi du traitement de la stérilité dans notre peuple. » (157).*

Ligotée par des lois implicites, Boréale trouve que c'est le corps qui assiege la femme, qui lui cause tant de problèmes et l'oblige à se soumettre: *«une femme ne pouvait pas faire ce qu'elle voulait de son corps(...) J'étais prisonnière par nature et par essence.» (158).* Pour réacquérir la liberté de son corps, elle décide de garder l'enfant qu'elle a eu, de ne pas le céder à M'am Dorota et rompt ainsi le pacte noué avec cette dernière: *« Christ était ma joie, ma déchéance, et je l'aimais.» (237).*

Espace d'exil ou d'origine, espace carcéral ou ouvert, espace d'intimité ou de collectivité, tels sont les espaces où agit la femme dans l'œuvre de Calixthe Beyala. Mais partant de cet espace, elle va se créer un autre « au féminin » où elle essaie de réaliser son accomplissement. Comme la féminité est un désir de rendre à la femme sa liberté confisquée, les héroïnes beyaliennes vont en premier lieu placer l'homme au seuil de leur vie et non à l'intérieur et construire un nouvel espace où il est ridiculisé. C'est en partant de leur espace « au féminin » qu'elles vont aller beaucoup plus loin pour revendiquer leurs droits de femmes noires.

3. L'espace « au féminin »

Pour fuir son espace féminin ou pour s'intégrer de plus dans l'espace d'exil, la femme va créer son propre monde réel

ou imaginaire. En quête de son essence, elle va s'approprier l'espace où elle vit.

3.1 Espace masculin, espace seuil ou espace zéro :

L'image de l'homme telle qu'elle est dessinée dans les récits de Beyala est inséparable de l'espace. De prime abord, Jean Zep est introduit dans CSB par son acte de louer une chambre dans la maison d'Ada. Alors qu'Ateba est emprisonnée dans une chambre nue, celle de cet homme est appelée « *chambre lumière* », « *la pièce la plus claire de la maison.* » (20). En dépit de sa pauvreté et de sa saleté, elle est décrite en détails contrairement à celle d'Ateba. La dichotomie entre les espaces féminins et masculins est soulignée depuis le premier roman pour dire combien le sexe masculin est privilégié.

Si l'homme jouit de ce seul espace « *clair* » dans une ambiance ténébreuse, Calixthe Beyala ne va pas tarder, dans son monde matriarcal, à lui ôter ce privilège et à le reléguer à un espace seuil. La ridiculisation de celui-ci est inhérente à l'espace et l'auteure procède à une démythification et une démystification de l'homme. Dans une société où l'homme l'emporte, où « *L'homme, c'est lui* » (CSB:46), celui-ci joue le rôle de l'ennemi redouté. Prétentieux, menteur, paresseux, infidèle, incapable de comprendre la femme, abusant de cette dernière, il est source infinie de malheur.

Seuls les instincts sexuels guident le regard de l'homme pour la femme. Erotique et brutal, ce « *mâle* » (CSB:19) ne regarde la femme que sous un angle sensuel. Jean Zepp n'a qu'un seul rôle dans le roman: faire la cour à Ateba et essayer de lui plaire alors qu'elle le refuse et refrène son désir pour lui. Élément accessoire dans le récit, il est répugnant: « *Tu présentes pour moi, femme, tout ce que j'exècre chez l'homme, ce mélange d'arrogance et de vanité absurde, de sérieux et d'inanité chaotique, tout ce que je vomis.* » (CSB : 124). Pléthore trahit Eve-Marie, Jean-Pierre Pierre fait l'amour avec une femme en présence de son épouse, tous les amants d'Ada et de Betty sont guidés par leur désir sexuel: « *La sexualité débridée est partagée par tous les personnages masculins qui accordent une grande importance à leur organe génital.* » (Ngolwa, 2012:100)

Calixthe Beyala réduit le sexe masculin en présentant la femme comme un être mouvant et actif alors que l'homme est stable, passif, chômeur; jamais sa profession n'est précisée. Nous remarquons aussi l'absence du père dans les romans étudiés. Ateba est bâtarde. Boréale ne connaît pas son père. S'il est présent, il est agresseur comme le cas de Sylvie avec qui le père a établi une relation incestueuse.

La seule solution pour la femme est de lancer un cri de rébellion contre l'homme quitte à le tuer: « *Chaque femme porte en elle un homme qu'elle veut tuer* » (AS:178); voilà pourquoi Ateba, comme moyen de se venger au nom de toute la gent féminine, commet un meurtre et, dans une scène hystérique, tue l'homme en lui écrasant le crâne et en s'acharnant contre son cadavre. Il s'agit d'un retournement de la situation – l'agresseur est agressé: « *La femme devient le parangon de la suprématie féminine. Par la domination de l'homme, elle soumet la virilité de l'homme à de rude épreuve.* »⁷. La réhabilitation de la femme ne peut se faire que par la mort (réelle ou symbolique) de l'homme, seule sentence qu'il mérite. Pour sa part Eve-Marie pense tuer Jean-Pierre Pierre qui a longtemps torturé sa voisine. Elle lui prépare un complot sur les escaliers. Le seuil, arène du combat, est « *le chronotope de la crise, du tournant d'une vie(...) il a été associé au moment de changement brusque, de crise, de décision modifiant le cours de l'existence.* » (Bakhtine, 1978:209). L'homme n'existe qu'au seuil de la vie de la femme et peut même s'effacer complètement. Boréale aussi exprime toute sa haine pour Homotype qui l'avait trahie: « *Je le haïssais mais je ne voulais pas de sa mort, juste qu'il sombre, qu'il s'enfouisse dans les marécages boueux de sa turpitude.* » (18). La violence et la tuerie ne sont pas adoptées dans ce roman à l'égard de l'homme mais plutôt de sa progéniture: « *J'avais déchiré son duplicata, brûlé sa photocopie, et tant pis pour sa descendance.* » (68). C'est ainsi que Boréale se sent maîtresse d'elle-même et de son sort. Sylvie aussi a été trahie par son mari. Déçue, elle décide de chercher refuge en Afrique. L'atmosphère de crise et de violence dans CSB et AS a disparu dans le dernier roman mais

⁷ - Ondo, Op.Cit

Boréale continue à critiquer l'homme et à le présenter comme menteur et infidèle: « *J'avais décidé que le malheur de la femme gisait souvent entre les cuisses d'un homme.* » (25).

Dans les textes beyaliens, il s'agit d'une inversion du pouvoir, d'une catharsis pour se défouler, la femme devient le centre et l'homme est relégué au rôle de marginal. Voilà pourquoi Beyala représente la femme comme une étoile qui illumine, aide, guide et sauve l'homme, par contre ce dernier est symbolisé par le soleil dévastateur qui brûle à cause de la flamme du désir. Il brûle tellement les étoiles que les larmes de celles-ci « *formèrent la mer, les rivières, les marigots et les lacs.* » (CSB : 167). Calixthe Beyala ne cesse de souligner que la femme est la source de vie sur la terre, qu'elle est à l'origine de tout car l'eau est symbole de la femme. D'ailleurs depuis le titre « *C'est le soleil qui m'a brûlée* », le conflit entre homme et femme est bien souligné. Or, si le soleil brûle, le « je » féminin réagit en prenant la parole pour raconter. Dans CSA, la situation est tellement renversée que Mina, polyandrique, abuse des hommes et les exploite pour se garantir une vie meilleure: « *Elle avait à sa disposition Monsieur Tickets-Bus, Monsieur Achat-riz, Monsieur Frais-de-coiffure, Monsieur Paiement-loyer, Monsieur Solde –de-Ceci, Coût de cela* » (52)

Si les hommes sont présentés en tant qu'obsédés sexuels, lubriques, phalocrates et sans domicile, « *l'acharnement contre la gent masculine ressemblerait davantage à l'appel à une prise de conscience pour une redéfinition de la masculinité.* » (Ngolwa, 2012:104). Cette masculinité ne peut être définie qu'à la lumière de la féminité :

Règle N.1 : Retrouver la femme

Règle N.2 : Retrouver la femme

Règle N.3 : Retrouver la femme et anéantir le chaos.

(CSB : 102)

3.2. Espace affectif :

L'œuvre de Calixthe Beyala est un recueil d'histoires, d'identités et de destinées féminines où la femme est la protectrice et la consolatrice : « *La constitution du sujet féminin est seulement possible dans une structure intersubjective de femmes. Avec sa fonction de miroirs, les*

relations entre femmes donnent la possibilité d'une nouvelle identification. » (Angelfors, 2006:13). Ateba est en communion avec sa mère Betty disparue. L'œuvre est marquée par l'absence non seulement du père mais aussi de la mère. Or, la fille, en complicité parfaite avec cette absente, se réfugie dans son imaginaire. C'est toujours un flash-back qui rappelle la mère et désigne que la fille n'est que son prolongement : « *Retrouver Betty... Betty (...) Trouver son ailleurs caché dans les secrets de Betty.* » (88). Par cette transcendance verticale, Ateba s'identifie à sa mère, élément catalyseur de sa vie. La rétrospection enferme le récit dans le passé. Ateba est aussi en harmonie parfaite avec son amie Irène : « *Les femmes n'ont pas besoin d'ouvrir la bouche pour se comprendre. Elles communiquent par delà les mots, par une sorte de pacte tacite, un langage universel qui dépasse la mise en mots.* »⁸.

Cette compassion est aussi entre Eve-Marie et Flora-Flore. D'abord, c'est Flora qui a exprimé ses sentiments à l'égard d'Eve. Elle lui nettoie la maison, cuisine, c'est « *une blanche qui avait tant d'amitié pour les noirs.* » (89). Eve la couvre de tendresse et le sentiment de maternité est assouvi grâce à Flora-Flore : « *Je lui ai tout donné(...) Même l'amour maternel.* » (221). Si la figure maternelle n'est pas présentée sous un angle positif dans CSB, Eve-Marie accorde tout son amour à Flora-Flore. C'est elle qui se charge même de son nouveau-né : « *Il était une fois deux femmes qui s'aimaient tant qu'elles finirent par confondre leur maternité.* » (244). Ce n'est pas, selon l'idée reçue, la femme occidentale qui s'occupe du salut de l'africaine, mais c'est le contraire et c'est cette dernière qui protège l'occidentale qu'elle dépasse par l'âge et l'expérience dans la vie. C'est elle qui la secourt et joue un rôle de premier plan. Dans CSA, cette idée de compassion paraît entre Sylvie, Mina et Boréale face à l'agressivité que l'homme inflige à Sylvie :

Mina prit la patronne dans ses bras. (...) Sylvie sanglota de plus belle (...) la cuisinière se met à pleurer aussi. C'est amer et sucré à la fois cette amitié féminine aux intérêts divergents. C'est aussi bon que de se bronzer

⁸Ολιwier Σ., 1999, *Χαλιξ της Βεγαλα*: *Λίγες χριττες δυ χορπος φλμιν*
[HTTP://WWW.AFRICULTURES.COM/PHP/?NAV=ARTICLE&NO=881](http://www.africultures.com/php/?NAV=ARTICLE&NO=881)

mille ans sans attraper un coup de soleil ou de se blanchir la peau sans risquer un mélanome. (54)

Le contact physique avec la patronne illustre un mouvement d'interaction psychologique. Mina éprouve aussi des sentiments de compassion et de maternité à l'égard de Boréale: « *Que c'est beau l'amour entre femmes (...) C'est magnifique la solidarité entre femmes.* » (110).

Dans les textes béyaliens, la communion entre femmes se fait aussi grâce à l'écriture.

3.3 L'écriture, espace d'intimité

Pour se défouler et exprimer ses sentiments, la femme recourt à l'écriture : « *Écrire n'est pas qu'une passion. C'est un besoin, une thérapie. Un travail de Laboratoire.* »⁹. Pour Ateba, écrire est un appel à la solidarité de toutes les femmes.

Elle a écrit aux Jeanne, aux Pauline, aux Carole, aux Nicole, aux Molé, aux Kambiwa, aux Aklono, aux Chantal...A toutes les femmes qui peuplent son imaginaire et lui volent ses nuits. Elle leur a écrit avec les mêmes mots, les mêmes phrases longuement. (43)

Elle écrit de son espace limité, enfermé et envoie ses récits jusqu'au bout du monde. Dans un univers voué au silence, la voix d'une femme ne peut passer inaperçue. Ateba écrit mais personne ne la lit: «*Elle prend une feuille blanche, elle la transforme en bateau et l'envoie à Dieu.*» (48). Si la narratrice de CSB est intra mais hétérodiégétique (elle raconte l'histoire du personnage féminin), Eve-Marie quant à elle écrit et raconte sa propre histoire. Elle devient sujet et objet de son écriture et nous remarquons que la narratrice de ce roman est autodiégétique. Son « je » reflète toute la gent féminine. Elle fait une introspection, un retour réflexif pour parler par la suite de la condition de la femme en général. Eve-Marie pense publier ses récits. D'ailleurs, c'est l'espace de l'exil qui lui accorde ce privilège. Calixthe Beyala a elle-même vécu cette expérience:

⁹ - Wolmer P., 2010, *Calixthe Beyala, une perle rare !*, <http://suite101.fr/article/calixthe-beyala-une-perle-rare--a18172#axzz2JNpqHyK2>

Si j'habitais le Cameroun, je n'aurais pas droit à la parole. L'exil me donna la liberté qui m'est refusée, l'exil me donna la parole qui m'est refusée, l'exil est ma survie. Car si j'habitais le Cameroun, aurais-je pu écrire et avoir cet impact international? [...] C'est impossible [...]. Parce qu'il n'y a pas de maison d'édition assez solide au Cameroun pour promouvoir un auteur [...]. »
(Matateyou, 1996 :163-164)

La femme passe de la passivité à l'activité. Elle annonce son immixtion dans l'écriture qui devient pour elle une renaissance grâce au mot, un moyen de reprendre la parole. C'est une parole thérapeutique et de contestation. L'écriture en tant qu'espace thématise les problèmes et la frustration de la sphère féminine, sphère jonchée d'obstacles phallocentriques. Eve-Marie commence son livre par le rapport entre homme et femme: « *Il était une fois un homme qui aimait les femmes* » (170), mais les « *nègres* » lui donnent des propositions et « *croyaient participer à la plus grande œuvre littéraire.* » (172). Les Noirs participent à une expérience d'écriture, donc d'existence. Ils font partie de la vie: « *Les écrivains africains ont une seule et même tentative esthétique: la réappropriation par l'écriture du temps et de l'espace africains.* » (Pavary, 1999:214). Or, cet espace africain est récupéré à travers la femme et l'ouverture à l'Autre. Calixthe Beyala dit justement :

Je vais à l'école. J'y apprend le français, la culture française mais en même temps les poètes de la Négritude. Tous ces mélanges ont créé en moi l'être que je suis, l'écrivain, c'est-à-dire la schizophrène que je suis et je ne peux pas me définir, définir mon écriture qu'au milieu de toutes ces contradictions. (Gallimore, 2001 :22)

Boréale aussi écrit; elle prend la parole, utilise le « je » et exprime « *les tréfonds de (s)on âme.* » (129). Elle observe et critique la société: « *Comme tout le pays était en putréfaction, que notre administration était pourrie, que nos hôpitaux étaient des mouroirs, que nos écoles produisaient des futurs escrocs.* » (45). La femme dans ce roman devient de plus en

plus forte car elle a le pouvoir de saboter la société camerounaise dans l'espoir de reconstruire une société africaine juste. La seule arme qu'elle possède, ce sont les mots: « *J'avais l'impression d'être devenue une montagne de vocables, de formules, d'énoncés et d'autres choses encore dont j'ignorais l'existence.* » (98). Pour reconstruire la société, il faut accepter l'Autre. Voilà pourquoi Beyala accorde une place considérable à l'idée du métissage culturel.

3.4 Espace métisse

L'idée de métissage de couples n'existe pas dans le premier roman de Beyala. Elle paraît par contre très claire dans AS pour appeler à la naissance d'une société ouverte et mondialisée. La présence de l'héroïne en France infléchit le sens de son destin. Dans son espace d'épanouissement et de salut, Eve-Marie a de la chance à rencontrer un partenaire blanc et commence sa vie conjugale à plus de quarante ans. Elle épouse Pléthore, l'écrivain prétentieux: « *Beyala reprend en quelque sorte le mythe africain relatif à la tendresse du Blanc et qui pousse de nombreuses femmes à rechercher avec acharnement la compagnie d'un homme de peau blanche.* »¹⁰. Cette femme ne recherche pas son espace au féminin, au contraire il s'offre à elle car c'est Pléthore qui la demande en mariage. Mais, pourquoi Eve-Marie accepte-t-elle immédiatement?

Pourquoi? Parce qu'il était blanc? Parce qu'il symbolisait la supériorité blanche? Le complexe noir? L'anti-complexe noir? Les mille abus de confiance? Les dix mille trahisons? L'esclavage et la soumission? Notre couple (...) portait en son sein les germes des dissonances historiques inavouées. (159)

S'agit-il d'un moyen d'améliorer sa vie? Ou de faire une progression sociale? Non, car Eve-Marie continue à vivre à Belleville et ne réalise aucun progrès matériel, aucun parcours ascensionnel. Aucune promotion sociale n'est atteinte mais

¹⁰ -Zoh J., *L'œuvre romanesque de Calixthe Beyala et la problématique d'une écriture africaine au féminin*, <http://ler.lettras.up.pt/uploads/ficheiros/8710.pdf>

plutôt un succès moral inaccompli car malgré toutes ses tentatives de gommer la différence, elle reste sceptique: «*Je ne connais pas de couples mixtes qui ont fini leur vie côte à côte.*» (185). S'agit-il d'un appel à la lutte contre la distinction Blanc/Noir? D'une tentative de mettre le Noir sur le même pied d'égalité que le Blanc? D'un moyen de légitimation de soi par rapport à l'Autre? A travers ce couple mixte, l'auteure essaie de trouver une solution au double problème qui a toujours existé: celui du sexe et de la race. Elle appelle à un humanisme universel qui transcende les limites de la couleur de la peau afin d'aboutir à une cohabitation pacifique entre Blanc et Noir. D'ailleurs Pléthore le dit à son épouse: «*Toute façon (...) je refuse de voir notre différence et de couleur et de culture comme un problème.*»(186). Il est en contradiction avec la société qui exclut les différences et «*était le défenseur de tout ce que la société prenait en dégoût.*»(13). Cette cohabitation, cette rencontre de deux identités est complètement refusée par la communauté européenne et même africaine. Personne ne peut assurer cette demande d'égalité que prône l'héroïne: «*Maman avait dit: ce que tu veux réaliser, il faut quatre générations de femmes pour le construire.*» (80)

Cet appel au métissage culturel paraît évident avec le couple Flora-Flore/Océan. Cet africain en qui Flora cherche la tendresse et la protection lui donne son enfant, un garçon noir. D'ailleurs les rencontres de ce couple se font dans la maison d'Eve-Marie, maison hybride. Pour Beyala, seul le métissage culturel peut donner une nouvelle naissance, une réminiscence. Cet enfant est signe d'hybridation: deux origines distinctes, deux entités différentes sont gravées sur une même créature. Ce nouveau-né est symbole d'une nouvelle ère où les Noirs ont leur place et sont signe du renouveau. Seuls les couples métissés réussissent soit par une tentative d'affronter la société qui refuse la différence soit en donnant naissance à un nouvel espoir. Les couples identiques de leur côté sont voués à l'échec comme l'exemple de Jean-Pierre Pierre/Flora-Flore: Jean est mis en prison et Flora meurt.

Si Flora-Flore donne naissance à un Noir en France, Boréale pour sa part accouche d'un enfant blanc sur une terre noire. De père inconnu, cet enfant porte le nom de Christ: «*peut-être deviendrait-il le sauveur des Africains.*» (260).

Si Beyala ancre son roman dans l'espace camerounais, sa conscience dépasse le cadre singularisant pour s'attacher au devenir de l'Afrique comme entité. Ceci ne peut se faire que par le métissage salvateur. Beyala traduit le besoin d'insertion de la femme et des Noirs dans les milieux qui les rejettent. Pour elle, l'Afrique devrait apporter sa part d'humanité. Voilà pourquoi le personnage féminin transforme son espace intime (sa maison) en espace collectif.

3.5 Espace collectif

L'espace collectif ne paraît pas dans CSB mais c'est dans AS qu'Eve-Marie transforme son espace intime, clos en espace collectif : « *Le Chef appelle, convoque, rassemble autour de lui, et ces mouvements centripètes sont autant des signes d'allégeance.* » (Pavary, 1999:156). Le « je » féminin tire sa valeur de sa solidarité avec les autres. La communauté à laquelle appelle Calixthe Beyala est une union de marginaux quelles que soient les origines ou la couleur. Eve Marie fonde un restaurant dans sa maison, ce restaurant est fréquenté par les Africains et les Blancs marginalisés: « *Très vite des nègres nostalgiques et des Bancs négriifiés vinrent chez moi.* » (53). Elle y offre des plats africains, façon de faire renaître son pays d'origine au sein de la France, de restituer sa communauté d'origine dans son espace d'exil. Seuls les Noirs savent répandre les idées de symbiose et de coopération. Le pays natal paraît non pas pour chanter ses valeurs mais pour le faire connaître par l'Autre, une façon de semer une dimension égalitaire avec l'Autre. L'Afrique devient un espace de référence et de repère, un moyen de retrouver l'équilibre et l'harmonie psychique. C'est ce que Etienne Galla appelle « *l'épiphanie du dynamisme psychocosmique.* » (Malonga, 2006 :170). Dans CSA, Beyala prône un panafricanisme en appelant à la création « *d'une langue africaine, des Etats-Unis d'Afrique.* » (89). Le roman évoque le Mali, l'Afrique du Centre, l'Egypte, la Lybie et la Côte d'Ivoire. Pour Beyala qui considère l'Afrique comme « *la nurse de l'humanité* », retrouver les gloires de ce continent serait un moyen de redresser le monde en entier. C'est en partant de l'Afrique que l'univers va se développer: « *Nos ancêtres ont civilisé l'humanité! Ils ont apporté aux hommes l'écriture, la religion,*

les arts, les mathématiques, l'architecture, et..., et... » (16)
L'auteure présente l'Afrique comme la terre guérissante visée par les Français: « *Faites honneur à vos ancêtres en portant le flambeau de nos valeurs de solidarité et de fraternité car l'individualisme est étrange à notre culture.* » (16)

D'autre part la France surgit au Cameroun à travers les plats français que prépare la cuisinière en chef Mina dans la maison de Sylvie et à travers la peinture de celle-ci pour la France qui « *se misérabilisait et qu'elle avait fuie.* » (45). Le va - et - vient entre la France et l'Afrique est une idée importante car l'équilibre psychique des personnages se fait seulement grâce à la communion et à la cohabitation entre Blancs et Noirs. Sylvie fuit sa misère européenne en s'installant dans une opulence africaine. Dame Sylvie fait partie de ces femmes qui demandent l'égalité des races:« *Tout ce qui vient d'Europe n'est pas meilleur que ce qui existe en Afrique.* » (108).

L'écrivaine franco-camerounaise veut partir du monde féminin pour instaurer un monde au féminin où les différences s'estompent et sont remplacées par l'amabilité et la cohérence. Pour atteindre cette stabilité, elle part de la communion entre les Africains pour créer une solidarité universelle entre Blancs et Noirs. Elle défend l'idée de l'égalité des droits et le respect des minorités. La femme dans son œuvre est à l'origine non seulement d'un renouveau social mais surtout humanitaire.

Conclusion

L'étude analytique des romans en question nous permet de constater que l'idéologie de Beyala concernant l'espace de la femme a subi, au fil du temps, une évolution remarquable. Si dans CSB, elle met en scène une jeune fille de 19 ans asphyxiée par les traditions restreignantes, si cette fille sombre dans un destin truffé d'embûches et si ce récit se termine sur un drame tragique, dans AS elle déplace son personnage, femme mûre qui a dépassé la quarantaine, et l'installe à Paris, espace de sécurité selon elle. Ateba est en Afrique et aucune lueur d'espoir ne paraît dans le roman pour changer le statut de la femme qui étouffe dans son espace carcéral. Elle échoue vu son jeune âge, sa naïveté et son manque d'expérience. Elle est placée, pour reprendre les termes greimassiens, sur l'axe du

devoir et du vouloir. Eve-Marie, quant à elle, est placée sur l'axe du savoir et du pouvoir. Elle nous fait voir que le seul salut est en Europe où la femme peut fustiger les traditions caduques. Avec le dernier roman, Calixthe Beyala, ramène le lecteur vers une Afrique plus optimiste. Malgré la critique acerbe adressée à cet espace et à la corruption qui y domine, la femme s'y impose même si elle reste marginalisée. Nous retrouvons la figure de la jeune fille de 19 ans, mais contrairement à Ateba, Boréale jouit de son pouvoir et de son savoir. Elle est une révolutionnaire depuis le début et arrive à la fin du roman à se prendre en main. Comme Eve-Marie, elle se prouve et s'émancipe mais cette fois-ci sur sa terre natale et tout en étant jeune. L'image de la femme humiliée s'estompe et nous passons à l'image de la femme triomphante.

D'autre part, si dans CSB et dans AS, les Africains cherchent l'Europe, dans CSA, c'est tout à fait le contraire. L'Afrique devient un pôle d'attraction où les Blancs font fortune. Le Blanc naît sur une terre noire et non le contraire comme dans AS. Calixthe Beyala vise à « *réajuster les rapports Nord-Sud* » (CSB : 183) et passe le message que l'Afrique est la terre de l'avenir, mais cet avenir ne peut être tracé sans l'échange avec l'Autre. Blancs et Noirs ne peuvent se passer les uns des autres tout comme femme et homme ne peuvent exister l'un sans l'autre. Ce message se propage à travers l'ancrage de la femme dans son espace, leitmotiv et générique de tous les romans béyaliens.

En se présentant en éveilleuse de conscience, elle est à la recherche d'une société égalitaire. Elle reconnaît, elle-même que sa responsabilité trans-historique est loin d'être terminée. La créatrice est tout simplement en quête d'un nouvel humanisme au-delà de l'apparente agressivité envers le sexe masculin. D'ailleurs, elle dit qu'une femme qui se construit elle-même est d'une construction fragile. Mais pour bâtir cette citadelle égalitaire, la mission revient à la femme, elle est omnitemporelle. »¹¹

¹¹ - Dolisane-Ebossé C., 2001, *La mystique du corps féminin dans l'œuvre de Calixthe Beyala : la culture de l'enjeu, un défi du masculin ou un « jeu-utopie » littéraire?*, biblio.critaui.auf.org/.../Microsoft_Word_-_La_mystique_du_corps...

Pour l'auteure franco-camerounaise, non seulement la femme qui se construit seule est fragile mais aussi une société qui rejette l'Autre l'est. « Blancs » et « Nègres » -pour reprendre les termes de l'écrivaine- ont besoin les uns des autres: « *Le problème dis-je, c'est que le monde des blancs est vieux. Vous avez besoin des choses extérieures pour exister. Nous, on apprend à profiter des petites choses comme le simple fait d'être en vie.* » (CSB:59).

D'un autre côté, si dans CSB, la femme se débarrasse complètement de l'homme en le tuant et en le niant, si son destin n'est pas rattaché à lui en tant qu'amant, époux ou père, dans AS, la présence masculine est indispensable pour que la vie continue. Eve-Marie reprend sa vie avec Pléthore et le couple Noire/Blanc se charge du bébé noir né en France. Dans CSA, Boréale continue à aimer Homotype et accepte de reprendre avec lui pour élever son enfant. C'est le couple Noir/Noire qui s'occupera de l'enfant blanc. Beyala n'ôte donc pas à l'homme toute la chance d'exister mais il l'est au sillon de la femme. Le « titulaire » devient subordonné au pouvoir féminin.

C'est ainsi que Calixthe Beyala expose ses idées sur la féminitude qui accorde à la femme tous ses droits, qui la réhabilite pour glorifier à travers elle tout le continent africain et revendiquer « *la différence égalitaire* » entre homme et femme mais aussi entre Noir et Blanc. Selon Beyala, pour que le monde fusionne et s'intercomprenne, tout doit passer par la femme : « *parce que j'étais minoritaire dans cet univers qu'il fallait y faire quelque chose que ces hommes trouveraient intéressant.* » (AS : 212). Ce « quelque chose » est de se créer un espace « au féminin » à partir duquel la voix de la femme atteint le bout du monde.

Bibliographie

- Angelfors C., 2006, *Discours féministe et postcolonial: stratégies de subversion dans Les Honneurs perdus de Calixthe Beyala*, Vaxjo Universitet, Institutionen för humaniora Franska.
- Bachelard G., 1961, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- Bakhtine M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

- Beyala C., 1987, *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Stock.
- Beyala C., 1995, *Lettres d'une africaine à ses sœurs occidentales*, Splenger.
- Beyala C., 1999, *Amours Sauvages*, Paris, Albin Michel.
- Beyala C., 2014, *Le Christ selon l'Afrique*, Paris, Albin Michel.
- Braidotti R., 1983, « Pour un féminisme critique ». *Les Cahiers du Grif*, Vol.28, n.1, Paris, Editions complexes, 36-44.
- Cazenave O., 1996, *Femmes rebelles. Naissance d'un nouveau roman africain au féminin*, Paris, L'Harmattan.
- CHEVRIER J., 2001 « Calixthe Beyala: quand la littérature féminine africaine devient féministe ». *Notre Librairie* n°146, Paris, Clef, 22-24.
- Etoke N., 2006, « Écriture du corps féminin dans la littérature de l'Afrique francophone : taxonomie, enjeux et défis ». *Codesria Bulletin*, n.3&4, Sénégal, 43-47.
- Gallimore B., 1994, « De l'aliénation à la réappropriation chez les romancières de l'Afrique noire francophone ». *Notre Librairie*, n°117, Paris, Clef, 54-60.
- Gallimore B., 2001, « Écriture féministe ? Écriture féminine ? Les écrivaines francophones de l'Afrique subsaharienne face au regard du lecteur/critique ». *Études françaises*, vol. 37, n° 2, 79-98.
- Gervais J-B, 1995, « Calixthe Beyala: Africaine et rebelle », *Amina* n°304.
- Hugo, B. « De la littérature féminine africaine aux écrivaines d'Afrique ». *Afrique contemporaine*, 1/2012 (n° 241), p. 118-119.
- Kesteloot, L. (2001). « La percée des femmes dans le roman de mœurs ». *Histoire de la littérature Négro-africaine*. Paris: Karthala AUF, 280-288.
- Malonga A, 2004, « Belleville ou le Blanc de Calixthe Beyala ». *Le blanc du noir : Représentations de l'Europe et des Européens dans les littératures africaines*, Lit Verlag, Munster, 195-206.
- Malonga A, 2006, « Migritude, amour et identité. L'exemple de Calixthe Beyala et Ken Bugul ». *Cahiers d'études africaines*, n.181, 169-178

- Matateyou E., 1996, Entretien, « Calixthe Beyala entre le terroir et l'exil ». *The French review*, vol.69, n°4, 605-615
- Mitterand H., 1998, *Le roman à l'œuvre, genèse et valeurs*, Paris, PUF.
- Ngolwa M., 2012, « L'implicite pragmatique de la représentation de l'homme chez Calixthe Beyala ». *Études littéraires*, vol. 43, n°1, 95-106.
- Pavary F., 1999, *L'espace dans le roman africain francophone contemporain (1970-1990)*, Paris, L'Harmattan.
- Sarr C., 2002, *Du féminisme de Calixthe Beyala*, Master of Arts The University of Montana.
- Ziethen A., 2013, « La littérature et l'espace ». *Arborescences: revue d'études françaises*, n°3, Département d'études françaises, Université de Toronto, 1-29.

Sitographie

- Dolisane-Ebossé C., 2001, *La mystique du corps féminin dans l'œuvre de Calixthe Beyala : la culture de l'enjeu, un défi du masculin ou un « jeu-utopie » littéraire?*, biblio.critaoui.auf.org/.../Microsoft Word La mystique du corps...
- Ολιτωιερ Σ., 1999, *Χαλιξτηε Βεψαλα*: *Λ[ε]χριτυρε δυ χορ πσ φ[ε]μινιν* [HTTP://ΩΩΩ.AΦΡΙXYΛTYPEΣ.XOM/ΠΗΠ/?NAζ=APTIXΛE&NO=881](http://www.omega.gr/ΩΩΩ.AΦΡΙXYΛTYPEΣ.XOM/ΠΗΠ/?NAζ=APTIXΛE&NO=881)
- Ondo M., 2009, *L'écriture féminine dans le roman francophone d'Afrique noire*, <http://www.larevuedesressources.org/l-ecriture-feminine-dans-le-roman-francophone-d-afrique-noire,1366.html>
- Soumana Kindo A., *D'un continent à l'autre : La littérature comme arme de combat féminin*, <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/8699.pdf>
- Wolmer P., 2010, *Calixthe Beyala, une perle rare !*, <http://suite101.fr/article/calixthe-beyala-une-perle-rare-a18172#axzz2JNpqHyK2>
- Zoh J., *L'œuvre romanesque de Calixthe Beyala et la problématique d'une écriture africaine au féminin*, <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/8710.pdf>
- Zoh J., *La représentation de l'exil chez Calixthe Beyala*, <http://revel.unice.fr/loxias/?id=6794https://docs.school/>

philosophie-et-litterature/litterature/fiche-de-lecture/ecriture-feminine-c-soleil-qui-m-brulee-calixthe-beyala-45097.html

**CRITIQUE SOCIALE DANS LE ROMAN AFRICAIN
FRANCOPHONE : ETUDE COMPARATIVE
DE VERRE CASSE ET TEMPS DE CHIEN**

AMEKUDJI Anoumou*

Résumé

Les années 1990 ont vu la naissance de nouveaux romanciers africains qui ont fait le choix de vivre en Occident et d'écrire sur les réalités de leur continent d'origine qu'est l'Afrique. Alain Mabanckou et Patrice Nganang font partie de cette nouvelle génération de romanciers. Avant les indépendances et juste après, la critique sociale était très développée dans les œuvres littéraires produites par les romanciers africains. Après les années 1990, les écrivains africains de la diaspora ont recommencé à parler de leurs expériences personnelles en exil. Durant cette même période, Nganang et Mabanckou ont préféré prendre leurs plumes pour dénoncer les tares de leurs différentes sociétés, acceptant ainsi le qualificatif d'écrivains engagés, à un moment où l'engagement littéraire cède de plus en plus la place à une autre forme de littérature qui raconte plus des parcours personnels. La particularité de cette nouvelle forme d'engagement perceptible chez Nganang et Mabanckou est qu'elle emprunte d'autres voies que cet article se propose de comprendre et d'analyser.

Mots-clés : roman, critique, société, immigrés, littérature engagée

Abstract

In the 1990s, new African novelists made the choice to live in Europe and in North America and to write on realities of their continent of origin which is Africa. Alain Mabanckou and Patrice Nganang belong to this new generation of novelists. Before independences and right afterwards, social criticism was very developed in the literary works produced by the African novelists. After the 1990s, the African writers of the diaspora started again to speak about their personal experiences in exile. During this same period, Nganang and Mabanckou preferred to take to denounce the tares of their countries or communities. Therefore they accepted the denomination of engaged writers, at the moment where the literary commitment is becoming of literature of personal experiences. The characteristic of this new form of literary commitment is perceptible in *Verre Cassé* and *Temps de chien*, two novels written by Alain Mabanckou and Patrice Nganang. In this paper, our task is to explore, understand and analyze this new form of literary commitment.

Key-words: novel, criticism, society, immigrants, literary commitment.

* Université de Kara (TOGO). Email : famekudji73@gmail.com

Introduction

Les romans publiés à la fin des années 60 avaient commencé à nous donner un avant-goût de la trajectoire que le roman africain francophone se préparait à suivre. L'un des romans qui est souvent donné en exemple pour illustrer cette rupture avec l'ancienne façon d'écrire en Afrique est bien entendu *Les Soleils des indépendances* de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma. La critique littéraire et professeure à l'Université de Montréal, Christiane Ndiaye, résume bien le changement qui s'est opéré dans la littérature africaine francophone en écrivant que « *le roman se libère donc, en quelque sorte, à partir de cette œuvre magistrale de Kourouma, des tendances précédentes, plus uniformisantes, pour laisser la voie libre à chacun d'exprimer son 'africanité' à sa façon* » (Ndiaye, 2004 :102). Jacques Chevrier abonde dans le même sens en disant qu'on a affaire maintenant à une nouvelle forme de roman « *dont les structures tout comme l'écriture sont en rupture plus ou moins nette avec celles des œuvres antérieures. A son tour, le roman africain paraît dont s'être engagé dans 'l'ère du soupçon'* ». (Chevrier, 1984 : 148). En employant l'expression 'l'ère du soupçon', Jacques Chevrier voulait sûrement nous signifier que le roman africain francophone venait d'entrer dans une nouvelle ère de son histoire, avec des changements qui le rapprochent un peu du nouveau roman français dont l'un des initiateurs est Nathalie Sarraute, auteur d'une œuvre au titre assez évocateur de *L'ère du soupçon*¹.

On aurait eu l'impression que l'écrivain congolais Alain Mabanckou a bien assimilé ces remarques faites sur le roman africain francophone par les différents critiques, car dans son œuvre *Verre Cassé* (2005), il a su montrer sa différence en écrivant un texte du début à la fin sans majuscule et sans le point. En lisant également *Temps de chien* (2001) du Camerounais Patrice Nganang, on peut dire sans aucune réserve que c'est un écrivain qui apporte à sa manière une touche plus ou moins personnelle au roman africain

¹ Ouvrage paru en 1956, *L'ère du soupçon* sous-titré essais sur le roman, est un recueil de quatre essais de Nathalie Sarraute. L'ouvrage part du principe qu'un soupçon commence à peser sur les personnages du roman et que le lecteur et l'auteur se méfient finalement l'un de l'autre. *L'ère du soupçon* fait partie des essais sur la littérature qui ont commencé à poser la question de l'importance de la forme d'une œuvre au détriment du fond.

francophone en abordant la société camerounaise d'où il est originaire à travers le regard d'un chien qui passe son temps dans le bar de son maître prénommé Massa Yo afin de mieux étudier les comportements de toutes les personnes qui s'y regroupent pour échanger sur l'évolution de leur pays. L'autre apport personnel de Patrice Nganang à la vie du roman africain francophone de nos jours est certainement cette parfaite symbiose qui existe entre son écriture et le parler quotidien des Camerounais moyens. Le lecteur se rend compte assez rapidement que le français dans lequel est écrit *Temps de chien* tire par moments ses origines des langues locales parlées au Cameroun. C'est une manière de tropicaliser le français afin de mieux critiquer la société camerounaise.

A l'instar des nouveaux romans africains, *Verre Cassé* et *Temps de chien* sont des oeuvres qui se veulent très critiques par rapport aux politiques africains, aux intellectuels africains, et à toute la société africaine. Pour ce qui est de *Verre Cassé*, le thème principal à partir duquel se fait cette critique qui ne ménage personne y compris les écrivains, est celui des immigrés. Il est en fait question d'immigrés africains revenus de leur séjour occidental et qui se retrouvent dans un bar au nom tout à fait drôle à savoir *Le Crédit a voyagé* pour partager leurs expériences. Sous l'effet de l'alcool ils se mettent donc à critiquer tous les aspects de leur vie passée en Occident et les réalités qu'ils avaient laissées en Afrique en partant. La critique sociale dans *Temps de chien* se fait aussi à partir d'un bar qui s'appelle « Le Client est Roi » et est plus dirigée contre les dirigeants du Cameroun actuel, en particulier contre les pratiques du président en exercice, à savoir Paul Biya.

Le constat qu'on fait en lisant ces deux romans écrits par deux jeunes écrivains venus d'Afrique centrale, vivant et travaillant aux Etats-Unis comme professeurs de littératures africaines francophones dans des universités américaines est que le cadre spatial est un bar. Le bar est finalement devenu en Afrique le lieu par excellence de la critique sociale, un lieu où les personnes qui se voient marginalisées par les gestions désastreuses des pays africains se regroupent presque quotidiennement pour se défouler contre les régimes au pouvoir et contre certaines pratiques sociales qui méritent d'être réexaminées.

Notre premier objectif en choisissant d'étudier *Verre Cassé* et *Temps de chien* est de voir en quoi ces deux romans salués par la critique comme ayant une esthétique particulière, peuvent être vraiment qualifiés d'œuvres critiques des réalités sociales tant en Afrique que dans le reste du monde, d'œuvres non conformistes. Notre second objectif est non seulement d'interpréter les éléments qui font de ces romans des œuvres assez critiques des sociétés africaine et occidentale, mais aussi de chercher à comprendre pourquoi les deux auteurs ont apparemment opté pour une littérature engagée, suivant ainsi les chemins tracés il y a plus de trente ans par les écrivains africains connus comme Sony Labou Tansi, Henri Lopes, Mongo Beti, Ahmadou Kourouma. L'autre aspect de notre étude est de comprendre les différentes approches utilisées par ces deux écrivains pour analyser de loin leur société dans laquelle ils ne vivent plus depuis des années, étant donné qu'avant de s'installer aux Etats-Unis au début des années 2000, ils ont vécu pour l'un en France et pour l'autre en Allemagne. Ces expériences de vie apparemment différentes influent-elles sur leurs écritures, sur la critique qu'ils font de leur pays d'origine et de leur pays d'accueil, à travers leurs deux romans *Verre Cassé* et *Temps de chien* ? Partant du principe que l'existence de la société précède celle du roman, afin de mieux étudier la critique sociale à travers *Verre Cassé* et *Temps de chien* a un moment où les œuvres littéraires à thème recommencent à gagner du terrain sur le champ littéraire africain francophone, nous allons nous inspirer de la sociocritique, une approche du fait littéraire qui s'attarde sur l'univers social présent dans le texte. Compte de la particularité des deux œuvres que nous étudions, leur présentation ainsi que celle de leurs auteurs s'imposent avant le traitement de la critique sociale qui est l'objet même de notre article.

1. Biographie et Présentation

Les deux auteurs qui constituent notre corpus viennent de pays différents et font partie des auteurs que les critiques inscrivent dans la catégorie des écrivains de la diaspora. Ayant écrit *Verre Cassé* et *Temps de chien*, deux romans atypiques par les personnages mis en scène et l'esthétique adoptée, il

nous a paru important de les présenter, ainsi que leurs œuvres, afin de mieux comprendre en quoi la critique sociale dont il est question ici est particulière.

1.1. Biographie

Alain Mabanckou et Alain Patrice Nganang sont aujourd'hui professeurs de littératures francophones. Ils enseignent respectivement dans les universités de Californie à Los Angeles et de Shippensburg en Pennsylvanie. Ils ont un parcours presque similaire puisqu'après leur Baccalauréat à Brazzaville et à Yaoundé et après avoir démarré leurs études universitaires dans leur pays d'origine, ils ont pris le chemin de l'Occident pour aller terminer leurs études. C'est ainsi qu'Alain Mabanckou est allé en France pour faire des études de droit sanctionnées par un diplôme d'études approfondies (DEA) obtenu à l'Université de Paris-Dauphine. Alain Patrice Nganang a de son côté choisi le chemin de l'Allemagne, ancien pays colonisateur du Cameroun pour aller achever ses études en lettres. Arrivé en Allemagne après une maîtrise de lettres obtenue à l'Université de Yaoundé, Alain Patrice Nganang a continué des études qui l'ont conduit à un doctorat en lettres obtenu à l'Université Johann Wolfgang-Goethe avec comme spécialités la nouvelle littérature allemande, la littérature francophone et le cinéma africain.

Ces deux écrivains font partie de la génération d'écrivains africains francophones qui sont vraiment entrés sur la scène littéraire africaine voire internationale à la fin des années 90. Ils appartiennent d'une certaine façon au groupe constitué par les écrivains comme Kossi Efoui, Kangni Alem, Djrodo, Sami Tchak, Florent Coua-Zoti, qui vivent pour la plupart en Occident et écrivent des œuvres dans lesquelles ils posent souvent un regard assez critique sur l'Afrique, leur continent d'origine.

Alain Mabanckou a écrit son premier roman *Bleu blanc rouge* en 1999 et ce roman a obtenu le Grand prix littéraire de l'Afrique noire au cours de la même année. L'histoire de ce roman rejoint celle racontée dans *Verre Cassé*, puisqu'il y parle aussi des immigrés qui reviennent en vacances et donnent aux amis restés en Afrique l'impression que tout est rose en

Occident et que le bonheur sera total dès qu'ils iront en Occident.

Parlant de *Verre Cassé*, il faudrait mentionner qu'après sa parution en janvier 2005 aux éditions du Seuil à Paris, l'écrivain Alain Mabanckou est l'objet d'une grande attention de la part de toute la communauté littéraire mondiale. Il a reçu une série de prix en France, en Belgique dont le dernier en date, le prix RFO livre 2005 doté d'une enveloppe de 5 000 euros. Alain Patrice Nganang a reçu aussi des prix qui sont venus témoigner de la qualité littéraire de ses œuvres. Après la parution de *Temps de chien*, il a reçu en 2001 le prix Marguerite Yourcenar décerné aux écrivains francophones vivant et écrivant des Etats-Unis. Un an après, *Temps de chien* a été le lauréat du Grand prix de l'Afrique noire.

De quoi est-il vraiment question dans *Verre Cassé* et *Temps de chien* pour attirer autant d'attention de la part des critiques littéraires et de la presse mondiale ? Les deux romans contiennent-ils des éléments de qualité extraordinaire qui n'existent pas chez les autres romanciers ou dans les romans francophones récents ? En tant qu'œuvres de fiction, *Verre Cassé* et *Temps de chien* font-elles une critique particulière de la société africaine et au-delà du monde entier, étant donné que les écrivains vivent dans une société occidentale qui peut d'une certaine façon avoir de l'influence sur leur manière de percevoir leur continent d'origine et leurs pays respectifs ?

1.2. Présentation de *Verre Cassé* et *Temps de chien*

Verre Cassé, le cinquième roman de l'écrivain congolais Alain Mabanckou est certainement l'un des plus savoureux publiés ces quinze dernières années par les écrivains africains de la diaspora. C'est un roman écrit dans un style qui facilite vraiment la lecture. Ce roman qui ne contient que des virgules et qui refuse d'employer des lettres majuscules et de mettre des points, nous conduit dans un bar dénommé «Le Crédit a voyagé» dans une partie de l'Afrique. Dans ce bar, des immigrés africains revenus de leur séjour occidental se racontent leur vie, leur expérience qui n'a pas souvent été tout à fait heureuse. Alain Mabanckou s'en prend également dans ce roman aux dictatures africaines et profite de l'occasion pour envoyer par moments des coups de griffes à l'endroit de ses

confrères et consœurs écrivains. Comme le dit si bien Alice Granger :

Verre Cassé est investi d'une mission par l'Escargot entêté, écrire dans ce cahier la vie chaotique et sans solution d'une poignée de vaincus de la vie dans une Afrique où il ne faut pas compter sur les politiques (tous corrompus) pour trouver un remède au mal qui les atteint, où les femmes, semblent encore là pour faire empirer les choses, où les intellectuels ne sont pas dans la réalité, où avoir fait la France donne une sorte de supériorité que l'auteur fait passer par la moulinette de son ironie..² (Granger, 2005)

Le patron du bar « Le crédit a voyagé » prénommé dans le roman, *L'escargot entêté*, précise les termes de la mission qu'il assigne à Verre Cassé en ces termes :

Verre Cassé, je vais t'avouer un truc qui me tracasse, en réalité je pense depuis longtemps à une chose importante, tu devrais écrire, je veux dire, écrire un livre...un livre qui parlerait de nous ici, un livre qui parlerait de cet endroit unique au monde...ne ris pas, je suis sérieux quand je le dis, tu dois écrire, je sais que tu le peux ». (Mabanckou, 2005 : 158-159)

Persuadé par *L'Escargot entêté*, Verre Cassé accepte finalement d'écrire dans le cahier qui lui a été remis l'histoire de sa communauté, ce faisant il remplit la mission d'écrivain public censé informer le public sur les travers de la société. Il explique en des termes assez clairs comment il pense s'y prendre pour répondre à l'appel du patron bar qui a besoin d'immortaliser l'instant présent pour les générations futures :

J'écris par rapport à ce que les gens de ce monde ont couché sur le papier, et alors que j'applaudirais le génie, je n'ouvrirais pas ma gueule devant la médiocrité ambiante, ce n'est qu'à ce prix que j'écirais des choses qui ressembleraient à la vie, mais je les dirais avec des

² Ces propos de la critique Alice Granger figurent dans une note de lecture qu'elle a publiée sur www.e-litterature.net, le 19 juin 2005.

mots à moi, des mots tordus, des mots décousus, des mots sans queue ni tête, j'écrirais comme les mots me viendraient, je commencerais maladroitement et je finirais maladroitement comme j'avais commencé, je m'en foutrais de la raison pure, de la méthode, de la phonétique, de la phonétique, de la prose... (Mabanckou, 2005: 161)

L'escargot entêté dévoile ainsi sa démarche pour mener à bien la mission qui lui a été confiée. Il s'engage à être proche de la réalité pour mieux la retranscrire. Il ne cherche pas rester les normes préétablies pour y parvenir, mais il respectera plutôt ses humeurs et trouvera ses propres mots pour exprimer la situation qu'il vit sans la dénaturer ou l'embellir. Dans quel but, L'escargot entêté a-t-il choisi d'écrire ainsi ? Chercherait-il à faire comme les nouveaux romanciers français pour qui, l'écrivain, le véritable est un inventeur de formes dont il se sert pour exprimer la situation qu'il vit ? Il s'empresse de répondre afin de ne pas installer une certaine confusion dans la tête du lecteur. Il dit donc :

Je voudrais surtout qu'en me lisant on dise c'est quoi ce bazar, ce souk, ce cafouillis, ce conglomerat de barbarismes, cet empire des signes, ce bavardage, cette chute vers le bas-fond des belles-lettres, c'est quoi ces caquetements de basse-cour, est-ce que c'est du sérieux ce truc, ça commence d'ailleurs par où, ça finit par où, bordel ». (Mabanckou, 2005 :161-162).

Après avoir lu les termes de la mission confiée à Verre Cassé, nous nous rendons ainsi compte que le roman se propose non seulement de faire une critique de la société sous tous ces aspects, mais nous livre aussi les outils qu'il entend utiliser pour rendre sa tâche compréhensible d'une certaine manière et pour montrer aussi son désaccord par rapport à la manière de présenter les choses, en adoptant ainsi une nouvelle façon d'écriture, une nouvelle façon qui peut paraître, comme il l'annonce lui-même décousue, tordue, et maladroite. Notre constat est complété par Alice Granger qui écrit que :

Ce roman... va infiniment plus loin qu'un simple portrait vivant et savoureux d'une autre réalité africaine... d'une manière métaphorique, il écrit une autre réalité humaine, celle qui commence avec la coupure du cordon ombilical, ici symbolisée par la mort de la mère du narrateur Verre Cassé qui écrit sur un cahier donné par « l'Escargot entêté », le patron d'un drôle de bar dénommé « Le Crédit a voyagé » où se retrouvent des éclopes de la vie³ (Granger, 2005)

En lisant *Verre Cassé*, on pourrait par moments avoir l'impression d'être face à une critique des autres écrivains africains francophones, de leurs manières d'écrire et d'aborder les réalités de leurs sociétés respectives. Il faudrait pousser un peu plus loin la réflexion pour voir que l'écrivain Mabankou utilise des personnages comme L'imprimeur et le Type aux Pampers pour exposer d'une part les impressions critiques d'un immigré revenu déçu de son séjour occidental et d'autre part, mais de manière indirecte les pratiques inhumaines qui ont pignon sur rue dans les prisons africaines et qui font que le prisonnier à la sortie de prison est obligé d'utiliser des Pampers comme un bébé, afin de ne pas paraître désagréable en face des autres. En comparant *Verre Cassé* à *Temps de chien*, on remarque très rapidement que l'auteur de *Temps de chien* formule non seulement des critiques assez claires par rapport à la gestion du pouvoir du président Paul Biya, mais aussi par rapport à des vertus traditionnelles qui sont en train de disparaître avec l'évolution permanente de nos sociétés. Il condamne sans réserve l'absence de solidarité qui a prévalu au sein des clients du bar *Le Client est roi* quand la police aux ordres du régime du président Biya est venu arrêter le vendeur de cigarettes dont le seul crime est d'avoir exposé publiquement ses idées. La phrase qui suit exprime en quelque sorte le dégoût de l'écriture par rapport à cette absence de solidarité, à cette absence de sincérité dans les relations et aussi par rapport à la lâcheté des gens face à certaines situations qui exigeraient en principe un sursaut de courage et

³ Ces propos de la critique Alice Granger figurent dans une note de lecture qu'elle a publiée sur www.e-litterature.net, le 19 juin 2005.

de témérité. Il écrit, « *Les habitués du 'Client est Roi' se firent sans trop protester à l'absence du vendeur de cigarettes, ainsi qu'à celle du Corbeau qui avait volé à son secours* » (Nganang, 2001 :145).

2. Particularités de la critique sociale dans Verre Cassé et Temps de Chien

2.1. Verre Cassé ou le Bar comme point de départ de la critique sociale

On constate dès la première page du roman que «L'Escargot entêté» commence à sortir ses armes contre l'absence de conservation de la mémoire dans les sociétés africaines en insistant sur le fait que «*l'heure était désormais à l'écrit parce que c'est ce qui reste, la parole c'est de la fumée noire*». (Mabanckou, 2005 :11) Comme on peut le voir, «L'escargot entêté» s'insurge contre le fait que dans les sociétés africaines on ne cherche pas systématiquement à rompre avec les traditions de transmission des valeurs par l'adoption de l'écriture. Parlant toujours de l'écriture, Verre Cassé de son côté tire à boulets rouges sur tous ceux qui «*s'improvisent maintenant écrivains alors qu'il n'y a même pas de vie derrière les mots qu'ils écrivent*». (Mabanckou, 2005 : 160). Continuant dans la même direction, nous partageons parfaitement l'avis d'Alice Granger qui mentionne que «*Verre Cassé, en même temps, ne se prive pas d'ironiser sur la fausse littérature, les faux intellectuels, sur toutes ces productions qui encombrant les librairies*» parce que dans l'oeuvre il fait allusion à une série d'écrivains et de romans sans les citer de manière assez claire, les critiquant de manière plus ou moins voilée. Pour y arriver, il reconnaît lui-même et le déclare ouvertement que «*malheureusement je n'étais pas écrivain, je ne pouvais pas l'être... je ne faisais qu'observer et parler aux bouteilles...*» (Mabanckou, 2005 :162). Après s'être remis en cause lui-même, il entreprend sa critique en écrivant :

Je préférerais laisser l'écriture aux doués et aux surdoués,
à ceux que j'aimais lire quand je lisais encore
simplement pour me former, je lui ai dit que je laisserais
l'écriture à ceux qui chantent la joie de vivre, à ceux qui

luttent, rêvent sans cesse à l'extension du domaine de la lutte, à ceux qui fabriquent des cérémonies pour danser la polka, à ceux qui peuvent étonner les dieux, à ceux qui pataugent dans la disgrâce...je lui ai dit que je laissais l'écriture à ceux qui rappellent que trop de soleil tue l'amour, à ceux qui prophétisent le sanglot de l'homme blanc, l'Afrique fantôme, l'innocence de l'enfant noir, à ceux qui peuvent bâtir une ville avec des chiens. » (Mabanckou, 2005 : 162-163).

En prenant ainsi position en séparant ce qu'il appelle de la merde de ce qui lui paraît applaudissable, l'auteur ne fait que répondre à la définition de la littérature de Jean-Paul Sartre, selon laquelle, *«pour sauver la littérature, il faut prendre position dans notre littérature, parce que la littérature est par essence prise de position»*. (Sartre, 1948 : 334).

Au bout du compte, qu'est-ce que Alain Mabanckou à travers le personnage de Verre Cassé est en train de reprocher aux autres écrivains d'une part et à leur manière d'écrire d'autre part ? Cherche-t-il à remplir la fonction de l'écrivain qui *«est d'appeler un chat un chat»* ? (Sartre, 1948 : 341) Veut-il insinuer que les écrivains n'ont pas d'influence sur la société à laquelle, ils prétendent s'adresser? Difficile de répondre à ces questions de façon claire car l'auteur ne s'est pas vraiment appesanti sur les origines et les raisons de ses griefs contre les écrivains et leurs œuvres. Outre les écrivains, *Verre Cassé* s'en est pris aussi aux intellectuels. Ce faisant il envoie un message à ses contemporains et s'inscrit ainsi dans la droite ligne de la mission de l'écrivain qui dit que *«l'écrivain d'aujourd'hui ne doit pas non plus aligner des mots sans signification ni rechercher uniquement la beauté des phrases et des images : sa fonction est de délivrer des messages à ses lecteurs»*. (Sartre, 1948 : 35) A propos des intellectuels, il écrit :

J'ai commencé à haïr les intellectuels de tout bord parce que, avec les intellectuels, c'est toujours ainsi, ça discute et ça ne propose rien de concret à la fin, ou alors ça propose des discussions sur des discussions à n'en pas finir, et puis ça cite d'autres intellectuels qui ont dit ceci ou cela et qui ont tout prévu, et ça se frotte le

nombril, et ça traite les autres de cons, d'aveugles, comme si on ne pouvait pas vivre sans philosopher, le problème c'est que ces pseudo-intellectuels philosophent sans vivre, ils ne connaissent pas la vie ». (Mabanckou, 2005 : 154).

La symbolique de l'écrivain public incarné par L'escargot entêté dénonce ainsi le regard méprisant que les intellectuels posent sur les autres, mais aussi leur inefficacité face aux problèmes réels de la société et à ses défis quotidiens. Pour L'escargot entêté, les intellectuels dans leur ensemble ne font que parler sans poser des actes concrets dont les résultats peuvent être vérifiés. En d'autres termes, ils sont complètement déconnectés des réalités des sociétés dans lesquelles ils évoluent et qu'ils prétendent défendre.

Deux personnages en particulier incarnent la critique dans le roman *Verre Cassé*. Il s'agit de L'imprimeur et de L'homme aux Pampers qui ont eu des expériences totalement différentes mais pleines d'enseignement. L'imprimeur revenu déçu de son expérience en France formule des critiques à l'endroit des Français en ces termes, «*à vrai dire, je ne hais pas les Français et les Françaises, mais je hais une Française et une seule, je te jure* » (Mabanckou, 2005 : 55). Sa critique se poursuit et s'étend maintenant à la France dans son ensemble. S'adressant à Verre Cassé, il lui dit, «*la France, ah la France, ne m'en parle même plus Verre Cassé, j'ai envie de vomir* ». Il commence à mieux expliquer pourquoi il est fâché avec la femme française et au-delà avec la société française. Son explication est la suivante : «*en fait je vais te parler d'une femme, tu vas voir comment elle m'a réduit en déchet non recyclable, je te jure, Verre Cassé* » (Mabanckou, 2005 : 55). Un peu plus loin, il s'adresse aux lecteurs de *Verre Cassé* en leur donnant une sorte d'avertissement derrière lequel il cache sa critique et sa perception de la femme française. Son avertissement s'énonce ainsi :

Verre Cassé, il ne faut pas badiner avec la femme blanche, je te dis que si tu croises une Blanche un jour, passe ton chemin, ne la regarde pas, ne la regarde surtout pas, elle est capable de tout, je ne sais même pas comment je me suis retrouvé du jour au lendemain ici

au pays alors que ma vraie place c'est l'Europe, c'est la France, et voilà que je passe mon temps entre ce bar et le sable de la Côte sauvage (Mabanckou, 2005 : 56).

L'imprimeur va même jusqu'à imputer son état actuel à son ex-femme en confiant à Verre Cassé ce qui suit :

En vérité, si aujourd'hui je bois comme je bois maintenant, c'est bien à cause de cette sorcière blanche, elle m'a vidé de tout mon sang, crois-moi, Verre Cassé, j'étais un homme bien, je ne sais pas si tu sais ce que ça veut dire être un homme bien en France, toi, mais j'étais un homme qui gagnait sa vie, un homme qui payait à temps ses impôts sur le revenu. (Mabanckou, 2005 : 56)

La critique de L'imprimeur ne s'adresse aussi aux femmes européennes. Elles s'étendent à ses sœurs africaines vivant en Europe. Justement, il dit d'elles

qu'elles sont des matérialistes et qu'elles regardent de près la voiture des mecs, leur maison, leur compte en banque, leurs actions à la Bourse de Paris...et que c'est pour ça qu'elles tombent parfois dans la prostitution parce que c'est plus facile de transformer son corps en marchandise que son cerveau en instrument de réflexion (Mabanckou, 2005 : 115)

Comme nous pouvons le constater, la critique sociale *«naguère axée sur la critique des mœurs des Français, de leur manière de bavarder, de se moucher, de fumer, de marcher vite dans la revue, comme dans Un Nègre à Paris de l'Ivoirien Bernard Dadié...»* (Mabanckou, 2012 : 151) est remplacée par un critique de plus en plus acerbe des agissements des Africains eux-mêmes par leurs propres frères et sœurs écrivains. Alain Mabanckou part de l'histoire de L'homme aux Pampers qui a séjourné en prison après avoir, semble-t-il, violenté sa femme, pour critiquer tous ceux qui vont à la même église que l'ex-femme de L'homme aux Pampers. Il fait le constat amer suivant à leur sujet :

Ça fornique grave dans ces églises du quartier, y a pas meilleur endroit pour les orgies, les partouzes, y a pas meilleur endroit que dans ces fausses maisons de Dieu qui pullulent ici et là, tout le monde le sait, même les gens du gouvernement dont certains membres financent ces maisons saintes de fornication, mais c'est pas de vraies églises ça. (Mabanckou, 2005 : 38)

Cette critique acerbe et ciblée de L'imprimeur fait de *Verre Cassé* un roman social, à savoir une œuvre de fiction réaliste dont la mission essentielle est de dénoncer les problèmes sociaux et leurs conséquences sur la vie des pauvres personnes qui, malheureusement en sont les victimes.

2.2. Temps de chien ou la critique sociale portée par un chien

Dès les quarante premières pages de *Temps de chien*, on comprend très bien la mission que s'assigne le personnage principal qui est un chien. Il dit « *désormais c'est moi qui définirai le domaine de définition des choses...C'est moi, oui c'est moi seul qui interpréterai le monde autour de moi...Je dis bien : c'est moi et moi seul qui m'efforcerai à résoudre l'énigme de l'humanité. On va voir ça* » (Nganang, 2001 : 39) Comme le conclut si bien le chien appelé *Mboujak* nous allons voir dans les lignes qui suivent que la critique sociale dans *Temps de chien* est assez forte et touche à beaucoup d'aspects de la société, en commençant par des griefs contre certains comportements déplorables des êtres humains. Il condamne la lâcheté des habitants du quartier appelé Madagascar qui n'ont pas réagi après les arrestations arbitraires de deux des leurs. Faisant allusion à ces habitants, il dit « *si déjà les habitants de Madagascar ne firent rien que je sache pour la libération du vendeur de cigarettes, ils firent moins que rien pour la libération du corbeau... Que ce dernier ait été taxé d'opposant devant le soleil était sa condamnation à l'oubli...* » (Nganang, 1999 : 144). Cette attitude serait-elle due à la peur du politique ? L'auteur à travers le personnage du chien *Mboujak* affirme « *je crois que c'était pire : la lâcheté tout simplement* » (Nganang, 2001 : 144). Deux pages plus loin, après une analyse profonde de la situation qui prévaut dans le quartier

«Madagascar » et dans le bar « Le client est roi » après l'arrestation du vendeur de cigarettes et de l'écrivain, le chien parvient à une conclusion qui nous enseigne énormément sur les êtres humains et sur les rapports qu'ils établissent les uns avec les autres. Sa remarque s'énonce ainsi, «*en cette extraordinaire journée de l'arrestation du vendeur de cigarettes et de l'écrivain, j'ai appris que les clients de mon maître étaient tous en fait des hommes d'affaires, pour ne pas dire plus ; j'apprends surtout que l'homme n'est pas le frère de l'homme* » (Nganang, 2001 : 146) L'écrivain à sa sortie de prison prend le relais de Mboujak pour condamner cette absence de solidarité et de sympathie à son égard au moment de son arrestation. Il dit à ses compagnons avec un air apparemment fâché :

Vous tous là qui me regardez avec vos gros yeux, combien de fois m'avez-vous raconté que vous souffrez ? Mais êtes-vous seulement prêts à souffrir pour votre frère ? Non, vous m'avez laissé croupir en prison, alors que c'est pour vous défendre qu'on m'y a mené. Où est passé l'homme en vous ? Qu'êtes-vous devenus ? Vous ne savez même plus revendiquer la justice ? Vous ne savez même plus ce qu'est le droit ? » (2001, 1999 : 165)

L'écrivain condamne également l'irresponsabilité et l'indifférence de ses compagnons par rapport à la chose publique. Ce qui le pousse à leur lancer à la figure, « Biya (président camerounais en exercice) prend tout votre argent, s'en va le cacher en Suisse ; il vous laisse croupir dans des sous-quartiers, et vous passez tout votre temps à jacasser, à vous souler la gueule, et à baiser les petites ! Vous attendez le salut qui va vous tomber du ciel, hein ? » (Nganang, 2001 :165) La critique formulée dans *Temps de chien* devient plus acerbe, plus dirigée contre le président camerounais Paul Biya au fur et à mesure que le lecteur évolue dans la lecture du roman. L'écrivain poursuit sa croisade contre Biya en des termes plus sévères,

Les Biya foutent notre équipe nationale en l'air, et nous disons que ce sont les joueurs qui sont responsables.

Réfléchissez donc, mes frères, réfléchissez ! Ils mangent l'argent des joueurs, et nous disons que ces derniers ne valent plus rien. Il y a même pire que ça : ils foutent les caisses de l'Etat en l'air, et nous croyons que le pays est pauvre... (Nganang, 2001 : 234).

Excédé par les pratiques incompréhensibles des autorités politiques camerounaises au pouvoir, l'écrivain arrive difficilement à taire ses opinions. Les propos se durcissent davantage. C'est ainsi qu'il dit :

Oui, ils foutent notre pays en l'air...Ils pillent nos richesses, ils exsanguent notre économie, ils tuent notre football, ils liquident notre bien-être, ils éventent notre futur, ils piétinent notre volonté, ils mangent nos rêves, ils trucident notre grandeur, ils écrasent notre intelligence, ils vendent nos enfants en esclavage, et toutes les fois ils nous demandent de ne pas nous occuper de politique (Nganang, 2001 : 235).

Face aux autorités qui ne changent pas d'attitudes malgré les critiques formulées par les habitants du quartier Madagascar à travers leur « porte-parole » qui est l'écrivain, la seule alternative qui restait aux populations est d'organiser la révolte, de faire des marches pour exprimer leur mécontentement. Le problème est que cette marche qui avait pour slogan « Biya must go » a été matée par la police qui a même procédé à l'arrestation de certains manifestants parmi lesquels se trouvaient des étudiants.

Notre marche n'arriva pas loin. Sa répression fut épouvantable. La police ne nous dispersa pas seulement avec son hélicoptère bruyant. Elle tira également plusieurs fois sur nous des bouquets de fumée qui nous faisaient tousser et qui nous arrachaient le sol des pieds...Les policiers poursuivent les hommes, les femmes et les enfants jusque dans les profondeurs de leurs lits...Ils violèrent des femmes et ressortirent en

riant et en poussant triomphalement devant eux des
maris avec leur fusil...⁴ (Nganang, 2001 : 235)

Le simple fait de faire une description pareille vers la fin du roman est une autre manière adoptée par l'écrivain Patrice Nganang pour faire passer son message critique sur la société camerounaise qu'il analyse depuis son « exil » américain. Il poursuit la critique du régime à travers son roman sorti en janvier 2005 sous le titre assez évocateur de *L'invention du beau regard ou la volonté de dire la tragédie du Cameroun d'aujourd'hui*. Dans ce roman subdivisé en deux récits (Grand-Peur et Misère du Cameroun, Patrice Nganang fait également de la critique sociale pure et dure en dénonçant des maux tels que la corruption, la dictature et l'absence de liberté d'expression. A la différence de *Temps de chien* où il revenait au chien de dénoncer les tares de la société camerounaise, et au-delà africaine, Nganang a voulu encore une fois marquer sa distance par rapport à son pays, en passant par la voix d'un conteur pour dire sa peine de voir son Cameroun natal continuer à vivre dans une certaine misère sociale. Dans son article intitulé « L'invention du beau regard, une rocambolesque histoire » Virginie Brinker⁵ écrit justement ceci :

Même s'il ne s'agit, bien évidemment, pas ici de comparer l'histoire récente du Cameroun à celle du III^e Reich, l'œuvre de Patrice Nganang n'est pas sans rappeler la pièce de Bertolt Brecht (*Grand-Peur et Misère du III^e Reich*) par sa dimension satirique et la forme de distanciation opérée par la voix du conteur. (Brinker, 2009)

Conclusion

L'approche théorique des œuvres inscrites dans notre corpus d'étude emprunte à la sociocritique l'idée que l'étude d'une œuvre ne peut se faire sans se référer au temps, à l'espace, à la société dans laquelle et par rapport à laquelle

⁴ (Nganang, 2001 : 235), rapporte le narrateur.

⁵ Ces propos de Virginie Brinker figurent dans l'article « L'invention du beau regard, une rocambolesque histoire » publié sur le site d'informations culturelles www.la-plume-francophone.com, le 6 août 2009.

tourne le discours en vigueur dans les romans. A ce sujet, Marc Angenot écrit que «*L'étude du texte littéraire n'a d'intérêt et n'est, à proprement parler, possible que si ce texte n'est pas isolé d'emblée, s'il n'est pas coupé du réseau socio-discursif dans lequel et sur lequel il travaille*⁶». Fort de ces remarques, nous pouvons affirmer que la critique sociale faite par Patrice Nganang et Alain Mabanckou dans *Temps de chien* et *Verre cassé* se comprend et s'explique mieux à la lumière des réalités sociopolitiques en Afrique (après les années 1990) en général et dans les pays comme le Congo Brazzaville et le Cameroun en particulier. Les deux romans étudiés font preuve de réalisme dans la mesure où les réalités qu'ils évoquent se réfèrent en partie aux mouvements politiques des années 1990 au Cameroun en ce qui concerne *Temps de chien*, et au phénomène de retour en Afrique des immigrés pour ce qui est de *Verre cassé*. Ce faisant, comme l'écrit Jacques Neefs, «*Les œuvres disent ce qu'elles vivent de leur temps*⁷». En faisant de la critique sociale dans leurs œuvres, Patrice Nganang et Alain Mabanckou viennent bousculer cette nouvelle tendance aux romans plus intimistes qui est revenue à la mode au début des années 2000, avec la parution des romans africains sur l'immigration, qui racontent plus des expériences personnelles que collectives. En d'autres termes, bien que *Verre cassé* ait été salué à sa sortie en 2005 pour son esthétique hors pair (début du texte en minuscule, absence de ponctuation finale et références à des citations d'autres auteurs), il forme avec *Temps de chien* un duo d'œuvres africaines de la diaspora qui estiment que l'engagement littéraire au service des populations est encore d'actualité. Les romans comme *La saison de prunes* (2013) et *Petit piment* (2015), publiés respectivement Patrice Nganang et Alain Mabanckou, s'inscrivent dans la même dynamique que les deux de notre corpus, car ils nous replongent dans les périodes de la deuxième guerre mondiale vue du Cameroun et de la révolution socialiste au Congo Brazzaville.

⁶ Cette affirmation de Marc Angenot est tirée d'un mélange offert à Claude Duchet en 1992. Mélange dont le titre est *Politique du texte, enjeux sociocritiques pour Claude Duchet*.

⁷ Les propos de Jacques Neefs sont également issus du mélange offert à Claude Duchet en 1992 par des critiques travaillant aussi sur la sociocritique.

Bibliographie

- Angenot, M., 1992, «Que peut la littérature ? Sociocritique littéraire et critique du discours social», dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (Eds), *La Politique du texte, enjeux sociocritiques pour Claude Duchet*, Lille, Presses universitaires du septentrion, 10-27.
- Chevrier J., 1984, *La littérature nègre*, Paris, Armand Colin.
- Mabanckou A., 2005, *Verre Cassé*, Paris, Editions du Seuil.
- Mabanckou, A., 2012, *Le Sanglot de l'Homme Noir*, Paris, Fayard.
- Ndiaye C., (dir.), 2004, *Introduction aux littératures francophones Afrique-Caraïbe-Maghreb*, Montréal, Presses universitaires de Montréal.
- Neefs J., 1992, «L'investigation romanesque, une poétique des socialités» dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (Eds), *La Politique du texte, enjeux sociocritiques pour Claude Duchet*, Lille, Presses universitaires du septentrion, p179-181.
- Nganang P., 2001, *Temps de chien*, Paris, Le Serpent à plumes.
- Nganang, P., 2005, *L'invention du beau regard*, Paris, Gallimard.
- Sartre Jean-Paul., 1948, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard

LA LANGUE FRANÇAISE A L'ÉPREUVE DES ÉCRIVAINS FRANCOPHONES : QUELQUES DISTORSIONS SYNTAXIQUES ET GRAMMATICALES CHEZ LES AUTEURS IVOIRIENS

KOUASSI N'Dri Maurice*

Résumé

Ecrire, s'exprimer correctement dans une langue autre que la sienne n'est pas toujours une chose aisée. Les écrivains qui ont en partage la langue française, comme une forme d'expression des faits de société, se heurtent à la fois à la pratique et à l'usage de cette langue considérée comme trop rigide, par ses règles de fonctionnement, pour que s'y meuvent leurs pensées. Le présent article met en relief des distorsions grammaticales de nature diverse dans les œuvres littéraires d'auteurs francophones. C'est ainsi une contribution à l'amélioration des constructions malheureuses qui se présentent comme une défiance à la langue française, surtout que bon nombre de ces œuvres sont étudiées dans les établissements secondaires et supérieurs.

Mots clés : Langue, discours, syntaxe, sémantique, concordance des temps

Abstract

It's not easy to speak in another language. The writers who share the French language as a form of expression of the facts of society, are face to the practice and use of this language as too rigid by its operating rules so that them move their thoughts. This article highlights concerns grammatical distortions in the literary works of French authors. Thus a contribution to the improvement of the unfortunate constructions which are as a defiance to the French language, especially since many of these works are studied in secondary and tertiary institutions.

Keywords : Language, speech, syntax, semantics, sequence of tenses

Introduction

La langue française constitue la langue officielle dans les pays africains francophones. Cette langue est quelquefois confrontée à des usages qui ne sont guère cohérents avec la norme grammaticale communément admise. En effet, lorsque le français – langue d'écriture – ne correspond pas à la langue

* Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire).

Email : nd_mauri@yahoo.fr

maternelle de l'auteur, cela crée nécessairement des problèmes de distorsions. Bien souvent, l'écrivain ne veut pas ou ne peut pas se démarquer de sa langue maternelle au risque de trahir ou de ne pas restituer avec fidélité sa pensée. Il apparaît en quelque sorte comme un choc de langues différentes pour traduire la même réalité. Les écrivains ivoiriens en particulier rencontrent des difficultés d'ordre grammatical et syntaxique. Le présent article consacre un pan particulier à l'usage de la langue française par ces écrivains. Les différentes distorsions que nous avons pu relever seront étudiées en fonction de leur nature.

1. Position du problème et cadre méthodologique

Le contexte d'énonciation, de l'écriture littéraire francophone, impose des règles qu'on peut esquisser en reprenant l'hypothèse formulée par Gilles Deleuze et Alii (1975). Dans leur analyse, en effet, du contexte d'énonciation chez Kafka, juif d'origine tchèque écrivant en allemand, les auteurs émettent plusieurs hypothèses selon lesquelles, l'écrivain s'est trouvé devant au moins trois situations : impossibilité de ne pas écrire, impossibilité d'écrire en allemand, impossibilité d'écrire autrement qu'en allemand. Alors, en appliquant ce schéma aux écrivains africains en général et ivoiriens en particulier, on s'aperçoit qu'il y a une profonde similitude dans la production littéraire de ces auteurs. Nous savons que le français, en qualité de langue de culture et de diffusion, est le moyen d'expression par excellence des écrivains issus d'anciennes colonies françaises d'Afrique. Par conséquent, les écrivains francophones d'Afrique ne peuvent pas échapper, pour reprendre Fanon (1969) à cette « obligation historique »

Le problème ainsi posé, nous nous attèlerons à présenter le cadre méthodologique de notre analyse.

Dans les écrits littéraires des auteurs africains ivoiriens, il faut le souligner, bon nombre de constructions font entorse à la norme grammaticale admise. Nous ferons une analyse descriptive de ces phrases pour en proposer les bonnes formulations grammaticales et syntaxiques. Ce sera donc pour nous, un relevé des énoncés issus d'œuvres romanesques pour la plupart, pour en faire une analyse. Quelles sont les

constructions littéraires des écrivains qui font entorse à la langue française du point de vue grammatical et linguistique ? Les écrivains ont-ils la pleine conscience de ces fautes grammaticales et/ou syntaxiques ? Quel(s) est (sont) le(s) point(s) de vue le(s) plus éclairant(s) en la matière ?

Dans la première partie, nous ferons un relevé d'énoncés qui constituent notre corpus et dans la deuxième partie, nous ferons une analyse typologique de ces constructions malheureuses. Dans une troisième partie, nous étudierons la syntaxe de certains verbes employés par les écrivains.

2. Présentation du corpus

Notre corpus est un ensemble d'extraits ou d'énoncés d'œuvres littéraires d'auteurs francophones. De Bernard Dadié, considéré comme « le seigneur des lettres ivoiriennes » par Robert Cornevin (1963) en passant par Kourouma, Maurice Bandaman, pour ne citer que ces trois auteurs, nous avons pu observer par endroit, des anomalies syntaxiques et grammaticales dans certaines de leurs publications. Les particules que nous trouvons incorrectes étant en gras.

Extrait 1

*Ah ces maudites bêtes, grommela Bateh, pourquoi diable **faudrait-il qu'ils** se mêlent de tout dans ce village ! (Paul Akoto Yao, *L'envol des tisserins*).*

Extrait 2

*Bateh, auparavant, avait tassé vertement son neveu qui s'était pris querelle avec Anouabo pour une banale histoire d'arachides **qu'il s'était** disputé dans la cour de récréation de l'école (Idem).*

Extrait 3

*On est **toujours** trahi que par ceux qui **vous** sont proches (idem).*

Extrait 4

*Aujourd'hui **200 Fr** d'attiéké **correspond** à 25 Fr d'attiéké d'autrefois (Jean Guenaman Colbert, *Nouvelles*), désormais J.G.C.N*

Extrait 5

*La jeune fille mit au monde un gros **et** beau bébé de sexe masculin. (J G C N).*

Extrait 6

Chose encore grave ; il te fera mettre en prison (J G C N).

Extrait 7

Avant de précipiter **son gosse** dans la fosse, **l'indigne mère** avait pris la précaution de le tuer par étouffement (J G C N).

Extrait 8

Il nous faisait croire qu'il était fin prêt et **fera** un match du tonnerre (J G C N).

Extrait 9

J'ai vu une personne qu'ils ont **battu à sang** (J G C N).

Extrait 10

Ce n'était que trop et il fallait réagir un jour (J G C N).

Extrait 11

Ayant défait à **plat de couture** les moins gros (Geoffroy Damiba, Patarbtaale, le fils du pauvre). NB : C'est un auteur burkinabé

Extrait 12

Donne là moi vite, j'ai l'estomac **au talon** (idem).

Extrait 13 : Tandis que nous **étions** plantés comme des poteaux électriques (J G C N).

Extrait 14 : Ne voulant en aucune façon mélanger **les serviettes et les torchons**, décidé à toujours faire la clarté en lui-même, il préfère attendre (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).

Extrait 15

En ce domaine, tout est d'avoir un bon départ et ne jamais s'engager dans un mauvais chemin (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).

Extrait 16

Petites défaites quotidiennes qui n'avaient **pas** de conséquences si l'homme ne se souvenait que, sel de la terre, il a pour mission de donner du goût à tout (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).

Extrait 17

S'il nous arrivait un jour d'avoir à imiter le Parisien, notre premier devoir **sera** d'émanciper la femme, de lui donner la même aisance d'allure que la parisienne. (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).

Extrait 18

*Je passais tout mon temps à regarder fixement pour la dernière fois ces Demi-Dieux qui, dans quelques instants, **ne seront** plus visibles. Je **profitai** des cinq dernières minutes pour bien et mieux les photographier. (J G C N).*

Extrait 19

*Je n'ai pas vu des graines de palmes, ni du vin de rônier, il n'est cependant pas improbable qu'on **n'**en vende dans quelque quartier. (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).*

Extrait 20

Entre le Paris du Métro et le Paris des Cadillac, l'harmonie ne semble régner (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).

Extrait 21

*Il est **plutôt** porté à croire qu'il y a au ciel des abîmes marins. **Plutôt** qu'un enfer insondable. (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).*

Extrait 22

*Pour connaître, apprécier, aimer un peuple, il faut étudier son histoire, et plus **que** je me penche sur celle de ces gens, plus je trouve que leurs ancêtres, en certains de leurs comportements, avaient beaucoup de points communs avec les nôtres. (Bernard Dadié, un Nègre à Paris).*

Extrait 23

***Vous** êtes le cerveau du pays ; il importe de ne pas **se** tromper (Bandaman Maurice, une femme pour une médaille).*

Extrait 24

Dès qu'il fut 6 heures, Konian courut à la gare routière encore vide ce matin (idem).

Extrait 25

Vous voici prête à vous intéresser, vous aussi au sort de ce homme et même à vous émouvoir que de raison (Micheline Coulibaly. Embouteillage).

Extrait 26

*C'est vrai, le monsieur est véritablement **coossu** d'or (Maurice Bandaman, idem).*

Extrait 27

*Aidez-nous, et vous serez récompensé : un emploi d'enquêteur ici dans nos services, une voiture de service, une villa avec une piscine **interne** (Maurice Bandaman, idem).*

Extrait 28

Il **acceptait** longtemps déjà de se dépouiller de tous ses titres (Micheline Coulibaly).

Extrait 29

Des **Innocentes** victimes (titre d'un chapitre) Bandaman Maurice, une femme pour une médaille).

Extrait 30

La vie est dure, ma fille, et c'est **une rebutante** course à obstacles (Paul Akoto Yao, l'envol des tisserins).

Extrait 31

Tu ne m'as jamais quitté (...) Mais **moi aussi** je ne t'ai jamais quittée, nous sommes inséparables (Jean Marie Adiaffi, la carte d'identité).

Extrait 32

Vous mettez le feu chez les autres, ensuite, vous venez jouer aux pompiers humanistes. J M Adiaffi, idem.

Extrait 33

Mais comment hâter le pas ? Ils **sont** perdus dans cette boue, dans ces marécages. La pauvre Ebah YA ne s'en sortait plus, n'en pouvait plus. J M Adiaffi (idem).

Extrait 34

C'est à ce moment précis que le commandant Kakatika revient pour l'inviter à entrer. Il le précède dans son bureau où les **attendaient** deux fauteuils luxueux. Même la petite Ebah Ya **fut** l'objet de toutes les prévenances. (J M Adiaffi ; idem).

Extrait 35

Sans menaces de mort, vous me demandez de la produire. Bien évidemment, j'en suis incapable puisque c'est vous qui **l'aviez**. A cause de cette situation que vous-même **aviez** créée, vous me soumettez à toutes les tortures. (J M Adiaffi).

Extrait 36

Nous avons simplement l'impression de monter **les escaliers** d'un grand immeuble (...) Alors, tu as faim ? Pendant que nous descendons **les escaliers** en courant (Bandaman Maurice, le Paradis français).

3. Analyse des unités phrastiques

Le langage, objet de la linguistique, n'existe que sous la forme de langues diverses. Le premier soin du linguiste sera donc d'étudier ces langues. Celles-ci nous sont apparues comme étant avant tout, des instruments de communication.

C'est dans leur fonctionnement qu'il conviendra tout d'abord de les observer et de les décrire. Le français, par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens de « langue française » d'entrer en rapport les uns avec les autres. Les écrivains africains en général et ivoiriens en particulier pratiquent la langue française. Ce fait, nous l'avons justifié supra. La Côte d'Ivoire étant une mosaïque d'ethnie (plus de 60 ethnies), chaque écrivain ivoirien, est d'abord et avant tout, issu d'une communauté linguistique de base. Se voyant obligé d'écrire dans la langue française, l'écrivain se plie aux exigences de la nouvelle langue qui vient "s'imposer" à lui. Du coup, la transcription des faits fait entorse à la langue seconde qu'est le français. Il semble se créer un rapport conflictuel entre l'écrivain francophone et sa langue : c'est bien le cas des écrivains ivoiriens dont nous avons fait un relevé à partir des productions littéraires. La partie qui suit va organiser la typologie des "fautes" et proposer selon la linguistique et la grammaire françaises, le point de vue considéré comme un emploi correct. Ces mêmes erreurs ou fautes, nous en avons relevé dans la presse écrite ivoirienne. Cependant nous ne les étudierons pas dans ce présent article.

Notre choix a porté sur les œuvres littéraires. Ce choix se justifie par l'étude de ces œuvres par les élèves et étudiants dans nos établissements scolaires, secondaires et supérieurs. Ce sera ainsi pour nous une contribution à l'amélioration de la pratique de la langue française, surtout, avec l'avènement d'un nouvel ordre langagier qui tend à s'implanter dans le langage ivoirien : le NOUCHI.

3.1. Typologie des fautes

Dans notre relevé d'unités phrastiques, tous les énoncés ne présentent pas forcément les mêmes caractéristiques de distorsions grammaticales ou linguistiques. D'un auteur à un autre, ces fautes de constructions diffèrent. Toutefois, nous procéderons par regroupement les énoncés qui se rapprochent. Nous dégagerons la nature des fautes pour en proposer la formulation qui concilie en la matière, avec la langue française considérée par les spécialistes de la grammaire et de la linguistique.

3.1.1.1. Les fautes d'accord dans les œuvres littéraires

Les œuvres littéraires ivoiriennes, présentent bien souvent des fautes grammaticales, un peu surprenantes. Nous nous sommes souvent demandé si ces fautes sont le fait de simples erreurs de saisie. Que non ! Nous nous sommes rendu compte qu'à l'analyse, ce sont des fautes dues à une méconnaissance de la part des auteurs.

Ainsi, dans l'énoncé (1), nous avons pu relever une faute d'accord en genre avec le sujet.

Le « ils » en emploi anaphorique ici remplace le syntagme nominal « ces bêtes » du genre féminin pluriel. En conséquence, l'accord recommandé dans ce cadre est : Ah ces maudites bêtes, (...) faudrait-il **qu'elles** se mêlent de tout dans ce village.

L'énoncé (2), toujours chez Akoto Yao dans *l'envol des tisserins* contient également une faute d'accord en nombre au niveau du sujet. En effet, il s'agit de l'addition de deux sujets singuliers dont il fallait tenir compte pour faire l'accord du pronom anaphorique en appel.

Les deux sujets singuliers étant le neveu de Bateh et Anouabo. Ici, on aurait dû avoir **“qu'ils s'étaient”** disputés, dans la cour de récréation de l'école. L'extrait (4) s'inscrit dans ce même registre d'accord en nombre : le verbe « correspondre » doit prendre la forme du pluriel c'est-à-dire **“correspondent”**, le sujet étant le syntagme nominal “deux cent francs d'attiéké”.

En effet, l'auteur a fait allusion à la quantité pour ne pas faire l'accord mais, grammaticalement il y a une faute.

Maurice Bandaman dans l'extrait (23), fait une faute d'accord en personne. Le “vous” en position nominale devrait être repris auprès du verbe “tromper” en forme pronominale.

L'énoncé correct est alors : **vous** êtes le cerveau du pays, il importe de ne pas **vous** tromper.

On le constate, ces quatre premiers extraits ont fait appel à des fautes d'accord. Nous nous sommes interrogés : ces fautes sont-elles la méconnaissance de ces auteurs des règles grammaticales d'accord de la grammaire normative ?

3.1.2. Les fautes d'omission et de méconnaissance de l'emploi du comparatif "que"

Tel que le titre l'indique, les auteurs comme Bernard Dadié, Micheline Coulibaly et Jean Colbert n'ont pas une maîtrise du processus comparatif dans le discours narratif. Dans les énoncés (22) et (25), nous avons pu relever deux fautes d'omission de "plus". Les deux étant d'ordre comparatif et l'extrait (6) d'ordre superlatif.

En effet, dans l'énoncé (22), l'auteur a une méconnaissance de l'emploi du comparatif "que".

Le point de vue éclairant en la matière est donc la suppression du comparatif "que" entre "plus" et "je". L'énoncé correct est donc : **Pour connaître, apprécier, aimer un peuple, il faut étudier son histoire, et plus je me penche sur celle de ces gens, plus je trouve que leurs ancêtres...**

Dans l'extrait (6) Jean Colbert n'a pas une maîtrise parfaite du superlatif. Il aurait pu écrire ceci : **Chose encore plus grave, il te fera mettre en prison.**

L'extrait (25) s'inscrit dans le même registre que le (6) avec l'omission du superlatif "plus". En la matière, la phrase correcte attendue est la suivante : **Vous voici prête à vous intéresser vous aussi, au sort de cet homme et même à vous émouvoir aussi, au sort de cet homme et même à vous émouvoir plus que de raison ?**

L'extrait (21) s'inscrit dans le cadre de la comparaison que (Patrick Charaudeau : 1992 : 372) qualifie d'évaluative. En effet, le narrateur ou l'énonciateur se trouve en présence d'une confrontation entre deux qualités ou comportements opposés. Il exprime une préférence. En la matière la phrase correcte attendue est : **Il est plutôt porté à croire qu'il y a au ciel des abîmes marins plutôt qu'un enfer insondable.**

3.1.3. Les fautes syntaxiques

La syntaxe grammaticale est étudiée, comme le soulignent Jean Dubois et René Lagane (1988 :13), pour acquérir une meilleure pratique des règles du français et pour parvenir ainsi à la communication la plus large et la plus sûre ; pour comprendre la structure et le fonctionnement de cet instrument de communication qui est à la base de nos relations

avec les autres hommes, de notre développement intellectuel et de notre culture.

La syntaxe elle-même, comme partie de la construction grammaticale, se définit comme l'étude des relations entre les mots dans la phrase. Les phénomènes syntaxiques sont nombreux dans la langue française (ordre des mots, les accords, etc.). Ces phénomènes peuvent, en fonction de leur emploi par un auteur donné, affecter la dimension sémantique de la phrase. C'est en cela que : *un grand homme* n'a pas le même sens qu'*un homme grand* par exemple. Le premier syntagme ayant le sens de « un homme de valeur » et le deuxième avec pour sens de *grandeur en terme de taille*.

Les auteurs africains et ivoiriens en particulier, rencontrent bien souvent des difficultés avec la langue d'écriture qu'est le français. Les extraits qui suivent justifient notre propos. Dans l'extrait (7), Jean Colbert a postposé l'adjectif qualificatif « **indigne** ». Ceci constitue une faute dans la mesure où, dans la langue française, la postposition ou l'antéposition du caractérisant adjectival dépend de sa longueur en terme de syllabes. Dans l'extrait où nous soulignons cette distorsion syntaxique, le syntagme « la mère » qui constitue l'élément caractérisé devrait être antéposé et l'adjectif postposé comme suit : **la mère indigne** et non l'inverse. En outre, dans le même extrait, il faut relever le langage familier dans l'emploi du nom « gosse » en lieu et place de « son enfant ». En outre, nous disons que l'emploi de ce terme familier peut se justifier par un simple choix stylistique de la part de l'écrivain.

Dans la chaîne de combinaison des caractérisants autour du mot, il apparaît un écart dans l'extrait (5) du corpus. En effet, l'auteur aurait dû écrire : **un beau gros bébé**. Même si les deux qualificatifs renvoient à la même réalité, il faut d'abord mettre en relief l'aspect esthétique au premier plan. Classé par Orecchioni (1997 : 91), comme « un évaluatif axiologique », c'est-à-dire qui porte un jugement de valeur esthétique, « beau » est ici un adjectif de valeur esthétique. En conséquence, il a une dimension subjective qu'il faut mettre au premier plan de l'esprit. La même question de l'ordre syntaxique de l'adjectif qualificatif se pose chez Maurice Bandaman. Dans le titre de ce chapitre, il écrit dans *une femme*

pour une médaille : des innocentes victimes. Le caractérisant adjectival ‘‘ innocentes’’, étant plus long devrait être postposé au nom caractérisé. Ainsi, l’auteur aurait dû écrire : **des victimes innocentes**. Sans doute Bandaman a-t-il voulu mettre en relief le caractère d’innocence de ces présumés victimes. Mais cette construction constituerait une infraction à la langue française si on s’en tient aux propos qui suivent. A ce propos donc, Dominique Maingueneau (1999 : 124) écrit qu’on place « *en seconde position l’élément le plus long* ».

AKOTO Yao fait aussi cette faute syntaxique d’antéposition de l’adjectif en écrivant ceci : *c’est une rebutante course à obstacles*. La formulation correcte attendue est la suivante : **C’est une course rebutante d’obstacles**. Il faut également souligner dans la phrase qu’en lieu et place de la préposition « à », il fallait plutôt écrire « de ».

3.1.4. Les fautes d’expression ou formules consacrées

Certaines expressions sont mal employées dans les œuvres des auteurs. Ces expressions que nous trouvons comme des écarts de langue foisonnent dans les œuvres que nous avons parcourues. Nous avons enregistré six occurrences de formes diverses que nous exploitons à présent.

L’écrivain Bernard Dadié, le pionnier des lettres ivoiriennes fait un emploi inapproprié des syntagmes « serviettes et torchons » dans l’extrait (14) du corpus. En effet, il fallait attendre : **les torchons et les serviettes** et non l’inverse comme il a été écrit par l’auteur. En plus, Jean Colbert dans son recueil de nouvelles (extrait 13) écrit de façon surprenante : *tandis que nous étions plantés comme des poteaux électriques.....* L’expression correcte et consacrée est la suivante : **nous restions plantés comme des poteaux électriques.....** Dans cette même œuvre, l’auteur écrit encore (extrait 9) : *j’ai vu une personne qu’ils ont battu à sang*. L’expression appropriée en la matière est : **battre jusqu’au d’où la phrase, j’ai vu une personne qu’ils ont battue jusqu’au sang...**

Dans le même registre, Geoffroy Damiba dans *le fils du pauvre* emploie maladroitement l’expression « à plate couture » qui, précédé du verbe *battre* signifie en français : vaincre, surpasser complètement, totalement. L’expression

appropriée et souhaitée est donc : **ayant défait à plate couture les moins gros** et non à *plat de couture*. (Extrait 11).

L'extrait (3) du corpus de Paul AKOTO Yao souligne un mauvais emploi du caractérisant adverbial « de tout et de jour » ou plus simplement toujours. (*On n'est toujours trahi que par ceux qui vous sont proches*). Ici, l'auteur veut montrer la permanence dans la totalité du temps à travers cet emploi qui, malheureusement, est fautif. Même s'il a voulu faire ressortir l'idée intensive dans l'énoncé, en la matière, la formule qui sied le mieux est la suivante : **on n'est jamais trahi ...que par ceux qui vous sont proche**

Enfin, dans cette rubrique d'emploi d'expressions malheureuses, Maurice Bandaman écrit : (extrait 36) *monter les escaliers*.... Nous savons, ordinairement qu'un bâtiment ou un immeuble peut disposer d'un ou de plusieurs escaliers pour sûrement rendre fluides les montées et les descentes ; on parlera d'escalier A, d'escalier B voire C d'un immeuble par exemple. Mais ici chez l'auteur, ce n'est pas le cas en fonction du contexte dans lequel il emploie le terme *escalier*. En effet, une personne ne peut à elle seule monter simultanément des escaliers. Les jeunes filles en question dans le contexte montaient rapidement les marches de l'escalier de l'immeuble. Il y a cette confusion constatée dans le langage courant : *monter les escaliers* et l'écrivain n'a fait que transposer dans son écrit. En réalité, **on monte les marches d'un escalier** et non *monter les escaliers* tel que Bandaman l'a écrit. La phrase correcte attendue est donc : **nous avons simplement l'impression de monter l'escalier d'un grand immeuble**. En somme, l'auteur a fait une confusion entre les marches de l'escalier et l'escalier lui-même d'où l'usage du pluriel. Cette faute de langue est de pratique constante dans le langage quotidien des usagers de la langue française.

Les fautes, nous le constatons, sont nombreuses chez les auteurs ivoiriens. Hormis celles que nous venons de relever, il y a celles qui portent sur la concordance des temps.

3.1.5. Les fautes de concordance des temps.

Avant la mise en relief de cette question, une mise au point relative à la définition même de la notion de concordance des temps nous paraît importante. On entend par

concordance des temps avec Michel ARRIVE et alii, (1986 : 133), « *la relation qui s'établit, dans le système constitué par une principale et une subordonnée, entre le temps du verbe de la principale et celui du verbe de la subordonnée* ».

Ainsi, qu'en est-il exactement des caractéristiques des fautes commises par les écrivains dans leurs œuvres ?

Ce volet s'ouvre avec l'énoncé de Bernard Dadié dans *un nègre à Paris*, (extrait 17 du corpus). En effet la règle stipule que quand nous avons dans la principale un verbe à l'imparfait, celui de la subordonnée se met au subjonctif imparfait dans la langue écrite. Ce qui n'est pas le cas ici chez l'auteur. On attendait ainsi la formulation suivante : **s'il nous arrivait donc un jour d'avoir à imiter le parisien, notre premier devoir serait d'émanciper la femme....**

Les énoncés suivants de Jean Colbert s'inscrivent dans ce même registre (extrait 8). L'énoncé correct est le suivant : **il nous faisait croire qu'il était fin prêt et ferait un match du tonnerre.**

Dans le deuxième énoncé du même auteur, (extrait 18) on attendait plutôt ce qui suit. **Je passais tout mon temps à regarder fixement pour la dernière fois ces demi-Dieux qui, dans quelques instants ne seraient plus visibles. Je profitais donc des cinq dernières minutes pour bien et mieux les photographier.**

Dans l'énoncé (1) de Paul AKOTO Yao, selon le contexte qui gouverne la phrase, l'auteur devrait écrire ceci : **ah ! Ces maudites bêtes, grommela Bateh, pourquoi diable fallait-il** et non pas "faudrait-il" qu'elles se mêlent de tout dans ce village.

Micheline Coulibaly, (extrait 28) dans le même contexte de narration tel qu'elle a écrit, avec l'imparfait, donnait l'impression que l'acte d'énonciation se produit toujours au moment où il écrit. Ce qui n'est pas le cas. On devrait plutôt lire : **il avait accepté longtemps déjà de se dépouiller de tous les titres.** Jean Marie ADIAFFI fait également une faute dans l'extrait (33). La phrase correcte attendue est la suivante. **Mais comment hâter les pas ? Ils étaient perdus dans cette boue, dans ces marécages. La pauvre EBA Yah ne s'en sortait plus, n'en pouvait plus.** Toujours chez ADIAFFI, (extrait 34), le temps approprié attendu est le présent de l'indicatif en lieu

et place de l'imparfait et du passé simple. On aura ainsi la phrase suivante : **C'est en ce moment précis (...) dans son bureau où les attendent deux fauteuils luxueux. Même la petite EBA Ya est l'objet de toutes les prévenances.** L'extrait (35) d'ADIAFFI achève la série de temps inappropriés. Il s'inscrit dans le précédent où le temps le mieux indiqué est celui du présent de l'indicatif. Appréciations : **Sous menace de mort, vous me demandez de la produire. Bien évidemment, j'en suis incapable, puisque c'est vous qui l'avez. A cause de cette situation que vous-mêmes avez créée, vous me soumettez à toutes les tortures.**

3.2.6. D'autres fautes d'expression ou de construction

Dans cette partie, nous soulignons les fautes de construction ou d'expression chez les auteurs et nous proposons des emplois qui nous paraissent appropriés en la matière. Ainsi avons-nous pu relever les fautes suivantes. Dans l'énoncé (31) par exemple de Jean Marie Adiaffi, nous avons pu noter qu'en lieu et place de « tu ne m'as jamais quitté (...) *mais moi aussi* je ne t'ai jamais quitté », l'auteur aurait pu écrire dans la deuxième partie de la phrase ceci :***mais moi non plus je ne t'ai jamais quitté.***

Maurice Bandaman dans l'énoncé (27), selon le contexte de narration devrait plutôt écrire « à l'intérieur » à la place de « interne ». La phrase correcte est donc : aidez-nous et vous serez récompensés : un emploi d'enquêteur ici dans nos services, une voiture de service, une villa avec une piscine ***à l'intérieur.*** Nous pensons que dans ce cadre précis, ce qui paraît plus admis et aisément compréhensible, c'est que la piscine en question se trouve à l'intérieur de la grande cour qu'est la villa et non à l'intérieur de la villa elle-même ; d'où la suppression du caractérisant adjectival « interne » pour le syntagme adverbial (à l'intérieur) qui indique le lieu où se trouve la piscine dont il parle.

L'expression « *être cossu d'or* » est un emploi maladroit dans la langue française. Il n'existe pas à la limite. C'est malheureusement ce que Maurice Bandaman a employé dans son recueil de nouvelles, *une femme pour une médaille*. En effet, l'expression correcte attendue à ce niveau de langue est la suivante : ***c'est vrai, le monsieur est véritablement cossu***

d'or. Cela signifie que le monsieur est immensément riche, il vit dans l'opulence. L'expression équivalente à celle-ci est « rouler sur l'or » pour traduire la même réalité.

Toujours chez le même auteur, l'adverbe « là » qui, dans la langue française indique un moment, un lieu ou un moment, voire un renforcement de l'énoncé a été omis dans la phrase (24). En outre, ici, « là » qui devrait être en position finale avec pour sens, un moment précis du récit a été omis. La phrase correcte attendue est alors : **dès qu'il fut 6 heures, Konian courut à la gare routière vide ce matin-là**. L'adverbe indique un moment précis de l'énoncé ; dans cet emploi, il occupe une fonction adverbiale et s'oppose à « ici ».

Dans *un nègre à Paris*, Bernard Dadié fait un mauvais emploi de « tout » qui occupe dans la langue française plusieurs fonctions selon les contextes d'emploi. Il est important de mieux cerner ces différents emplois pour en faire un usage judicieux. Selon les différents emplois, « tout » peut occuper les fonctions d'adjectif indéfini dans (rouler à **toute** vitesse, il n'a eu qu'un geste pour **toute** réponse...) ; d'adjectif qualificatif dans (**toute** la ville en parle, une fortune consacrée **toute** à aider la recherche scientifique) ; de pronom dans les énoncés tels : **tout** est prêt, j'ai touché les pneus, **tous** chauffent... ; d'adverbe dans (elle est **toute** contente, Irié est **tout** étonné. Le dernier emploi dans lequel s'inscrit l'énoncé de Dadié est un emploi nominal malheureusement mal employé. Dans son emploi l'auteur a omis de joindre le déterminant « le » à « tout » pour en faire un syntagme nominal sujet dans l'énoncé (15). En conséquence, l'emploi consacré à cet effet est le suivant : **En ce domaine, le tout est d'avoir un bon départ et de ne jamais s'engager dans un mauvais chemin**. On le constate, la présence du déterminant a favorisé la présence de la préposition « de » entre la conjonction « et » et la marque de la négation « ne jamais » qui vient ainsi donner à la phrase une force intensive.

Dans l'extrait (12), Geoffroy Damiba fait un mauvais emploi de l'expression « avoir l'estomac dans le talon ». Dans son texte, il est écrit ceci : *donne-la moi vite, j'ai l'estomac au talon*. En effet, cette expression familière de la langue française signifie “ être très affamé ”. L'auteur aurait pu écrire

simplement : *donne-la moi vite, j'ai l'estomac dans le talon*, qui est l'expression convenable.

Une faute d'omission de la négation « pas » a pu être relevée chez Dadié (extrait 20). La phrase sera alors : *entre le Paris du Métro et le Paris des Cadillac, l'harmonie ne semble pas régner*. Jean Marie Adiaffi clôt cette sous partie avec un emploi du substantif « humaniste » en emploi adjectival que nous trouvons incorrect. Ici, le terme “ humaniste ” est inapproprié en ce sens que, d'abord, c'est un nom. Il désigne traditionnellement “ une personne versée dans la connaissance des langues et littératures anciennes dites « humanités », selon le Larousse. Les humanistes sont des savants. Tel qu'employé en contexte par l'auteur, ce dernier veut qualifier des pompiers qui viennent éteindre le feu qu'ils ont pris soin délibérément d'allumer eux-mêmes. En la circonstance, l'adjectif qui convient le mieux est “ humanitaire ”, qui signifie (et qui restitue le sens de la phrase en contexte) celui qui s'intéresse au bien de l'humanité, qui cherche à améliorer la condition de l'homme. Depuis quelques années par ailleurs, le mot humanitaire a pris le sens de « qui concerne le secours d'urgences aux populations en danger ». Ce sont des personnes altruistes, philanthropes. Ainsi, dans l'extrait (32), Adiaffi aurait pu écrire : *Vous mettez le feu chez les autres, ensuite vous venez jouer aux pompiers humanitaires*. On comprend ainsi mieux le sens de la phrase.

En dehors de ces fautes d'expressions que nous venons d'explorer, il y a également des constructions syntaxiques de certains verbes qui apparaissent plus ou moins surprenantes chez des auteurs qu'il convient à présent d'étudier.

4. Construction syntaxique de quelques verbes chez les écrivains

Des écrivains, notamment Ahmadou Kourouma et bien d'autres font une transposition directe de la langue maternelle dans la langue française, par la construction de certains verbes dans leurs œuvres. Nous avons pu relever par exemple le cas du verbe « finir » chez Kourouma. Dans *les Soleils des indépendances*, ce verbe présente des emplois surprenants que nous analysons pour mieux le comprendre.

Exemple 37 : *Fama était fini, on en avertit le chef du convoi sanitaire.* (Les Soleils des indépendances).

Dans l'extrait de Kourouma, le verbe « finir » est employé de façon absolue. Il signifie que Fama est réduit à une simple chose. En effet, tout se passe comme si dans le convoi sanitaire, il y avait quelque chose qui finissait au fur et à mesure que le convoi avançait. C'est bien malheureusement d'une personne qu'il s'agit, en l'occurrence le digne fils de la dynastie Doumbouya, Fama. « Finir » dans la plupart des constructions appelle un complément : on dit par exemple : Katé a fini ses études, son travail, sa vie etc. ; il a fini. Dans le dernier cas, il faut nécessairement se référer au contexte pour avoir une idée de la personne ou de l'objet dont on parle car, le pronom anaphorique en appel n'est pas neutre ici en contexte. En outre, dans bien des cas, les sujets de ces cas d'emploi sont généralement des humains. Les autres constructions avec la copule « être » évoquent des choses (la guerre est finie dans mon pays, le match est fini ...). Dans ces cas, on comprend aisément le sens de la phrase en terme de durée, de temps. Ainsi, conférer cette construction à un être humain, à notre humble avis, c'est l'instrumentaliser, le chosifier tout simplement. C'est ce qui apparaît ici avec Fama dans l'extrait ci-dessus. Nous avons souligné plus haut le fait que les écrivains africains et ivoiriens en particulier sont obligés d'écrire dans la langue du colonisateur et cette procédure appelle bien souvent des questions d'interférences linguistiques. C'est à juste titre que nous partageons l'analyse de BLEDE (2006) quand il parle « d'interférences linguistiques chez Kourouma ». Selon lui, l'emploi du verbe « finir » avec les copules *être* et *avoir* à la fois répond à un souci : celui de traduire une préoccupation profondément malinké liée à une conception spécifique de la communauté dont est issu l'auteur. Dans le même prolongement, mais cette fois dans *Allah n'est pas obligé*, dans le dessein de rabaisser la femme, Kourouma n'hésite pas à produire un énoncé comme suit : exemple 38 : *Comme tout trafiquant riche, grand-père achetait beaucoup de femmes...* (Allah p 20). Le verbe « acheter » qui appelle en complément un être humain, en l'occurrence la femme, donne une connotation négative voire animalisée de l'homme. La réduction de la femme à un statut

inférieur de bestialité est ainsi avérée. Au passage, nous pouvons dire que d'autres classes grammaticales, notamment le démonstratif « ça » est l'un des prototypes par excellence de l'animalisation de l'homme chez Kourouma, particulièrement dans *Allah n'est pas obligé*. Il s'agit du problème de langue chez l'écrivain francophone en général.

Akoto Yao Paul n'est pas en marge de ces emplois de verbe au sens évocateur. Même s'il ne s'inscrit pas dans la même logique que Kourouma, il fait un emploi populaire et argotique d'un verbe qu'on peut apprécier dans l'extrait qui suit, extrait de *l'envol des tisserins* :

Exemple 39 : *Il eut des convulsions, transpira abondamment, ne put rien manger et **dégobilla** la bile jusqu'à en avoir les reins bloqués.*

Nous pensons qu'en lieu et place de ce verbe (dégobiller) à l'emploi populaire et argotique, pour une œuvre littéraire de cette stature, l'auteur aurait pu employer « vomir » pour traduire cette description à la limite intensive amenée par la construction « jusqu'à + en + infinitif ».

Conclusion

L'expression de la pensée, pour traduire une réalité, diffère d'un auteur à un autre, surtout quand la langue française ne permet pas de restituer avec fidélité ces formes de pensée. Les auteurs africains en général et ivoiriens en particulier éprouvent des difficultés à transcrire avec fidélité les réalités africaines dans une langue trop rigide dans laquelle doit s'émouvoir malheureusement leurs aspirations. Le présent article a relevé un certain nombre de constructions qui sont en "déphasage" avec la langue française. Les écrivains issus de langues diverses ont « ouvert » leurs langues dans la langue française pour traduire différentes réalités. Les écarts de constructions syntaxiques, les fautes d'accords, de concordance des temps etc. mettent à l'épreuve les écrivains. Sachant que les œuvres de ces auteurs pour la plupart sont étudiées dans les lycées et collèges de notre pays, une attention particulière doit être portée en vue de ne pas distiller ces fautes grammaticales bien souvent élémentaires dans l'esprit des jeunes apprenants. La langue française, bien que rigide et souvent contraignante dans l'expression de la pensée, a ses

règles de fonctionnement qu'il convient de respecter pour une clarté dans son usage. La langue française –comme toute langue d'ailleurs - ayant ses exigences et ses contraintes, les auteurs ayant en partage la langue française comme langue d'écriture doivent observer une rigueur dans son usage.

Bibliographie

- Abbadie C. et alii, 1994, *L'expression française écrite et orale*, 5^{ème} édition, PUG.
- Adiaffi J. M., 2002, *La carte d'identité*, Editions Hatier International,
- Akoto Y. P., 1985, *L'envol des Tisserins*, Abidjan, CEDA.
- Arrivé M. et alii, 1986, *La Grammaire aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion
- Bandaman K. M., 1986, *Une femme pour une Médaille*, Abidjan, CEDA.
- Bandaman K. M., 2008, *Le Paradis français*, Abidjan, NEI.
- Blédé L., 2006, *Les interférences linguistiques dans les soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma*, Paris, Publibook.
- Charaudeau P. et alii, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Cornevin R., 1963, *Histoire des peuples de l'Afrique noire*, 3^{ème} édition, Paris, Ed. Berger-Levrault.
- Coulibaly M., 1993, *Embouteillage*, Abidjan, Edilis.
- Dadier B. B., 1966, *Un nègre à Paris*, Editions Présence Africaine.
- Damiba G., 1990, *Patarbtaale, Le fils du pauvre*, Imprimerie Nouvelle du Centre, BP.
- Deleuze G. et alii, 1975, *Kafka pour une littérature mineure*, Paris, Minuit.
- Fanon F., 1969, *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro.
- Guenaman C. J., 1985, *La défaite des demi-Dieux : nouvelles*, Abidjan, CEDA.
- Kourouma A., 1970. *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil.
- Kourouma A., 2003, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.
- Maingueneau D., 2005, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Armand Colin.

Orecchioni C. K.), 1980, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

Richard A., 1995, *Littérature d'Afrique Noire : des langues aux livres*, Paris, Karthala.

**TRANSLATION, REWRITING, AND THE POLITICS
OF CULTURAL TRANSMISSION IN CHIMAMANDA
NGOZI ADICHIE'S *PURPLE HIBISCUS* AND CHINUA
ACHEBE'S *ARROW OF GOD***

LARE Damlègue*

Abstract

One of the linguistic interests in the Anglophone African novel is language domestication, the desire to portray African life and experience realistically using English as a foreign language in order to highlight the originality of African literature and transmit important cultural messages. This paper studies certain discernible language techniques namely translations, code-switching and code mixings, proverbs and linguistic interferences in Chimamanda Ngozi Adichie's *Purple Hibiscus* and Chinua Achebe's *Arrow of God*, dictated by intuitive linguistic code transformations from the creative writers' mother tongue into English. The study asserts that not only do these techniques contribute to the domestication process, but they also mark the stamp of African originality. It is an in-depth analysis of how bilingualism influences Adichie's and Achebe's linguistic creativity in the selected novels.

Key words: Bilingualism, code-switching, translation, domestication, cultural transmission.

Résumé

Un des intérêts linguistiques dans le roman Africain anglophone est le désir de dépeindre de façon réaliste la vie et l'expérience africaines en utilisant l'Anglais comme langue étrangère, afin de mettre en exergue l'originalité de la littérature africaine et transmettre d'importants messages culturels. Cet article étudie certaines techniques distinctives langagières notamment la traduction, le changement et le mélange de codes, les proverbes, et les interférences linguistiques dans *Purple Hibiscus* de Chimamanda Ngozi Adichie et *Arrow of God* de Chinua Achebe dictées par une transformation intuitive de code linguistique de la langue maternelle en Anglais. L'étude affirme que ces techniques non seulement contribuent au processus de domestication, mais aussi marquent le sceau de l'originalité africaine. C'est une analyse approfondie de comment le bilinguisme influence la créativité linguistique de Adichie et Achebe.

Mots clés : Bilinguisme, changement de code langagier, traduction, domestication, transmission culturelle.

* Université de Lomé (Togo). Email : laredamlegue@gmail.com / ladgod200@yahoo.fr

Introduction

African creative writers with their bilingual background feel the necessity to domesticate European languages to suit with the African setting. From pioneers like Chinua Achebe to contemporary writers like Chimamanda Ngozi Adichie, it has been thrilling but difficult to communicate African experience in English without using their indigenous African languages. Critics of Achebe and Adichie dealing with language have often emphasized their sense of African rhetoric in story telling without viewing them as linguistic anthropologists whose ability to domesticate the English language to make it feel African deserves serious critical attention. Critics like Emmanuel S. Nelson, C. L. Innes and David Carroll, for instance, in their approach to Achebe, say little about his linguistic verve in domestication (Nelson, 1998: 28). Chimamanda Ngozi Adichie, though an emerging voice in African literature, is simply ignored. Emmanuel Obiechina is right when he expresses the concern that "Writing in English presents the West African writer with a problem the English writer does not have (Obiechina, 1990: 53)." Simply put, it is how to express the African experience in a language that was originally evolved to embody a different kind of experience and to convey a different kind of sensibility (Ibidem). Paul Simpson corroborates that idea by asserting that [West African] "literary texts offer an exciting testing ground for linguistic theories and constructs, often forming a path to clearer formalization of linguistic knowledge (Simpson, 1993: 4)." The specific question I address in this study is how can the novelist render his character's words, feelings, and attitudes in English and still retain their idiomatic quality and authenticity? This paper answers that question using Chimamanda Ngozi Adichie's *Purple Hibiscus* and Chinua Achebe's *Arrow of God* as fields of study.

My purpose in this article is to show how Achebe and Adichie express African experiences in English, a foreign language, making it the interaction centre of cultural assumptions, social configurations, and linguistic resources that manifest themselves through domestication. I will be looking at the techniques of translations, code-switching and code mixings, proverbs and linguistic interferences in both

writers' selected novels from the perspective of Communication Accommodation Theory. That theory studies how interlocutors get familiar with each other's system of speech utterances and accommodate their habitual patterns to those of the other speakers (Kachru and Smith, 2008: 79).

1. Translation and Cultural Transmission: Encoding African Experience in English Language

1.1. Linguistic Translations and Interferences

As writers with Igbo linguistic background using English, Chimamanda Ngozi Adichie's and Chinua Achebe's primary problem they are confronted with is how to render local cultural realities into English but preserve at the same time their originality. By adopting translation as literary strategy, they succeed in transmitting important cultural signals to the readers. They domesticate the English language through translation techniques to keep the foreign idiom (English) but cover it with Nigerian local realities. To translate in the context of this article is, therefore, to change speech from one language to another (Summers, 2003: 1431). Many critics and linguists have firmly established the intrinsic relationship between language, culture and society. Yamuna Kachru and Larry E. Smith assert that "There is no argument about the relationship between language, culture and society (Kachru and Smith, 2008: 15)." And "There is a vast body of literature that claims, following Chomsky's theory, that language is innate, biologically determined, species specific; it is a biological entity, a mental organ... Language shapes and is shaped by social interaction (Ibidem)." This critical stand emphasizes the primordial nature and function of human language as a means of communication, socialization and interaction among human beings. Adichie using English language, is expected to be at home both in English and Igbo, her own language. I am going to consider in the first instance some passages in *Purple Hibiscus* where Adichie uses translation techniques:

This is what our people say to the High God, the *Chukwu*, Papa-Nnukwu said. 'Give me both wealth and child, but if I must choose one, give me a child because when my child grows, so will my wealth.' Papa-

Nnukwu stopped, turned to look back towards our house. 'Nekenem, look at me. My son owns that house that can fit every man in Abba, and yet many times I have nothing to put in my plate. I should not have let him follow those missionaries.' (PH: 91)

In this passage, Adichie has had the character Papa – Nnukwu translate the mindset, the style and the belief system of Igbo people. First, he begins his talk in the form of a proverb or a popular saying among their community: that wisdom requires from a man to seek two important things: a child and wealth. These are life priorities that are expected to make an average Igbo citizen happy. Then he proceeds to call the name of God Almighty in English, but finds that it doesn't make the speaker comfortable; so he goes back to Igbo, to fetch His proper name, *Chukwu*. Then, he expresses the belief among the Igbo that the child outdoes wealth for a parent. The speaker also stresses the fact that having children is not enough; the parent should educate them to spend their riches on their children, especially when the latter are grown-ups. Here, it is the desire to preserve the African identity that prompts the creative writer to hold on the target of portraying African culture in art. But it is to be also remembered that the African artist is no longer culturally pure nor linguistically immaculate. [S]he is hybrid, for as Michelle Harris points it out, "An indigene of today cannot then be the same as an indigene of fifty years ago (Harris, 2013: 13)."

The second passage to consider brings out characters' linguistic interference. Chimamanda Ngozi Adichie shows that the West African English speakers, due to bilingualism, are confronted with the problem of linguistic interference. Thus, how to proceed to inform the reader about the problem in fiction is relevant. She signals it through the indication of the inability of Haruna, a character in *Purple Hisbiscus*, to speak genuine English without interfering it with Housa, his mother tongue. This linguistic interference is felt both in the words he utters and in his accent:

We left Abba just after the New Year's... The gateman waved with both hands over his head as we drove off. His name was Haruna, he told Jaja and me a few days

before, and in his Hausa-accented English that reversed *P* and *F*, he told us that our pather was the best *Big Man* he had ever seen, the best emfloyer he had ever had. Did we know our pather faid hic children's school pees? Dod we know our pather had helfed his wipe get the messenger job at the local government oppice? We were lucky to have such a pather (*PH*: 111).

Linguistic interference displayed by Haruna here is real, not only in the circles of characters in fiction, but also Adichie's writing style as well. This, however, is not specific to Adichie alone, but concerns African writers as a whole. That is why the majority of West African novels are replete with local words, coined expressions that suffer from faithful English rendition. Linguistic interferences hinge on the problems of translations, and for the West African writer like Adichie, the problem is more immediate and acute than in ordinary translation cases. To the writer living in an ex-British colony like Nigeria, English is the national, administrative, legal, and (along with vernaculars), literary language. The writer using the English language is, therefore, bilingual and expected to be "at home" both in English and in his own language (Obiechina, 1990, 53).

Whereas the literary reputation of European novelists has been established in the language in which they originally wrote, West African novelists like Cyprian Ekwensi, Chinua Achebe, T. M. Aluko, Buchi Emecheta, and Chimamanda Ngozi Adichie, by an ironic twist of history, have to make their literary reputation in a language that traces its development as a literary language to a foreign background (*Ibidem*). In *Purple Hibiscus*, the novelist is uneasy with using the English language all the time to express local realities. Food habits, names of typical food items, fruits, musical instruments, names of deities, greetings, catchwords, jokes, proverbs, popular sayings, riddles, names of characters and places; all are better called and spoken in the Igbo language than English. This concurs to say that Adichie is at ease in Igbo when speaking of things of her cultural lore. Instances of these are: Greetings "*Nnu nu*: welcome" (*PH*: 98); "*Igwe* : chief/ VIP" (*PH*: 98); "*Nekene*: heir" (*PH*: 99);

“*agbogho*: ripe/marriageable girl” (PH: 99); “*Nwunye m*: will you not come with us?” The indigenous Igbo linguistic lore extends to belief systems and initiation ceremonies as well, to express realities which cannot be adequately rendered in English as the following passage reveals:

‘You didn’t do the *ima mmuo*, did you?’... I looked at Jaja and wondered if the dimness in his eyes was shame. I suddenly wished for him that he had done the *ima mmuo*, the initiation into the spirit world. I knew very little about it. Women were not supposed to know anything at all, since it was the first step towards the initiation to manhood. (PH: 95).

Here, Chimamanda Ngozi Adichie resorts to the technique of linguistic juxtaposition and translation to put side by side Kambili’s words in English with the Igbo language. This denotes of her burning desire to render cultural effects, ideas, thoughts, feelings, and sensibilities from the vernacular culture into English. The suggestion that the writer should maintain his artistic integrity at the expense of social realism does not stand in creative writing because the African writer’s artistic purpose, in this context, includes the ability to transfer sets of realities from the vernacular into the operative linguistic medium, which in this case is English (Obiechina, 1990: 56).

The next object of interest is the technique of translation. Adichie does an excellent job at the level of translation by rendering with art and refinement the original Igbo talk of her characters into English. Maria Tymoczko explains that the object of a scientific translation of sentences and utterances in the African novel is not to give its rough equivalent, sufficient for practical purposes, but to state exactly whether a native word corresponds to an idea at least partially existing for English speakers, or whether they cover an entirely foreign conception (Tymoczko, 2002: 22). The following is a talk exchange between Amaka and Father Amadi about the European missionaries’ religion in Africa and back in Germany. The language being used here is that of an old man versed in traditional religion, and resentful to accept the Christian religion about which he speaks with contempt. It is a

typical traditional worshiper who erroneously thinks that Christianity is the “white man’s religion” as Adichie underscores:

‘The white missionaries brought us their god’, Amaka was saying. “Which [sic] was the same colour as them, worshiped in their language and packaged in the boxes they made. Now that we take their god back to them, shouldn’t we at least repackage it?’ Father Amadi smirked and said, we go mostly to Europe and America, where they are losing priests, so there is really no indigenous culture to pacify, unfortunately.’ (*PH*: 271).

What this statement implies is that the Christian religion in *Purple Hibiscus* has been translated in African way of worship. Talking about translation technique, Ganesh Devy goes in the same logic when he says that in translation it is “necessary to acknowledge that synonymy within one language system cannot be conceptually identical with synonymy between two different languages (Devy, 2002: 185)”. This applies to Adichie’s literary techniques where, all words which describe the native social order, all expressions referring to native beliefs, to specific customs, ceremonies, magic rites – all such words are obviously absent from English as from any European language. Such words can only be translated in English, not by giving their imaginary equivalents, - a real one obviously cannot be found – but by explaining the meaning of each of them through an exact ethnographic account of the sociology, culture and tradition of the native community (Devy, 2002: 185). Such blueprint, the critic continues, is of little practical use for the creative writer even if it may prove valuable to the ethnographer or professional translator (Obiechina, 1990: 55). What is being inferred to here is that the African novelist as an artist is not doing a word to word translation from his/her mother tongue into English, but keeping the freedom that creative art gives him/her, [s]he seeks to impart the cultural meaning through translation. On this issue, Emmanuel Obiechina asserts:

One of the major impulses in African writing is the desire to portray African life and experience realistically in order to refute formally the centuries of slander and misrepresentation by Europeans and American commentators. Writers are directly or indirectly influenced by this consideration when they represent African traditional life in literature (Obiechina, 1990, 56).

The aspects of language use where domestication is perceptible include: the art of conversation, address forms, greetings, proverbs, pidgin, code-switching and code mixing. The novelist's tool is the language, and in the African novel, the domestication is reflected also in the way the novelist handles the language. The language is domesticated to reflect African cultural realities which essentially transpire at the levels of language use mentioned above. In some African novels, characters' ways of conversing especially in rural setting takes certain conventions so that one can talk of the art of conversation (Obiechina, 1975: 150). Conversation bears the stamp of social communication. The elaborate attention given by speakers and audiences in the village setting to the formal convention of address and to the courtesies, reflect the use of language both as a way of communicating meaning and as a means of establishing a friendly rapport between speaker and listener, reinforcing thereby a sense of integration, community solidarity and sympathetic relatedness. For example, in the conversation between characters, one can note the repetition of stock greetings followed by stock responses; the exchange of local gossip, accounts of happenings extraneous to this occasion; the expression of views which are either banal or so teasing as to draw the listener into mock verbal combat. Adichie lets the reader perceive that Western visitors to Africa always remark the disproportionately long spells spent on the exchange of greetings in homes, markets and work places or by the road:

The Igwe's palace was a few minutes from our house. We had visited him once... Mama had greeted him the traditional way that women were supposed to, bending low and offering him her back so that he would pat it

with her fan made of the soft, straw-coloured tail of an animal. Back home that night, Papa told Mama that it was sinful. You did not bow to another human being. It was an ungodly tradition, bowing to an Igwe. (PH: 101-102)

Here, it is the culture-related way of greeting a Chief which is being highlighted. Mama, a middle – aged woman, respects the tradition and bows to the Chief (the Igwe). In response, the Igwe pats on her back to show approval of the respect paid to him. What interests me as a critic is especially the recapturing of these cultural habits in English to point out the domestication of the language and culture in the African novel and the rich cultural tradition which constitute its subject matter. But what is more important is the novelist's way of putting in clash two conflicting ways of looking at culture and tradition by two characters of the same family lineage. Papa Eugene and Mama Beatrice are husband and wife who have different religious convictions: Eugene is a devoted Catholic Christian while Beatrice is in-between the traditional religion and Christianity. And for the former, bowing to a human being is sinful whereas the latter sees no sin in bowing to a chief.

1.2. Code-Switching and Code-Mixing

A significant segment of Adichie's linguistic verve is shown through Code-Switching and Code-Mixing, a sociolinguistic phenomenon produced when bilingual or multilingual speakers come into contact. Kathryn A. Woolard proposes that code-switching is indicative of a speaker's incomplete control of the language (s) he is using (Woolard, 2004: 74). She goes further to infer that code-switches were seen from the perspective of lapses of language ability, memory, effort, or attention (Ibidem). In their article, "Code-switching and Code-mixing as Stylistic Devices in Nigerian Prose Fiction: A Study in Three Nigerian Novels", Faith O. Ibhawagbele and Justina N. Edokpayi have made an in-depth analysis of the phenomenon of Code-switching and Code-Mixing in *Purple Hibiscus*. For them,

Chimamanda Adichie employs code-switching as a stylistic device in *Purple Hibiscus*. This is her attempt to cater for different situations in order to suit the Nigerian environment in her narrative. She employs this useful device in an interesting manner. She engages her characters in interactions in Standard English, Pidgin English and sometimes Igbo language, depending on the prevailing circumstances. The characters interact in Standard English in formal situations, but in abnormal situations, Pidgin is adopted (Ibhawagbele and Edokpayi, 2012: 15).

This is a truthful remark about Adichie's use of code-switching as a stylistic device in *Purple Hibiscus*. Through this linguistic variety, she makes English bear Nigerian colour and Igbo cultural stamp. Instances of these linguistic phenomena are: "Oga said it is to greet you Mah'. 'Hei!' Auntie yelped, looking into the boot. 'Gaz cylinders? Oh, *nwunye m* should not have bothered herself so much." (PH: 121) "Amaka, *o gini?* I don't like that tone!' Auntie Ifeoma said" (PH: 130). "Kwusia, don't do that" (PH: 152). "I will make *Ofe nsala* for dinner'. Have you forgotten, *imarozi*, that the doctors went on strike just before Christmas?" (PH: 160). "Nna anyi, I want to see you swallow them, Auntie Ifeoma said" (PH: 164). "O *dim ma*. But first, you have not told me how those people in the TV climb into it" (PH: 165). Here, code-switching functions as stylistic device, that is, it helps to explore creativity in language use, enriches our ways of thinking about language (Simpson, 2004: 3). Exploring language offers substantial purchase on the reader's understanding of literary text (Ibidem).

Continuing their analysis, Faith O. Ibhawagbele and Justina N. Edokpayi postulate that when the law enforcement agents storm Auntie Ifeoma, a university lecturer's house in search of incriminating documents with which to nail her, Obiora, her son, who, under normal circumstances, speaks fluently English, switches to Pidgin English in expressing his anger (Ibhawagbele and Edokpayi, 2012: 15). Their remark is relevant when reading the passage: "How you go just come enter like dis? Wetin be dis?" (PH: 231) Similarly, the students of the University of Nsukka, who uses to communicate in

English under normal condition in their day to day activities, switch code when the needs arise. They switch from English to Pidgin English as they riot in protest against the insensitive university management, to express their anger, lay their complaints and make their demands for better conditions of living on campus. For example, laying their complaints indirectly through questions, they chant: "...Where is running water? Where is light? Where is petrol?" (PH: 228)

Demanding a change in the headship of the university administration, students sing: "All we are saying, sole administrator must go! All we are saying, he must go! No be so! Na so!" (PH: 228). Adichie also engages her characters in switching from Standard English to Igbo language and vice versa. Auntie Ifeoma switches to Igbo language occasionally based on her mood and the prevailing circumstances. For example, complaining bitterly about her brother's treatment of their father, she says: "Yet Eugene will not let him into his house, will not even greet him. *Ojoka!* Eugene has to stop doing God's job" (PH: 95). On another occasion, when Rev. Father Amadi, a family friend, visits Auntie Ifeoma's family to see her sick father, Papa Nnukwu, Auntie Ifeoma switches from Standard English to Igbo language in a single conversation. "His recovery has been swift, father, *Chukwu aluka,*" (PH: 163). While she addresses Kambili, whom her cousin, Amaka, teases for not knowing how to prepare *orah* leaves, Auntie Ifeoma switches from Igbo to English saying: "*Oginidi*, Kambili, have you no mouth? Talk back to her! (PH: 170) Also, Auntie Ifeoma, who normally speaks English, even at home with her family members, switches from English to Igbo on receiving a phone call informing her of her brother's death. Out of shock she exclaims in response to the bad news: "*Hei, chi mo!, nwunye m Hei!* This exclamation is a code-switching that reinforces Adichie's cultural transmission policy in the novel.

Another important linguistic device used by Adichie to highlight the domestication of the English Language is songs. Songs are the expression of a people's traditional musical utterances. They express their wishes, their beliefs, traditional and modern wisdoms, their life philosophies, their moral lessons. Songs sung in local language bring the singer and the

hearer home in contact with their identity, their values, their prime experiences in life. Some songs express moments of joy, while others bring to memories past hard times. Some other songs are sung in moments of celebration, say during traditional festivals. Other songs are performed during worship time, be it traditional religious worship or Christian church service time. In every community, there are also professional singers who collect their songs into a CD or band record player to be bought. But what I am interested in here in *Purple Hibiscus* is the role played by such songs in the spiritual lives of characters. For instance, Fader Amadi is a character fond of Christian religious songs in Igbo. He has a CD recorded with such songs and always plays them in his car:

A cool wind had started to blow, chilling the sweat on my body when, when Father Amadi blew the final whistle, three times with the last time drawn out...In the car, he played a tape. It was a choir singing Igbo worship song: Mama sang it sometimes when Jaja and I brought our reports cards home. Father Amadi sang alone. His voice was smoother than the lead singer's on the tape. When the first song ended, he lowered the volume and asked, "Did you enjoy the game?" (PH: 185)

Sweet songs rejoice the heart. They comfort the soul and lift the spirit high. Therefore, Papa Amadi is right in playing his tape of choir songs to focus his mind and that of his companions, the children, on spiritual things. Religious songs help to connect the worshiper's spirit with his God. During church services in the novel, intense spiritual moments are those during which the congregation sings in praise to God, in worship and in thanksgiving.

The Anglophone African writers' tool is primarily language. Their manipulations of the verbal formulae denote of the experience of artists in – between two cultures and civilizations, as he/she uses European languages to narrate African story. The African writers, because of their peculiar privilege of belonging to two worlds – the European cultural

world and the African traditional cultural world – are in a position to use their literary talents and to exploit their advantages of their bilingual knowledge to make available to the world at large their cultures, traditions, and heritage of their people (Obiechina, 1990: 53). Their knowledge of the “world” language and civilization, coupled with their background of African life, qualify them to interpret this life through fiction. It is a fact that Chimamanda Ngozi Adichie, using the English language, is conveying African experience, the Igbo cultural experience, using foreign language, English.

2. Rewriting African Experience: Domestication Through Verbalization Process

2.1. Conversation Techniques

It is not far-fetched to say that Chimamanda Ngozi Adichie, in her debut novel *Purple Hibiscus*, has taken after Chinua Achebe, and by so doing, has rewritten the African experience, the most important part of which experience has been written by Achebe in *Arrow of God*. Almost every situation in *Purple Hibiscus* is a practical illustration of the significance which Adichie allots to the proper conversational conventions. She gives a large place to this aspect of African art of conversation in that novel. At the level of language domestication, one can say without exaggeration that Chimamanda Ngozi Adichie is rewriting Chinua Achebe, for there is a subtle resemblance in the manipulation of both writers' languages:

‘Did you hear what happened to Professor Okafor’s son?’ Auntie Ifeoma’s friend finally asked. She spoke more Igbo than English, but all her English words came out with a consistent British accent, not like Papa’s which came on only when he was with white people and sometimes skipped a few words so that half a sentence sounded Nigerian and the other half British. ‘Which Okafor?’ Auntie Ifeoma asked’. ‘Okafor who lives on Fulton Avenue. His son Chidifu.’ ‘The one who is Obiora’s friend?’ ‘Yes, that one. He stole his father’s exam papers and sold them to his father’s students’. (PH: 247-248)

Here, Adichie has had Auntie Ifeoma and Obiora use the language of African elders who have a rhetorical way of asking questions. Like Chinua Achebe's Okonkwo or Akuebue in *Things Fall Apart* or Ezeulu in *Arrow of God*, they are ponderate, inquisitive, seeking precision. The novelist has been successful in recreating a language register that fits with the character's age, his religious background, his education and his worldview. Not only do they use language with tact, but in their style, they stick to the preservation of African values, they praise morality and extol good social behavior: for example, Auntie Ifeoma condemns waywardness in Okafor's son. These characters do not betray their linguistic Africanness. I agree with Emmanuel Obiechina when he says that the west African writer has to recast his material in a fundamental way if his west African experience is to remain genuinely west African, while at the same time making sure that the English in which it is expressed remains intelligible to users of the English language all over the world (Obiechina, 19901: 53).

The analysis here shows how speakers encode in language their mental picture of reality and how they account for their experience of the world around them. Some few examples from Chinua Achebe's *Arrow of God* will be chosen to explain how domestication transpires through verbalization and speech representation. As already said, Chimamanda Ngozi Adichie's style is very close to Chinua Achebe's and characters like Ezeulu (in *Arrow of God*) and Papa Nnukwu (in *Purple Hibiscus*) are very similar in their speeches and thoughts. The best instances of African ways of conversation can be seen in Chapter two of *Arrow of God* which reads:

The first time Ezeulu left his compound after the Pumpkin Festival was to visit his friend, Akuebue... Akuebue asked him about his family and for a while continued to work on his yams.

'They are well', replied Ezeulu. 'And the people of your compound?'

'They are quiet.'

'Those are very large and healthy seed-yams. Do they come from your own barn or from the market?'

'Do you not know my portion of the Anietiti land...?
Yes, they were harvested there.' (AG: 109)

It is clear, judging from the background of the two characters engaged in conversation, that their dialogue was not originally pronounced in English, for Ezeulu and Akuebue are both elders in Umuachala. They have conversed in Igbo and Achebe has resorted to the technique of translation and transitivity to render their speech into English. Verbalization process is achieved through translation art. Clearly discernible techniques dictated by an intuitive, and imaginative grouping are adopted in order to attain ends that include transference of meaning from Igbo to English. What confers the quality of art on the operation is not the ordinary mechanical aspect of the activity but the bringing to bear on it of the powers of the writer's imagination. It is to be remembered that the two elders in conversation belong to the patriarchal society and as such, they look down upon women

One of the major impulses of the African writing is the desire to portray African life and experience realistically in order to refute the formerly held slander and misrepresentation by Western commentators on African culture and language. As such, the African way of life, even the patriarchal system which has done much harm to women is seen reflecting the unequal power relationships between men and women. It is to be reckoned that in African traditional society, women's language and their way of speaking are not well perceived by men. Some writers like Achebe portray patriarchy verbatim with its derogatory language while others like Adichie condemn such sexist language by exposing it as gravely flawed. The contrast between Achebe and Adichie is that the former promotes patriarchal views while the latter deconstructs it. Adichie's fictional society is patriarchal to the degree that it promotes male privilege by being male dominated, male identified and male centered (Johnson, 2005: 5). Patriarchal society in *Purple Hibiscus* is male identified in that core cultural ideas about what is considered good, desirable, preferable, or normal are associated with how men think about themselves and their masculinity. Adichie in *Purple Hibiscus* attacks patriarchal derogatory language that belittles women

and views them as less important beings. To unravel the patriarchal knot in the novel, she exposes Papa-Nnukwu's sexist language as seriously biased.

Derogatory language about women reads in Papa-Nnukwu's talk: "Don't speak like a woman." (PH: 95). Papa-Nnukwu shouted, 'Look away! Women cannot look at this'" (PH: 94). The proviso that patriarchy underestimates women's values is clearly shown in the novel.

But looking through literature, it is not far-fetched to say that Adichie is joining her voice to debunk a tradition that has long been entrenched in many patriarchal societies around the globe. Derogatory language and sexist talk against women, the kind Adichie is combating, can be found in many cultures. For instance, Jane Sunderland reports some famous sexist proverbs that seriously put into peril women's reputation:

"A woman's tongue wags like a lamb's tail" (England).
The North word Sea will be found wanting in water
than a woman at a loss for a word (Jutland). Many
women, many words, many geese, many turds
(England). Three women make a market (Sudan). Three
women together make a theatrical performance (China).
Women are nine times more talkative than men,
Hebrew (Sunderland, 2006: 2).

These are biased languages about women's identity and language portrayed by men. To be more specific, women are *a priori* condemned for being too talkative. The regional distribution of similar derogatory discourses on women attests to the universality of the fact. The critic, Sunderland, continues to note that negative representations and evaluation of women's talk may disguise a concern not so much with their use of time, or this manner of conducting themselves as with what they were saying (Ibidem). The talkativeness of women has been gauged in comparison not with men, but with silence, so that any talk in which a woman engages can be too much. The content of women's talk has certainly met with conventionalized rebuttals.

For instance, in Adichie's *Purple Hibiscus*, women are not associated to church council, but they are rather given subaltern roles like cooking, and serving foods to men: "The

church council meeting had started, and we heard the male voices rise sometimes in argument, just as we heard the up-down cadence of the female voices in the backyard, the wives of our *umunna* who were oiling pots to make them easier to wash later and grinding spices in wooden mortars and starting fires underneath the tripods” (*PH*: 76). This image which is typically negative views on women is the real cause of their denigration. Ideas about how women do speak tend to shade into prescriptive norms of how they should talk or behave. Jane Sunderland reports that an early assumption surrounding sexist language item was that language could influence both thought and behavior. Sexist language is seen to do so for the worse (Sunderland, 2006: 2). This analysis leads to the adoption or creation of alternative linguistic items; for example, ‘Ms’ as a title for all women, married or single, ‘manager’, ‘spokesperson’, and chairperson to refer inclusively to both men and women; ‘he or she’ and ‘s/he’ to avoid the masculine bias of the generic he (*Ibidem*).

Apart from transposing African patriarchal discourse system into fiction which Chimamanda Ngozi Adichie can be reckoned with, she also highlights cultural conventions of communication. English language fluency not being the prerogative of the village folk, writers, when setting villagers in dialogue, have them use their own cultural conventions of communication: politeness strategies, appropriate topics of conversation, sequences of information, as well as speech act functions (ways of greeting, showing agreement, using directives, making refusals, leave-taking, to mention but a few (Kachru and Smith, 2008: 66). This can be illustrated in the following dialogue between Ezeulu and Akuebue:

This light bantering and joking goes on until the kolanut arrives, so ushering in the next stage, the usual mock contention around the breaking of the nut (kola is never broken without this ritual palaver). The young man takes the kola in a wooden bowl first to his father and then to his father’s guest.

“Thank you,” said Ezeulu “take it to your father to break”.

“No,” said Akuebue, “I ask you to break it.”

“That cannot be. We do not by-pass a man and enter his compound.”

(...)

“Indeed, I say so. We do not apply an ear-pick to the eye.” Akuebue took the kola in his hand and said: “We shall both live” and broke it (AG: 136-137).

In the two excerpts above, the two novelists, Chinua Achebe and Chimamanda Ngozi Adichie let flow in their characters' mouths the African way of conversing. First, it is to be noted that characters are really interested in one another's lives, and they show concern in others' problems. This denotes the bounds of brotherhood which is one characteristic of village communal life. Secondly, they spend some time on jokes and teasing, to establish an atmosphere of conviviality; they also use some proverbs or figurative languages to address some specific issues. Elsewhere in the novels, characters code-switch during their conversation, either from Standard English to Pidgin or to the vernacular. For instance, in *Purple Hibiscus*, Papa-Nnukwu switcheds from standard English into almost Igbo language: “That is our *agwonatumbe*... It is the most powerful *mmuo* in our parts” (PH: 94). They also constantly borrow words from mother tongue to English or vice-versa. Sometimes, the novelist has characters converse for a long time either in the vernacular or in Pidgin. Characters also usually, but not always, bear African names, and names for Africans are extremely important. Sometimes names express the parents' wish for life, or connote a particular meaningful experience or event they have passed through. Whatever the case, a name is never given to a child without connecting its meaning to a life event or wish. Characters' names in Chinua Achebe's *Things Fall Apart* and *Arrow of God* express aspects of Africans' cultural identity or belief system.

2.2. Proverbs as Cultural Transmission Devices

Proverbs are important in the context of African cultural transmission because, they are the kernels which contain the wisdom of traditional people. Used in conversational languages in the novel, they function as rhetorical devices to retransmit cultural signals both to the addressee characters and

to the reader. They are what Emmanuel Obiechina calls “philosophical and moral expositions shrunk to a few words, and they form a mnemonic device in societies in which everything worth knowing and relevant to day-to-day life has to be committed to memory” (Obiechina, 1975: 156).” Proverbs are quoted mainly by Chinua Achebe for cultural transmission purpose. Occasionally, Adichie uses them too. These proverbs derive from a detailed observation of the behavior of human beings, animals, plants and natural phenomena; from folklore, beliefs, values, attitudes, perceptions, emotions, and the entire system of thought. One can study the characters and themes of Achebe’s rural novels through a number of key proverbial motifs. In *Things Fall Apart*, Okonkwo’s character can be explained by an analysis of power and personality motifs embodied in proverbs. As Okonkwo begins to rise after the disappointments and disaster of his early life, the prospects opening up for him are conveyed through a proverb: “If a child washed his hands, he could eat with kings. Okonkwo had clearly washed his hands and so, he ate with kings and elders.” (TFA: 27). When Okonkwo shows one of his weaknesses by grossly insulting a less successful kinsman, the people show their disapproval through another proverbial statement: “Those whose palm-kernels were cracked for them by a benevolent spirit should not forget to be humble” (TFA: 26). Okonkwo’s own prowess is admitted through the narrator’s comment: “When a man says yes, his chi says yes also. Okonkwo said yes very strongly; so his chi agreed.” (TFA: 27). Sometimes, the elders exhibit their rhetoric through a display of knowledge in a cluster of proverbs. In *Arrow of God*, an elder displays such oral genius in Ogbazubodo, the final ritual that ends the novel:

When a handshake passes the elbow, it becomes another thing. The sleep that lasts from one market day to another has become death. The man who likes the meat of the funeral ram, why does he recover when sickness visits him? The mighty tree falls and the little birds scatter in the bush... The little bird which hops off the ground and lands on an ant-hill may not know it but is still on the ground... A common snake which a man sees all alone may become a python in his eyes... The

very thing which kills Mother Rat is always there to make sure its young one never open their eyes... The boy who persists in asking what happened to his father before he has enough strength to avenge him is asking for his father's fate. The man who belittles the sickness which Monkey has suffered should ask to see the eyes which his nurse got from blowing the sick fire.... When death wants to take a little dog, it prevents it from smelling even excrements. (AG: 283).

The dominant images invoked in the proverbs are part of the realities one can find in Africa, in people's and animals' behavior system. Thus, the language bears the African local colour and testifies to the domestication of the African novel. In the images invoked there are reference to death and defeat, so a sense of finality and inevitability pervades them. Ezeulu's fate is sealed from the moment he squares up the battle against his people, but his defeat and destruction do not come home to him and to the reader until the death of his favourite son. The proverbs are an ironic coda to the novel.

Contrarily to Achebe who shows through character's linguistic behaviours the beauty of the Igbo tradition and culture, Adichie has created a dichotomy in her characters' linguistic outlook, for, according to Papa, speaking in Igbo in public is a shameful thing, whereas Kambili, his daughter, has a fair sense of judgment, a cultural nationalist feeling as the following passage illustrates:

Papa was staring pointedly at Jaja. 'Jaja, have you not shared a drink with us, *gbo*? Have you no words in your mouth?' He asked entirely in Igbo. A bad sign. He hardly spoke Igbo, and although Jaja and I spoke it with Mama at home, he did not like us to speak it in public. We had to sound civilized in public, he told us; we had to speak English. Papa's sister, Auntie Ifeoma, said once that Papa was too much of a colonial product (*PH*: 21).

This passage speaks of the way some characters like Papa, perceive their language in the face of Europeans ones. Adichie's intention by creating Kambili who rejects Papa's linguistic inferiority complex is to show that, "black is

beautiful". African languages are as valuable as the European ones, even better for they are the channel through which African people can freely express themselves and their values, communicate and impart meaning. Chimamanda Ngozi Adichie follows in the footsteps of Chinua Achebe in reassessing African identity through the valorization of local languages which have their dignified place in the concert of world nations' languages.

Conclusion

In this article, the findings are twofold. Firstly, cultural transmission operates through the channels of various domestication strategies among which translation, code-switching, and the use of proverbs. The study has shown that Chimamanda Ngozi Adichie and Chinua Achebe, due to their Igbo backgrounds domesticate English by writing Nigerian English in order to communicate African experiences in English, as English does not have appropriate idioms for many indigenous typical names. Through these techniques they enrich the English language by adding cultural flavor to their texts. Secondly, Adichie consciously or unconsciously is engaged in a process of rewriting what reformulates the cultural concerns of Achebe in a context of postcolonial globalization. African literature is thus engaged on a cultural diplomacy and exchange footing that crosses the borders.

Bibliography

- Achebe, C., 1962. *Arrow of God*. London: Heinemann.
- Adichie, Chimamanda N., 2006. *Purple Hibiscus*. Farafina: Lagos.
- Ayida, A., 1995. "Sectorial Leadership: Problems and Prospects". In Oladapo Fafowora, ed., *Nigeria: In Search of Leadership*. Ibadan: Spectrum Books Limited. 107- 138.
- Devy, G., 2002. "Translation and Literary History". In Suzann Bassnett and Harris Trivedi., eds., *Postcolonial Translation: Theory and Practice*. New York Routledge. 183-189.

- Duranti A., 2004. *A Companion to Linguistic Anthropology*. Malden: Blackwell Publishing.
- Harris, M., 2013. "Emergent Indigenous Identities: Rejecting the Need for Purity". In Michelle Harris, Martin Nakata and Bronwyn Carlson, eds., *The Politics of Identity: Emerging Indigeneity*. Sydney: UTS Publishing. 13-23.
- Ibhawagbele, F. O. and Justina N. E., 2012. "Code-switching and Code-mixing as Stylistic Devices in Nigerian Prose Fiction: A Study in Three Nigerian Novels." In *Research on Humanities and Social Sciences*, No.6 (2). 12-19. Online: www.iiste.org.
- Johnson, A. G., 2005. *Gender Knot: Unraveling our Patriarchal Legacy*. Philadelphia: Temple University Press.
- Kachru, Y. and Larry E. S., (eds), 2008. *Culture, Contexts and World Englishes*. New York: Routledge.
- Nelson, E. S., 1998. "Chinua Achebe". In Pushpa Naidu Parekh and Siga Fatima Jagne, eds., *Postcolonial African Writers: A Biobibliographical Critical Sourcebook*. Westport: Greenwood Press. 19-31.
- Obiechina, E., 1975. *Culture, Tradition and Society in the West African Novel*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Obiechina, E., 1990. *Language and Theme: Essays on African Literature*. Washington: Howard University Press.
- Phelan, J. and Peter J. R., 2005. *A Companion to Narrative Theory*. Malden: Blackwell Publishing.
- Schiffrin, D. et al, eds., 2001). *The Handbook of Discourse Analysis*. Malden: Blackwell Publishing.
- Simpson, P., 1993. *Language, Ideology and Point of View*. New York: Routledge.
- Simpson, P., 2004. *Stylistics: A Resource Book for Students*. New York: Routledge.
- Sunderland, J., 2006. *Language and Gender: an Advanced Resourcebook*. New York: Routledge.
- Tymoczko, M., 2002. "Post-colonial writing and literary Translation". In Suzann Bassnett and Harris Trivedi., eds., *Postcolonial Translation: Theory and Practice*. New York Routledge. 19-40.

Woolard, K. A., 2004. "Codeswitching". In Alessandro
Duranti, ed., *A Companion to Linguistic Anthropology*.
New York: Blackwell Publishing. 3-94.

CULTURAL RESISTANCE IN A CONTEXT OF IMMIGRATION: A READING OF DINAW MENGESTU'S *THE BEAUTIFUL THINGS THAT HEAVEN BEARS*

AWESSO Kpatcha Essobozou*

Abstract

Immigration suggests some adaptive efforts on the part of the immigrant in his attempt to fit the new socio-cultural environment. His cultural patterns may contrast or conflict with the host country's tradition, thereby forcing him to accommodate without altering his own identity. This often stands out as one of the greatest challenges for people who migrate to the United States of America as can be found in Dinaw Mengestu's *The Beautiful Things That Heaven Bears*. In the established context, the potential clash between the immigrant's culture and the foreign one, points to what I call a cultural resistance. Focusing on the lens of Cultural Studies theory, this work discusses different ways in which African immigrants resist against the American culture. The work also raises the issue of coping with a multicultural context.

Key words: Immigration, Cultural resistance, Challenges, Multi cultural, Cultural Studies.

Résumé

L'immigration suppose des efforts d'adaptation de la part de l'immigrant afin de se conformer à son nouvel environnement socioculturel. Certains aspects de sa culture peuvent diverger avec la tradition du pays hôte, le forçant à s'accommoder sans altérer son identité. Ceci reste souvent l'un des grands défis pour les gens qui migrent aux Etats Unis, comme c'est le cas dans *The Beautiful Things That Heaven Bears* de Dinaw Mengestu. Dans un contexte pareil, l'accrochage entre la culture de l'immigrant et celle du pays hôte donne lieu à ce que j'appelle une résistance culturelle. En se focalisant sur la théorie des sciences culturelles, ce travail met en relief comment les immigrés africains résistent contre la culture américaine. Le travail pose aussi le problème de comment en découdre avec un contexte multiculturel.

Mots clé: Immigration, Résistance culturelle, Défis, Multiculturel, Sciences culturelles.

Introduction

The issue of immigration and the problematic of relocation have been matters of concern nowadays. People migrate because, either the existing conditions force them to

* English Department, University of Kara (Togo), Email: awessander@yahoo.fr

leave or foreign opportunities attract them. Whatever the case, the immigrant has to cope with conditions of his new environment. In most of the cases, young people easily merge into the foreign standards, whereas old people in one way or another remain nostalgic of homeland. It is hard for adult immigrants to be completely assimilated by the new cultural trend and their reluctance to immerse themselves in this environment takes the form of cultural resistance. This issue emerges as one of the key issues in Dinaw Mengestu's *The Beautiful Things That Heaven Bears*. The novel sketches Ethiopian immigrants' reception of American culture which I refer to as cultural resistance. Throughout the narrative immigrants are presented to the reader as people who do not show or display any interest in integrating the American social canon. This is clearly demonstrated in a statement issued by the narrator: "How was I supposed to live in America when I had never really left Ethiopia?"¹ This introspective analysis foretells the narrator's foreign agitating existence, which consequently can lead to resistance.

The Beautiful Things That Heaven Bears is a story of Sepha Stephanos and his two friends namely Kenneth from Kenya and Joseph from Congo who leave their countries and settle in Washington DC to find jobs as "valets at the Capitol Hotel" (TBTTHB: 1). Sepha Stephanos, the main character, is faced with the challenge of looking for a sort of home as he enters the United States. Right from the time he enters America, his attempts to gain this feeling through the monumental setting of Washington DC, by owning a shop and by emerging himself in the typical "American" lifestyle never materializes. In Washington DC, many of these immigrants and refugees attempted to recreate fragments of their old lives in their new home: "immigrant homelands", or "Little Ethiopia", where the street is lined up with shops, grocery stores, and restaurants displaying signs with their Amharic lettering. Alternating from past to present, the novel poses questions not only about the immigrant experience in America and the nature of attaining the American dream, but also about

¹ Dinaw Mengestu. *The Beautiful Things That Heaven Bears*. (New York: Riverhead Books, 2007), 140 (The following references will be made to this edition and will be marked parenthetically in the text as (TBTTHB) followed by the page number).

the complex nature of various displacements: from one's own country, one's own past, one's own prior ambitions, and one's own lost loved ones.

Since literature is considered as one of the canons through which cultures interact, it is also a means of conducting cultural studies. Thus, Richard Johnson argues that in a cultural study's context, the text is studied "for the subjective or cultural forms which it realises and makes available" (Johnson, in Graeme Turner, 1996: 22). Literary productions are the expression of culture through which human groups identify themselves, and studying culture is to assess the nature of the relationship between various elements of life (Williams, 1961: 46), which make it a large field of research. Johnson and Williams' critical insight will help me first discuss through Cultural Studies' approach, the motifs of Ethiopian Diaspora's resistance to the American lifestyle as displayed in the novel. After, I point out immigrants' various tactics of resistance and finally, I present a critical view on social integration as an alternative pattern to cope with life in a context of immigration.

1. Motifs of Cultural Resistance

There is a much commonly agreed opinion that "the nation and its culture make Ethiopians proud" (Alemu, 2012: 31). This assertion by Leulekal Akalu Alemu, a scholar from Georgia State University, is the main finding of his investigation on the Ethiopian immigrants' community in Atlanta. Following the lines, the author found that, these immigrants "strongly wanted to keep their cultural identity and association with their people in the churches" (Alemu, 2012: 31). These two conclusions from Alemu's investigation are key elements that help me understand Mengestu's immigrant characters' behavior. Culture which is the central issue of this study is defined as "a particular way of life, which expresses certain meanings and values not only in art and learning but also in institutions and ordinary behaviour" (Williams, 1961:41). Williams' definition encompasses all aspects of human life, and from this point, it is hard for Ethiopian immigrants to identify themselves with any culture either than theirs. Moses Haregewoyn (2007: 9) opines that, "This

uniqueness of character and rich culture made it more difficult for those Ethiopians who immigrated to acculturate". Acculturation is a process whereby an immigrant successfully learns to live in a different cultural context.

Additionally to the general stream of national pride, comes the fact that all immigrant characters in Mengestu's novel are refugees who "fled dictator Mengistu Haile Mariam's repressive Marxist regime" (Chacko, 2003: 27) during which many of their keen got killed. This historical fact explains the presence of the Ethiopian Diaspora in Washington DC with reference to Mengestu's fictional world. Naturally, their first days in America were filled with nostalgia about their relatives who remained in Ethiopia. They have been forced to leave their fatherland just like a baby who has been snatched from its mother's breast. To feel at home, Mengestu's characters have created a setting similar to the one they left (TBTTHB: 41). The American setting is characterized by many displacements in space and time that provide evidence "of a vanishing culture" (TBTTHB: 118). These displacements entangle immigrants' fulfillment and make them think that "back in Ethiopia, there was once a better world" (TBTTHB: 118). Displacements have cut short their peaceful and affluent existence in their country and this frustrates them a lot. Berhane Stephanos, the narrator's uncle, is a case in point. Berhane who was much "respected because of the money and power he once had in Ethiopia" (TBTTHB: 116) is now mocked because he has lost everything. This miserable existence is the other side of life he did not experiment before. This gap between his past and present requires a great psychological effort in order to cope with this reversal situation. In this context, cultural resistance naturally comes to bear as a result of non-conformity to a dominant way of living, which puts the immigrant on the margins of social relations. The next section of this work discusses the different forms in which resistance is undertaken by Ethiopian immigrant characters.

2. Tactics of Cultural Resistance in the Novel

Cultural resistance as articulated in this novel is dually shaped: individual resistance and collective resistance. The

first one concerns the narrator and his uncle, and the second one encompasses all aspects of Silver Rock complex's dwellers' lifestyle and their setting. The writer's style to one extent will be discussed as an additional element supporting this resistance.

2.1. Individual Resistance

This refers to a solitary immigrant who struggles to find his way in a foreign dominant cultural environment. In the context of the novel, it concerns much the narrator, Sepha Stephanos who runs a failing grocery store near Logan Circle in Washington DC (TBTTHB: 3) and his uncle who entertains a solitary life in his apartment of Silver Rock complex (TBTTHB: 116, 118, 119, 120). Both do not entertain a close relationship with other members of Ethiopian community (TBTTHB: 118), an important detail which highly characterizes their solitary existence.

"I did not come to America to find a better life. I didn't want anything from America" (TBTTHB: 41, 139), is the narrator's declaration in a sequence of the story. This seems absurd from an immigrant, but the context of his landing in America can better explain his position. Suggestively, working hard to achieve the American dream may be the least of his preoccupations, but the American character is shaped along great principles that should be shared by all citizens. Sepha's renunciation is a significant way of resisting to the American good standards of living. There may be strong reasons behind his choice, but it helps better understand why all his undertaken projects failed: his neglected store, his attempt to connect with Judith and Naomi. The success of any business requires hard work and sacrifices, but the narrator implements none of them. Dale Carnegie (2009: 8), one of the most influential American thinkers on self-fulfillment writes that: "Goals give us something to shoot for. They focus our thoughts and efforts. They also allow us to track our progress and to measure our success". Carnegie's words sound well in the American capitalist context, and as a businessman, Sepha should pattern this principle and become successful. He sometimes opens his store late (TBTTHB: 148), and by doing so he misses his usual customers who early go to work. This is

unconceivable from a capitalist viewpoint. His friend Kenneth who stands as a model carrier of American dream in the novel sometimes reprimands Sepha for his shallowness in business, and especially his coming late at the store. On one occasion, Kenneth called and asked why Sepha was not yet at the store yet (TBTTHB: 34), and regularly Kenneth calls him to know if he keeps well the shop. When Sepha does not show any sign of change, Kenneth holds on

You have to change with the times, Stephanos. You can't rely on a bunch of kids and prostitutes to make your living anymore. You can't stay still, man. You have to move on. That's the way the world works. I've been telling you and Joseph this for years, but you never listen (TBTTHB: 190).

The analysis of the narrator's reluctant attitude to the American capitalist mechanism can be viewed as a resistance; what consequently puts him on the margins of social success. He comes to realize his stupidity in an introspective analysis:

Left alone behind the counter, I was hit with the sudden terrible and frightening realization that everything I had cared for and loved was either lost or living on without me seven thousand miles away, that what I had here was not a life, but a poorly constructed substitution made up of one uncle, two friends, a grim store and a cheap apartment (TBTTHB: 40).

This conclusion will probably discourage him from "going back home" (TBTTHB: 40). Back home, things may be different from what one expects, and the best way is to fight and make a successful living as other immigrants.

Like the narrator, Berhane Stephanos, remains entirely Ethiopian in spite of his many years of exile. Berhane does not consider himself as an American citizen but "only a permanent resident, which he will remain until he dies, because in his heart, he will always be in Ethiopia" (TBTTHB: 122). America will never be home for him. His homesick determines how much he cherishes his fatherland. Letters he wrote to the presidents of the United States are pleas to help bring back

peace and order in Ethiopia (TBTTHB: 123). Berhane has never planned to live abroad, and his effort to help end war at home through United States' mediation, highlights his determination to return back home. Like a distant solitary freedom fighter, Berhane does not devote his time for worldly pleasures. His regular attendance to Ethiopian restaurants and his non-alcoholic character make him an uncommon man. His attitude is that of a man who reminisces his past years full of satisfaction, and to whom present days enchant no more. His sobriety in almost everything makes him a man on the margins of the American capitalist and affluent standards. In his apartment, "he's kept the furniture exactly the same, even though he's been talking of buying a new couch or dining-room table for years. He's attached to old ones" (TBTTHB: 119). His attachment to antic articles contrasts well with the all changing environment in which he lives. At Silver Rock complex, "he is the only one man, with no wife, mother, or children" (TBTTHB: 166), meaning that he is much immersed in the spiritual life. Berhane deliberately renounces to start a new marital life and his reluctance to worldly pleasures and luxuries denotes his monk like existence. Abstaining one-self from an affluent life and other worldly pleasures, to me, is a form of resistance, just like hunger strike or vote abstention.

Individual resistance in this context much concerns Sepha Stephanos and his uncle who struggle each on his side to get along with the constraining American environment. Whereas Sepha Stephanos stupidly neglects his business and dreams of a better life back home, his uncle remains indifferent to the surrounding environment and only memories of his glorious past in Ethiopia fill his empty existence.

2.2. Collective Resistance

The investigation undertaken by Alemu on the Ethiopian Diaspora of Atlanta concluded that Ethiopian immigrants "declare their socio-cultural identity in Diasporas with their country name, flag, language, religion, food, beverage, and clothing". This is quite obvious when one retrospectively glances at Ethiopia's glorious past which to some extent had "influenced black political culture in the United States" (Putnam, 2007: 240). Another view is that "Ethiopian

newcomers to the United States, like many other immigrant groups, perceive themselves as members of a distinct ethnic group. They are proud of this identity and wish to preserve their home culture even as they interact with and absorb elements of American culture” (Chacko, 2003: 30). From Chacko’s observation pops the certitude that, preserving Ethiopian culture goes beyond a mere sentiment of convenience.

In this context, the study focuses on the Ethiopian immigrants’ community of Silver Rock complex, as an entire ethnic group that struggles to keep its tradition alive on the threshold of American dominant cultural system. Prior to the discussion, it is better to recall that, these immigrants are political refugees, and this provides meaningful elements in interpreting their reaction to the new existential context. These Ethiopians live in a conservative world, where many home habits are kept intact in spite of being in contact with the dynamic American context. The narrator says that

Hardly a word of English is spoken inside these doors. The hallways on every floor smell of wat coffee, and incense. The older women still travel from apartment to apartment dressed in slippers and white blankets that they keep wrapped around their heads, just as if they were still walking through the crowded streets of Addis (TBTTHB: 116).

This pictorial depiction carries the reader close to the lively atmosphere of the streets of Addis Ababa, the capital city of Ethiopia. The setting of Silver Rock complex contrasts with the life entertained by its dwellers. The transfer of home habits in a gentrified context points to a cultural resistance. Ethnicity is the iron shield that allows them to keep their tradition alive. Silver Rock complex that symbolizes the Ethiopian Diaspora’s headquarters in Washington DC as depicted by Mengestu, is what Elisabeth Chacko (2003: 29) refers to as places where immigrants “sustain their ethnic identity and heritage in ways that leaves imprints on the urban and suburban landscapes”.

The narrator recalls that among the twenty-eight floors to the complex, “at least twenty-six are occupied exclusively by other Ethiopians” (TBTTHB: 115). This setting has become the place where tactics of resistance are planned and implemented. Resisting the American mainstream turns to be like a competitive intrusion, that is characterized by a high visibility of Ethiopian culture’s features in some American cities. Solomon Addis Getahun (2007: 8) an Ethiopian scholar comments on the Ethiopian Diaspora’s influence on American life:

Ethiopians are having an impact on the society, culture and politics of the United States. Their community organizations and churches are popping up here and there. Ethiopian restaurants are not uncommon in U.S. cities, and the Ethiopian cuisine is becoming part of the U.S. diet. Certain American cities now have “Ethiopia Day” on their calendars while others like Los Angeles have dubbed a section of the city as “Little Ethiopia”

Getahun’s conclusions support the assertion developed in this section of the work. Restaurants, “Ethiopia Day” and “Little Ethiopia” are strong identity markers helping immigrants to establish a much balanced existence. An individual immigrant is lost in a big city like Washington DC, and he can only feel at home amidst the community to which he belongs. The survival of a community supposes that, it has a large population residing in a given geographical setting and entertaining a common existence.

Alemu’s (2012: 31) investigation on the life of Ethiopian immigrants in Atlanta showed that they “strongly wanted to keep their cultural identity and association with their people in the churches” and additionally, they feel comfortable with this setting. In a foreign context, ethnicity represents for them a strong source of identity, stability and emotional well being. The prevalence of tradition over American modernism displays a form of resistance from extinction. Instead of the American tiny family pattern at Silver Rock complex, there are entire families “with children, grandchildren, grandparents and in-laws all living within shouting distance of one another” (TBTTHB: 116). These are typical African traditional families

growing at the heart of one of the most developed country in the world. Large family pattern is not too common in the American context, and the existence of such ethnic group will undeniably call for new social care policies. This lifestyle is deeply rooted in Ethiopian culture where family ties are so sacred. In this case, collective resistance takes into account some folklore elements like food, clothes, language etc. Among them, immigrants speak no word of English and they eat only Ethiopian food. Coffee drinking and incense spraying are daily rituals (TBTTHB: 116). The dwellers of Silver Rock complex keep on performing these rituals to feel like at home and to faithfully hand down tradition to future generations.

In the process of this study, I look at characters' names as one of the writer's aesthetics to highlight cultural resistance. The narrator, Sepha Stephanos and his uncle Berhane Stephanos do not change their Ethiopian names in America. The narrator's African friends: Kenneth and Joseph have European names and this is an illustration of European colonization's legacy. In America, they changed their names to fit in the society: while "Kenneth became Ken the Kenyan and Joseph, Joe from Congo" (TBTTHB: 1). Names that people bear, are great identity markers and can help trace one's origins. In this context, whereas the narrator's two African friends' names are being reshaped to fit the American style, the writer keeps the narrator and his uncle's original names throughout the whole story to display how far Sepha and Berhane are attached to their tradition. Keeping their names unchanged supports the opinion that Ethiopians are proud of their traditional names, and Alemu's findings come as a supporting element when he argues that, most of the Ethiopian immigrants of Atlanta "prefer to name their children with the Ethiopian name instead of giving American and short biblical names" (Alemu, 2012: 67). The novelist uses characters' names to highlight the national pride and its rich folklore.

In this section, I have tried to show the writers' effort to carve characters that prevent the alteration of traditional values in a multicultural society. This is implemented through characters' attachment to their tradition beside a very dynamic American cultural trend. Individual resistance is carried out by the narrator and his uncle through their solitary life, whereas

Silver Rock complex's dwellers experiment a collective resistance by remaining faithful to the Ethiopian folklore. Furthermore, keeping the narrator and his uncle's traditional names unchanged throughout the novel has been discussed as an additional element that supports cultural resistance. The author's approach to the theme of resistance is heavily grounded by special gratefulness Ethiopians owe to their country due to its peculiar historical and religious background.

3. Coping with a Multicultural Context

It is a fact that nowadays no culture can remain on the margins of dynamism brought about globalization. As a means of communication, it facilitates interaction between nations. Throughout my analysis, the question that arises at this level of the study is: should we lock ourselves in towers and live among others as self contained entities? Should we sacrifice collaboration for the sake of preserving our cultural identity? Briefly, can we stay on the margins of globalization like a hamlet lost in a thick forest? The fact of the matter is that social interaction or globalization advocates and even compels people to live a harmonious life in a world where different ethnic groups cohabitate, making cultural barriers much more flexible. To my mind, this can allow collaboration among nations and people can work hand in hand towards building a more peaceful world. For me, an immigrant should first be able to fashion himself along with the new context's realities, which stand as a challenge to cope with. This can be any kind of social integration which will provide him psychological and material comfort.

The writer has used the character of Sepha and Berhane to show that some Ethiopian immigrants entertain a stressful existence, because of displacements that frustrate them. This attitude which is not common to Joseph and Kenneth is purposely brought in to unveil difficulties some immigrants face when they have to adjust in a multicultural environment without prior preparation. In a multicultural context like Washington DC, resistance to merge in the mainstream lifestyle makes life unbearable. The setting imposes its rules to people, compelling them to adjust according to its tradition. Kenneth and Joseph who easily patterned the American

standard display signs of a balanced life than the narrator and his uncle, who are resentful to this assimilation. Both of them usually encourage the narrator to “keep fighting the good fight” (TBTTHB: 10) which means to seriously devote himself to his business and become prosperous as they are doing. The narrator has come to the evidence that, in America, “People will only give you something because they think they will get something in return” (TBTTHB: 139). Though the above quote focuses much on the materialistic aspect of the exchange, I think it also concerns cohabitation with other cultural entities.

Being an immigrant himself, the writer is warning his mates in exile to avoid the pitfalls of reproducing and sticking to fragments of former lives in a gentrified context, which will only lead to frustration as is the case displayed by some characters in the novel. I think that immigrants’ active involvement in the foreign cultural mainstream will not only help them understand “that other ethnic cultures are just as meaningful and valid as their own” (Banks, 1981: 242), but it will be a canon for them to display their folklore as well. Immigrants become then sorts of bridges between cultures that will soften discrepancies for a better world. As example, many Ethiopian communities in the United States have continued to celebrate festivals as it was done at home and these festivals are opportunities “to introduce their culture and identity” to other ethnic groups, since these are “celebrated outdoors and give access for anyone who wants to be part of it” (Alemu, 2012: 32). To me, this is a better canon to call upon other communities’ attention to acknowledge them as a cultural entity. The dwellers of Silver Rock complex in *The Beautiful Things That Heaven Bears* are isolated from the American cultural mainstream because of their self-contained and lock-down lifestyle. This demarcation cannot allow their integration, which should have granted both recognition and respect from other ethnic groups. There are conciliatory ways of living with other ethnic groups without altering people’s identity. For instance, in some Ethiopian families, children hold their family’s tradition at home, and behave like their American friends at school or workplace (Alemu, 2012: 35). This strategy of double character procures them psychological balance allowing them to cope with difficulties of exile life.

Helping immigrants acculturate without too much difficulty is one of the solutions to problems of relocation. It also helps solve and avoid situations where issues related to identity are crucially sensitive.

Conclusion

This work has discussed the crucial issues of reception as seen by Dinaw Mengestu in *The Beautiful Things That Heaven Bears*. The novel in its different articulations has presented an Ethiopian Diaspora reluctant to merge in the host country's cultural environment and the problems that ensue. I have discussed the issue in the light of Cultural Studies theory which has provided me with some key elements towards the understanding of this particular living of a community. The lens through which this work has been elaborated has given the following results: the first section of the dissertation has demonstrated that, political instability forced Mengestu's characters to find asylum in America where, instead of merging into the mainstream maintain their cultural patterns because of pride for their nation, which is reflected in the attachment and expression of their folklore in various ways throughout the novel. These two motifs justify immigrants' resistance to American culture in the context of the novel. The next part of the work has pointed out immigrants' twofold tactics of resistance: individual and collective. This resistance which is the expression of characters' frustration about their exile is illustrated in the non-conformity to the host country's lifestyle and the faithful attachment to their traditional values. My analysis brings out the novelist's conviction that, although multiculturalism, the source of pride for the United States, will have laid down a hybrid identity formation through social intercourse, it rather brought about isolation due to sad memories of a young Ethiopian, survivor of atrocities who took refuge therein. This hampers social cohesion, and even post conflict reconciliation. This is also due to lack of colonial legacy. The protagonist's two friends from former colonizing countries are being assimilated and head towards hybridity: their names indicate this. They have had an experience of culture contact that easily led to their successful social integration, which is not the case of the resentful Ethiopian

Diaspora in the novel. The work has also demonstrated with reference to the non Ethiopian characters' acculturation that, capacities to cross cultural boundaries are required to cope with life in a foreign context.

Bibliography

- Alemu L. A., 2012, *A Study of Socio-cultural Identity and Adjustment of Ethiopian Immigrants in Atlanta*. A Thesis submitted to the Faculty of Clark Atlanta University in partial fulfillment of the requirements for the degree of Master of Social Work. Atlanta, Georgia: Whitney M. Young, Jr., School of Social Work.
- Banks J. A., 1981, *Multiethnic Education: Theory and Practice*. Boston: Allyn & Bacon.
- Carnegie, D., 2009 *Leadership Mastery: How to Challenge Yourself and Others to Greatness*. New York: Dale Carnegie & Associates, Inc.
- Chacko E., 2003, "The Ethiopian Ethos and the Making of Ethnic Places in the Washington Metropolitan Area". *Journal of Cultural Geography* Spring/Seminar, 20(2), 21-42.
- Getahun S. A., 2007, *The History of Ethiopian Immigrants and Refugees in America, 1900-2000*. New York: LFB Scholarly Publishing LLC,.
- Haregewoyen M., 2007, *The Ethiopian Orthodox Church: Its Role and Influence on the Ethiopian Community in Columbus, Ohio*. Presented in partial fulfillment of the requirements for the degree of Doctor of Education in Organizational Leadership. Ashland University.
- Mengestu D., 2007, *The Beautiful Things That Heaven Bears*. New York: Riverhead Books.
- Putnam A., 2007, "Ethiopian is now: J. A. Rogers and the Rhetoric of Black Anticolonialism during the Great Depression." *Michigan State University*, Vol. 10, No. 3, 419-444.
- Turner G., 1996, *British Cultural Studies*. London; New York: Routledge.
- Williams R., 1961, *The Long Revolution*. New York: Columbia University Press; London: Chatto & Windus.

PÉRIPHRASES MÉDIATIKES ET MÉMOIRE COLLECTIVE

TRAORÉ Sidiki*

Résumé

Cette réflexion porte sur les périphrases médiatiques, fréquemment relayées par les médias notamment francophones et référant à des lieux (pays, villes et autres), à des personnages de toutes sphères ainsi qu'à des institutions, événements et valeurs. Elle montre que ces expressions figurées contribuent à la construction d'une mémoire collective, certes sélective mais globalisante. Et cette mémoire collective tient au fait que ces périphrases s'inscrivent dans un discours axiologique plus ou moins partagé et qui étiquette chacune d'elle en bien ou mal, ou tout au moins d'une connotation fortement valorisante ou dépréciative.

Mots-clés : périphrase, métaphore, médias, discours axiologique, connotation.

Abstract

This reflection is about the media periphrases, frequently relayed by francophone media particularly and referring to places (countries, cities and others), characters from all spheres as well as institutions, events and values. It shows that these figurative expressions contribute to the construction of a collective, admittedly selective but global memory. And this collective memory is the fact that these periphrases fit into an axiological speech more or less shared and that label each of them good or evil, or at least of a highly rewarding or deprecatory connotation.

Key words : periphrase, metaphor, media, axiological speech, connotation.

Introduction

La langue, on le sait, charrie l'histoire, la culture et les valeurs de la société qui la parle, comme le relève bien Robert Martin (Martin, 2004 : 136) : « Or l'histoire d'une société, de sa culture, de ses mentalités n'est pas dissociable de l'histoire de sa langue : la vie sociale suppose une langue partagée, et celle-ci conserve en elle les traces de l'histoire commune. » Le linguiste renchérit à la page suivante : « [...] il en est ainsi d'une multitude de vocables, de locutions, de tournures, tous chargés d'histoire et qui sont autant de lieux de mémoire. »

* Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso)
Email : traorekonate@yahoo.fr

Si l'on ne peut récuser les affirmations de l'auteur, en revanche il y a comme une imprécision à la fois sur la nature exacte de ces « vocables », « locutions », « tournures » « chargés d'histoire » et sur les langages ou discours particuliers qui les génèrent. En la matière, on fait habituellement la part trop belle à la littérature. Normal, dira le commun, il faut rendre à César ce qui est à César, dans la mesure où la littérature touche à tous les sujets et se veut qui plus est l'art du langage par excellence. Mais déjà au XVIII^e siècle, Du Marsais (Du Marsais, 1977 : 8) surprenait plus d'un en révélant dans son *Traité des tropes* qu'«il se fait plus de figures en un seul jour de marché à la halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques». Et à l'ère de la révolution informatique, une nouvelle source de culture, à savoir les médias dans leur effarante diversité actuelle, le dispute au moins en lectorat à la littérature, si elle ne l'a déjà pas emporté. Mieux, le discours des médias n'est pas sans charme, sans pouvoir, sans mérite, car au-delà de ses fonctions classiques que sont l'information, l'éducation et le divertissement, il nous semble bien qu'il contribue à la construction d'une mémoire collective. C'est tout l'intérêt de notre réflexion dont la question-maîtresse pourrait précisément se formuler ainsi : Comment ou par quels procédés le discours médiatique participe-t-il de la mémoire collective ?

Dans le cadre restreint de notre article, sans nier ou ignorer le rôle d'autres procédés, nous réduirons notre hypothèse à la périphrase, qui nous paraît le plus emblématique des procédés médiatiques en termes justement de mémoire collective. En guise de corpus, nous retiendrons non pas les productions d'un média ou d'un journaliste en particulier, mais une centaine de périphrases médiatiques fréquemment relayés sur les médias francophones dont nous sommes plus familier. Nous y excluons toutefois les périphrases du type *la capitale marocaine*, *l'homme fort de Turquie*, etc., qui paraissent stéréotypées et qu'une stylistique comme celle de Malherbes ficherait d'« alliances trop prévisibles ».

L'épithète « médiatiques » dont nous qualifions les périphrases retenues s'entend au double sens de ce qui est soit relatif aux médias soit rendu populaire grâce aux médias, l'objectif de l'étude n'étant pas de rechercher les auteurs

premiers de ces expressions mais bien de comprendre leur contribution à une conscience ou mémoire collective. La notion de médias est à prendre dans son acception la plus large et la plus actuelle pour englober radio, télévision, presse écrite et en ligne, réseaux sociaux, blogs, forums, etc. Quant à la mémoire collective qui se définit couramment comme « l'ensemble des souvenirs spécifiques d'une communauté » (*Le Grand Larousse illustré* 2015), il y a lieu d'y établir une dichotomie avec l'histoire, comme s'est employé à le faire le sociologue Maurice Halbwachs dans ses travaux, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925) et *La mémoire collective* (1950). En effet, contrairement à l'histoire, la mémoire collective, sélective et à forte coloration affective, s'inscrit dans les valeurs et croyances, comme l'indique Jacques Le Goff (Le Goff, 1978 : 400) :

La mémoire collective est ce qui reste dupassé dans le vécu des groupes, ou ce que ces groupes font du passé... un lien à la fois inaliénable et manipulable, un instrument de lutte et depouvoir, en même temps qu'un enjeu affectif et symbolique... La mémoire collective et globalisante et sans frontière, floue et télescopante, relève de la croyance qui n'assimile que ce qui la conforte elle-même.

La périphrase étant avant tout un procédé de style, nous nous appuierons essentiellement sur la stylistique de la langue ou des moyens d'expression et notamment les connotations liées aux expressions du corpus pour dégager leur valeur et partant la mémoire collective à laquelle elles contribuent. Pour ce faire, il convient de présenter d'abord le corpus d'expressions périphrastiques en précisant leur dénotation avant de passer en second lieu aux commentaires.

1. Présentation des périphrases médiatiques

Les périphrases médiatiques peuvent être présentées en trois catégories selon qu'elles réfèrent à des personnalités, à des lieux ou à des événements, institutions ou valeurs.

1.1. Les personnalités

L'avocat de la terreur, l'avocat de l'indéfendable, le maître des causes perdues. Jacques Vergès (1925-2013), l'un des avocats les plus redoutables et les plus controversés du barreau de Paris, réputé pour avoir été l'avocat de personnes ayant commis des crimes particulièrement graves, telles que le Nazi Klaus Barbie, le dictateur yougoslave Slobodan Milosevic, l'ancien dirigeant khmer rouge Kieu Samphan, l'activiste libanais Georges Ibrahim Abdallah, le terroriste vénézuélien Carlos, etc., et qui s'était dit « prêt à défendre Hitler ». Il avait défendu puis épousé Djamilia Bouhired, poseuse de bombes du FLN algérien, condamnée à mort mais finalement graciée.

L'empereur autoproclamé de Centrafrique. Jean Bedel Bokassa (empereur autoproclamé de Centrafrique de 1977 à 1979, après avoir été président de 1966 à 1972 et président à vie de 1972 à 1977).

L'Homère des Français. Jean de la Fontaine, poète français du 17^e s., célèbre pour ses Fables, inspirées de l'antiquité gréco-romaine et en particulier d'Ésope, comparable pour cette raison à Homère.

L'homme du 18 juin. Charles de Gaulle (pour son mémorable appel à la résistance lancé le 18 juin 1940 depuis Londres sur les ondes de la BBC).

L'homme du *tazartché*. Mamadou Tandja. De *tazartché*, qui signifie 'prolongation' en langue djerma, l'homme du *tazartché* est le surnom attribué ironiquement au président du Niger, Mamadou Tandja, qui comptait prolonger son règne de trois ans après ses deux mandats constitutionnels ; il fut renversé par un coup d'État le 18 février 2010.

L'homme le plus rapide du monde. Hussein Bolt, champion olympique du 200 mètres plats dont le record est pour le moment imbattu).

La légende des échecs. Garry Kasparov, joueur d'échecs russe surdoué, né en 1963, plusieurs fois champion du monde à partir de 1985 après avoir mis fin à la suprématie d'Anatoli Karpov.

La veuve blanche. Samantha Lewthwaite. Cette Anglaise convertie à l'islam est la veuve de Jermaine Lindsay, le terroriste qui s'était fait exploser lors des attentats de

Londres en 2005 ; elle aurait rejoint les Shebab en Somalie et fait partie des terroristes les plus recherchés d'Afrique de l'Est.

Le banquier des pauvres. Mohamed Yunus, qui a su inventer, à travers la Grameen Bank, un système de prêt aux pauvres, le microcrédit, reposant sur la caution solidaire.

Le boucher de Lyon. Klaus Barbie, qui, en tant que chef de la Gestapo de la région lyonnaise à partir de 1943, avait fait torturer et exécuter de nombreux Juifs et résistants.

Le boucher des Balkans. Ratko Mladic, chef de l'armée de la République serbe de Bosnie en 1992 et 1995, responsable du siège de Sarajevo et du massacre de Srebrenica qui causa 8 000 morts majoritairement musulmans.

Le boucher des Noirs. Charles Mangin, artificier de l'enrôlement des tirailleurs noirs dans l'armée française et n'hésitant pas à décimer les troupes à la romaine pour régler la question des mutineries.

Le Che africain. Thomas Sankara, pour sa révolution du 4 août 1983 visant à émanciper le Burkina mais qui lui couta la vie, à l'instar de Che Guevara.

Le grabataire d'Alger. Abdelaziz Bouteflika, président algérien handicapé par la maladie, hospitalisé plusieurs fois en 2013 et en 2014, mais toujours au pouvoir.

Le grabataire d'Harare. Robert Mugabe, président nonagénaire du Zimbabwe, visiblement fatigué, mais toujours président et ce depuis 1985. Il est le plus âgé des Chefs d'État d'Afrique et du monde en exercice (92 ans en cette année 2016).

Le grabataire de Yaoundé. Paul Biya, président camerounais octogénaire, croulant sous le poids de l'âge, avec une voix enrouée, mais qui reste accroché au pouvoir.

Le grand timonier. Mao Tsé Toung, pour l'orientation et la dynamique décisives qu'il a insufflées à la Chine ; le timonier, au propre, est le matelot à la barre d'un navire).

Le Hollandais volant. Johann Cruyff (1947-2016, trois fois ballon d'or). Footballeur hollandais redoutable et d'une rapidité surprenante au point qu'il a pu être comparé à ce vaisseau fabuleux du même nom dont on attribuait les performances inhabituelles à l'assistance du diable.

Le magnat de l'immobilier. Donald Trump. Né en 1946, ce milliardaire américain, qui est en cet été 2016 le

candidat républicain aux élections présidentielles de novembre, a fait fortune dans l'immobilier.

Le magnat du coton. Patrice Talon. Ce richissime homme d'affaires béninois qui a fait fortune dans le coton et les intrants agricoles vient d'être élu président de la république le 6 avril 2016.

Le Napoléon noir. Chaka Zoulou, en tant que fondateur de l'empire zoulou en 1916 et surtout pour ses victoires militaires sur les peuples voisins.

Le patriarche des lettres ivoiriennes. Bernard Dadié. Poète, dramaturge, conteur, chroniqueur, essayiste et romancier, c'est l'écrivain ivoirien de la plus extraordinaire longévité (100 ans en cette année 2016) et des plus féconds (une quinzaine d'œuvres).

Le père de l'afrobeat. Fella AnikulapoKuti. C'est ce musicien nigérian, né en 1938 et mort en 1997, qui a inventé ce style de free-jazz africain reposant sur une base rythmique mêlant *juju*, high-life et jazz.

Le père des J.O. Pierre de Coubertin (1863-1937). Ce pédagogue français est le créateur des jeux olympiques modernes en 1896 à Athènes.

Le Pol Pot africain. Hissène Habré, pour ses massifs crimes et tortures entre 1982 et 1990 quand il était président du Tchad.

Le président-poète. Léopold Sédar Senghor, qui a mené une brillante carrière de poète que ses fonctions de président du Sénégal de 1960 à 1980 n'ont guère interrompue.

Le Queneau camerounais. Francis Bebey (1929-2001). Musicien et surtout écrivain dont le style est surtout marqué par l'usage du français populaire (exemple de son roman *La lune dans un seau tout rouge*, paru en 1989).

Le roi de la pop. Michael Jackson. Né en 1958 et mort en 2009, cet Américain est la plus grande figure de la pop.

Le roi de la rumba congolaise. Papa Wemba. De son vrai nom ShunguWembadio, né en 1949 et mort en 2016, ce musicien est certainement la plus grande célébrité de la rumba en Afrique.

Le roi du reggae. Bob Marley (1945-1981), certainement le plus célèbre musicien de reggae.

Le sauveur de l'Occident. Charles Martel, qui repoussa les Arabes en 735 à Poitiers, mettant ainsi fin à l'expansion de la civilisation arabo-islamique en Europe.

Le Souverain pontife, le Saint-Père. Le pape. Le Saint-Père est le nom par lequel on désigne le pape et pontife, du latin pontifex, est le titre donné aux évêques et en particulier au pape, évêque de Rome.

Le taureau de Kaduna. Rachidi Yekini, footballeur nigérian originaire de Kaduna, impressionnant par sa force et sa corpulence lors de la coupe du Monde 1994 aux Etats-Unis.

Le taureau du Nayala. Athanasse Moussiané, lutteur burkinabè originaire de la province du Nayala impressionnant par sa corpulence et que le public a découvert à l'occasion des compétitions nationales et sous-régionales de lutte à la fin des années 90.

Les fous d'Allah. Les terroristes djihadistes, pour leur violence aveugle et autres exactions au nom de l'islam.

Les historiens du présent. Les journalistes, parce qu'ils rapportent des événements, non pas passés comme les historiens, mais présents.

Les soldats du feu. Les sapeurs-pompiers (parce qu'ils combattent, eux, non pas des hommes, mais le feu et les incendies).

Monsieur poing de fer. Vitali Klitschko (champion du monde de boxe poids lourds et homme politique d'Ukraine, actuel maire de la capitale Kiev depuis 2014).

1.2. Les lieux

L'empire du milieu. La Chine. Zhongguo en mandarin signifie le centre du pays, c'est-à-dire la province du Hunan d'aujourd'hui, où traditionnellement les Chinois plaçaient leur empereur et imaginaient des cercles concentriques s'étendant de cette province vers les régions limitrophes 'barbares'; lorsque, plus tard, la Chine commença à avoir des contacts avec le monde occidental, l'expression désignera l'ensemble du pays, qui serait ainsi le cendré de la civilisation et du monde.

L'État hébreux. Israël (dont la langue officielle est le hébreu et la religion officielle le judaïsme ou religion des Hébreux).

L'île aux parfums. Mayotte, en raison de l'arbre d'Ylang Ylang qu'on y trouve depuis longtemps et dont les fleurs secrètent l'alambic, utilisé en parfumerie.

L'île communiste. Cuba, le seul pays insulaire dont l'idéologie officielle est le communisme, malgré quelques réformes vers l'économie de marché.

L'île de beauté. La Corse. Les Français appellent la Corse l'île de beauté, à la suite des Grecs de l'Antiquité, qui l'appelaient Kallisté, « la plus belle », en raison de son environnement boisé et montagneux et de ses hautes falaises.

L'oncle Sam. Les États-Unis d'Amérique. L'expression vient de U.S., les initiales de United States écrites sur les caisses de viande que le fournisseur Samuel Wilson destinait aux militaires de la vallée de Hudson au début du 19^e s. Les soldats, friands de viande, en reconnaissance et par familiarité au destinataire de la viande (tonton Sam, diminutif affectueux de Samuel, qui passait pour un oncle prévenant et gentil) se mirent à dire que le U.S. signifiait, non plus United States, mais Uncle Sam, en abrégé aussi U.S.. L'expression devint le symbole de l'Américain gros consommateur, travailleur et gentil, et par suite des États-Unis d'Amérique.

La capitale de l'automobile. Détroit. Cette ville américaine du Michigan, largement plus connue que la capitale de l'État, Lansing, doit sa renommée mondiale et son développement considérable à l'industrie automobile, qui a fait passer sa population de 265 000 à plus de 1,5 million d'habitants entre 1900 et 1930.

La capitale de la distraction. Las Vegas. Ville américaine de l'État du Nevada, célèbre mondialement pour ses très nombreux casinos, discothèques et autres lieux de divertissement et de spectacle.

La capitale de la finance. Londres, connue pour la City, pendant longtemps premier centre financier au monde, mais aujourd'hui détrôné par New York.

La cité des Askia. Gao, ville du Mali, capitale de l'empire songhay dont la dynastie la plus célèbre est celle des Askia (1492-1591).

La cité des mausolées, la ville aux 333 saints, la perle du désert. Tombouctou, ville du Mali, célèbre à plusieurs

titres et notamment pour ses 14 mausolées et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1988.

La cité des papes. Avignon, ville de France, à la fois forteresse, palais et résidence de six papes au 14^es. : Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, Grégoire XI, Benoît XIII.

La cité phocéenne. Marseille. Ville et port français, fondée en 600 av. J.C. par des marins grecs phocéens (de Phocée, région d'Asie mineure).

La cité-état. Singapour. État de l'Asie du Sud-Est dont la capitale Singapour concentre plus des trois quarts de la population.

La grande île. Madagascar, qui, sans être un archipel, est le plus grand État insulaire par sa superficie (587000 km²).

La Jérusalem des Balkans. Salonique, ville peuplée presque exclusivement de Juifs aux 16^e et 19^e s., devenue turque (musulmane) à la fin 19^e, puis grecque (chrétienne) à la chute de l'empire ottoman pendant la 1^{re} guerre en 1912 et la Shoah en 1931.

La nation arc-en-ciel. L'Afrique du Sud, dont la population comprend toutes les races humaines (Noirs, Blancs, Métis, Indiens et autres Asiatiques) et dont le drapeau multicolore comme l'arc-en-ciel fait allusion à cette composition multiraciale.

La petite Jérusalem des Balkans. Ohrid, ville de Macédoine, centre de la chrétienté (évêché dès le 4^e s.), foyer de culture slave entre le 6^e et le 7^es., sous domination ottomane (musulmane) de 1394 à 1912.

La plus belle avenue du monde. Les Champs-Élysées, avenue de Paris dans le 8^e arrondissement, qui serait pour les Français la plus belle du monde.

La plus grande démocratie du monde. L'Inde, qui est la plus grande nation démocratique par le nombre d'habitants (1,2 milliard), la Chine, première puissance démographique avec 1,3 milliards d'habitants étant loin d'être un pays démocratique par l'absence du suffrage universel et du multipartisme.

La république islamique. L'Iran, dont la nature de l'État est une république islamique.

La ville des lumières. Lyon, en raison de la fête des Lumières qui s'y tient chaque année, s'appuyant sur la fête religieuse dite fête du 8-Décembre, Illuminations ou encore fête de la vierge Marie et devenue une manifestation populaire initiée par la ville de Lyon en 1999.

La ville éternelle. Rome, l'une des villes les plus anciennes, fondée en 753 av. J.-C., capitale du plus vaste État de l'Antiquité européenne, capitale de l'Italie depuis le Moyen-Âge, abritant l'État du Vatican.

La ville lumière. Paris, baptisée ainsi par les Londoniens, fascinés par le magnifique éclairage de ses passages commerçants dans les années 1830 suite à l'invention de l'éclairage au gaz par Philippe Lebon.

La ville triplement sainte. Jérusalem, lieu saint des trois religions révélées : le judaïsme (avec le mur des Lamentations, vestige selon la tradition juive du temple de Salomon, détruit par les Romains), l'islam (le quartier Al-Qods, la 3^e ville sainte après la Mecque et Médine et où Mahomet aurait fait son ascension depuis l'esplanade des Mosquées), le christianisme (Jésus y aurait vécu ses derniers jours, sa mort et sa résurrection).

Le continent noir, le berceau de l'humanité. L'Afrique, le continent peuplé majoritairement de Noirs et où seraient apparus les premiers hommes.

Le grand-duché. Le Luxembourg. Un grand-duché est un territoire dont le chef d'État est un grand-duc ou une grande-duchesse. Actuellement, le seul grand-duché encore existant est le Luxembourg et ce depuis 1815.

Le nouveau monde. L'Amérique, le continent le plus récent à avoir été découvert, en 1492 par Christophe Colomb, alors que les autres l'ont été bien avant, au moins depuis l'Antiquité.

Le pays de la samba. Le Brésil, dont la danse populaire est la samba, rythme à deux temps.

Le pays de la téranga. Le Sénégal, qui serait pour ses habitants le pays de l'hospitalité, « téranga » signifiant en langue wolof « l'hospitalité ».

Le pays des fjords. La Norvège, dont le littoral est découpé de fjords, ces anciennes vallées glaciaires envahies par la mer et sur lesquelles se sont établies les principales

villes (Oslo, Bergen, Trondheim, Stavanger). Le mot *fjord* lui-même est d'origine norvégienne.

Le pays des grands lacs. La République démocratique du Congo, qui concentre pas moins de cinq grands lacs (Tanganyika, Kivu, Upemba, Édouard, Albert) sans compter les fleuves Zaïre et Oubangui.

Le pays des hommes intègres. Le Burkina Faso, qui signifie en langue nationale « pays des hommes intègres » ; c'est ainsi que fut rebaptisée l'ancienne Haute-Volta en 1984 par la révolution de Thomas Sankara.

Le pays des kangourous. L'Australie, dont l'image, en tout cas pour les touristes, tend à limiter à cet animal totem des habitants, le kangourou.

Le pays des kiwis. La Nouvelle-Zélande, connue au plan écologique par ses forêts abritant cet oiseau coureur appelé kiwi, de la taille d'une poule, aux ailes réduites et au sternum dépourvu de bréchet.

Le pays des mille collines. Le Rwanda, en raison des nombreuses collines sur lesquelles s'étendent habitations et champs de culture et qui constituent les subdivisions administratives de base.

Le pays des pharaons, le pays des pyramides. L'Égypte, en raison de ses rois de l'Antiquité, au moins 345, qui se sont succédé sur plus de trois millénaires (3150 à 30 av. J.-C.) et qui laissèrent de prestigieux monuments, les pyramides, gigantesques et ingénieuses sépultures royales aujourd'hui inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le pays des tsars. La Russie, dont les souverains se sont donné le titre de Tsar de 1547 à 1917.

Le pays du cèdre. Le Liban, pays où l'on trouve les cèdres les plus anciens (certains ont plus de 1500 ans) dont le bois est léger mais imputrescible. Le cèdre majestueux et indestructible est l'emblème du drapeau libanais.

Le pays du matin calme. La Corée du Sud. C'est au cours du XIX^e siècle que les missionnaires européens traduisirent improprement le nom de Chosŏn par « pays du matin calme », comme l'atteste l'ouvrage de Percival Lowell Chosŏn, le pays du Matin calme, choson étant l'appellation du pays entre 1392 et 1910 et signifiant en coréen matin frais.

Le pays du Nobel. La Suède, pays d'Alfred Nobel, physicien dont la dernière volonté était la création d'un prix (le futur prix Nobel) pour récompenser chaque année des personnes dans le domaine des savoirs et de la culture avec l'héritage de 32 millions de couronnes suédoises qu'il a laissé à sa mort en 1896.

Le pays du soleil levant. Le Japon, en japonais « nippon » qui signifie pays ou terre du soleil levant, effectivement pays le plus à l'est du globe et dont le drapeau, rouge sur un fond blanc, représente un soleil levant.

Le royaume chérifien. Le Maroc. Si le chérif est celui qui se distingue par l'honneur, la gloire et la noblesse de sa personne, chérifien se dit de ce qui est relatif au chérif mais aussi à la dynastie régnante au Maroc ou au Maroc simplement, la dynastie régnante étant issue du prophète Mahomet.

Le royaume hachémite. La Jordanie, sur laquelle règne depuis 1921 la dynastie des Hachémites, famille arabe émanant d'Hachem Ibn AbdManaf, l'aïeul du prophète Mahomet.

Le Saint-Siège. Le Vatican, ou plus précisément le gouvernement de l'Église catholique, c'est-à-dire le pape et ceux qui l'assistent.

Le sixième continent. L'Australie, 7 686 850 des 8 504 622 km² (80%) de l'Océanie, et pays aussi grosse que la totalité de l'Europe.

Le toit du monde. Le mont Everest, qui est, avec ses 8848 mètres, le point le plus culminant de la planète, dans l'Himalaya, à la frontière du Népal et de la Chine.

Le vieux continent. L'Europe, ainsi qualifiée par les premiers colons arrivés en Amérique, par opposition au Nouveau Monde qui est justement l'Amérique.

Outre-Atlantique. L'Amérique du Nord et particulièrement les États-Unis, qui, par rapport à l'Europe, se situent de l'autre côté de l'océan Atlantique.

Outre-Manche. La Grande Bretagne, que des Français appellent ainsi parce que, par rapport à la France justement, elle se situe au-delà de la Manche.

Outre-Rhin. L'Allemagne, que des Français appellent ainsi parce que, par rapport à la France justement, elle se situe au-delà du Rhin.

1.3. Événements, institutions et valeurs

L'or noir. Le pétrole, une matière première précieuse qui fait la richesse de nombreux pays, de l'or donc en quelque sorte, à la différence que lui est noir et l'or jaune.

La bannière étoilée. Le drapeau des États-Unis d'Amérique, qui est le plus étoilé au monde avec ses cinquante étoiles, correspondant aux cinquante États qui constituent le pays.

La banque verte. Le Crédit agricole, la première banque de financement agricole en France.

La coupe aux longues oreilles. La Ligue des champions européenne, dont le trophée se distingue par ses grandes anses sous forme d'oreilles, contrairement au trophée de la coupe du monde qui n'a pas d'anses.

La dormeuse d'Addis-Abeba. L'Union africaine, dont le siège est à Addis-Abeba et que nombre d'observateurs trouvent trop molle, voire inutile dans la construction de l'intégration africaine et la résolution des crises multiformes qui assaillent le continent.

La grande muette. L'armée, qui est un corps apolitique, non-syndiqué, qui n'a ni droit de grève ni droit de manifester et dont les représentants sont tenus au devoir de réserve à titre personnel.

La guerre des pierres. L'Intifada, soulèvement populaire et nationaliste des Palestiniens contre l'occupation israélienne de 1987 à 1993 et depuis septembre 2000 dans lequel les manifestants affrontent les soldats israéliens par des jets de pierres. Littéralement, *intifada* signifie *soulèvement* en arabe.

La langue de Cervantès. L'espagnol, dont Cervantès est assurément le plus auteur par sa maîtrise de l'art littéraire et sa célébrité, son roman *Don Quichotte* étant le classique des classiques de la littérature espagnol et hispanophone.

La langue de Goethe. L'allemand, dont Goethe est le plus grand écrivain contemporain et l'un des meilleurs écrivains romantiques par sa maîtrise de l'art littéraire, son œuvre abondante et son lectorat.

La langue de Molière. Le français, dont Molière fut au 17^e s. et jusqu'encore aujourd'hui, l'une des premières références par sa maîtrise, sa riche production et son lectorat.

La langue de Shakespeare. L'anglais, dont Shakespeare (17^e s.) est incontestablement le plus grand auteur par sa maîtrise, son œuvre abondante et son lectorat. L'une de ses pièces, *Roméo et Juliette*, est considérée comme l'œuvre littéraire la plus lue aujourd'hui à travers le monde.

La marque à la pomme. Microsoft, dont le logo est une pomme entamée.

La marque à la virgule. Nike, entreprise d'équipements sportifs connue pour son logotype sous forme de virgule tracée de la gauche vers la droite sur une diagonale montante.

La première capitalisation du CAC40. Total, la plus grande entreprise cotée à la première place boursière française, le CAC40.

La radio mondiale. Radio France internationale, l'une des radios à travers le monde que l'on peut écouter d'où que l'on se trouve, au mieux en modulation de fréquence, au pire en ondes courtes.

Le billet vert. Le dollar américain, le billet à dominante verte le plus connu à travers le monde.

Le constructeur au losange. Renault, constructeur automobile français, dont le logotype consiste en un losange disposé verticalement.

Le fléau de Dieu. La secte terroriste et djihadiste nigérian BokoHaram, tristement connue pour les massacres, enlèvements et autres crimes qu'elle perpète au nom de Dieu.

Le grand banquier. Le Fonds monétaire international (F.M.I.), qui intervient dans le financement et la restructuration de l'économie des pays en difficultés.

Le métal précieux. L'or, qui, sans être le plus précieux de tous les métaux (comparé par exemple au diamant, à l'uranium, etc.), en est le plus populaire au point d'être utilisé comme monnaie encore aujourd'hui.

Le métal vert. L'aluminium, métal d'un blanc léger en apparence, mais tirant sur du verdâtre.

Le plus vieux métier du monde. La prostitution, du fait qu'elle existe depuis des temps très anciens : elle était sacrée à Babylone et les jeunes filles vendaient leurs charmes pour la déesse Ishtar ; à Athènes les dicterions, les maisons closes, étaient sous la protection de Venus, tandis qu'elles sont connus à Rome sous le nom de lupanars.

Le sport roi. Le football, assurément le sport le plus populaire aujourd'hui à travers le monde.

Le temple du savoir. L'université, incarnation du savoir moderne, lieu où le savoir est élevé et honoré, où l'on y voue un culte presque.

2. Commentaires

2.1. La mémoire collective par les périphrases médiatiques

En préambule aux dictons grecs et latins réunis dans *Le Grand Larousse illustré*, Isabelle Jeuge-Maynard (Jeuge-Maynard, 2015 : 1231) écrit : « Locutions, proverbes, mots historiques et expressions francophones, réunis en florilège dans ces pages roses, sont, comme toutes les façons de dire et d'écrire notre langue, des faits de culture portés par notre imaginaire collectif. » En font partie, d'une certaine manière, les périphrases recensées dans notre réflexion et qui reviennent sur les médias notamment francophones. Ce qu'il importe d'élucider dès lors, ce sont les contours de cette mémoire collective rapportée aux périphrases médiatiques inventoriées.

Sur ce propos, ce qui retient d'emblée l'attention, c'est que ces périphrases relèvent d'un discours axiologique et que la mémoire collective dont elles sont porteuses repose sur un certain manichéisme. Dans l'absolu, aucune de ces expressions n'est neutre ou innocente en effet, puisque derrière chacune d'elles se profile en réalité un jugement de valeur, en bien et en mal plus exactement, ou tout au moins une connotation positive ou négative.

Dans leur totalité, les périphrases référant à des pays, villes et autres lieux ont une forte connotation positive. Les différents lieux ainsi désignés sont présentés d'une façon

avantageuse, à travers leur spécialité ou leur originalité géographique, historique, politique, religieuse, culturelle : *l'État hébreux*, *le pays du cèdre*, *la nation arc-en-ciel*, *le royaume hachémite*, *la capitale de l'automobile*, *la cité phocéenne*, etc. Il est étonnant de noter que dans cette catégorie il n'existe aucune périphrase à connotation négative, par exemple sur la base d'un certain nombre de faits peu louables caractérisant certains pays ou villes. Ainsi *la Corée du Nord* ou *Pyongyang* s'emploie-t-il spontanément au lieu par exemple de *la dictature communiste*, *l'Érythrée* ou *Asmara* au lieu de *la prison à ciel ouvert d'Afrique*, *Chicago* au lieu de *la capitale de la violence*, *Johannesburg* au lieu de *la deuxième capitale de la violence*, etc. Ces cas montrent bien que la mémoire collective, loin d'être objective, est, comme l'a indiqué Jacques Le Goff (Le Goff, 1978 : 400) « la croyance qui n'assimile que ce qui la conforte elle-même. » C'est sans doute par instinct de vie que les individus et les sociétés sont enclins à retenir ce qui est valorisant au détriment du fâcheux.

À deux exceptions près (*la dormeuse d'Addis-Abeba* pour *l'Union africaine* et *le fléau de Dieu* pour *Boko Haram*), la même tendance se manifeste clairement en ce qui concerne les institutions, événements et autres matières dont seuls semblent faire l'objet d'appellations périphrastiques ceux à connotation méliorative ou affectueuse : *la coupe aux longues oreilles*, *le sport roi*, *la grande muette*, *la banque verte*, *le constructeur au losange*, *la marque à la pomme*, *la première capitalisation du CAC40*, etc.

Mais c'est avec les périphrases référant à des personnalités qu'apparaît une profonde dichotomie, voire un manichéisme, car il y a clairement d'un côté le camp du bien (les personnalités qui se sont illustrées très positivement) et de l'autre le camp du mal (les personnes répréhensibles, abjectes). Les bons points vont à l'endroit de personnalités telles que *l'homme du 18 juin* (De Gaulle), *le sauveur de l'Occident* (Martel), *le Saint-Père* (le pape), *le magnat de l'immobilier* (Trump), *le président-poète* (Senghor), *le Hollandais volant* (Cruyff), *le roi de la pop* (Jackson), *le roi du reggae* (Marley), *la légende des échecs* (Kasparov), etc., soit plus des deux tiers des périphrases recensées dans cette catégorie. À contrario, écopent des mauvais points *le boucher de Lyon* (Barbie), *le*

boucher des Balkans (Mladic), *le boucher des Noirs* (Mangin), *les fous d'Allah* (les terroristes islamistes), *la veuve blanche* (Lewthwaite), *l'empereur autoproclamé de Centrafrique* (Bokassa), *l'homme du tazartché* (Tandja), *le grabataire d'Alger* (Bouteflika), *le grabataire d'Harare* (Mugabe), *le grabataire de Yaoundé* (Biya).

Il apparaît enfin que la mémoire collective que véhiculent toutes ces périphrases médiatiques, qu'elles soient mélioratives ou dépréciatives, est globalisante et transnationale, en ce sens qu'elle intègre tous les acteurs et secteurs de la civilisation mondiale contemporaine :

- les hommes du monde politique, économique, sportif, musical, littéraire, judiciaire, religieux, culturel : *le Pol Pot africain*, *le magnat de l'immobilier*, *le Hollandais volant*, *le père de l'afrobeat*, *le Queneau camerounais*, *l'avocat de la terreur*, *le Saint-Père*, *la légende des échecs*, etc.
- les États, villes et autres lieux : *le pays du Nobel*, *le royaume chérifien*, *la cité-État*, *la ville triplement sainte*, *le toit du monde*, etc.
- les institutions, événements et valeurs : *le temple du savoir*, *le sport roi*, *le billet vert*, *la marque à la virgule*, *l'or noir*, etc.

Ce caractère globalisant et l'évolution inhérente aux secteurs et acteurs de la civilisation mondiale sont des facteurs d'évolution des périphrases médiatiques elles-mêmes par des abandons par caducité, par des substitutions ou des resémantisations et surtout par de nouvelles créations. Pour les nouvelles créations et dans la mesure où bien de périphrases médiatiques sont avant tout ou intègrent des métaphores, il suffit, comme le souligne Aristote (Aristote, 1977 : 65), de bien voir les ressemblances : « [...] mais ce qui est de beaucoup le plus important, c'est d'exceller dans les métaphores. En effet c'est la seule chose qu'on ne peut prendre à autrui, et c'est un indice de dons naturels ; car bien faire les métaphores c'est bien apercevoir les ressemblances. » À vos micros ou plumes donc, critiques d'art, commentateurs sportifs, chroniqueurs judiciaires, journalistes, blogueurs, forumistes et simples anonymes de tous les pays !

2.2. Le processus d'immortalisation par la périphrase médiatique

À entendre toutes ces périphrases, il apparaît qu'au-delà de la mémoire collective à laquelle elles contribuent, elles ont une force, un certain charme qui assure en quelque sorte leur immortalité et leur appropriation par les usagers. Dans ce sous-point de notre réflexion, il s'agit de tenter une explication de la force des périphrases médiatiques en tant que procédés de style relativement communs. À ce propos, trois facteurs peuvent être invoqués : le besoin de variation expressive auquel elles répondent, leur valeur informative non négligeable et leur sympathie ou tolérance envers d'autres procédés.

S'agissant du besoin de variation de l'expression, il faut rappeler que, d'après les travaux de Roman Jakobson (1977), le principe de la poésie est la répétition (l'équivalence ou la fonction poétique), tandis que celui du discours non poétique est la variation. En conséquence, l'ABC du style dans tout discours non-poétique est le bannissement de la répétition surtout à bref intervalle. Les répétitions sont en effet une maladresse expressive dont les effets sont fâcheux : la monotonie et le manque de vivacité du style. Sous ce rapport, le recours à toute périphrase, qu'elle soit médiatique ou non, pour désigner une personnalité, un pays, un événement dont le nom est bien connu répond donc avant tout à un besoin de variation de l'expression. *Le souverain pontife* passe mieux, s'impose même en quelque sorte après un premier ou un deuxième emploi de *pape*, *l'île communiste* retient l'attention mieux que *Cuba*, *le sport roi* mieux que *le football*, etc. Par ailleurs, rappelons-nous que ces périphrases sont d'abord des expressions figurées, des tours remarquables donc, qui épargnent aux auditeurs la froideur des termes propres équivalents. Ce serait donc une gageure de s'en passer dans le style journalistique où trône bien la vivacité au nombre des caractéristiques identifiées par Philippe Gaillard (Gaillard, 1996 : 92) : « [...] la simplicité, le caractère concret, objectif et précis, et le caractère vivant. »

La deuxième raison pour laquelle le recours à ces périphrases ne laisse guère indifférent, c'est que, tout au contraire des noms propres correspondants, elles ont une charge informative importante. De fait, comme des noms

communs, elles ont dans le discours une double fonction, à savoir d'un côté désigner le référent et de l'autre véhiculer du sens (la dénotation), ainsi que le précisent Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche (Arrivé, Gadet, Galmiche, 1986 : 417) : « Alors que les noms communs sont pourvus d'une extension (ensemble d'entités auxquelles ils permettent de référer) et d'une intension (ensemble de traits sémantiques distinctifs), les noms propres ont bien une extension, mais pas d'intension : ils n'ont pas, à proprement parler, de sens ; seul demeure le lien qui les attache à un référent unique. » *Le Liban* réfère simplement à ce pays du Proche-Orient, alors qu'au-delà de cette référence *le pays du cèdreen* donne une information supplémentaire sur une espèce singulière de sa végétation. De même, *Fella Kuti* se limiterait à désigner une personne là où *le père de l'afrobeat* en lieu et place nous informe qu'il est l'inventeur de ce style musical. Mais la valeur sémantique ou informative de la périphrase médiatique comme de toute périphrase, voire de toute expression figurée nécessite une culture générale minimale pour son décryptage de la part de l'auditeur, décryptage qui induit au final un agrément que relève Olivier Reboul (Reboul, 1984 : 62), paraphrasant Aristote : « Plaisir d'apprendre, disait Aristote, plaisir de percer une énigme, de percevoir une harmonie et finalement de se sentir intelligent. »

La dernière force de la périphrase, qui lui donne toutes ses lettres de noblesse dans le discours médiatique, contraint en permanence par le temps ou l'espace, c'est bien sa propension à cohabiter avec d'autres procédés, à les tolérer. Certes la majorité des exemples de notre corpus consistent en des périphrases transparentes, c'est-à-dire exemptes de mots figurés : *l'empereur autoproclamé de Centrafrique* (Jean Bedel Bokassa), *le banquier des pauvres* (Mohamed Yunus), *le pays de la samba* (le Brésil), *la cité phocéenne* (Marseille), *la ville triplement sainte* (Jérusalem), *la langue de Cervantès* (l'espagnol), *la première capitalisation du CAC40* (Total), etc. Mais à bien d'autres périphrases se superpose, sans pour autant être superflu, un autre procédé figuré : une métaphore, une catachrèse, une antonomase, un oxymore, une métonymie, etc. Ainsi les périphrases telles que *le boucher des Balkans* (Ratko Mladic), *le boucher de Lyon* (Klaus Barbie), *le taureau de*

Kaduna (Rachid Yékini), *la Nation arc-en-ciel* (l'Afrique du Sud), *la dormeuse d'Addis-Abeba* (l'Union africaine), *le toit du monde* (le mont Everest), *le temple du savoir* (l'université) sont-elles doublées d'une **métaphore**. Loin d'être en reste, la **catachrèse**, sorte de métaphore lexicalisée, cohabite bien avec bon nombre de périphrases médiatiques : *le père de l'afrobeat* (Fellah Kuti), *le père des J.O.* (Pierre de Coubertin), *le roi de la pop* (Michael Jackson), *le roi de la rumba congolaise* (Papa Wemba), *le roi du reggae* (Bob Marley), *la légende des échecs* (Garry Kasparov), *les fous d'Allah* (les djihadistes), *le berceau de l'humanité* (l'Afrique), *la capitale de l'automobile* (Detroit), *la capitale de la distraction* (Las Vegas), *le sport roi* (le football). Quant à l'**antonomase**, qui consiste en l'emploi d'un nom propre comme nom commun, elle apparaît dans les périphrases suivantes : *le Che africain* (Thomas Sankara), *le Napoléon noir* (Chaka Zoulou), *le Pol Pot africain* (Hissène Habré), *l'Homère des Français* (Jean de la Fontaine), *le Queneau camerounais* (Francis Bebey), *la Jérusalem des Balkans* (Salonique), *la petite Jérusalem des Balkans* (Ohrid). Dans une moindre mesure, l'on retrouve l'**oxymore** dans des périphrases telles que *l'avocat de la terreur*, *l'avocat de l'indéfendable*, *l'avocat des causes perdues* (Jacques Vergès), *le Hollandais volant* (Johann Cruyff), *les historiens du présent* (les journalistes), *l'or noir* (le pétrole) et la **métonymie** dans *l'oncle Sam* (les États-Unis d'Amérique). En recourant à ces périphrases doublées d'autres procédés, le locuteur fait coup double d'une pierre, son discours gagnant en efficacité dans un contexte où la contrainte de temps ou d'espace est des plus pressantes, comme l'indiquent Jean-François Lacan, Michael Palmer et Denis Ruellan (Lacan, Palmer, Ruellan, 1994 : 110) : « [...] le rapport espace-temps façonne le comportement du journalisme [...] ».

Conclusion

Le monde globalisé caractérisé par une implosion de la communication et des médias génère des périphrases médiatiques, qui réfèrent à des personnalités, à des États, villes et autres lieux ainsi qu'à des institutions, événements et valeurs. Les plus fréquentes sur les médias francophones contribuent à la construction d'une mémoire collective en ce

sens qu'elles constituent un discours axiologique qui étiquette leurs référents d'une connotation méliorative ou dépréciative, pour ne pas dire positive ou négative. Mais ces référents ne sont pas logés à la même enseigne s'agissant de l'étiquetage ou de la réputation bonne ou mauvaise dont ils sont l'objet du fait des périphrases médiatiques. Globalement, les lieux(pays, villes, etc.) sont présentés d'une façon avantageuse, valorisés à travers leur spécialité ou leur originalité géographique, historique, politique, religieuse, culturelle. Il en va de même, à quelques exceptions près, des événements, institutions et valeurs, qui donnent lieu également à des périphrases médiatiques largement valorisantes et sympathiques. À l'échelle de ces deux premières catégories de référents, la mémoire collective du fait des périphrases médiatiques, aux antipodes de l'histoire, est très sélective et tend à ne graver que ce qui conforte l'humanité et son instinct de vie. Mais la troisième catégorie de périphrases médiatiques, celles relatives aux personnages, établit un semblant d'objectivité et d'équilibre en laissant clairement transparaître deux camps : celui du bien ou des personnalités qui se sont illustrés très positivement, et celui du mal ou des personnages répréhensibles et abjects.

Notons, pour terminer, que malgré un début de lexicalisation que connaissent certaines d'entre elles, la majorité des périphrases médiatiques, tributaires de l'évolution de la société, ne peuvent être établies une fois pour toutes. Pour sûr, elles sont sujettes à évolution, soit par abandon ou caducité, soit par substitution ou resémantisation, soit par créations nouvelles au gré de nouveaux événements, acteurs et valeurs. Les auteurs premiers de ces périphrases, journalistes professionnels et amateurs, commentateurs politiques et sportifs, chroniqueurs judiciaires, critiques d'art, simples anonymes, ont donc encore de la matière pour exercer leur génie à travers ces expressions vivantes. Au demeurant, les créations périphrastiques médiatiques répondent à l'ère de la société de communication, à un besoin, celui qu'Alain Mons (1992) d'un joli mot-valise néologique, appelle « publicitude », autrement dit la sollicitude publicitaire, ferment des « métaphores sociales » et d'autres images destinées à louer ou à blâmer les actions humaines.

Bibliographie

- Aristote, 1977, *Poétique*. Paris, Société d'édition Les belles lettres.
- Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Flammarion.
- Colignon J.P. Berthier P., 1996, *La pratique du style*. Paris, Duculot.
- Du Marsais, 1977, *Traité des tropes*. Paris, Le nouveau commerce.
- Gadet F., 1997, *Le français ordinaire*. Paris, Masson.
- Gaillard Ph., 1996, *Techniques du journalisme*. Paris, Presses universitaires de France.
- Halbwachs M., 1925, *Les Cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Albin Michel.
- Halbwachs M., 1950, *La mémoire collective*. Paris, Albin Michel.
- Jakobson R., 1977, *Huit questions de poétique*. Paris, Seuil.
- Jeuge-Maynard I., 2014, *Le Grand Larousse illustré 2015*. Paris, Larousse.
- Lacan J.F., Palmer M. et Ruellan D., 1994, *Les journalistes : Stars, scribes et scribouillards*. Paris, Syros.
- Le Goff J., 1978, *La nouvelle histoire*. Paris, Albin Michel.
- Martin R., 2004, *Comprendre la linguistique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Mons A., 1992, *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*. Paris, Presses universitaires de France.
- Morier H., 1989, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*. Paris, Presses universitaires de France.
- Peyroutet C., 1994, *Style et rhétorique*. Paris, Nathan.
- Reboul O., 1986, *La rhétorique*. Paris, Presses universitaires de France.

LITTÉRATURE ORALE AFRICAINE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : QUELLE EXPLOITATION POUR LA PROMOTION DES GENRES ORAUX ?

ZOUNGRANA Moumouni*

Résumé

Les différentes mutations sociales que connaissent les sociétés traditionnelles africaines rétrécissent les cadres d'expression des genres oraux et compromettent l'avenir de la littérature orale. Dans les villages africains, les veillées de contes deviennent de plus en plus rares, les fêtes traditionnelles s'affaiblissent peu à peu et les camps initiatiques s'évanouissent lentement dans les oubliettes. La littérature orale est à la croisée des chemins. L'avènement des TIC constitue une nouvelle opportunité pour la promotion des textes oraux. Les outils numériques sont des nouvelles sources de connaissances et de nouveaux canaux de diffusion des informations qui constituent une seconde chance offerte aux hommes de la parole pour la pérennisation de leur art. Le but de la présente réflexion est de poser le problème de la conciliation entre les sources orales traditionnelles et les TIC. Il s'agit de voir dans quelles mesures, ces outils peuvent constituer une vitrine de préservation, de promotion, de diffusion et de vulgarisation des productions orales. L'exemple de la radio, de la télévision et de l'internet a retenu notre attention.

Mots clés : TIC, genres oraux, Littérature orale, tradition, internet.

Abstract

The different social changes in the traditional African societies dwindle the frameworks of expression of oral genres and jeopardize the future of oral literature. Throughout the African villages, evening gatherings for story-telling are becoming less and less frequent, traditional celebrations are less and less interesting and initiation camps slowly vanish away. Oral literature is at a crossroads. The coming of the ICTs, to be more accurate, their progressive entry into the rural world constitutes a new opportunity for the promotion of oral texts and a lifeline for this literature. Numerical tools are new sources of knowledge and new diffusion channels for news which are a second chance offered to producers of oral works for the perpetuation of their art. The objective of the present reflection is to raise the problem of the conciliation between traditional oral sources and ICTs. It is a matter of seeing how these tools can constitute a showcase for the preservation, promotion, diffusion and vulgarization of oral works. In the same spirit, the example of the radio, television and the internet has held my attention.

* Université Ouaga 1 Prof Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou (Burkina Faso),
Département de Lettres Modernes. Email : zmoumouni44@yahoo.fr

Keywords: ICTs, oral genres, oral literature, tradition, internet

Introduction

La littérature orale africaine est le lieu de préservation et de conservation des valeurs de la société traditionnelle. Construite essentiellement autour de la parole, utilisée comme moyen d'expression par excellence, la littérature orale transmet de bouche à oreille et de génération en génération le patrimoine culturel jugé utile pour la postérité par la collectivité. Véritable cadre d'échange et de partage, elle est l'une des sources d'information et de formation qui favorise l'éducation de la jeune génération. Cependant, face aux mutations sociales liées à la modernité et aux changements de modes de vie, la littérature orale semble à la croisée des chemins. Les foyers de contes s'éteignent l'un après l'autre dans les villages pendant que les cadres habituels d'expression de cette littérature notamment les fêtes traditionnelles, les rites funéraires, les camps initiatiques sont réduits à leur simple expression s'ils ne sont pas relégués aux oubliettes. L'avènement des TIC, pour être plus exact, leur accessibilité progressive au monde rural africain pourrait constituer une nouvelle opportunité pour la promotion des genres oraux et une bouée de sauvetage pour cette littérature. Dans la présente réflexion notre ambition est d'élucider les questionnements suivants : Est-ce que les TIC peuvent constituer une vitrine de promotion et de préservation des genres oraux ? Comment mettre ces nouveaux outils de communication au service de la littérature orale africaine ? Pour répondre à ces préoccupations, nous nous inscrivons dans la même logique que Ouédraogo & Tankoano (2001) et Nyamba (2000). Ouédraogo et Tankoano trouvent dans les TIC une opportunité pour ouvrir la culture traditionnelle à l'universel. Ils proposent des pistes d'exploitation de l'internet dans la perspective de le transformer en vecteur de promotion culturelle pour le monde africain. Quant à Nyamba, il met en exergue les mutations culturelles liées à l'utilisation du téléphone dans le milieu rural africain.

Tous ces travaux aident à cerner l'utilité des TIC pour le monde rural. Nous verrons dans les lignes suivantes le rôle que

ces nouveaux outils pourront jouer dans la promotion et dans la préservation des genres oraux. Mais avant interrogeons-nous sur la place actuelle de la littérature orale dans les sociétés africaines.

1. Une littérature orale africaine à la croisée des chemins

Considérée par Gaston Canu comme *‘une littérature parlée et non écrite’* (Canu 1969, p.327), la littérature orale africaine est une forme d'expression culturelle fondée sur la parole, utilisée de manière artistique. Basée sur la narration, elle se veut la mémoire vivante du continent qui renseigne sur les mœurs, les coutumes et sur l'histoire des peuples africains. C'est un art oral de la collectivité qui allie beauté et utilité. Dans cette dynamique, Alain Sié la définit de la façon suivante : *« La littérature orale, parlée par essence, est l'ensemble de tout ce qui a été dit, généralement de façon esthétique, conservé et transmis verbalement par un peuple et qui touche la société entière dans tous ses aspects »* (Kam 2006, p.14). La littérature est donc le produit de l'imagination, une manifestation de l'esprit créatif de l'homme qui amuse et enchante par le style, la finesse et l'esthétique de l'expression en même temps qu'il sensibilise, instruit et éduque par le contenu, la qualité et l'importance du message véhiculé. La littérature orale embrasse tous les domaines de la vie de l'homme et se décline en plusieurs genres parmi lesquels on peut retenir les contes, les mythes, les légendes, les proverbes, les devises, les devinettes, les chants etc. Riche et variée, elle a longtemps été le canal privilégié pour la conservation et la promotion des valeurs de la société africaine. Cependant, force est de constater que depuis l'intrusion coloniale dans les sociétés africaines, les cadres d'expression de cette littérature se rétrécissent au point que cette dernière commence à s'étioler et à perdre peu à peu sa saveur. Les soirées de contes, les danses au clair de lune, les fêtes traditionnelles et les camps initiatiques qui constituaient les tribunes privilégiées des genres oraux ont presque disparu. Les contacts entre anciens, détenteurs du savoir traditionnel, et les jeunes deviennent rares de sorte que la courroie de transmission inter-générationnelle coulisse avec peine. Occupés par les téléromans et les soirées dansantes, les jeunes sont de moins en moins attirés par les

soirées de contes. Faute d'auditoire, les récits de grand-mère ne rencontrent plus d'écho, les légendes, les mythes et les chants initiatiques s'affadissent et se folklorisent, les paroles de jeux de plaisanterie ont perdu de leur comicité pendant que les devises restent incapables de susciter une quelconque émotion chez les jeunes. Les mutations sociales opérées dans le monde traditionnel semblent avoir scellé le sort de la littérature orale. C'est peut être cet amer constat qui a poussé Ngijol-Ngijol à affirmer : « *Actuellement, nous assistons à un total déclin et à la disparition prochaine de la littérature orale. Elle a été condamnée avec la société traditionnelle qui la produisait dès le premier jour de l'occupation européenne...* » (Ngijol-Ngijol 1990, p.24). Certes, certains spécialistes du domaine sont loin de partager ce point de vue. Le professeur Tandina Ousmane Mahamane juge qu'à cause du caractère dynamique de la tradition, elle ne peut connaître aucune fin. Il affirme : « *son point terminal est infini* » (Tandina 1986, p.3). Dans cette même logique, le Professeur Kam Sié Alain renchérit : « *La littérature orale (ou oraliture) a encore du temps devant elle, et elle vivra tant que vivront des hommes qui s'en servent, tant que subsisteront les activités dont la pratique nécessite l'utilisation d'un texte oral.* » (Op., cit, p.25). Malgré ces arguments pertinents fondés sur le caractère dynamique de la tradition orale et sa capacité à s'adapter au temps et à l'espace, il faut reconnaître, cependant, que la littérature orale rencontre des difficultés réelles car ce sont ses différents cadres d'expressions qui sont menacés. Comment peuvent survivre par exemple les chants initiatiques si le camp initiatique lui-même est abandonné ? Quel peut être l'avenir des chants accompagnant les travaux champêtres collectifs si le cultivateur se retrouve seul avec son tracteur pour le labour de son champ ?

Face à ce constat donc, la littérature orale doit savoir opérer des choix et se montrer plus flexible pour s'accommoder aux exigences du monde moderne. Pour ce faire, les nouveaux cadres d'expression que lui propose la société moderne doivent être exploités judicieusement. L'avènement des TIC, par exemple, constitue une seconde chance offerte à la littérature pour son expansion et sa promotion. Bien exploités, ces nouveaux créneaux

d'expression qui semblent en apparence en concurrence avec la tradition orale, peuvent être des adjuvants majeurs pour la préservation, la promotion, la vulgarisation des genres oraux.

2. Contribution des TIC à la promotion et la préservation des genres oraux africains

Selon le dictionnaire le Légendre, les TIC sont *''des systèmes utilisant des instruments informatiques pour automatiser totalement ou partiellement la saisie, le stockage, le traitement, la communication et l'application de l'information sous quelque forme que ce soit : données textuelles, graphiques, vocales et numériques''*. Les TIC sont donc un ensemble de technologies, de moyens mécaniques inventés par l'homme pour modifier et échanger des informations traduites en données numériques. Elle englobe l'ère mécanique de l'information traduite par le traitement analogique de l'information et l'ère technologique marquée par le traitement numérique c'est-à-dire la traduction de l'information en valeur numérique et sa transmission par satellite. L'homme étant un être social, maintenir ses rapports avec son entourage, communiquer avec les autres a toujours été un souci permanent. L'ère du traitement technologique de l'information s'inscrit donc dans une perspective de correction, de perfectionnement et d'amélioration de la qualité de l'information dans le but, d'une part, de s'affranchir des aléas du climat et de la météorologie et, d'autre part, de réduire les distances entre les hommes. Les TIC regroupent ainsi tous les outils mécaniques inventés par l'homme pour sécuriser l'information afin de lui permettre de résister à l'usure du temps. On peut citer comme exemple, la radio, le magnétophone, la photographie, la diapositive, la télévision, le téléphone, le magnétoscope, l'ordinateur, l'Internet, les disquettes, les clés USB, les cartes mémoires, les CD-ROM etc. La littérature orale dont l'essentiel est basé sur la parole peut voir en ces nouveaux outils une aubaine. La parole étant fluide et éphémère, elle peut à présent résister à l'usure et à la déformation du temps. Ces différents outils mécaniques peuvent aider à la préservation et à la conservation des productions artistiques orales, jusque-là dévolues à la mémoire de l'homme. Dans cette perspective, on peut retenir des

exemples pertinents comme celui de la radio, de la télévision et de l'Internet.

2.1. Apport de la radio et de la télévision à la promotion des genres oraux

L'avènement des outils modernes de communication a promu de nouveaux cadres de divertissement. Les projections cinématographiques et les soirées dansantes ont pris le pas sur les nuits de contes et les danses au clair de lune dans les villages. La radio qui a été la première a intégré les familles traditionnelles fait désormais partie du quotidien des habitants. Basée sur la parole, elle nécessite peu d'équipements électriques. Elle est transportable et peut être écoutée en travaillant. Avec l'apparition de la bande magnétique, beaucoup de textes oraux sont recueillis auprès des personnes de ressources et diffusés à travers le monde. Les contes, les mythes, les légendes et les chants sont prisés par la population qui trouve dans cet outil de communication un nouveau moyen d'expression. Au Burkina Faso, par exemple, toutes les stations de radio qu'elles soient commerciales, confessionnelles et communautaires ont intégré dans leurs programmes des séquences dédiées à la culture traditionnelle. Des séances de contes et de devinettes sont donc organisées et diffusées à la grande satisfaction des milliers d'auditeurs. L'exemple le plus expressif est celui de la radio nationale avec l'émission intitulée : « *Contes, légendes et proverbes* » de Larlhé Naaba Ābga. Initiée et animée par le ministre de la culture de l'empereur des Moose, cette émission hebdomadaire mobilisait beaucoup de monde dans les foyers. Chaque mardi soir, jour de diffusion de l'émission, les familles à l'image des nuits de causeries traditionnelles, se regroupent en masse pour écouter des contes, des légendes, des devinettes et des proverbes. A l'intérieur comme à l'extérieur du pays, cette émission a suscité de l'engouement et a permis la promotion de la tradition orale. Beaucoup de textes de légendes, des devinettes, des proverbes, des contes et chansons ont pu ainsi traverser le temps. Des textes de légendes traduits en chanson comme " *naam sēn zīndē wā* " (là où la chefferie a été) de Lalle Noaga, " *M pa na ki m pa na zoe* " (Je ne mourrai pas, je

ne m'exilera pas) de Bamogo Jean Claude dit Man sont diffusés jusqu'à nos jours.

La radio a permis également l'émergence de conteurs professionnels. On peut citer dans ce registre des talents comme Quatorze¹ spécialisé dans les devinettes, Pugsadbana et Rasmané Bassam auteur de plusieurs séries de contes consignées sur bande magnétique et CD-ROM. Tous ces talents qui sont issus, pour la plupart, du milieu traditionnel ont permis, par leur exemple, de rétablir la confiance entre les détenteurs des valeurs traditionnelles et le monde moderne. Beaucoup de personnes de ressources qui ont entendu leur voix ou leurs textes diffusés sur les ondes ont compris que désormais il était possible, grâce aux enregistrements sur bande magnétique, de conserver les connaissances traditionnelles sans les emporter forcément outre-tombe.

A l'image de la radio, la télévision a également intégré la promotion de la tradition orale dans ses programmes. Des émissions comme *"Identité culturelle"* diffusées sur la Télévision Nationale Burkinabè font découvrir les différentes ethnies du Burkina à travers leurs rites culturelles. Des textes de prières, des chants traditionnels et des mythes qui accompagnent ces rites qu'ils soient de funérailles, de fiançailles ou initiatiques ont trouvé des nouveaux créneaux d'expression. Il faut signaler que des soirées de contes sont également organisées et diffusées. Chaque groupe ethnique bénéficie de quelques heures de diffusion des contes, des proverbes et des devinettes de sa localité.

La radio et la télévision ont intégré les foyers des différentes familles dans le milieu traditionnel. Acceptées et adoptées par les villages, ces nouveaux outils sont des sources de divertissement qui tentent de prendre en compte les besoins culturels des auditeurs. Grâce aux différents enregistrements dont ils permettent, ces outils de communications participent à la promotion et à la conservation des textes oraux. Cette prouesse est également assurée par l'internet.

¹ Quatorze est un animateur à la radio Horizon FM de Ouagadougou. Il se nomme, à l'état civil, Timtoré Aboubacar. Quatorze reste son nom d'artiste.

2.2. Apport de l'Internet aux genres oraux

L'Internet est une mise en réseau de plusieurs serveurs informatiques permettant à de multiples personnes à travers le monde d'échanger en temps réel, d'accéder à des informations traduites en valeur numérique. L'avènement de la puce numérique et de la fibre optique a transformé cet outil de communication en une véritable source d'information et de culture. La maîtrise de la communication étant un moyen d'imposition de ses valeurs et de domination des autres, l'Afrique, si elle ne veut se laisser surprendre, doit vite se mettre au diapason de cette révolution "ticienne". Certes, l'analphabétisme des populations, le coût exorbitant des accessoires de communication comme les ordinateurs, de CD-ROMs, les clés USB rendent l'accès à l'internet difficile, mais l'enjeu est si énorme que l'Afrique doit saisir cette opportunité pour diffuser au monde sa culture. En milieu rural, la création des centres multimédias peut permettre aux villages de se familiariser aux cultures du monde et de présenter aux autres ce qu'ils ont de spécifiques. Dans cet esprit, des sites Web sont dédiés aux textes oraux. Ces pages Web sont alimentées par les différents types de genres oraux rencontrés en Afrique. Ces initiatives favorisent la promotion de la littérature et rendent les textes oraux accessibles à tous. L'exemple du site "*fragments du monde*"² et de celui de "*contes et légendes*"³ peuvent être cités comme des réussites de l'apport du Net à la promotion de la tradition orale. Soutenu par l'Agence Intergouvernementale pour la Francophonie et le Fonds Francophone des Inforoutes, le projet "*Fragments du monde*" est un programme qui permet aux jeunes du monde d'utiliser l'internet pour présenter un pan de la culture de leur pays. Ces spécificités culturelles sont ensuite réunies pour former un atlas culturel du monde. Au Burkina Faso par exemple, dans le cadre de ce projet, le « *faux départ du Moogo Naaba*⁴ » a été présenté comme fragment de la culture *moaaga*. Le faux départ du *mooro* est une cérémonie qui a lieu tous les vendredis matin dans la cour royale pour mimer un départ avorté à cheval de l'empereur. Cette cérémonie commémore le départ raté de Sa

² <http://www.fragmentsdumonde.org>

³ <http://www.bf.refer.org/texte/palabre4/index.htm>

⁴ Le moogo naba est l'empereur des Moose.

majesté Koumdemyé⁵ qui comptait rejoindre et punir son frère Yadéga⁶ ayant fui avec les fétiches sacrés. La cour le dissuade d'annuler ce projet fratricide nuisible pour tout le *moogo*.

Quant au site '*contes et légendes*', c'est une mise en ligne de textes oraux favorisant la promotion des contes et des légendes d'Afrique à l'image de l'arbre à palabres. Vulgarisé et mis à jour régulièrement, ce site permet la collecte et la préservation des textes oraux. Il peut également favoriser la constitution de corpus pouvant accompagner les chercheurs et les étudiants dans leurs travaux de recherches.

Par ailleurs, les multiples possibilités offertes par le net notamment la visioconférence, le 3D, les discussions instantanées, le Skye peuvent être source de promotion de la littérature orale.

La visioconférence qui permet par exemple à des milliers de personnes d'échanger par vidéo se présente comme une séance sous l'arbre à palabres. Cette technique qui réunit virtuellement des milliers d'acteurs à un seul point peut jouer le rôle des soirées de contes. A travers le monde donc, des milliers de personnes peuvent de se donner rendez-vous pour conter. La visioconférence a réussi cette prouesse d'éliminer la distance entre les points de la planète. Elle peut, de ce fait, permettre aux contes africains de faire le tour du monde le temps d'un clic.

Les discussions instantanées organisées sur les réseaux sociaux comme facebook, yahoo-messenger, twitter permettent à plusieurs personnes situées dans différents points du globe de livrer leur opinion sur un sujet commun. Ce grand forum des internautes du monde peut être une opportunité pour faire des compétitions sur les devinettes. Opération de réflexion basée sur le jeu de question et de réponse, la devinette met aux prises deux ou plusieurs personnes. Ces dernières se lancent des défis et se soumettent des énigmes qui doivent être impérativement révélées sous peine de perdre la face. Un grand réseau de compétiteurs peut donc se constituer à travers le monde pour se défier à partir des devinettes.

⁵ Koumdemyé est le huitième empereur des Moose. Il régna de 1337 à 1358.

⁶ Yédéga est le frère aîné de Koumdemyé. Pendant que celui-ci guerroyait au nord du royaume, son frère cadet avec la complicité du collègue électorale lui ravit le trône. Devant cette injustice, leur sœur Pabré, déroba les attributs royaume et rejoignit Yadéga qui fonda le royaume du Yatenga vers 1337.

Quant au 3D, c'est une technique qui donne l'illusion aux spectateurs d'être des participants actifs dans le développement et le dénouement du récit. Cette prouesse technologique, beaucoup usitée dans les jeux vidéo, est exploitée dans les récits épiques. L'exemple du futuroscope⁷ dans la ville de Poitiers en France peut être un cas d'école pour les contes, les légendes et les épopées africains. Dans ce parc des jeux du futur, des récits relatifs aux fonds marins, des contes de fées ou de catastrophes naturelles sont mis en image. Par le truchement du 3D, le spectateur devient acteur dans le récit et vit la scène comme s'il faisait partie du scénario. Cette technique révolutionnaire peut être exploitée dans les contes africains pour développer l'imaginaire et la créativité des enfants.

Enfin, disons que l'internet est une aubaine pour la tradition orale. L'avènement de la carte mémoire est un soulagement et un appui fiable pour la mémoire de l'homme dans sa lutte quotidienne pour conserver son patrimoine culturel. L'internet apparaît donc comme un grenier de connaissances, une nouvelle source de distillation de connaissances qui peut aider le monde de la recherche. Le développement de la technologie améliore la qualité des enregistrements et facilite le traitement des textes. Rien qu'avec le téléphone portable un entretien, une interview avec une personne de ressource ou l'enregistrement d'un texte peut se faire à distance. Le téléphone étant très populaire dans nos zones rurales, une simple sensibilisation peut aider nos personnes de ressources, véritables "bibliothèques vivantes", à enregistrer eux-mêmes leurs sciences en vue de la transmettre à la postérité au lieu de l'emporter dans la tombe. Comme nous l'avons déjà signalé, l'illettrisme peut être un handicap pour ce type de projet, mais la naissance du tactile peut pallier à cette insuffisance. Avec cette technique, les différentes fonctions de la machine, matérialisées par des symboles ou des images, sont exploitées par de simples touches digitales. Il faut préciser que certains logiciels, d'ailleurs, permettent à la machine de reconnaître la voix humaine à laquelle elle est tenue d'obéir. Toutes ces multiples

⁷ Parc de jeux en 3D et 4D. Dans la majeure partie des salles de jeux, le spectateur a l'illusion de participer activement aux récits grâce la magie du 3D.

possibilités offertes par les nouvelles technologies sont des nouveaux paramètres que les spécialistes de la tradition orale doivent prendre en compte dans la mise en œuvre des méthodes et des techniques de collecte des textes oraux. Au regard de la multiplicité des sources de conservation et de diffusion des informations, les chercheurs doivent travailler dans le sens de la sensibilisation des personnes de ressources afin de les dissuader à adopter ces nouveaux outils qui sont des aide-mémoires avérés. Le but poursuivi est d'arriver à transformer ces partenaires passifs en de véritables acteurs convaincus de la nécessité de préserver par eux-mêmes les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire traditionnels.

Conclusion

La protection du patrimoine culturel africain est un souci permanent qui préoccupe les hommes de culture. La conservation et la transmission de ces valeurs se faisant par le biais de l'oralité, la pérennisation des acquis devient chaque jour une épreuve difficile à surmonter au regard du changement perpétuel des modes de vie. Les mutations sociales auxquelles le monde traditionnel fait face, impacte négativement ces canaux habituels de transmission des connaissances. La littérature orale, courroie de transmission intergénérationnelle des valeurs africaines, est à la croisée des chemins. Malgré son dynamisme et sa capacité à s'adapter aux temps, la disparition progressive de ses cadres traditionnels d'expression compromet dangereusement sa survie. L'avènement des nouveaux outils de communication est une opportunité que les hommes de parole doivent saisir. Véritables aide-mémoires, ces technologies facilitent les enregistrements, la conservation et la diffusion des textes oraux. Le nouveau rôle du chercheur doit donc consister à encourager les personnes de ressources du monde traditionnel à adopter cette technologie afin de pouvoir les exploiter au maximum. Certes, l'Internet demeure un luxe dans les zones rurales à cause du coût élevé de l'équipement, de la connexion et de l'absence des installations électriques mais ces écueils peuvent être surmontés si la volonté politique des Etats africains est affichée. La création des centres multimédias à équipement solaire dans les zones rurales peut, par exemple,

atténuer ce problème. Ces centres, situés au sein de la population, peuvent initier des sites Web qui seront alimentés par des textes oraux de la localité. Cette articulation entre les sources habituelles de conservation de la tradition et les sources modernes que sont les outils numériques peut aider le monde traditionnel à réussir son adaptation et son intégration au monde moderne. Refuser d'exploiter ces nouvelles sources serait nié l'essence même de la tradition orale qui est par nature dynamique.

Bibliographie

- Barrat J., 1996, *La francophonie et les autoroutes de l'information*. Paris : dialogues.
- Berger P., 1999, *L'informatique libère l'humain : la relativité digitale*. Paris : l'Harmattan.
- Bonjawo J., 2002, *Internet une chance pour l'Afrique*, Paris : éditions Karthala.
- Bonnet D., & al., 1982, *Proverbes et contes Mossis*. Paris : Collection Edicef.
- Cauvin J., 1980, *Comprendre la parole traditionnelle*, Issy-Les-Moulineaux : Saint Paul.
- Diouf M., 2002, *L'Afrique dans la mondialisation*. Paris : L'Harmattan.
- Eno B. 1978, *Comprendre la littérature orale africaine*. Issy-Les-Moulineaux : édition Saint Paul.
- Fonkoua P., 2006, *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun*. Editions terroirs.
- Fremaux J., 2002, *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*. Paris : Maisonneuve et La rose.
- Huitema C. 1996, *Et Dieu créa l'Internet*, éditions Eyrolles.
- Kam S. A., 2006. *Nouvelle approche sur les catégories principales de la littérature orale africaine*. Université de Ouagadougou, PUO.
- Laubier C. 2000, *La presse sur Internet*. Paris : PUF.
- Ngbaka Ma'Bo., 1970, *Contes, proverbes, devinettes ou énigmes, chants et prières*. Paris : éd. Klincksieck.
- Ntambue R. T., 2001, *L'Internet, son Web et son E-mail en Afrique : approche critique*. Paris : éditions L'Harmattan.

- Nyamba A. & Cheneau-loquay (dir.), 2000, *La parole du téléphone, significations sociales et individuelles du téléphone chez les Sanan du Burkina Faso*, éditions Karthala.
- Ossama F., 2001, *Les nouvelles technologies de l'information. Enjeux pour l'Afrique subsaharienne*. Paris : éditions l'Harmattan.
- Ouedraogo M. & Tankoano J. 2001, *Internet au Burkina Faso : réalités et utopies*. Paris : éditions l'Harmattan.
- Toussaint Desmoulin N., 1996, *L'économie des médias*. Paris : PUF.

Webographie

- www.museedelamusique.gov.bf : Site du musée de la musique de Ouagadougou. Consulté le 03 Juillet 2015.
- www.bobodiolasso.net. Rapport réalisé par Emmanuel Lacroix intitulé "L'internet au Burkina Faso en 2002 : situation, enjeux et perspectives". Consulté le 30 juin 2015.
- <http://www.ntbf.net/> : Site de l'association NTBF pour la promotion des NTIC au Burkina Faso. Consulté Le13 septembre 2015.
- <http://www.fragmentsdumonde.org> : Site du projet fragments du monde. Consulté le 10 juillet 2014.
- <http://www.feteinternet.bf> : Site de la fête de l'internet au Burkina Faso. Consulté le 05 avril 2015.
- <http://www.bf.refer.org/texte/palabre4/index.htm> : Site des "Contes et légendes africaines". Consulté le 10 juillet 2014.
- <http://www.bf.refer.org/> : Site de l'agence universitaire de la francophonie au Burkina Faso. Consulté le 18 avril 2015.
- www.siao.bf : Site du SIAO. Consulté le 29 Mai 2015.

COMMUNITY INTERPRETING AND TRANSLATION IN BURKINA FASO: OVERVIEW AND CHALLENGE FOR PROFESSIONALIZATION

SANON/OUATTARA F. Emilie Georgette*

Abstract

Unlike European countries where community interpreting and public service translation are meant for immigrants and refugees, the specific multilingual context of Burkina Faso gives a very particular situation where community interpreting and public service translation appear to be the only solutions to connect the great majority of local people to the administration. This paper depicts the situation of translation and interpreting in public services towards and from local languages, and reports on how people view the practice by means of existing documents and interviews. It shows the benefits for the country to have well-trained professional interpreters and translators for public services, suggests the ideal profile for such professionals and the challenges to be met, thus laying out the foundation for the professionalization of this practice in Burkina Faso.

Keys-words: Community, Interpreting, Translation, Burkina-Faso,
Professionalization

Résumé

Contrairement à la plupart des pays européens où l'interprétation ou la traduction dans le service public vise principalement les immigrants et les réfugiés, le contexte multilingue spécifique du Burkina Faso fait de cette forme de traduction la seule option pour connecter la grande partie de la population à l'administration publique. Cet article décrit la pratique actuelle en matière de traduction et d'interprétation de et vers les langues locales du Burkina Faso et rend compte de la manière dont cette pratique est perçue au sein de la population aux moyens de documents existants et d'interviews. Il présente quelques avantages pour le pays d'avoir des interprètes et traducteurs du service public bien formés, propose une description du profil idéal pour de tels professionnels, de même que les défis à relever, jetant ainsi les bases d'une professionnalisation de la pratique au Burkina Faso.

Mots-Clés: Traduction, Interprétation, Public, Burkina-Faso,
Professionnalisation

Introduction

"Interpreting as an activity is actually older than translation, but translation has been the object of research more

* Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso)
Email : fegsanon@yahoo.fr

often than interpreting"(Schaffner, 2004: 3). This is particularly true for community interpreting where empirical research was prompted only recently by the flow of immigrants and refugees which has been increasing in western countries these years.

The linguistic configuration of Burkina Faso is very complex. Indeed, seventeen million people speak sixty local languages while 80% of the population are illiterate and have no command of French, the official language. This commands that community interpreting should be provided for the majority. Yet, it has seldom been named as such and its practice is still informal. This lack of interest for community interpreting is reported in many countries (Tryuk 2004, Hale 2007). Access to translation and interpreting in public service settings was recognized and worded by the European Commission only in 2011, as a basic human right to be guaranteed (European Commission 2011). So, only lately has the practice of community interpreting been recognized as a formal right even though one could have read it between the lines of the Universal Declaration of Human rights in 1948.

Thus, community interpreting seems to be in the agenda of European countries where the majority of people speak the language of the administration and do not need it contrary to Burkina Faso, where nothing is done in this sense. As regards this situation, the following research questions will be handled : What is the state of art of community interpreting and public service translation in Burkina Faso ? What are the benefits for the adoption of the practice in the administration of Burkina Faso? What are the ways to professionalize the practice in the country?

The methodology is descriptive and analytical. Since the point of this paper is to show the state of the art, the advantages to have well trained interpreters and to propose a training plan in the very complex context of Burkina Faso, the methodology is more based on descriptive and theoretical approaches and their eventual application in the context of Burkina Faso with a final aim of providing a framework for training. Nevertheless, a few interviews were carried out with judges, and questionnaires submitted to doctors and translators - interpreters to complete some points.

1. Theoretical Framework

Community Interpreting, also referred to as "public service interpreting", "liaison interpreting", "dialogue interpreting", has not yet received any internationally accepted definition (Bancroft, 2015: 219). Some people define it as " the type of interpreting which takes place in the public service sphere to facilitate communication between officials and lay people and more specifically at police departments, social welfare centers, medical offices and courts" (Mason, 1998 : 33). In addition to community translation, community interpreting is also defined as a practice which " encompasses all translating (and interpreting) carried out to facilitate inter-community relations within a given country where diverse linguistic (and cultural) communities cohabit" (Gouadec, 2010 : 37). For other authors, " it serves to enable individuals or groups in society who do not speak the official or dominant language to access basic services and communicate with service providers" (Schlesinger, 2011: 6 quoted by Bancroft, 2015 : 219).

For the current paper, the interesting point in Mason's definition given above is the environment in which interpreting takes place (public service sphere) and the people involved (officials and lay people). In Gouadec's definition, it seems to be any translation or interpreting aiming at facilitating communication in communities where several languages cohabit. The coexistence of languages in the same environment is the general context of Burkina Faso, but left as such, this definition is too broad and the sphere difficult to seize. In Schlesinger's definition given by Bancroft, it is not made clear whether the official language and the dominant one are the same or different; otherwise, the rest of this definition fits the situation in Burkina Faso.

So, for the purpose of this paper, community interpreting and public service translation will be taken as any type of translating and interpreting carried out in a formal context to help those who do not speak the official language to access basic services and communicate with service providers. In Burkina Faso, the sphere cannot and must not be restricted to public service but extended to any official context where the problems arise. Many reasons plead for that extension: in most

countries where community interpreting and public service translation occur, they are meant for immigrants or refugees who are in a transitional situation. After a while, either they are integrated within the population in which case they will have to learn the official language, or, they are on their way to another place and their need for translation or interpreting is not permanent in this country, which is not the case in Burkina Faso where the majority of people permanently need a linguistic support.

Three main parts can be distinguished in this paper: translation and interpreting in Burkina Faso, advantages of community interpreting and translation in the country and training for professionalization.

2. Translation and Interpreting in Burkina Faso

2.1. Brief Historical Review

The history of translation and interpreting in Africa goes back to the precolonial period where African chiefs had their professional linguist, known as "king's linguist", "spokesman" or "griot" (Bandia, 1998: 295). These "professional linguists" acted in every domain, but were more attached to the king even though there is evidence that they were also used as mediators to facilitate communication with the common people (Bandia 1998). In the colonial era, translation and interpreting became unavoidable to meet the need for communication between Africans, Europeans and Arabs. After the Berlin conference (1884-5), Africa was partitioned among European countries and the policies adopted by the European colonial administration determined the history of translation in Africa during this period. The new masters imposed on their subjects new ways of life including the languages to be used. The first Africans who went to school had very humiliating experiences when they were caught speaking their local languages in the school yard. They had to wear inscriptions, "I am stupid" or "I am a donkey" (Wa Thiong'o, 2003: 73). The same way, in Burkina Faso, as in most French colonies, the policy was to make colonial subjects convert to be French citizens (assimilation policy), by mastering the French language and culture. Public service translation and interpreting became very important the period just before and after independence as the

governments of various African States attempt to cope with western style bureaucracies inherited from colonialism.

When African countries became independent in the 1960s, they were left with a linguistic situation that was bound to enhance the role of translators and interpreters. In many of these newly independent countries, there were many indigenous African languages to which was added the colonial language, which though foreign became the official language of these countries. Ironically, instead of flourishing translation activity between African languages as one might have expected, translation evolved in two directions: African into European and vice versa and European to European languages. It became necessary for African countries to communicate with other African nations, but also with their former masters. In this context, European to European language translation thrived in Africa in the field of foreign affairs as well as administrative, economic and cultural areas. (Bandia, 1998: 301)

There is still a lot of pressure from former masters to keep this hegemony in Africa. Many funding institutions especially the World Bank are in favor of the use of the imperial language to help promote political stability, to build nations as well as to serve economic purposes (Mazrui, 2003). But African languages refused to die. Some people see no contradiction between speaking their mother tongue and belonging to their immediate nationality, to their State along the Berlin-drawn boundaries. So, the colonizer's language and the local ones coexist.

Almost all official translation and interpreting carried out in Burkina Faso is between European languages, while local languages induce only informal translation and interpreting which is suggestive of people's perception of these languages. It is only recently in 2015 that the Ministry of Justice officially considered court interpreters as part of its staff, but put them in the same category as drivers and typists in terms of wages (Annuaire statistique du Ministère de la justice 2016).

2.2. Linguistic Situation and the need for community

Translation and Interpreting in Burkina Faso

In Burkina Faso, the linguistic situation is very complex. As mentioned above, sixty languages are spoken with only two of them used as lingua franca: Mooré and Dioula. The most spoken language is Mooré, understood by more than half of the population and used as a lingua franca in the centre and the east. The second most spoken language is Fulfuldé, the language of the Fulani. The third most spoken language is Dioula, used in the west by more than forty ethnic and linguistic groups. There are two types of Dioula: the ethnic one which has very few speakers and the one used as lingua franca in Burkina Faso and also for trade all along West Africa ; the latter is the sum of many cultures in the west. In addition to this complex distribution and use of languages, there are many people who have only approximate knowledge of the lingua franca of their regions. They only speak their ethnic language in addition to French if they have been to school.

It is also worth mentioning here that there is no specific policy to post civil servants according to the local language they speak, since the official and only valid language in administration is French. So, no matter which region civil servants are from nor what local language they speak, people are posted regardless of their linguistic background. If this is good somehow because it appears against regionalism and plays for the neutrality of administration, it can on the other hand create some embarrassing situations. Because of the lack of communication, service provision becomes sometimes problematic in public service where disastrous situations may arise specifically in the field of health, jurisdictions, and even banks. Doctors, nurses, other service providers and patients try to speak the language they do not master, and this may sometimes result in very embarrassing cases. One example is the case of this male nurse in the health district of Barsalogho (central northern region) who was Bobo an ethnic group from the west and had a very poor knowledge of Mooré. He received a lady with her sick infant in a critical situation and decided to hospitalize them. The word used by the nurse to notify this to the lady was very equivocal. Indeed, in Mooré there are two ways of saying "lie down ", a literal translation of

"hospitalisation" : *ganda* (have sex with someone) and *ganlanga* (to lie down someone in a room for care). The nurse used the first word but ignored its meaning. Naturally the lady refused to obey while the state of her child worsened. A driver passing by was attracted by the screaming of the lady and stopped to find out. He is the one who understood the problem and helped to solve it. The nurse was very bad at Moore and in the absence of interpreters he had to manage.

An important detail about health and care provision issues in Burkina Faso is that many traditional beliefs are still deeply rooted among communities. There is a kind of gap between modern doctors and traditional practitioners in their conception of diseases, their origins, causes and the attitude toward it, which seems to replicate into the minds of educated versus illiterate people (Diaby Kassamba, 2015). It is commonly admitted that the success of a treatment depends to a great extent to the patient's receptivity and adherence to it, and, interpreters can do this cultural mediation.

In police stations, the situation is no better. People kept in custody are brought to sign documents written by the police while no communication took place because of language barriers. The same situation prevails in tribunals where trials are postponed because of the lack of interpreters. Judges are not allowed to speak another language except French even if they understand the language used by the person being tried. If in the audience somebody feels capable of interpreting, the person just has to swear and provide the interpreting. The consequence is that such a trial cannot be trustful. Prisons are overloaded by prisoners who are awaiting trials and some are due to the lack of interpreters (Sanon Ouattara, 2011). Only recently in 2015 were court interpreters admitted as full staff of the Burkina Faso judiciary. The statistics in this field give 505 judges for 15 community interpreters for the whole country. The prison population was estimated in 2014 at 6251 among whom 48% were pre detainees and 4,1% foreigners ; the occupancy rate was 170% (Ministère de la justice, 2016).

Most of the interpreters and translators officially recognized and paid as such by the State of Burkina Faso are those working between European languages. They are mainly at the Ministry of Foreign Affairs, the Ministry of Trade, the

National Assembly, and some State-owned strategic sectors such as Fespaco (Ouagadougou Panafrican Film Festival), etc. But, they do not work with tribunals even though there may arise cases involving other European languages, namely English (Yaméogo, 25 April 2016). The lack of interest seems to concern the field of justice in general. Nobody could predict what it would have been if there were more cases involving English. Indeed, the status of languages needed for court interpreting seem to play against the official recognition of the practice of community interpreting in Burkina Faso.

2.3. Public Service Translators and Interpreters : Different Perceptions, Different Status

The status of translation and interpreting in Burkina Faso is not uniform. It depends on the languages involved. Independently of the fact that community interpreters around the world have a lower status (Salaets and Van Gucht, 2008), in Burkina Faso, the languages involved also contribute to further lower the status of those working with local languages even though they cannot be considered as professionals. In a previous paper, it has been explained how film-makers behaved differently towards local language translators and interpreters and those who work with international languages (Sanon-Ouattara, 2009). They pay a lot of money for the subtitling of their film in European languages while refusing to consider translation from French into local languages as a task worth being paid. When a comedian has to play a role into a local language, the script is given to him/her in French. He or she has to translate before playing and the task of translating is free of charge.

Translation and interpreting seem only necessary and worth being paid if they involve European languages and help to get in touch with other African nations and the rest of the world. It is only recently that the forum of judges (*états généraux de la justice*) held in March 2015 (Sidwaya, 30 March 2015) officially recognized the need for well trained court interpreters because their absence and low-quality work impede the progress of trials. This forum was meant for all professionals of justice to discuss the problems encountered in the field of justice with the government in order to find

common ways to solve them. Nowadays, as mentioned above, there are only fifteen (15) court interpreters in Burkina Faso for five hundred and five (505) judges. They used to work on a voluntary basis and were recently enrolled with a salary of primary school level (CEPE). In Burkina Faso, salary rates depend on the level of studies except for some specific bodies such as judges, militaries, policemen who are thought to be more exposed to danger and perceive higher wages than their counterparts holding the same diplomas in other domains. Here, interpreters have no professional training but the state could have paid each according to his/her true level as it is the case in other sectors of the same administration. So, in terms of salary, judges have been 'up-graded' while their interpreters have been relegated to the lowest level. This is suggestive of the perception the government has of the job of court interpreting.

In the medical field, so far, no interpreter was recorded as part of the hospitals staff. The task is carried out by cleaners, drivers, nurses, other colleagues.

The problem of community interpreting in Burkina Faso is tightly related to the way indigenous languages are viewed: they have no status, provide no job, no social ascension, there are marginalized. This reflects the mentality inherited from colonialism (Coquery-Vidrovitch, 1992, Bandia, 1998) and which is still present. People have more pride to say that they speak well English, French, German, Spanish Italian, rather than Dioula or Moore. The French policy of colonization succeeded in putting in Africans' mind that the only language which gives a brilliant future is French or other European languages.

It is not admitted yet that translation is a science and that one needs to be trained. Till now in Burkina Faso, as many other countries, any bilingual person is thought capable of providing good translation and interpreting. A good illustration of this fact is the conditions to be a member of the professional association of translators and interpreters in Burkina. The person willing to be a member of the guild has just to give evidence of the fact that he/she has performed and been paid as a translator or an interpreter at least once. No evidence of training is required. Local language users are not members of

the association because they hardly get paid and if they are, it is in the framework of a project with an NGO. The underlying assumption behind this attitude is that a language acquired at home without any training does not deserve to be used professionally even though some of these languages are taught at university. The most plausible reason remains the deeply-rooted French colonial mentality. A glance at other neighboring French speaking countries reveals the same situation while in Ghana (English speaking country), court interpreting is well organized with an 'Interpreter's Handbook' which regulates interpreting in court. This handbook states the standards, which all interpreters are required to meet in terms of performance, confidentiality and other ethical issues. On the website of the Judiciary Training Institute consulted on 22 May 2016, the conditions for court interpreters to be appointed as staff of the Judicial Service of Ghana are a successful interview, assessment and training course. As for the status, the interpreter is an employee of the Judicial Service of Ghana and is therefore bound by the Judicial Service regulations and other related regulations of the service. There are three criteria that the Judicial Service considers for appointing interpreters : Skill level determined by recognized qualifications and experience levels – e.g. Degree or Diploma in Interpreting, Judicial Service assessment grade and vacancies.

How do translators and interpreters see themselves and their job in Burkina Faso? A questionnaire administered to thirty-four (34) professionals in the framework of this study, all working with English and French reveals that their perception depends on whether they are working as freelancers, or for the State or for an NGO or for an international body. Even then, their satisfaction depends on the body for which they work : one (1) works for an international body abroad, three (3) are at embassies in Burkina, Seven (7) are at the Ministry of Foreign Affairs, six (6) in gold mining companies, one (1) at Fespaco, one (1) at the National Assembly, eight (8) in NGOs and seven (7) freelancers. They all perform private contracts as freelancers at their spare time. Among those who work in embassies, one is at the American embassy, so, he has more prestige and pride than the others. Those working at the Ministry of Foreign Affairs are proud of

their job and introduce themselves as interpreters, but have other concerns related to the volume of their job which, according to them, is not proportional to their pay. Their position is more valuable because they are often with authorities (Head of States, Ministers, Members of Parliament) and they feel important. Those working in NGOs have different fortunes depending on the NGO. Four (4) were quite happy with the way they were considered and treated as translators while the other half was complaining about their status because they are doing the job but, their employers call them 'administrative assistants' in order to avoid paying the right wage. In mining companies as well, the feelings are the same. Three of them are called 'administrative assistants' and expressed the same frustration. Respondents working at Fespaco, National Assembly had similar perceptions as those of the Ministry of Foreign Affairs. Freelancers are often frustrated by the amount of money people are willing to pay. They are often assimilated to typists and this reveals how they are perceived in society.

We were not able to conduct the same questionnaire with translators towards local languages because professionals are inexistent. The university of Ouagadougou trained one cohort (1996-1998) of 20 professional translators from French into local languages: 10 in Mooré and 10 in Dioula. They all gave up and ended up doing something else because none of them got a remunerated job as a translator. As for non professionals working as community interpreters, those working at hospitals do not see themselves as such. Discussions with two court interpreters in the framework of a previous paper reveal that they seem to have resigned themselves (Sanon-Ouattara 2011).

All in all, professional translators and interpreters are proud to be recognized as professionals especially when they are recognized and paid as such. In addition, they all work with English. Language tends to use the same canals of prestige as its speakers. English enjoys a very high position because the USA is considered as the first power in the world. Although people enjoy speaking local languages at home, when it comes to the public sphere, the reaction is different. All the translation and interpreting job is concentrated into European languages because they bring more money. Paradoxically the needs are

concentrated into local languages with no translator/interpreter because they bring nothing but shame. It is worth stressing here on the complex people feel to show that they do not speak French. Hence, community translation and interpreting has many benefits for Burkina Faso.

3. Advantages of Community Interpreting and Public Service Translation for Burkina Faso

3.1. Human Rights and Better Democratic Rooting

Bancroft rightly used the Universal Declaration of Human Rights in his article 2 to underlie her defense for community translation and interpreting. "Everyone is entitled to all the rights and freedoms set forth in this declaration without distinction of any kind, such as race, colour, sex, language, religion, political or other opinion, national or social origin, property, birth or other status" (Bancroft, 2015 : 217). Access to justice, health and other public services is not on an equal ground in Burkina. Unfortunately, those left behind are the most numerous ones. The lack of translation and interpreting in this field is a hindrance to human rights. At the 2015 forum mentioned before, a national pact for a renewal of justice mentioned in its chapter 2, section 1 and article 19, the need to have well trained interpreters among other needs. Until now, justice in Burkina Faso has left aside those who do not speak the dominant language in administration, the language of the strongest but not that of the majority.

Any user of public administration in Burkina Fasohas to speak French or find one's own way to have an informal translation or interpreting. We side with the European Union Commission to say that "access to translation and interpreting in public service setting is a natural human right to be guaranteed. Failure to enforce it may endanger the life and the well-being of millions of people while perpetuating a social landscape where everyone is not equal" (European Commission, 2011: 21). In police stations, the same violation of elementary rights prevails and people seem to be accustomed to it because they do not know their rights and think this is the normal way. Very often, custodies are due to the fact that the person being accused cannot speak French and cannot give his /her version. Inability to speak French is

evidence of low or no education. It also reveals ignorance of the laws because paradoxically, all the laws are written in French and as the saying goes, "ignorance of the law is no excuse." The risk for convicting innocents is also higher here because of the lack of communication. Amateur interpreters who work in this field in some tribunals have no training in law, in specialized vocabulary nor in interpreting.

In the field of health, the situation is no better even though health professionals themselves have not officially expressed the need for such professionals. In hospitals everything is written in French for people who do not know French: opening hours, procedures to have an appointment with a doctor, administrative procedures, rules and regulations of the hospital are all written in French. This constitutes unequal access to health. In addition, there are too many mistakes in care provision due to the problem of communication. In the absence of interpreters, either the patient fails to explain what his/her problem is, or the doctor misunderstands what the patients intended to tell him/her or gives prescriptions that are not understood and are misused.

During political campaigns, interpreting is provided by amateurs non professionals in every smallest city of Burkina Faso. This cannot be considered as community interpreting, but it only proves that political leaders are aware of the need for interpreting into local languages. At the parliament, French-English translators and interpreters are hired for occasional visitors and diplomatic issues while it appears clearly that the need is more at the level of local languages because most MPs do not speak French, so, cannot take part in the debate (Nikiema, 2005). They take part in votes like puppets and serve as springboards for others to take advantage of this imbalance and social injustice to manipulate them and the opinion. Insuring equal rights to citizens is the basis for all democracy and social justice. The legendary instability of African States is mainly due to this lack of social justice. Burkina Faso has just experienced a popular up-rising to a great extent to due court-related problems, social injustice in addition to the manipulation it brought about. No one ignores the danger and risks incurred by a society where more than

half of the population is frustrated because of unequal treatment.

There is a kind of "dialogue of the deaf " between the administration and the majority of people which could have been solved by the provision of professional interpreters. Here the emphasis must be put more on interpreters than translators because of the oral tradition in most African communities.

3.2. Development

It looks trivial to assert that the main access to any development is communication. Indeed, without adequate communication, no human society can organise and build something solid. When elementary rights are violated and health unequally provided, this brings about social instability which is not favorable to investment and development. People waste time, trying to find their way of understanding procedures and regulations. In this world where the general motto has become "time is money", what the country loses is enormous. It is commonly known and accepted that illiteracy is a plague which contributes to a great extent to slow down development. Indeed, when a large part of the population is excluded from the development process, results are difficult to achieve. Sometimes, things seem to be moving backward. It is exactly like working in a team where team members do not know the rules and cannot understand one another. The results will be disappointing and so is the case in Burkina Faso. African States, very often try to justify their state of underdevelopment by many factors but forget or ignore the wrong language and translation policy. If the colonial language is part of the colonial legacy as most leaders pretend, recourse to community interpreting could be a solution, above all, when one considers the fact that colonial actors themselves used it to achieve their goals in the field of health and public administration during colonisation.

Development also goes hand in hand with respect of human rights. When prisoners are kept during long months because of lack of interpreters in the languages they speak, this is appalling. This results in difficulties in feeding them, keeping them in a good health, finding enough space for them, and all this means more expenses for the government and

insecurity for prison workers and the whole community. Of course, providing interpreting cannot solve all communication problems of Burkina Faso people but it can contribute to reduce mistakes.

Providing translation and interpreting towards local languages can also be a step towards the development of the so-called languages in the different fields of science such as medicine, courts and administration language in general. This would be the start for a real development with local means. Real independence goes through independence in the field of language.

3.3. Confidence restoration

Community interpreting and public service translation could also bring more confidence to public service users. Many people refrain from going to hospitals and courts and even banks because they do not feel confident. The language spoken is unknown and they feel shy to use these services. It is a natural feeling to fear the unknown. As a result, local medicines are preferred to modern ones, prejudice becomes the rules and local settlements of conflicts are preferred to court ones. Money is kept at home instead of banks because of the language barrier. There are as normal citizens on the one hand, taking advantages of all the facilities of a modern country, and second class citizens on the other hand, left behind in a completely different world. Illiterate people see the public administration as the tool of the white man so, worth being feared. Translation and interpreting in the social setting in Burkina Faso would contribute to improve the use of social service by making public administration closer to its users, as speaking someone's language is like using the person's glasses to see the world. As such, language is a powerful vector of confidence restoration.

4. Towards a professionalization

The need for community interpreting and public service translation is established in Burkina. One of the main steps to take in order to meet the minimum of criteria is the organisation of the field in view of a professionalization. The

following lines are some challenges and proposals to achieve professionalization.

4.1. Challenges

Translation and interpreting are practiced in Burkina Faso under a wide variety of conditions. This is especially true for community interpreters who do not always refer to themselves as such except those working in tribunals. Among interpreters in the medical field are nurses, other doctors, cleaners, drivers and watchmen who do not even realize that what they do daily is a job in other countries. Among court interpreters, as mentioned above, there is a diversity of levels. They are all bilinguals who engaged in translation and interpreting without any training and who proclaim themselves as translators and interpreters, some with very low levels. An attempt to organise this profession would be an attempt to set the rules about who is entitled to and who is not. By the time being where there are difficulties in finding even "bad translators and interpreters", it will be difficult to apply such principles.

Another big challenge in the professionalization of community interpreting in Burkina Faso is the number of local languages spoken. There are lingua franca which do not cover the entire country. So, training professionals in more than 60 local languages and foreign languages is a formidable task to undertake. In addition, there will be the necessity to set the initial level to which training must start.

The biggest challenge to meet is financial. The state of Burkina Faso is not independent enough to set its priorities in terms of expenses. So, even though the necessity has been evidenced, training and finding a status to community interpreters in Burkina Faso will not be easy for economic reasons. Nevertheless, a general framework of what the training would be could be of great interest for the start.

4.2. Competences needed

In the context of Burkina Faso, what would be the competences needed to be good translators and interpreters on the social ground?

A good command of the languages involved in the translation process: so, both the source and the target languages must be equally mastered because they may have to interpret dialogues, which means for Burkina Faso, French and at least one local language. This also implies oral and writing skills. In Burkina, writing and reading European languages is by far easier than writing local languages. If one considers note-taking as part of the interpreter's job, so knowing how to write in local languages must be an asset.

An adequate knowledge of the topics and subject-matters addressed by the texts and speeches: this implies a kind of specialization. One cannot easily translate or interpret a text or speech in courts if he/she does not understand the vocabulary and concepts used. There are a lot of jurisdictions with separate fields of competences. So, within legal and court vocabulary there may be sub- specifications. Similarly, one cannot be a good translator and interpreter in the medical field without any knowledge of the concepts used in that field. Here the task is more demanding because of the numerous prejudice on health and illness in many ethnic groups and cultures in Burkina. As a matter of fact, there are still deep-rooted archaic conceptions on health and the interpreter or translator must be aware of that.

A sound knowledge of transfer process: They must have some technical skills on translation and interpreting in general : this means being familiar with translation and interpreting and the tools used in those fields such as dictionaries, modern technology, computers, e-data etc.

A good knowledge of the profession: this has to do with ethics and deontology: attitudes before, during and after translation and interpreting.

A strong intellectual ability: after training, they must be able to rely on what was taught to them, to do their own research to find out their own solutions to any problem arising in the field of their job.

A strong personality can be an additional asset for interpreters, as they may have to work in public, before audiences. Hence, they should be emotionally free in order to achieve objectivity especially during trials.

4.3. Training and profile

Many people still think that any bilingual can be a good interpreter and translator.

Formal training is not mandatory but it can perform at least two important functions. One is to help individuals who wish to become professional interpreters or translators enhance their performance to the full realization of their potential. The other is to help them develop their translation skills more rapidly than through field experience and self-instructions which may involve much groping in the dark and learning by trial- and-error (Gile, 2009: 7).

In Burkina Faso elsewhere, there are amateur translators and interpreters and professional ones. But here, in the field of community interpreting and public service translation, there has been no professional yet. Interpreting is provided on an informal basis, sometimes unconsciously. We would like to suggest what could be the form of training provided. We distinguish two categories of trainees to be : non academic trainees and formal academic ones.

Non Academic training

In courts, interpreters have never received any formal training but are doing the job. They may be interested in short sessions of training on some technical fields. They may also enjoy meeting professionals for specific concerns and questions. This may be carried out in the forms of workshops, continuing education which last a few days or weeks. Certificates may be issued at the end of such trainings. The main modules to be taught are ethics, deontology, technical terminology and language courses.

Formal Academic training

Until now, in Burkina Faso, training in the field of translation and interpreting has occurred at a postgraduate level between French and English where students are recruited after a Bachelor of Arts in any field. They then attend a two-year program and defend a dissertation in English or French.

Here, for community interpreting it is necessary to introduce an undergraduate level where students are given common knowledge about translation and interpreting in general. This program would include general courses on language, translation and interpreting techniques and also optional courses in local languages. The first two university years would be common to all. After a common undergraduate level, the issue of specialization would be tackled. Students will have to choose the specific domain in which they want to specialize in order to focus on that field. So, the specialized vocabulary and concepts will be deepened on the main fields in which translation and interpreting take place in Burkina, that is to say in medical and juridical vocabulary and concepts. This is similar to technical translation where emphasis is put on the field of specialization because it is much easier to translate and interpret in a field that one masters.

The ideal profile for all translation trainees is an initial very good level in their working languages. Each local language interpreter and translator should have a sound knowledge of the language and the culture surrounding it and also a good knowledge of the people speaking the language. Knowing a people is knowing their culture, beliefs and attitudes towards events. This is important in defining the attitudes to have during interpreting.

Trainers

As in any professional training, association of university teachers and professionals is necessary. So, professional translators and interpreters, translation and interpreting specialists, linguists and terminologists as well as lawyers, doctors, policemen, psychologists will constitute the team of trainers. Lawyers, policemen and doctors who speak the languages involved have experienced situations where translation and interpreting were needed or inadequately provided. In addition, some basic knowledge about the respective fields is necessary and could be provided by these specialists. Each category of trainer may have deontological rules related to his/her field of specialization to teach.

So the training must be multidisciplinary. Translation and interpreting specialists will teach translation and

interpreting techniques as well as ethics and deontology. Since there is no professional in community interpreting and public service translation, at the beginning there will be a necessity to call upon such specialists from other countries where this tradition is well established and the profession recognized. This collaboration is worth being tried because new ideas may immerge for the benefits of trainees and the whole country.

Conclusion

Community interpreting and public service translation are not new practices in Burkina Faso even though they have hardly been named or recognized as professional fields. People view translation and interpreting as tasks that any bilingual can perform. Their attitude vis-a-vis translation and interpreting towards local languages reveals more disrespect. Interpreters and translators towards local languages themselves feel a kind of complex and do not show any particular pride of belonging to the trade because partly none of them has received training and probably because of the low prestige of the languages involved. The need for community interpreting and public service translation is nevertheless very crucial in order to ensure good respect of human rights, a better rooting of the on-going democratic process, a better participation of all citizens in the development of the country and a guarantee of an equal citizenship to all. Attempts to professionalize the field will face a lot of challenges due to social, cultural and economic constraints which need to be taken up. Well trained professionals would involve a multidisciplinary team made of language specialists, translation and interpreting scholars and professionals, terminologists and specialists of the different fields involved. Achieving this would be a strong foundation for the professionalization of this practice in Burkina Faso and a good step towards social justice.

References

Oral sources

Table : oral sources

Number	Surname and name	Date and place	Quality	Age
1	Bambara Sophie	29 August 2016 Tampuy Ouagadougou	Judge	48
2	Carama Agathe	6 April 2016 at University hospital Ouagadougou	Physician	32
3	Yaméogo Séraphine	25 April 2016 at trade tribunal	Judge	36
4	Zamané Hyacinthe	21 June 2016 at University hospital Ouagadougou	Physician	42

Bibliography

- Baigorri J. J., 2015, "The History of the Interpreting Profession", in H. Mikkelsen and R. Jourdenais (Eds.), *The Routledge Handbook of Interpreting*. London and New York, Routledge, 11 - 28.
- Bancroft M. A., 2015, "Community Interpreting: A profession Rooted in Social Justice", in H. Mikkelsen and R. Jourdenais (Eds.), *The Routledge Handbook of Interpreting*. London and New York, Routledge, 217-235.
- Bandia P., 1998, "African Tradition", in M. Baker (Ed.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. London and New York, Routledge, 295 -305.
- Coquery V. C., 1992, *L'Afrique occidentale au temps des Français : colonisateurs et colonisés : 1860-1960*. Paris, éditions la découverte, série histoire contemporaine.
- Corsellis A., 2008, *Public Service Interpreting : the First Steps*. New York, Palgrave Macmillan.
- Diaby-Kassamba O., 2015, *Analyse conceptuelle et traductibilité des termes de maladie dioula*. Thèse de doctorat, University de Leiden.
- European Commission, 2011, *Special Interest Group on Translation and Interpreting for the Public Service: Final Report*. Brussels, European Commission Directorate - General for Interpretation.

- Gile D., 2009, *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Gouadec D., 2010, *Translation as a Profession*. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Hale S. B., 2007, *Community Interpreting*. Macmilan, Palgrave.
- Mason I., 1998, "Community Interpreting", in M. Baker (Ed.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*. London and New York, Routledge, 33-37.
- Mazrui A., 2003, "The World Bank, The Language Question and the Future of African Education", in R. Harris and B. Rampton (Eds.), *The Language, Ethnicity and Race Reader*. London and New York, Routledge, 85-96.
- Mikkelsen H., Jourdenais R., 2015, *The Routledge Handbook of Interpreting*. London and New York, Routledge.
- Ministère de la justice, 2016, *Annuaire statistique du ministère de la justice*. Ouagadougou, Ministère de la justice.
- Nikiema N., 2005, « Les langues nationales dans l'administration pour la bonne gouvernance et la participation démocratique », dans A. Napon, (Ed.), *Didactique des langues secondes et étrangères*, Cahiers du CERLESHS, volume 5, numéro spécial, 45-69.
- Salaets H. and Van Gucht J., 2008, "Perceptions of a Profession", in C. Valero-Garces, and A. Martins (Eds.), *Crossing Borders in Community Interpreting: Definitions and Dilemmas*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 267-287.
- Sanon-Ouattara F. E. G., 2011, "Legal Translation and Court Interpreting in Burkina Faso: a Violation of Human Rights and Hindrance to Development", in D. D. Kuupole and M. K. Kambou (Eds.), *National Development through Language Education*. Cape Coast, University Printing Press, 345-362.
- Sanon-Ouattara F. E. G., 2009, « Le sous-titrage et les choix linguistiques dans le cinéma Burkinabè », in A. Napon (Ed.), *Actes du septième colloque interuniversitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou, 20-22 octobre

- 2008, Presses universitaires de Ouagadougou, 469-494.
- Schaffner C., (Ed.), 2004, *Translation Research and Interpreting Research: Traditions, Gaps and Synergies*. Toronto, Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters.
- SIDWAYA du 30/03/2015, Etats généraux de la justice : un pacte pour un nouveau départ ", quotidien d'Etat Burkinabé, numéro 7884
- Tryuk M., 2004, "Community Interpreting in Poland", in C. Wadensjo, B. D. Englund and A. L. Nilsson (Eds.), *The Critical Link 4: Professionalization of Interpreting in the Community: Selected Papers from the 4th International Conference on Interpreting in Legal, Health and Social Service Settings*. Stockholm, Sweden 20-23 May 2004. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 97-105.
- Valero-Garces C., Martin A. (Eds.), 2008, *Crossing Borders in Community Interpreting: Definitions and Dilemmas*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Verrept H., 2008, "Intercultural Mediation: An Answer to Health Care Disparities", in C. Wadensjo, B. D. Englund, and A. L. Nilsson (Eds.), *The Critical Link 4: Professionalization of Interpreting in the Community: Selected Papers from the 4th International Conference on Interpreting in Legal, Health and Social Service Settings*. Stockholm, Sweden 20- 23 May 2004. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 187-201.
- Wa Thiong'o N., 2003, "The Language of African Literature", in R. Harris and B. Rampton (Eds.), *The Language, Ethnicity and Race Reader*. London and New York, Routledge, 69-84.
- Wadensjo C., Englund B.D. and Nilsson A.L. (Eds.), 2007, *The Critical Link 4: Professionalization of Interpreting in the Community: Selected Papers from the 4th International Conference on Interpreting in Legal, Health and Social Service Settings*. Stockholm, Sweden

20-23 May 2004, Amsterdam/Philadelphia, John
Benamins Publishing Company.

Internet sources

[www.jtighana.org/new/links/publications/interpretershandbook](http://www.jtighana.org/new/links/publications/interpretershandbook.pdf)
.pdf consulted on 22 May 2016.

PROCEDES DE CREATION LEXICALE EN BAOULE

CAUMMAUETH Epse KOUAME Reine E.*

Résumé

Dans la formation des mots, il s'agit de rendre compte des termes qui entrent en relation avec d'autres termes à partir des règles de formation de mots. Nous nous appliquons à analyser successivement le stock lexical traditionnel de la langue et les procédés de création de mots relevant de la médecine et du vocabulaire général du monde moderne. De nombreuses unités lexicales relevant de classes différentes rentrent dans la formation des termes scientifiques baoulé. Ce sont : les postpositions, les ordinaux, les diminutifs, les idéophones...qui contribuent à la précision de l'objet représentant et la chose ou l'idée représentée

Mots clés : baoulé, morphologie, lexique, générative, nom

Abstract

In words formation, it is a question of reporting terms which enter into a relationship with other terms from words formation rules. We do ourselves apply to analyze successively the traditional lexical stock of the mother tongue language and processes of creating procedure being a matter of medicine and general vocabulary of the modern world. Numerous lexical items being a matter of different classes go into the formation of baule scientific terms. They are: postpositions, ordinals, diminutives, ideophones which contribute to the precision of the representing object and the thing or the represented idea.

Keywords : baoulé, morphology, lexicon, generative, name

Introduction

La langue officielle de la Côte d'Ivoire, le français, est utilisée dans toutes les sphères de la vie nationale. Elle est comprise et parlée de manière différente. Les langues ivoiriennes n'ont pas de statut de langues officielles ; elles sont reléguées à une fonction subalterne (famille, réunion de famille, association villageoise, maison...), où elles cohabitent avec le français.

Mais ces langues tout en étant exclues de la communication officielle, jouent un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des populations. « *Dans les campagnes, elles*

* Institut de Linguistique Appliquée, Université Félix Houphouët-Boigny.

Email : caummaueth-kouamer@yahoo.fr

sont vecteurs de communication entre individus et garantes de la circulation, de la diffusion de la culture du terroir.

Dans les villes, leur influence est pratiquement limitée aux échanges familiaux, prenant souvent aux yeux des non-locuteurs des allures de langues exotiques »¹

Les langues ivoiriennes sont utilisées dans des domaines bien spécifiques. Pour celui de *l'information*, un espace, "Nouvelles du pays" est réservé à la télévision et à la radio nationale pour donner des nouvelles succinctes relatives à la Côte d'Ivoire. Les *variétés nationales* et les *messages propagandistes* (agriculture, politique) occupent aussi un temps d'antenne. 30 minutes par jour sont consacrées aux informations en différentes langues nationales, ces langues étant les mêmes que celles utilisées à la radio. Pour Kouadio (1997)² « *Les langues ivoiriennes jouent un rôle important dans le vécu des populations notamment en milieu rural. Ayant un statut des langues du terroir, elles assurent les communications dans les villages. C'est à travers elles que se perpétue la culture.* » L'on note dans le domaine de la santé, de l'économie informelle... que les langues jouent un rôle important car c'est à travers elles que l'on peut sauver des vies humaines et accroître aussi le revenu de la population si des mesures étaient prises. Kouadio (1997) pense qu'il serait impérieux de promouvoir les langues ivoiriennes dans les médias afin de rendre accessible le savoir à tous. Cette idée est partagée avec Abolou (2010) qui dit que « *l'utilisation des langues nationales dans les médias nationaux devrait stimuler le développement économique, social et culturel au travers des langues nationales* ». D'ailleurs des travaux de recherche³ montrent qu'on peut construire dans les langues africaines des termes techniques qui puissent permettre à celles-ci de s'approprier les nouveaux concepts et les nouvelles technologies. Pour parvenir à ce développement

¹ Adopo François, Caummaueth Reine, Ehivet Simone, Tera Kalilou, 1986, "Langue d'enseignement, langue officielle et langue vernaculaire dans les systèmes éducatifs : le cas de la Côte d'Ivoire", C.I.R.L. n°19, I.L.A., Université d'Abidjan

² Kouadio Jérémie, 1997, L'enseignement du français en milieu baoulé. Problèmes d'interférences linguistiques et socioculturelles. Thèse de 3^e cycle, Université de Grenoble3

³ -Tera Kalilou & Siaka Touré, 1985, Proposition pour la création d'un vocabulaire scientifique en Jula, Promotion des Langues Manding et Peul, Agence de Coopération Culturelle et Technique, ILA

-Caummaueth Reine, 1992, Lexique de santé : Anatomie humaine, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Institut de Linguistique Appliquée, CIRL n°30

-Kouadio N°Guessan Jérémie, 201 , Dictionnaire baoulé/ français

auquel le peuple aspire, quels procédés les langues nationales peuvent-ils utiliser pour parvenir à désigner les termes et notions du monde moderne ?

Le choix de cette étude porte sur la langue baoulé. Dans cette langue, les termes se combinent avec d'autres mots pour exprimer des concepts nouveaux qui s'adaptent aux nouvelles réalités. Cet enrichissement passe nécessairement *« par la création de néologismes, lorsque le lexique de tous les jours ne donne pas satisfaction que l'on parvient à atteindre ce but. Il s'agit de créer des mots nouveaux adéquats et conformes à la structure linguistique, en utilisant à bon escient le fond sémantique et les règles de bonne formation des mots de la langue »*⁴

Mais au fait en quoi consistent la théorie de la morphologie générative et ses préceptes ? Comment se présente et s'analyse la structuration des items lexicaux du baoulé : la particularité des postpositions et les noms relationnelles, les ordinaux, la typologie des constructions associatives et idéophoniques, ... Telle est la série de questionnements et la problématique qui ressort et fondent notre méthode de description et d'analyse lorsque nous abordons cette recherche.

1. Les théories morphologiques

Notre étude se situe dans le cadre de la linguistique générative. Cette étude présente une analyse morphologique des morphèmes de la langue. La morphologie en grammaire générative étudie la forme et la formation des mots. Elle concerne trois domaines d'études qui sont :

La dérivation, qui s'applique aux phénomènes d'affixation.

La composition, qui forme le mot à partir de deux ou plusieurs unités réunies.

La morphologie flexionnelle s'intéresse à la variation des mots en fonction du nombre, de la personne, du temps. Cette dernière partie ne sera pas abordée dans ce travail. *« A ces procédés classiques, s'ajoutent des procédés non classiques qui*

⁴ Kalilou Tera & Siaka Touré, 1983, "Propositions pour la création d'un vocabulaire scientifique en Jula". Promotions des Langues Manding et Peul, Institut de Linguistique Appliquée (ILA) / Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

sont entre autres la reduplication, les idéophones et les onomatopées » (Essy, 2013)

1.1. La théorie de Selkirk

Selkirk estime que la syntaxe et la morphologie ont en commun le niveau «X» qui est le mot. Elle établit que la morphologie comporte un ensemble de règles de formation des mots créées par une grammaire autonome, qu'on peut comparer à celle qui crée les structures syntaxiques. Elle admet que les constituants syntaxiques sont de niveau zéro (0). Ainsi aux mots de la catégorie des Noms, des Verbes, des Adjectifs, des Adverbes, des Prépositions... sont assignés des symboles N°, V°, Adj°, Adv°, Prép°. On parle en ce moment de hiérarchie de niveau. Ce qui équivaut à dire que les mots forment des syntagmes et chacun d'eux constitue une tête capable de se projeter à un rang supérieur, équivalent à sa catégorie lexicale (N, V, Adj, Adv, Prép). Cette projection peut être de niveau 2 c'est-à-dire XP.

Mel (1994) établit à la suite de Selkirk, le principe que les mots complexes s'analysent en termes de position et non en termes de hiérarchie de niveau comme en syntaxe.

1.2. La théorie de Mohanan

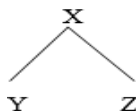
La proposition de Mohanan envisage la clarification de la structure interne des mots dérivés par affixation (suffixation et préfixation) à une base. A la suite de Mohanan, Kouamé Emanuel (2004) suggère la figure ci-dessous en tant que structure idéale des mots dérivés par affixation à une base.



2. Etude compositionnelle

Dans les recherches de Kouamé (2016 : 367-369), il apparaît que les composés se forment par la juxtaposition de deux morphèmes au moins qui peuvent être des nominaux, des verbaux, des adjectivaux, des adverbiaux dont l'un occupe la

position de droite et l'autre celle de gauche. La figure qui suit en est l'exemple :



Ainsi, nous pouvons faire la précision suivante en accord avec la figure ci-dessus :

Y est le composant de X en position gauche.

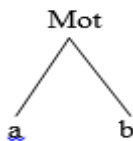
Z est le composant de X en position droite.

X est l'association du composant Y et du composant Z

Alors nous avons : $X=Y+Z$ donc est considéré comme composé, dans notre étude tous les mots complexes dont les composants ont un nombre supérieur ou égal à deux.

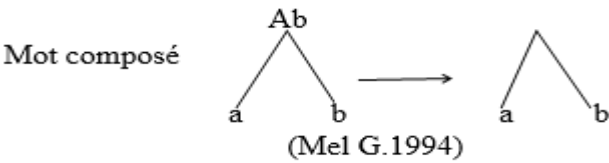
Mais il paraît crucial de noter qu'une telle structure prête à confusion à celle des syntagmes. Pour éclairer l'opinion sur cette structure nous sollicitons Mel (1994) dans l'affirmation suivante : *« Étudier les noms composés d'une langue ; revient en quelque sorte à étudier la syntaxe de la tête lexicale, c'est-à-dire à déterminer la position de cette tête par rapport à l'autre élément du composé ».*

Ainsi, le mot composé est une unité lexicale complexe au plan morphologique. Alors sa structure interne se présente selon ce schéma dont « a » et « b » sont les unités et elles (a et b) sont autonomes car chacune d'elles peut avoir un sens indépendant de leur emploi mais ces deux unités se combinent pour donner un sens unique.



Avec cette configuration, la distinction entre composé et syntagme semble encore imparfait. Par conséquent, pour identifier le mot composé nous nous en remettons aux critères suivants :

- Le premier critère est la compacité morphologique: les éléments juxtaposés forment une unité morphologique qui n'admet pas d'incorporation d'élément conjoint (un autre élément). Ainsi donc Mel (op cit.) propose l'analyse suivante:



- Le deuxième critère est la compacité sémantique : l'unité lexicale a un sens unique. Les sens combinés renvoient à une seule et même réalité. Nous postulons donc que :

a est un lexème de sens différent de b

b est un lexème de sens différent de a

ab est la somme de ces deux lexèmes et l'ensemble de ces deux sens donne c et renvoie à une seule réalité.

De ce critère sémantique ressortent deux sortes de composition : la composition conjointe et la composition disjointe.

La composition disjointe consiste à juxtaposer deux lexèmes sans liaison sémantique particulière.

La composition conjointe consiste à lier deux lexèmes qui formant le composé sont combinés de sorte qu'on a l'impression qu'il est un mot dérivé ou un mot simple.

1.2.1. Les postpositions et les noms relationnels

Les postpositions sont des morphèmes relateurs postposés à des noms avec lesquels elles forment des syntagmes post positionnels. Ce sont **su** "dessus, sur" et **nu** "dans, dedans". Les noms de parties du corps jouent le rôle de noms relationnels. Ils forment avec le nom ou le possessif qui les précède un syntagme de détermination ou un syntagme génitif ayant le sens de localisation spatiale d'une entité donnée.

(1)

Noms relationnels	Sens	Exemples	Concepts véhiculés
sĩ, wjasĩ	Dos	swa sĩ maison dos <i>derrière la maison</i>	derrière, après, chez, en l'absence de
Bo	fond, cul, dessous, fesse	tabli bo table fesse <i>sous la table</i>	sous, au pied de, en présence
jrũ	visage, surface	mi jrũ moi visage	devant, avant, aux yeux de

		<i>devant moi</i>	
Wũ	Corps	bla mi wũ wa venir-imp moi corps ici <i>viens ici près de moi</i>	autour de, chez, près de, contre, au sujet de
Ti	Tête	klo ti village tête <i>village phare</i>	à cause de, pour, phare
afjẽ	milieu, centre, taille	klo afjẽ village taille <i>centre du village</i>	entre, au milieu de, parmi
Nwã	bouche, bord	bo nwã forêt bouche <i>lisière de la forêt</i>	au bord de, lisière
kũnũ, klũ	ventre, intérieur, milieu	swa klũ maison ventre <i>à l'intérieur de la maison</i>	à l'intérieur, le centre, dedans
ima, nima	Œil	nzwe ima eau oeil <i>eau de source</i>	source, bouton bourgeon
ja	Jambe	loto ja voiture pied <i>les roues de la voiture</i>	pied, support
kõmi	cou	trale kõmi vêtement cou <i>le col du vêtement</i>	Col
wita	colonne vertébrale	nde wita affaire colonne vertébrale <i>l'affaire principale</i>	principale, essentielle, primordiale, artère principale
nvewũ, nvema	Côte	klo nvẽwũfwẽ-mũ pays côte-corps- homme-pl. <i>pays voisins</i>	Voisin

Dans les constructions associatives, les postpositions font toujours office de rôle de “déterminant”.

2.2. Les ordinaux

Ils présentent deux types de constructions selon le rang.
Ce sont : a) le premier et le dernier ; b) le 3^e et autre rang.

(2)

a) klikli ‘premier’

ba klikli

enfant premier

‘premier enfant’

b) kasjẽ ‘dernier’

jama kasjẽ

orteil dernier

‘dernier orteil’

Ces deux constructions sont de type N + Adj.

c) ba nsjẽ su

enfant six sur

‘sixième enfant’

Cette construction présente le schéma N + Num. + Post

2.3. Les constructions associatives

Elles se font à l’aide des morphèmes lexicaux à valeur diminutive exprimés par *ba*, *wa* (au singulier) et *mma* (au pluriel). Le premier élément est le déterminé et le second le déterminant qui contribue à la création une unité lexicale nouvelle à partir du mot existant.

(3)

a) ba, wa ‘pièce, cellule, partie d’un tout’

swa ba

maison pièce

‘chambre’

b) ba ‘petit, enfant’

siljẽ ba

pilon petit

‘petit pilon’

c) au ba

‘Ahou petite’

‘Ahou, la benjamine’

d) mma ‘petit (pl.), graines de’

able mma

maïs graines de

‘graines de maïs’

ba, *wa*, *mma* jouent le rôle de déterminant qui apportent un nouveau sens à l’élément premier qui est le déterminé.

2.4. Utilisation de construction associative à valeur locative

Dans ce type de construction associative à valeur locative, le premier élément est le déterminé et le second, le déterminant qui permet de compléter le sens du premier mot pour en préciser le sens.

(4)

- a) waka ‘‘abri, organe, socle’’
baule waka swa
accouchement organe maison ‘‘Organe de la gestation’’
- b) swa maison ‘‘bâtiment, siège, cellule, nid’’
sika swa
argent maison ‘‘Banque’’
- c) jele swa
défécation maison
‘‘Lieu d’aisances’’
- d) akpaswa ‘‘quartier, région, arrondissement’’
klo’n kpaswa
pays-déf. quartier ‘‘L’arrondissement’’
- e) bo ‘‘forêt, place, lieu de, endroit’’
ɔ wo-li m̃da bo ñ
lui/elle aller-acc. banane forêt dans
‘‘Il/elle est allée à la plantation de banane’’

On utilise des constructions associatives déterminé-déterminant pour créer des termes de la vie moderne (ex. : jele swa, sika swa)

2.5. D’autres composés bipartites

• Composés bipartites à valeur de classification

Ils sont employés dans des constructions associatives dans lesquels ils jouent le rôle de déterminant pour apporter une précision au niveau du sens.

(5)

- a) [kp̃ngb̃] « vieux, adulte aîné, supérieur hiérarchique »
e di-li e kp̃ngb̃ i ññ afwe s̃
nous faire-acc. notre patron lui honneur année passée
‘‘ Nous avons rendu hommage à notre patron l’an passé.’’
Kwap̃ kp̃ngb̃, ɔ wo-ɔ klo

- Kouamé grand, l'aîné il aller-acc. village
 ‘‘ Kouamé le grand, s'est rendu au village’’
- b) kã ‘‘petit, étroit, peu, un peu de, subalterne’’
 e kãgã-mũ e klwa trã-mã kpěngbě be wũ le
 nous petit-pl. nous pouvoir demeurer-nég. aînés leur corps là
 ‘‘Nous les subalternes, avons l'obligation de nous tenir loin
 de nos supérieurs hiérarchiques.’’
- c) tẽdẽ ‘‘long, grand’’
 atĩ tẽdẽ
 voie, route étendue ‘‘Voie étendue’’
- d) tika ‘‘court’’
 sa tika ‘‘Bras courts’’
 bras court

Les termes de classification fonctionnent comme des adjectifs.

• **Les composés bipartites à valeur hiérarchique**

- (6) nẽnẽn ‘‘honneur, hommage, grade’’
- a) sonja nẽnẽn
 militaire grade ‘‘Lieutenant’’
- b) sonja nẽnẽn akoto
 militaire grade subalterne ‘‘Capitaine’’
- c) sonja nẽnẽn janũfwẽ
 militaire grade représentant ‘‘Commandant’’
- d) sonja kpěngbě janũfwẽ
 militaire supérieur représentant, adjoint ‘‘Colonel’’
- e) sonja kpěngbě
 militaire supérieur ‘‘Général’’

Dans ce type de création de mots, le deuxième élément est soit un adjectif, soit un nom qui véhicule un sens nouveau.

Que peut-on retenir théoriquement du mot composé en baoulé ?

Un composé contient deux ou plus de deux morphèmes lexicaux correspondant à une unité significative. En d'autres termes, la composition est une opération de formation qui consiste à assembler deux ou plusieurs éléments pour former un nouveau mot. Dans cette perspective, Baylon et Mignon (1995: 101) attestent :

« *La juxtaposition de deux éléments qui peuvent exister à l'état libre* ».

C'est donc une association d'unités lexicales capables d'exister indépendamment l'une de l'autre, et qui sont chacune dévolue à une signification propre.

La base nominale peut être simple, composée ou dérivée. Elle est simple lorsqu'elle coïncide avec le lexème. Elle est dérivée lorsqu'elle est issue d'un lexème et d'un monème fonctionnel. Elle est composée lorsqu'elle doit son existence à l'association de deux lexèmes au moins. Dans la littérature morphologique récente (Scalise, 2006), les mots composés sont considérés comme formés par une règle de construction de lexème (RCL), exactement comme tous les mots affixés, à la différence que les derniers sont issus de la combinaison d'un lexème avec une unité morphologique infra-lexicale (préfixe ou suffixe). Tandis que les premiers sont construits par la combinaison de deux lexèmes autonomes. Par conséquent, si par RCL, en vertu d'une définition actuellement répandue, si nous considérons une relation entre plusieurs lexèmes dont un est plus complexe que l'/les autre(s), alors un mot composé pourrait être considéré comme ayant la structure ci-dessous :



Dans laquelle L3 serait un lexème complexe combinant les propriétés (phonologiques, syntaxiques, sémantiques, etc.) de L1 et L2, d'une manière qui serait spécifiée par la RCL elle-même.

4. Les idéophones, la reduplication verbale et les emprunts

4.1. Les idéophones

Ils sont utilisés pour décrire une image, une action, un objet, un comportement ou un fait bien précis.

(7)

a) gbuglugbu ''épais (se) (lèvres), lourd''

i nwã - bwi ti gbuglugbu

lui bouche + écorce être idéophone

''Ses lèvres sont épaisses ''

b) kondro (ti) gbuglugbu

grand pagne être idéophone

''Le grand pagne est lourd / épais''

c) etefete ''fine, mince''

i inwãbwi ti fetefete

lui lèvres être idéophone

‘‘Elle a des lèvres fines’’

‘‘Ces idéophones fonctionnent ici comme des adjectifs. ’’

d) kpā ‘‘bon / bien, qui adhère étroitement’’

ba'n ɔ mētē i ni sa kpā

enfant-déf. lui coller lui mère ainsi idéophone

‘‘L'enfant s'est collé fermement à sa mère’’

e) kplu ‘‘ferme, bien, juste, complètement’’

ɔ mwē i nwā su kplu

il fermer lui bouche sur idéophone

‘‘Il a fermé sa bouche complètement’’

f) vjaa ‘‘passage rapide’’

ɔ sī sa vjaa

il passer ainsi idéophone

‘‘Il est passé comme un éclair’’

g) waa / zaglaa ‘‘profusion, abondance’’

ndrɔwa ɔ gwa lo zaglaa

aubergine lui verser là-bas idéophone

‘‘Il y a de l'aubergine à profusion’’

h) fǣ ‘‘fort, beaucoup (impression désagréable ou
douloureuse)’’

ɔ lo fǣ

elle/il chauffer-idéoph.

‘‘Il/elle chauffe beaucoup’’/ Il est brûlant

Ici, l'idéophone se comporte comme un adverbe.

L'idéophone est en fait un moyen de former des mots pour traduire l'action du verbe par l'émission d'un bruit. Elle fonctionne comme un adjectif ou un adverbe.

4.2. Création d'adjectifs à partir du verbe

Il y a création d'adjectifs qualificatifs à partir de la reduplication du verbe.

(8)

a) trā ‘‘rester’’

tātrātā ‘‘résistant’’

b) kplā ‘‘planter’’

kpākplākpā ‘‘gros et fort, baraqué’’

c) kputu ‘‘troubler’’

kputukplu ‘‘troubler

d) kle ‘‘raidir’’

kekleke ‘‘raidir, durcir’’

e) waka ‘‘bois’’

wakawaka ‘‘faible’’

f) nōnī ‘‘lourd’’

nōnīnōnī ‘‘pesant

Ces mots ne peuvent pas être utilisés isolément. Ils sont toujours précédés d'un élément premier, le déterminé, auxquels ils donnent un sens précis. Ex : bjā kpāklākpā homme robuste et fort

4.3. Les emprunts

Ce sont des termes ou expressions d'une langue étrangère intégrés dans la langue cible pour désigner un référent nouveau. *“L'emprunt consiste à faire passer une unité, ou le sens d'une unité, d'une langue à l'autre. Il existe plusieurs types d'emprunts : l'emprunt lexical, le xénisme, l'emprunt sémantique et le calque”*⁵

- **L'emprunt lexical**

Il concerne l'adoption morphologique et sémantique d'un terme étranger dans la langue cible.

(9)

a) baoulé

klamô (du dioula) **“karamogo”** marabout

floko (du dioula) **“foroko”** peau d'animal enlevée d'une seule pièce, gaine, fourreau

blizantan (du français) **“représentant”**

b) anglais

plèti (de l'anglais) **“plate”** assiette

alapla (de l'anglais) **“aeroplane”** avion

flangan (de l'anglais) **“flag”** drapeau

- **Le xénisme**

« Il se définit comme une unité lexicale relevant d'une culture étrangère traduisant une réalité précise inexistante dans la langue source ».⁶

(10) baoulé

pɔtablu du français **portable**

loto du français du français **l'automobile**

aflansi du français **France** (en France)

⁵ Sangaré Aby, 2006, Le dictionnaire Bilingue Français-Dioula et les Dimensions de la Désignation, in Studies in the Languages of the VOLTA BASIN 4, Proceedings of the Legon-Trondheim Linguistics Project 18-20 January, Part 2 : Verb Constructions, Phonology, Lexicography

⁶ Sangaré Aby, 2006, Le dictionnaire Bilingue Français-Dioula et les Dimensions de la Désignation, in Studies in the Languages of the VOLTA BASIN 4, Proceedings of the Legon-Trondheim Linguistics Project 18-20 January, Part 2 : Verb Constructions, Phonology, Lexicography

- **Le calque**

Il désigne une unité lexicale traduite gardant le même sens du départ à l'arrivée

(11)

a) swa tēdē

Maison long "Maisons hautes, Immeuble"

b) awa srā

Etat homme/agent

"Homme/agent de l'Etat, Fonctionnaires de l'Etat"

Conclusion

Dans le processus constructionnel des mots du baoulé une différenciation s'impose. Il y a des termes qui jouent le rôle de déterminé pouvant être employés de façon autonome dans un énoncé alors que les déterminants concourent à la création d'une unité de sens nouveau dont la signification dépasse celle des éléments pris isolément. C'est ce qui se passe avec les noms relationnels ([tralɛ + ima] /vêtement/ yeux/ "bouton d'un vêtement"), les ordinaux [ba + klikli] /enfant/ premier/ "l'aîné", les idéophones ([sĩ + vjaa] /passer/comme un éclair/ "passer à toute vitesse"), les emprunts [tyi + floko] /fusil/du dioula "foroko", peau d'animal enlevée d'une seule pièce, gaine. L'approche de la morphologie générative laisse entrevoir que les mots fonctionnent selon le principe ou la loi de la binarité (déterminé, déterminant). Cependant il y a pas de relation tranchée ou étanche entre les termes qui se conjuguent pour donner lieu à des unités morphologiques nouvelles. On note dans cette relation une sorte de complémentarité ou d'interface nécessaire pour fournir ou transférer des informations lexicales et/ou syntaxiques.

Nous pensons que la portée scientifique de ce travail peut contribuer à la formation de mots capables de traduire les réalités du monde moderne. Il y a donc nécessité de rédiger des lexiques spécialisés qui sont des ouvrages dans lesquels sont consignés, définis et illustrés, les mots relevant de spécialités ou de domaines donnés.

Bibliographie

- Abolu, C. R., 2010, « Langues dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone », *Glottopol*, n° 14., 24 p.
- Bailleul C., 1981, *Petit dictionnaire Bambara/Français/Bambara*, Londres : Avebury Publishing Company, 339P.
- Baylon, Christian et Mignon, Xavier, 1995, *Sémantique du langage*, Paris, PUF.
- Braconnier C. et Derive M.-J., 1978, *Petit dictionnaire dioula*, ILA.
- Carteron M. (Père), 1975, - *Introduction à la langue baoulé : grammaire présentée de façon progressive*, Mission Catholique, Bocanda (Côte d'Ivoire)
- Carteron M. (Père), 1975, *Petit lexique baoulé*, Mission Catholique, Bocanda (Côte d'Ivoire) .
- Caummaueth Reine, 1992, « Lexique de santé : Anatomie humaine ». *CIRL* n°30, Université Nationale de Côte d'Ivoire, Institut de Linguistique Appliquée, 61-106.
- Diagne Mamady, 1985, *Expérience guinéenne en matière de lexicographie et de terminologie*, Séminaire: Terminologie et terminologie, Agence de Coopération Culturelle Technique (ACCT).
- Dictionnaire Universel* 5è éd., 2008, Hachette Edicéf.
- Essy, A., Eliane, 2013, *Procédés de création et innovation terminologique appliqués à l'enseignement primaire: le cas de l'Alladjan*, Rapport de DEA, Université Félix Houphouët Boigny.
- Kouadio N.J., 1997, *L'enseignement du français en milieu baoulé. Problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*. Thèse de 3è cycle, Université de Grenoble 3.
- Kouame Y. E., (2014), « Analyse morphologique du nom en koulango » *Revue Ivoirienne de langues Etrangères (Revue en ligne site <http://rile-ci.net/>)*, numéro libre, 76-87.
- Kouamé Y. E., 2011, « La formation du pluriel des mots en éotilé ». *Revue du laboratoire des théories et modèles linguistiques*, N° 7 Université de Cocody, 1-19.

- Kouamé Y. E., 2015, « La Syntaxe chomskyenne : de l'origine à l'analyse de la phrase, inflexion, mouvement wh et trace », *Particip'Action*, Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophique Revue semestrielle volume7 N°2- juillet 2015, Lomé-Togo 330-331.
- Kouamé Y. E., 2015, « Le pluriel en baoulé question de morphosyntaxe ou de morphophonologie ». *Revue Sudlangue* numéro, 23 juin 2015 Sénégal Fann, 89-104.
- Kouame Y. E., 2016, « Morphologie compositionnelle et sémantique du gourou », *Revue scientifique de Littérature et Sciences humaines (MultiFontaines)*, Revue annuelle-N°3, Togo, 241-252.
- Kouame, Y. E., 2004, *Morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parler baoulé de la S/P de Didiévi*, Thèse pour le Doctorat Unique, Département des Sciences du Langage, Abidjan, 400p.
- Kouame, Y. E., 2014, « Analyse morphotonale du gourou, langue mandé sud de Côte d'Ivoire ». *Revue Scientifique de Littérature, Langues et Sciences Humaines (Lettres d'ivoire)*, Université Alassane Ouattara de Bouaké, N° 019 (B), 15 – 20.
- Kouame, Y. E., 2016, « Structure lexicale du kasèri, parler sénoufo de Lounnoblé », *Particip'Action*, Revue scientifique interafricaine de littérature, linguistique et philosophie, Revue semestrielle-volume 8, N°1-Janvier, Lomé-Togo, 361-371.
- Kouame, Y. E., 2016, La morphologie constructionnelle et la structure interne du syntagme nominal, *Revue du Laboratoire de Littérature comparée (SOPHIA)*, N°003, Editions Librairie Juridique Africaine/ Sénégal, 5-35.
- Larousse de poche, 2004, *Dictionnaire des synonymes*. Paris: Larousse.
- Mel, G., 1994, *Le móbù-mrí (langue aizi d'Abra, sous-Préfecture de Jacqueville): Etude phonologique et grammaticale*, Thèse de Doctorat d' Etat, I.L.A, Abidjan
- Sangaré A., 2006, *Le dictionnaire Bilingue Français-Dioula et les dimensions de la designation*, Studies in the Languages of the Volta Basin 4, Proceedings of the annual colloquium of the Legon-Trondheim Linguistics

- project 18-20 January 2006, *Part 2 : Verb constructions, Phonology, Lexicography*, Linguistics Department, University of Ghana, Legon.
- Sangaré A., 2010, « Unités polylexicales et dictionnaire : le cas du dioula ». *The languages of the VOLTA BASIN 6, Proceedings of the Legon-Trondheim Linguistics project*, 12-16 January 2009, *Part 2: Nominals, the lexicon and Phonology*, Linguistics Department, University of Ghana, Legon.
- Scalise S., 1986, *Generative morphology*, Dordrecht-Holland-RIVERTON, Foris Publication.
- Selkirk, L., 1982, *The syntax of the words*, the MIT press, Cambridge (Mass).
- Tera K., et Touré S., 1983, *Promotion pour la création d'un vocabulaire scientifique en Jula*, Promotion Des Langues Manding et Peul (MAPE), Université d'Abidjan, ILA, Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).

DENOMINATION ET USAGE DISCURSIF DES COULEURS CHEZ LES AKYE¹

ATSÉ N'CHO Jean-Baptiste*
DIANÉ Ambemou Oscar*

Résumé

Cette contribution se propose de comprendre comment les couleurs sont perçues, nommées et utilisées pour communiquer dans la vie de tous les jours en akyé, une langue kwa de Côte d'Ivoire. À travers une analyse morphosyntaxique des exemples, la typologie relève que la langue dispose de trois termes et des gradants pour désigner toutes les couleurs et leurs dérivés. Les auteurs relèvent que chaque gradant est un qualificatif pour un type de couleur donnée et que certains signifiants désignant les couleurs subissent des variations morphologiques en fonction des traits sémantiques du nom qu'ils déterminent. En outre, les emplois des couleurs dans des contextes variés montrent que les usages discursifs affectent des valeurs connotative et symbolique aux termes désignant les couleurs en akyé.

Mots clés : Couleurs, cognition, dérivés chromatiques, prototypisation des couleurs, stéréotypes chromatiques.

Abstract:

This contribution aims to understand how colors are perceived, named and used to communicate in everyday life in akyé, a Kwa language of Côte d'Ivoire. Through a morphosyntactic analysis of the examples, the typology notes that the language has three terms and gradants to designate all colors and their derivatives. The authors note that each gradant

¹ Akyé désigne un peuple de Côte d'Ivoire et sa langue qui est classée parmi les langues kwa. Notre corpus est tiré du dialecte bodin.

* Université Alassane Ouattara de Bouaké, Bouaké (Côte d'Ivoire).

Email : jbatse@yahoo.fr

* Université Alassane Ouattara de Bouaké, Bouaké (Côte d'Ivoire).

Email : dianeambemou@yahoo.fr

is a qualifier for a given type of color and that some signifiers designating the colors undergo morphological variations according to the semantic features of the name they determine. Moreover, the uses of colors in various contexts show that the discursive uses affect connotative and symbolic values to the terms designating the colors in akyé.

Keywords: Colors, cognition, chromatic derivatives, color prototyping, chromatic stereotypes.

Introduction

La recherche sur les couleurs et leurs dénominations a toujours été au centre des débats scientifiques. Comme le note Jraissati (2009 : 2) : « *la littérature entourant la question de la catégorisation de la couleur se caractérise par une tension marquée entre les positions dites 'relativistes' et 'universalistes'* ». Pour certains chercheurs comme Portal (2013) et Mollar-Desfour (2011), cette notion de couleur est un thème interdisciplinaire. Elle intéresse, en effet, la physique qui en reconnaît sept, la peinture qui n'en admet que cinq primitives (Portal, 2013 : 12). Elle est également l'objet d'étude de la chimie, de l'optique, de la philosophie, de la colorimétrie ou la coloristique. En ce qui concerne l'étude des couleurs dans une perspective linguistique, elle convoque plusieurs sous-domaines : sémiotique, perception, cognition et langage.

Toutes les langues du monde ont des mots désignant les couleurs, malgré une grande variété entre le nombre de ces mots d'une langue à l'autre (Diané Mamadi, 2012 : 21). De manière générale, la représentation linguistique des couleurs est spécifique à chaque peuple. Chez les Akyé, leurs dénominations ou leurs désignations relèvent d'une conception qui n'est pas fondée particulièrement sur des teintes fixes. C'est ainsi que le *rouge* recevra trois variantes (de signifiants) selon qu'il réfère à l'humain, à une espèce de poisson ou à la couleur d'un fruit mûr. Au regard de ce qui précède, notre étude se pose la question de savoir comment les couleurs sont perçues, nommées et utilisées en situations discursives. Quelles

significations véhiculent les termes désignant les couleurs d'un usage à un autre en pays akyé ?

S'appuyant sur un corpus recueilli auprès d'une dizaine de locuteurs akyé, cette étude, à travers une approche morphosyntaxique, explorera les signifiants qui réfèrent aux couleurs et analysera leur sémantisme aux niveaux de la dénotation, de la connotation et du symbolisme. Elle se présente en trois points : d'abord, une typologie des couleurs en akyé sera exposée. Ensuite, il sera question d'analyser les termes désignant les couleurs et leurs dérivés en tant que qualificatifs, dans les anthroponymes, dans les domaines de la santé et de la culture. Enfin les analyses porteront sur la sémantique des couleurs.

1. Typologie des termes désignant les couleurs

Le Petit Robert (2003) définit la couleur comme étant le « caractère d'une lumière, de la surface d'un objet (indépendamment de sa forme), selon l'impression visuelle particulière qu'elle produit ; propriété que l'on attribue à la lumière, aux objets, de produire une telle impression (la couleur). » Par cette définition, la langue française met la couleur en relation avec la lumière et la perception visuelle. De même, chez les Akyé de Côte d'Ivoire, le terme générique qui renvoie à *couleur* est le même que celui qui nomme l'organe de la vue : *hē bè* « œil ». La couleur en akyé, c'est une perception de l'œil. C'est également la perception que les locuteurs ont des différents éléments de leur environnement. C'est l'image, la coloration, la teinture que détecte l'œil. Etudier les dénominations des couleurs, c'est tenter d'appréhender la diversité de la perception et de la catégorisation des couleurs telles que perçues par la société.

Cette métonymie (relation organe de la vue – objet perçue) est exprimée par des unités linguistiques bien distinctes. En effet, au niveau morphologique, l'on enregistre deux types de signifiants utilisés dans le domaine des couleurs en akyé : les signifiants à morphologie simple et ceux à morphologie complexe. Les items à morphologie simple sont : *nē* « rouge », *fī* « blanc », *bī* « noir », *pō* « + éclatant », et *pa* « - éclatant ». Ceux à morphologie complexe sont constitués de certains items

à morphologie simple et d'autres termes de la langue. Exemple, *ně kǰ* « rouge foncé », *bí t̃* « noir foncé »

Au niveau fonctionnel, les signifiants autonomes se distinguent de ceux qui ne le sont pas. Ceux qui sont autonomes tels que *bí* et *ně* ont des contextes d'occurrence variés, ce qui n'est pas le cas pour *pō* par exemple, qui a des occurrences limitées.

Georges Kleiber (2007 : 2) fait remarquer que dans la plupart des ouvrages et manuels, les couleurs sont présentées comme étant graduables et soumis au phénomène de l'intensité. Ainsi, les couleurs *ně*, *fí* et *bí* sont les trois termes dont dispose l'akyé bodin pour désigner toutes les couleurs de leur environnement. Elles ont des degrés de coloration. Si *ně* désigne le rouge, l'orangé, le jaune et leurs variantes, *fí* renvoie au blanc et *bí* au noir tout en dénotant aussi le bleu, le vert et le marron. En effet, l'on relève des dérivés chromatiques pour ces couleurs comme l'attestent les exemples suivants :

Dérivés chromatiques de ně

- (1) *ně gbò(gbò)*
/rouge/complètement/complètement/
« Rouge vif »
- (2) *ně kǰ*
/rouge/foncé/
« Rouge foncé »

Dérivés chromatiques de bí²

- (3) *bí h̃* « noir clair ; légèrement noir »
- (4) *bí kálí(kálí)* « noir foncé »
- (5) *bí t̃* « très noir ; noir d'ébène »

Dérivé chromatique de fí

- (6) *fí tá* « blanc pur »

Les constituants *h̃*, *kálí*, *t̃*, *gbò* et *tá* n'apparaissent que dans le domaine des couleurs. Ce sont des indicateurs de degré de coloration, des gradants. Chaque gradant est un qualificatif

² Pour les gradants de *bí*, nous n'avons pas pu trouver de traduction en l'état actuel des recherches. Nos informateurs ont effectué des recherches, infructueusement, auprès d'autres personnes sources.

pour un type de couleur donné. C’est ce que met en exergue le tableau de combinabilité ci-dessous :

Tableau 1 : Combinabilité des couleurs en Akyé

Gradants Couleurs	<i>pjô</i>	<i>kjò</i>	<i>gbò</i> (gbò)	<i>káli</i> (káli)	<i>tù</i>	<i>kpôkpô</i>	<i>hǣ</i>	<i>tá</i>	<i>pā</i>	<i>pô</i>
<i>nǣ</i>	+	+	+	-	-	-	-	-	+	+
<i>fí</i>	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+
<i>bí</i>	-	-	-	+	+	+	+	-	+	+

Le tableau 1 expose que *nǣ* est combinable à trois gradants : *pjô*, *kjò* et *gbò*, qui ne se combinent à aucun autre terme de couleur. De même, *tá* ne qualifie que *fí* comme *káli*, *tù*, *kpôkpô* et *hǣ* ne qualifient que *bí*. *pā* et *pô* sont combinables avec toutes les couleurs principales.

Dans le domaine des couleurs, l’on relève aussi les signifiants *fūtū* et *kónǫ*. Ils ne figurent pas dans le tableau ci-dessus parce qu’ils ne se combinent à aucun des termes de couleurs à gauche du tableau. Leur distribution est celle que présente le tableau ci- après.

Tableau 2 : Combinabilité de quelques items avec les termes renvoyant à l’éclat

Gradants Lexèmes	<i>pó</i>	<i>pā</i>	<i>fūtū</i>	<i>kónǫ</i>
<i>só</i> ¹⁰	-	-	+	+
<i>tá</i> ¹¹	-	-	+	+
<i>tálé</i> ¹²	+	+	-	-
<i>mòbwǎ</i> ¹³	+	+	-	-
<i>dūpé</i> ¹⁴	-	-	+	+
<i>kǣ</i> ¹⁵	+	+	-	-

Le tableau 2 montre que les lexèmes sont combinables avec les signifiants appartenant au domaine des couleurs en fonctions de leur trait [+/- liquide]. Cependant, il faut signaler

que les signifiants du domaine des couleurs observés dans cette partie ne qualifient pas directement les noms. Leur mise en situation de discours se réalise dans un énoncé du type « è hēbè..... ».

En effet, tous les items désignant les couleurs peuvent apparaître dans l'énoncé (7) :

(7) kàbóè è hēbè é lè é bí

/pagne/Agr/œil/Agr/être/Agr/noir/

« Le pagne est noir »

Mais *fūtū* « trouble » et *kónó* « limpide » ne peuvent pas occuper la place de *bí* dans l'exemple (7). Cela est impossible du fait de la grille lexicale du sujet de cet énoncé. Ces deux termes peuvent apparaître dans des énoncés après *hēbè* si le sujet a le trait [+ liquide], dans le même paradigme que tous les mots référant aux couleurs. En exemple :

(8) só è é hēbè é lè é fūtū / kónó

/eau/marq Déf/Poss/œil/Agr/être/Agr/trouble ou limpide/

« L'eau est (a une couleur) trouble »

pā et *pō* n'apparaissent jamais devant des noms [+ liquide]. *fūtū* et *kónó* n'apparaissent jamais devant des noms [- liquide]. *pā* et *pō* sont pour les objets non liquides ce que *fūtū* et *kónó* sont pour les liquides. Ils ne désignent pas des couleurs mais des éclats de couleurs.

Le signifiant *né* subit des variations morphologiques en fonction du nombre et du trait [+/- animé] du référent qu'il détermine. Par exemple :

(9) tàlé né kó

/vêtement/rouge/un/

« Un vêtement rouge »

(10) tàlé né kē³

/vêtement/rouge/marq pluriel Déf /

« Les vêtements rouges »

(11) *tàlé ná kē

/vêtement/rouge/marq pluriel Déf /

« Les vêtements rouges »

(12) ábà nù kó

/variété de carpe/rouge + SG/un/

« Une carpe rouge »

³ *kē* marque le défini pluriel pour les noms [- animé],

(13) ábà ná bâ⁴

(16)



nê, *bí* et *fí* subissent d'autres variations morphophonologiques lorsqu'ils sont employés dans des énoncés et subissent des variations aspectuelles (voir chapitre 2. ci-dessous). Dans ces phrases, les termes désignant les couleurs servent aussi à la référénciation, à la qualification et certaines structures permettent de les appréhender au niveau culturel.

2. Termes de couleurs entre qualification, référénciation et culture

Les mots désignant les couleurs peuvent être des noms (exemple : ó *nê* wò *bà* « le clair arrive »). Dans ce cas, ils qualifient les nominaux auxquels ils sont postposés. Ils peuvent indiquer un état du référent comme la maturité. C'est le cas dans l'exemple suivant :

(17) àmàñō *nê*
 /mangue/rouge/
 « Mangue mûre »

Dans ce contexte, *nê* s'oppose à *tí* (*nê* vs *tí*) [àmàñō *tí*] « mangue non mûre ». *tí* n'appartient pas à la catégorie des couleurs. Le terme qui désigne généralement la couleur verte est *bí*. Il n'apparaît jamais dans le champ notionnel des fruits là où l'on trouve *nê*. Dans ce domaine, le terme de couleur, en plus d'indiquer la couleur de la mangue comme dans l'exemple (17), met en exergue la comestibilité de celle-ci par opposition à

⁴ *bâ* marque le défini pluriel pour les noms [+animé].
⁵ Les référents [- animé] qui de manière générale sont déterminés comme les noms [+ animés] peuvent être déterminés par *nê*. C'est le cas d'*àmàñō* « mangue ».

t/ú qui suggère que la mangue n'est pas en état d'être consommée. Cet emploi du terme de couleur est renforcé, lorsque dans la pratique, une mangue de couleur verte, mais mûre à l'« intérieur », est qualifiée avec le terme *nǝ́*.

Les signifiants *nǝ́*, *bí* et *fí* sont transcategoriels. Dans certains cas, ils fonctionnent comme adjectifs (voir les exemples (9), (12) et (14)), dans d'autres cas, en tant que verbes⁶ comme l'attestent les exemples ci-dessous.

(18) àmàṇṇō wò *nǝ́*

/mangue + Déf/marq prog/ murir/

« La mangue murit »

(19) àmàṇṇō ò *nǝ́*

/mangue + Déf/ Agr/ murir + acc/

« La mangue est mure/ a muri »

(20) ò *bí* tàlê

/3SG/noircir +acc/vêtement + déf/

« Il/elle a noirci le vêtement »

(21) bà *fwǝ* tàlê⁷

/3SG/laver + acc/vêtement +Déf/

« Ils/elles ont lavé le vêtement »

Les phrases de (18) à (21) ont des correspondances interprétatives. Celles-ci permettent de percevoir davantage la transcategorialité qui met également en évidence des variations morphologiques.

(22) àmàṇṇō wò *nǝ́* → àmàṇṇō wò ó *nǝ́* kjê

/mangue+Déf/marqprog/Agr/mur/devenir/

« La mangue devient mure »

(23) àmàṇṇō *nǝ́* → àmàṇṇō ò kjê ó *nǝ́*

/mangue+Déf/Agr/devenir + acc/Agr/mur/

« La mangue est devenue mure »

(24) ò tàlê *bjê* → ó tàlê kjê é *bí*

/poss3SG/vêtement+Déf/devenir+acc/Agr/noir/

« Son vêtement est devenu noir »

(25) bà tàlê *fwǝ* → bá tàlê kjê é *fí*

⁶ Le constituant verbal dans (18) et (19), (20), (21) sont respectivement *nǝ́*, *bí*, *fwǝ*. Ils sont susceptibles de subir les variations suprasegmentales propres aux verbes dans le système de conjugaison de la langue comme l'attestent les exemples (18) et (19) où nous avons un ton haut contre un ton bas.

⁷ *fwǝ* est l'output de /fu/ + /ǝ/. *ǝ* est la réalisation contextuelle de *e*, (une marque d'accord (agreement)) par coarticulation avec *u*. Pour la relation entre *fu* et *fí*, voir plus loin, dans les exemples (33) et (34).

/Poss3PL/vêtement+Déf/devenir+acc/Agr/blanc/

« Leur vêtement est devenu blanc »

Les termes de couleurs sus-utilisés ont une morphologie contextuelle. En effet, ils ont une forme lorsqu'ils expriment un processus et une autre forme lorsqu'ils expriment un état (les formes à gauche des exemples vs les formes à leur droite). Ils sont verbes dans l'expression des processus et ils sont adjectifs qualificatifs lorsqu'ils réfèrent à des états. Ainsi, *nǝ/nǝ* a pour forme verbale *nǝ*.

Les termes désignant les couleurs se soumettent à la graduation en fonction de la catégorie grammaticale à laquelle ils appartiennent. Lorsqu'ils sont adjectifs, la gradation chromatique est marquée par la postposition (aux termes de couleurs) des gradants que nous avons énumérés plus haut dans le tableau 1. Par exemple : *tǎlé né gbògbò* /vêtement/rouge (qualificatif)/complètement/ pour « vêtement rouge vif ». Mais la structure **tǎlé nǝ gbògbò* /vêtement/rougir (verbe)/complètement/ n'est pas licite.

Lorsque les termes de couleurs sont verbes, ils n'admettent pas les gradants déjà évoqués mais entrent dans une graduation syntaxique avec des gradants de la langue tels que *sǝsǝ* « très/trop », *kpǝ nǝ* « gros (comme) », *gbǝgbǝ nǝ* « bien ». Cette affirmation se vérifie avec les exemples ci-dessous :

(26) *ǝ bjǝ sǝsǝ*

/Agr sujet/noircir + acc/ très/

« Cela a beaucoup noirci »

(27) *ǝ nǝ kpǝ nǝ*

/Agr sujet/rougir + acc/ gros/comme/

Cela a beaucoup rougi »

(28) *ǝ fwǝ gbǝgbǝ nǝ*

/Agr sujet/blanchir + acc/bien/comme/

« Cela a bien blanchi »

Certains termes de couleurs entrent dans la structuration de quelques anthroponymes. Ce sont *bǝ* et *nǝ*. Dans ce cas, ils traduisent la teinte épidermique de l'individu nommé. En exemple :

(29) *jǎpǝ bǝ*

/Yapo/noir/

« Yapo noir »

(30) ʃɔ̃ nɔ̃

/Cho/rouge/

« Cho claire ».

Ils servent à nommer en botanique. Exemple, *mwɛ̃ ʃí* « cecropia peltata / parasolier blanc », *mwɛ̃ nɛ̃* « musanga cecropioides / parasolier rouge ». L'on retrouve également les termes de couleurs dans le domaine de la médecine. Ils permettent de distinguer une maladie d'une autre. Ainsi, l'on trouve, *ʃilô bí* « paludisme noir », *ʃilô ʃí* « paludisme blanc », *ʃilô nɛ̃* « paludisme rouge ». Ces qualificatifs sont affectés à la maladie (*ʃilô*) en fonction de certains symptômes observables. Le mot *ʃilô ʃí* est employé lorsque l'on constate que l'urine du patient est blanchâtre et ou que ses yeux sont blancs. *ʃilô bí* est employé quand l'épiderme du patient noircit et l'on parle de *ʃilô nɛ̃* lorsque le patient a l'urine de teinte rougeâtre.

Comme le précise Portal (Op cit. : 12) « *d'après la symbolique, deux principes donnent naissance à toutes les couleurs, la lumière et les ténèbres* ». Ces deux catégories chromatiques symboliques se retrouvent en akyé. En effet, au niveau culturel, les couleurs sont attachées à des pratiques sociales et à des pratiques cultuelles. L'on peut citer dans la première catégorie des pratiques, les cérémonies funèbres. Deux couleurs y sont dévolues : le noir et le blanc. Quelques fois, le rouge est mélangé au noir, mais il s'agit d'un rouge sombre. Le noir symbolise le deuil, traduit la tristesse. Généralement, les proches du défunt s'habillent en noir pour indiquer qu'ils sont touchés par sa disparition. Le blanc sert à recouvrir le cercueil. C'est la couleur de la pureté. Le peuple considère à travers cette couleur le rapprochement du défunt avec le divin. Les purifications mortuaires ont pour objectifs de débarrasser le défunt de ses péchés ; ce dernier est désormais en route vers le ciel. Le linceul blanc est aussi porté par les veuves ou veufs et les parents qui perdent pour la première fois un enfant (le *bī kɔ̃*) et qui sont engagés dans un processus de purification.

Dans les cérémonies cultuelles telles que les occasions d'adoration des cours d'eau, il est utilisé du linge blanc (vêtement du médium) et du kaolin (blanc). Le sacrificateur du culte est l'interface/le médiateur entre une divinité et le peuple. Son accoutrement blanc traduit sa proximité avec le divin. Il en

est de même du kaolin (dont la particularité est la blancheur) qui est utilisé dans les cérémonies de purification. L'accoutrement blanc est également porté par les « féticheurs » pendant les cérémonies de consultations divines.

Pendant certaines cérémonies funèbres, particulièrement lors des funérailles d'un patriarche, les femmes portent des cache-sexes rouges pour signifier leur attachement au défunt. Cette couleur est également revêtue pendant les danses guerrières par le chef guerrier. La couleur rouge symbolise la puissance et l'autorité du chef.

Dans ces contextes, les couleurs, au-delà de servir à la distinction des objets sur la base chromatique, ont une signification précise dans la représentation collective. En effet, une femme qui porte le cache-sexe rouge dans le contexte indiqué supra ne démontre pas simplement qu'elle a un cache-sexe de cette couleur. Mais elle s'exprime, elle livre une information, elle communique un sentiment à son entourage qui est son attachement au défunt.

3. Couleurs et significations : de la dénotation à la connotation

L'affectation des couleurs à certaines situations et concepts de la vie est un exercice cognitif engageant des méthodes de sémantisation telles que l'analogie, la symbolisation, la métaphorisation. Par ces processus très productifs dans la langue, l'usage attache aux couleurs des connotations.

En effet, des colorations sont affectées à des entités non matérielles telles que les saisons. En exemple : *kóśǎ bí* /saison sèche/noire/ pour désigner la « petite saison sèche » en pays akyé. Durant cette saison, le ciel est couvert, le temps est généralement sombre avec de fines pluies. La saison qui s'oppose à cette dernière par les données pluviométriques est la petite saison sèche au cours de laquelle il n'y a quasiment pas de pluie et qui est aussi caractérisée par la couleur des feuillages des plantes. Il s'agit du *kóśǎ fí* /saison sèche/blanche/. L'on ne relève pas **kóśǎ nǎ*, **kóśǎ pǎ* ; c'est-à-dire une saison sèche marquée par une autre couleur. La couleur dans cet exemple marque la distinction entre des sous-saisons.

Considérons l'expression *zô bjè nǎ l̥* /ciel/noircir + Agr + acc/visage/part loc/⁸ pour signifier « le ciel s'est assombri ». La prédication au moyen du terme désignant la couleur transforme et introduit cette composante de l'énoncé dans une locution verbale (...*bjè... l̥*). Le métalangage se lit sur deux axes : premièrement, le sujet *zô* est traduit par « Dieu ». Dans ce cas, il (Dieu) a couvert son visage d'une teinte sombre. Deuxièmement, *zô* est traduit par « ciel ». Il y a alors une personnification qui permet de lui attribuer un visage et, à ce visage, une couleur. La couleur traduit l'état du ciel. Le terme est employé dans sa valeur assertive.

L'on affecte des couleurs à des parties du corps pour exprimer le caractère d'un individu. C'est le cas dans *ò p̥ p̥ǎ bí* /3Sg/attraper + acc/ventre + intérieur/noir/ pour « il a un ventre noir/son ventre est noir » ; tout simplement pour dire que « cette personne est rancunière ». L'on utilise dans cette structure le ventre pour faire allusion au siège des émotions. Le ventre a une forme creuse. Dans l'entendement du peuple akyé, la profondeur du ventre dans cette expression traduit les turpitudes de l'humain, l'insondabilité des pensées et des émotions de l'homme. Le qualificatif noir affecté au ventre dépeint la qualité de l'individu : il met en exergue la méchanceté, la rancune et la malveillance.

Aussi, dans un juron, les Akyé utilisent le plus souvent l'expression *n̄n̄ǎ bí* /viande ; animal/noir/ qui signifie « imbécile ». Le *bí* (noir) ajouté à *n̄n̄ǎ* (viande ; animal) pour qualifier un animal quelconque qui est noir traduit le caractère insignifiant d'une personne. En d'autres termes, cette personne est sans qualité ; elle n'a aucune valeur particulière.

Les analyses sur « le noir » ci-dessus relèvent de la logique de prototypisation des couleurs. En effet, le noir est perçu comme le prototype chromatique du « négatif ». Cette catégorisation est faite sur la base de ce que dans l'imaginaire akyé, c'est dans la nuit que se produisent les mauvaises choses. C'est dans la nuit que se déroulent les pratiques occultes, qu'opèrent les sorciers, sources du malheur, qui envoient la mort. La nuit manque de clarté, elle est opaque, impénétrable : c'est l'obscurité ; elle est noire. Le noir symbolise le malheur, le mauvais, la méchanceté, la mort.

⁸ Part loc. = particule locative. Cette particule accompagne généralement des verbes.

Cette logique permet aux termes de couleurs de glisser de la langue au discours. C'est ainsi que le noir entre dans la construction de diverses locutions. En exemple, *ná bí* /visage/noircir/ pour « noircir le visage ». Il ne s'agit pas seulement de noircir le visage avec du charbon, quoique cette interprétation existe. Dans cette locution, -une autre interprétation entre en jeu- c'est la valeur du prototype qui entre dans l'interprétation. Il s'agit ici, d'attirer la malédiction, d'obscurcir l'avenir. Considérons les structures ci-dessous :

(31) *gbâkà bí*

/serviette/noir/

« Serviette noire »

(32) *gbâkà bí*

/serviette/noir/

« Serviette sale »

Une serviette de couleur noire qui est propre se désigne de la même manière qu'une serviette de quelconque couleur qui est sale. Ces exemples mettent en valeur l'assimilation de ce qui est sale au noir. Les lexèmes désignant la saleté ou les ordures (*kàkɔ̀*) et la poubelle (*kàhònɔ̀*) n'évoquent pas le noir, d'un point de vue de leur forme. Ce contexte d'emploi du terme évoquant la couleur permet de relever le contraste, au niveau interprétatif, entre la couleur en tant que teinte de référenciation et la couleur en tant que qualification.

Cette observation permet également de noter les contextes d'usages ci-dessous :

(33) *fí* « blanc » ;

è lè é *fí*

/Agr Sujet/être+acc/Agr/blanc/ « c'est blanc ».

(34) *fî* « sécher, étioler » ;

ò *fî*

/Agr sujet/secher+Agr objet + acc/ « il l'a séché ».

La forme (34) est la structure de surface obtenue par amalgame de / *fí* + *ì* / ; / *ì* / étant l'objet du verbe. *Fî* se traduit par « assécher, enlever la saleté, débarrasser d'eau ». Dans ce sens, il est synonyme de *fwô* « laver » qui porte la valeur sémantique de « rendre propre/ enlever les impuretés ». *fwô* c'est / *fú* + *ô* / ; *fú* se traduit « devenir blanc » et devient *fí* dans l'exemple *é kjē é fí* « cela va devenir blanc ».

L'emploi du terme désignant les couleurs dans le système de conjugaison met en évidence des variations morphologiques. Cette contextualisation des usages permet de comparer ce qui est propre avec le blanc. Cela met en évidence une relativisation de la notion de propreté qui apparaît comme un résultat recherché, mais pas absolument une apparence de teinte. En exemple, lorsque le séchage s'applique au cacao : *mê fî kòkò* /1Sg/sécher+acc/cacao/ « j'ai séché du cacao (fèves) ». Le séchage des fèves de cacao a pour objectif de les débarrasser de l'humidité, de les purifier.

À l'opposé du noir, le blanc apparaît comme le prototype chromatique de la pureté, de la bonté. Cela transparait dans une expression telle que :

(35) *ó pjà lè fî(tá)*
/poss 3Sg/ventre + intérieur/être/blanc/
(intensificateur)/
« Il a le cœur pur (l'intérieur de son ventre est blanc) »

Cet énoncé a pour équivalent *ò lè tsābí frēfrē* « il est une personne pure, sainte ».

En guise de récapitulation des domaines d'emploi du terme d'une couleur, les occurrences de *bí* permettent d'établir son champ sémantique, à travers la figure suivante :



Les occurrences et le(s) sens des termes chromatiques analysés se résument clairement dans cette affirmation de (Mollard-Desfour, 2011 : 100) :

L'examen des contextes d'emplois met en évidence la richesse syntagmatique de certains termes chromatiques et le peu de productivité de certains autres, voire leur lien étroit avec un contexte particulier. Elles soulignent aussi le glissement

possible d'un contexte à l'autre et d'un sens à l'autre.

Le glissement de sens en question autorise les locuteurs à produire des énoncés stéréotypiques avec les termes des couleurs. Par exemple, l'énoncé *tàlé fí sò bâ* /vêtements/blanc/personne/eux/ pour désigner « les personnes aux tenues blanches » renvoient aux personnes financièrement aisées. Dans cet exemple, le blanc renvoie à l'aisance financière. Il existe donc, dans la langue des stéréotypes chromatiques.

C'est ici le lieu de considérer avec Albert-Vanel (2009 : 7) que la couleur ne représente pas la personne ou l'objet qu'elle recouvre, mais la qualité qu'on lui prête.

Conclusion

Au cours de la présente réflexion, les termes suivants ont été relevés dans le domaine des couleurs en akyé : *nĕ́, bí et fí, pjô, kjĕ, gbò (gbò), kálí (kálí), tỳ, kpōkpō, hĕ́, tá, pa, pō, fūtū, kóhó*. Au terme de cette étude, nous pouvons affirmer que trois d'entre eux : *nĕ́, bí et fí* sont les plus utilisés. Ils désignent les trois catégories de couleur dans cette langue. Les autres termes sont des gradants qui, du fait de leur presque inutilisation, tendent à perdre leur contenu sémantique et leur stabilité d'emploi. En effet, certains locuteurs ont tendance à les affecter à toutes les trois couleurs citées. Cette observation rejoint ce que note Yasmine (2009 : 224) « *plus un terme de couleur est utilisé, plus il se stabilise, plus il est cognitivement significatif* ».

Aussi, la mise en situations discursives des termes de couleurs nous a-t-elle permis de noter des variations morphologiques occurencielles arrimées à une transcatégorialité. L'aspect sémantique a permis d'illustrer que la dénomination des couleurs n'est pas réductible à leur seule fonction colorimétrique. Leur emploi a une fonction communicative.

Bibliographie

Adopo A. F., 2008, « Changement tonal et vocalique dans le système verbal de l'Akyé », in *LTML* n°1, janvier 2008.

Url : <http://www.ltml.ci/site/new/index.php/revues-du-ltml/293-gasolin>

- Albert-Vanel M., 2009, *La couleur dans Les cultures du monde*, Éditions Dangles.
- Cance C., 2008, *Expériences de la couleur, ressources linguistiques et processus discursifs dans la construction d'un espace visuel: l'habitable automobile*. Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.
- Diané M., 2012, « L'expression des couleurs en maninka de Kankan ». *Mandenkan* n° 48, 21-38.
- Jraissati Y., 2009, *Couleur, culture et cognition. Examen épistémologique de la théorie des termes basiques de couleurs*. Thèse de Doctorat, Institut Jean Nicod, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Kleiber G., 2007, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... « très » colorée ». *Travaux de linguistique* 2, n° 55, 9-44.
- Mollard-Desfour A., 2008, « Les mots de couleur : des passages entre langues et cultures ». *Synergies*, Italie, n° 4, 23-32.
- Mollard-Desfour A., 2011, « Le lexique de la couleur : de la langue à la culture... et aux dictionnaires ». *Revue d'Études Françaises*, n° 16, 89-109.
- Portal F., 2013, *Des couleurs symboliques. Antiquité, moyen-âge, temps modernes*, Bitedition.

INTERFACE ENTRE MORPHOLOGIE ET PHONOLOGIE A TRAVERS L'ELISION ET L'HARMONIE VOCALIQUE EN AGNI SANVI

KOUAME YAO Emmanuel*

Résumé

Dans le présent travail intitulé « morphophonologie de l'agni-sanvi », ou il s'agit de l'interface entre la phonologie et morphologie. Nous traiterons particulièrement de phénomènes qui y sont attestés : l'élision, fait linguistique régulier dans de nombreuses langues africaines et aussi le phénomène de l'harmonie vocalique. Ces faits linguistiques se manifestent dans divers domaines prosodiques.

Mots-clés: morphologie, phonologie, élision vocalique, harmonie vocalique, domaines prosodiques

Abstract

In the present work entitled "morphophonology of Agni - Sanvi," or it is the interface between phonology and morphology. We especially deal with phenomena that are certified are: deletion, regular linguistic fact in many African languages and also phenomenon of the vowel harmony. These linguistic facts are manifested in various prosodic domains.

Keywords: morphology, phonology, vowel deletion, vowel harmony, prosodic domains

Introduction

Situé au sud -Est de la Côte d'ivoire, l'aire agni s'étend sur la partie Sud de la zone frontalière entre la Côte d'ivoire et le Ghana. En Côte d'ivoire le territoire agni est limité au Nord par celui des Abron, à l'Ouest par celle des Baoulé, des Abbey, des Attié, au Sud par celle des Abouré, des Eotilé et des N'zema et enfin à l'Est la frontière ivoiro-ghanéenne. Linguistiquement, le domaine agni se présente comme un continuum de dialecte (que Baumeister propose de considérer comme des sous-groupes de l'Agni) où se rencontre successivement du nord au sud les aires bini, bona, djuablin, indénié qui se prolonge vers l'ouest dans les aires Moroto et sanvi. Nous nous sommes intéressés à la syntaxe dans notre précédente recherche aux pronoms de l'agni sur *Les pronoms*

* Université Felix Houphouët – Boigny UFR LLC, Département des Sciences du Langage,
Email: kouameo@hotmail.com / kouamemmanuel@gmail.com

de l'agni : une étude syntaxique fondée sur le liage in Revue en ligne Sudlangues numéro 16, Kouamé 2011. Il nous a paru important de nous concentrer dans le présent travail sur l'interface entre morphologie et phonologie sous l'angle de l'élision et l'harmonie vocalique qui pose une question cruciale en matière de Linguistique Africaine. Il y a lieu, en soulignant cela de situer les conditions et contextes qui président à la production de cette recherche. Nous nous sommes en effet résolument inscrit dans un projet de théorisation des langues ivoiriennes, avec pour domaine de prédilection le champ lexico-morphologique. Ainsi, dans notre projet de description de la morphologie lexématique du gban, langue mandé-sud nous avons abouti à des généralités. Les concepts et les acceptions du champ lexico-morphologique impliquant les différentes théories tendent à connaître de notables variations historiques, chacune avec son corollaire d'analyse. Du notoire Remarks on nominalization de chomsky 1970 on est passé à l'autonomisation de la morphologie, à l'instar de la syntaxe avec selkirk 1982 (analyse en tête lexicale et projet d'article de kouamé sur analyse générative des composés nominaux en koulango). Plusieurs approches se succèdent mais ce qui paraît crucial est qu'il existe un enchevêtrement entre les différentes théories. Ne dit-on pas dans notre jargon qu'un travail scientifique repose sur un autre travail scientifique. La réalité de cette corrélation au sein de la famille lexico-morphologique ne constitue pas un domaine obsolète. La morphologie s'ouvre à d'autres plans fondamentaux de la description linguistique entre autre la phonologie (cf. Projets. d'articles de kouamé sur intégration morphophologique des emprunts du neyo au français et interface entre morphologie et phonologie à travers l'élision et l'harmonie vocalique en agni-sanwi). Mais concrètement que recèlent les notions d'élision et d'harmonie vocalique? Comment ces domaines sont théoriquement traités? De quelle façon se manifestent-elles en agni-sanwi? Quelles sont les conditions qui les sous-tendent? Ces faits linguistiques se traduisent dans quels domaines prosodiques? Telle est la suite du questionnement et la problématique qui ressortent et constituent notre méthode d'analyse en abordant cette étude.

1. Modèle de description théorique

Il existe à ce jour une littérature considérable sur les phénomènes de l'élision et de l'harmonie vocalique mais le traitement qu'on en fait peut diverger d'une langue à une autre.

1.1. Au niveau de l'élision vocalique

Dans son analyse du n'zikpli parler baoulé proche de l'agni, Kouamé (2010) pose pour base théorique le modèle de description proposée par Hyman (1979) et Pulleyblank (1981 et 1986). Ils font un traitement non-linéaire des faits d'élision et la question cruciale de la réassociation tonale lorsque la position vocalique ne s'efface pas avec le ton dont elle est porteuse.

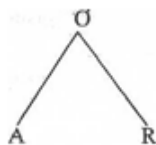
Le domaine de l'élision est l'objet de description de plusieurs chercheurs. Nespor (1990) et Peperkamp (1996) ont décrit les facteurs qui sous-tendent l'application et la non application de l'élision de la voyelle finale en italien. Karins (1995a) s'est intéressé à la même question en latvian. Il est arrivé à la conclusion que les mots trisyllabiques manifestent, de façon productive, l'élision vocalique par rapport aux mots bisyllabiques. Etablir une telle réalité des choses équivaldrait à dire que la longueur ou la complexité de la structure morphologique est un facteur favorisant le phénomène de l'élision. Cette contrainte morphologique ou syllabique entraîne une violation de la contrainte sémantique car la sémantique veut que le mot soit complet. Là où il n'y a pas d'élision il y a le mot minimal : le pied qui est dissyllabique est parfaitement rempli. Mais à la lumière des données de l'agni-sanwi, la dissociation vocalique ou nucléaire semble fonctionner en contradiction avec ce qui vient d'être avancé. Il s'agit d'un fait propre ou dépendant de la langue et donc à caractère paramétrique.

Généralement l'analyse que la syllabe à la finale des structures trisyllabiques est plus flexible que celle à la finale des structures dissyllabiques (formes syllabiques moins complexes). Cette suggestion fait appel à la théorie de l'optimalité (T0), qui postule la suite de mots optimale. Parler de structure syllabique pose un problème de théorie et de pratique puisque c'est le cadre par excellence de manifestation de syncope vocalique. L'étude de la restructuration syllabique en français a permis à

Kossonou (2010 : 6) d'expliquer des modifications telles que la transformation de la syllabe fermée en syllabe ouverte par l'effacement (élision) de la consonne finale ou par l'ajout d'une voyelle en médiane (épenthèse) et en finale de syllabe. Quant à DURAND et LYCHE dont de nombreux travaux ont concerné la démarche théorique dénommée '*stratégie de réparation dans les emprunts*' d'une langue source vers une autre considérée comme cible, « *lorsqu'une langue n'a pas de coda branchante, elle adapte des mots provenant d'une langue source qui autorise de telles codas, alors l'on pourrait s'attendre à une proportion semblable d'élision ou d'insertion* ». C'est le cas du koulango qui n'accepte pas les codas branchantes selon les travaux de Kra (2006). Il va, alors, adopter les deux stratégies de TCSR (Théorie des Contraintes et Stratégies de Réparation) :

- Effacement (élision)
- Ajout ou épenthèse.

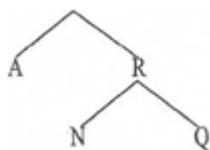
En un mot, la violation des règles de la langue de départ se fait par ce que la TCSR, appelle réparation (insertion / élision). Il faudrait noter que la TCSR a été élaboré par CAROLE PARADIS et un groupe de chercheurs. Cela s'est fait à partir d'un ensemble de modèles développés dans le cadre de la linguistique générative. Théoriquement, les différentes modifications ont lieu dans la structure syllabique. Conformément aux travaux de Kaye et Lowestamn (1984) portant sur la théorie de la syllabe, une entité syllabique comprend au minimum deux (2) constituants : une attaque et une rime. Le constituant gauche est l'attaque et le constituant droit la rime.



G représente une syllabe A représenté
l'attaque

R représente la rime.

L'attaque et la rime peuvent se diviser en branches. Si la rime se divise en branche, alors le constituant de gauche est le noyau et celui de droite la queue (Charrette: 1984).



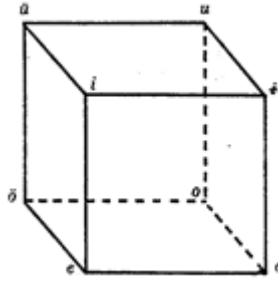
N représente le noyau
Q représente la queue.

1.2. Au niveau de l'harmonie vocalique

L'harmonie vocalique est un phénomène articulatoire qui se traduit par la compatibilité des timbres vocaliques dans la chaîne parlée. Ce phénomène articulatoire a deux manifestations. Les harmonies d'arrondissement (qui met en jeu les mouvements articulatoires des lèvres arrondies pour certaines voyelles et étirées pour d'autres voyelles) et ATR (pour laquelle les voyelles ont en commun le trait caractéristique du mouvement articulatoire de la racine linguale qui est rétractée pour les voyelles dites –ATR et avancée pour les voyelles dites +ATR).

L'existence de ce trait articulatoire a été établie par Stewart (1967) en akan et confirmée avec l'étude radio-cinématographique par Retord (1972) en agni sanvi. D'autres études telles que celles de Creissels (1989), Burmeister (1982-1999) et Kaboré et Tchagbalé (1998) ont révélé que dans leur fonctionnement, les voyelles se répartissent en deux groupes selon la position de la base de la langue dans les unités lexématiques et que cette compatibilité s'étend aux affixes de celles-ci. En nous fiant aux recherches d'Adou (2014 : 3), il ressort des données de langue que les voyelles tendent dans les formes dissyllabiques à faire apparaître l'identité de leur trait +ATR (i ; e ; u ; o et leurs correspondantes nasales) ou –ATR (ɪ ; ɛ ; ɔ ; ɔ et leurs correspondantes nasales).

L'auteur note cependant que les voyelles a et ɑ sont compatibles tantôt avec les voyelles +ATR, tantôt avec les voyelles –ATR. c'est ce problème phonologique que Swiggers (1986 : 178) représente à travers le schéma suivant :



2. L'élision vocalique

L'élision vocalique est un processus phonologique dans lequel la voyelle n'est pas réalisée pendant la prononciation. Ce phénomène se manifeste de façon productive en agni sanwi. Cette suppression vocalique n'est pas fortuite. Elle est corollaire d'un certain nombre de contraintes dont la structure syllabique ou morphologique et le rythme de la production, qui s'explique par le fait du rythme de la réalisation du mot. Lorsque le rythme est rapide, il se traduit par la dissociation dans certains contextes de l'une des voyelles à l'initiale ou à la finale dans la séquence morphologique. Nous pouvons donc avancer que la contrainte rythmique est victorieuse ou l'emporte sur la contrainte sémantique. Quand le mot est prononcé en rythme rapide, il aboutit à une élision et constitue une unité prosodique. L'une des voyelles d'une séquence vlv2, à la frontière syntaxique entre deux mots.

2.1. Domaines d'application

Il convient de noter que le phénomène d'élision du phonème vocalique peut être soumis et conditionné par l'application du principe de l'OCP (principe de contour obligatoire) conçu par le phonologue William Leben (1976) qui postule que sur une touche mélodique de la grammaire on ne peut avoir d'objets identiques adjacents. Pour satisfaire à cette exigence une des deux voyelles en présence chute en faveur de l'autre.

(1) Pronom possessif + nom

a) wɔ	àjìlè	wàjìlèn
2sg	médicament	« ton médicament »
b) jé	èsikǎ	jésikǎn
1pl	argent	« notre argent »
c) bè	àlié	bálién

1pl	nourriture	« leur argent »
d) mí	èsíkă	mísíkăñ
1sg	argent	« mon argent »
e) jí	èsíkă	jíèsíkăñ
3sg	argent	« son argent »
f) wɔ	àliè	« wálién »
2sg	nourriture	« ta nourriture »

Les deux derniers pronoms *mi* et *jí* se comportent différemment. Il n'y a pas élision lorsque la voyelle *a* est prise comme V2. Par ailleurs, les voyelles de ces pronoms se maintiennent, comme le montrent les exceptions suivantes:

(2)

a) jí	àlié	jíàlién
3sg	nourriture	« sa nourriture »
b) mi	àkɔ	miàkɔn
1sg	poulet	« mon poulet »

Avec le pronom *ɔ* « ton, ta » et « *ε !mɔ* » en lieu et place de l'élision, nous avons respectivement une consonantisation (labialisation) et une juxtaposition de voyelles ou de séquences divocalique.

(3)

a) ɔ	àkɔ	wàkɔn
2sg	poulet	« ton poulet »
b) ε !mɔ	àkɔ	ε !mɔàkɔn
3pl	poulet	« votre poulet »

(4) Nom composé

a) bèdè	èsíkă	bèdèsíkă
	manioc argent	« argent de manioc »
b) bèdè	ècé	bèdécé
	manioc panier	« panier de manioc »
c) bèdè	àlié	bèdàliε
	manioc nourriture	« nourriture à base de manioc »
d) àlié	ècé	àliècé
	nourriture panier	« panier à nourriture »

(5) possesseur + possédé

a) àkúbă	èLè	àkúbèlèn

	akouba pirogue	« la pirogue d'akouba »
b)	ájè ècé	ájècén
	Adjè panier	« le panier d'Adjè »
c)	bílè éLè	bílèlén
	bilé pirogue	« la pirogue de bilé »
d)	bílè àliè	bílálièn
	bilé nourriture	« la nourriture de bilé »
e)	ájè ákɔ	ájákɔn
	adjè poulet	« le poulet de Adjè »

Dans les exemples (4) et (5), l'élision se fait dans deux sens ; elle affecte V1. Mais dans domaine syntaxique différent, les mêmes séquences de voyelles ne subissent pas l'élision comme l'illustre l'exemple suivant.

2.2. Domaine de non-application

La dissociation nucléaire est dépendante de certaines contraintes telles que la structure syllabique. Selon le type syllabique, il y a application ou non application de l'élision. Le phénomène de l'élision, en effet, se produit dans des conditions de structure syllabique plus complexe mais résiste lorsque la structure syllabique est moins complexe. La morphologie prosodique explique cela en termes de pied phonologique qui fait le rythme ou l'unité de réalisation du mot. C'est dire que des exceptions sont à mentionnées c'est le cas ici de l'agni sanwi.

(6) Nom+titre

a)	bílè àmílè	bílè àmílè
	bilé méchant	« bilé, le méchant »
b)	bílè àbɔlè	bílè àbɔlè
	bilé méchant	« bilé, le méchant »
c)	àkúbà èté	àkúbà èté
	akouba vilaine	« akouba, la vilaine »

(7) Nom+prenom

a)	ájè èbí	ájèèbí
	Adjè Ebi	« Adjè Ebi »
b)	kòfiàkúbă ofiàkúbă	
	Koffi akouba	« koffi akouba »
c)	âkú àlă	âkúàlă
	Akou alla	« Akou alla »

Les phénomènes linguistiques relevés plus haut se

retrouvent également dans constructions syntaxiques plus complexes:

- (8) a. bè kǎ èJɥê bè kǎ éJɥên
3pl compter poisson « ils comptent le poisson »
b. ákú à kɔ ákú â hɔ
Akou acc partir « akou est partie »

Au regard des différents domaines prosodiques, il importe de souligner qu'il élisie dans les constructions possessives. Dans une construction à valeur qualificative, ces phénomènes ne se produisent pas.

3. Harmonie vocalique

L'harmonie vocalique est un phénomène bien présent dans un nombre important des langues tano, notamment en agni-sanvi (cf. Stewart, 1967 et Retord, 1970, 1980). L'harmonie vocalique se caractérise par l'accord des voyelles qu'il est convenu de ramener au phénomène articulatoire de la position soit avancée +ATR, soit -ATR de la base de la langue. En agni, l'harmonie vocalique se manifeste à plusieurs niveaux: morphèmes et monèmes.

3.1. Harmonie vocalique dans les mots

Selon Swiggers (1986 : 177) :

La description de l'harmonie vocalique constitue un des problèmes majeurs de la linguistique diverses (altalques, polynésiennes, amérindiennes, ...) font preuve d'une forte dépendance de ce micro-système à l'égard de la théorie linguistique qui sous-tend sa description. Evidemment, ce lien (de circularité) - que certains épistémologues appelaient un lien de T-théoricité, c'est-à-dire de dépendance à l'égard d'une théorie T - n'est pas un phénomène isolé, ni en linguistique, ni dans les sciences humaines en général, mais il convient de se demander s'il n'y a pas de contenu objectif à dégager des descriptions divergentes qui ont été proposées de l'harmonie vocalique dans le cadre de la phonologie générative, dans celui de la phonologie naturelle et dans celui de la phonologie auto segmentale. 11 nous semble qu'afin de dégager ce contenu objectif, il faut retourner à une description qui se réclame des principes

de la linguistique structurale. Une raison impérieuse nous semble être le fait que les phénomènes d'harmonie vocalique relèvent d'un domaine qui n'est malheureusement pas reconnu comme étant autonome par les théories phonologiques modernes: la morphophonologie. En effet, il est clair que pour décrire les faits turcs suivants, une distinction doit être faite entre

- (1) le niveau phonologique
- (2) le niveau morphophonologique
- (3) le niveau morphologique. »

On distingue en agni-sanwi trois domaines, entre autres les noms communs, les noms propres et la suite préfixe-base-suffixe.

(9) Noms communs

+ATR

- a) éko « crabe »
- b) àbilé « danse »
- c) kùló « danse »
- d) tìlé « tête »
- e) nzùlé « eau »

-ATR

- a) ákɔ « poulet »
- b) ènàlé « vache »
- c) àlìé « nourriture »
- d) èfólè « affaire »
- e) ànɔmǎ « vent »
- f) kɔkɔkɛ « rouge »

On notera que ‘’a’’ s’accorde soit avec les voyelles +ATR, soit avec les voyelles -ATR.

(10) Noms propres

- a) bilé « bilé » àJɔbá « adjoba »
- b) èbĩ « Ebi » áJè « Adjé »
- c) kòfĩ « koffi » èbǎ « Eba »
- d) kàsĩ « kasi » èhúmà « Ehouman »

(11) préfixe-bases-suffixe

- a) kɔ « partir » ehɔlè « départ »
- b) kúló « aimer » èhùló « amour »
- c) sé « devnir fou » èsè « folie »

d) dí	« manger »	èlié	« le fait de manger »
e) dá	« se coucher »	èlálè	« le fait de se coucher »

3.3. Harmonie entre pronoms personnels et bases verbales

Il s'agit des pronoms:

(12)

a) e - ε	« tu »
b) o-ɔ	« il »
c) je-jε	« nous »
d) ε!mɔ-ε !mo	« vous »
be-bε	« ils »

(13)

a) é di	« tu mangeras »
é kɔ	« tu partiras »
b) ó té	« il éclatera »
ɔ sɔ	« il défrichera »
c) jé bísá	« nous démarcherons »
jé sísá	« nous ramasserons »
d) ε! mó fé	« vous souffrirez »
ε !mo dí	« vous mangerez »
e) bé sí	« ils pileront »
sílí	« ils riront »

3.3. Harmonie vocalique entre bases verbales et objets

Les voyelles de certains verbes comme bo-bo 'casser', 'nettoyer' ou to-to 'acheter', 'tomber' s'harmonisent avec celles du mots en contact. Il semble que cette possibilité n'existe pas dans d'autres dialectes agni.

(14) verbe + objet

a) tɔ àlié	« achète de la nourriture »
b) tò èJqé	« achète du poisson »
c) bɔ àlién	« apprête la nourriture »
d) bò èJqén	« nettoie le poisson »

Quelle conséquence il y a lieu de dégager de ce qui précède?

Nous pouvons en définitive convenir avec Swiggers (1986 :180) qui, tirant l'analyse de sa description théorique, affirme propos de l'harmonie vocalique que la transmission du trait n'a lieu que si le morphème suivant n'a pas de spécification

pour le trait en question; dans tous les autres cas, elle est bloquée. En outre, la transmission ne peut "sauter" un morphème intermédiaire: elle se fait de façon progressive, d'un morphème à l'autre.

Parmi les avantages de cette analyse structurale de l'harmonie vocalique, il faut mentionner :

- (1) la reconnaissance d'un niveau morphophonologique, qui permet d'aboutir à une économie beaucoup plus grande de la description;
- (2) la systématisation élégante des relations entre le niveau phonologique et le niveau morphologique dans les morphèmes grammaticaux;
- (3) une appréciation plus adéquate de l'harmonie vocalique, comme un processus de transmission de traits homologues dans des zones de traits non spécifiques. Il nous semble que la distinction entre traits spécifiques et traits non spécifiques est non seulement indispensable pour une description objective de l'harmonie vocalique, mais qu'elle pourrait également être très utile à d'autres niveaux de l'analyse linguistique.

Conclusion

En dehors des phénomènes d'harmonie vocalique et d'élision vocalique bien attestés en agni et les langues qui lui sont plus ou moins directement apparentées , un fait a retenu notre attention qui peut dans le cadre d'une analyse plus poussée donner lieu à des discussions tenant compte de critères les plus divers relevant des domaines de la phonétique et de la phonologie : il s'agit de la question de séquences divocaliques. Peut- être pourrait-on l'envisager dans le sens d'une recherche visant à déterminer leurs conditions d'occurrence et comment elles alternent éventuellement avec les phénomènes de consonantisation. En formant ce projet, il nous est permis d'ouvrir une parenthèse pour dire que finalement notre travail se situe à l'intersection des plans fondamentaux de la description linguistique : morphologie, syntaxe, phonologie et sémantique

Bibliographie

- Adou A. G., 2014, « L'harmonie vocalique dans les constructions verbale en agni ano, en agni indenié, langue kua de Cote d'Ivoire », in *LTML*, numéro 11, decembre, Université Felix Houphouët Boigny de cocody.
- Burmeister J .L., 1982, L'Agni, in *Atlas des langues, kwa de Côte d'ivoire*, Ed par G. Hérault, Abidjan: ILA.
- Burmeister J.L., 1976, « A comparaison of variable nouns in Anyi-sanvi and N'zema », in: *Annales de l'Université d'Abidjan*. Abidjan: Université Nationale de Côte d'ivoire.
- Delafose A., 1901, *Essai de manuel de la langue agni*, Paris.
- Hérault, G., 1982, *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*. Abidjan: ILA ACCT. Tome I et tome 2.
- Kossonou T. et Datté E., 2010, « Modification morphophologique des emprunts du koulango aux langues indo-européennes », in *La revue ivoirienne de langues étrangères*, rile-ci.net.
- Kouamé Y. E., 2004, morphologie nominale et verbale du n'zikpli, parer baoulé de la S/P de Didiévi, thèse de doctorat unique, ILA, Abidjan.400p.
- Kouamé Y. E., 2011, « Les pronoms de l'agni : une étude syntaxique fondée sur le liage », in *Revue Sudlangues* N°16, décembre 2011, Dakar Fan, 138-155.
- Kouamé Y.E, 2010, « Analyse de l'élision vocalique dans la reduplication nominale en baoulé n'zikpli », in *Laboratoire des Théorie et modèles LInguistiques*, numéro 6, Université de cocody, 1-15.
- Quaireau A., 1981, *Règles tonales en agni et baoulé*, Nancy.
- Retord, G. (1970), *L'Agni, Variété dialectale sanvi: Analyses tomographiques phonologiques*, Documents, Abidjan : ILA.
- Retord, G. (1980). *Etude radiocinématographie des articulations de l'agni-sanvi*, Thèse de Doctorat d'Etat. Université de Lille III, France.
- Swiggers P et Van der Fynde L. K, 1986, « L'harmonie vocalique: Remarque descriptives et théoriques », in revije.ff.uni-lj.si/linguistica/article/download/4668/4372, 177-180

LA CONSTRUCTION NOMINALE EN WOLOF : INTERACTION ENTRE BASE LEXICALE ET MARQUEUR DE CLASSE

NDIONE Augustin*

Résumé

En wolof, pour construire certains mots au sein des énoncés, on part d'une base lexicale (**suul** « fait d'enterrer ») qui n'est pas catégorisable a priori, mais que le cotexte permet d'affecter à la catégorie de verbe (**suul naa** « j'enterre ») ou de nom (**suul bi** « enterrement »). La construction se fait à partir d'une base lexicale verbo-nominale. Ainsi, les noms construits se répartissent en classes identifiables à l'aide de critères morphologiques et/ou sémantiques. Notre analyse s'inscrit dans le cadre de la Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives (TOPE) initiée par Culioli et ses associés. Nous voulons montrer que la base introduit une notion qui n'est pas structurée et que le marqueur de classe vient la structurer, ainsi les indices de classes sont la trace d'une opération fondamentale de repérage.

Mots-clés: Classification, wolof, détermination, théorie du repérage, spécification

Abstract

In order to construct words in Wolof, there is a verbo-nominal lexeme (**suul** "fact of burying"), which cannot be a priori categorized; the context allows distinguishing between a verb (**suul naa** "I bury") and a noun (**suul bi** "the burial"). The classification consists in adding to a word a classifying consonant or a "class marker" which allows determining the syntactical roles and also the semantic values. In this presentation, I want to explain what operation or process the "class marker" involves in the Wolof-language. I use the Theory of predicative and enunciative (TOPE) developed by Culioli which "seeks to find out how meanings of utterances are produced (or constructed) and what processes are involved". I shall thus see that the addition of a "class marker" will be a way in Wolof to determine nominal or verbal properties of a basis lexeme.

Keywords: Wolof, noun classification, specification, operation of location.

Introduction

Le wolof est une langue ouest-atlantique appartenant à la famille Niger-Congo, parlée par plus ou moins de 10 millions de locuteurs, au Sénégal et dans certains pays limitrophes (Mauritanie, Gambie) mais aussi dans les colonies d'émigrés

* Université François Rabelais de Tours, Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270 CNRS). Email : augustin.ndione@univ-tours.fr

sénégalais (USA, Europe). Au Sénégal, le wolof est l'une des langues nationales, au-delà, elle est une sorte de langue véhiculaire car entre 80 et 90% de la population sénégalaise est wolophone.

Le système de classification nominale est l'un des critères qui a permis de regrouper la plupart des langues de la branche ouest-atlantique, dont le wolof, le pulaar et le sérère. Ce système de classification permet de regrouper les noms suivant un certain nombre de critères sémantiques ou syntaxiques. Les descriptions du wolof s'accompagnent souvent d'une présentation de ce système de classification. Nous pouvons relever des travaux qui ont posé les bases de description de ce système ; il s'agit de : Rambaud (1903), Delafosse (1927) et Senghor (1943) entre autres. Les travaux de recherche fondamentale sur le wolof ont commencé avec l'étude de Sauvageot (1965). Nous pouvons ensuite citer des travaux plus récents comme ceux de Church (1981), de Robert (1991), de Nougier-Voisin (2002), ou encore de Perrin (2004).

L'objectif de cet article est de proposer une analyse de la classification des nominaux en wolof qui serait, au-delà de l'aspect classificatoire, un moyen de construction des noms à partir des bases verbo-nominales. Nous voulons répondre à au moins deux questions, d'abord comment on peut analyser l'adjonction des marqueurs de classe en wolof et ensuite quelles sont les opérations linguistiques qui sont en jeu dans la classification nominale.

Notre contribution s'articulera en trois parties, dans un premier temps nous nous proposons de faire une description des outils de la théorie qui permettront notre analyse. Dans un second nous relèverons les aspects de la classification traditionnelle des noms en wolof, avant de finir en proposant une analyse de ce système de classification et des opérations qui sont en jeu.

1. La détermination telle que construite par la TOPE

Dans cette partie, nous faisons une présentation sommaire de la théorie de Culioli, en nous appuyant sur certains outils tels que la théorie de repérage et le domaine notionnel. La Théorie des Opérations Prédicatives et Enonciatives (TOPE) initiée par Culioli et ses collaborateurs (au début des années 60)

propose de voir la linguistique comme la science étudiant le langage à travers la diversité des langues (Culioli, 1999 : 68). Par ailleurs, selon Osu, (1995 : 47), suivant la TOPE :

l'activité de langage est ramenée à un certain nombre d'opérations, dont des opérations d'ordre linguistique (opérations de représentation, de référenciation et de régulation). Et on cherche à étudier le fonctionnement de cette activité à travers des textes, c'est-à-dire des agencements qui en sont la trace. En d'autres termes, on étudie un marqueur afin de déterminer l'opération en jeu.

De fait, pour les formes auxquelles nous nous intéresserons, nous nous emploierons à analyser les situations où ces formes sont susceptibles d'apparaître mais également toutes les contraintes qui peuvent survenir et empêcher leur apparition.

1.1. Le repérage

L'opération de repérage consiste à donner, au sein d'une construction, une valeur à un terme¹ : autrement dit, un terme ou un objet n'acquiert une valeur déterminée que suite à une opération de repérage, cette opération n'est pas à voir tel un état mais bien comme une construction, donc une opération. Pour avoir une idée de ce qu'englobe ce concept, reprenons les propos de Culioli, (1982 : 4) :

le concept de repérage est lié au concept de localisation relative et à celui de détermination. Dire que x est repéré par rapport à y signifie que x est localisé (au sens abstrait du terme), situé par rapport à y, que ce dernier, qui sert de repère (point de référence) soit lui-même repéré par rapport à un autre repère, ou à un repère origine ou qu'il soit lui-même origine.

Pour concrétiser la relation établit entre deux termes, on utilise un opérateur noté ε (epsilon) se lisant « est repéré par rapport à ». Cet opérateur rend compte de la relation entre un terme repère **b** à caractère stable qui est déterminé par ailleurs

¹ « Le mot « terme » désigne aussi bien des termes simples, ou complexes, entrant dans une relation que des repères énonciatifs : S, T, Sit » Paillard (1992 : 76)

et de fait, il permet de situer, de définir le terme repéré **a**, en le stabilisant. Concrètement une opération de repérage s'écrit : $\langle \mathbf{a} \in \mathbf{b} \rangle$ (a est repéré par rapport à b).

Considérons la construction « homme-grenouille », on peut poser que « grenouille » se construit situationnellement comme le repère par rapport est déterminé « homme » qui de fait est le repéré. On peut réécrire cela sous la forme suivante $\langle \text{homme} \in \text{grenouille} \rangle$. Nous pourrions interpréter cela comme « un homme ayant des propriétés propres à la grenouille ». Le repérage se comprend donc comme une forme de localisation et de spécification des caractéristiques d'un élément.

Enfin, le repérage est une opération de détermination, qui, selon Paillard, (1992 : 77) renvoie à « une opération de construction d'un terme par le biais de sa mise en relation avec un autre terme, soit à une opération de spécification d'un terme par un autre terme ». Ceci revient à dire suite à Osu, (1995 : 49) que « la relation de repérage de type construction implique une dépendance forte entre le terme repéré **a** et le terme repère **b**, au sens où l'on part de **b** pour construire **a**. [Tandis que] la relation de repérage de type spécification implique que les deux termes sont a priori construits indépendamment l'un de l'autre. »

Retenons donc, que « repérer c'est considérer un élément linguistique comme le point de référence par rapport auquel est situé, localisé, défini ou déterminé un autre élément linguistique. Par conséquent, un élément repéré est un élément qui, grâce à un système de repérage, acquiert une valeur déterminée. » (Osu, 2011 : 16). Enfin, la relation de repérage peut prendre différentes valeurs : identification (notée =), différenciation (notée $\neq$), et rupture (notée ω). Dans la suite de notre argumentaire, nous verrons comment ces différentes valeurs que peuvent prendre les opérations de repérage permettent de rendre compte des constructions à partir des marqueurs de classe.

1.2. La spécification

La spécification est une caractéristique du repérage qui préconise que les termes repère et repéré sont construits indépendamment l'un de l'autre : il y a « une indépendance première entre le terme repéré et le terme repère » (Paillard, 1992 : 78). Il y aurait une sorte de pré-construction des termes

en ce sens où, les termes mis en relation sont construits préalablement à l'énonciation. De fait, le terme a est déterminé par sa mise en relation avec le terme b. Selon Osu, (2011 : 20) « il peut s'agir d'une ressemblance entre x et y. Il peut également s'agir d'une différence, que ce soit une simple différence ou une différence de type « tout autre », « rien à voir ». Le repérage comme spécification renvoie à l'opération de détermination de type qualification. »

Paillard, (1992 : 77) rend compte de cette caractéristique en avançant qu'il y a « spécification de la position dans l'espace d'un terme préalablement donné :

Le livre est sur la table

Paul est dans sa chambre.

On a la glose : le terme localisateur *table* (chambre) est mis en relation avec un terme préalablement construit : *livre*, ('Paul'). *Livre* et *Paul* sont construits indépendamment de leur mise en relation à *table* et *chambre*.»

Ce que l'on peut retenir à travers ce type de construction, c'est que le repérage en tant que spécification permet de construire les valeurs primitives du repérage (identification, différenciation, rupture). Par valeurs primitives on entend les valeurs de base de l'opération notée par $\underline{\epsilon}$ (epsilon).

2. La classification nominale du wolof

Le système de classification nominal est l'une des spécificités du wolof, qu'il partage d'ailleurs avec les autres langues du sous groupes des langues atlantiques. Toutefois, force est de relever, que la construction de ce système de classe est à bien des égards différents de celui que l'on rencontre avec les langues bantoues. Ces mots de Cissé (1998 : 27) donnent un aperçu de ce système :

le wolof est une langue à classes. Selon les principes généraux d'organisation et de répartition des unités lexicales de la langue, toute unité significative appartenant aux nominaux est nécessairement compatible avec un [marqueur de classe]. Le [marqueur de classe] est obligatoire chaque fois que le nominal est déterminé par une modalité nominale autre que le possessif. L'apparition du classificateur est par conséquent conditionnée par l'accession du nominal à un certain degré de spécification. Les classificateurs sont des

marques grammaticales formellement différentes qui
impliquent des phénomènes d'accords obligatoires.

Ces propos illustrent l'importance de la classification nominale en wolof. Elle est, essentiellement, un moyen d'introduire la modalité nominale d'un élément, et aussi, un moyen de régir les accords syntaxiques.

2.1. L'unité lexicale en wolof

Dans les descriptions (Sauvageot, 1965) du wolof, et dans les entrées dictionnairiques (Diouf 2003 ; Cissé 1998), les mots sont catégorisés a priori comme verbe ou nom. Ainsi, d'un point de vue énonciatif, on se rend compte que les choses peuvent être vues autrement, en ce sens où le sens et/ou la catégorie peut ne pas être donné, mais construit, essentiellement au sein d'un énoncé. Ce que l'on met en avant c'est que les mots n'acquièrent un statut que suite à leur intégration dans un univers. De fait, « les marqueurs [ou les termes] ne sont jamais isolés mais toujours pris dans des relations avec d'autres marqueurs dans le but de construire de la signification. » (Osu, 2011 : 15)

Ainsi, ce qui a pu être catégorisé comme nom ou verbe est selon nous un lexème de base ou encore un lexème verbo-nominale qui n'acquiert de catégorisation que suite à sa mise en relation avec d'autres éléments. Nous considérons, dès lors, ce lexème de base comme une occurrence² issue d'un domaine notionnel structurant les propriétés d'une notion. Une notion est selon la TOPE, une entité pré-lexicale qui n'est pas encore dans la langue, elle est une représentation mentale sans aucune manifestation linguistique, autrement dit, sans aucun fractionnement. La notion n'a pas de statut à proprement parler linguistique, elle est donc, une entité hybride entre le monde des représentations physiques et culturelles et la langue. La notion est, alors, envisagée dans son ensemble, c'est-à-dire « hors fragmentation ». Elle est, selon Culioli, (1981 : 65) : « un système complexe de représentation de propriétés physico-culturelles. » Enfin « la notion est en elle-même indicible, elle ne s'appréhende jamais qu'à travers des réalisations

² Une occurrence est une étiquette qui permet de capter une partie des propriétés des objets désignés

particulières qui en sont des occurrences. Elle implique donc la mise en relation d'un ordre d'existence qui n'est pas matérialisable, ni exhibable, ni dicible en soi, à des traces de cette existence, et qui n'en sont jamais que des traces. » La représentation mentale qu'est la notion est prise en charge hors fragmentation et qui n'est envisagée que sur un plan qualitatif.

Prenons l'exemple du lexème de base /**suul**/ (le fait d'enterrer), suivant la relation qui est établie entre cette base et d'autres éléments on aura soit un emploi verbal (1) soit un emploi nominal (2) :

(1) Musa **suul na** xaliisam.

Musa suul na xaliis am
Moussa fait d'enterrer PFT3SG argent POSS3SG
Moussa a enterré son argent.

La forme **suul** a, dans cet exemple, un emploi verbal car, en wolof la structure canonique d'une phrase est SVO, il occupe dans ce cas la position de verbe et en plus le morphème de conjugaison **na**, avec lequel il est en relation, permet de construire un prédicat au parfait.

(2) Maggu Musa genn na aduna, **suul bi** demb la woon.³

Mag Mus ge na adu suul bi de la wo
g.u a nn na mb on
ainé. Mou sor PFT mo ente M. hie EMPH PA
GÉN ssa tir 3SG nde rrer CL r .CPL S

Litt : L'ainé de Moussa est sorti du monde, enterrement le hier c'était.

Le frère ainé de Moussa est décédé, l'enterrement c'était hier.

Dans l'exemple (2), **suul** a la distribution d'un nominal ; dans la construction on retrouve la base lexicale accompagnée d'un marqueur de classe « b. ». La présence de ce marqueur permet de catégoriser le lexème de base comme un nom.

En résumé, le sens et la catégorie ne sont pas donnés a priori mais construits comme le note Victorri (2002 : 123) « le sens et la catégorie d'une unité ne sont pas des propriétés intrinsèques de l'unité, mais deux aspects d'un même processus

³ Liste des abréviations : aux : auxiliaire ; cpl : complément ; emph : emphatique ; gen : génitif ; inacc : inaccompli ; loc : locatif ; m.cl : marqueur de classe ; pas : passé ; pft : parfait ; rec : réciproque ; 3sg : troisième personne du singulier ; 3pl : 3^{ème} personne du pluriel.

de stabilisation au cours de la construction dynamique du sens ».

2.2. Les marqueurs de classe

Selon la grammaire du wolof⁴, le lexique des nominaux se répartit, en dix classes, qui déterminent les accords syntaxiques. Ces marqueurs de classes sont des consonnes pré ou post-posées aux nominaux. Ces consonnes sont adjointes aux différentes bases, et de cette adjonction découle une construction de différentes déterminations ; entre autres déterminants définis, indéfinis, relateurs, indices spatiaux.

Le rôle du système des classes nominales est grammatical, en participant à la formation des mots et à la cohésion syntaxique. Il n'y a qu'une seule régularité quant à la distribution des marqueurs de classe, il s'agit de la classe des personnes qui est toujours marquée par « k » au singulier et « ñ » au pluriel. En dehors de ces deux classes (M.Cl₁ et M.Cl₉⁵), il n'est pas encore possible d'établir des critères sémantiques ni d'ailleurs morphologiques quant à l'adjonction des autres marqueurs.

Marqueurs de Classe – Singulier	Marqueurs de classes – Pluriel
M.Cl ₁ > K : nit ki [personne]	M.Cl ₉ > Ñ : nit ñi [les individus]
M.Cl ₂ > M : men mi [la sève]	M.Cl ₁₀ > Y : men yi [les sèves]
M.Cl ₃ > L : lëf li [la chose]	M.Cl ₁₀ > Y : lëf yi [les choses]
M.Cl ₄ > G : kër gi [la maison]	M.Cl ₁₀ > Y : kër yi [les maisons]
M.Cl ₅ > J : jigen Ji [la femme]	M.Cl ₁₀ > Y : jigen yi [les femmes]
M.Cl ₆ > W : fas wi [le cheval]	M.Cl ₁₀ > Y : fas yi [les chevaux]
M.Cl ₇ > S : seriñ si [la classe des marabouts]	M.Cl ₁₀ > Y : seriñ yi [les marabouts]
M.Cl ₈ > B : tool bi [le champ]	M.Cl ₁₀ > Y : tool yi [les champs]

⁴ Voir Diouf : 2003 ; Sauvageot : 1965 ; Fal et al. : 1995.

⁵ Dans la tradition des études sur les langues atlantiques, les marqueurs de classe ne sont pas d'habitude présentés avec des numéros, notre objectif est donc de montrer avec ces utilisations de numéros comment les marqueurs de classe se déploient dans les énoncés, mais il n'est donc pas question de construire des appariements comme c'est le cas avec les langues bantoues par exemple.

Nous pouvons noter, par ailleurs, que certains de ces marqueurs ont un emploi spécifique, voire absolu⁶. Il est également possible d'avoir d'autres marqueurs qui ont une valeur adverbiale. Ceci revient à dire que ces marqueurs ne sont employés que dans des cas très précis, avec un type de lexèmes bien déterminés au niveau sémantique, c'est le cas par exemple des locatifs, qui ne sont pas à proprement parler des marqueurs nominaux car ils n'ont pas pour fonction d'introduire une modalité sur un élément lexical.

Après avoir dans un premier moment expliqué les divers points théoriques et montré comment les descriptions traditionnelles du wolof traitent des phénomènes qui nous intéressent ici, nous allons, à présent, nous intéresser, à l'opération dont ces marqueurs de classe sont la trace en surface. Pourquoi le wolof use de ses marqueurs pour distinguer le nom du verbe ? Pourquoi les noms se retrouvent dans les diverses classes symbolisées par ces marqueurs ?

2.3. Les indices de détermination

En outre, même si cela n'est pas le sujet de notre contribution, nous tenons à préciser l'importance des indices (-i, -a-, et -u) (voir l'exemple (2) **suul b-i**) qui sont suffixés aux différents marqueurs de classe comme nous avons pu le constater dans la section précédente. La principale fonction de ces indices de détermination est de spécifier le nominal construit avec l'adjonction du marqueur de classe. Nous reprenons à notre compte les analyses proposées par Robert (1998 : 6), qui présentent les diverses relations entre la situation d'énonciation et la situation du procès dont les indices spatiaux sont les marqueurs.

Sit₀ : Situation d'énonciation (deixis : espace-temps, locuteur)

Sit₂ : situation du procès (espace-temps et sujet du procès) ;
ainsi les indices de détermination marquent respectivement :

-i : Sit₂ = Sit₀ [identification entre les deux situations]

-a : Sit₂ ≠ Sit₀ [différenciation entre les deux situations]

-u : Sit₂ ∉ Sit₀ [rupture entre les deux situations]

En somme, les indices spatiaux du wolof -i, -a-, -u, affixés

⁶ Nouguiet-Voisin, 2002 : 9 – 10.

aux marqueurs de classe, jouent clairement un rôle de détermination. Ils donnent une information et une spécification supplémentaires que l'occurrence nominale ne peut avoir elle-même, même après l'adjonction du marqueur de classe. Par conséquent, les éléments sont situés par rapport à une situation, c'est-à-dire un espace-temps, et un énonciateur qui prend en charge l'énoncé. A chaque fois, qu'une occurrence est déterminée, par exemple, par les indices en question, on note qu'elle entre en relation avec une situation qui lui sert de repère.

3. La classification des noms : analyse énonciative

Après avoir proposé une présentation du système de classification nominale et de son principe de fonctionnement en wolof, dans cette partie, nous proposons d'analyser par le biais de la TOPE, les constructions relevant du système de classification nominale.

3.1. Le lexème de base : construction d'un domaine notionnel

Le lexème de base du wolof permet de poser un domaine notionnel qui, de nature, n'est pas structuré. Autrement dit, ce lexème est une entrée qui permet de matérialiser une notion dont les propriétés sont incarnées par l'occurrence (le lexème de base). La notion est prise hors-fragmentation, elle n'est pas catégorisable en nom, verbe etc. Le lexème de base est une occurrence d'un domaine, cependant la structuration de ce domaine nécessitera une opération supplémentaire de spécification qui incombe au marqueur de classe.

Prenons des exemples, en (3, 4, 5 et 6) :

- (3) bëre : le fait de lutter
- (4) lekk : le fait de manger
- (5) añ : le fait de déjeuner
- (6) liggeey : le fait de travailler

Ces lexèmes de base sont dans ce cas des incarnations (matérialisation, représentations linguistiques) de la notion, ils permettent d'étiqueter cette dernière.

Un domaine notionnel est, par ailleurs, une structuration et une organisation d'occurrences représentant une notion. Celui-ci est structuré de telle sorte que l'on y retrouve trois zones correspondant à l'intérieur, à l'extérieur et à la frontière.

L'intérieur correspond aux valeurs de la notion envisagée, par rapport à une /notion n/ ; cette zone sera constituée, non seulement par toutes les occurrences de /n/, mais aussi par toutes les occurrences de /vraiment n/. En effet, l'intérieur est muni d'un centre qui représente les valeurs comme celles du type mais aussi de l'organisateur (attracteur) : parangon de la classe, valeur par excellence. Au rebours de l'intérieur du domaine notionnel, on a son complémentaire linguistique qui est l'extérieur, qui correspond aux valeurs autres que celles de ladite notion qui est prédiquée. On y retrouve toutes les valeurs /autres que n/. On va retrouver à ce niveau les occurrences de /vraiment pas n/, autrement dit /tout sauf n/. Enfin il est possible d'avoir une zone hybride qui se trouve être la frontière entre l'intérieur et l'extérieur où l'on envisage des occurrences ayant des propriétés de /n/ mais aussi ayant des propriétés de /autre que n/. On dira que l'on a à ce niveau les occurrences de /pas vraiment n/.

Cette organisation du domaine notionnel telle que préconisée par la TOPE, n'est pas envisagée dans un premier temps par la construction des lexèmes de base du wolof ; d'où l'importance d'adjoindre à cette base une détermination supplémentaire qui permet de structurer le domaine, ce marqueur de classe crée donc une relation entre deux termes d'où une relation de repérage.

3.2. Le marqueur de classe et le repérage

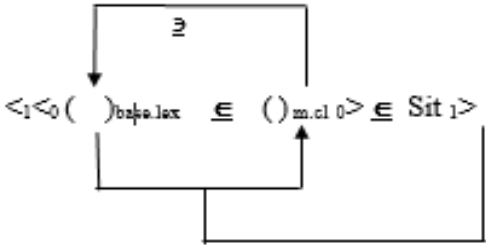
Même si en wolof, nous ne pouvons retenir des critères d'adjonction (morphologique, sémantique) durables de classification des nominaux, nous estimons pouvoir déceler une opération de repérage qui s'effectue entre le lexème de base et le marqueur de classe. L'opération de repérage fournit à ce lexème de base une valeur référentielle qu'il ne possédait pas auparavant. C'est donc cette relation qui permet tant de construire un nom mais aussi de le spécifier en le différenciant des autres noms dans le cas d'une unité polysémique.

Le lexème de base du wolof est par nature non stabilisé, autrement dit, il permet comme nous l'avons dit plus haut (section 3.1) d'introduire un domaine notionnel non-structuré. L'occurrence qui est construite n'est donc pas stable et

l'introduction du marqueur de classe permet de le rendre stable, c'est-à-dire de pouvoir construire une valeur sémantique.

Le lexème de base ainsi construit est susceptible d'avoir x propriétés (pp'), de fait, le marqueur de classe indique la propriété (p) qui est retenue. On dira que p est la « propriété être nom » tandis que p' la « propriété être autre que nom ». Le marqueur de classe fait intervenir cette opération, en permettant de structurer le domaine notionnel dont le lexème de base est la matérialisation.

Nous pouvons représenter la relation entre le lexème de base et le marqueur de classe comme suit :



Ce schéma se lit : base lexicale introduisant des propriétés notionnelles, est repérée par rapport au marqueur de classe et l'ensemble de cette première relation de repérage est repéré par rapport à une situation.

Dans cette perspective, la base lexicale dans les exemples de (7) à (10) correspond à « **ndaw** » tandis que la marque de classe est soit **s-** (ex. 7), soit **l-** (ex. 8), soit **g-** (ex. 9), soit **ñ-** (ex. 10). Le terme « ndaw » est repéré par rapport à une de ces marques de classe dans une situation donnée ; dans tous les cas, on obtient une unité nominale : en (7), on obtient « femme », en (8), on obtient « messager », en (9), on obtient « jeunesse » et en (10) on obtient (jeunes). On se contentera ici de remarquer que « ndaw + marqueur de classe » permet de construire une unité nominale ; quant à la différence entre les marqueurs de classe, cela reste à préciser dans une étude ultérieure.

Considérons la base lexicale “ndaw” (le fait d’être petit) dont le sens et la catégorie sont déterminés par le marqueur de classe qui est utilisé. Nous prenons une série d'exemples en proposant à chaque fois un contexte dans lequel ils peuvent être produits.

L'exemple (7) nous donne des informations sur la jeune fille avec qui Moodu entretient une relation amoureuse, le locuteur signifie qu'il s'agit de Sali :

(7) Sali, mooy **ndaw si** Moodu di bëgganteel (Const.)

Sa	mooy	nda	si	Moo	di	bëgg.ante
li		w		du		el.
Sa	EMPH.INA	être	M.C	Mod	AU	aimer.RE
li	CC	petit	L7	ou	X	C

Litt : Sali, celle qui est petite que Modou aime.

C'est Sali qui est la jeune femme dont Modou est amoureux

L'exemple (8) rend compte d'un émissaire, qu'un roi avait envoyé pour aller transmettre des informations, qui est de retour :

(8) **Ndaw li** mu yonniwoon delusi na. (Dic.)

Nda	li	mu	yonni	-	delusi	na.
w					woo	
					n	
être	M.CL	3S	envoye	PAS	reveni	PFT3S
petit	3	G	r		r	G

Litt : Celui qui est petit qu'il avait envoyé est revenu.

Le messenger qu'il avait envoyé est de retour.

L'exemple (9) est une phrase que l'on entend assez fréquemment, dans des débats télévisés ou lors de meeting politique, quand il s'agit de parler du fait que la jeunesse est l'avenir ou l'espoir d'une société :

(9) **Ndaw gi** moy yakaaru askan wi. (Int.)

Ndaw	gi	mo.y	yakaar.u	Askan	wi.
être petit	M.CL4	être.INACC	espoir.GEN	société	M.CL6

Litt : Celui qui est petit, est l'espoir de la société.

La jeunesse est l'espoir de la société.

Pendant la période pré-électorale de 2012 au Sénégal, il y a eu beaucoup de manifestations contre la candidature du président sortant, et les jeunes ont été les principaux acteurs de ces manifestations, en faisant une revue de presse, un journaliste lance cette affirmation :

(10) **Ndaw ñi** genn nanu ñaxtu ci mbed mi. (Int.)

Ndaw	ñi	genn	nanu	ñaxtu	ci	mbed	mi
être	M.CL ₉	sortir	3PL	(se)	LOC	rue	M.CL ₂
petit				plaindre			

Litt : Ceux qui sont petits sont sortis se plaindre dans la rue
Les jeunes sont sortis se plaindre dans la rue.

Le contexte et le co-texte sont déterminants dans la classification a posteriori de l'unité lexicale qui est employé dans chaque exemple. Le sens qui est construit découle donc du marqueur de classe qui est employé. Le choix du marqueur de classe est important. Sans l'emploi du marqueur de classe adéquat le sens construit ne saurait être le bon.

Concrètement dans chaque exemple on peut retrouver le schéma suivant :

< **base lexicale** $\underline{\in}$ **MCI** >

Il se réalise sous les formes suivantes, qui permettent de déterminer les accords syntaxiques ainsi que les valeurs sémantiques.

(7)a. < ndaw $\underline{\in}$ s- >

(8)a. < ndaw $\underline{\in}$ l- >

(9)a. < ndaw $\underline{\in}$ g- >

(10)a. < ndaw $\underline{\in}$ ñ- >

La même base lexicale est repérée par rapport à un marqueur de classe différent et c'est cette relation qui permet de valider un des sens possibles que la base peut construire.

La classification des noms construits dépend dès lors du contexte sémantique mais aussi de la relation d'identification que l'on établit entre l'unité lexicale et le marqueur de classe. Le repérage se fait dans un premier temps par rapport à une propriété abstraite, la propriété être nom. Il y a ensuite une construction en bloc de telle sorte que le repéré est construit indépendamment du repère, mais le repère qui est le marqueur

de classe permet d'exclure la propriété « p' » pour prédiquer « p ».

En partant de la même base lexicale, on peut noter que la catégorisation est différente dans le cas d'une construction prédicative. Ainsi, dans l'exemple (11) ci-dessous, on cherche à montrer la petitesse du mouton que Vieux Moodu a acheté pour la tabaski. Dans ce cas, l'unité lexicale est bien verbale :

(11) Pa Moodu, **xar mu ndaw** la jënd, xale yi nu ngi wax ne
ab muus la. (int.)

Pa Moodu **xar mu ndaw** la jënd

Papa Modou mouton M.CL₂ verbe EMPH.CPL acheter

Litt : Papa Modou mouton qui être petit lui acheter,
les enfants eux dire que un chat c'est.

Papa Modou a acheté un mouton qui est petit,

nu ngi wax ne ab muus la

3PL PRES dire AUX M.CL₈ chat EMPH.CPL

...eux, disent que c'est un chat.

les enfants disent que c'est un chat.

On relève en (11) que l'unité lexicale n'entre pas en relation avec un marqueur de classe, mais, il y a une relation prédicative qui est construite entre « xar m » et « ndaw ». Il y a une relation orientée entre deux termes a et b. Ici, le terme b introduit une qualité au terme a. L'absence du marqueur de classe permet dans certains cas de construire une relation prédicative et, le lexème de base est souvent employé comme un verbe.

Le marqueur de classe du wolof est en définitive une unité qui permet de mettre en avant les propriétés nominales du nom tout en permettant à ce nom de se regrouper avec d'autres noms avec lesquelles il partage cette même unité classificatoire.

Conclusion

Dans le système de classification des noms du wolof, nous avons relevé l'importance cruciale du marqueur de classe. En effet, au-delà du fait que le marqueur de classe permette d'insérer une base lexicale dans l'une des dix classes existant en wolof, notons que le marqueur de classe est par ailleurs un

marqueur de dérivation et de construction nominale. On ne peut avoir un nom dans cette langue sans la présence de ce marqueur. Dans ces constructions, l'indice de classe apparaît comme un marqueur de l'opération de repérage. Il peut, suivant les cas, être soit un marqueur de type spécification soit un marqueur de type construction. Nous retenons, dès lors, qu'il permet de prédiquer la propriété nominale « intrinsèque » de la base lexicale. Quand un lexème de base n'est pas classé, alors, il a un emploi autre qui peut être verbal.

Si dans cet article, nous avons relevé les fonctions et l'organisation du système de classement des noms du wolof, en nous appuyant sur des outils théoriques empruntés à la TOPE, nous avons remarqué que l'une des questions fondamentales relatives à la classification nominale en wolof est de savoir quels sont les critères morphologiques et/ou sémantiques d'adjonction de tel ou tel de classe à tel ou tel lexème de base.

Références

- Cissé M., 1998, *Dictionnaire Français-Wolof*, Paris, Langues et Mondes, L'Asiathèque.
- Culioli A., 1982, *Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe*. Communication présentée en session plénière du XIIIème congrès international des linguistes. Tokyo, 29 août – 4 septembre 1982, in *Actes du congrès, complément au volume 2*, Paris, Université Paris 7.
- Culioli A., 1984, *Opérations de détermination 2*. Ed. 642, Collection ERA, Paris, Université Paris 7, Département de recherches linguistiques.
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation 1*. Paris, Ophrys.
- Culioli A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation 2*. Paris, Ophrys.
- Diouf, J-L., 2003, *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*. Paris, Khartala.
- Nouguier-Voisin, S., 2002, *Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon Lumière II.
- Osu, S. N., 1995, *Opérations énonciatives et problématique du repérage : cinq particules verbales Ikwéré*, Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris 10 Nanterre.

- Osu, S. N., 1998, *Opérations énonciatives et problématique du repérage : cinq particules verbales Ikwéré*. Paris, L'Harmattan.
- Osu, S. N., 2011, *Entre énonciation, phonologie et ethnolinguistique : contribution à la description de l'ikwéré*, Dossier de synthèse HDR, Orléans, Université d'Orléans.
- Paillard, D., 1992, « Repérage : construction et spécification », dans *La théorie de Culioli : ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, p. 75 – 88.
- Robert, S., 1998, « Espace déictique, espace syntaxique et prédication: Les indices spatiaux du wolof », dans Caron, B. (Ed.), *Proceedings of the 16th congress of linguists*. Paris 1997, CD Rom, CNRS-LLACAN, Meudon, Amsterdam, Elsevier.
- Robert, S., 1991, *Approche énonciative du système verbal : Le cas du wolof*, Paris, CNRS.
- Sauvageot, S., 1965, *Description synchronique d'un dialecte du wolof : Le parler du Djolof*, Dakar, UCAD.
- Victorri, B., 2002, « Catégorisation et polysémie », dans *Catégorisation et langage*, Cordier, F et François, J (Eds), Paris, Hermès, 107–124.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA CONSONNE NASALE DANS LES LANGUES AFRICAINES : UNE ÉTUDE DESCRIPTIVE DES OCCURRENCES EN ABOURÉ ET EN SÉNOUFO, DES LANGUES DE LA CÔTE D'IVOIRE¹.

N'GATTA Koukoua Etienne*

Résumé :

Cet article mène une réflexion sur la problématique des consonnes nasales, surtout sur celles dites syllabiques. Pour ce faire, nous avons vérifié leurs contextes d'apparition et leurs modes de réalisation en abouré et en sénoufo, deux langues de Côte d'Ivoire. Nous sommes parvenu au fait qu'elles existent dans ces deux langues mais, dans des contextes différents. L'abouré réalise des nasales syllabiques à l'initiale et en médiane. Celles-ci servent de générateurs de lexèmes dérivés et aussi de pronoms personnels sujets. En sénoufo, les nasales syllabiques apparaissent dans tous les environnements, à l'initiale, en médiane et en finale, comme marques aspectuels et comme marques de genre et de nombre. Nous avons observé par ailleurs, que des nasales syllabiques appartiennent au lexique des langues tandis que, beaucoup d'entre elles résultent d'une modification structurale.

Mots clés: déterminatif, changement consonantique, effacement, négation, modification morphophonologique, nasale syllabique

Abstract

This article leads a reflexion on the problems of the nasal consonants, especially on those said syllabic. In order to do that, we proved their contexts of appearance and their modes of realization in abouré and in sénoufo, two languages of Côte d'Ivoire. We reached the fact that they exist in these two languages but, in different contexts. The abouré accomplishes syllabic nasals in the initial and in median. These act as generators of stemming lexemes and also as subject personal pronouns. In sénoufo, syllabic nasals appear in all environments, in the initial, in median and finale, as aspectual marks and as mark of type and number. We noticed moreover, that syllabic nasals belong to the lexicon of languages while, many of them result from a structural modification.

Keywords: determinative, consonantal change, deletion, negation, morphophonologic modification, syllabic nasal

¹ L'abouré est une langue kwa parlée au sud-est de la Côte d'Ivoire. Le sénoufo est un groupe linguistique gur de l'Afrique occidentale, présent au sud du Burkina Faso, dans le sud du Mali (dans la région de Sikasso), au nord de la Côte d'Ivoire (autour des villes de Boundiali, Tengrela, Korhogo et Ferkessédougou) et au Ghana (région de la volta noire).

* Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire).

E-mail : koukouaetienne@yahoo.fr

Introduction

Les consonnes nasales sont des palatales réalisées avec un abaissement du voile du palais. Certaines forment une unité syllabique avec une voyelle, d'autres sont dites syllabiques parce que, porteuses de tons comme des voyelles. Dans une telle position, elles deviennent des sommets de syllabe.

En français standard, seules les voyelles sont traditionnellement considérées comme des sommets de syllabe. Mais, cette conception semble combattue car selon les travaux de N'Gatta (2009 :61), « *l'on est contraint d'accorder un statut vocalique à des sons qui, habituellement ne le possèdent pas. En français, comme dans bien d'autres langues, il peut arriver qu'une consonne fonctionne comme centre de syllabe* ». C'est le cas avec *apple* [a.pl] en anglais et *singen*[siŋn] en allemand. Avec *apple*, la voyelle finale [e] s'amuit si bien que l'accentuation est mise sur la consonne liquide [l]. Pour *singen*, la non-accentuation de la voyelle médiane [e] permet à la consonne nasale finale [n] de porter le noyau syllabique. Ces deux exemples montrent des cas de report de sommet syllabique d'une voyelle à une consonne. Mais, d'autres langues comme le tchèque autorisent les syllabes à noyau consonantique de manière régulière. Dans cet énoncé « *Strč prst skrz krk* » prononcé [strʃ prst skrs krk] et traduit par « *enfonce le doigt dans la gorge* », les syllabes ne comportant pas de voyelle, les consonnes vibrantes [r] deviennent les sommets de syllabes.

Ainsi, la discussion sur les consonnes pouvant devenir sommets de syllabe continue d'alimenter les débats. Pour nombre de chercheurs (Adouna (2009), Durand (2005), Wischser (1994), Reineke (1985), Nédellec (1983), Mills (1978)), ce sont des consonnes qui adoptent une position de voyelle. C'est pourquoi, Wischser et Bühler (1979) soutiennent qu'« *Elles forment la première syllabe intonée de quelques mots de la langue dont la seconde commence toujours par une occlusive* ». Ces auteurs confirment par ailleurs que « *Ce sont des consonnes assumant une fonction syllabique* »².

Pour beaucoup d'autres comme Yéo (2014) et N'Gatta (2009), il s'agit de structures issues de modification morphophonologique. Dans ses analyses, Yéo montre que les consonnes nasales s'obtiennent après une chute vocalique. Pour

² Wischser et Bühler (1979 : 15)

N'Gatta, elles résultent de la contraction syllabique suivie de la recomposition tonale engendrée par l'amuïssement de la voyelle médiane. Dans cette perspective, Nédellec et Bukies (2008 : 25) préconisent qu'au lieu de se demander si ces nasales sont des voyelles nasales ou des consonnes, il serait utile de suivre le raisonnement de Bole-Richard (1983: 120) qui pense que « *Quand on parle de nasale syllabique, on parle de syllabe et non de phonème* ». Car, pour lui, l'étude des nasales syllabique va au-delà du phonème.

La nature des consonnes nasales, particulièrement celles dites syllabiques, mérite donc qu'on y réfléchisse. Et, la présente étude qui porte sur la problématique de la consonne nasale dans les langues africaines, s'inscrit dans cette ligne. Elle tente d'apporter des réponses à l'origine de ce type de segment « hybride ». Pour ce faire, elle analysera la situation dans deux langues de Côte d'Ivoire ; à savoir, l'abouré, une langue du sud et le sénoufo, un continuum linguistique logé dans le nord. Quelle sont donc les consonnes nasales susceptibles de devenir des sommets de syllabes ? Sont-elles inhérentes à la langue ou s'obtiennent-elles par modification morphologique ? Autrement, quelle position, occupent-elles dans un mot ? La répondre à ces interrogations nous amènera à analyser un corpus de mots et d'énoncés recueillis auprès de locuteurs abouré et sénoufo en nous appuyant sur une analyse morphologique à partir d'une simple comparaison des réalisations.

1. Les consonnes nasales ordinaires

Les consonnes nasales m, n, ɲ et ŋ sont des occlusives, réalisées avec un passage de l'air simultanément dans le canal buccal et dans les fosses nasales. Elles apparaissent généralement à l'initial de lexèmes comme dans ces items :

(1) abouré		sénoufo
i- nàplé	« <i>sommeil</i> »	v- nàpié « <i>toponyme</i> »
ii- mǎfóé	« <i>chance</i> »	vi- nǎfóló « <i>mère</i> »
iii- ɲǎpè	« <i>matinée</i> »	vii- nǎ?ǎ « <i>voir</i> »
iv- ŋǎjló	« <i>aubergine</i> »	viii- nàmígā « <i>plaie</i> »

Ces consonnes sont communes à toutes les langues naturelles, elles ne portent pas de ton mais forment des unités syllabiques avec des voyelles. Cependant, certaines langues d'Afrique comme l'abouré et le sénoufo réalisent des consonnes

nasales qui portent elles-mêmes des tons et que nous pouvons identifier comme des nasales syllabiques.

2. Les consonnes nasales syllabiques en abouré et en sénoufo

Selon Nédellec et Bukies³ les consonnes nasales syllabiques sont « *des variantes de consonnes nasales que nous appelons “syllabiques” parce que, synchroniquement, elles sont purement nasales et sont porteuses de tons* ». Dans cette même logique, Adouna (2009 :83) soutient que « *une nasale syllabique est une consonne nasale dont la réalisation phonétique est fonction du point d'articulation du phonème subséquent* ».

Les consonnes nasales syllabiques sont donc celles qui portent des tons et se réalisent en harmonie avec les consonnes suivantes. En abouré et en sénoufo, elles apparaissent à l'initiale, en médiane et en finale.

2.1. Les consonnes nasales syllabiques à l'initiale de lexèmes

L'inventaire des nasales syllabiques à l'initiale révèle qu'elles peuvent être des préfixes nominaux ou des préfixes verbaux.

2. 1. 1. Les nasales syllabiques comme préfixes nominaux

Pour le confirmer, étudions les exemples suivants :

(2) abouré

- i- /Ŋgbo/ → [ŋgbò] « *huile* »
- ii- /Ŋjé/ → [ŋjé] « *fourmi* »
- iii- /Ŋcùè/ → [ŋcùè] « *eau* »

(3) sénoufo (cebaara)

- i- /nīcúríōō/ → [nīcúríōō] ~ [ñcúríōō] « *fou* »
- ii- /nīyīlélēō/ → [nīyīlélēō] ~ [ñyīlélēō] « *mendiant* »
- iii- /nīgálīō/ → [nīgálīō] ~ [ñgálīō] « *délinquant* »

Les items de l'exemple (2) montrent que les nasales syllabiques préfixes nominaux de l'abouré sont des morphèmes grammaticaux. En sénoufo, c'est tout le contraire, ils résultent d'un processus de modification morphologique. En effet, si

³ Op. Cit.

nous analysons les items de l'exemple (3), nous constatons que le cebaara autorise la réalisation d'une forme courte comme [ñcúríō] en variante combinatoire avec une forme longue [ñīcúríō]. Mais, comment se déroule ce passage de la forme longue à la forme courte ? Pour le savoir, analysons l'item (3-i) :

(4)

i- /ñī cúríō ō/ ← Forme morphophonémique

Préf. Etre-fou Suf.

ii- /n_ cúríō ō/ ← Effacement de la voyelle médiane,
contraction syllabique et ton flottant

iii- /ñ cúríō ō/ ← Association tonale sur la nasale

iv- [ñcúríō] ← Forme réalisée

La forme morphophonémique en (4-i) montre que la structure sous-jacente /ñī-cúríō-ō/ comporte un préfixe /ñī-/ ayant une voyelle antérieure fermée [i], un radical /-cúríō-/ et un suffixe /-ō/. Aussi, en (4-ii), la voyelle préfixale s'efface ; ce qui provoque une contraction syllabique. Ainsi, /ñī-/ devient [n_] en (4-ii). Mais, son ton n'ayant plus de support, reste momentanément flottant puis se déporte sur la nasale qui le capte et le conserve. Il se réalise alors, dans l'item (4-iv), une consonne nasale porteuse de ton.

Le ceebaraadmet donc un préfixe nasal syllabique. Mais, ce phénomène est-il universel en sénoufo ? Etudions la traduction des items de l'exemple (4) en nafara, une autre langue sénoufo de Côte d'Ivoire :

(5) i- /nā- cúríō-ō/	→	[nācúríōō]
Préf-. Etre fou -Suf.		« fou »
ii- /nā- yīlé -ō/	→	[nāyīléō]
Préf-. Mendier -Suf.		« mendiant »
iii- /nā- gālī -ō/	→	[nāgālīō]
Préf-. Pourrir -Suf.		« délinquant »

Ici, il n'y a pas effacement de la voyelle préfixale et report de ton. Cela montre que toutes les langues sénoufo ne réalisent pas de préfixes nasals syllabiques. Aussi, si nous mettons ces nominaux en parallèle avec ceux de l'exemple (3) ci-dessus, nous observons que c'est lorsqu'il y a une voyelle antérieures fermées [i] dans le préfixe lexicale que l'effacement vocalique se réalise pour permettre la réalisation de formes courtes à côté des formes longues. Il y a contraction syllabique

et déplacement tonal vers la consonne nasale. Par ailleurs, l'effacement vocalique dans les items (3) entraîne une modification du lieu d'articulation de la consonne suivante. Ainsi, la consonne nasale et la consonne subséquente adoptent les mêmes traits de réalisation. C'est pourquoi, la nasale alvéolaire initiale [N] devient une vélaire [ŋ] en (3-ii) et une palatale [ɲ] en (3-vi).

Au-delà des nominaux, l'abouré et les langues sénoufo réalisent des nasales syllabiques à l'initial de verbes.

2.1.2. Les nasales syllabiques comme préfixes verbaux

Soit les exemples suivants :

(6) **abouré**

- i- /má N-tónṽ-ṁḡ/ → [má ntónṽṁḡ]
1Sg. Nég-Acheter-Nég. « *Je n'ai pas acheté.* »
- ii- /vá N-máli-vè/ → [vá mmálvè]
1Pl. Nég- Laver (se) -Nég. « *Vous ne vous êtes pas lavés.* »

Les verbes « *acheter* » et « *laver* » dont les formes de base sont *tónṽt* *válise* réalisent ici *ntónṽṁḡ* et *mmálvè*. Ces réalisations confirment l'apparition d'un préfixe nasale syllabique, homorganique à la consonne verbale, pour exprimer la forme négative du verbe.

Ainsi, en abouré, les préfixes verbaux nasals syllabiques sont des morphèmes grammaticaux, marqueurs de négation. Pour le sénoufo, analysons les items suivants :

(7) **sénoufo (supyiré)**

- i- /silũè lɔlgĩ-w N-códí/ → [silũè lɔlgĩw ñcódí]
Silué Igame-Déf. Inacc-cultiver « *Silué cultivait de l'igname.* »
- ii- /jěó kòlɔ-w N-tùdú/ → [jěó kòlɔw ñtùdú]
Yéo Puits-Déf. Inacc-Creuser « *Yéo creusait un puits.* »

Ici, également les verbales se réalisent avec un préfixe nasal syllabique car les verbes de base /códí/ « *cultiver* » et /tùdú/ « *creuser* » deviennent respectivement [ñcódí] et [ñtùdú]. Aussi, constatons-nous que les préfixes nasals influencent l'aspect du verbe. Ils sont donc des morphèmes grammaticaux qui assument la fonction de marqueurs aspecto-modaux.

En somme, les deux langues attestent des nasales syllabiques comme préfixes nominaux ou verbaux. En abouré, les nominaux sont intrinsèques au lexique, les verbaux sont des

marqueurs de négation. Dans les langues sénoufo, les préfixes nominaux résultent de phénomènes morphophonologiques comme l'effacement vocalique, la contraction syllabique et le report tonal. Quant aux préfixes verbaux, ils sont des morphèmes grammaticaux qui marquent l'aspect du verbe.

2.2. Nasales syllabiques en position médiane

Soient ces exemples :

(08) **abouré**

- i- /kàlinibà/ → /kàlinbà/ → [kàlimbà] « *araignée* »
- ii- /àvòngwà/ → /àvòNgwà/ → [àvòngwà] « *tortue* »
- iii- /gbòmúgbó/ → /gbòNgbó/ → [gbòmgbó] « *banane douce* »

(09) **sénoufo (cyébara)**

- i- /tinīgè/ → /tìNīgè/ → [tìŋè] « *bruit* »
- ii- /kùnūtù/ → /kùNtù/ → [kùntù] « *varan* »
- iii- /nimibīrè/ → /nìNbīrè/ → [nimbīrè] « *petit* »

Ces items montrent qu'il existe des nasales syllabiques en position médiane dans les deux langues. Cependant, leur présence est la conséquence d'une transformation morphologique. En effet, les consonnes nasales se retrouvent en médiane à la suite d'une réduction syllabique due à un effacement de la voyelle médiane. Par exemple, /kàlinibà/ et /kùnūtù/ sont devenus respectivement [kàlimbà] et [kùntù] parce que leurs voyelles médianes [ɪ] et [u] ont été effacées. Il y a donc eu une modification morphologique. C'est pourquoi Yéo (2014: 99) parle « *d'une opération d'amuïssement, puis de chute vocalique mettant en présence deux consonnes consécutives* ».

Aussi, dans cette consécutive consonantique, la consonne suivante assimile la nasale, qui adopte ses traits de réalisation. Dans les exemples, [n] et de /kàlinibà/ et [m] de /àvòngwà/ et de /gbòmúgbó/ sont réalisées [m], [ŋ] et [ŋ] devant [b], [g] et [gb].

Ces modifications ont amené M'lanhoro (1979) que Yéo (2014:100) cite, à conclure que « *La voyelle de la syllabe médiane s'amuït, et laisse ainsi en présence deux consonnes. La première de ces deux consonnes pour être émise s'appuie sur la syllabe précédente, donnant ainsi l'impression d'une syllabe fermée* ».

2.3. Nasales syllabiques en position finale

Dans les langues sénoufo, les nasales syllabiques peuvent apparaître en position finale, comme suffixe aussi bien dans les formes verbales que dans les nominales. Cette assertion est confirmée par Yéo (2014 :101) quand il dit que, « *En position finale, les nasales syllabiques dans les langues sénoufo sont des suffixes nominaux ou verbaux* ». Cependant, cette disposition n'est pas possible en abouré. Les analyses ci-dessous s'appuieront donc sur des exemples sénoufo.

2.3.1. Nasales syllabiques, suffixes nominaux

Considérons ces items :

- (10) i- kyā-ò → kyā-m̃
Femme-Gén. Femme+Pl.-Déf.
« femme » « les femmes »
- ii- sù-m-ò → sù-m̃
Huile-Gén. Huile+Déf.
« huile » « l'huile »
- iii- pā-à → pā-ṛ̃
Varan+Gén. Varan-Déf.
« varan » « le varan »

Les items de gauche montrent les formes génériques des nominaux, ceux de droite présentent des structures réalisées. Aussi, confirment-ils une mutation vocalique et une nasalisation.

La nasalisation est justifiée par la réalisation d'une consonne nasale en finale de chaque item à la place de la voyelle. Pour la mutation vocalique, la voyelle ò médiane de la forme générique kyā-ò devient ā dans la forme réalisée kyā-m̃.

Ces faits prouvent que la nasale syllabique finale est un déterminatif en sénoufo. Cette conclusion est d'autant plus juste qu'elle est corroborée par Wischer (2014 :18) selon qui, « *les nasales syllabiques en finale de nominaux deviennent des marqueurs de genre, de nombre et de défini* ».

2.3.2. Nasales syllabiques suffixes verbaux

Soit les exemples ci-dessous tirés du lexique palaka:

- (11) i- sō « déféquer » wí sō-ṛ̃
3Sg Déféquer-Acc.

- « *Il a déféqué.* »
ii- gílē « *mettre* » sítà ñzāā gílē-ŋ
 Sita Arachide Mettre-Acc.
 « *Sita a mis de l'arachide.* »
iii- fyē « *avoir peur* » mī fē-ŋ
 1Sg Avoir peur-Acc.
 « *J'ai peur.* »

Desconsonnes nasales à ton se réalisent en finale des verbes. Aussi, influencent-elles l'expression du verbe. Celle-ci passent d'un aspect neutre à un aspect accompli ou inaccompli. Et cela est exprimé à travers la nasale finale. Ainsi, les nasales syllabiques modifient non seulement la morphologie du verbe mais, elles apparaissent comme des marqueurs d'aspect.

2.4. Nasales syllabiques en position isolée

A ce niveau, les deux langues sont concernées. Alors, considérons ces items :

(12) **abouré**

- i- /mì sālí-ké/ → /N̩ sālí-ké/ → *[mì sālíké] → [ñ cālíké]
1Sg. Nettoyer-Acc.
« *J'ai nettoyé.* »
ii- /mì vǎ-lé/ → /N̩ vǎ-lé/ → *[mì vǎlé] → [m̩ mǎlé]
1Sg. Vénir-Acc.
« *Je me suis lavé.* »
iii- /mì hǒ-kó/ → /N̩ hǒ-kó/ → *[mì hǒkó] → [ŋ ŋǒkó]
1Sg. Partir-Acc.
« *Je suis parti.* »

Il apparaît dans les items réalisés une nasale syllabique [ñ], [m̩] ou [ŋ] comme morphème pronominal. Sa présence s'explique par le fait que, dans la combinatoire avec le verbe, le pronom personnel /mì/ perd sa voyelle et se ton se déporte sur la consonne nasale proche. Celle-ci devient du coup un sommet de syllabe. Et dans cette position, elle adopte une réalisation contextuelle. Dans l'exemple (12), sous l'influence de la nasale pronominale, les consonnes verbales [s], [v] et [h] deviennent [c], [m] et [ŋ].

La nasale syllabique isolée en *abouré* est donc un « vestige » de pronom personnel sujet. Quelle est la situation en sénoufo ? Soit les items suivants :

(13) sénoufo

i- kyā-m ò lòʔò kó-ŋ kòlò-w nà
Femme-Déf+Pl. Préd. Eau Puiser-Acc. Puit-Déf Loc.

Les femmes ont puisé de l'eau dans le puits.

ii- ò mani kòlò-w tudu
3Sg Prog. Puit-Déf Creuser.

Il est en train de creuser un puits.

iii- ò liŋē pyì
3Sg Bruit Faire+Hab.

Il fait du bruit.

Ces énoncés montrent une nasale syllabique isolée à l'initiale (Cf. (13-ii et 13-iii) et une autre en médiane (Cf. 13-i). En médiane, elle se réalise comme un prédicatif verbal, à l'initial, elle est un pronom personnel sujet. C'est donc la preuve que dans les langues sénoufo, la consonne nasale syllabique isolée assume une fonction d'auxiliaire verbal quand elle est en médiane et une fonction de pronom personnel sujet lorsqu'elle initialise l'énoncé.

Conclusion

Au total, cette étude a montré que l'abouré et les langues sénoufo attestent des consonnes nasales simples et des consonnes nasales syllabiques. Les nasales simples ne portent pas de tons. Elles sont intrinsèques au lexique de la langue et apparaissent à l'initiale et en médiane. Les nasales syllabiques portent un ton. Aussi, l'étude comparative de leurs réalisations montre qu'elles n'apparaissent pas dans les mêmes environnements.

En abouré, elles apparaissent à l'initiale, en médiane et à l'isolé. A l'initiale, elles sont des préfixes nominaux, générateurs de noms dérivés. A l'isolé, ce sont des vestiges de pronom personnels sujets. En médiane, elles sont consécutives à une réduction syllabique provoquée par un effacement vocalique.

Dans les langues sénoufo, les nasales porteuses de ton apparaissent dans tous les environnements. A l'initial des nominaux, leur présence est la conséquence d'une modification morphophonologique. Celle-ci permet d'avoir concomitamment une forme longue du lexème et une forme courte. Avec les verbaux, elles sont des marqueurs d'aspect.

En finale et en médiane, les nasales syllabiques marquent le genre, le nombre et le défini avec les nominaux et l'aspect avec les verbaux. Quant aux nasales syllabiques isolées, elles sont des auxiliaires verbaux quand elles sont en médiane et des pronoms personnels sujets lorsqu'elles initialisent un énoncé.

Bibliographie

- Adouna G., 2009, *Description phonologique et grammaticale du konkomba : langue Gur du Togo et du Ghana, Parler de Naware*. Thèse de doctorat en Sciences du langage en cotutelle internationale Université de Rennes 2 et Université de Lomé,.
- Bakary S., 1989, *Le Rôle des cultures commerciales dans l'évolution de la société sénoufo (Sud du Mali)*, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Bole-Richard R., 1983, *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler Ewé : le gen-mina du Sud-Togo et Sud-Bénin*, Paris, L'harmattan.
- Burmeister J., 1982, « L'abouré », dans Georges Hérault (dir.), *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Université d'Abidjan, Institut de Linguistique Appliquée, 67-81
- Dugast S., 1995, « Classes d'âge, chefferie et organisation dualiste : les Abouré de la Basse Côte-d'Ivoire », dans *Cahiers d'Etudes Africaines*, N°. 35 (2-3), Paris, 403-454
- Laughren M., 1973, *Analyse plérématique du tyebari (un dialecte sénoufo)*, Thèse de 3^e cycle, Université de Nice.
- Manessy G., 1996, « Recherches sur le phonétisme proto-sénoufo », dans *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, Vol. 91, N° 1, Paris, 265-296
- Mark P., 1987, « Two carved columns from Grand Bassam », In *African Arts*, n° 20 (2), Los Angeles, 56-59, 84
- Mills R., 2003, *Dictionnaire sénoufo-français*, Rüdiger Köppe Verlag, Cologne (Allemagne), 2 tomes.
- N'Gatta K. E., 2009, *Le verbe Abouré : étude des changements morphophonologiques*, Thèse pour le Doctorat Unique, Université de Cocody, Abidjan,
- N'Gatta K. E., 2016, « Analyse structurelle du verbe abouré : modifications syllabiques et recomposition tonale »,

- dans *Les lignes de Bouaké-la-Neuve*, N°7, Université de
Bouaké, 88-103.
- Ouattara T. F., 1999, *Histoire des Fohobélé de Côte d'Ivoire,
Une population sénoufo inconnue*, Éditions Karthala,
Paris.
- Reineke B., 1985, *Phonologie du naténi*, Manuscrit inédit.
- Rongier J., 2002, *Parlons sénoufo*, Paris, L'Harmattan.
- Stuart J. O., 1996, « Aburé », In *The Peoples of Africa: An
Ethnohistorical Dictionary*, Greenwood Publishing
Group, p. 6.
- Wichser M., Bühler M., 1979, *Description phonologique du
karaboro*, Département de linguistique, Université de
Ouagadougou.
- Yéo K. O., 2014, « Les nasales syllabiques dans les langues
sénoufo : nature, fonctions et caractéristiques morpho-
phonologiques. », dans *CIRL*, N°36, Série A, Université
Félix Houphouët-Boigny, Abidjan.

PRATIQUE DU FRANÇAIS PAR DES NON LETTRÉS AU BURKINA FASO: ANALYSE DES PARTICULARITES LEXICALES, PHONETIQUES ET SYNTAXIQUES

PITROIPA Bangré Yamba*

Résumé

Cette étude examine la pratique du français des non lettrés au Burkina Faso. Plus précisément, l'étude porte sur les particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques de ce français populaire encore appelé français basilectal¹. Cette recherche vise à faire ressortir le dynamisme de ce français hors norme qui s'actualise dans le parler des non lettrés au Burkina Faso. C'est un français insaisissable au vu de sa variation constante. L'étude démontre que de nombreux substrats linguistiques proviennent de la L1 des locuteurs. C'est un français truffé de particularismes. Avec le parler des non lettrés, le français est donc réinventé dans la forme et dans le fond dans l'univers sociolinguistique des langues burkinabè. Son originalité s'explique ainsi par ses écarts avec la norme.

Mots clés : Non lettrés, particularités lexicales, phonétiques, syntaxiques, français, Burkina Faso

Abstract

This study examines the practice of French by the no-literate in Burkina Faso. Specifically, the study focuses on the lexical particularities, syntactic and phonetic. It is a basilectal French. This research examines also the dynamism of this extraordinary French spoken by the no-literate in Burkina Faso. It is elusive French with a constant change. The study shows that many linguistic substrates come from the speaker's L1. It is French riddled with idiosyncrasies. The French is reinvented in the form and the substance in this sociolinguistic universe of Burkinabe's languages. Its originality can be explained by its differences with the standard.

Keywords: No-literate, lexical particularities, phonetic, syntactic, French, Burkina Faso

Introduction

L'avènement de la colonisation a eu son cortège de mutations sur le plan linguistique et culturel des pays africains colonisés par la France. Petit à petit, la langue française s'est imposée dans les écoles de l'ex Haute Volta, actuel Burkina Faso. L'expansion du français a atteint aujourd'hui le milieu des non lettrés qui vivent dans les grandes villes du pays et y

* Université de Koudougou, Koudougou (Burkina Faso). Email: pitby2003@yahoo.fr

¹ Terme employé pour définir le français des non lettrés.

mènent des activités. Ces citadins non lettrés ne peuvent plus se passer véritablement du français dans leur milieu de travail et dans la vie sociale. À chacun son français pourrait-on dire pour dissocier les locuteurs du français standard et ceux qui parlent le français basilectal. La réalité de ces mutations linguistiques et culturelles s'opère dans les dispositions et les envies des populations à faire sienne la langue française, à s'exprimer dans cette langue en bravant toutes sortes de difficultés. Que ce soit à l'école ou dans la rue, une dose de motivation doit nécessairement accompagner l'acte d'appropriation de la langue française. C'est ainsi que ceux qui apprennent le français sur le « tas » font preuve de volonté pour apprendre d'eux même cette langue. Dans cet ordre, la langue française est exposée à une certaine désarticulation et à une certaine accommodation aux L1 des locuteurs non lettrés sur le plan lexical, phonétique et syntaxique.

En définitive, on note que les non lettrés qui vivent en ville s'intéressent au français pour des besoins de communications fonctionnelles. Dans ce cas de figure, ce n'est point l'usage du français normé qui importe. Le plus important, c'est de pouvoir s'exprimer en français pour mener leurs activités. C'est ce que nous qualifions de français fonctionnel dans le cadre de cette étude.

0.1. La problématique

Les Burkinabè non lettrés apprennent le français dans des conditions difficiles. Cet exercice se fait au prix de sacrifices personnels. Les substrats linguistiques de la L1 des non lettrés s'invitent naturellement dans leurs français. Comment cela se manifeste-t-il dans leurs parlers quotidiens ? Quelles sont les particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques du français des non lettrés au Burkina Faso ? C'est autour de ces questions que nous avons bâti notre réflexion dans cette étude.

0.2. L'objectif

L'objectif premier de cette étude est d'étudier les particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques du français des non lettrés du Burkina Faso. Ce travail vise à extraire ce qui fait sa singularité en vue d'une meilleure compréhension du mécanisme et du fonctionnement de ce français.

0.3. Les hypothèses

Dans la conduite de ce travail, nous avons pris appuie sur quelques hypothèses en vue de mieux orienter l'étude. Ces hypothèses se déclinent en deux volets :

- a- Les particularités lexicales, phonétiques et syntaxiques du français des non lettrés proviennent des structures de la L1 des locuteurs.
- b- Le français des non lettrés est une forme de réinvention de la langue française en contexte africain.

0.4. Méthodologie

Pour vérifier ces différentes hypothèses, nous avons procédé à une collecte de corpus de français populaire dans les rubriques de deux journaux d'information du Burkina Faso : il s'agit de L'Observateur paalga (dans la rubrique, d'El Kabor) et le Journal du jeudi (JJ) (dans la rubrique, pensées populaires). Ces deux rubriques nous proposent des illustrations de ce français populaire. Derrière ces caricatures se cachent des informations, des faits de société, etc. L'analyse des extraits de textes de ces deux rubriques nous ouvre les portes de l'univers sociolinguistique du français des non lettrés burkinabè. Pour la transcription orthographique de ce français populaire dans ces deux rubriques, l'accent est surtout mis sur les réalisations des mots en français tels que ces mots sont réalisés par les non lettrés. Pour une compréhension desdits écrits, nous prendrons soin si nécessaire de proposer des traductions avant de mener les différentes analyses.

0.5. Cadre théorique de l'étude

Cette contribution de recherche s'oriente dans une perspective d'analyse de corpus de presse écrite en français populaire. « Pour le linguiste, la langue, avant d'être écrite, est d'abord parlée. C'est pourquoi il se donnera des outils particuliers comme la Phonétique, la Phonologie, la Prosodie »². C'est dans cette même logique que nous avons analysé les extraits de textes des corpus de presse produits en français populaire. Ces textes constituent des données riches et variées

² Adou Kouakou KOUADIO (2014: 2).

pour tout chercheur qui s'intéresse au français des non lettrés au Burkina Faso.

1. Revue de littérature

Au Burkina Faso,

le français est utilisé dans l'enseignement, les administrations, la presse, et, bien sûr, la vie politique. L'instauration d'un État de droit, depuis 1990, ne fait qu'accroître le déséquilibre entre les provinces éloignées et les gros centres urbains. L'importance de l'agglomération joue un rôle également dans l'accès aux médias audio-visuels ; les grandes sont mieux desservies par la radio, la télévision. Bien que multilingues, les stations diffusent beaucoup en français, qui reste la langue de travail et le passage obligé de la rencontre multi-ethnique du Burkina. (Prignitz, 1997 : 47).

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette étude sur le français des non lettrés de ce pays. Ces derniers vivent dans un espace qui leur permet d'apprendre le français même si cela n'est pas chose aisée. Selon Diallo³,

les locuteurs basilectaux sont tout à fait conscients de parler un système approximatif et d'être en situation d'apprentissage, mais ils ne croient pas à la possibilité d'apprendre le « bon français» en dehors de l'école. Ils sont à la fois conscients de la supériorité (matérielle et symbolique) que leur procure leur statut de francophones, même approximatifs, et de la distance infranchissable qui les sépare des locuteurs légitimes.

Des études antérieures, notamment celle de (Napon, 1992), ont montré comment une catégorie de personnes qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisées s'approprient la langue française au Burkina Faso. C'est dans ce même registre que cette étude explore les effets de contacts de langues dans la production langagière en français des non lettrés de ce pays. Au Burkina comme ailleurs en Afrique francophone, on distingue une grande diversité de langues. Ces diverses langues

³ Représentation du dynamisme de l'interaction des langues nationales et du français, en ligne sur : <http://revuescapes.bf/spip.php?article26>, consulté le 14/11/2016 à 23h GMT.

constituent la L1 des locuteurs de cette étude. Le français donc est leur L2.

2. Présentation et analyse des données

Les normes et les structures varient d'une langue à une autre et cela a des répercussions sur le français des non lettrés. Ce français, qualifié de populaire, se caractérise par sa variation constante. C'est donc un français non stable qui varie d'un individu à un autre, en fonction du niveau d'acquisition de la langue. Par conséquent, le français populaire des non lettrés burkinabè est truffé de particularités phonétiques, lexicales, syntaxiques, etc. Nous en restituons dans cette partie de l'étude, quelques illustrations et des analyses à partir des extraits de textes des rubriques de *l'Observateur paalga* (désormais *l'Obs.*) et du journal du jeudi (JJ).

- Les particularités lexicales

Avant d'aborder les particularités lexicales de notre corpus, nous présentons quelques résultats de recherches sur la création des particularités lexicales du français parlé en Afrique. Sur le plan lexical, l'étude de (Prignitz, 1997 :48) montre que

certaines créations sont internes à la langue française, quoique avec des glissements de sens qui attestent de sa vitalité et de son acclimatation à la réalité socioculturelle ; divers procédés purement français sont à l'origine de nombre de créations néologiques, dont la dérivation.

Dans ce même sens, (Bal, 1984 :9) affirme que

si les emprunts constituent une part importante des néologismes « ordinaires » en français d'Afrique, il en est un très grand nombre qui trouvent leur origine dans des mots du français central, auxquels ont été appliqués des procédés de création lexicale appartenant aux ressources mêmes du français. Cependant, l'emploi de ces procédés ne se conforme pas aux normes du « bon usage.

On pourrait parler d'une surexploitation de ces procédés, qui sont principalement la dérivation et la composition, accessoirement l'abrégement et la siglaison ». Il cite quelques exemples : *enceintes*, « engrosser », *de l'adjectif enceinte* ; *cadeauter* « offrir un cadeau à », *du nom cadeau* ; *friquer* « donner de l'argent », *du nom argotique fric* ; *ananeraie* « plantation d'ananas » ; *collinard et collinaire*, « habitant des collines » ; *essencerie* « poste d'essence » ; *copalier* « arbre qui fournit le copal ; dévierger « déflorer (une jeune fille) »⁴. (Keita, 2003 :71) note à son tour que le moore et le dioula sont les deux principales langues nationales pourvoyeuse en emprunt synonyme. Ce qui étoffe les particularités lexicales du français populaire. Il donne les exemples suivants :

Akassa/foura/ gâteau/ sagbo/ sagabo/tô/to/pate de semoule ;
alloco/banane-plantin/banane à cuire ;
da/dah/bissap/bito/karkadé/oseille de Guinée/thé rose ;
daba/houe ;
dolo/chapalo, kiapalo, tchapalo, tyapalo, kiap/ram/bière de mil ;
nasara, nansara/toubab, toubabou/Blanc/européen ⁵

Dans notre corpus, les particularités lexicales examinées portent essentiellement sur la reconstitution morphologique des mots français. Ces mots sont adaptés à la structure de la L1.

Extrait 1 : Particularités lexicales

Français populaire	Traduction
Français populaire 1 : «... <i>Si que c'est pas acondé loui, où que ti sonterais ? Pitête à Togo oubein à le cimièrè. Mais comme nous les Mochi on dit que si un l'âne vé te terrasser ti voyes pas son z' oreille</i> ».	[Si ce n'est pas à cause de lui, où serais-tu ? Peut-être au Togo ou bien au cimetière. Mais, nous avons coutume de dire chez nous les Mossi que lorsqu'un âne veut te terrasser, tu ne vois pas ses oreilles].
Français populaire 2 : « <i>Zeorze</i>	[“Georges Bush a un fils qui est

⁴ Willy Bal, op.cit. (1984 :9).

⁵ Alou Keita, op. cit. (2003 :71)

<i>Bus a in fils de bandit sɛf très danzeré, c'est pas le zendrame di monde. Comme y a plis Inion soviétique, c'est divini katré-le-hyène dans la mison de sèvres. C'est le loi di plis fort. On manze le sèvres que on vé »</i>	un chef-bandit très dangereux, ce n'est pas le gendarme du monde. Comme il n'y a plus d'Union Soviétique, c'est devenu comme une hyène qui se retrouve dans la maison des chèvres. C'est la loi du plus fort. On mange la chèvre qu'on désire ”].

Source (1): (JJ, n° 590: p.7), source (2): (JJ, n° 596: p. 6)

Ces deux extraits de (JJ) laissent percevoir un lexique particulier, apparenté au français dont les bases et les terminaisons sont entrecoupées et redéfinis pour donner de nouvelles lexies. Ainsi, des mots comme « *acondé* » vient de l'expression 'à cause de', « *loui* », vient du mot 'lui', « *ti sonterais* » vient de 'tu serais', « *pitête* » vient du mot 'peut-être', « *sɛf* » vient du mot 'chef', etc. On peut conclure que dans ce français populaire, le lexique de la langue française est tronqué, désarticulé pour être réinitialisé selon des mécanismes du savoir linguistique des locuteurs.

Les locuteurs non lettrés n'hésitent pas à utiliser le lexique de la L1 en cas de besoin pour s'exprimer en français.
Exemples :

Français populaire	Traduction
- <i>Si je gagne le mouïe kaam...</i>	Si je m'approprie le riz gras
- <i>Devant les pogtes de bougoum yiri</i>	Devant les portes de l'enfer

Sources : (L'Obs., n° 5797 : p.8)

Le mot composé « *riz gras* » et l'expression « *enfer* » en français ont été substituées par des mots composés issus du mooré (*mouïe kaam*) et (*bougoum yiri*). Quant au mot « *pogte* », il s'agit d'une mauvaise articulation du terme « *porte* » en français.

Il peut aussi arriver que dans une phase, le nombre de mots de la L1 soit supérieur au nombre de mots de la L2.
Exemple :

Français populaire	Traduction
<i>Le proverbe dioula dit que daga ka bognin tchogo tcogo a da tougounan bi soro.</i>	Le proverbe dioula que quel que soit la grandeur d'une marmite, on trouvera toujours son couvercle
<i>Nãn lara an sara est arrivé</i>	Si nous ne nous battons pas, nous sommes morts. C'est ce qui est à l'ordre du jour

Source : (L'Obs., n° 5715 : p.9).

Beaucoup de néologies caractérisent les particularités lexicales du français des non lettrés. Ces néologismes sont plus souvent formés à partir des procédés de dérivation qui mettent en adjonction les éléments linguistiques des deux langues concernées : la L1 et la L2. Soient, les exemples suivants :

Français populaire	Traduction
1- <i>Il faut bougoumtifier la ville</i>	- Il faut éclairer la ville - Il faut presser
2- <i>Il faut winker</i>	

Source : L'Obs. n° 5797, p.8

Le terme « *bougoumtifier* » est composé du radical *bougoum-* (feu en mooré) et du suffixe *-ifier*. On peut aussi remarquer qu'avec l'emploi de ce verbe « *bougoumtifier* », nous pouvons avoir le mot « *bougoumtification* » dans le parler de ces non lettrés. Ce mot aurait le sens "d'électrification". La phrase suivante justifie cette affirmation : « *On le bougoumtifie, on ajoute l'eau et le téléphone* ». (L'Obs., n° 5831 : 7) ». Le terme « *winker* » est composé du radical *wink-* qui provient du mooré et signifie « l'action de presser » et du suffixe *-er* (qui provient du français). Ces formes de néologisme relèvent de la néologie lexicale. Selon (Prignitz ,1994 :56), « *c'est certainement dans la création par dérivation que l'on observe le plus d'exemple de néologie lexicale : dans l'usage, à peu près n'importe quelle base lexicale peut fournir un verbe du premier ou du deuxième groupe* ». Il s'agit en réalité de barbarismes étymologiques qui donnent une connotation singulière au français des non lettrés.

Extrait 2 : Particularités phonétiques

Sur le plan phonétique, le français des non lettrés se démarque de la norme à différents niveaux.

- De l'influence des sons [r] et [d] en position initiale

Sur le plan phonologique, certains faits phonologiques du mooré sont à l'origine de la mauvaise réalisation phonétique de certains mots français par les non lettrés mooréphones. Par exemple, [r] et [d] en position initiale en mooré sont des variantes libres et non des phonèmes comme en atteste la paire minimale suivante :

Ribo “ nourriture ”

Dibo “ nourriture ”

Ce fait phonologique a des répercussions sur le français des non lettrés mooréphones. En s'exprimant en français, ces derniers intervertissent par moments [r] et [d] en position initiale de certains mots français, étant donné que cela est de nature en mooré. Ainsi nous relevons les exemples suivants : « ...faut raconter tout » pour dire qu' "il faut tout raconter " ((JJ, n° 590 : 6). Ainsi, tous les mots français commençant par **[r]** ou **[d]** subissent ces alternances: On aura Dené pour dire René, Résiré pour dire Désiré, Rimanche pour dire Dimanche, Ronald pour dire Donald, etc.

- De la complexité de certaines unités linguistiques du français

En analysant le corpus, on se rend compte que la plupart des mots français connaissent d'une manière générale des réalisations phonétiques déviantes. Cela peut-être lié à la complexité de certains mots français ou à l'influence de certaines normes phonologiques de la L1 sur la L2. On a une sur-différenciation⁶ des constrictives pré-palatales sourdes [j] et sonores [Z] entre le français (L2) et le mooré (L1). Cette sur-différenciation est de nature à perturber la réalisation phonétique de certains mots français chez les non-lettrés. Ces deux sons qui sont largement attestés en français sont inexistantes en mooré. Par conséquent, les non lettrés mooréphones ont du mal à articuler ces sons lorsqu'ils les rencontrent en français. Pour contourner ces difficultés d'ordre articulatoire, on assiste à la substitution de ces sons par des sons

⁶ La sur-différenciation traduit l'existence de certains sons dans la L2 que l'on ne retrouve pas dans la L1 d'un locuteur bilingue.

proches, déjà connus, et qui existent en mooré. Exemple, le mot chat ([la]) est réalisé ([sa]) par les non lettrés. Une sur-différenciation peut effectivement être un élément perturbateur dans la réalisation des sons de la L2. Autre exemple, le son [ʃ] est réalisé [s] dans « ...bonne **sanse** » pour dire “ bonne chance ” (JJ, n° 596 : 7).

- De l'influence des voyelles arrondies

Certaines voyelles antérieures arrondies sont sources de mauvaises réalisations phonétiques de certains mots français par les non lettrés mooréphones. Ces voyelles sont :

La voyelle antérieure arrondie du premier degré d'aperture: [y]

La voyelle antérieure arrondie du deuxième degré d'aperture : [Ø]

La voyelle antérieure arrondie du troisième degré d'aperture : [œ]

Ces trois voyelles antérieures arrondies sont inexistantes en mooré. Lorsque les non lettrés mooréphones rencontrent ces voyelles dans la configuration d'un mot français, ils font immédiatement recours à d'autres voyelles proches le plan articulatoire appartenant à la L1.

Ainsi, nous aurons les rapprochements suivants :

[y] se réalisera [i] comme dans le mot menu ([mɔ̃ny]) qui se réalisera [meni].

[Ø] se réalisera [e] comme dans le mot lieu [ljØ] qui se réalisera [lie].

[œ] se réalisera [ɛ] comme dans le mot peur [pœr] qui se réalisera [pɛr].

On retrouve des exemples types dans « ...on va **sipprimer** ... » pour dire “ on va supprimer : [syprime] est réalisé [sipprime], (JJ, n° 591 : 7) ;

« **couvre-fé** » pour dire “ couvre-feu ” (JJ, n° 596 : 8) : ici, [Ø] est réalisé [e], « **matin bonhère** » pour dire ‘le matin de bonne heure’ : [œ] est réalisé [ɛ] (JJ, n° 592 :6).

- De l'influence de la voyelle centrale [ɔ̃]

La réalisation de la voyelle centrale [ɔ̃] pose des difficultés aux non lettrés mooréphones. Ces locuteurs ne connaissent pas ce son et cette sous-différenciation a des influences sur leur français. Tous les mots français contenant ce son connaîtront de mauvaises réalisations phonétiques à cause

de la sous-différenciation observée pour cette voyelle. C'est la voyelle antérieure du premier degré d'aperture tendu [i] qui est réalisé en lieu et place de cette voyelle centrale [ɔ], attestée en français. Cela s'illustre dans les extraits suivants : « *le pitits sanTERS est vini* » pour dire, le petit chanteur est venu : [p(ɔ)ti] est réalisé [piti] et [v(ɔ)ny] est réalisé [vini] (JJ, n° 598 :8).

Bien que le son [e] soit attesté en mooré, on assiste parfois à la réalisation de la voyelle antérieure du premier d'aperture, tendue [i] en lieu et place de cette voyelle au sein de certains mots français. Cela est attesté dans l'expression « *ça dipasse* » pour dire “ ça dépasse ” : [depa] est réalisé [dipa], (JJ, n° 604 : 6), « *construire des itages* » pour dire “ construire des étages ” (L'Obs., n° 5715 :8).

- *De l'influence de la structure syllabique des mots français*

Avant de réaliser certains mots français, ces mots subissent de diverses transformations morphologiques. En effet, en s'exprimant en français, les Burkinabè non lettrés ont toujours tendance à reconstruire les structures syllabiques de leurs langues à travers les mots français. C'est pourquoi (Coulibaly, 1994 :64) affirme que

lorsqu'un Burkinabè cherche à parler français, il a tendance à donner à tous les mots et syllabes de la langue cible, la forme qu'ils auraient prise dans la langue source. Il en résulte un certain nombre de phénomènes de type 'métaplasme'.

Ces phénomènes s'expliquent par la nécessité de conformer le mot français soit à la taille, soit à la structure du mot de la langue source. En prenant en compte toutes ces considérations sur le plan syllabique, nous assistons par moments à des créations de syllabes transitoires au sein de certains mots français par les non lettrés. Ils utilisent plusieurs procédés pour conformer certains mots français aux structures syllabiques de leurs langues maternelles. Nous avons entre autres ; la restructuration des radicaux, la chute vocalique, la chute syllabique et l'insertion consonantique.

La structure syllabique CV (consonne + voyelle) est largement attestée en mooré et cette même structure caractérise la structure syllabique du dioula. (Kaboré, 1985 :113) suggère d'ailleurs que « *pour l'ensemble de la langue mooré, le radical*

est de forme CV » En s'exprimant en français, nous constatons que les non lettrés de ces deux langues ont toujours tendance à conférer aux mots français la structure CV au niveau du découpage syllabique des mots français. Les mooréphones et les dioulaphonnes sont donc habitués à réaliser des mots contenant la structure CV en début de mot. Ces derniers ont naturellement du mal à réaliser correctement les mots français comportant des agglomérations consonantiques (CC...) en début de mot. Pour y arriver, on assiste alors à la *création de syllabes transitoires*. Ces syllabes transitoires qui seront créées au sein de certains mots français suivront la logique d'un agencement à la structure (CV) en début de mot en vue de conformer ces mots français aux structures de la L1. Ces syllabes transitoires transforment donc les agglomérations consonantiques (CCV... en CVCV...). Par exemple, « *ils vont s'asseoir à wogdogo dans le **kilim**...* » qui signifie, "ils vont s'asseoir à Ouagadougou dans le clim (climatiseur)," (JJ, n° 591 : 8). Ainsi, *clim* qui a une structure syllabique (CCVC) est transformé en structure syllabique (CVCVC) pour donner **ki/lim**. On passe donc d'une syllabe à deux syllabes. Il y a eu création d'une syllabe transitoire au sein de ce mot. Cela se confirme dans les extraits suivants : «... *pour taraverser la bourousse* » pour dire 'pour traverser la brousse', (L'Obs., n° 5682 : 6). On passe ici de 3 syllabes avec « **tra/ver/ser** » à 4 syllabes dans « **ta/ra/ver/ser** » et brousse passe de 2 syllabes à 3 syllabes dans le mot « **bourousse** ».

Certaines restructurations syllabiques portent uniquement sur les groupements consonantiques (CC) que l'on retrouve à l'initial de certains mots français sans faire varier le nombre de syllabe. Nous avons des illustrations dans le mot « ... *le perfet* » pour dire "le préfet". La structure syllabique (CCV-CVC) de « préfet » devient CVC-CVC dans le mot « *perfet* ». (L'Obs., n° 5682 : 6) ou encore dans la phrase suivante : « *Bilaisse va mettre vous **pirson*** » pour dire "Blaise va vous mettre en prison". Ici, la structure syllabique de prison (CCI-CVC) devient (CVC-CVC) dans *pirson* (JJ, n° 598 :8).

Dans l'optique de conférer à certains mots français une structure CV en début de mot, les non lettrés utilisent parfois le procédé d'élision vocalique dans la réalisation des mots. L'élision vocalique s'opère si, après la chute de la première

voyelle, le mot commence par la structure CV. Avec cette chute vocalique, il y a nécessairement réduction du nombre de syllabe. Ainsi, nous avons cet exemple dans « ... *on tudie* ... » pour dire “ on étudie ”. On est passé de 3 syllabes dans le mot « étudie » à 2 syllabes dans « *tudie* » (L'Obs., n° 5715 :8). Bien que tous les lexèmes du mooré ne commencent pas par une consonne, on assiste ici à une réelle influence de la structure syllabique (CV) largement attesté dans cette langue.

À travers le français des non lettrés, nous assistons parfois à l'effacement de la première syllabe dans la réalisation de certains mots français. Ce procédé est la suite logique de la chute vocalique, déjà examinée plus haut. Exemple :

« ...*fait une **vitiation** à Bobo* », pour dire, “faire une invitation à Bobo” (L'Obs., n° 5682 : 6).

<u>Invitation</u>	<u>Øvitation</u>
in/...	Ø...
VC/...	Ø...

La recherche du moindre effort dans l'articulation du langage trouve ici une application.

Si un mot français commence par une voyelle, il existe trois procédés de transformation de l'initial de ce mot en structure CV dans la réalisation finale :

- Soit, le mot subit une chute de voyelle
- Soit, on assiste à une élision syllabique
- Soit, il y a insertion d'une consonne de transition à l'initial de ce mot.

La consonne de transition la plus récurrente est la nasale alvéolaire sonore [n]. Exemple : « ...*faut payer 6000 F Cfa par **nannée*** » pour dire, “ il faut payer 6000F Cfa par année ”. On obtient donc la structure, CV en début de mot avec le terme « *na-nnée* ». (L'Obs., n° 5715 : 8). Tous ces facteurs singularisent la réalisation phonétique des mots français par les non lettrés.

Extraits 3 : Particularités syntaxiques

Sur le plan syntaxique, le français des non lettrés mooréphones est parfois influencé par l'usage des structures syntaxiques du mooré. On peut remarquer qu'en mooré, le pronom objet est toujours postposé au verbe. Cette structure

syntactique est attesté mooré et non admis en français. On dira en mooré :

M baba nonga tōndo “ mon père nous aime ” /
mon / / père/ / aime+décl./ / nous /

L'incidence de cette structure syntactique, nous donne :

(P1) « *Bilaisse va mettre vous pirson* », (JJ, n° 598 : 8). Pour dire, « Blaise va vous mettre en prison »

Dans (P1), la position du pronom « vous » ne respecte pas la norme syntactique du français. C'est sous l'influence de la structure syntactique du mooré en sus indiqué que s'établit cette structure. Cela se confirme dans (P2) suivant :

(P2) « *Le filim on s'appelle loui Cod war, le proudreyer identaire* », (JJ n° 592). “Le film est intitulé : Côte d'Ivoire, poudrière identitaire”

L'existence de schèmes syntactiques spécifiques aux langues africaines est à l'origine de certaines interférences. Ainsi, au niveau des marques de détermination par exemple, on assiste à des omissions de déterminants sur l'axe syntagmatique dans la pratique du français des non lettrés. À propos de cette marque de détermination, Coulibaly⁷ révèle qu'

en français, elle se fait à l'aide d'un monème antéposé alors que dans la plupart des langues du Burkina, elle se réalise par l'entremise d'un ton ou d'un schème tonal, très rarement par une unité monématique. Il en résulte dans le passage des langues africaines au français, un comportement qui ignore l'article :

[« Vous ne passez plus matin nous voir »

« Camion-là, il est gâté »

« Côte d'Ivoire, c'est loin »

« Je t'ai cherché matin fatigué »]

Les monèmes antéposés sont quasi-absents dans chaque phrase :

P1 : Vous ne passez plus **ø** matin nous voir = Vous ne passez plus **le** matin nous voir

P2 : **ø** Camion-là, il est gâté = **Le** camion est gâté. On remarque qu'ici, « -la », postposé à camion se comporte comme le monème antéposé qui est absent.

⁷ Op.cit., p.66.

P3 : Ø Côte d'Ivoire, c'est loin = **La** Côte d'Ivoire est loin.
« c'est » est une marque présentative.

P4 : Je t'ai cherché : Ø matin fatigué = Je t'ai cherché **ce** matin
en vain. Le mot « fatigué » relève d'un vocabulaire basilectal.

Conclusion

Les non lettrés du Burkina font sienne la langue française et s'expriment dans cette langue sans tenir compte de la norme. Malgré son ancrage politique et son importance au sommet Etats africains francophones, la langue française demeure une langue étrangère encore mal comprise par la majorité absolue des africains. Bonnard (1984 :13) affirmait que *« le français est en Afrique une langue étrangère, plus encore qu'en Italie, en Espagne et autres pays du domaine roman. Comme toute langue étrangère, il est mal adapté à l'âme et à la civilisation locale »*.

Le français des non lettrés porte des marques et d'importantes particularités. Ces particularités prennent essentiellement leurs sources de la L1 des locuteurs. La variation linguistique qui découle de l'environnement géographique dans lequel le français est utilisé en Afrique s'exprime dans ce français des non lettrés. Donnant ainsi raison à Manessy (1994 :11) qui affirmait que: *« le français pratiqué en Afrique par les Africains n'est pas un français régional comme les autres »*.

Au terme de cette recherche, nous retiendrons que la pratique du français des non lettrés du Burkina traduit bien les mutations lexicales, phonétiques et syntaxiques auxquelles la langue française est exposée hors de la métropole. Le français en Afrique ne saurait donc s'échapper de l'étau des langues africaines comme l'affirmaient si bien Manessy et Wald (1984 :13) que *« le français en Afrique serait devenu un français africain »*. Ce français populaire contribue-t-il à enrichir ou à appauvrir la langue française sur le plan lexical, phonétique et syntaxique ?

Bibliographie

Bal W., 1984, *Présentation de l'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Bruxelles,

Académie royale de langue et de littérature françaises de
Belgique.

Bonnard H., 1984, « Francophonie africaine ». In *L'Information Grammaticale*, N° 21, 12-16.

Carrière-P G., 1997, « Aspects lexicaux, morphosyntaxiques et stylistiques du français parlé au Burkina Faso (période 1980-1996) », in *L'Information Grammaticale*, N° 73, 47-49.

Carrière-P. G., 1994, « Rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation : le cas du français au Burkina Faso », in *Langue française/le français en Afrique noire fait d'appropriation*, No 104 (1), 49-63.

Coulibaly B., 1994, « Interférences et français populaire du Burkina », in *Langue française/le français en Afrique noire fait d'appropriation*, N° 104 (1), 64-69.

Diallo A., « Représentation du dynamisme de l'interaction des langues nationales et du français, en ligne sur » : <http://revuescapes.bf/spip.php?article26>, consulté le 14/11/2016 à 23h GMT.

Kaboré R., 1985, *Essai d'analyse de la langue mòoré (parler de Waogdgo : Ouagadougou)*, Paris, ERA 642.

Kéita A., 2003, « Étude de la synonymie lexicale en français parlé au Burkina Faso », in *Langues et linguistique, Département de langues, linguistique et traduction*, Faculté des Lettres, Université de Laval, No 29, pp 53-101

Kouadio, A., K., 2014, « Quelques particularités syntaxiques du français parlé de Côte d'Ivoire » in *LTML*, N°10, parution de janvier 2014.

Manessy G., 1994, « Pratique du français en Afrique noire francophone », in *Langue française/le français en Afrique noire fait d'appropriation*, No 104 (1), 11-19.

Manessy G., et Wald P., 1984, *le français en Afrique noire tel qu'on le parle et tel qu'on le dit*, IDERIC, Harmattan.

Napon A., 1992, *Etude du français des non lettrés au Burkina Faso*. Doctorat nouveau régime, Rouen, Université de Rouen.

Sites visités :

<http://www.journaldujeudi.com>, visité le 27/10/2016 à 16h.

<http://www.lobservateur.bf>, visité le 28/10/2016 à 10h.

TRANSCATEGORIALITE ET MULTIFONCTIONNALITE : ANALYSE DU MORPHEME NA EN LOBIRI1

SIB Sié Justin*

Résumé

Cette analyse se propose de montrer que les langues du monde en particulier le lobiri, présente des morphèmes polysémiques plurifonctionnels. L'objectif que nous nous sommes fixés à travers cette étude est de montrer le fonctionnement de l'item *na* en lobiri. Cela devrait nous permettre plus tard d'entamer une étude comparative sur le fonctionnement des différents morphèmes grammaticaux susceptibles d'être des marqueurs transcategoriels dans les langues gur. A travers cet article, nous sommes parvenus à la conclusion selon laquelle le morphème *na* en lobiri occupe plusieurs fonctions : relateur ou conjonction de coordination; marque du futur et morphème d'injonction direct et indirect.

Mots clés : transcategorialité, multifonctionnalité, morphèmes grammaticaux, gur, marqueur.

Abstract

The goal of this analysis is to show that the world languages, in particular the lobiri present the multi-functional polysemic morphemes. The objective of this study is to demonstrate the operation of the Lobiri item *na* in order to conduct a comparative study on the functioning of different grammatical morphemes likely to be trans-categorical markers in Gur languages. As a result, we concluded that the Lobiri morpheme *na* holds several functions: relator or coordinating conjunction; mark of the future, direct and indirect injunction morpheme.

Keywords: trans-categoriality, multifunctionality, grammatical morphemes, gur, marker.

Introduction

Les études sur la multifonctionnalité des morphèmes transcategoriels menées révèlent des caractéristiques universelles dans les langues du monde. Mais d'une langue à une autre, quelques différences sont parfois constatées. Ainsi, dans la plupart des langues africaines en particulier, les langues gur, on rencontre des termes ayant le maximum de fonctions. Comme plusieurs langues à tradition orale, le lobiri, ne possède pas d'éléments permettant une analyse historique fiable. Par contre, il dispose de morphèmes grammaticaux qui sont des

* Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire).
Email : sibsijustin@yahoo.fr

marqueurs transcatégoriels dans l'analyse synchronique. A ce propos, les nombreuses monographies consacrées à cette problématique en constituent une parfaite illustration. Par exemple, en analysant la transcatégorialité de l'item *ma*¹ en vietnamien, Danh (2013 : 9) soutient que outre son emploi comme pronom relatif ou subordonnant, « *le marqueur *mà* est également utilisé pour connecter deux syntagmes verbaux et fonctionne donc comme une conjonction verbale, dont l'utilisation est obligatoire.* ». Pour sa part, pour corroborer les propos de Danh, dans ses travaux sur la particule injonctive [dì] en vietnamien contemporain Huy (2013 :12), estime que ce ¹morphème, « *pourrait également être traité comme un marqueur transcatégoriel ou plurifonctionnel dans le cadre de la grammaticalisation synchronique* ». En se basant sur ces travaux, nous disons que le terme *nà* en lobiri semble s'inscrire dans cette logique en dépit du fait que sa manifestation est spécifique à la langue. Ainsi, ces observations soulèvent les questions suivantes : comment se manifeste la multifonctionnalité du morphème *nà* en lobiri ? Quelles sont les différentes fonctions occupées par ce morphème ?

L'étude s'articule autour de quatre points. Le premier point porte sur le cadre théorique et méthodologique, le deuxième aborde le *na* comme relateur, et les deux derniers traitent des valeurs temporelle et injonctive.

1. Cadres théorique et méthodologique

1.1 Cadre théorique

Le présent article s'inscrit dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation synchronique ou transcatégorialité développée par Robert (2003). Cette théorie a pour but de montrer que dans de nombreuses langues, on trouve un nombre de morphèmes qui fonctionnent en synchronie, dans différentes catégories syntaxiques. Il s'agit par exemple, des lexèmes utilisés en fonction prépositionnelle et subordonnante, ou de morphèmes grammaticaux à la fois déterminants du nom et marqueurs prédicatifs ou introducteurs de propositions. Cette étude est une contribution aux travaux de Kouadio (1996), Tchagbalé (2003), Adékpáté (2012) et Kossonou (2010) qui ont

¹ Le lobiri est une langue parlée au Nord-Est de la Côte d'Ivoire dans la région du Bounkani. Il est parlé par le peuple lobi.

abordé dans leurs écrits respectifs de la polysémie des items lexicaux tels que bo ; na, ni et n^h.

1.2 Cadre méthodologique

La constitution du corpus en vue de l'analyse du morphème na a été faite lors de nos travaux de recherches de DEA en 2004 à Nokadouo et Nofildouo, deux localités de la Sous-préfecture de Bouna dans la région du Bounkani. Après l'étude de Sib (2005), portant sur l'analyse des énoncés verbaux en lobiri, les données ont été étoffées en 2015 lors de deux jours de séjour de terrain dans lesdites localités. Pour la collecte des données, nous avons recouru à deux informateurs principaux. Pour l'élaboration de ce corpus composé de listes lexicales, de phrases et d'énoncés, nous nous sommes inspirés des questionnaires et des conseils de méthode de tome1 et de Tome 2 de Bouquiaux et Thomas (1976) et aussi de la méthodologie de recherche élaborée par Guidère (2004). Nous avons souvent fait des transcriptions à chaud et des enregistrements avec un dictaphone de marque Sony ICD- UX522. Cette transcription s'est faite en tenant compte de l'API (Alphabet Phonétique International).

2. na comme un relateur

En parlant de relateur, on établit la logique que ce morphème joue le rôle d'associateur, de liaison, ou de coordinateur. Ici, ce marqueur utilisé dans ce type de discours sert à connecter deux constituants A et B. Le terme na employé ici génère des fonctions grammaticales.

2.1 na comme morphème de liaison entre verbe et nom

Le morphème na peut être employé comme morphème de liaison déterminatif.

Soient les exemples suivants :

(1) sib tòrè **ná** dá

Sib/ s'asseoir/ avec / Dah

« Sib est assis avec Dah »

(2) à fùrè **ná** ò k^hèr

Il/ fuir+acc/ avec / sa/ femme

« Il a fui avec sa femme »

(3) sjè bèrí **ná** bìsàná

Sié/ déménager+acc/ avec/ enfants

« Sié a déménagé avec ses enfants. »

En observant les énoncés ci-dessus, nous remarquons que le *na* dans sa position actuelle porte un ton haut. Cette position n'est autre que sa place entre le verbe et le nom.

En se fondant sur le comportement relationnel de **na** dans les phrases citées ci-dessus, il détermine clairement le second constituant de la phrase. Quelle est la particularité du *na* ? En fait, pour répondre à cette question, l'on remarque que le marqueur en question porte un ton haut. Ce ton haut n'est autre que le degré de lien qui existe entre les deux constituants nominaux dans le discours. Et, cette option de la tonalité faite par le locuteur détermine soit le lien fraternel, amical ou sentimental. En se référant aux énoncés (1, 2 et 3), la tonalité de *na* observée ici montre le rôle distinctif des tons dans les langues gur. A ce sujet, concernant la valeur grammaticale du ton en téén, langue voisine du lobiri, Sib (2013 : 131), estime qu'au niveau grammatical, « le téén est sujet à des variations tonales contextuelles, car un mot d'une hauteur absolue, pris isolément peut varier en contexte ». En se basant sur ces propos, nous disons que le *na* observé dans les énoncés ci-dessus connaît une variation contextuelle comme la plupart des langues gur. En clair, nous pouvons dire que *na* dans ces énoncés ci-dessus porte un ton haut et sémantiquement veut dire « avec ».

2.2. *na* comme morphème de coordination entre les substantifs ou les numératifs

Le *na* dans cette disposition joue le rôle de conjonction de coordination. Contrairement au *na* de liaison déterminatif, le *na* que nous qualifions de *na* de coordination porte un ton bas. A ce titre, dans la communication, le locuteur sait que ce morphème en question est utilisé pour lier deux constituants. Cela peut se voir dans les exemples qui suivent.

(4) frè **na** mètè

Toi/ et / moi

« Toi et moi »

(5) sjè **na** sàsà

Sié/ et/ Sansan

« Sié et Sansan »

(6) bjèl **na** ènò

Un/ et/ deux

« Un et deux »

Au vue de la valeur d'addition qui est conférée au **na** en 1.1 et 1.2, certes, le morphème « **na** » lie deux entités, mais du point de vue pragmatique, sa tonalité diffère.

2.3. **na** conjonction de coordination dans le syntagme d'énumération

Dans cette section, chaque morphème varie en fonction des termes à énumérer, lorsque nous passons d'énoncés singuliers aux énoncés pluriels à plus de deux constituants à coordonner. Dans les énoncés au singulier, il est remarqué que seul le dernier constituant dans l'énumération est précédé de **na**. Par contre, dans les énoncés pluriels en question, nous avons le marqueur **na** entre les deux premiers constituants et le dernier constituant. Voici des exemples de syntagmes.

(7)

a) k^hèr bìsán **na** kún

Femme/ enfant/ et / garçon

« La femme, l'enfant et le garçon »

b) bìn jòl **na** cín

Chien / poulet/ et/ pintade

« Le chien, le poulet et la pintade »

c) dàkòò tàgàná **na** mòtó

Tabouret/ vélo/ et/ moto

« Le tabouret, le vélo et la moto »

Dans les syntagmes en (7a, b et c), le **na** coordonne les deux derniers termes au singulier. Qu'en est-il de ces syntagmes au pluriel. Considérons les énoncés suivants :

(8)

a) k^hèrà **na** bìsàna **na** kòngá

Femmes/ et/ enfants/ et/garçons

« Les femmes, les enfants et les garçons »

b) bèngá **na** jòlò **na** cèngá

Chiens/ et/ poulets/ et/ pintades

« Les chiens, les poulets et les pintades »

c) dàkòòsònnò **na** tàgàná sònnò **na** mòtósònnò

Tabourets/ et/ vélo/ et/ moto

« Les tabourets, les vélo et les motos »

En observant les syntagmes en (8a, b et c), nous remarquons que chaque terme additif au pluriel est précédé du morphème de la coordination **na**. Et, ce terme qui participe à l'énumération des syntagmes se trouve toujours précédé du syntagme à énumérer.

2.4 **na** comme relateur verbe/verbe

Dans cette section, le **na** en position inter-verbale détermine la valeur aspectuelle et temporelle des deux verbes.

Soient les énoncés :

(9) k^hò **na** gàlà

Manger+imp/ et / aller+imp

« Mange en partant »

(10) gbà **na** hùlà

Prendre+imp/ et / laver+imp

« Prends et lave »

(11) kpò **na** dèrà

Désheber +imp/ et/ mettre en tas +imp

« Déshebe et sème »

(12) kùlè **na** khìná

Cultiver+imp/et/ chanter+imp

« Cultive en chantant »

En observant les énoncés (9, 10, 11 et 12), la remarque que nous faisons se décline en deux points. Premièrement, le morphème **na**[△] relie directement les deux verbes. Deuxièmement, sa présence leur donne une propriété de simultanéité. Ceci dit, sémantiquement, la coordination de ces verbes à travers lesdits énoncés génère une action concomitante en lobiri. Mais, quand nous inversons les verbes de ces énoncés en question, nous remarquons que la concomitance, qui était de mise, fait place à l'action recoupée, c'est-à-dire la première action se déroule ensuite advient la deuxième. En plus de la variation morphosyntaxique constatée dans l'emploi de **na**, l'on remarque qu'il joue un rôle également au niveau de la conjugaison.

3. Valeur temporelle du *na*

A ce niveau, ce marqueur² exprime deux catégories de futur. Il s'agit du futur affirmatif et du futur négatif.

3.1 Expression du futur affirmatif

Dans cette expression du futur, nous nous sommes arrêtés sur le futur volitif.

3.1.1 Le volitif

Nous entendons par volitif, l'expression de la volonté. A ce niveau, *na* qui accompagne le verbe permet à l'énonciateur d'exprimer sa volonté. On parle également de futur, c'est-à-dire l'intention de la réalisation d'un fait postérieur au moment de l'énonciation. En fait, il s'agit d'un projet, d'une supposition, d'une volonté. Pour en savoir plus, voyons les exemples suivants.

(13) *mì nà pìrè*

Je / morph. du volitif/ finir

« Je vais finir »

(14) *sjé na^ k'hèràwò*

Sié/ morph. du volitif / ouvrir+focus+lui

« C'est Sié qui l'ouvrira »

Au vu de ces exemples, le volitif se justifie par l'emploi de *na^* suivi du verbe en question pour donner un sens au verbe exprimant la volonté.

En observant les énoncés ci-dessus, le morphème grammatical *nà* se comporte ici comme un auxiliaire. En parlant d'auxiliaire, dans Pali (2014), il affirme ceci :

L'identification de *yè* comme auxiliaire trouve sa justification dans la théorie de la grammaticalisation qui nous permet d'envisager son évolution à trois étapes : au premier degré, *yè* est un verbe plein et sémantiquement autonome; au second degré, se produit une dématérialisation sémantique et *yè* devient occasionnellement un auxiliaire du verbe initial et au troisième degré, enfin s'achève le processus de

² En parlant de morphème marqueur, TCHITCHI utilise le terme verbe. Pour cet auteur, ce terme est synonyme de nombreux d'autres tels que modalité verbale, morphème marqueur de verbe ou encore prédicatif. Egalement dans Tchichi (2008 : 59), il affirme ceci : « les verbes sont des morphèmes marqueurs du verbe grâce auxquels ce dernier assume la fonction prédicative et elle seule dans le discours. »

sémantisation et *ye* perd totalement son autonomie
sémantique.

Pour corroborer les propos de Pali, nous disons qu'en lobiri, langue gur de Côte d'Ivoire, le morphème **na** dans sa variation sémantique évolue en une étape comme la deuxième étape de l'item *ye* en miyobé. Ainsi, pour dire que le morphème peut se comporter comme un auxiliaire du verbe dans la section suivante en 3.3. Il s'agit de quel type d'auxiliaire ? Répondre à cette question, nous amène d'abord à aborder le futur négatif et ensuite le progressif.

3.2 Expression du futur négatif

Pour bien appréhender le futur négatif dans cette rubrique, nous jugeons utile de présenter d'abord les énoncés positifs et ensuite les négatifs. Soient les énoncés suivants.

Les énoncés positifs

(15) *sje nà gālè*
Sié / Asp. / partir

« Sié va partir »

(16) *sje nà p'rè*
Sié / Asp. / finir

« Sié va finir »

(17) *éri nà xò nòn*
Eri/Asp./manger/viande

« Eri va manger de la viande. »

Les énoncés négatifs

sje nà gālà
Sié / Asp.+ Nég. / partir

« Sié ne partira pas. »

sje nà p'à
Sié/ Asp.+ Nég./ finir

« Sié ne finira pas. »

éri nà xó nònà

Eri/Asp.+Nég./manger/viande
« Eri ne mangera pas la viande. »

En observant les énoncés positifs, nous remarquons que *na* exprimant la marque aspectuelle du futur ne change pas. Mais dans les énoncés négatifs, elle se nasalise et nous assistons à la présence du morphème */-a/* suffixé au dernier item de l'énoncé en question. A ce niveau de la conjugaison, le marqueur *nà* change de forme et devient un morphème discontinu exprimant le futur négatif. Il s'agit de **[nà.....a]**. Autrement dit, le marqueur ***nà*** associé au verbe qu'il précède exprime le futur négatif en lobiri. On peut ainsi dire également que *na*[^] se confond au morphème de négation. A ce sujet, en nuni, langue gurunsi, parlant du morphème */wà/*, Yago (2015 : 3) affirme : « *Le morphème /wà/ fonctionne en tant que morphème de la négation. En effet, en nuni, un énoncé affirmatif devient négatif lorsque le verbe est précédé de /wà/. La présence de /wà/ fait de l'énoncé une phrase à la forme négative* ». Mais en lobiri, langue du même groupe gur, le ***nà***

fonctionnant comme un marqueur négatif fait de l'énoncé, un énoncé au futur négatif.

3.3 Au niveau du progressif

A propos de la valeur temporelle de *na* en lobiri, Becuwe (1982 : 274) soutient ceci: « *L'auxiliaire verbal na marque généralement le progressif et la simultanéité d'un fait par rapport à l'autre. Ses nombreuses valeurs nous obligent à traduire simplement par Aux. De son comportement et sa forme na semble reposer sur le duratif.* ». Partant de cette conception, l'aspect duratif peut être vu à travers les énoncés qui suivent.

(18) t^himirà kòò **na** gbèsirè

L'affaire/ prog. / Morph. du futur / s'arranger

« L'affaire était en train de s'arranger. »

(19) t^hrì kòò **na** jìrì

Arbre/ prog. / morph. du futur/ tomber

« L'arbre était en train de tomber. »

En se positionnant entre kòò et le verbe en question dans les énoncés (18) et (19), le morphème *na* a une valeur aspectuelle. A ce titre, il permet de savoir que dans ces différents énoncés produits, nous avons le progressif. Ainsi, le **na** mis en relief permet au procès d'avoir un aspect duratif. Mais, dans le second énoncé, on peut dire que le marqueur **na** permet d'avoir des constructions sérielles.

4. Valeurs de *na* dans le discours

Il importe de distinguer deux types d'injonction.

4.1. L'injonction directe

En introduisant **na** dans son discours, le locuteur pour avoir la construction **na**+verbe renforce l'engagement d'une action à faire, d'un ordre hiérarchisé. L'interprétation de l'occurrence de la situation décrite montre que l'action doit se déclencher au moment où l'on donne l'ordre. Le marqueur **na** qui précède ces verbes sert à poser un acte ou à engager une action. Considérons les exemples suivants :

(20) **na** jòré

Injonction/ surveiller

« Il faut surveiller »

(21) **na** k^hijà

Injonction/ pleurer

« Il faut pleurer »

(22) **na** jìná

Injonction / venir

« Il faut venir »

En tenant compte de la relation paradigmatic avec le verbe, dans les énoncés (20, 21 et 22), le marqueur **nà** est antéposé aux verbes. Dans certaines langues du monde, comme en vietnamien, pour exprimer l'injonction, le marqueur impératif est préverbal. C'est ce qui amène Huy Linh Dao (2013 : 3) à dire ceci : « *l'emploi le plus fréquemment mentionné de **di** est cependant celui de particule finale à valeur injonctive. Il encode dans ce cas la force directive d'une phrase impérative.* ». Il est certes, normal d'épouser les propos de cet auteur en question, mais en lobiri **na** a été grammaticalisé comme un marqueur impératif préverbal dans cette section de notre analyse. De son positionnement dans les énoncés ci-dessus, **na** fonctionne comme une particule initiale à valeur injonctive afin de déclencher l'action que produira le verbe dans l'énoncé. Sémantiquement, le locuteur émet l'ordre directement à son interlocuteur. Et, l'ordre est direct.

4.2. L'injonction indirecte

Soient les exemples ci-après.

(23) ?à **nà** kà kàrá

Il/ morph/ fermer+imp/ trou

« Qu'il se mette à fermer le trou. »

(24) ?à **nà** gálá mí pòr

Il/ morph/ partir+imp/ je/ arriver

« Qu'il se mette à partir, j'arrive. »

(25) Sjà **nà** cà

Sié/ morph/ courir+imp

« Que Sié se mette à courir. »

Il importe que lorsque le locuteur emploie **nà** dans ces énoncés, certes, il émet un ordre, mais l'ordre est indirect. Cela suppose que l'interlocuteur n'est concerné aucunement par l'ordre intimé, mais, il doit transmettre le message reçu à une personne indiquée et commise pour poser l'acte. Ici, on peut parler également d'injonction. Ce qui fait dire à Roberte (2002 : 131) que :

Le locuteur d'une phrase injonctive s'adresse à une seule personne ou à plusieurs personnes :

*un interlocuteur : qui peut être aussi le locuteur s'adressant :

- à lui-même, à la deuxième personne (impératif)
- ou, par un intermédiaire, à quelqu'un d'extérieur à l'échange : **Qu'il parte** aujourd'hui même.

*plusieurs interlocuteurs : **Filez**, ou si le locuteur s'inclut dans l'acte d'injonction : **Filons**.

A travers cette définition, l'on peut retenir que l'injonction émise par le locuteur lobiri, dans les énoncés ci-dessus, s'adresse à quelqu'un d'extérieur à l'échange à travers un intermédiaire. Autrement dit, en énonçant (23, 24 et 25), le locuteur tient pour vrai son contenu propositionnel, à savoir que son interlocuteur sait qu'il n'est pas concerné par le message dans son exécution, mais qu'il doit le transmettre à une personne extérieure à la conversation.

Conclusion

La présente étude s'est donnée pour objectif d'explorer plusieurs facettes de l'item *na* en lobiri. Nous nous sommes efforcés de montrer les différentes fonctions que peut occuper le morphème *na*. De cette exploration, il résulte que *na* est un morphème grammatical susceptible d'être un marqueur transcatégoriel et multifonctionnel. De façon synchronique, le lobiri connaît de nombreux cas de polysémie conjointe à un changement de catégorie syntaxique. Au vu de ce qui précède, la problématique de la multifonctionnalité du morphème *na* révèle la fonction de relateur ou de coordination d'une part, et d'autre part, la fonction de morphème de conjugaison et la valeur sémantique dont il fait montre dans le discours. Ceci dit, à travers la théorie de grammaticalisation, nous avons analysé le terme ***na*** en défendant l'hypothèse qui consistait à traiter ledit morphème, comme un morphème transcatégoriel dans la langue.

Bibliographie

- Adékpáté A., 2012, « Unité multifonctionnelle du *krobou*, langue *kwa* de Côte d'Ivoire : Analyse et interprétation » in *Revue Sudlangue*, n° 18, 85-105
- Becuwe J., 1982, *Éléments de phonologie et de grammaire du lobiri (parler de Bouna)*. Thèse de doctorat de troisième

- cycle, Université la Sorbonne nouvelle, Institut National
des Langues et Civilisations Orientales, Paris III.
- Bouquiaux L., et Thomas J.M. C., 1976, *Enquête et description
des langues à tradition orale. Tome1 l'enquête de
terrain et analyse grammaticale* 2ème éditions, Paris,
Selaf (NS1), 259p
- Bouquiaux L., et Thomas J.M.C., 1976, *Enquête et description
des langues à tradition orale. Tome 2, approche
linguistique* 2ème éditions, Paris, Selaf (NS1), 566p
- Danh T. D. H., 2013, « La polyfonctionnalité et la
transcatégorialité : exemple du morphème mà en
vietnamien » in *Langage volume 2, n° 190 P.140*, Ed,
Armand Colin, [www. Persee.fr](http://www.Persee.fr)
- Guidère M., 2004, *Méthodologie de la recherche*. Ellipses
Edition, Paris cedex 15, 127p
- Huy L. D., 2013, « La particule injonctive di en vietnamien
contemporain : polarité positive et concordance
modale » dans *Syntaxe et Sémantique* 1 n° 14, 11-32.
- Kossonou K.T., 2010, « La polyfonctionnalité du morphème ni
en mêtèzon, parler abron », in *Particip'Action*. Vol2,
n°1, 205-216
- Kouadio N.J., 1996, « Le verbe bo en baoulé : un cas de
polysémie verbale », dans *Cahiers Ivoiriens de
Recherche Linguistique (CIRL)* n°32, Université
nationale de Côte d'Ivoire, 139-153
- Pali T., 2014, « L'item ye du Miyobé (Togo/Bénin) : verbe
plein, auxiliaire ou auxilant ? », *Corela [En ligne, 12-
1/ 2014, mis en ligne le 25 juin 2014, consulté le 17
mars 2016. URL : [http : // Corela.revues.Org/ 3505](http://Corela.revues.Org/3505)*
- Robert S., 2003, « Perspectives synchroniques sur la
grammaticalisation : polysémie, transcatégorialité et
échelle syntaxiques » dans *Afrique et Langage* 5,
Louvain- Paris, Peters.
- Roberte T., 2002, *Pour enseigner la grammaire*. Ed. Delagrave.
- Sib S. J., 2005, *Analyse des énoncés verbaux en lobiri, parler
de Bouna*. Mémoire de DEA, Université de Cocody,
87p.
- Sib S. J., 2015, « La polyfonctionnalité de l'item [sè] en tèn. »
dans *Cahiers Ivoiriens de Recherche Linguistique
(CIRL)*, n° 38, 185-197.

- Sib S.J., 2013, *Etude phonologique et grammaticale du téén (parler lohron de la S/P de Téhini). Thèse unique de doctorat*, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, 366p
- Tchagbalé Z., 2003, « Les relateurs à consonne n : parenté génétique, trancatégorialité et problématique de la coordination en tem. » dans *Cahiers voltaïques*, n° 6, 143-159.
- Yago Z., 2016, « La plurifonctionnalité de l'item /wa/ en nuni, langue gurunsi », dans *Revue MultiFontaines* n°3, 253-263.

LA¹ EN TANT QUE SUBORDONNANT EN FRANÇAIS PARLE DE CÔTE D'IVOIRE

TAPE Jean-Martial*

Résumé

En français standard, il existe des marqueurs grammaticaux qui présentent une double caractéristique. Ils sont plurifonctionnels sur le plan morphosyntaxique et ils varient sur le plan sémantique. L'adverbe « *comme* » étudié par Fuchs et Le Goffic (2005) en est un exemple. Cet article montre qu'en français de Côte d'Ivoire, le morphème *LA*, généralement considéré comme un actualisateur de substantif (*mangue-LA est mûre*), peut se comporter également comme une conjonction de subordination (*C'est bien. On travaille dimanche LA lundi on se repose*) quand il introduit une proposition subordonnée circonstancielle. L'étude s'inscrit dans une démarche descriptive. Il rend compte des propriétés morphosyntaxiques de *LA*, en français parlé de Côte d'Ivoire. Celles-ci sont relativement proches du français standard.

Mots clés : subordonnant ; morphosyntaxe ; démarche descriptive ; français parlé ivoirien.

Abstract

In standard French, there are grammatical markers which present a double characteristic. They are multifunctional on the morphosyntactic plan and they vary on the semantic plan, such as the adverb “*comme*” (Fuchs and Goffic, 2015). This article shows that in French of Côte d'Ivoire, the morpheme *LA*, generally considered as an actualisateur of noun (*Mangue-LA est mûre*), he can be considered as a subordination conjunction (*C'est bien. On travaille dimanche, LA lundi on se repose*) when he introduces an incidental subordinate clause. The study joins in a descriptive approach (initiative). It reports morphosyntactic properties of *LA*, in French spoken Côte d'Ivoire. These are relatively close to standard French..

Keywords: Subordinating; morphosyntax; descriptive approach; French of Côte d'Ivoire.

Introduction

Le paysage linguistique ivoirien est marqué fortement par une soixantaine de langues regroupées en quatre grandes familles linguistiques à savoir : kru, kwa, mandé, gur. En plus de ces langues locales, la langue française est aussi présente et

¹ Cette forme d'écriture de « *LA* » s'inspire de Ploog (2006).

* Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody Abidjan.

Email : jeanmartialtap@yahoo.fr

jouit d'un statut particulier. En effet, elle est la langue officielle de la Côte d'Ivoire. En outre, le français est l'objet d'une appropriation par l'ensemble de la société ivoirienne. Il n'est pas une forme unique de français mais se compose d'une pluralité de formes (Boutin, 2005 : 162). Le phénomène se remarque, à l'oral, par une variation, au niveau syntaxique, avec la possibilité de construction de propositions subordonnées, à partir du morphème *LA*. Quelles sont les caractéristiques morphosyntaxiques de construction de subordonnées circonstancielles avec le morphème *LA* en français parlé de Côte d'Ivoire ? Telle est la question à laquelle tentera de répondre ce travail. L'hypothèse de recherche repose sur la préoccupation qu'il existe en français local ivoirien une unité syntaxique *LA*, qui a une valeur polysémique dans la construction des liens de subordination dans les phrases complexes. L'objectif de l'étude est de mettre en exergue les particularités syntaxiques, dans la construction de propositions subordonnées, en français parlé de Côte d'Ivoire. Afin d'analyser les modifications syntaxiques liées aux phrases complexes dans cette variété de français, nous utiliserons deux théories de prospection : descriptive et variationniste. La première aidera à expliciter la structure du langage sans porter de jugement de valeur, la seconde montrera les caractères multiples de la langue française en francophonie. L'étude s'appuie sur les travaux de recherches de Damourette & Pichon (1940), Frontier (1997), Grevisse (2001) et Boutin (2002 ; 2005). Afin de rendre compte des modifications syntaxiques perceptibles dans la construction des propositions subordonnées dans l'expression orale en français de Côte d'Ivoire, le travail s'articulera autour du plan suivant : d'abord, il s'agira de mettre en évidence les travaux de recherche sur le morphème *LA* en francophonie, ensuite, il sera question de montrer les valeurs des subordonnants en français standard, enfin l'étude s'intéressera aux fonctions syntaxiques ainsi qu'aux valeurs sémantiques de *LA* dans les constructions des phrases complexes en français parlé de Côte d'Ivoire. Ici, l'accent est mis en particulier sur la fonction de subordonnant.

1. Revue de littérature sur le morphème LA en francophonie

Le morphème *LA* a fait l'objet d'une étude abondante en francophonie africaine. On le retrouve en créole mauricien (Robillard Didier, 2000), dans les variétés mésoscolaires et basilectales en français du Gabon (Italia, 2006) ainsi que dans le français parlé en République du Congo (Ngamountsika, 2012). Les études lui attribuent diverses fonctions dont celle d'actualisation du substantif.

Ploog K. (2006) estime que le morphème *LA* a une valeur prosodique en français abidjanais. D'après l'auteur, il existe deux types morphosyntaxiques pour *LA*, qui possède un contour prosodique spécifique en français abidjanais : *LA*-constituant et *LA*-marqueur. Les résultats de l'étude de Ploog montrent que

Le contour mélodique de *LA*-constituant est relatif au statut pragmatico-discursif du référent élaboré : haut en position de topic avant le prédicat, bas en position intégré au rhème :

- un contour mélodique propre, haut ou bas suivant la fonction mélodique du groupe ;
- une intensité forte ;
- une durée variable, avec un allongement possible.

Les caractéristiques mélodiques pour *LA*-marqueur sont celles d'un terme de clôture, c'est-à-dire d'un terme qui termine la dynamique articulatoire du groupe intonatif auquel il appartient. Ainsi, *LA* ne constitue pas le centre intonatoire mais reçoit le ton de fin de contour correspondant au statut pragmatico-discursif du groupe qu'il intègre. En tant que clitique, *LA* est atone et ne porte donc pas d'accent d'intensité ; on peut s'attendre en outre à ce qu'il fasse l'objet de réductions fréquentes :

- une valeur dynamique haute ou basse pour F0, suivant la fonction du groupe qu'il clôture,
- une intensité relativement faible,
- une durée courte. (Ploog K., idem : 313-314)

Dans une étude comparative sur les pratiques langagières en français d'élèves d'établissements scolaires français et ivoiriens, Kouamé (2007 : 260-368) a identifié quelques occurrences du morphème *LA*. Il a relevé diverses valeurs de ce morphème, en fonction du corpus d'étude : anaphore

contextuel, détermination nominale, déictique situationnel, déictique démonstratif, déictique spatial et temporel. De plus, LA est également employé comme une emphase parce qu'il exprime l'exagération dans la manière de parler des locuteurs.

Au demeurant, LA se révèle être un morphème plurifonctionnel en francophonie. A l'exception des fonctions qui lui sont précédemment attribuées, il occupe, en outre, la fonction de subordonnant dans les complétives en français parlé de Côte d'Ivoire. Par conséquent, il serait opportun de rendre compte de la notion de subordination en français standard.

2. La subordination en français standard

Les grammaires traditionnelles définissent la subordonnée comme une proposition hiérarchiquement inférieure reliée à la principale par un connecteur appelé subordonnant. Pour Damourette et Pichon (1940), cités par Goffic (Le) (2000 : 18), la subordonnée est une « *sous-phrase qui contient en elle l'expression factivo-verbale d'un fait* » assurée par des subordonnants comme « parce que », « si bien que », « pour que », « puisque », « que », etc.

Dans ses travaux, Le Goffic (2000 : 17) s'est également appesanti à rendre compte de la valeur des subordonnées. Ainsi, il identifie « *quatre types de subordonnées : percontatives (ou interrogatives), « intégratives » (en qui, quand, comme, ...), relatives, complétives* » même si l'auteur constate que la pertinence de cette classification dépasse très largement la seule langue française.

La classification des subordonnées est un phénomène complexe qui engendre un « *flou typologique* » selon l'expression de Pierrard (1987 : 30). Les études en grammaire regroupent les subordonnées selon la forme et la fonction, ou selon la position ou la valeur.

En ce qui concerne la première catégorie, il faut noter que les grammaires traditionnelles en français repartissent la subordination en quatre ensembles : la complétive, l'interrogative indirecte, la relative, la circonstancielle. Nous pouvons citer *Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon (op. cit.). Ils ont proposé un regroupement des subordonnées en français : regroupement des termes en *qu-* (interrogatifs et subordonnants), classement des

subordonnées selon trois distinctions : perspective interrogative vs non interrogative, subordination totale vs partielle (par une « cheville »), équivalence à un nom, vs un adjectif, vs un adverbe. Dans le même ordre Le Goffic (2000 : 17) identifie « quatre types de subordonnées : *percontatives (ou interrogatives)*, « *intégratives* » (*en qui, quand, comme, ...*), *relatives, complétives* » même si l'auteur constate que la pertinence de cette classification dépasse très largement la seule langue française.

Dans les pages suivantes de son travail, Nakamura-Delloye (2007 : 10) propose une classification des subordonnées fondée sur la « *position d'apparition* ». Estimant donc que chaque type de subordonnée à une position donnée est caractérisée par sa fréquence, l'auteur distingue quatre types de subordonnées selon leur position dans la phrase :

- (a) Proposition en position post-verbale (fonction de complément) : concerne les propositions substantives ;
- (b) Proposition à une autre position pouvant être occupée par un SN (syntagme nominal) (fonction de sujet et autres) : concerne les propositions substantives ;
- (c) Proposition en positions initiale et finale (fonction accessoire) : concerne les propositions adverbiales ;
- (d) Proposition en position post-nominale (fonction secondaire) : concerne les propositions adjectives et adverbiales (Nakamura-Delloye, op. cit : 11).

La classification selon la position présente comme avantages « *l'indépendance vis-à-vis de la qualité d'analyse des connecteurs dans les catégories classiques ou de leur emploi exact. De plus, le critère de position a permis d'obtenir une division plus optimisée pour définir une grammaire, qu'avec les deux critères traditionnellement utilisés, la catégorie et la fonction* », estime Nakamura-Delloye (ibidem : 10).

Grevisse (2001 : 388) propose une classification des subordonnées basée sur la valeur des subordonnants. Ainsi, la subordination peut être, soit explicite, soit implicite. Le lien de subordination est généralement explicite lorsqu'il est marqué par un mot dont c'est le rôle (préposition ; conjonction de subordination) ou un des rôles (pronom relatif ; déterminant relatif). L'exemple suivant de Grevisse le montre si bien :

Exemple : *Je constate QUE le mur DE la maison QUE j'ai achetée est fendillé.*

Ici, le lien de subordination est explicite et est matérialisé par les unités linguistiques QUE et DE.

Le lien peut être implicite, - pour certaines fonctions : le complément d'objet direct et d'autres compléments essentiels du verbe ; l'épithète et l'apposition du nom ; - ou pour certaines natures : l'adjectif, le déterminant, l'adverbe, des pronoms (pronoms personnels, dont), parmi les mots ; la proposition absolue et l'interrogation partielle. Voici un exemple :

Un homme averti en vaut DEUX (pronom) ; *Il reviendra BIENTOT. Je VOUS parle. LE SOIR* venu, il rentra. *Je ne sais QUAND IL VIENDRA* (juxtaposition ou synthèse) (Grevisse, 2001 : 388)

Cependant pour certaines de ces catégories, une préposition peut apparaître : *Il craint DE se tromper.* (Grevisse, op. cit. 388)

Dans *Essai de grammaire de la langue française*, Damourette et Pichon (ibidem) mettent l'accent sur la valeur sémantique de la subordonnée. Ils font la distinction entre « *subordonnées percontatives*² » ou interrogatives et « *subordonnées intégratives* » ou non interrogatives. La caractérisation oppositive des deux subordonnées repose sur le fait que, dans la phrase, les subordonnées percontatives apportent une information sur la matière sémantique de la subordonnée. Alors que les subordonnées intégratives, introduites par un « *connecteur intégratif* » (Le Goffic, 1991), représentent cette matière sémantique elle-même. D'après Pierre Le Goffic, cité par Mellet (2005), le connecteur intégratif se caractérise par sa double portée, directe sur le verbe de la subordonnée, médiate à travers toute sa subordonnée sur le verbe principal ; en outre il possède toujours un lien étymologique et sémantique avec l'indéfini : « toute valeur (la valeur quelle qu'elle soit) qui vérifie le prédicat subordonné, vérifie du même coup le prédicat principal ». La distinction entre subordonnées percontatives et subordonnées intégratives est appelée « *appétition* » (Damourette et Pichon, idem). Elle se réalise en fonction de « *la manière dont le locuteur conçoit le*

² Les « subordonnées percontatives » ne sont autres que ce qu'on appelle communément les interrogatives indirectes (Damourette et Pichon (1911-1940)).

fait subordonnée » (Hadermann, 1987 : 280). De façon précise, cette appétition peut être intégrative ou percontative. Elle est intégrative quand la subordonnée intervient réellement avec son contenu sémantique dans la phrase ; elle est percontative quand on demande une information concernant le contenu de la subordonnée (Hadermann, op. cit. : 280). La subordonnée est donc un complément qui comporte en elle « *un centre d'émouvment ou, en d'autres termes, elle entraîne la perception d'un fait nouveau dans l'esprit du locuteur.* » (Hadermann, ibidem : 279). Ce que Hadermann appelle « *centre d'émouvment* » est la valeur exprimée par le subordonnant entre la subordonnée et la principale.

La suite de notre étude consiste à rendre compte de la valeur morphosémantique de *LA* employé comme subordonnant intégratif en français parlé ivoirien.

3. *LA* en tant que subordonnant en français parlé de Côte d'Ivoire

En français parlé de Côte d'Ivoire, le morphème *LA* connaît un processus de vernacularisation³ dans la langue par rapport au français standard. Il peut se présenter soit comme une conjonction « *LA* » soit comme une locution conjonctive « *LA comme ça* » ou « *LA maintenant* ». *LA* joue le rôle d'un subordonnant parce qu'il précise aussi bien la nature que la valeur de la subordonnée qu'il unit à la principale. En français de Côte d'Ivoire, le subordonnant *LA* relie des propositions. Nous abordons la fonction de subordination de *LA*, à deux niveaux : syntaxique et sémantique.

3.1. Au niveau syntaxique

En français de Côte d'Ivoire, le morphème *LA* rattache des propositions dans une relation de subordination. Il dévoile le type de relation entre des propositions qui sur le plan hiérarchique sont différentes, notamment entre une proposition principale et une proposition dite subordonnée. Sur le plan syntaxique, l'unité linguistique *LA*, (qui varie en une locution conjonctive soit *LA comme ça* soit *LA maintenant*), utilisée

³ En linguistique diachronique, on parle de grammaticalisation quand un morphème lexical, au cours de l'évolution d'une langue, ou dans la transformation d'une langue en une autre, est devenu un morphème grammatical (Dubois et alii, 2002 : 226).

comme conjonction de subordination ne permet d'introduire que des propositions subordonnées circonstancielles, en français de Côte d'Ivoire. Il s'agit des propositions subordonnées de : but, cause, condition, conséquence, manière.

- Proposition subordonnée circonstancielle de but ou finale. Soient les phrases suivantes en français parlé de Côte d'Ivoire :

- (1) « *Il dit qu'il va m'insulter, **LA comme ça** si je le frappe, tu vas me frapper aussi.* »
- (2) « *Il fait la grève de la faim, **LA comme ça** le gouvernement va le laisser voyager.* »
- (3) « *Je lui ai dit d'amener l'argent et les documents, **LA** on va aller retirer les pièces au commissariat.* »

L'analyse montre que les propositions subordonnées sont introduites soit par *LA comme ça* qui joue le rôle d'une locution conjonctive soit par *LA*, qui occupe la fonction d'une conjonction de subordination. Elles établissent un rapport de but avec la principale et qui répondent à la question en *Pourquoi ?* Ici *LA* ou *LA comme ça* ont une valeur de but parce qu'elles indiquent dans quelle direction, dans quel dessein s'effectue l'action exprimée par le verbe de la principale. Elles ont pour synonymes « *à seule fin que, afin que, pour que...* » comme l'illustrent les énoncés suivants en français standard :

- (1') Pourquoi vas-tu me frapper ? - **à seule fin que** tu me frappes aussi.
- (2') Pourquoi fait-il la grève de la faim ? – **afin que** le gouvernement le laisse voyager.
- (3') Pourquoi lui ai-je dit d'amener l'argent et les documents ?
 - **pour qu'**on aille retirer les pièces au commissariat.
 - Proposition subordonnée circonstancielle de cause.

Soient les exemples en français oral ivoirien :

- (4) « *Il est venu me parler pour son frère, **LA maintenant** moi je vais accepter tout ce que son frère veut.* »
- (5) « *Je suis venu faire une saisie conservatoire, **LA** vous allez payer à temps.* »
- (6) « *Pour les identifications de numéros de téléphone, **LA** comme il s'agit d'une manipulation technique, je vous conseille de passer plus tard.* »

Dans de telles constructions, *LA* qui peut être mué en *LA maintenant*, a une valeur de cause parce qu'il indique pourquoi,

pour quel(s) motif(s), s'effectue l'action exprimée par le verbe de la principale. Il admet pour synonymes, dans l'ordre *afin que* (4), *pour la raison que* (6) *parce que*. Dans la phrase, la subordonnée de cause introduite par *LA* joue le même rôle qu'un nom (écrit 4', 5', 6'). Ces énoncés répondent à la question en *Pourquoi* ? Comme le montrent les exemples qui suivent en français standard :

- (4') Pourquoi est-il venu me parler pour son frère ? - ***afin que j'accepte les avances de celui-ci.***
- (5') Pourquoi suis-je venu faire une saisie conservatoire ? – ***pour la raison que vous puissiez payer à temps.***
- (6') Pourquoi je vous conseille de passer plus tard pour les identifications de numéros de téléphone ? - ***parce qu'il s'agit d'une manipulation technique,*** je vous conseille de passer plus tard.

- Proposition subordonnée circonstancielle de condition

La subordonnée de condition indique à quelle condition se fait l'action exprimée par le verbe de la principale. Dans les phrases suivantes, *LA* joue le rôle d'une conjonction de subordination et introduit une subordonnée de condition dans les phrases du français parlé ivoirien :

- (7) « *Il faut passer la commande, LA si elle envoie la marchandise, je vais garder pour toi.* »
- (8) « *Tu vas, tu frappes à la porte, LA si elle n'ouvre pas, tu peux venir dormir chez moi.* »
- (9) « *Tu aurais dû me dire de garder l'argent sur moi, LA si tu en as besoin tu peux passer prendre chaque fois que tu veux.* »

Il peut être substitué par « *au cas où ; dans le cas où ...* » comme l'illustrent les phrases suivantes en français standard :

- (7') Il faut passer la commande, ***au cas où*** elle envoie la marchandise, je vais t'en garder.
- (8') Tu vas, tu frappes à la porte, ***dans le cas où*** elle n'ouvre pas, tu peux venir dormir avec moi.
- (9') Tu aurais dû me dire de garder l'argent sur moi, ***dans le cas où*** tu en auras besoin, tu peux passer en prendre chaque fois que le besoin se fera.

- Proposition subordonnée circonstancielle de conséquence

Dans les phrases suivantes, *LA* joue le même rôle qu'un subordonnant de conséquence. Comme l'illustrent les énoncés suivants en français parlé ivoirien :

- (10) « *Je lui ai dit de déposer à la scolarité, LA mardi prochain, je vais retirer le relevé pour lui.* »
(11) « *Vous partez connaître le coin, LA prochainement vous irez tout seuls.* »
(12) « *Tu aurais dû faire le transfert sur mon numéro, LA tu appelais dessus.* »

L'analyse signale que la subordonnée circonstancielle de conséquence introduite par *LA*, indique le résultat de l'action exprimée par le verbe de la principale. Il peut être substitué à « *de sorte que ; de (telle) sorte que ; si bien que ...* » comme l'indiquent les phrases suivantes en français standard :

- (10') Je lui ai dit de le déposer à la scolarité, **de sorte que** *mardi prochain, j'aille retirer le relevé pour lui.*
(11') Vous partez connaître le coin, **de telle sorte que** *prochainement vous y irez tout seuls.*
(12') Tu aurais dû faire le transfert sur mon numéro, **si bien que** *tu appellerais dessus.*

- Proposition subordonnée circonstancielle de manière.

Soit l'énoncé en français courant ivoirien où *LA* introduit une proposition de manière :

- (13) « *Quand ils sont ensemble, LA comme ça ça va vite.* »

Dans cet énoncé, *LA* insère une identité de manière d'être et admet pour synonymes « *de cette manière ; de cette façon ; ainsi...* ». Cette phrase répond à la question en *comment ?* comme l'indique la phrase en français standard :

- (13') Quand ils sont ensemble, **de cette façon** *ça va vite.*

- Proposition subordonnée circonstancielle de temps établit une relation d'antériorité, de simultanéité et de postériorité. Nous avons quelques exemples en français parlé ivoirien dans lesquels *LA* relie deux propositions :

- (14) « *Je vais t'envoyer le nombre de boites par sms, LA on va faire le point plus tard.* »
(15) « *Je te demande tu es où ça ? LA je vais descendre là-bas.* »

Dans ces phrases, *LA* introduit une subordonnée de temps. Pour les exemples en français ivoirien, *LA* insère une

relation de postériorité entre la principale et la subordonnée. Ces exemples répondent aux questions en *quand* ? et en *Où* ? *LA* peut être converti en « *avant que ; d'ici que ; jusqu'à ce que ; jusqu'au moment où...* » comme mis en exergue par la structure en français standard :

(14') Quand vais-je t'envoyer le nombre de boites par sms ? -

avant que nous fassions le point.

(15') Où es-tu ? - *d'ici que je descende.*

3.1. Au niveau sémantique

LA, utilisé comme conjonction de subordination, peut relier deux propositions ayant la même valeur sémantique. Il établit une relation de subordination qui dévoilent des valeurs d'appétition⁴ : intégrative et percontative. Les subordonnées (intégratives et percontatives) se présentent sous la forme $P = PP + LA (LA \text{ comme } \textit{\textbf{\textit{ça}}}) + PS$ ⁵.

La subordonnée intégrative révèle clairement le sens exprimé par les subordonnées dans l'ensemble phrastique. En linguistique, est considéré comme subordonnant intégratif tout adverbe dont la fonction est de mettre en relation deux syntagmes prédicatifs tout en dévoilant l'identité de leurs valeurs. Il est question de montrer ici que « *la matière sémantique même de la sous phrase subordonnée est donc intégrée dans la phrase* » (Damourette et Pichon, cités par Le Goffic, 2000 : 22). Les exemples suivants en français oral ivoirien l'illustrent :

(16) « *Papa, il faut faire ma clé, **LA comme ça** le jour où vous serez pas là, je vais moi-même ouvrir la porte.* »

(17) « *Il faut mettre l'accent sur l'apprentissage de l'outil informatique dans la formation, **LA** quand la personne est sur le terrain, elle pourra l'utiliser aisément.* »

Dans les phrases, ci-après citées, les subordonnées circonstancielles sont explicites car elles sont introduites par le subordonnant *LA* qui varie aussi en *LA comme ça*. Le sens des subordonnées est identifiable dans l'ensemble phrastique. Ainsi, dans la phrase (16), l'on perçoit la volonté d'une prise en

⁴ L'appétition est « la manière dont le fait subordonné est appréhendé par l'esprit du locuteur pour être introduit dans l'ensemble phrastique » : une subordonnée est soit « percontative » (= interrogative), soit « intégrative » (= non interrogative) (Damourette et Pichon cités par Le Goffic, 2000 : 20)

⁵ Phrase = Proposition principale + *LA (LA comme ça)* + Proposition subordonnée

charge personnelle du locuteur. Il s'agit pour lui d'affirmer son autonomie par rapport à l'autorité parentale. Dans la phrase (17), le moment où l'interlocuteur se trouve sur le terrain renseigne sur la qualité de la formation reçue.

La subordonnée percontative n'est autre que ce qu'on appelle les interrogatives directes. Dans ce type de phrase, le sens de la subordonnée est implicite. En d'autres mots, les subordonnées circonstancielles n'interviennent pas réellement avec toute la matière sémantique même si elles sont reliées par le subordonnant *LA*. Le sens de la subordonnée, dans la phrase, n'apparaît qu'à titre notionnel et pas réel. Considérons les phrases suivantes en français local courant ivoirien :

(18) « *Je vais t'envoyer le nombre de boites par sms, LA on va faire le point plus tard.* »

(19) « *Je te demande tu es où ça ? LA je vais descendre.* »

Ce qui se joue dans ces phrases, « *c'est l'information concernant ces ensembles subordonnées* »⁶. Les subordonnées circonstancielles introduites par *LA*, dans les exemples cités, sont percontatives parce qu'elles interrogent sur la matière sémantique des subordonnées. En outre, la valeur sémantique des subordonnées circonstancielles n'est pas réelle. Elle est plutôt conceptualisée. Par exemple, dans (18) l'information porte sur le moment de l'action et dans (19), elle s'intéresse au lieu de rendez-vous. Ces faits ne sont pas précisés, dans les énoncés. Dans ces phrases, la subordonnée est percontative parce que son référent n'est pas clairement défini. Il faut se fier au contexte d'énonciation pour l'identifier.

Conclusion

Employé comme subordonnant, *LA* fonctionne comme une conjonction de subordination à divers niveaux. Sur le plan syntaxique, il sert à relier une proposition subordonnée à une proposition principale et introduit divers types de relation dont la temporalité, la causalité, la manière, la conséquence, le but, la concession, la condition... Sur le plan sémantique, la valeur de *LA* employé comme un subordonnant n'est pas ambigu. Le morphème *LA* fonctionne, d'après Nazarenko (2000) cité par Moline (2006 :64), comme une « *conjonction polysémique* », en français local courant ivoirien, dont la valeur est souvent une

⁶ Damourette et Pichon, 1911-1940.

combinaison de plusieurs relations de subordination. Par ailleurs, le sens du morphème LA, pris comme subordonnant, doit tenir compte du contexte d'emploi. LA peut donc être considéré comme un « strument oncinatif », avec une portée syntaxique, d'une part, et avec une portée sémantique, d'autre part.

Bibliographie

- Boutin A. B., 2005, « [Les variantes des morphèmes de la subordination en phrase simple en français de Côte d'Ivoire](#) », dans *Sudlangues* n°4, Dakar, 161-182, <http://sudlangues.sn>.
- Damourette J. & Pichon É., 1911-1940, *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, Artrey.
- Dubois J. et al., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Frontier A., 1997, *La grammaire du français*, Paris, Belin, Collection sujets.
- Grevisse M., 2001, *Le Bon Usage* (13^e édition), Italie, De Boeck, Duculot.
- Hadermann P., 1987, « La subordination dans Des mots à la pensée de Damourette et Pichon : étude de quelques propositions commençant par où. » dans *Revue Romane*, Bind 22, 278-283.
- Kouadio N. J., 2008, « Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène », dans *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, SIHFLES, n°40/41, 179-197.
- Kouame K. J.-M., 2007, *Etude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements scolaires français et ivoiriens*, Lille, Presses de l'ANRT.
- Le Goffic P. et Fuchs C., 2005, « La polysémie de « comme » » dans O. Soutet. *La Polysémie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 267-292. En ligne <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-0067939> (consulté le 06/06/2016)

- Le Goffic P., 1991, « *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description », dans *Travaux Linguistiques du CERLICO 4*, P.U.R, 11-31.
- Le Goffic P., 2000, « Subordination et connecteurs : quelques propositions à partir de l'*Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon », dans *Syntaxe et sémantique* 2000/1 (N° 1), Caen, Presses universitaires de Caen, 17-37, En ligne <http://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2000-1> (consulté le 25/08/2016)
- Le Robert & Nathan, 1995, *Grammaire*, Paris, Editions Nathan.
- Mellet S., 2005, « Ponctuation et continuité dans les textes latins : la réception des éditeurs-traducteurs » dans Anna Jaubert (dir.) *Cohésion et cohérence : Etudes de linguistique textuelle*, Lyon, ENS Edition, 13-28.
- Moliné E., 2006, « *Et comme minuit allait sonner...* Pour en finir avec la partition temporelles vs causales », dans E. Moline, D. Stosic & C. Vettters (eds), *Les connecteurs temporels du français*, Cahiers Chronos 15, 63-90.
- Ngamountsika E., 2012, « Analyse morphosyntaxique du morphème *là* en français parlé en République du Congo » dans *Le français en Afrique* n°27, Actes du Colloque "Convergences, divergences et la question de la norme en Afrique francophone" édités par Peter Blumenthal et Stefan Pfänder, Nice, Université Nice Sophia Antipolis, CNRS UMR 6039.
- Pierrard M., 1987, « Subordination et subordonnées : réflexions sur la typologie des subordonnées dans les grammaires du français moderne » dans *L'Information Grammaticale*, Paris, Persée, 31-37.
- Ploog K., 2006, « Du continuum pragmatique-sémantique aux caractéristiques prosodiques de *la* en (français) abidjanais », dans *Le français en Afrique* n°21, Actes du Colloque « Hommage à Suzanne Lafage », Nice, Institut de Linguistique française CNRS UMR 6039.
- Robillard D., 2000, « plurifonctionnalité de(s) *la* en créole mauricien : catégorisation, transcatégorialité, frontières, processus de grammaticalisation » dans *L'information grammaticale* n°85, Paris, Persée, 47-52.

Yayoi N.-D., 2007, « Typologie des subordonnées et des connecteurs en vue de la détection automatique des propositions syntaxiques du français » dans *Cahiers du Cental*, Paris, Presses universitaires de Louvain, 1-20.
En ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00155322>
(consulté le 25/08/2016)

LA DERIVATION VERBALE EN BÉTÉ¹

VAHOUA Kallet Abréam*

Résumé

Cet article essaie de dévoiler les procédés de la dérivation verbale en bété. Cette langue utilise la suffixation de morphèmes et la reduplication de bases verbales, et présente deux types de dérivation: la dérivation simple et la dérivation complexe. Ces dérivatifs verbaux sont les suffixes /-a/, /-o/, /-ni/ et /-mani/. Est considérée comme dérivation simple, toute dérivation qui suffixe un des morphèmes ci-dessus à un verbe simple ou à un adjectif pour en faire un verbe. Et la dérivation verbale complexe a trois aspects. La dérivation complexe, c'est d'abord lorsque l'on suffixe toute combinaison de deux ou plusieurs des morphèmes précités à un radical verbal ou adjectival. Ensuite, la dérivation verbale complexe consiste dans la suffixation d'un de ces morphèmes à un radical verbal redupliqué. Enfin, la dérivation verbale est complexe quand elle montre la suffixation d'un ou plusieurs dérivatifs à une base verbale dérivée redoublée.

Mots clés: Dérivation verbale, suffixe, reduplication, dérivatif, bété

Abstract

This paper is an insight through the derivation processes in Bete, an Ivorian language of the western Kru-branch. The language proceeds by morpheme suffixation and verb bases reduplication, and displays two types of derivation: simple derivation and complex derivation, the verbal derivation morphemes being /-a/, /-o/, /-ni/ and /-mani/. Simple derivation process implies the use of one of the suffixes listed above while complex derivation is carried out three ways: First, the combination of two or several of the above morphemes is suffixed to the verb or adjectival stem; Second, one of the above morphemes is suffixed to the reduplicated form the verb stem; Third, the doubled derived verb base is suffixed with one or several of the derivation morphemes.

Key words: verbal derivation, suffix, reduplication, derivation morpheme, bête

Introduction

¹ Le bété est une langue kru de Côte d'Ivoire. Et cet article porte précisément sur le dialecte bété de la sous-préfecture de Gagnoa (Côte d'Ivoire) appelé Kpokogbo [kpòkògbò]. Le signifiant [kpòkògbò] est un nom composé issu de l'association de deux noms: /kpòkòrò/ et /gbò/. /kpòkòrò/ (Paccolo, selon l'appellation et l'orthographe de l'administration ivoirienne) est le nom du canton de Gagnoa où l'idiome [kpòkògbò] est utilisé; et /gbò/ veut dire, en kpokogbo [kpòkògbò], *parler* ou *idiome*. [kpòkògbò] signifie, littéralement, *parler ou langue de kpòkòrò*. Le [kpòkògbò], en tant que dialecte bété de Gagnoa, est donc un parler kru oriental de Côte d'Ivoire. C'est, par ailleurs, ce même idiome que (KAYE J., LOWENSTAMM J. et VERGNAUD J. R., 1985 et 1988) et (GOPROU, 2010) désignent sous l'appellation de kpokolo.

* Université Félix Houphoët-Boigny d'Abidjan (ôte d'Ivoire).

Email : yahouakallet@yahoo.fr

De nombreux écrits attestent de l'existence de plusieurs variétés de dérivatifs verbaux dans les langues négro-africaines. Ainsi, en examinant la morphologie verbale de l'Adioukrou, langue kwa de Côte d'Ivoire, (Mel, 1984 : 40) qualifie la dérivation verbale de «phénomène morpho-sémio-syntaxique quasi systématique, et donc généralement prévisible». Dans les langues kru, les dérivatifs verbaux sont des suffixes selon (Marchèse, 1983). Aussi écrit-elle : « Les langues kru sont des langues à suffixes.» (Marchèse, 1983 : 157). Effectivement, (Vahoua, 1998 et 2011) a inventorié, en bété, entre autres morphèmes, les suffixes /-a/, /-e/ et /-ni/ en mettant en exergue quelques-unes des valeurs qu'ils véhiculent.

Mais force a été de constater que la recherche des suffixes seuls ne peut pas rendre compte de tous les procédés de dérivation verbale de cette langue. La raison, c'est que des unités analysées originellement comme suffixes deviennent dans certaines circonstances des infixes. En outre, sachant avec Creissels qu'il existe dans les langues négro africaines deux types de dérivatifs verbaux , ceux fonctionnant comme morphèmes de voix et « des dérivatifs verbaux dont la valeur ne se situe pas dans le cadre de la notion de voix (des procédés de dérivation à valeur itérative, inversive ou intensive...)» (Creissels, 1991 : 443), quel traitement réservé aux dérivatifs du bété?

Toutes ces interrogations incitent à tenter une étude systématique des procédés de dérivation verbale dans cette langue kru orientale. Et cette aventure pourrait se faire autour du questionnement suivant. Le bété est-il, au niveau de la dérivation verbale, une langue affixale ou une langue flexionnelle?

1. La dérivation simple

Par dérivation simple, il faut entendre la suffixation d'un suffixe à une base lexématique. En bété, la dérivation verbale simple utilise des morphèmes de formes différentes. Parmi eux, certains sont des unités vocaliques. D'autres sont des monosyllabes de structure NV. D'autres encore sont des dissyllabes.

1.1. La dérivation utilisant un suffixe de type V

Trois dérivatifs verbaux ont une forme essentiellement vocalique. Ce sont : /-a/, /-ɣ/ et /-o/.

1.1.1. Les dérivatif /-a/ et /-ɣ/

Les dérivatifs /-a/ et /-ɣ/ ne se suffixent qu'aux verbes processus. Le premier marque les verbes ayant des voyelles – ATR comme en (1a), (1b), et (1c) tandis que le second s'applique aux verbes présentant des voyelles +ATR comme en (1e), (1f) et (1g). Cependant les verbes contenant des voyelles +ATR prennent également le dérivatif /-a/. On peut le voir en (1d).

(1a) [ɟɒlɔ̀] *faire devenir mûr* /ɟɒlɔ̀/ *mûrir* + /-a/ *Dériv.*

(1b) [pāà] *faire courir* /pā/ *courir* + /-a/ *Dériv.*

(1c) [bāà] *faire faire* /bē/ *faire* + /-a/ *Dériv.*

(1d) [sīà] *brûler*, v. tr. /sī/ *brûler*, v. intr. + /-a/ *Dériv.*

(1e) [sīɣ] *brûler*, v. tr. /sī/ *brûler*, v. intr. + /-ɣ/ *Dériv.*

(1f) [bɣɣ] *faire oublier* /bē/ *oublier* + /-ɣ/ *Dériv.*

(1g) [bɣrɣ] *faire tomber* /būɣ/ *tomber* + /-ɣ/ *Dériv.*

Dans les exemples (1a), (1b), (1d), et (1g), l'on obtient les verbes transitifs [ɟɒlɔ̀] *faire devenir mûr*, [pāà] *faire courir*, [sīà] *brûler*, et [bɣrɣ] *faire tomber* à partir des verbes intransitifs /ɟɒlɔ̀/ *mûrir*, /pā/ *courir*, /sī/ *brûler* et /būɣ/ *tomber*. Et les verbes de trois arguments [bāà] *faire faire* et [bɣɣ] *faire oublier* en (1c) et en (1f) sont générés à partir des verbes de deux arguments /bē/ *faire* et /bē/ *oublier*. Et c'est le morphème /-a/ ou /-ɣ/ qui rend toutes ces dérivations possibles. Les deux phrases suivantes peuvent renseigner sur les implications syntaxiques de la dérivation examinée ici.

(2a) [líà pā]

/líà pā 7

/Lia/courir/M, inacc/

Lia court.

(2b) [òkùbɔ́ pāā líà]

/òkùbɔ́ pā-a 7 líà/

/Okobhé/courir-Dériv./M, inacc/Lia/

Okobhé fait courir Lia.

La première phrase (2a) montre une structure d'un argument et la seconde en (2b), une construction de deux arguments. Dans cette dernière, l'argument [líà] *Lia*,

initialement sujet et agent est devenu objet et patient au sein de la phrase à deux arguments. Et le nouvel argument [òkùbì] *Okobhé* a pris la position de sujet et la fonction sémantique d'agent. Quelle que soit la variante utilisée, on peut donc affirmer, en accord avec (Bôle-Richard, 2006) que le suffixe examiné, ici, est le morphème de la dérivation causative ou agentive dans cette langue. Voici ce que l'auteur écrit à ce sujet:

Le causatif est une transformation qui ajoute au verbe un actant causateur en fonction de sujet et fait passer l'actant en position d'objet. Il y a donc changement de diathèse et dans la mesure où ce changement est marqué morphologiquement dans la forme du verbe, il s'agit bien d'une voix grammaticale. (Bôle-Richard, 2006 : 65)

Après /-a/, que dire du suffixe /-o/ ?

1.1.2. Le dérivatif /-o/

Ce dérivatif présente également deux variantes, la forme [-o] pour les verbes contenant des voyelles avancées ou +ATR (Cf. 3a et 3c) et l'aspect [-ɔ] pour les verbes ayant des voyelles non avancées ou -ATR (Cf. 2b).

- (3a) [lìò] *se manger* /lĩ/ *manger* + /-o/ *Dériv.*
 (3b) [wɔ̀rò] *se casser* /wɛrɛ/ *casser* + /-ɔ/ *Dériv.*
 (3c) [gbìsò] *se rouler* /gbìsè/ *rouler* + /-o/ *Dériv.*

Pour cerner les caractéristiques de cette dérivation, on peut observer des phrases telles que celles qui suivent.

- (4a) [i lì gùgù]
 /i lĩ gùgù/
 /je/manger/B, acc./maïs/
J'ai mangé du maïs.
 (4b) [gùgù liò]
 /gùgù lĩ-o `/
 /maïs/manger-Dériv./B, acc./
Le maïs a été mangé.

En passant de la phrase (4a) à la phrase (4b), on note la disparition du sujet [i] *je* et la transformation de l'objet [gùgù] *maïs* en sujet. De (4a) à (4b), on est passé d'une phrase active à une phrase passive. /-o/ est donc en bété, comme dans d'autres langues kru orientales (cf. Marchèse, 1983), le morphème de la

dérivation passive. « En godié, en néyo, et en vata, toutes des langues orientales, le passif s'exprime par un suffixe consistant en une voyelle postérieure arrondie. En godié, le suffixe a la forme ɔ ou o selon la série vocalique du verbe. » (Marchèse, 1983 : 159)

1.2. La dérivation utilisant le suffixe /-ni/

/-ni/ est un dérivatif verbal observé dans plusieurs parlers kru. Après avoir relevé quelques-unes de ses manifestations, (Marchèse, 1983, 287) a proposé l'une d'entre elles comme la forme appartenant au proto-kru. Aussi écrit-elle : « Puisque nous avons des formes *le/ne/e* dans les langues occidentales et orientales, nous pouvons reconstruire une forme **le* comme un suffixe en proto-kru. ». Selon (Vahoua, 2011: 64), « L'affixe /-ni/ est un dérivatif verbal très productif en kpókùbù, parler kru de Côte d'Ivoire. Il se démarque des autres dérivatifs verbaux de cette langue non seulement par sa forme, mais aussi par la variété de ses emplois. »

- (5a) [tini] *noircir* /tititi/ *noir* + /-ni/ *Dériv.*
 (5b) [pòni] *blanchir* /pèè:/ *blanc* + /-ni/ *Dériv.*
 (5c) [gbũni] *bouder v. tr.* /gbũ/ *bouder v. intr.* + /-ni/ *Dériv.*
 (5d) [gwālāni] *célébrer* /gwālā/ *durer* + /-ni/ *Dériv.*

Dans les exemples ci-dessus, /-ni/ marque aussi bien les adjectifs que les verbes. En (5a) et en (5b), il transforme des adjectifs, d'origine idéophonique, en verbes. Dans l'exemple (5c), le suffixe /-ni/ transforme un verbe intransitif en un verbe transitif. Et en (5d), la suffixation du dérivatif /-ni/ au verbe /gwālā/ *durer* permet de construire un autre verbe [gwālāni] qui signifie *célébrer*. /-ni/ permet donc de passer d'une catégorie lexicale à une autre. Mais il permet également d'accroître soit la valence d'un verbe soit le stock lexical de la langue. Mais ce suffixe véhicule bien d'autres valeurs comme on peut l'observer dans les exemples qui suivent.

- (6a) [jũṣ ɓũrĩ siká]
 /jũṣ ɓũrĩ `siká/
 /enfants/piler/B, acc./riz/
Les enfants ont pilé du riz.

- (6b) [jùṣ bũrĩnì sɪkà kájā mí]
/jùṣ bũrĩnì-`nì sɪkà kájā mí/
/enfants/piler-dérivatif/B, acc./pilons/dans/
Les enfants ont pilé du riz avec des pilons.
- (6c) [jùṣ bũrĩnì sɪkà pì jōkū]
/jùṣ bũrĩnì-`nì sɪkà pì jōkū/
/enfants piler-dérivatif/B, acc./riz/palissade/à côté de/
Les enfants ont pilé du riz à côté de la palissade.
- (6d) [jùṣ bũrĩnì sɪkà gɔmí]
/jùṣ bũrĩnì-`nì sɪkà gɔmí/
/enfants/piler-dérivatif/B, acc./riz/ensemble/
Les enfants ont pilé du riz ensemble.
- (6e) [jùṣ bũrĩnì gɔmí sɪkà]
/jùṣ bũrĩnì-`nì gɔmí sɪkà/
/enfants/piler-dérivatif/B, acc./en même temps/riz/
Les enfants ont pilé du riz en même temps.
- (6f) [jùṣ bũrĩnì wà nó sɪkà]
/jùṣ bũrĩnì-`nì wà nó sɪkà/
/enfant/piler-dérivatif/B, acc./leur/mère/riz/
Les enfants ont aidé leur mère à piler du riz.

Le rattachement du morphème /-nɪ/ au verbe de la phrase (6a) permet à cette dernière de prendre d'autres compléments et/ou d'ajouter d'autres valeurs à son sens. Ainsi, ce dérivatif a permis l'expression des compléments circonstanciels d'instrument et de lieu respectivement en (6b) et en (6c). Dans les phrases (6d) et (6f), l'adjonction de /-nɪ/ au verbe /bũrĩ/ *piler* permet d'exprimer une coparticipation au procès qu'il véhicule. Cette coparticipation qui s'effectue au niveau du pôle agent nécessite, en (6d), non seulement un sujet au pluriel mais également l'emploi du vocable /gɔmí/.

En (6f), le syntagme [wà nó] *leur mère* occupe certes une position objectale; cependant, il a le rôle sémantique d'agent comme le syntagme [jùṣ] *enfants*. Le même vocable /gɔmí/ associé toujours à /-nɪ/, suggère, en (6e), l'idée d'une autre action qui se déroule en même temps que celle conduite par le verbe /bũrĩ/. Cette action implicite est même l'action de référence au cours de laquelle se réalise aussi l'action explicite. L'utilisation du morphème /-nɪ/ a donc permis de pluraliser l'action en (6e) et les actants en (6d) et (6f). /nɪ/ est donc ici,

une marque de «pluralité verbale» d'après l'expression de (Colombel, 2000).

1.3. La dérivation utilisant un suffixe dissyllabique

Le bété emploie deux dérivatifs verbaux de deux syllabes. Ce sont [-manɪ] et [-benɪ]. Ces deux suffixes semblent être des unités complexes. En effet, ceux-ci pourraient bien être composés de deux unités: /-ma-/ ou /-be-/ d'une part et le dérivatif /-ni/, d'autre part. Le bété étant une langue à tradition orale, la méconnaissance de ses états antérieurs ne facilite pas toujours la description et l'explication, dans une étude synchronique, de certains langagiers.

L'hypothèse de la complexité du morphème /-manɪ/ vient donc du rapprochement entre le kpókùgbù et d'autres parlers kru orientaux; notamment le guébié, un autre dialecte bété, et le dida. On observe, en effet, dans ces parlers, la présence du morphème /-ma/. Les phrases a, b, c et d suivantes, en guébié, l'illustrent.

(7a) [ɲú ɲù]

L'eau est beaucoup.

(7b) [ɲú ɲūmā]

L'eau devient beaucoup.

(7c) [òkú wà wúʃ]

Okou aime les enfants

(7d) [òkú wāmā wúʃ]

Okou se met à aimer les enfants.

De (7a) à (7b), on passe d'un adjectif [ɲù] *beaucoup* à un verbe [ɲūmā] *devenir beaucoup* et de l'énoncé (7c) à l'énoncé (7d), l'on passe d'un procès état [wà] *aimer* à un verbe processus [wāmā] *se mettre à aimer*. Et toutes ces transformations n'ont été possibles que grâce au suffixe /-ma/.

(8a) [tūrūmànɪ] *s'allonger* /tūrū/ long + /-manɪ/ Dériv.

(8b) [tāmānɪ] *devenir avare* /tê/ avare + /-manɪ/ Dériv.

(8c) [kāmānɪ] *devenir corsé* /kālɪ/ corsé + /-manɪ/ Dériv.

(8d) [ɲūmànɪ] *devenir beaucoup* /ɲù/ beaucoup + /-manɪ/ Dériv

(8e) [wāmànɪ] *se mettre à aimer* /wà/ aimer + /-manɪ/ Dériv.

(8f) [ɲībènɪ] *reconnaitre* /ɲì/ connaître + /-benɪ/ Dériv.

(8g) [ɲībènɪ sà] *être en train de savoir* /ɲì sà/savoir + /-benɪ/
Dériv

Dans les exemples allant de (8a) à (8d), les verbes [tūrūmàni] *s'allonger*, [támāni] *devenir avare*, [kāmāni] *devenir corsé* et [jūmāni] *devenir beaucoup* sont construits respectivement à partir des adjectifs /tūrū/ *long*, /tê/ *avare*, /kālī/ *corsé* et /jū/ *beaucoup*. Quant aux verbes processus [wāmāni] *se mettre à aimer*, [jībēni] *reconnaître* et [jībēni sA] *être en train de savoir* en (8e), (8f) et (8g), ils sont formés respectivement à partir des verbes d'état [wà] *aimer*, [ji] *connaître* et [ji sA] *savoir*. Les dérivatifs [-manɪ] et [-bēni] ont donc pour fonction de transformer des adjectifs en verbes et des verbes d'état en verbes processus.

Mais l'état actuel de notre corpus ne permet pas de savoir si les formes [-manɪ] et [-bēni] sont des allomorphes dans la mesure où [-bēni] est un hapax.

2. La dérivation complexe

La dérivation complexe ici est celle qui va au-delà de la suffixation d'un seul morphème. Elle présente trois aspects. Il y a d'abord la dérivation exigeant l'emploi de plusieurs dérivatifs. Il y a, ensuite, la dérivation associant une reduplication verbale et la suffixation d'un dérivatif. Enfin, on a la dérivation montrant la suffixation d'un dérivatif à une base verbale redupliquée.

2.1. La dérivation utilisant plusieurs dérivatifs

/-ni/ et /-a/ sont les dérivatifs utilisés simultanément pour générer des verbes dérivés. Et leur emploi montre trois stratégies. Dans les exemples (9a) et (9b), le complexe [-nja], c'est-à-dire /-ni + -a/, se suffixe aux adjectifs /pēē:/ *blanc* et /tititi/ *noir* pour donner respectivement les verbes de trois arguments [pōnjà] *faire devenir blanc* et [tinjà] *faire devenir noir*. Ces verbes sont, en réalité, le résultat d'une double dérivation. La première consiste à former les verbes intransitifs [pōni] *blanchir* et [tini] *noircir* en suffixant le dérivatif /-ni/ aux adjectifs /pēē:/ *blanc* et /tititi/ *noir*. Et la deuxième dérivation intervient lorsque les verbes [pōni] *blanchir* et [tini] *noircir* prennent le suffixe /-a/ pour engendrer les verbes [pōnjà] *faire devenir blanc* et [tinjà] *faire devenir noir*. La première stratégie consiste donc à construire un verbe biactanciel à partir d'un adjectif, mais en passant par la formation d'un verbe

monoactanciel, et cela grâce à une double dérivation dans laquelle /-nɪ/ est le dérivatif du changement de catégorie grammaticale et /-a/ le morphème la dérivation causative, d'après la terminologie de (Creissels, 1991) et (Bôle-Richard, 2006).

- (9a) [pónjà] *faire devenir blanc* /pɛ̃ɛ:/blanc + /-nɪ/ Dériv. + /-a/ Dériv.
(9b) [tinjà] *faire devenir noir* /tɪtɪtɪ/ noir + /-nɪ/ Dériv. + /-a/ Dériv.
(9c) [gūānjà] *faire se battre* /gwɛ̃/ se battre + /-a/ Dériv. + /-nɪ/ Dériv. + /-a/ Dériv.
(9d) [gūānjà kú] *réfugier chez* /gũ/ avoir peur + /-a/ Dériv. /-nɪ/ Dériv. + /-a/ Dériv. /kú/ sur

La deuxième stratégie, dans l'utilisation concomitante des dérivatifs /-nɪ/ et /-a/, présente l'encadrement du dérivatif /-nɪ/ par une double occurrence de /-a/. Cela s'observe dans les exemples (9c) et (9d). Mais cette deuxième stratégie ne se manifeste pas de la même façon dans ces deux exemples. En (9c), le complexe /-anja/ s'ajoute simplement au verbe /gwɛ̃/ se battre. Dans l'exemple (9d), tout part du verbe /gũ/ avoir peur. Il donne, d'une part, [gūā] *faire peur, effrayer, mettre dans un lieu sûr* comme dans [kālɛ gūā ɲālɪ] *Kallet effraie Gnali* ou dans [kālɛ gūā ɲālɪ á lɪ] *Kallet met les affaires de Gnali dans un lieu sûr*. D'autre part, /gũ/ avoir peur donne [gũnɪ kú] *se réfugier chez* comme dans [kālɛ gũnɪ ɲālɪ kú] *Kallet se réfugie chez Gnali*. Et à partir des verbes [gūā] *mettre dans un lieu sûr* et [gũnɪ kú] *se réfugier chez* ou *se mettre en un lieu sûr chez*, a été construit le verbe [gūānjà kú] *réfugier chez*. Ce dernier verbe peut être observé dans la phrase [ɟàkɔ̃ gūānjà kálɛ ɲālɪ kú] *Djako a réfugié Kallet chez Gnali*. [gūānjà kú] est donc le résultat de la fusion de deux bases dérivées.

2.2. La dérivation combinant une reduplication et une suffixation

Les dérivés ci-dessous utilisent à la fois le redoublement d'un radical verbal et la suffixation à cette base redupliquée du morphème /-nɪ/. Cette dérivation se réalise à partir d'un verbe simple ou à partir d'un verbe à particules(s).

- (10a) [fɛ̃fɛ̃nɪ] *s'entraider* /fɛ̃/ accompagner + /fɛ̃/ accompagner + /-nɪ/ Dériv.

- (10b) [wōrōwòrònì] *se regarder* /wōrò/ *regarder* + /wōrò/
regarder + /-nɪ/ *Dériv.*
- (10c) [bālìbàlìnì] *se saluer* /bālì/ *saluer* + /bālì/
saluer + /-nɪ/ *Dériv.*
- (10d) [jījìnì kù] *s'entraider* /jī/ *venir* + /jī/ *venir* + /-nɪ/
Dériv. /kù/ *sur*
- (10e) [g̣ɔ̣rìg̣ɔ̣rìnì kù] *se superposer* /g̣ɔ̣rì/ *se poser* + /g̣ɔ̣rì/ *se*
poser + /-nɪ/ *Dériv.* /kù/ *sur*
- (10f) [ɲéɲèɲì n̄ kù] *s'embrasser* /ɲé/ *téter* + /ɲé/ *téter* + /-
nɪ/ *Dériv.* /n̄/ *bouche* /kù/ *sur*

Dans les exemples (10a), (10b) et (10c), les verbes dérivés sont tous des verbes réciproques. Et ils sont formés à partir de verbes incassables ou lexématiques. Quant aux verbes dérivés réciproques en (10d), (10e) et (10f), ils sont issus respectivement des locutions verbales /jī kù/ *aider*, /g̣ɔ̣rì kù/ *s'asseoir* et /ɲé n̄ kù/ *embrasser*. La suffixation du morphème /-nɪ/ à un radical verbal redoublé permet donc de construire des verbes réciproques. Mais la structure morphologique [verbe x-verbe x-nɪ] ou [verbe x-verbe x-nɪ particule(s)] ne suffit pas pour dire qu'un verbe dérivé est de type réciproque. Deux autres conditions doivent être remplies. La première a trait au nombre du nom employé comme argument sujet et la seconde porte sur la référence du sujet et de l'objet. En rapport avec la première condition, voici ce que (Vahoua, 2011) a écrit :

Pour qu'un verbe devienne un verbe réciproque, dans cette langue, il doit non seulement présenter cette morphologie mais aussi et surtout, il doit acquérir dans sa sous catégorisation lexicale le trait [+gouverne toujours un argument sujet au pluriel] (Vahoua, 2011 : 54)

A propos de la deuxième condition, on peut utiliser l'affirmation de (Kouadio, 1996) concernant la construction réciproque en Attié de Memni, mais qui est tout à fait valable pour le bété. «La construction réciproque implique également la coréférence entre agent et patient. C'est ce qui la rapproche de la voix réfléchie» (Kouadio, 1996 : 622). Et ces deux conditions permettent d'exclure de la liste des verbes dérivés réciproques, des verbes tels que /sàsànì/ *changer inlassablement* présent dans la phrase [wàsè sàsànì ɲwìnì] *Wasset change*

- (12c) [gbɔ̀rāgbɔ̀rānjà] *s'accoupler* /gbɔ̀rā/ monter + /-a/ Dériv. + /gbɔ̀rā/ monter + /-a/ Dériv. + /-nɪ/ Dériv. + /-a/ Dériv.
- (12d) [bɪ̀àbɪ̀ànjà kú] *se jouer de quelqu'un* /bɪ̀/ se promener + /-a/ dériv. + /bɪ̀/ se promener + /-a/ Dériv. + /-nɪ/ Dériv. + /-a/ Dériv. /kú/ sur

Tandis que les verbes dérivés en (10) et en (11) s'appuient sur un seul suffixe, à savoir le morphème /-nɪ/, ceux en (12) utilisent plutôt deux suffixes: /-nɪ/ et /-a/. Et les dérivés en (12) emploient non pas un redoublement du radical verbal comme en (10) et en (11), mais une réduplication d'une base verbale dérivée. Il s'agit, ici, précisément d'une base marquée par le morphème /-a/ et présentée en 1.1.1. comme ayant une valeur causative. C'est donc cette base verbale dérivée redoublée qui reçoit le morphème /-nɪ/ en (12 a&b) et le complexe [-nja] en (12 c&d). La morphologie verbale décrite ici a donc également une valeur intensive. La dérivation intensive, en bété, présente alors plusieurs configurations. Elles peuvent être schématisées comme suit : a- [verbe x verbe x-nɪ (particule)], b- [verbe x-a verbe x-a-nɪ (particule)] c- [verbe x-a verbe x-a-nja (particule)].

Conclusion

La dérivation verbale en bété emploie, à la fois, la suffixation et le redoublement de bases verbales. Et cette langue n'a que quatre suffixes verbaux, à savoir: /-a/, /-o/, /-nɪ/ et /-manɪ/. Quant à la réduplication, elle se fait avec des bases verbales simples ou radicaux verbaux ou avec des bases verbales dérivées. Dans ce parler kru de Côte d'Ivoire, la dérivation verbale consiste donc en la suffixation d'un ou plusieurs morphèmes à un radical ou à un radical verbal redoublé ou encore à une base verbale dérivée redupliquée. La dérivation verbale, dans cette langue, est donc une dérivation à la fois affixale et flexionnelle conformément à la terminologie de (Bouquiaux et Thomas, 1987). Par flexion, ces deux auteurs

entendent « *toute modification formelle excluant les affixes, c'est-à-dire les procédés du redoublement, du changement de tons, de consonnes ou de voyelles et leurs combinaisons possibles* ». Celle-ci (la dérivation verbale) présente, en bété, deux types: une dérivation verbale simple et une dérivation verbale dite complexe. La dérivation simple a un seul aspect et la dérivation complexe montre trois configurations. La dérivation simple, c'est la suffixation d'un et un seul morphème à un radical verbal ou à un idéophone pour en faire un verbe. La dérivation verbale est complexe quand elle montre l'ajout d'au moins deux morphèmes à un radical. Il est également question de dérivation verbale complexe toute fois que le morphème /-nɪ/ se suffixe à un radical verbal redoublé. On parle, enfin, de dérivation verbale complexe face à une configuration montrant la connexion d'un ou plusieurs morphèmes à une base verbale dérivée redupliquée.

Dans ce système, le dérivatif /-nɪ/ joue un rôle prépondérant à cause de sa productivité inégalée. Concernant ce genre de morphèmes, voici ce que Colombel écrit, dans son étude sur *La pluralité verbale dans une dizaine de langues des monts mandara* « Et parfois, une seule marque recouvre toutes ces pluralités. Parfois, la pluralité de l'action s'imbrique dans le système aspectuel. » (Colombel, 2000 : 28) En effet, de tous les suffixes verbaux répertoriés, /-nɪ/ est le seul qui marque tous les procédés de dérivation verbale de cette langue kru. Aussi les valeurs qu'il conduit sont-elles nombreuses et variées. Certaines peuvent être appréhendées comme relevant de la notion de voix au sens creisselois du terme. D'après cet auteur,

On peut parler de 'voix' chaque fois qu'une différence morphologique entre deux formes verbales issues d'un lexème est associée de façon relativement régulière à une différence au niveau des schèmes argumentaux avec lesquels elles sont compatibles. (Creissels, 1995 :265)

N'est-ce pas une telle valeur que véhicule le morphème /nɪ/ dans le couple de phrases qui emploient ci-après le verbe /gbũ/ *bouder*? [ɲópō gbũ] *Gnôpô boude*. [ɲópō gbũnɪ lĩlĩjè] *Gnôpô boude la nourriture*. Mais /nɪ/ porte également des valeurs qui n'entrent pas du tout dans cadre de la notion de voix. La valeur intensive évoquée en 2.3. plus haut et la valeur

itérative selon (Vahoua, 2011) sont au nombre de ces valeurs-là. Au total, /nɪ/ se présente, dans la dérivation verbale du bété, comme un morphème multifonctionnel.

Bibliographie

- Bôle-Richard R., 2006, «Variations actanciennes: la voix causative en Ega», dans *Constructions verbales & productions de sens*, actes du colloque de Besançon 26-28 janvier 2006, Daniel Lebaud, Cathérine Paulin, Katja Ploog (Eds), Presses Universitaires de Franche-Comté, Université de Franche-Comté, 65-74.
- Bouquiaux L. & Thomas J. M. C., 1987, *Enquête et description des langues à tradition Orale*, Paris, SELAF.
- Creissels D. 1995, *Eléments de syntaxe générale*. Paris, Puf (Linguistique nouvelle).
- Colombel V. DE, 2000, « La pluralité verbale dans une dizaine de langues des monts du Mandara », dans *Linguistique africaine*, n° 22, Institut de phonétique, Paris, 5-27.
- Creissels D., 1991, *Description des langues négro-africaines et Théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug.
- Goprou D. C., 1996, *Transcription et analyse phonétique d'un texte kpɔkrɔ, parler bété de Gagnoa*, Mémoire de Maîtrise. Université de Cocody, Abidjan.
- Goprou D. C., 1997, *La tonologie du kpɔkolo, parler bété de Gagnoa*, Rapport de DEA. Université de Cocody, Abidjan.
- Goprou D. C., 2010, *Etude phonétique et phonologique du kpɔkolo, parler bété de Gagnoa*, Thèse pour le doctorat unique. Université de Cocody, Abidjan.
- Kaye J., Lowenstamm J., Vergnaud J. -R., 1985, "The internal structure of phonological element: a theory of charm and government", *Phonology Yearbook* 2, pp. 305-328, (trad. Française, « La structure interne des éléments phonologiques: une théorie du charme et du gouvernement »). Dans *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 17, Paris, 109-134.
- Kouadio N. J., 1996, *Description systématique de l'Attié de Memni (langue kwa de Côte d'Ivoire)*, Thèse pour le doctorat d'Etat. Université Stendhal de Grenoble III.

- Marchèse L., 1983, *Atlas linguistique kru*. Nouvelle édition, Ila, Abidjan.
- Mel G. B., 1984, «A propos de la polysémie et de la monosémie: analyse sémantique d'un verbe adiokrou: igh», dans *Annales de l'Université d'Abidjan, Série H*, Tome XIII, 35-68.
- Vahoua K. A., 1998, *La morphologie du verbe en kpòkògbò, parler bété de la sous-préfecture de Gagnoa*, Mémoire de DEA. Université de Cocody, Abidjan.
- Vahoua K. A., 2011, « Le vocable /sà/ ou l'examen de quelques procédés d'enrichissement lexical dans un parler bété (langue kru de Côte d'Ivoire) », dans *Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication*, Publication annuelle du Département des Sciences du Langage et de la Communication de l'Université de Bouaké UFR Communication, Milieu et Société, 211-228.
- Vahoua K. A., 2011, « Un dérivatif multifonctionnel dans un parler Bété (Langue Kru de Côte d'Ivoire) », dans *Revue en ligne baobab, Revue des sciences de l'imaginaire, arts, lettres et sciences humaines*, N°9, 46-65.

FROM A PROSODIC RUPTURE TO A SEMIC¹ CONNECTION: THE CASE OF *OH* IN *KUFLO*, A VARIANT OF *SENUFO*, A GUR LANGUAGE OF CÔTE D'IVOIRE

SEKONGO Gossouhon*

Abstract:

In the general perspective of language study, linguistic items have been clustered into various categories along with their syntactic function. However, in the trend of language functioning, some of these linguistic items seem to perform other roles in some specific languages. Such is the case of *oh* in *kuflo*, one of the Senufo variants. The present analysis aims at showing how, from the operation of interjection the phatic unit turns to play a role of semic connector in the structuring process of the scanning operation marked by a strong individuation.

Key words: Prosodic rupture, semic connection, interjection, scanning operation- metaterm

Résumé:

Dans la perspective générale de l'étude des langues, les unités linguistiques ont été regroupées par catégories, en fonction des rôles que ceux-ci jouent en syntaxe. Cependant, dans le processus du fonctionnement des langues, certaines de ces unités semblent jouer des rôles spécifiques autres que leurs rôles premiers, dans certaines langues. C'est le cas de *oh* en *kuflo*, l'une des variétés du Senufo. La présente analyse a pour objectif de montrer, comment de l'opérateur d'interjection, cette unité phatique revient à jouer un rôle de connecteur sémique dans le processus de construction de l'opérateur du parcours avec forte individuation.

Mots clefs : Cassure prosodique, connexion sémique, interjection, opération du parcours, métaterme.

Introduction

Language appears as one of the most important and controversial features in the life story of mankind. In fact, as it is impossible to imagine a people without language, in the same way, it is impossible to imagine a language without a people. As such, language becomes a defining feature for any society. But, if this identification feature is known to be shared by all natural languages, without even referring to their arbitrary feature, diachronic and synchronic studies have allowed to

¹The whole process leads to the formation of a grammatical unit.

* Alassane Ouattara University-Bouaké (Côte d'Ivoire), English department.

E-mail: sgosuhon@yahoo.fr

making out discriminatory specificities between languages. In fact, apart from linguistic universals which are said to be shared by almost all natural languages, each language differs by the functioning mechanism that constitutes it. Should we not say with Saussure (1916) that each language holds its functioning system?

Moving from the general shared values that characterize natural languages to the specificities that discriminate them, moving from the universally known function of some linguistic items, the syntactic functioning of some linguistic units in specific languages is sometimes astonishing. In fact, despite the fact that some interpretations might be given to interjection markers such as *oh*, it is generally admitted that these types of linguistic units do not have specific meaning, posing them as syncategorematic elements. But, contrarily to the majority of languages whereby *oh* is used to underline an interjection, in Kuflo, this linguistic unit functions as a metaterm² in Senufo. In fact, in the perspective of some universally shared features with other languages such as French, English, Spanish...etc., *oh*, appears as an operator of exclamation, a nature that ranks it in the class of words of the interjection operators. As for its second nature, in which we are actually interested, *oh* seems to play the role of a binding operator that ensures a sort of semic connection, not without operating a rupture in the prosodic realization of the targeted item. Hence, my topic: *from the prosodic rupture to the semic connection: a case study of oh in Kuflo, a Gur language of Côte d'Ivoire*.

This analysis aims at showing how, from the operation of interjection; the phatic unit turns to play a role of semic connector in the structuring process of the scanning operation marked by a strong individuation. However, what are the general perceptions about *oh*? What makes it specific in Kuflo? These are the different questions we will answer in the trend of our analysis.

² A metaterm is a linguistic item which has two characteristics: a first observation will rank it in a speech class, but a close analysis will rather reveal it as playing another role, different from the first and which is only noticeable in the functioning of the system of language.

1. Introducing the language under study

Senufo is the term used to refer either to the language or to the people using this language. One of the main characteristics of the Senufo language is that, it is a tone language, just like other Ivorian languages, whereby three main tones are noticed: the level tone; the rising tone and the falling tone respectively represented by the symbols: / - _ . But the change in meaning constructions operated by the change in tone does not affect the dynamic richness of these languages. However, Senufo is not a homogeneous set as one might think. It is rather a set of different variants between which the rate of the mutual intelligibility is sometimes almost nil. In fact, the Senufo language is made of about twenty three (23) variants³. The difficulty in terms of mutual intelligibility might be explained either by the geographical distance, that is the natural space separating two or more variants. But the most probable difficulties for speakers of different variants are relative to the tone used, for some variants, and to the signifiers, that is, the way the referent is denominated.

The variety in which we are interested in the current analysis is the *Kuflo*⁴; a variety which is used in the area of Dikodougou, in the *Poro* administrative region, with Korhogo as main town. This variety is very close to the *Tiembara* considered as the standard variant of *Senufo* and which has undergone many linguistic analyses. On the basis of the survey carried out by Mensah E.N.A and Tchagbale Z (1983) which lead to the conception of the atlas of Ivorian languages, the rate of mutual intelligibility between the *Kuflo* and *Tiembara* variants is of more than 95%, with just a slight tonic difference in the denomination of some referents. For example, for the term *groundnut*, the difference between the two variants lies in the sound used in initial positions. The *Kuflo* language uses a voiced bilabial nasal in initial position (M), followed by a nasalized low back (a). As for the *Tiembara*, these two units will simply be replaced by the voiced alveolar nasal (N). But this difference does not hinder the intelligibility of the term for speakers of both variants.

³ Amongst many others, we have the kuflo, Fodonon, Nafara, Tiembara, Gbato, Pogari, Sénari, du Gbonzro, Palaka, Tagbanri, Tagbana, Djimini, Gnarafole, Pongala, Kpinri, Djeli, Tanga, etc.

⁴ As native of this variant, I am, at the same time, decoder and cryptanalyst of this variant.

2. Characterizing the linguistic feature at stake

2.1. General perception of *oh*

In the traditional division of language into word classes, some linguistic items have been characterized as those which do not convey specific meaning and might be used to reveal emotions of the speaker; such is the case of exclamation marks and interjections in written languages. The difference between the two types is that, all interjections are exclamations, but all exclamations are not interjections. In fact, beyond the common features shared with interjections, which is the expression of emotions, exclamations are words or phrases that may be used to demand or impose something (*Stop chattering!*).

Relatively to its syntactic features and functions, *oh* is said to belong to the words category of interjections. Interjections are difficult to define, but the general perception about these linguistic items is that they are used to express a feeling or an emotion by means of a short and rapid way (Martinet 1962). Therefore, we can state that, just like nouns, verb, proverbs, etc., interjections are parts of speech but with a difficult and an unstable syntactic distribution.

Moreover, their syntactic role is inexistent since they may occur in almost all places in a sentence, but they remain outside the syntactic structure of the rest of the sentence. In fact, as their etymology stands, the term interjection stems from the Latin verb “*inter jeciere*” meaning “to throw or cast between”. Along with this definition, interjections are kinds of linguistic units incorporated in a sentence. But the fact of being thrown or cast into the sentence structure makes of their syntactic role as less important.

This degrading etymological origin, coupled with a specificity of being purely marks of the oral, marking them as elements of the affective syntax⁵, lead some linguists just like , (Crystal D (1990: 18, Crystal (2003), Swiàtkowska (2006) , Kleiber (2006),etc., to consider interjections as irrelevant to deserve a linguistic analysis. In fact, Crystal 2003 defines interjections as parts of speech, which are unproductive, and which do not share any syntactic relationships with other

⁵Bailly Charles (1919. In the same trend, Demonet Marie-Luce (2006) refers to interjections as signs of affect.

classes in the sentence structure, and that their function is purely emotive, e.g: 'yuk! Blast! tut tut !'

But contrarily to them, other linguists such as Aijmer (1996) rather claim for their consideration because of the specificity they display.

2.1. Interjection within some linguistic branches

Despite their negative characterization, Interjections are regarded as important in some linguistic domains.

At the pragmatic level, there exists a possibility of interpreting interjections, as pragmatics is interested in the study of how utterances are used in communicative acts, and the role played by context in the interpretation of a message. So, related to contexts in which they are produced, interjections will be assigned different meanings. Moreover, in the pragmatic domain, they are said to contribute to the speech coherence. In fact, for linguists such as Wierzbicka (1991 &1992)⁶, interjections can be used to begin a discourse, operate a restriction or help the speaker hold the floor. In the same perspectives, they may serve as discourse markers, discourse fillers or delaying tactics. In other context, they may be used to mark either foreground or background information.

At the phonological level, the relative change in the tone level can be characteristics of various expressions of pain as underlined by Estienne (1555:110)⁷. According to him, the interjection « ouch » which begins with the lowered high back vowel is a mark of a natural expression of pain. The dropping of the jaw and open mouth of a man stupefied by amazement can be expressed with *oh*. And to finish, some guttural sounds « ach » and « ugh » by blowing out of the protruded lips or by a sound as of clearing the throat, display the natural expression of disgust.

At the semantic level, compared to other parts of speech such as nouns, verbs or adjectives, etc., interjections are considered as syncategorematic elements which are not actually semantically analyzable. However they can be assigned different significations. According to Ameka (1994)⁸, the phatic

⁶ In Swiatkowska (2006)

⁷ Demonet (2006 :64)

⁸ Opcit :68)

interjections are used in the establishment and maintenance of communication contact, whereas the conative interjections are used to get someone's attention or to ask for an action »

But beyond this general universal perception about the syntactic functioning of interjections in various natural languages, some interjections seem to behave differently in specific languages. In fact, in considering the Senufo language, and particularly the *Kuflo* variant, the interjection *oh* seems to have a specific syntactic function, mainly in the structuring process of the scanning operation made of strong individuation in which it occurs. Therefore, the presence of the interjection operator *oh* will constitute the main interest of the following part.

3. *Oh* in the structuring process of the scanning operation with strong individuation

3.1. Defining the scanning operation

The scanning operation is part of the set of the operations that characterize the nominal determination in the theory of the lexis, as suggested by Culioli (1990). In fact, according to Culioli, language is an activity, and as such, we should replace the linguistics of state by a linguistics of operations, capable of explaining what is at stake in the functioning of a specific linguistic item. However, the scanning operation which consists in referring to all the elements of a set, is marked in surface by various means. In fact the scanning operation can be: either direct, when the meaning content of used operators indicates that we have affair to a scanning operation,

(1) *Everybody is allowed to take part to the colloquium*

or, indirect, when the operation is only discovered as marking the scanning operation by means of a deep analysis.

(2) *At the colloquium, the lecturer will have 20mn of communication.*

Between the two types of operations, the unit we will study rather underlines a direct scanning operation with an emphasis on the specificity of the targeted elements, hence its characterization of scanning operation with a strong individuation. In fact, what is at stake is the analysis of the

means of construction of the equivalent of *each* in the Senufo language.

Each is a noun operator that is used to quantify a concept by delimiting the semantic field of the notion.

(3) ***Each*** *untractable soul at variance with fortune, wreaked her injuries on their own hearts: but Mr Crispe at last came down and all our murmurs were hushed. (The Vicar, p112).*

It is true that each language has in its lexicon a system of combinations of its own and from which it cannot dissociate. In fact, if one could dissociate specific languages from their system of combinations, it would become possible to understand the world as independent from the system of language, or to think outside language or outside linguistic universals⁹. In the economy of a language, I strongly believe that everything does not transit by any linguistic unit. In any case, there is a choice to make, but a choice of a form coupled with a targeted semantic program.

In *Kuflo*, the construction of this operator is somehow paradoxical. In fact, a close observation of this operation indicates that, contrarily to some languages such as French, English or Spanish, which all use a unique item to underline this specific operation, *Kuflo* will use of sort of lexis¹⁰. Lexis is the most integrated syntagma which is made of one or many lexical morphemes (or lexemes) or grammatical morphemes (grammemes: for, as far as). But lexis constitutes a semantic unit.

Let's consider the following structures:

(4) *Cāga oh Cāga = each day*

Day-connector-day

(5) *fõ oh fõ = each person*

person-connector-person

(6) *setugu oh setugu = each cat*

Cat-connector-cat

In these three structures whereby reference is made to the different general classes of *human-animal* and *object*, we notice that there is no change in the way the operator *each* is

⁹ An idea from Robert Lafont in *Le Travail et La Langue*, Flammarion, 1975, p54-57

¹⁰ Lexis is a group of integrated morphemes that constitute the signification unit. It is a functional unit memorized in competence.

built. A close observation in the construction process of this operator reveals a mechanism at three steps¹¹:

- (1) a two times displaying of the same unit (repetition)
- (2) saturation of the connector between the representatives of the same unit
- (3) homogenization

These three steps can be explained by means of what Lancri (1993) refers to as an operation of fusion. With reference made to her analysis, the first step consists in preparing the ground for the speaker to build the relation. But contrarily to her analysis the selection consists here of a repetition of the same linguistic unit on the syntagmatic axis, which will be separated by means of the phatic connector *oh*, but with a specific rising tone. This step is important in the sense that it constitutes at the same time an inception and indicator of the process at stake. In fact, the repetition of the target item is indicator of the fact that emphasis will be put on the specificity of the element.

However it is worth mentioning that at that level, the process is still insufficient, incomplete and might be in conflict with other types of operations. In fact, in this step, the absence of *oh* creates an absence of stability in the structure. This means that in the process, the system cannot find its balance unless all the constitutive elements are present. In structures such as:

(4') *Cãga Cãga* = *day-day*

(5') *fõ fõ* = *person-person*

(6') *setugu setugu* = *cat-cat*,

The absence of *oh* would indicate a *wondering*, an *insistence* or even a *doubt*.

In the second steps, the phatic connector *oh* is integrated but not just cast, between the two representatives of the repeated linguistic unit. The use of *oh* in this step is to ensure stability of the process at stake¹². This step might be interpreted as the fact that we are no more concerned with a nominal notion, that is, we are no more in the notional domain (even if this can be explained by the repetition of the targeted unit) but

¹¹ See the analysis of Annie Lanri (1993)

¹² The scanning operation with strong individuation puts emphasis on the particularity of the element at stake; hence indicator of an operator translated by *each*, but not *every* which the Senufo language will translate by *fala* as in *cãga fala*

rather, we are at a level of a particular objective characterization of the unit.

3.2. Importance of the tone in *oh* in the structuring process of the scanning operation with strong individuation

At the third level, which is the step of homogenization of the semantic set, *oh* is realized with a particularly different prosodic feature. In fact, at this level, the presence of *oh*, is no longer passive with regards to the syntactic and semantic units, just like in the case of its status as operator of interjection. It becomes a core element of a meaningful substance. Copceag (1966:51)¹³, defines substance as the whole set of articulatory and acoustic physically possible elements, selected, clustered in different ways in different languages. In this perspective, the sound substance in language is not passive; it is rather pre-constructed or pre-systematic. In the construction of the scanning operation with a strong individuation, the prosodic feature of *oh* is no more to be considered as a secondary linguistic phenomenon, but it must be considered as a key element in the relationship between prosody and other components of general grammar such as syntax and semantics.

In the structuring process of the scanning operation with strong individuation, *oh* is realized with a rising tone as opposed to the level tone with which the representatives of the repeated linguistic unit are realized¹⁴. Schematically, they can be represented by: — — — — — / — — — — —

At this level, the elements that constitute the structure are fused into a unique semantic set. Therefore, it is no more possible to dissociate them, and consider them along with elements of their respective original features, as they now imply a different domain. In fact, prosody covers many facts. According to Di Cristo (2000:3)¹⁵, it takes into account different domains implicated in the study of the phenomenon. In this perspective, he makes reference to Ladd (1996) who

¹³ Di Cristo 2004:74

¹⁴ It is worth mentioning that, here, the realization of *oh* with a rising tone marks a rupture in the continuum marked by the level tone with which the two representatives of the linguistic unit are used.

¹⁵ Di Cristo (2004 :85) *la prosodie est une structure grammaticale possédant une organisation qui lui est propre.*”

defines prosody as the use of suprasegmental features to vehicle linguistically well-structured pragmatic signifiers, at a post lexical or a sentence level¹⁶.

Conclusion

In a nutshell, we can say that the current analysis has allowed to understand that in *Kuflo*, *oh* should not simply be looked on as element of the discursive level, whereby, just like in other languages, it functions as a mark of interjection. But, along with its distribution, its form and its manifestation *oh* may become a metalinguistic element, mainly in the structuring process of the scanning operation with strong individuation. This change in status only becomes possible thanks to a particular role played by tone.

The structuring process of the scanning operation with strong individuation, in *Kuflo*, which is the target language of my analysis, reveals that suprasegmental features and mainly tone for tone languages are not secondary phenomena. They constitute key elements in the systematic functioning of these languages and necessitate that much attention be devoted to their analysis. In fact, the syntactic functioning of *oh* in *Kuflo* helps understand that in language processing, suprasegmental features help move from a discursive level to a syntactic one. Therefore, the modeling and the meaning interpretation of a unit in speech necessitate that we take into account various phenomena such as morphology, syntax and prosody. The prosodic variations need to be referred to in a grammar because they often influence the way a unit or even a sentence structure is analyzed¹⁷. As for the process of automatic processing, it requires a pluriparametric interpretation of prosodic facts and necessitates integration of all the useful levels of representation from syntax to acoustic, or from acoustic to syntax.

Bibliography

Aijmer K., 1996, Conversational routines in English: convention and creativity. *Studies in language and*

¹⁶ “[Le terme intonation] fait référence à l’usage qui est fait des traits phonétiques suprasegmentaux pour véhiculer, au niveau post-lexical ou de la phrase, des signifiés pragmatiques d’une façon linguistiquement structurée.” Ladd(1996)

¹⁷ Crystal David (1990 :212)

- linguistics*, Wadsworth Series in Mass Communication and Journalism.
- Ameka F., 1994: A real conversational routines and cross-cultural communication in a multilingual society. In Heiner Pürschel et al. (eds). *Intercultural communication*. 441-469. Bern. Peter Lang.
- Copceag D., 1966, Sur la définition de la « substance » en linguistique. *Cahiers de Linguistique Théorique et Appliquée*, 3 : 47-51.
- Crystal D., 1990, *Rediscover Grammar*, cartoons by Edward McLachlan, Longman.
- Crystal D., 2003, *English as a Global Language*, 2nd edition, Cambridge University Press.
- Culioli, A., 1991, *Pour une linguistique de l'énonciation, opérations et représentations*, 3 tomes, Ophrys.
- Demonet M-L., 2006, Eh/ hé : l'oralité simulée à la renaissance. », *Langages, revue-langages* n°161, www.cairn.info/.htm. -72, consulted on 15th November 2016.
- Di Cristo A., 2004, La prosodie au carrefour de la phonétique, de la phonologie et de l'articulation formes-fonctions, *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence (TIPA), Laboratoire Parole et Langage, HAL, Archives-Ouvertes*. .67-211. www.hal.archives-ouvertes.fr.
- Kleiber G., 2006, Sémiotique de l'Interjection, *Langage, revue-langages* n° 161, www.cairn.info/.htm. 1-23, consulted on 7th November 2016.
- Ladd D. R., 1996, *Intonational Phonology*. Cambridge UK) Cambridge University Press.
- Lancr A., 1993, « Both, All et le Concept de Fusion Métalinguistique », *Recherches en Contrastivité, Revue du Crelingua*, n°1, Paris III, Université de Paris III.
- Martinet A., 1962, *A Functional View of Language*. Oxford: Oxford University Press.
- Mensah E. N. A. & Tchagbale Z., 1983, *Atlas Des Langues Gur De Côte d'Ivoire, Atlas et Etudes Sociolinguistiques Des Etats du Conseil de l'Entente (ASOL)*, N°98 624, Agence de Coopération Culturelle et Technique ; Institut

de Linguistique Appliquée, Université d'Abidjan, Côte
d'Ivoire.

Robert L., 1975, *Le Travail et La Langue*, Flammarion.

Świątkowska M., 2006, « L'interjection : entre deixis et
anaphore », *Langages*, Revue-langages n° 161,
www.cairn.info/.htm. 47-56, consulted on 8th
November 2016/

**SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA
SOCIÉTÉ**

LA CRITIQUE MARXIENNE DE LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE ET L'ÉMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE

BROOHM Nicoué Octave*

Résumé

Cet article montre en quoi l'économique et le social s'imbriquent dans la théorisation marxienne des rapports sociaux. En opérant la critique de l'économie capitaliste fondée sur l'exploitation et la domination sous la bannière des principes libéraux de liberté et de l'égalité des droits, Marx met en lumière les contradictions internes du mode de production capitaliste. Les crises économiques et sociales symptomatiques de ces contradictions, sont facteurs de destruction des rapports sociaux. Elles infirment par surcroît la prophétie marxienne de l'abolition des classes. L'émergence de la classe moyenne aujourd'hui constitue un démenti historique de la bipartition marxienne et augure une nouvelle dynamique dans la conception des classes sociales.

Mots-clés : Conflits sociaux, classes sociales, l'économique, capitalisme, classe moyenne.

Abstract

This article shows how economic and social factors overlap in the Marxian theorization of social relations. By criticizing the capitalist economy which is based on exploitation and domination under the banner of liberal principles of liberty and equal rights, Marx sheds light on the internal contradictions of the capitalist mode of production. The economic and social crises, symptomatic of these contradictions, are factors of destruction of social relations. They also invalidate the Marxist prophecy of abolition of classes. The emergence of the middle class today is a historical denial of the Marxian social bipartition and augurs a new dynamic in the conception of social classes.

Keywords: Social Conflicts, social Classes, Economics, Capitalism, middle Class.

Introduction

L'économique chez Marx est inhérent au processus historique et au devenir-être de la société. Par la dialectique, cette méthode critique d'analyse du mouvement historique qu'il tient de Hegel, Marx s'emploie à écarter de la philosophie tout idéalisme et toute idée de mission achevée. Aussi, voit-il en elle ce levier de libération des masses, d'émancipation des

* Université de Lomé (Togo). Email : obroohm@yahoo.fr

consciences et de transformation du monde. C'est le sens et la portée de son matérialisme historique, cette « praxis philosophique », qui existe, comme l'affirme Etienne Balibar (1977 : 17-18) « *dans la théorie et dans la pratique du mouvement ouvrier moderne, le mouvement révolutionnaire du prolétariat* ». C'est également le sens de l'appel à la transformation du monde explicitement formulé dans sa « *onzième thèse sur Feuerbach* » (Marx et Engels, 1968). C'est enfin le sens de l'appel lancé à la première internationale communiste pour la solidarité et la mobilisation des ouvriers « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* » (Marx et Engels, 1981).

Selon Marx, le prolétariat apparaît désormais comme investi d'une mission historique, celle de rompre les chaînes, de libérer le travail de la servitude en le délivrant de l'oppression dans laquelle le tient la société aux mains de la classe des non-producteurs, détenteurs du pouvoir d'organisation. Pour Marx, le prolétaire est le ferment d'une transformation sociale qui abolira les vieilles structures. En substituant son travail à celui des non travailleurs, l'ouvrier lèvera la contrainte, source d'asservissement et se réconciliera avec lui-même et son travail.

Il s'agit, en tout état de cause, au temps de Marx, d'une théorisation sans précédent du processus historique, au travers du développement de la vie sociale et politique. Le mouvement de l'histoire s'explique par le jeu des contradictions entre les capacités de production d'une société, ses forces productives, et les relations qui s'établissent entre les classes sociales. Aussi, Marx va-t-il montrer que l'évolution du régime capitaliste le voue à succomber sous le coup de ses contradictions et à accoucher d'une autre forme sociale enfin dé-conflictualisée, une société sans classes.

Mais contrairement à la prophétie ou à la prédiction de principe de Marx, va émerger une nouvelle couche sociale, la classe moyenne. La progression du mode de production capitaliste est en effet à l'origine de l'ascension politique et sociale de la bourgeoisie. En même temps, elle réduisait à la portion congrue la petite production marchande. À côté, il y a des laissés-pour-compte, artisans, commerçants, etc., cette classe moyenne hétéroclite, cette « petite bourgeoisie », qui ne formait ni le prolétariat ni la bourgeoisie, et dont Marx

prévoyait la déchéance. Cette classe moyenne est faite aujourd'hui de couches salariées, du secteur public ou du secteur privé, dont l'origine tient aux contradictions du capitalisme.

Il importe de réfléchir sur cette nouvelle classe qui apporte aujourd'hui une sorte de démenti historique à la prédiction de Marx de l'avènement d'une société sans classes ou encore d'une classe moyenne vouée à s'éteindre ou à se rallier. L'idée de la classe moyenne, s'il en était encore besoin, n'est pas en soi neutre, elle implique une relecture du processus historique dans sa vision messianique de lutte contre les inégalités sociales, une mise en perspective de la dynamique sociale coextensive aux contradictions du capitalisme toujours visible, surtout, dans un contexte où « l'utopie socialiste » taraude encore les esprits, après ce qui est perçu comme « la grande parade » selon Jean-François Revel de l'Académie française (2000), ou qui apparaît légitimement avec Joseph Stiglitz (2002) comme « la grande désillusion » du capitalisme occidental.

Comme le reconnaît si bien Karl Polanyi (1983), à la suite de Marx, la caractéristique principale de l'économie de marché est que le marché s'y trouve « désencastré » du rapport social d'ensemble et centré sur le gain et le profit. Comment éviter donc que la logique du marché en vienne à briser les fondements même du lien social ?

Il faut dire que le système capitaliste en vogue, avec la bénédiction de la machine économique mondiale, est à bien des égards à l'origine du regain de la question de la justice sociale. La désaffection des salariés vis-à-vis des employeurs, l'interminable jeu de parades entre gouvernements et syndicats, etc., en appellent somme toute, non seulement à une relecture de la grille théorique offerte par Marx, mais aussi à une reconceptualisation de ce qui apparaît comme nouvelle classe sociale, la classe moyenne. Cette réflexion s'articule autour de deux points : les enjeux de la critique marxienne du capitalisme ; la nécessité de repenser Marx suite à l'émergence de la classe moyenne.

1. Les enjeux de la critique marxienne du capitalisme

1.1. Le mouvement dialectique et la mission historique du prolétariat

La théorisation marxienne du capitalisme, par-delà l'usure du temps, demeure un élément clé pour la compréhension de la dynamique historique et les changements structurels dans le monde contemporain. Evidemment, les profondes transformations du monde au cours de ces dernières décennies, avec pour corollaire, les nouveaux enjeux de la justice sociale invitent à une relecture et à une réinterprétation du marxisme, si on veut qu'il soit en adéquation avec notre univers social et mental.

Chez Marx, cette dynamique renvoie à la structuration de la société dans son ensemble ; elle ne se réduit pas à un mode déterminé d'exploitation, elle s'inscrit dans un processus historique, lui-même dialectique, abstraction faite de tout idéalisme. Dans *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande* (1886), Engels voit précisément dans ce mouvement dialectique, une conquête décisive qui absorbe et dépasse l'apport hégélien et le matérialisme classique. Il convient de noter que le matérialisme dialectique, comme philosophie, implique solidairement une conception du monde et une théorie de la connaissance. On comprend pourquoi, il se construit sur l'acquisition des sciences sur la base desquelles il propose une réflexion sur les autres formes de la pratique sociale.

La polémique contre Proudhon dans *Misère de la philosophie* (1847), l'analyse des luttes de classes en France en 1848, permettent à Marx d'expérimenter de façon pratique les concepts fondamentaux du matérialisme historique dont il convient d'apprécier la formulation la plus synthétique en 1859. Ainsi, dans la Préface de sa *Contribution à la critique de l'Économie politique*, Marx estime que les hommes sont auteurs de leur histoire. Mais cette histoire, est celle de la lutte des classes. Engels, dans la préface à la 3^e édition allemande du *Dix-huit Brumaire de L. Bonaparte* (1885), disait avec raison que Marx a découvert « la grande loi de mouvement de l'histoire » en soutenant que « toutes les luttes historiques, qu'elles se déroulent sur le terrain politique, religieux ou dans

tout autre domaine idéologique, ne sont en fait que l'expression plus ou moins nette des luttes de classes sociales ».

Le matérialisme historique est pour ainsi dire inséparablement théorie des formations économico-sociales, qui plus est, critique des idéologies qui, nées des contradictions non reconnues ou non résolues, illusionnent et mystifient les individus prisonniers d'une fausse conscience d'eux-mêmes. « *L'essence de l'homme*, écrit Marx, dans sa VI^e thèse sur Feuerbach, n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux ». (*L'idéologie allemande*). Pour Marx, qu'ils le sachent ou non, les hommes produisent leur vie spirituelle dans le mouvement et les conditions où ils produisent leur existence matérielle. Le matérialisme historique a donc pour programme l'analyse de ce processus. Le travail est perçu dans ce processus comme le principal moteur de l'histoire. Lutte de l'homme contre la nature, le travail est avant tout rapport de l'homme à l'homme. Tout mode de production unit, en interaction dialectique, forces productrices et rapports de production. Cependant, quand ceux-ci, après avoir stimulé les forces productrices, entravent leur développement, la société entre en crise. De ce point de vue, la contradiction ne peut être surmontée que par une transformation radicale des rapports de production. Tel est en tout cas le sens et la portée de l'idéal révolutionnaire dans la vision marxiste.

Pour le marxisme, la société capitaliste moderne se caractérise par des formes quasi objectives de domination, sources d'inégalités et d'injustices sociales, et qu'il convient naturellement de corriger. On comprend pourquoi les années 1848 sont considérées comme le « printemps des peuples », le point d'orgue de la découverte du rôle révolutionnaire de la classe ouvrière dans la société moderne dominée par le développement de la grande industrie. Le combat pour une transformation radicale des rapports sociaux, la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, scientifiquement pensés, dirigés et organisés, apparaissent dans cette perspective comme un défi.

Au cœur de la théorisation marxienne du capital, se trouve celle de la plus-value. Cette catégorie a généralement été comprise comme relevant de l'exploitation, comme indiquant

que malgré les apparences dans le système capitaliste le surplus produit n'est pas le résultat d'un certain nombre de facteurs de production – comme le travail, la terre et les machines – mais le fruit du seul travail. La plus-value, dans cette perspective, est une catégorie de l'exploitation basée sur les rapports de classe. De façon classique, la plus-value renvoie à l'idée d'un surplus.

Dans ses œuvres de maturité, Marx a cherché à localiser la forme la plus fondamentale des relations sociales qui caractérisent la société capitaliste et, sur cette base, à élaborer une théorie qui pourrait saisir le fonctionnement de base de cette société. Cette forme fondamentale est la marchandise. Dans *Le Capital*, Marx élucide précisément la dialectique de la société où la production des marchandises se fonde sur l'exploitation généralisée de la force du travail salariée. « En tant que valeurs d'échange, toutes les marchandises ne sont que des mesures déterminées de temps de travail coagulé » (Critique de l'économie politique). L'échange noue ainsi, dans le contexte d'une division du travail, des rapports d'équivalence entre les produits les plus divers, considérés comme des produits du travail social en général. Telle est la loi de la valeur. Or il existe une marchandise dont la consommation est en même temps production de valeur : c'est la force de travail humaine. Cette force, le capitaliste l'achète à sa valeur. Celle-ci est déterminée par le temps de travail socialement nécessaire à sa production, c'est-à-dire par le coût de l'entretien de l'ouvrier et de sa famille. Mais la force de travail exploitée produit une plus-value qui grossit le capital. L'histoire de la contradiction entre le capital et la classe ouvrière est donc sous-tendue par la loi de la plus-value.

La tâche de la révolution socialiste, consiste précisément à surmonter cette contradiction par la socialisation des moyens de production et d'échange. Et seule la lutte de classe, conduite par le prolétariat et ses alliés, peut mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme. Aussi, Marx invite-t-il les travailleurs à lutter pied à pied, quotidiennement, contre toutes les formes d'exploitation, de peur de se ravalier à la situation d'« êtres faméliques » sans salut (Marx, 1865). On sait à quel point l'émancipation du sujet est cruciale dans la philosophie marxienne. Celle-ci implique la suppression sans complaisance de l'aliénation. Et c'est bien le sens et la portée de la critique

marxienne de la religion, qui « *aboutit donc à l'impératif catégorique de renverser toutes les conditions sociales où l'homme est un être abaissé, asservi, abandonné, méprisable* » (Michel Henry (1976 : 136). L'homogénéité ontologique du travail et de la conscience s'inscrit dans cette vision et dans cette orientation philosophique. On comprend alors aisément que le problème de Marx dans les textes de 44 ainsi que dans le manuscrit de 42, c'est le problème de la réalisation de l'« homme générique ». Dans un propos aux accents irrécusablement hégéliens, il estime que l'homme générique se réalise quand il s'objective lui-même, quand il objective le genre qui le constitue et qui est l'universel. Michel Henry (1976 : 126) écrit à propos :

L'homme générique se réalise dans l'hypothèse du travail non-aliéné, c'est-à-dire justement quand l'objet du travail se donne au travailleur comme sa propre universalité, comme son image et sa réalité, comme son image qui est sa réalité.

Il n'est donc pas superflu de noter que dans les œuvres de maturité de Marx, la notion de la centralité du travail par rapport à la vie sociale apparaît de façon décisive sous la forme de médiation sociale. La dimension abstraite de la médiation sociale sous-jacente au capitalisme est exprimée par la valeur, la forme de richesse dominante dans cette société. La « théorie de la valeur du travail » a souvent été comprise à tort comme étant une théorie du travail comme source de richesse, une théorie qui considérerait le travail, en tout temps et en tout lieu, comme la seule source sociale de la richesse. L'analyse de Marx cependant n'est ni celle de la richesse, ni celle du travail en général. Elle concerne la valeur comme une source historiquement spécifique de la richesse qui est liée au rôle historiquement unique du travail sous le capitalisme. Dans le contexte du capitalisme, elle est la dépense en temps de travail humaine, une forme de médiation sociale historiquement spécifique, quasi objectivée comme marchandise. Il en résulte une forme historiquement nouvelle de domination sociale qui soumet les gens à des impératifs et à des contraintes rationalisés de plus en plus impersonnels. Le sujet historique s'en sort, comme le remarque Marx dans *Le Capital* comme structure

aliénée de la médiation sociale, dans le double caractère de la marchandise et du capital. La catégorie de la plus-value s'entend pour ainsi dire comme une catégorie de l'exploitation, un surplus d'une forme temporelle de richesse et qu'il appartient désormais au prolétariat de refuser.

1.2. La prophétie marxienne de l'autodestruction du capitalisme et le rêve socialiste

Dans le mode de production capitaliste, s'opposent deux classes antagonistes qui sont la bourgeoisie, détentrice du capital, et la classe ouvrière, qui ne possède que sa force de travail qu'elle est contrainte de vendre à la première. Le mode de production capitaliste est caractérisé par le salariat, c'est-à-dire par le rapport entre détenteur de capital et salariés qui ne disposent que de leur force de travail et qu'ils vendent aux premiers.

Le capitalisme est ainsi basé sur la propriété privée des moyens de production, c'est-à-dire le capital et l'exploitation des salariés par les propriétaires du capital, appelés capitalistes ou bourgeois. L'État dans la société capitaliste permettrait le maintien de cette exploitation par la garantie de la propriété privée et de l'ordre empêchant les salariés exploités, le prolétariat d'exproprier les bourgeois et de créer une société sans classe à la suite d'une révolution. Les interventions de l'État ne sont donc pas favorables à l'achèvement de la lutte des classes, au contraire puisque l'État maintient les inégalités au sein de la société et n'est rien d'autre qu'un groupement d'individus au service de la classe dominante.

À terme le système capitaliste devrait disparaître pour faire place au communisme (une société sans classes). Aux yeux de Marx, les économistes libéraux classiques qui étudient les lois de la production et de la consommation des richesses, nous expliquent comment on produit, sans dévoiler le mouvement historique qui sous-tend la production et donc la tendance possible vers une société sans classes. Pour Marx, le mécanisme qui a conduit la bourgeoisie à remplacer la société féodale se répète. La bourgeoisie entre maintenant en contradiction avec les rapports de production existants et exprime un système d'exploitation. Marx voit la preuve de cette évolution dans l'existence des crises économiques et dans la

création d'un prolétariat, asservi aux machines, proie d'une petite bourgeoisie en voie elle-même de prolétarisation. À l'accumulation de richesses au sein de la classe bourgeoise s'oppose la paupérisation croissante du prolétariat, conduisant à la destruction de la société. Au prolétariat, classe des ouvriers, de succéder, maintenant à la bourgeoisie. La bourgeoisie produit donc avant tout ses propres fossoyeurs.

Pour Marx, il n'y a pas de solution aux contradictions entre le capital et le travail dans le cadre du mode de production capitaliste. Les crises économiques le montrent si bien. Leur analyse constitue à la fois l'objet principal du *Capital* et sa partie la moins achevée. Dans le *Capital*, à la suite de Smith, Ricardo et Mill, Marx (1963) affirme que le taux de profit moyen, rapport entre le profit et l'ensemble du capital investi, le capital constant correspondant au coût des moyens de production et variable nécessaire pour rémunérer le travail, a tendance à baisser à long terme dans les économies capitalistes. Il en donne cependant une explication différente de ses prédécesseurs : pour Marx, le surtravail non payé aux salariés ne pourrait pas à la longue augmenter autant que s'accroîtrait la dépense en capital liée à la mécanisation croissante de la production. Cette baisse du taux de profit provoque périodiquement ralentissement de l'accumulation et crise. L'augmentation du chômage qui en découle permet de le rétablir provisoirement et de relancer l'économie. Mais Marx était convaincu que le système était condamné à disparaître à terme.

Pour Marx, le conflit est le moteur du changement social. Dans toutes les sociétés et de tout temps, des groupes sociaux se sont affrontés et leur lutte a permis des transformations sociales. Le déterminisme économique de l'analyse marxiste reste évident. L'infrastructure économique composée des forces productives (état des techniques et des compétences) et des rapports de production (relations sociales nouées à l'occasion de la production) déterminent la superstructure (idéologies et institutions). Un certain état des forces productives et des rapports de production définit un mode de production. A un moment donné, le développement des forces productives est entravé par les rapports de production et c'est sur cette base que va se traduire le changement des modes de production. Marx

distingue à cet égard quatre modes de production : les modes de production asiatique, antique féodal et bourgeois. Les modes de production antique, féodal et bourgeois, se sont succédés dans l'histoire de l'Occident. Chacun est caractérisé par un type de relations entre les hommes qui travaillent. Le mode de production antique est caractérisé par l'esclavage, le mode de production féodal par le servage et le mode de production bourgeois par le salariat. Ils constituent trois modes distincts d'exploitation de l'homme par l'homme. Le mode de production socialiste qui doit succéder au mode de production bourgeois ne comportera plus d'exploitation mais s'appuiera sur des producteurs associés.

L'idéal socialiste est ainsi aux antipodes des principes libéraux. Marx fait remarquer cette évidence :

Au sein d'un ordre social communautaire, fondé sur la propriété commune des moyens de production, les producteurs n'échangent pas leurs produits ; de même, le travail incorporé dans les produits n'apparaît pas davantage ici comme valeur de ces produits, comme une qualité réelle possédée par eux, puisque désormais, au rebours de ce qui se passe dans la société capitaliste, ce n'est plus par la voie d'un détour, mais directement, que les travaux de l'individu deviennent partie intégrante du travail de la communauté. (1966, p. 29)

L'idéal socialiste vise une société communiste non pas telle qu'elle s'est développée sur les bases qui lui sont propres, mais au contraire, telle qu'elle vient de sortir de la société capitaliste : le producteur reçoit individuellement les « défalcons » une fois faites, l'équivalent exact de ce qu'il a donné à la société. Ce qu'il lui a donné, c'est son « quantum individuel de travail ». Par exemple, la journée sociale de travail représente la somme des heures de travail individuel ; le temps de travail individuel de chaque producteur est la portion qu'il a fournie de la journée sociale de travail, la part qu'il y a prise. Il reçoit de la société un bon constatant qu'il a fourni tant de travail (défalcon faite du travail effectué pour les fonds collectifs) et, avec ce bon, il retire des stocks sociaux d'objets

de consommation autant que coûte une quantité égale de son travail.

Il s'agit manifestement du même principe que celui qui règle l'échange des marchandises pour autant qu'il soit échange de valeurs égales dans la logique du troc. Le fond et la forme diffèrent cependant parce que, les conditions étant différentes, nul ne peut rien fournir d'autre que son travail et que, par ailleurs, rien ne peut entrer dans la propriété de l'individu que des objets de consommation individuelle. Le « droit égal » est donc toujours ici, dans son principe le, « droit bourgeois », bien que le principe et la pratique ne s'y prennent plus ensemble, tandis qu'aujourd'hui l'échange d'équivalents n'existe pour les marchandises qu'en moyenne et non dans le cas individuel.

Le projet social de Marx s'inscrit dans cette vision susmentionnée. Il présage une phase supérieure de la société communiste qui supprimera l'asservissante subordination des individus à la division du travail et, avec elle, l'opposition entre le travail intellectuel et le travail manuel. Dans ce cas, le travail ne sera plus seulement un moyen de vivre, mais deviendra lui-même le premier besoin vital et, avec le développement multiple des individus, les forces productives se seront accrues elles aussi et toutes les sources de la richesse collective jailliront avec abondance. Ceci fera en sorte que l'horizon borné du « droit bourgeois » pourra être définitivement dépassé et la société pourra écrire sur ses drapeaux comme le dit Marx : « *De chacun selon ses capacités à chacun selon ses besoins !* ». (Marx, 1966 : 32).

Ainsi, les classiques et leurs analyses ont été rapidement contestés par les réformateurs et les socialistes qui critiquent les conséquences sociales de l'industrialisation visibles dans l'Angleterre et les autres pays industrialisés de leur époque : chômage, inégalité et paupérisation. Ils dénoncent un libéralisme qui ne se fait qu'à sens unique, procurant des droits aux entrepreneurs et imposant des devoirs aux ouvriers. Aux antipodes des libéraux classiques, les socialistes dont Marx, développent une théorie économique montrant la possibilité de déséquilibres globaux dans l'économie, notamment des crises majeures de surproduction.

La conception classique de l'économie politique est violemment critiquée par les socialistes. Bien qu'influencés par

Say, les Saint-simoniens par exemple lui reprochent sa définition de l'économie politique lorsqu'il sépare celle-ci de la politique et l'a réduit à l'analyse de la production, de la distribution et de la consommation des richesses. Les Saint-simoniens contestent ainsi l'organisation juridique de la propriété des capitaux qui conduit à « lever une prime sur le travail d'autrui », à l'« exploitation de l'homme par l'homme » (formule de Bazard). Allant plus loin que Saint-Simon lui-même, ils remettent en cause la légitimité de l'héritage. Les diatribes de Proudhon (1986 : 34-35) contre l'économie politique classique s'inscrivent dans cette logique :

Ces théories ne nous offrent que les rudiments ou la première section de la science économique ; et c'est pourquoi, de même que la propriété, elles sont toutes contradictoires entre elles, et la moitié du temps inapplicables. La preuve de cette assertion, qui est, en un sens, la négation de l'économie politique, telle que nous l'ont transmise A. Smith, Ricardo, Malthus, J.-B. Say, et que nous la voyons stationner depuis un demi siècle, résultera particulièrement de ce mémoire (...) Deux puissances se disputent le gouvernement du monde, et s'anathématisent avec la ferveur de deux cultes hostiles : l'économie politique, ou la tradition ; et le socialisme, ou l'utopie (Proudhon, 1986, 34-35).

De ce point de vue, la division du travail, sans laquelle la production serait à peu près nulle, est ainsi sujette à mille inconvénients, dont le pire est la démoralisation de l'ouvrier : les machines produisent, avec le bon marché, l'encombrement et le chômage ; la concurrence aboutit à l'oppression ; l'impôt, lien matériel de la société, n'est le plus souvent qu'un fléau redouté à l'égal de l'incendie et de la grêle ; le crédit a pour corrélatif obligé la banqueroute ; la propriété est une fourmilière d'abus ; le commerce dégénère en jeu de hasard, où même il est souvent permis de tricher. Au vu de tout ceci, Proudhon conclut à la nocivité de l'économie politique classique :

Le désordre se trouvant partout en égale proportion avec l'ordre, sans qu'on sache comment celui-ci parviendra à

éliminer celui-là (...), les économistes ont pris le parti de conclure que tout est pour le mieux, et regardent toute proposition d'amendement comme hostile à l'économie politique (Proudhon, 1986, 54-55).

À la suite de Proudhon, List (1983), dénonce les erreurs de l'« économie cosmopolite ». Il fait remarquer que, pour rester fidèle à la logique et à la nature des choses, il faut opposer à l'« économie privée » l'« économie sociale », et distinguer dans celle-ci, l'« économie politique ou nationale » qui, prenant l'idée de nationalité pour point de départ, enseigne comment une nation donnée, dans la situation actuelle du monde et eu égard aux circonstances qui lui sont particulières, peut conserver et améliorer son état économique, et l'« économie cosmopolite ou mondiale », qui part de l'hypothèse que toutes les nations du globe ne forment qu'une société unique vivant dans une « paix universelle ».

Louis Blanc, démontre également, à la suite des Saint-simoniens, les méfaits de la concurrence. Pour lui, la concurrence est un système d'extermination. Il se demande : la concurrence est-elle un moyen d'assurer du travail au pauvre ? Et répond : la concurrence relative aux travailleurs, c'est le travail mis aux enchères :

Dira-t-on que ces tristes résultats sont exagérés ; qu'ils ne sont possibles, dans tous les cas, que lorsque l'emploi ne suffit pas aux bras qui veulent être employés ? Je demanderai, à mon tour, si la concurrence porte par aventure par elle-même de quoi empêcher cette disproportion homicide ? (...). Or, n'y eût-il, sur trente-quatre millions d'hommes, que vingt individus réduits à voler pour vivre, cela suffit pour la condamnation du principe (Blanc, 1969, 10).

La concurrence est selon Blanc une cause de ruine pour la bourgeoisie. Le bon marché, voilà le grand mot dans lequel se résument, selon les économistes de l'École des Smith et des Say, tous les bienfaits de la concurrence illimitée. Mais pourquoi s'obstiner à n'envisager les résultats du bon marché que relativement au bénéfice momentané que le consommateur en retire ? Louis Blanc répond :

Le bon marché ne profite à ceux qui consomment qu'en jetant parmi ceux qui produisent les germes de la plus ruineuse anarchie. Le bon marché, c'est la massue avec laquelle les riches producteurs écrasent les producteurs peu aisés. Le bon marché, c'est le guet-apens dans lequel les spéculateurs hardis font tomber les hommes laborieux. Le bon marché, c'est l'arrêt de mort du fabricant qui ne peut faire les avances d'une machine coûteuse que ses rivaux, plus riches, sont en état de se procurer. Le bon marché, c'est l'exécuteur des hautes œuvres du monopole, la pompe aspirante de la moyenne industrie, du moyen commerce, de la moyenne propriété (Blanc, 1969, 59).

En un mot, pour Blanc, le bon marché, c'est l'anéantissement du prolétariat au profit de quelques oligarques industriels.

2. Émergence de la classe moyenne : repenser Marx

2.1. L'idée d'un encastrement de l'économie dans la société

Face à la pertinence des différentes revendications légitimes au cœur du capitalisme, un certain nombre d'économistes, ont travaillé à mettre en harmonie l'économie politique du capital et plusieurs revendications du prolétariat qu'il n'était plus possible d'ignorer :

Des crises tout à fait inattendues se sont succédées dans le monde commercial ; les progrès de l'industrie et de l'opulence n'ont point sauvé les industriels qui créaient cette opulence, de souffrances inouïes ; les faits n'ont répondu ni à l'attente commune, ni aux prédictions des sages, et malgré la foi implicite que les disciples en économie politique accordent aux enseignements de leurs maîtres, ils sont contraints de demander ailleurs des explications nouvelles, pour des phénomènes qui s'éloignent si fort des règles qu'ils croyaient établies. (Sismondi, 1971, 11).

Selon Sismondi en effet, les faits relatifs à la lutte pour produire à meilleur marché contredisent un des axiomes sur lesquels on a le plus insisté en économie politique. C'est que la

plus libre-concurrence détermine la marche la plus avantageuse de l'industrie, parce que chacun entendait mieux son intérêt qu'un gouvernement inattentif ne saurait l'entendre, et que l'intérêt de chacun formait l'intérêt de tous. Pour lui, l'un et l'autre axiome est vrai, mais la conclusion n'est cependant pas juste.

L'intérêt de chacun contenu par tous les autres serait en effet l'intérêt de tous ; mais chacun cherchant son intérêt propre aux dépens des autres, aussi bien que dans le développement de ses propres moyens, n'est pas toujours contenu par des forces égales aux siennes. Le plus fort trouve alors son intérêt à prendre, et le plus faible trouve encore le sien à ne pas lui résister. L'injustice peut souvent triompher dans cette lutte de tous les intérêts les uns contre les autres, et l'injustice sera presque toujours, dans ce cas, secondée par une force publique qui se croira impartiale, puisque, sans examiner la cause, elle se rangera toujours du côté du plus fort.

La solution au problème de la concurrence, selon Sismondi, c'est la transformation radicale de la société par une réforme sociale. Pour lui, la tâche d'associer de nouveau les intérêts de ceux qui concourent à la même production, au lieu de les mettre en opposition, appartient au législateur. On aurait beaucoup fait déjà, selon Sismondi, si l'on empêchait la législation d'agir dans une direction diamétralement opposée à l'intérêt social.

L'idée d'un désencastrement du marché mérite pour ainsi dire d'être explorée. Il s'agit pour un auteur comme Karl Polanyi de travailler à un renouveau de l'économie de marché, caractéristique du capitalisme. A partir du constat que la logique du marché liée à la Révolution industrielle est facteur d'un bouleversement social au centre duquel se trouvait le problème de la pauvreté, l'avènement d'une société duale, avec pour corollaire, des réactions d'autodéfense de la société par le truchement des syndicats et d'autres institutions de défense et de protection des populations, un réexamen des rapports de production s'impose. Evidemment, pas dans le sens du phénomène qu'il décrit comme la « Grande Transformation », qui consiste en réalité à proclamer la « la fin » de l'économie de marché.

L'analyse que Polanyi fait de la crise capitaliste de 1929 renouvelle les suspicions de Marx vis-à-vis du système capitaliste. Dans un ouvrage fort monumental, Polanyi décrit les rouages économiques des sociétés industrielles, depuis les prémisses des Révolutions industrielles anglo-saxonnes, en réaction au courant de l'École classique, dont Smith se révèle être le théoricien principal, c'est-à-dire les « *affres d'une amélioration économique non dirigée* » (Polanyi, 1988 : 60). Polanyi y renouvelle l'approche économique par une réflexion « substantiviste ». Pour cet auteur, il importe de travailler à l'encastrement de l'économie dans la société, par la dénonciation de tout simulacre de Speenhamland, ce pseudo système de secours qui se proposait d'empêcher la prolétarianisation du petit peuple mais qui paradoxalement était facteur d'une paupérisation des masses (Polanyi, 1983 : 119). On comprend pourquoi aux yeux de Polanyi, l'abolition de Speenhamland fut en réalité l'acte de naissance de la classe ouvrière moderne.

Évidemment, on peut voir dans les analyses de Polanyi, à la suite de Marx, la nécessité de repenser le capitalisme libéral, voire le dépasser par un système supérieur. Or il est prouvé aujourd'hui que la resocialisation de l'économie n'est pas incompatible avec la pérennité d'un ordre qui demeure largement capitaliste.

En revanche, la prise de conscience d'un pouvoir social, le regain des luttes en faveur de la justice sociale au regard de la dissolution du tissu social induite par le marché livré à lui-même, suscite, par-delà les époques décrites par Polanyi, un regain d'intérêt philosophique. L'ordre du marché capitaliste moderne bouleverse l'ordre social, désencastre l'économie et pose comme nécessité vitale un contre-mouvement de préservation de la société. Les luttes menées pour tenter de relativiser la place abusivement hégémonique du marché dans la marche des affaires humaines, que représente d'ailleurs la société civile, avec pour corollaire, des institutions protectrices telles que les syndicats, pour protéger le travail, défendre la classe moyenne, gardent de ce point de vue toute leur pertinence.

2.2. L'émergence de la classe moyenne et le revers historique de la prophétie marxienne

Marx a élaboré une théorie des classes sociales qui devait s'appliquer à toutes les sociétés, mais qu'il a centrée avant tout sur le mode de production capitaliste. Trois critères sont mis en avant pour la définition des classes (Collin D., Rouvière Y., 2009) :

- les membres appartenant à une même classe sociale sont situés dans une position identique au sein des rapports de production. Ils jouent ainsi un même rôle dans la production et la circulation des richesses. Ainsi la bourgeoisie dispose des moyens de production (le capital) et le prolétariat n'a que sa force de travail pour vivre. Le capitalisme qui s'appuie sur le développement du salariat, transforme le travail en marchandise ;
- les membres d'une classe donnée disposent d'une conscience de classe qui leur permet de savoir de qui ils sont proches et contre qui ils doivent mener une lutte. La concentration d'ouvrier et leurs conditions d'existence vont conduire à une prise de conscience des intérêts communs à la classe ouvrière. Cette conscience de classe marque le passage d'une « classe en soi », conditions de vie et intérêts communs à une « classe pour soi », où elle prend clairement conscience d'elle-même et de ses intérêts ;
- les membres d'une classe mènent un combat qui les oppose aux autres classes ; cela va de la défense des intérêts quotidiens (lutte syndicales pour les ouvriers) à la lutte politique (un parti défend et veut prendre le pouvoir en leur nom). La conscience de classe favorise l'engagement dans la lutte collective.

Marx sait bien que la notion de classe sociale n'est pas spontanée (Barbier, 1992). Ainsi, il note que la grande industrie agglomère dans un endroit une foule de gens inconnus les uns des autres, mais la concurrence les divise. Il faut donc distinguer la masse, qui regroupe des individus sans relations entre eux et sans réactions face à leur situation commune, de la classe qui, elle, se constitue en plusieurs étapes :

- l'étape de la coalition et de la lutte syndicale qui fait cesser la concurrence entre les ouvriers et les unit dans une même pensée de résistance ;
- la lutte locale donne lieu à une organisation en métiers, en unions nationales et internationales. Cela mène à une véritable conscience d'union, qui a pour objectif d'améliorer la situation des travailleurs par des lois et des règlements ; les syndicats organisent les luttes, font des grèves, négocient ; ce qui amène Marx à parler alors de classe vis-à-vis du capital ;
- l'association prend un caractère politique. Progressivement, le prolétariat devient une classe pour elle-même. Elle vise à changer la société. La lutte des classes est une lutte politique.

Le *Manifeste du parti communiste*, écrit en collaboration avec Engels, trace une vision linéaire et déterministe de l'histoire où des classes révolutionnaires s'emparent du pouvoir, accomplissent leur mission, puis laissent le champ libre à leurs adversaires victorieux. Ainsi les aristocrates sont défaits par la bourgeoisie dont le rôle historique est de révolutionner les forces productives et de développer le capitalisme entravé par le système des ordres. Les classes fondamentales sont celles qui se situent au cœur des conflits des rapports de production.

Dans ses œuvres politiques, Marx déploie un sens aigu des rapports de force et de la lutte symbolique entre les acteurs sociaux. Il y a aussi un effort pour comprendre le lien social plus ou moins fort de chaque groupe social et de chaque fraction de classe (Aron, 1964).

- la paysannerie parcellaire est plus une masse qu'une classe car elle est isolée, incapable de formuler une vision propre de la société ; la rente foncière l'étrangle, mais elle a besoin d'un sauveur extérieur pour venir la libérer du joug de l'aristocratie foncière ;
- la petite bourgeoisie est composée d'artisans et de petits commerçants : l'endettement et les impôts constituent pour eux la menace d'une prolétarianisation qui leur fait aussi rechercher un sauveur ;

- les fonctionnaires ont intérêt au développement de l'État et des impôts ; ils pratiquent le carriérisme et s'opposent à ceux qui vivent de leur activité privée... ;
- la classe ouvrière est certes capable de conscience révolutionnaire, mais les ouvriers des industries de luxe sont très différents du prolétariat industriel concentré ou des ouvriers artisanaux de province ;
- la bourgeoisie elle-même se divise en trois fractions concurrentes ; l'une industrielle et commerciale ne peut arriver au pouvoir que si le pays se modernise et s'industrialise, l'autre, financière, a tout intérêt à l'endettement de l'État qui lui permet de vivre de ses rentes spéculatives ; enfin la bourgeoisie foncière est dominante en province, elle profite de la paysannerie et pousse au protectionnisme agricole.

Ainsi donc, dans ses analyses de conjonctures historiques et de sociétés concrètes, Marx complexifie son schéma en distinguant plusieurs classes et fractions de classe, dont il tente de discerner les conflits et alliances. Marx (1961) donne l'exemple des classes sociales en France lors des événements de 1848. À long terme, la structure des classes évolue vers une bipolarisation de plus en plus marquée, les classes moyennes basculant, pour l'essentiel, dans la classe ouvrière. Grâce à l'action collective l'organisation des syndicats en partis, la classe ouvrière n'est plus seulement une classe en soi (situation, intérêts communs à des membres) mais devient une classe pour soi, politique (ses membres prennent conscience de leur appartenance à une même classe et du fait qu'ils ont des intérêts opposés à ceux de la bourgeoisie ; ils mettent en œuvre un projet de transformation sociale et politique). Marx prévoit que les conflits entre la classe ouvrière et la bourgeoisie vont s'exacerber jusqu'à la suppression des rapports de production capitalistes.

Les classes sociales se définissent à partir de plusieurs critères, dont le plus décisif est leur place dans les rapports sociaux de production, place déterminantes par leur position vis-à-vis des moyens de production (propriétaires ou non-propriétaires).

Marx, comme Ricardo avant lui, pense que le travail est à l'origine de la création de valeur. Or, le prolétaire, lié au

capitaliste par un contrat qui fixe le temps de travail et le montant du salaire, travaille au-delà de ce qui est nécessaire à sa survie. C'est le surtravail. Le capitaliste verse un salaire correspondant à ce qui est nécessaire à la « reproduction de la force de travail » (besoins essentiels du salarié et de sa famille), mais la différence entre cette rémunération et la valeur créée durant la totalité du temps de travail effectué par le prolétaire correspond à une « plus-value », qui est empochée par le capitaliste. Les prolétaires sont donc exploités. Le mécanisme de l'exploitation capitaliste répond au cheminement suivant :

- pour produire le capitaliste achète la force de travail du salarié à sa valeur d'échange, mesurée par le temps de travail nécessaire pour qu'il reproduise sa force de travail ;
- le temps de travail nécessaire à la reproduction de la force de travail est inférieur au temps de travail que peut fournir le salarié ;
- la différence entre le prix auquel est achetée la force de travail et le prix auquel est vendu le résultat du travail constitue la plus-value accaparée par les capitalistes.

Prolétaires et capitalistes ont donc des intérêts divergents ; il existe des antagonismes de classes. Cette opposition est d'autant plus forte que la concurrence pousse les capitalistes à accroître leur exploitation en augmentant le temps de travail de l'ouvrier (plus-value absolue), ou en lui demandant d'accroître sa productivité (plus-value relative). La concurrence croissante inhérente au fonctionnement du capitalisme conduit à une concentration croissante des entreprises et à une pression toujours plus forte pour diminuer les coûts de production. Ceci est obtenu par une organisation du travail conduisant à la déqualification des salariés. La pression sur les salaires est donc inévitable. Par ces mécanismes, les capitalistes s'enrichissent et les prolétaires se paupérissent car ils se font concurrence entre eux pour survivre. Cette paupérisation peut-être absolue (baisse du salaire sous la pression de l'armée de réserve) ou relative (le niveau de vie moyen des ouvriers augmente moins vite que le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population).

Globalement, il faut noter que la division marxienne de l'univers du capitalisme en bourgeois et en prolétaire, en riche

et en pauvre a occulté la possibilité d'émergence de la classe moyenne (Wauquiez, 2011). Celle-ci constitue un intermédiaire entre la classe aisée et la classe populaire. L'État social a cependant généré un accroissement historique massif des couches moyennes, par l'intermédiaire d'une expansion sans précédent des fonctions sociales des États dont celle des monopoles publics. En termes économiques, cela s'est traduit par une nouvelle répartition des richesses produites, qui a créé une dynamique liant intimement le progrès scientifique et technologique, le développement de la formation et la protection sociale, une grande partie du financement de la protection sociale reposant sur les revenus de ces couches moyennes. Par contre, dans les pays du Sud à économie faible, où les richesses sont cependant restées concentrées entre les mains d'une oligarchie politique, militaire ou économique, comme dans nombre d'États africains, cette dynamique économique liée au développement des services publics ne s'est pas fait sentir efficacement.

Lipietz (1996) montre que l'essor de la classe moyenne était en fait censé faire barrage à l'émancipation politique de la classe ouvrière et de ses diverses représentations politiques partisans et syndicales dans le sens où Marx le concevait. On peut comprendre avec (Damon, 2013) que la classe moyenne en tant que conséquence réelle de projet politique volontariste a trois grands supports idéologiques :

- la construction dans les entreprises privées de l'image du cadre, collaborateur immédiat du patron, délégataire de son autorité, bénéficiant d'un pacte de confiance qui se traduit par une quasi-sécurité d'emploi, de carrière, de protection sociale et de retraite ;
- le développement dans la fonction publique de professions intellectuelles diplômées censées assurer l'encadrement social des catégories populaires de l'État comme les enseignants, les soignants, les travailleurs sociaux ;
- l'essor d'un grand nombre de salariés et d'indépendants aux revenus moyens censés bénéficier des retombées de la croissance économique, des entrepreneurs de tout genre, pourvu que le contexte économique et sécuritaire soit favorable aux affaires.

Conclusion

La dynamique historique portée par le marxisme fait suite aux dérives du capitalisme. Dans les sociétés capitalistes, le conflit majeur est la lutte des classes qui oppose la bourgeoisie et le prolétariat. Cette lutte concerne aussi bien le partage de la plus-value que le pouvoir politique et social. Marx prévoit une intensification de la lutte des classes, devant nécessairement amener au triomphe du prolétariat et donc à la suppression des rapports de production. Pour supprimer son exploitation, le prolétariat doit renverser la bourgeoisie : c'est la révolution prolétarienne. Après une phase transitoire, la dictature, cette révolution doit permettre l'avènement d'une société sans classes, le communisme. L'exploitation cessera alors puisque la propriété des moyens de production sera collective. Les conflits de classes sont à l'origine de l'ensemble des conflits sociaux à l'instar des guerres civiles, des guerres de religions, des conflits ethniques, entre autres et qui traduisent toujours, en dernier ressort, par delà les propagandes et idéologies de leurs acteurs, les conflits de classe. Si les grèves sont moins nombreuses, Les conflits sociaux n'ont pas pour autant disparu aujourd'hui en témoigne l'apparition de nouveaux mouvements sociaux comme les mouvements des miniers, d'étudiants, de féministes entre autres. Les chômeurs, les sans-emplois, et tous ceux qui ont une intégration professionnelle difficile, se rejoignent dans la protestation collective pour contester l'exclusion engendrée par le capitalisme. Ainsi, vu les disparités créées dans nos sociétés aujourd'hui par le capitalisme, les critiques de Marx restent d'actualité même si la redistribution contemporaine des richesses a transformé, en partie, les fonctionnements économiques et sociaux du système capitaliste. Il n'en demeure pas moins vrai que la tripartition des classes sociales aujourd'hui en riche, classe moyenne et pauvre n'a pas pour autant supprimé la lutte des classes. L'enjeu consiste aujourd'hui à continuer de prêter une attention particulière aux inégalités et injustices sociales.

Bibliographie

- Aron R., 1964, *La Lutte des classes*. Paris, Gallimard.
Barbier M., 1992, *La pensée politique de Karl Marx*. Paris, L'Harmattan.

- Blanc L., 1969, *Organisation du travail*. Paris, Economica.
- Collin D., Rouvière Y., 2009, *Comprendre Marx et le Capital*. Paris, Armand Colin.
- Damon J., 2013. *Les classes moyennes*, Paris, PUF.
- Fine B., Saad-Filho A., 2012, *Ca-pi-tal ! : Introduction à l'économie politique de Marx*, Paris, Raisons d'Agir Éditions.
- Hayek F., 1993, *La présomption fatale : les erreurs du socialisme*. Paris, PUF,
- Hegel F., 1989, *Principes de la philosophie du droit*. Paris, Vrin.
- Marx K., 1966 [1875], *Critiques des programmes de Gotha et d'Erfurt*. Paris, Éditions Sociales.
- Marx K., 1972 [1843], *La Question juive*. Paris, Gallimard.
- Marx K., 1961 [1851], *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Paris, Éditions Sociales.
- Marx K., 1963 [1867], *Le Capital*. Paris, Gallimard.
- Marx K., Engels F., 1981 [1847], *Manifeste du parti communiste*. Paris, Fernand Nathan.
- Lipietz A., 1996. *La Société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*. Paris, La Découverte.
- List F., 1983, *Système national d'économie politique*. Paris, Economica.
- Polanyi K., 1988, *La grande transformation*. Paris, Gallimard.
- Proudhon P.-J., 1986 [1846], *Système des contradictions économiques, ou Philosophie de la misère*, Paris, Vrin.
- Sismondi J.C.L., 1971, *Nouveaux principes d'économie politique*. Paris, Calmann-Lévy.
- Smith A., 1991, *La Richesse des nations*. Vol., I, Paris, Garnier-Flammarion.
- Wauquiez L., 2011, *La Lutte des classes moyennes*, Paris, Éditions Odile Jacob.

LA PROBLEMATIQUE DE LA RESPONSABILITE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (EN AFRIQUE)

BINI Essonam*

Résumé

L'aide publique au développement est instituée dans le but d'aider les pays en développement à combattre la pauvreté et à contribuer au développement. Depuis le début du troisième millénaire, les Nations Unies ont redéfini le cadre de cette lutte en l'inscrivant dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Notre travail consiste à explorer et à interroger les pratiques liées à l'aide au développement et leurs finalités en vue de comprendre la logique de son fonctionnement. Nous mettrons ensuite cette finalité de l'aide en lien avec le concept de responsabilité. Nous entreprenons, à la suite de Hans Jonas et de Paul Ricoeur, de re-questionner le concept pour l'orienter vers une "responsabilité projet/participation.

Mots clés: Aide publique au développement, responsabilité, responsabilité-projet.

Abstract

The ODA is established in order to help developing countries fight poverty and contribute to development. Since the beginning of the third millennium, the United Nations has redefined the framework of this struggle by including it in the Millennium Development Goals. Our job is to explore and examine practices related to development aid and aims to understand the logic of its operation. We will then the purpose of the aid linked to the concept of responsibility. we undertake, as a result of Hans Jonas and Paul Ricoeur, to re-question the concept for the move towards a "responsibility project / participation.

Keywords: Official Development Assistance, responsibility, responsibility-project.

Introduction

Avec le processus de décolonisation, les anciennes puissances colonisatrices ont manifesté leur volonté d'accompagner l'émancipation des jeunes États dont nombreux sont d'anciennes colonies européennes. Une telle volonté de la Communauté Européenne a été inscrite dans son Traité fondateur signé à Rome en 1957. Prenant appui sur ce Traité qui donne un fondement juridique aux actions instituées par l'Union Européenne dans les pays du Sud, certains pays

* Université de Kara, Kara (Togo). Email: e_binii@yahoo.fr

européens lancent le programme de l'aide publique au développement. Celle-ci est devenue pour l'Union Européenne l'indicateur de niveau 1 du développement durable qui relève du thème 9 intitulé: le Partenariat global.

A l'entame des années 1970, l'Aide Publique au Développement (APD)¹ est réorientée vers la réduction de la pauvreté. Elle s'inscrit désormais dans un cadre normatif qui fait d'elle une obligation morale du « Nord » envers le « Sud ». Ce devoir se traduit par l'adoption d'une célèbre recommandation de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1970 de consacrer 1 % du produit intérieur brut (PIB) des pays développés (pays donateurs) à l'aide, dont 0,7 % sera consacré à l'aide officielle.

Depuis le début du troisième millénaire, la communauté internationale a redéfini le cadre de l'aide au développement en l'inscrivant dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2000. L'échéance projetée pour atteindre ces objectifs était 2015. Différentes difficultés ayant entravées leur accomplissement, ils sont repris désormais dans les Objectifs du Développement Durable (ODD).

L'objectif de l'APD étant de contribuer au développement des pays pauvres par l'éradication de l'extrême pauvreté, nous voulons dans ce travail, interroger ce projet et ses finalités en vue de comprendre la logique de son fonctionnement. Nous mettrons ensuite cette finalité de l'APD en lien avec le concept de responsabilité. L'approche classique du concept responsabilité insiste sur l'imputabilité, ce qui permet de dégager les obligations de l'agent moral. Cette acception ne pouvant mobiliser les différents membres d'une communauté en vue d'un projet unificateur et commun, nous entreprenons, à la suite de Hans Jonas et de Paul Ricœur, de re-questionner le concept pour l'orienter vers une "responsabilité participation". Ainsi, la gestion de l'aide publique au développement peut devenir inclusive et chaque citoyen, au nom de cette responsabilité participative, pourra répondre des projets communs de développement et du vivre ensemble qu'elle contribue à entreprendre.

¹ Dans la suite de ce texte, l'aide publique au développement sera désignée par aide ou par l'acronyme APD.

1. Qu'est-ce que l'aide publique au développement?

L'aide publique au développement est un ensemble de dons et de prêts de nature financière ou matérielle accordé par les pays du Nord au pays du Sud en vue de les soutenir dans leurs politiques de développement. Comment a-t-elle été instituée et pour quelles raisons?

1.1. Historique

Le 25 mars 1957, le Traité de Rome institue la Communauté Economique Européenne (CEE). Celle-ci prévoit une aide des pays membres aux pays et territoires d'Outre-Mer. Se basant sur ce Traité, la CEE signe plusieurs Conventions avec les Pays de l'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes (ACP). La première Convention de Yaoundé, signée le 20 juillet 1963, en est le point de lancement. Cet accord d'association est conclu pour une durée de cinq ans, du 1er juin 1964 au 1er juin 1969, entre la Communauté Economique Européenne et dix-sept États africains et Madagascar. La liste des Conventions va s'allonger. Après Yaoundé I, il y aura Yaoundé II signé le 29 juillet 1969 et ensuite, la Conventions de Lomé I du 28 février 1975 conclue avec quarante six États de l'Afrique, du Caraïbes et du Pacifique (ACP) qui remplaça la Convention de Yaoundé en mettant en place un dispositif garantissant un accès plus large des produits ACP au marché européen. Viendra la Convention de Lomé II signée avec cinquante huit États ACP le 31 octobre 1979, suivie le 8 décembre 1984 de la Convention de Lomé III conclue avec soixante six États ACP, qui a mis l'accent sur un développement basé sur l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. Le 15 décembre 1989 est signée la Convention de Lomé IV entre la Communauté Européenne et soixante neuf États ACP. Pour la première fois, l'accord s'étend sur une période décennale avec une révision à mi-parcours le 4 novembre 1995 à l'Ile Maurice. Cette modification du 04 novembre 1995 est baptisée "Convention de Lomé IV bis". La série se poursuit et la liste s'agrandit avec la Convention de Cotonou signée le 23 juin 2000 entre les quinze pays de l'Union Européenne² et soixante

² La Communauté Economique Européenne est devenue Union Européenne le 1er janvier 1999, avec l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht signé le 07 février 1992.

seize pays d'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan Pacifique, pour une durée de 20 ans. Les principaux objectifs de l'accord de Cotonou sont la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté ainsi que l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale. Il faut toutefois souligner que l'un des objectifs de cette Convention, notamment celui de la "lutte contre la faim" va connaître un renforcement à l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le 23 septembre 2000 à New York. Le premier de ces OMD est l'éradication de l'extrême pauvreté jusqu'en 2015. Face aux difficultés rencontrées par les pays en développement dans la lutte contre l'extrême pauvreté et la réalisation de la plupart des Objectifs du millénaire, de nouveaux Objectifs ont été définis en 2015. Ces derniers, baptisés Objectifs du Développement Durable (ODD) courent jusqu'en 2030.

L'APD n'est pas constituée seulement que de capitaux financiers ; elle comprend également les biens et les services, les compétences et les technologies que les pays donateurs transfèrent dans les pays en développement bénéficiaires de l'aide. L'allocation de l'APD obéit à beaucoup de conditionnalités qui sont régulièrement révisées.

1.2. Modalités de l'allocation de l'APD

Le Traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1er décembre 2009 redéfinit l'action de l'Union Européenne (UE) en matière d'aide au développement. Ce Traité refond le Traité de Rome et celui de Maastricht. Selon son article 208 TFUE, l'objectif principal de la coopération au développement de l'UE est "la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté, et le développement économique". Dans le cadre des principes et objectifs de l'action extérieure de l'Union Européenne définis par l'article 21 TUE, celle-ci soutient également "le développement durable sur le plan économique, social et environnemental des pays en développement dans le but essentiel d'éradiquer la pauvreté".

Toutefois, tous les pays en développement ne sont pas bénéficiaires de l'aide. La liste des pays éligibles à l'APD est déterminée par le Comité d'Aide au Développement (CAD) qui est un organe de l'Organisation de Coopération et de

Développement Economique (OCDE). Cette liste est révisée tous les trois ans. Quatre conditions doivent être remplies avant les décaissements de l'aide publique au développement, à savoir:

1- la dépense doit être publique, ce qui signifie qu'elle doit être faite dans le cadre d'un Etat ou d'une collectivité territoriale.

2- la dépense doit être effectuée au bénéfice d'un pays en développement. Elle est attribuée à un pays en développement ou à un organisme international³ qui la reçoit en vue de l'allouer au pays concerné.

3- l'objectif de la dépense est le développement du pays bénéficiaire; aussi l'intention du donateur est-il d'améliorer le niveau de vie des populations dans la nation à qui l'aide est accordée.

4- l'APD fait l'objet de conditions financières habituellement très favorables et le versement des ressources se fait sous forme de prêts ou de dons. La grande différence entre les deux est que les dons n'impliquent pas de remboursements ultérieurs contrairement aux prêts. Pour qu'un prêt soit rangé dans la catégorie de l'aide publique au développement, il faut que 25% du montant soit une aide. En d'autres termes, le montant du remboursement ne doit pas dépasser 75% de sa valeur nominale.

1.3. Domaines de l'aide au développement

Le champ couvert par l'APD est large. il inclut aussi bien l'aide humanitaire d'urgence, l'aide alimentaire, la coopération technique avec formation ou mise à disposition d'experts, l'aide-projet (qui est souvent allouée sous forme de financement d'infrastructures comme des hôpitaux), que l'aide-programme:

- L'aide humanitaire d'urgence est destinée à secourir le plus rapidement possible les populations victimes de catastrophes naturelles et sociales. Son horizon est l'urgence (le très court) et le court terme.

- L'aide alimentaire est une aide en nature (vivres, médicaments, vêtements, etc.) pour laquelle les pays donateurs se fournissent sur leur propre marché. La majeure partie de

³ L'aide directement allouée à un Etat est dite bilatérale tandis que celle qui transite par un organisme international est dite multilatérale.

cette aide est mobilisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour faire face à la crise alimentaire mondiale, pour secourir les réfugiés et les populations déplacées, etc.

- L'assistance technique est un financement de formations en vue du transfert de connaissances et de technologies.

- L'aide projet consiste à allouer des fonds pour un projet spécifique et à contrôler la gestion de ces fonds dans l'exécution de ce projet. Cette aide permet de construire des infrastructures (routes, hôpitaux, écoles, etc.)

- L'aide programme ne concerne pas un projet ou une action spécifique; elle porte sur un objectif plus large comme l'amélioration du système de santé ou du système éducatif du pays bénéficiaire. Dans ce cas, les fonds sont versés sans intervention ni contrôle des pays ou organismes donateurs. L'aide programme intervient dans trois cas à savoir :

- a- le soutien à la balance des paiements qui permet d'appuyer les importations du pays bénéficiaire par la compensation du déficit de la balance de paiement;

- b- l'aide budgétaire globale ou sectorielle qui présuppose des politiques économiques, un système de contrôle des dépenses bref, des mécanismes de bonne gouvernance et;

- c- l'allègement de la dette des pays en développement dont les conditions sont de savoir si les pays auraient remboursé ces dettes un jour et si l'allègement consenti se substitue à d'autres formes d'aides de la part des donateurs.

La finalité de l'APD est d'aider à la croissance et de réduire la pauvreté des pays en voie de développement. Les difficultés que rencontrent les pays pauvres dans leur processus de développement, malgré l'afflux constant et croissant de l'aide amène plusieurs penseurs à s'interroger sur son efficacité et ses capacités à impulser le développement.

2. Logiques et débats autour de l'aide publique au développement

L'aide publique au développement est nécessaire à de nombreux pays pour financer les différents axes de politiques publiques, pour réaliser des infrastructures et pour faire face aux catastrophes (naturelles et sociales). Somme toute, l'APD est vitale dans les programmes et projets de développement.

2.1. Débats autour de l'efficacité de l'APD

La réflexion théorique sur le développement attribue un rôle actif à l'aide internationale, soulignant le besoin d'accélérer les investissements pour soutenir la croissance et donc, la nécessité d'apporter des financements additionnels par rapport à la capacité d'épargne existant dans les pays en développement.

Toutefois, il y a un débat autour de cette aide et la principale interrogation se ramène à la question de savoir si l'APD a un réel impact sur les différentes économies nationales des pays destinataires? En plus de cette préoccupation, l'on se demande également si les pays en développement seront un jour en mesure de se passer de cette aide? Autrement dit, l'ADP est-elle indispensable et pourquoi? Certains penseurs estiment que l'APD n'impacte pas sérieusement la croissance des pays en développement. D'autres, par contre, pensent que l'aide est d'un apport réel et que sans elle, beaucoup de nations bénéficiaires seraient en déliquescence économique. Un troisième groupe de penseurs soutient que l'APD doit continuer mais sous certaines conditions.

Dans le groupe de ceux qui estiment que l'aide a un impact significatif sur la croissance figure Aurélie Larquemin [Larquemin 2008 : 12-14]. Il existe selon elle, de bonnes raisons de penser de l'effet positif de l'APD. Car, les résultats micro-économiques de l'APD démontrent son efficacité. Cette valeur ajoutée se remarque précisément dans les projets dont l'évaluation (prospective, à mi-parcours et rétrospective) permet de suivre la réalisation et de prouver qu'à l'échelle micro économique, les différents projets inhérents à l'APD impactent la croissance et le développement des pays bénéficiaires. L'efficacité à l'échelle micro-économique étant avérée, l'on peut logiquement déduire le même effet à l'échelle macroéconomique.

L'aide finance des projets de développement que l'on peut, à bon droit, considérer comme un investissement, équilibre la balance des paiements et induit une hausse de la consommation. Il est normal de penser donc que l'aide publique au développement, instituée depuis la fin des années 1950, continue car son efficacité est avérée tant du côté des pourvoyeurs que des destinataires. Sans quoi, sa survie et sa longévité pourraient, sinon surprendre, du moins interroger.

L'aide publique au développement est le principal outil de l'action humanitaire publique utilisé par les États membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Si les dépenses qu'occasionne l'APD sont insignifiantes pour les budgets des nations développées (1% du PIB de chaque pays dans le meilleur des cas), la somme combinée des dons à travers le monde est significative pour impacter sérieusement les économies des pays en développement. Durant l'exercice 2013, les pays de l'OCDE ont dépensé un total de 138 milliards de dollars en aide étrangère. De 1962 à 2012, les pays fournisseurs ont contribué par un montant cumulé de 3,98 trillions de dollars⁴. L'on peut dire que les montants décaissés sont non seulement élevés mais aussi qu'ils auraient servi certainement à faire des réalisations (plus ou moins importantes) malgré les déperditions et la mauvaise gestion. Néanmoins, certains chercheurs sont dubitatifs quant à la réelle capacité de l'aide publique au développement à impulser nécessairement le développement. En effet, avancer les montants des décaissements et le volume de l'APD ne traduit pas véritablement son efficacité ni son impact sur le développement des pays bénéficiaires.

En 2004, une étude faite par Clement, Radelet et Bhavnani relevait que l'impact de l'APD en matière de croissance et de résorption de la pauvreté est mitigé. Ces chercheurs estiment que l'efficacité de l'aide publique au développement et ses effets sur la croissance sont mal évalués. Car, ses facteurs dépendent de la période sur laquelle les mesures sont faites. Selon cette étude, l'aide humanitaire d'urgence dont l'effet est sur le très court et le court terme ne peut avoir la même efficacité qu'une aide programme. La première n'est pas destinée à promouvoir la croissance tandis que la seconde s'inscrit dans cette logique. L'aide projet et l'aide programme sont des aides de moyen et long termes et leurs impacts ne peuvent s'apprécier que sur le long et le très long terme. En effet, une aide ayant servi à lancer une campagne agricole dans le courant d'une année, une autre à construire un hôpital et une troisième qui a permis de construire une route ne peuvent s'évaluer de la même manière car, au bout de dix (10)

⁴ Statistiques de l'OCDE sur le site <http://www.oecd.org/fr/investissement/stats/35391000.pdf> consulté le 02 mai 2016.

ans par exemple, la route peut, par manque d'entretien, perdre ses effets liés à la croissance et au développement tandis que l'hôpital restera un centre de soins même si les équipements de départ sont détériorés; par contre, les bénéfices liés à la campagne agricole annuelle ne pourront plus être évalués. Si l'étude d'impact est faite après deux (ou quatre ans), les retombées de la campagne agricole sont encore visibles, la route sera en ces moments très utile dans le transport et le désenclavement pendant que l'hôpital peut ne pas avoir une fréquentation élevée de patients. Les aides budgétaires, les investissements dans les infrastructures et les aides destinées au secteur agricole sont généralement rentables à court terme alors que celle du secteur industriel l'est à moyen terme. Si l'évaluation s'effectue pendant le moment où l'on peut observer les effets de cet investissement, il va de soi que l'on dise alors qu'il y a un impact très significatif de l'APD sur la croissance des pays en développement. Mais par contre, si l'étude se fait avant ou après le temps d'apparition des effets, il sera difficile d'avoir des résultats concluants. Ainsi, les aides à long terme quoique importantes et pertinentes, présentent des résultats nuancés.

D'autres penseurs [Boone, 1995], estiment que l'APD ne peut revendiquer un bilan positif car elle contribue dans une grande proportion à augmenter les dépenses des gouvernements plutôt qu'à permettre l'investissement. Il n'y aurait donc pas d'accroissement ni de la production encore moins de la consommation des ménages. L'aide au développement tombe ainsi sous le joug de « *la quantophrénie⁵ aigüe qui guette tous ceux qui, au lieu de mesurer pour comprendre, ne veulent comprendre que ce qui est mesurable* », [Gaulejac, 2005 : 48-49].

Les données de la Banque mondiale montrent que la majorité des dépenses des gouvernements des pays africains provient directement de l'aide étrangère. Pourtant, une grande partie de l'Afrique reste pauvre et la corruption y persiste. Pour l'économiste zambienne Moyo, les dépenses de l'aide publique au développement continuent de renforcer la perception des gouvernements africains comme étant inefficaces, et il est

⁵ La maladie de la mesure.

presque impossible pour eux de se libérer de la dépendance à l'aide étrangère. Aussi, explique-t-elle que : « *coincés dans un environnement d'aide, il n'y a aucune incitation pour les gouvernements à chercher d'autres moyens plus efficaces et plus transparents pour financer le développement* » [Moyo, 2009 : 47].

Paldam et Doucouliagos pensent également que l'APD a un effet marginal décroissant et en plus, 75% de celle-ci étant utilisée pour augmenter les dépenses publiques, la croissance est loin d'être stimulée. Épluchant les différents modèles d'évaluation de l'efficacité de l'APD (modèle de croissance par accumulation, modèle de croissance directe et le modèle récent sur la conditionnalité de l'aide), ces chercheurs estiment que la corrélation entre l'aide et le développement, qui était dans le passé positive, est actuellement nulle. [Paldam et Doucouliagos, 2006: 227-254].

Depuis l'Accord de Cotonou, l'APD est assortie de conditionnalités compte tenu des exigences de la Société civile occidentale et des recommandations du Comité d'Aide au Développement. En effet, beaucoup d'experts, d'analystes et de chercheurs ont fortement demandé que l'APD réponde à des conditions relevant de la politique économique et de la bonne gouvernance. Certains avancent, pour soutenir leur argumentaire, que l'efficacité de l'aide ne pourra être véritablement évaluée que si l'environnement macroéconomique est viable. Car, l'impact de l'aide à stimuler la croissance est corrélé à l'environnement macroéconomique qui n'est autre que celui de son utilisation. Burnside et Dollar démontrent dans une étude réalisée en 2000 que les politiques économiques, la crédibilité et le dynamisme des institutions de l'Etat destinataire affectent considérablement les performances de ce dernier en matière d'efficacité de l'APD à générer le développement. La Banque mondiale s'inscrit aussi dans cette logique depuis la moitié des années 1980 par les Programmes d'Ajustements Structurels qui se sont mués en politique de Bonne gouvernance depuis que le développement est conçu en termes de durabilités [Flipo, 2014: 45-57]. Pour comprendre le fonctionnement de l'aide, il est nécessaire de se demander quelle(s) logique(s) théorique(s) la sous-tend(ent).

2.2. Logiques de l'aide publique au développement

L'on peut relever, du point de vue analytique, que les mécanismes de l'allocation, de l'utilisation et du contrôle de l'aide publique au développement sont difficilement lisibles dans un contexte théorique précis. Certaines pratiques se réfèrent au pragmatisme tel que l'a démontré Rorty. En effet, elles se comprennent comme étant un ensemble d'expédients pratiques adaptés aux besoins des individus des pays en développement et à leur satisfaction. Ainsi, l'APD serait une solution plutôt opératoire face aux problèmes des Etats bénéficiaires. L'on comprend que cet ensemble de moyens répond à un besoin spécifique qui est celui de construire l'espoir. Précisons que pour ce penseur, le questionnement philosophique n'a de fondement que par sa recherche visant à « *établir comment l'humanité pourra bâtir un monde où un grand nombre d'individus aura toujours la certitude d'espérer à un avenir meilleur* », [Angue Medoux, 2009: 75]. Il va sans dire que l'aide publique au développement et la logique qui la sous-tend ne se comprennent que si l'on les rapporte à l'histoire particulière des nations qui y sont impliquées. Alors, si l'APD est une stratégie de résolution de problèmes, elle s'inscrit et s'ancre dans une histoire qui se comprend dans un environnement.

D'autres, par contre, ont pour cadre théorique l'utilitarisme. Cette doctrine postule que le soubassement fondamental de l'action humaine repose sur la recherche de l'utile. Jeremy Bentham, en la formulant, l'inscrivait du même coup dans la philosophie pratique non seulement morale mais aussi juridique. Pour l'utilitariste, le bien est ce qui contribue à maximiser le bonheur (l'utile) et à minimiser tout tourment (ou déplaisir). Cette rationalité de l'action individuelle peut se transposer au plan collectif et s'inscrire dans les choix sociaux. Le bonheur des uns et la souffrance des autres peuvent se compenser dans une sommation. C'est pour cette raison que le principe de cette doctrine repose sur la recherche "*du plus grand bonheur pour le plus grand nombre*". Plus la somme de plaisir est élevée dans une société, plus cette société sera juste. La théorie utilitariste rend efficacement compte de la réalité des faits sociaux par son versant conséquentialiste. En effet, le choix d'agir dans une optique donnée plutôt qu'une autre se

justifie à partir de l'analyse des conséquences et l'effet des décisions ou de l'action sur le réel. De façon concrète, peu importe, selon les défenseurs de cette doctrine, les circonstances et la manière dont on s'y prend pour optimiser l'utilisation de ressources en vue de produire un avantage pour le plus grand nombre. L'important est d'agir en fonction des moyens disponibles et des contraintes liées au contexte politique et dans l'optique du bonheur du plus grand nombre.

L'aide emprunte aussi et simultanément à plusieurs théories concurrentes de la justice, à savoir la justice corrective et la justice distributive. La première veut restaurer l'équité des conditions et supprimer les obstacles à la croissance qui pénalisent les pays pauvres en s'appuyant sur une forme de rattrapage du retard et sur la promotion de la croissance. La seconde s'inscrit dans le contexte de la réduction des inégalités internationales par une approche d'équité procédurale. Cette dernière ne repose pas sur une finalité de développement mais implique des transferts de ressources [Jacquet Pierre, 2006]. Cette approche (dite ressourciste) fait appel aux ressources (surtout des pays du Nord) pour combler le fossé de l'inégalité existante entre les pays pauvres et les nations riches. L'aide publique au développement est l'un des aspects du transfert de ressources qui, à terme doit régler la question de la justice globale. C'est dans cette logique que le *Rapport de la Commission Indépendante sur l'Afrique et les enjeux du 3ème Millénaire* propose une série de mesures dont la mise en œuvre va contribuer à combattre la pauvreté et à relever le niveau de développement du continent africain. Entre autres propositions, l'on trouve :

le financement du développement de l'Afrique, par le biais d'un mécanisme adéquat dans lequel l'annulation de la dette publique financière africaine injustifiée viendra en compensation de la dette historique du monde envers le continent, ce qui servira, en même temps, de levier pour la mobilisation des fonds additionnels sous forme de contributions volontaires [Tévoédjre, 2002 : 148].

Le dernier contexte théorique dans lequel s'inscrivent les pratiques liées à l'APD est le cosmopolitisme. Pour ce courant

de pensées, il faut travailler à l'émergence progressive de régimes internationaux plus équitables par la formation préalable d'une nouvelle conscience civique internationale [Habermas, 2000 : 35-37]. Or, celle-ci passe nécessairement par les effets sur la politique intérieure et sur une domestication progressive des conditions liées aux échanges mondialisés. Pour que cette politique cosmopolitique puisse s'ancrer dans les consciences citoyennes et les initiatives des sociétés civiles locales, il faut favoriser l'émergence de pratiques coopératives. Ceci ne sera possible que par l'entremise des acteurs de terrain qui répondent à des besoins précis permettant d'ouvrir des espaces décentrés qui soient capables d'apporter des méthodes et des solutions nouvelles.

Signalons qu'il est aussi possible d'inscrire la politique de l'APD dans une logique qui relève de l'action stratégique dont l'homme politique maîtrise mieux que quiconque les contours. Max Weber dans le *Savant et le politique* explicite une pareille approche que nous explorons dans la suite de notre travail.⁶

Après le survol⁷ des logiques de l'APD, nous réalisons que les différents cadres théoriques dans lesquels peut s'inscrire l'APD ne prennent pas suffisamment en compte la question de la responsabilité. Sans une allocation et une gestion axées sur le paradigme de la responsabilité, l'aide publique au développement aura beaucoup de mal à impacter véritablement le développement. Aussi voulons-nous comprendre cette valeur et la manière dont elle peut impulser la mobilisation des ressources pour les différentes politiques de développement de l'Afrique.

3. Quelle approche de responsabilité de l'APD?

L'étymologie du concept "responsabilité" signifie au sens premier : être responsable; répondre à un appel, répondre d'une action et d'une charge que confère une fonction. Parler de responsabilité de l'APD peut prêter à confusion si l'on s'inscrit dans cette optique. Il serait plus approprié, si l'on reste dans cette ligne, de parler de la gouvernance et par ricochet de l'efficacité que de la responsabilité de l'APD. Notre

⁶ voir infra 3.2

⁷ Notre propos n'est pas ici d'explorer ces logiques ni de les évaluer mais d'en avoir une notion de base à partir de laquelle l'on peut saisir le principe de départ.

investigation postule une autre approche dont la perspective sous-tend un questionnement de l'aide publique au développement ouvrant sur la codétermination de notre vivre ensemble. En fait, ce questionnement qui part de la responsabilité nous est apparu plus à même de nous faire comprendre les réquisits ainsi que l'avenir de l'APD. Il va sans dire que cette approche doit s'inspirer de la responsabilité telle qu'elle est traditionnellement comprise sans pour autant s'y réduire.

3.1. Le concept de responsabilité

Du latin *de respondere*, répondre, se porter garant, le concept fait référence à une notion d'engagement personnel et de la capacité de prendre une décision sans en référer préalablement à une autorité supérieure.

Dans le langage courant, le terme responsabilité se réfère non seulement à l'imputabilité mais souvent à des devoirs et/ou obligations liés à un statut. "Lorsqu'une personne occupe un rôle social ou une fonction, (parents, mandataire politique, etc.), on la dit responsable du bien-être des personnes ou de l'exécution des tâches dont elle a la charge, en ce sens qu'elle est supposée se conformer aux devoirs et obligations liés à son statut [...]." [Neuberg, 2004 : 1686]. La responsabilité est donc le reflet d'un devoir ou d'une obligation.

Du point de vue du droit pénal, une personne est dite responsable d'une infraction pénale lorsqu'il y a eu de sa part, une intention coupable, que le comportement ait été prévu et soit puni par la loi et qu'il y ait eu des actes matériels de commission⁸ ; ce qui veut dire que la personne a commis l'acte intentionnellement et en connaissance de sa nature illicite. Il faut cependant relever que si la sanction pénale est sensée

⁸ En droit pénal, la responsabilité ne se confond pas avec la culpabilité car, en droit pénal, une personne peut être responsable sans être coupable; aussi faut-il distinguer l'aspect juridique de l'aspect moral du concept responsabilité. Pour qu'il y ait infraction pénale il faut la réunion simultanée de 3 éléments:

- élément moral: soit intention volontaire coupable (acte commis en connaissance de cause), soit faute morale de comportement (acte involontaire mais relevant d'un comportement négligent),
- élément légal : acte prévu et puni par la loi (le contenu de la loi) et,
- élément matériel: c'est l'acte "perturbateur" dans sa matérialité apprécié notamment en considération du préjudice corporel et/ou psychologique de la victime. Cet acte doit avoir été consommé ou connaître un commencement de d'exécution.

présupposer la responsabilité morale, elle ne présuppose pas la culpabilité morale car, les actes légalement illicites ne le sont pas nécessairement du point de vue moral. En chine, la loi limite la procréation à un enfant par couple, pour des raisons de contrôle et de maîtrise de la démographie. Or, on ne voit pas en quoi le fait d'avoir plusieurs enfants serait moralement condamnable.

Une personne est juridiquement ou moralement responsable d'un acte blâmable ou louable si ses capacités volitives et cognitives sont suffisantes pour comprendre les normes morales ou juridiques et les appliquer. Toutefois, se voir imputer un acte particulier ne présuppose pas que l'on en soit nécessairement responsable. Un acte accompli sous la contrainte est bien un acte que l'on peut imputer à une personne sans cependant la tenir pour responsable. Aussi, le point de convergence des jugements sur la responsabilité se ramène-t-il au principe d'autonomie de l'individu. La responsabilité a pour soubassement le libre choix d'un individu. Celui-ci doit être capable de s'orienter moralement et juridiquement en adaptant son comportement aux exigences normatives.

Ce présupposé est, du point de vue des déterministes, polémique. Car, il est difficile de soutenir que l'être humain est maître de ses choix si l'on considère tout le conditionnement auquel il est assujetti par l'éducation ou le milieu social. Différents facteurs (que l'on peut considérer comme des pesanteurs) font que la plupart de nos actes et choix sont déterminés et nous dépossèdent (ou du moins réduisent) du (notre) parfait contrôle de nous-mêmes. Malgré le problème que pose cette conception qui met en branle tout le système judiciaire et les règles de son fonctionnement, nos sociétés retiennent (surtout par faute de mieux, sinon comment pourrait-on justifier autrement les sanctions?), qu'il est possible de postuler une responsabilité de l'individu nonobstant les facteurs déterministes. Ce point ne retient pas plus notre attention car la responsabilité que nous postulons n'est pas celle, classique de l'imputabilité et du châtement.

La responsabilité se détermine très souvent avec la survenue des conséquences de l'action. Ainsi, être responsable suppose d'assumer les conséquences de ses actes dans la mesure où celles-ci sont négatives. Parler des conséquences de l'acte se

ramène en premier lieu aux effets que produit l'action posée. Souvent, nos actions ont une portée qui ne se limite pas uniquement à notre personne. Même quand il s'agit des conséquences involontaires, on est tenu d'en assumer la responsabilité du moment où c'est par nous qu'elles sont survenues. C'est dans cette logique qu'aujourd'hui les conséquences de l'action humaine se placent dans une sphère collective. La technoscience donne des possibilités immenses à l'action humaine et les répercussions sur l'environnement sont importantes. Hans Jonas a, de façon magistrale, relevé cet aspect de la responsabilité qui n'est plus seulement une responsabilité individuelle mais collective, [Jonas, 1998]. La responsabilité ainsi comprise n'est pas uniquement tournée vers le passé mais surtout orientée vers l'à-venir. C'est dans cette ligne que nous nous plaçons en esquisant une analyse de la responsabilité que l'on peut entrevoir dans l'allocation et la gestion de l'APD.

3.2. Responsabilité imputation

L'aide publique au développement peut philosophiquement se justifier par la grande pauvreté dans laquelle végète la majorité des populations des pays en développement dont les conditions de vie sont des plus déplorables. En effet, ces populations, dans une proportion importante, manquent du minimum de ressources pour faire face aux besoins fondamentaux de l'être humain et végètent dans une pauvreté absolue. Dans ces conditions, la recherche d'un argument philosophique pour justifier l'octroi de l'APD semble inutile. Aussi peut-on supposer que la mobilisation des pouvoirs publics du Nord qui a conduit à l'institutionnalisation de l'aide participe-t-elle de l'intuition morale forte qui commande spontanément à tout être humain, une assistance en cas de détresse. Dans ce contexte, l'aide s'auto justifie par la pauvreté et induit par là même une responsabilité qui

s'appuierait sur l'idée essentielle de partage d'une commune humanité, de partage d'une même appartenance à la communauté humaine, qui enjoint à chacun une responsabilité pour tous les autres, une responsabilité par rapport à ce qu'ils vivent, par rapport à ce qu'ils subissent, par rapport à ce qu'ils font, une

responsabilité qui mettrait enfin au cœur de toute
réflexion et de toute décision l'idéal partagé d'un bien
vivre-ensemble,...]; [Châtel 2013].

Cette responsabilité morale qui participe d'une intuition morale recoupe la position utilitariste concernant les obligations morales globales qui reçoivent leur formulation la plus célèbre [...] de Peter Singer, [Weinstock, 2006:669]. Singer estime que si l'on est en mesure d'éviter une souffrance chez quelqu'un et qu'on se refuse de le faire, alors, on est responsable comme si on en était la cause. [Singer, 1972]. Pour cette raison, l'on doit faire tout son possible pour éradiquer la misère du monde. Cet argument, semblable en tous points de vue à la règle d'omission de la doctrine chrétienne catholique romaine, pose problème. Cet impératif de la "responsabilité négative" qui soutient que la responsabilité morale d'un agent s'étend à ce qu'il laisse faire (ou à ce qu'il permet que cela se produise) autant qu'à ce qu'il fait, impose des exigences morales très excessives à l'agent moral. En effet, l'agent quelque soit sa sphère d'action et son pouvoir ne peut pas toujours s'inscrire dans des considérations d'utilité générale. D'ailleurs, cette position a fait dresser contre elle une opposition de la part des libertariens. Ceux-ci estiment qu'il ne peut y avoir d'obligation que librement consentie. [Nozick, 1974]. La position des utilitaristes incombe plus aux actions surérogatoires ou encore au devoir de vertu de Kant; et comme tel, on ne peut l'imposer sans qu'il n'y ait abus. Peut-on raisonnablement rester indifférent face à la pénurie existante dans les pays en développement? Il faut relever néanmoins que le motif d'obligation consentie face à la situation de détresse est pris en compte par les Traités de Rome et de Lisbonne, ce qui donne un fondement non seulement juridique mais aussi philosophique à l'aide publique au développement.

Nous pouvons inscrire l'APD dans la conception webérienne de l'éthique de la responsabilité. L'éthique de la responsabilité se caractérise par l'attention aux *moyens* dans une double perspective : en ce qui concerne leur *efficacité* pratique, opératoire (car c'est bien la fin qui justifie les moyens) d'une part, et en ce qui concerne les *conséquences*, d'autre part. Le souci d'efficacité encourage le pragmatisme, le compromis, une tendance à réajuster moyens et finalités selon les aléas de

l'action, à redessiner les contours du but visé. Cette éthique de la responsabilité porte sur la sagesse de l'homme politique capable, au nom du réalisme (on parle aujourd'hui de la *real-politique*) de prendre en compte les conséquences de ses décisions et de ses actes. Ainsi, tout partisan de l'éthique de la responsabilité doit compter avec les défaillances communes de l'homme. De façon particulière, l'éthique de la responsabilité telle que la développe Weber ne repose pas sur un principe clair car l'agir moral se dilue dans ce cas de figure avec des considérations politiques. Cette conception de la responsabilité pose problème plus qu'elle n'en résout car elle invite, sinon à un calcul rationnel qu'exige l'égoïsme rationnel, du moins à un intérêt bien compris. D'ailleurs, s'il est plausible d'interpréter la pratique de l'APD dans l'optique de l'éthique de la responsabilité, on ne serait pas plus avancé car il n'existe, à notre connaissance, pas d'instance (juridique ou morale) devant laquelle les différents acteurs pourraient répondre. C'est la raison pour laquelle cette approche ne retient pas beaucoup notre attention.

Cependant, la question de la responsabilité n'est toutefois pas résolue. Car, porter assistance par l'APD ne résulte pas d'une quelconque responsabilité des partenaires telle que classiquement déclinée. Amartya Sen, partant de l'idée kantienne de l'obligation imparfaite, démontre que ce genre d'actions qui ressemble à la charité, (dans la mesure où les conditions dans lesquelles ces actions peuvent trouver satisfaction dépendent en grande partie de l'agent), est tout de même une obligation car ne relevant pas de la volonté arbitraire de l'agent. Or comment s'assurer que l'agent va faire face à sa responsabilité en inscrivant celle-ci dans une obligation imparfaite? Surtout

que dans l'optique kantienne de l'obligation imparfaite, la responsabilité de l'agent ne résulte ni d'une action qu'il aurait accomplie envers une autre personne et qui aurait conduit cette personne à être dans le besoin, ni d'un libre consentement qu'il aurait donné à être lié par l'obligation envers cette personne spécifique [Weinstock, 2006 : 671].

Il apparaît que l'extension du concept classique de "responsabilité" s'il épouse une pratique comme celle de l'APD se trouve être insuffisante pour permettre une meilleure prise en charge collective.

L'aide au développement obéit à un critère principal à première vue, qui est de satisfaire prioritairement les besoins d'urgence; lesquels besoins suscitent de la compassion. En relevant du registre compassionnel, ces besoins n'accordent aucun répit et donc aucune distance de la réflexion qui aurait permis de mieux s'armer pour la lutte. La dictature de l'urgence ne laissant aucune place à la réflexion, elle n'accorde pas (ou presque pas) de marge de manœuvres aux décideurs des pays en développement, qui du reste, doivent justifier le fait d'être au pouvoir par des actions, des politiques et des initiatives quelques fois fugaces mais médiatiques. Car, c'est une lapalissade que de dire que nous sommes dans une société du spectacle et l'APD peut être comparée à *une opération morale médiatique* [Renaut, 2006: 877] qui participerait du calcul rationnel dans une perspective morale de l'intérêt bien compris. Du reste, c'est ce que dévoile le propos suivant:

En tant qu'action publique, l'aide au développement est un véhicule de significations plus ou moins explicites ou latentes, en termes de vision politique, d'une part, et de modèles cognitifs, d'autre part. Autrement dit, [elle] incorpore, au-delà de sa structure technique, une certaine configuration idéologique et une certaine configuration épistémologique [Giovalucchi et de Sardan, 2009 : 386].

Dans le même phylum, Thomas Pogge [2002] montre que l'aide budgétaire et l'allègement de la dette que supportent l'APD doivent relever plus des contreparties de la justice globales car, la grande partie de la dette des pays en développement est contractée dans des conditions non transparentes, par des dirigeants (qui sont dans leur grande majorité) illégitimes. Comment ne pas partager ce point de vue quand on sait que l'APD n'a pour principe de s'inscrire que dans une relation de gouvernement (bailleur) à gouvernement (bénéficiaire) et que beaucoup de barrières (d'ordre

informationnelle, administrative et politique) empêchent de l'allouer directement aux vrais bénéficiaires qui sont des communautés de base? Dans les faits, les règles financières internationales sont pratiquement imposées au pays pauvres, vu qu'ils n'ont pas la liberté de donner leur consentement ou encore de se retirer. En plus, les transactions économiques internationales, en raison des conjonctures historiques particulières, ne garantissent que les intérêts des prêteurs; ce qui peut expliquer en partie la dette que l'aide au développement vient alléger. D'ailleurs, le *Rapport de la Commission Indépendante sur l'Afrique et les enjeux du 3ème Millénaire* fait pratiquement le même constat:

Les relations de l'Afrique avec les Institutions financières internationales (IFIs) constituent une importante source de désillusion. A mesure que le temps passe, les IFIs apparaissent pour ce qu'elles sont: des institutions qui sont davantage préoccupées par la régulation de l'aide et des financements afin de contenir les crises d'endettement et de limiter leurs effets sur les pays donateurs (...), [Tévoédjre, 2002 : 48].

Cette compréhension des politiques liées à l'APD implique donc une responsabilité des donateurs en termes d'imputation et justifie l'obligation morale qui leur incombe dans l'entreprise de développement des États du Sud. Cette approche engendre une obligation de nature parfaite [Pogge, 2002], qui enjoint aux pays riches en général, de contribuer à l'éradication de la pauvreté (dans le contexte du développement) et à la promotion des droits fondamentaux qui ont été bafoués sur leur initiative. Dans son analyse du système économique international, Joseph Stiglitz reprends les éléments de l'approche poggienne pour expliquer comment la pauvreté est un effet induit des principes du libre marché. Pour lui,

La vertu du marché incite par exemple au désengagement des États des services publics, [...], sans souci de justice sociale, d'égalité d'accès aux services ou autres valeurs du même ordre. "Le résultat a été pour bien des gens la pauvreté [...]" [Stiglitz, 2002 : 49].

On comprend par là qu'il y a une responsabilité- imputation que l'on peut mettre en lumière à travers les politiques de l'aide publique au développement.

Ainsi interprétée, les pratiques liées à l'aide publique au développement demeurent toujours dans la conception classique de la responsabilité. Or nous postulons une nouvelle conception de la responsabilité qu'il nous faut à présent découvrir.

3.3. Responsabilité projet

La responsabilité classique est une responsabilité de la proximité spatiale et temporelle. Elle suppose – ne fût-ce qu'idéalement – une certaine réciprocité entre les sujets. [Gorgoni, 2008]. Kant, dans son analyse sur la bonne volonté, préconisait cette forme de responsabilité qu'il érigea en principe suprême de l'action: « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen* » [Kant, 1907]. La formule de l'impératif catégorique, en ordonnant de considérer en toutes circonstances l'humanité de chaque personne énonçait la responsabilité de chacun et de chaque acteur vis-à-vis de l'autre.

Une éthique de la responsabilité comme celle que Hans Jonas a formulée dans le *Principe responsabilité* diffère de celle, traditionnelle du devoir de Kant. Cette nouvelle responsabilité est une exigence à vivre en harmonie avec la nature, c'est -à- dire à prendre soin de l'environnement pour qu'il soit sain et durable. Nous sommes dans un schéma qui invite à assumer activement la responsabilité face à une situation dont la gestion nous est confiée à tous. C'est pour cette raison que « *la notion de responsabilité que cela suggère n'est pas orientée sur l'imputation : elle ne sert pas tant à identifier après coup l'auteur d'une action, qu'à déterminer ce qui est à faire au service d'une "chose qui revendique mon agir* » [Hoof, 1991 : 46].

En considérant l'approche jonassienne, une distance spatiale (et aussi temporelle), sépare les sujets de la relation de responsabilité, cela se vérifie dans les différentes pratiques de l'APD. Le donneur n'est pas nécessairement en lien avec le bénéficiaire et la donnée temporelle intervient car, mis à part

l'aide humanitaire qui intervient dans le très court terme (presque en temps réel), les autres types d'aides sont différés dans le temps. On entrevoit ici qu'une nouvelle forme de responsabilité est en jeux. Dans ce sens, Paul Ricoeur propose d'aller au-delà de l'étymologie première que le mot "responsabilité" suggère et de le recentrer autour de l'idée d'imputation (*imputare*), entendue non tant dans le sens – familier aux juristes – de l'imputation de l'illicite, mais dans celui de l'imputation de l'acte à son auteur. Il y a responsabilité, en ce sens (spécifique), « *si l'on fait intervenir l'idée d'une mission confiée, sous la forme d'une tâche à accomplir selon des règles (...)* » [Ricoeur 1995 : 281-282]. Cette nouvelle conception qui nous semble appropriée à la pratique de l'APD (et pourquoi pas aussi à toute politique de développement?) est une responsabilité tournée vers le futur. C'est pourquoi nous considérons que « *la responsabilité s'entend donc ici [dans le contexte de notre analyse] en termes d'une mission assumée collectivement pour l'avenir et non d'une culpabilité pour un fait passé* » [Ost 1996 : 14].

Dans cette perspective, l'on abandonne, selon l'analyse kantienne, le jugement déterminant au profit du jugement réfléchissant, qui va de la situation particulière à la norme. Et du même coup, on passe d'une responsabilité imputation à une véritable « responsabilité projet ». Elle diffère de la responsabilité collective, car chacun intervient à son niveau et dans des sphères géographique et politique dispersées. En effet, les différents acteurs de l'APD forment un ensemble d'agents que rien de particulier ne structure ni ne met ensemble; ils ne sont organisés dans aucune structure particulière, même s'il ya les différentes Conventions qui sont ratifiées et qui en constituent le cadre juridique. Aussi peut-on soutenir qu'être responsable, en ce sens, « *ce n'est pas simplement pouvoir se désigner comme l'agent d'une action déjà commise, mais comme l'être en charge d'une certaine zone d'efficacité, [...]* » [Ricoeur, 2001 : 30].

Cette approche renvoie au développement de formes de « responsabilité participation », qui impliquent l'association active des citoyens à la prise de décision, à côté des autres dimensions de la responsabilité. L'idée de responsabilité-projet introduit de nouveaux éléments dans la structuration des

relations de responsabilité : l'élargissement du cercle des responsables, mais aussi la conjugaison entre dimension individuelle (c'est toujours quelqu'un qui collabore) et dimension collective de la responsabilité (la participation a un sens en tant qu'elle est partagée par une pluralité de personnes) [Gorgoni, 2008].

Cette responsabilité projet à l'avantage non seulement d'impliquer chaque citoyen dans la gestion des affaires publiques, notamment dans les différents programmes de l'APD mais aussi de renforcer la prise de conscience quant aux conséquences présentes et surtout à-venir ainsi qu'aux présupposés et contours de l'allocation et de l'utilisation de l'aide. Il est permis d'espérer que cette responsabilité-projet fera naître de nouvelles règles de gestion et, à long terme d'acceptation, de l'aide publique au développement. Car, les défis de la lutte contre la pauvreté et du développement sont si grands que *« ce n'est qu'en stimulant le contrôle et la participation des citoyens et en soumettant de la sorte son action au contrôle permanent de l'opinion publique organisée que l'État s'acquittera réellement de sa mission (...) »* [Ost 1995 : 314]. Cet élargissement du concept de responsabilité permet aussi d'interroger les mécanismes la produisant.

La responsabilité-projet est plus un projet qui évite que l'aide ne soit une assurance tous risques face à l'incurie (et aussi à l'impéritie) des hommes politiques des pays en développement et à l'inertie des populations. C'est seulement dans cette optique que *« la responsabilité peut intégrer valablement une réflexion sur les obligations (ou contreparties) attendu des bénéficiaires de l'aide (...) »* [Sandrine Blanc, 2006: 648].

Conclusion

Nous avons, dans ce travail, cherché à savoir ce que c'est que l'aide publique au développement et la façon dont il s'est institué. Après l'historique, nous avons exploré les différents mécanismes de l'attribution et les formes que peut prendre cette aide. Ensuite nous nous sommes interrogé sur la pertinence de l'APD. A ce niveau, il est ressorti que l'aide humanitaire d'urgence qui s'inscrit dans le très court terme a un impact plus mesurable que les autres formes d'aide dont la répercussion est

plus difficilement perceptible. Après les débats autour de l'aide au développement, nous avons poursuivi la réflexion en présentant de façon rapide, les logiques qui la sous-tendent. Il appert de ce survol des logiques qu'aucune ne cadre avec le concept de la responsabilité.

Abordant la responsabilité, nous avons montré qu'elle s'entend de façon classique comme liée à une fonction et/ou à une charge dans une première acception et ensuite comme une imputation. Celle-ci indique que l'on a posé une action qui a des conséquences qui peuvent nous être imputées du fait de notre action. Le contexte international de l'allocation de l'APD obéissant à une rationalité instrumentale dont la finalité ultime est la préservation des intérêts des donateurs, on peut leur imputer la responsabilité (au moins partiellement), de la situation de la plupart des pays africains. Ainsi, le fait que *«les relations des bailleurs de fonds avec l'Afrique sont ponctuées d'initiatives et de programmes spéciaux reposant sur des notions aussi floues que l'aide, l'assistance technique et financière, la coopération multi/bilatérale, (...)»*; [Tévoédjre, 2002 : 49], le traduit clairement.

Toutefois, pour postuler une nouvelle posture dans la gestion de l'aide au développement, nous nous sommes proposé de partir de la responsabilité-projet. Celle-ci non seulement implique tous les citoyens dans l'utilisation des ressources de l'aide (participation) mais aussi dans la réflexion sur l'avenir des différents programmes ainsi que les politiques publiques qui sont entreprises.

Dans ce contexte de la responsabilité-projet/ participation, il est plus facile de réinterroger le civisme et de l'orienter dans cette direction afin que les enjeux sociétaux soient connus, compris, appropriés et soutenus par les citoyens, dans la mesure où sans une initiative venant « d'en bas », sans passer à travers la révolte des consciences et l'engagement actif, la responsabilité vers le futur serait réduite à un simple discours à la mode.

Ce nouvel impératif de responsabilité-projet coïncide avec le souci de corriger les défaillances et les insuffisances liées aux politiques de l'aide publique au développement. Nous postulons que par son appropriation, l'aide publique au développement va se gérer dans le cadre d'objectifs précis et

avec le souci d'obtenir des résultats non seulement significatifs à court et moyen terme, mais surtout d'envisager l'avenir avec ou sans aide publique.

Bibliographie

- Amprou J., et Chauvet L., 2005, *Efficacité et allocation de l'aide, revue des débats*, Paris, Agence française de développement, « Notes et documents », n° 6.
- Angue Medoux I. J., 2009, *Richard Rorty, un philosophe conséquent*, Paris, L' Harmattan.
- Beck U., 2009, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*, Paris, Flammarion.
- Blanc Sandrine, 2006: « L'économie face aux intuitions de justice » in Thiaw-Po-Une L., (dir.), 2006, *Questions d'éthique contemporaine*, Stock, Paris.
- Brian K., 2012, *De l'aide au développement : La lutte mondiale contre la pauvreté*, Éditions OCDE, Paris; en ligne: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264178076-5-fr>
- Castellanet Ch., et Arnal G., (dir.), *L'aide publique au développement : quelles justifications ?*, Nogent-sur-Marne, Gret, p. 15-19.
- Châtel V., 2014, « L'aide au développement: au-delà de l'exploitation et de la compassion », *Éthique publique* [En ligne], vol. 15, n° 2 | 2013, mis en ligne le 28 avril 2014, URL: <http://ethiquepublique.revues.org/1238>; DOI: 10.4000/ ethiquepublique.1238, consulté le 15 avril 2016.
- Cohen, D. & al. (dir.), 2006, *La France et l'aide publique au développement*, Paris, La Documentation française, Rapport au Conseil d'analyse économique.
- de Gaulejac V., 2005, *La société malade de la gestion*, Paris, Seuil.
- Dzaka, T., 2008, « L'aide publique au développement de la Chine aux pays pétroliers et miniers de l'Afrique centrale contribue-t-elle au développement durable des pays récipiendaires ? ». Texte présenté à la Conférence économique africaine, Tunis, 12 au 14 novembre 2008, 1-23.
- Fodil-Cherif S., 2015, « L'aide au développement de l'UE en Afrique », *Nouvelle Europe* [en ligne], Vendredi 24

- juillet 2015, <http://www.nouvelle-europe.eu/node/1922>, consulté le 11 mai 2016
- Gorgoni G., 2008, « La responsabilité comme projet. Réflexions sur une responsabilité juridique prospective », in Eberhard Ch., (dir.), 2008, *Traduire nos responsabilités planétaires. Recomposer nos paysages juridiques*, Bruxelles, Bruylant.
- Jacquet P., « Les enjeux de l'aide publique au développement. » *Politique étrangère* 4/2006 (Hiver) , p. 941-954, URL : www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2006-4-page-941.htm. DOI : [10.3917/pe.064.0941](https://doi.org/10.3917/pe.064.0941)., consulté le 25 avril 2016.
- Jacquet P., et Severino J.-M., 2002, « L'aide au développement : une politique publique au cœur du développement durable et de la gouvernance de la mondialisation », *Revue d'économie financière*, n° 66.
- Jonas H., 1990, *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf.
- Kant E., 1997, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, deuxième section, trad. V. Delbos, Paris, PUF.
- Maesschalck M., 2013, « L'éthique de l'aide publique au développement au prisme des réorientations stratégiques des partenariats institutionnels sur le terrain », *Éthique publique* [En ligne], vol. 15, n° 2 | 2013, mis en ligne le 28 avril 2014, consulté le 16 avril 2016. URL : <http://ethiquepublique.revues.org/1220> ; DOI : [10.4000/ethiquepublique.1220](https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1220)
- Moyo D., 2009, *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Paris, Éditions JC Lattès.
- Neuberg M., 2004, « Responsabilité », in Canto-Sperber M., 2004, *Dictionnaire d'éthique et de Philosophie morale*, Paris, PUF.
- Rawls, J., 1996, *Le droit des gens*, traduit par J. Giudicelli, Paris, Esprit.
- Renaut A., 2010, *Découvrir la philosophie*, t1, Le Sujet, Odile Jacob, Paris.
- RORTY, R., 1993, *Contingence, ironie et solidarité*, traduit par P.-E. Dauzat, Paris, Armand Colin.
- Sachs, J. D., 2005, *Investir dans le développement: plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le*

développement, rapport du « Projet du Millénaire » mis en œuvre par le secrétaire général des Nations unies, disponible sur <www.unmillenniumproject.org/reports/fullreport.htm>, consulté le 27 avril 2016.

Tevoedjre A., 2002, *Vaincre l'humiliation. Rapport de la Commission Indépendante sur l'Afrique et les enjeux du 3ème millénaire*, PNUD, Paris.

Weinstock D., 2006, « La justice globale » in Thiaw-Po-Una L., (dir.), 2006, *Questions d'éthique contemporaine*, Stock, Paris.

QUELLE MÉTHODOLOGIE POUR UNE HISTOIRE DU CHANGEMENT DE MENTALITÉS AU NORD-TOGO ?

BAFEI Abaï*

Résumé

Par quelle méthode décrire et analyser la mutation des valeurs culturelles partagées par les populations du Nord-Togo qui déterminent ce qui est bien ou mal, positif ou négatif dans le comportement des individus et qui s'adaptent difficilement à la quantification? C'est à cette question méthodologique que répond le présent article après avoir clarifié la notion de « mentalités ». Le nombre insignifiant d'écrits historiques consacrés aux mentalités rend complexe toute étude portant sur le changement de mentalités au Nord-Togo. Ainsi, l'approche pluridisciplinaire doit être privilégiée sans perdre de vue la méthode critique chère à l'histoire. Une fois la documentation conséquente réunie, analysée et critiquée, on inventorie, suivant la préoccupation fondamentale retenue par le chercheur, les aspects des mentalités susceptibles de changement à des fins d'analyse. La méthodologie d'analyse et de traitement de données consiste à conserver, à tout moment, une attitude réflexive et critique sur la construction du corpus des sources, qu'elles soient écrites ou orales, primaires ou secondaires. L'analyse se fait, de préférence, dans une approche chronologique. En effet, la différence temporelle qui sépare la société d'une époque à une autre, est fondamentale. De plus, la différence des mentalités est sensible dans le temps et elle s'accroît avec la durée.

Mots clés : Méthodologie, histoire, changement, mentalités, Togo.

Abstract

By which method to describe and analyse the mutation of the shared cultural values by the population of northern Togo, which determine what, is good or bad, positive or negative in the comportment of individuals and which adapts itself with difficulty to the quantification? It is to this methodological question that responds the present article after having clarified the notion of "mentalities". The few number of written historical documents devoted to mentalities makes complex any study on the change of mentalities in the northern Togo. Thus, the pluridisciplinary approach must be privileged without neglecting the critical method dear to history. Once the consequent documentation reunited, analysed and criticized, we inventory, following the retained fundamental preoccupation by the researcher, the aspects of mentalities likely to change for the analytical ends. The methodology of analyse and data processing consist of preserving, at

* Université de Kara (Togo), Département d'Histoire.
Email : excellencebafai@gmail.com

each moment, a reflexive attitude and critique on the corpus of sources, be it written or oral, primaries or secondaries. The analysis is done in preference in a chronological approach. Actually, the temporal difference that separates the society from one epoch to another is fundamental. More, the difference of mentalities is sensible in time and it grows with the duration.

Keywords: Methodology, History, change, attitudes, Togo.

Introduction

L'histoire des mentalités désigne, de façon très générale, l'histoire des formes de pensées, de croyances et de sentiments spécifiques à chaque époque, en tant qu'elles constituent ensemble une appréhension du monde dotée d'une certaine cohérence. Elle représente une part importante de l'œuvre de Marc Bloch et de Lucien Febvre, dans les années 1920-1930. La complexité de l'histoire des mentalités a poussé certains auteurs à l'instar de Jean Wirth à croire à tort que cette histoire n'a pas de doctrine et qu'il est impossible d'exposer une doctrine qui n'existe pas¹. Ce fut à la conférence prononcée le 19 mai 1988 au Palais Universitaire de Strasbourg. Une telle affirmation, bien qu'erronée, soulève un réel problème de méthodologie pour tout historien qui envisage entreprendre une étude sur les mentalités. Au Togo en général et particulièrement dans sa partie septentrionale où ce champ est à peine défriché par les historiens togolais, le problème se pose avec plus d'acuité : quelle méthodologie pour une histoire du changement de mentalités au Nord-Togo ?

Il est important de préciser que le Nord-Togo est limité au Sud par le pays anyanga et les monts Fazao, à l'Est par l'Atakora, au Nord par le royaume de Fada N'gourma, Gambaga, Koupela et Tenkodogo en pays mossi et à l'Ouest par le Dagomba, le Gondja et le Mamprusi (Tcham 1997 : 6). En d'autres termes, l'espace géographique du « Nord-Togo » correspond aux régions économiques de la Centrale, de la Kara et des Savanes, c'est-à-dire les trois régions septentrionales des cinq régions du Togo issues de la loi n° 81 du 23 juin 1981 portant réorganisation du territoire national.

¹ Jean Wirth, « La fin des mentalités », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Questions de méthodologie, mis en ligne le 24 mai 2007. URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/284> ; DOI : 10.4000/dossiersgrihl.284.

Avant de répondre à la question posée, nous jugeons d'une part opportun de clarifier la notion de « mentalités », objet de l'étude et d'en préciser les contours. D'autre part, il convient de remonter aux origines de l'histoire des mentalités qui peut se réclamer des principes de méthode redevables à Lucien Febvre et Marc Bloch, les deux co-fondateurs des « Annales² ».

1. L'histoire des mentalités : approches de définitions et pratiques chez les fondateurs des « Annales » (1930)

Entreprendre une étude portant sur la méthodologie implique de résoudre préalablement le problème de définition de concepts. Que faut-il entendre par « mentalités » ? Comment les initiateurs de l'histoire des mentalités ont-ils abordé ce domaine historiographique incluant entre autres l'étude des sentiments, des croyances, d'institutions sociales et des pratiques culturelles ?

1.1. Qu'est-ce que les mentalités ?

D'emblée, il faut dire que la notion de « *mentalités* » appartient au langage courant. Dans l'acception commune, elle évoque un ensemble de représentations, d'idées d'attitudes et de comportements associés qui forment un tout et, appartiennent en propre à un groupe donné. C'est en ce sens que l'on dit qu'il faut « *changer les mentalités* » (Dortier et al, 2004 : 546-547). Ce terme découle du « *mental* » défini comme la faculté de penser, pris au sens psychologique. C'est la pensée pour autant qu'elle gouverne notre vie ordinaire, c'est le tourbillon des pensées que nous agissons. Le mental est également l'intellect raisonneur qui se sert des concepts. Les théories sont, surtout dans les conséquences que l'on en tire, des produits du mental.

² C'est une école historique qui a systématisé l'histoire sociale et économique, sur la base d'études sérielles et quantitatives. Les « Annales » s'inscrivent contre l'histoire politique, telle qu'elle était alors pratiquée, c'est-à-dire principalement diplomatique et événementielle. Elles s'inscrivent aussi contre la notion de « fait historique », jamais donné, mais toujours construit et à construire. Les « Annales » changent de nom en 1946, pour s'intituler *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*. Le pluriel employé dans ce titre est important pour ces historiens qui ne considèrent jamais l'histoire comme histoire de l'Homme -c'est-à-dire une abstraction-, ni comme celle des « grands hommes » — tendance ruineuse de l'histoire qu'ils combattent-, mais toujours comme l'histoire *des* hommes (Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.).

L'homme est un être chez qui le mental est prédominant, contrairement à l'animal chez qui le vital prédomine³.

En sociologie, l'expression mentalité évoque l'ensemble des habitudes intellectuelles, des croyances, des comportements caractéristiques d'un groupe. Le Petit Robert de la langue française (2014) précise que c'est un ensemble des croyances et habitudes d'esprit qui informent et commandent la pensée d'une collectivité, et qui sont communes à chaque membre de cette collectivité. De ce point de vue, la notion de mentalité se rattache à celle de « culture » et de « civilisation » comprise dans le sens étendu, qui renvoie aux modes de vie et de pensée. Ce lien est clairement établi à la lumière de la définition ethnologique du concept de culture donnée par l'anthropologue britannique Eduard Burnett Tylor (1871). Selon lui,

la Culture ou civilisation, prise dans son sens ethnologique large, est cet ensemble complexe qui inclut les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société (Dortier et *al.*, 2004 : 119).

Cet ensemble de définitions nous situe et donc nous permet de prendre une position. Nous dirons comme Georges Courade (2006 : 26) que les mentalités sont

(...) les croyances, les normes et les valeurs partagées au sein d'un groupe qui déterminent ce qui est bien ou mal, positif ou négatif dans le comportement des individus au sein d'une même société dans la longue durée.

Selon Alex Mucchielli (1985)⁴, celles-ci fonctionnent comme une idéologie et cherchent à expliquer tout phénomène, car elles sont porteuses d'une vision du monde. Ainsi, engendrent-elles une explication du réel, influencent-elles constamment le raisonnement, en étant une composante essentielle de l'identité culturelle d'un groupe, mais aussi une source de cohésion du groupe. Par rapport à cette réalité on peut

³ [Http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/société3.htm](http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/société3.htm), Leçon 110. Le changement de mentalités.

⁴ [Http://flaubert.univ-rouen.fr/theses/rinciog.pdf](http://flaubert.univ-rouen.fr/theses/rinciog.pdf). (Histoire et mentalités dans l'œuvre de Gustave Flaubert (2002, 199 p).

affirmer que les mentalités représentent la trame psychique de référence commune à un groupe d'hommes. À présent, comment L. Febvre et de M. Bloch abordent-ils l'histoire des mentalités ?

1.2. L'histoire des mentalités de Lucien Febvre et de Marc Bloch, dualité d'approche pour le même objet d'étude

La notion de "mentalités" n'est pas une invention des historiens. Néanmoins, faire de l'histoire des mentalités, c'est parfois se placer dans une tradition, celle des « Annales » précisément. Sur un tel sujet, il faut en revenir aux fondateurs, à la première génération des Annales, celle de Marc Bloch et de Lucien Febvre, même si le terme de mentalité n'induit pas toujours le même programme de recherche.

C'est en effet dans leur entreprise de captation que Marc Bloch et Lucien Febvre s'approprient une autre région du savoir, celle que l'on appelle l'étude des mentalités et qui vient des disciplines étrangères à l'histoire : l'ethnologie et surtout la psychologie. Lucien Febvre utilise sur ce plan les travaux de son ami et condisciple de l'école normale, Charles Blondel. Ce dernier emploie en effet, la notion de mentalité primitive dès 1926, déjà présente chez Lucien Lévy-Bruhl en 1910⁵. Cette nouvelle greffe disciplinaire qui permet que se constitue une "psycho histoire", rendue possible par les carences d'une discipline psychologique tiraillée entre vocation à la pratique et son travail théorique, n'aura pas dans l'immédiat un grand retentissement, si ce n'est l'orientation des recherches de Marc Bloch et de Lucien Febvre (Dosse, 1987 : 77-78). Mais dès son introduction dans le champ de recherche des historiens, la notion des mentalités est d'emblée marquée d'une dualité d'approche.

Lucien Febvre est plus sensible à la préoccupation proprement psychologique, à la confrontation entre l'homme singulier et l'univers mental dans lequel il intervient. Il ouvre ainsi une brèche critique dans l'histoire traditionnelle des idées en situant la tâche de l'historien au niveau de l'articulation entre l'œuvre et les conditions sociales et mentales qui l'ont fait naître. L'orientation de Lucien Febvre est encore fortement marquée par l'humanisme classique, par une perception de

⁵ Lévy-Bruhl, 1910 : *Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*.

l'homme comme individu. Il réagit contre ce qu'il considère comme un excès scientiste, l'évacuation de l'homme. L'horizon historique de L. Febvre, le point nodal de sa recherche, se trouve donc être la psychologie historique. Pour réaliser l'introspection d'un univers mental et psychique, il prend de plus en plus l'individu comme terrain d'analyse, que ce soit Luther, Rabelais, Marguerite de Navarre, ou qu'il s'agisse du domaine du conscient, du conscient singulier.

Marc Bloch emprunte un autre chemin dans son approche des mentalités. Dès 1924, avec « *Les Rois thaumaturges* », il s'attache davantage à décrire les pratiques collectives, symboliques, les représentations mentales non conscientes des divers groupes sociaux. M. Bloch se nourrit plus de l'apport de la sociologie durkheimienne que de la psychologie pour avoir accès au mental. Sa démarche s'apparente plus au structuralisme et annonce les méthodes de l'anthropologie historique. Ainsi, n'écrit-il pas la même histoire des mentalités que L. Febvre. Son inspiration principale est autre. Plus que de la psychologie, il s'est nourri de l'anthropologie historique naissante qu'il a côtoyée de très près (Dosse, 1987 : 78 ; 83).

Bref, d'un côté, les « *mentalités* » désignent pour L. Febvre le niveau autonome de la psychologie collective. Il y a une existence collective de la pensée qui influence la pensée et la sensibilité des individus sans les déterminer. L'étude de mentalités est qualifiée de psychologie collective et de psychologie historique chez L. Febvre. Pour lui, l'étude historique des mentalités s'articule à la psychologie. Ainsi, l'historien se fait psychologue du passé et recompose des ambiances mentales révolues, des manières de sentir et de penser liées au contexte d'une époque. De l'autre, les « *mentalités* » constituent pour M. Bloch les logiques non conscientes de la vie matérielle et des représentations collectives, dont on doit rendre raison de façon essentiellement sociologique ou anthropologique⁶.

En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il est possible de faire une histoire des mentalités qui se distinguerait nettement de ces deux démarches quelque peu divergentes. Dans cette perspective, cette dualité d'approche constitue une

⁶ <http://edph.univ-paris1.fr/ph2/hulak/>, « En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités ».

véritable richesse pour un historien de mentalités dans une région comme le Nord-Togo, vu l'absence des publications historiques dans le domaine. Mais encore faudrait-il que le chercheur parvienne à démontrer que les mentalités dont il est question ont réellement changé. Ceci passe par une démarche rigoureuse lui permettant de tirer profit des méthodes et les résultats de recherche des disciplines connexes à l'histoire.

2. La problématique du changement de mentalités au Nord-Togo, quelle méthode ?

Par méthode, on entend un ensemble bien défini de procédures intellectuelles de telle sorte que quiconque les respecte et les applique aux mêmes questions et aux mêmes sources, aboutisse nécessairement aux mêmes conclusions. Ainsi entendue, la méthode est une codification des pratiques qui garantit la validité de leur résultat (Ruano-Borbalan, 1999 : 389). Comment démontrer, par des faits, que les croyances et les habitudes d'esprit qui informent et commandent la pensée d'une collectivité, et qui sont communes à chaque membre de cette collectivité ont véritablement changé ? La réponse à cette question réside dans la démarche à suivre.

2.1. De l'approche pluridisciplinaire

Pour choisir des sujets scientifiques pertinents, l'historien doit être au courant de l'état des savoirs dans sa discipline ; il se situe par rapport aux autres historiens qui ont écrit sur des sujets voisins et avec lesquels il dialogue inévitablement. Dans d'autres sciences sociales, il trouve les interrogations qu'il transpose, des concepts qu'il reprend et utilise : la sociologie, la linguistique, la psychologie sociale nourrissent, à des titres divers et dans des proportions inégales ses investigations (Ruano-Borbalan, 1999 : 388). Cette démarche est incontournable dans une étude de mentalités d'autant plus que les mentalités sont un ensemble complexe à reconstituer et en suivre l'évolution dans le temps.

Aussi, contrairement à d'autres domaines de l'histoire où la documentation est abondante, le domaine des mentalités est un champ à peine défriché au Togo particulièrement. Les auteurs de l'ouvrage *Histoire des Togolais* (Gayibor 2005, rééd. 2011), se sont contentés de montrer que l'administration

coloniale et ses exigences, le système éducatif, le salariat et les échanges commerciaux furent les principaux vecteurs de nouvelles valeurs (Gayibor, 2011 : 255). Le faisant, ils ont occulté la question méthodologique dans leur analyse des mutations socioculturelles. Il en est de même de Ningui Wénssowa Mayeda (2009) qui s'est particulièrement intéressé à la christianisation et les mutations socioculturelles du Togo septentrional au temps colonial (1896-1960).

Ainsi, l'historien qui s'intéresse à l'étude des mentalités au Nord-Togo est obligé d'exploiter les méthodes et les résultats des autres disciplines notamment en se muant en anthropologue et sociologue sans toutefois les privilégier. Car, faire de l'histoire des mentalités, c'est d'abord opérer une certaine lecture de n'importe quel document : Tout est source pour l'historien des mentalités (Le Goff & Nora, 1974 : 740).

En fait, l'interdisciplinarité dans la recherche historique est un thème à la mode. Mais comme le fait remarquer l'éminent historien Josph Ki-Zerbo (1999 : 383-384),

l'application en est rendue difficile, soit par la disparité des démarches méthodologiques particulières des disciplines concernées, soit par le poids des habitudes particularistes dans lesquelles sont enkystés les chercheurs eux-mêmes, jaloux d'une sorte de souveraineté territoriale épistémologique.

Discipline-orchestre, l'histoire disposait traditionnellement d'un chef d'orchestre qui était le document écrit. Mais celle de l'Afrique surtout au sud du Sahara se caractérise par la pauvreté relative des sources écrites surtout avant le XVII^{ème} siècle et, encore plus, avant le VII^e siècle de notre ère. Or, selon un proverbe africain, « quand on n'a pas sa mère on tête sa grand-mère ». À défaut de sources écrites, l'Histoire de l'Afrique doit coaliser toutes les sources disponibles pour reconstituer le passé.

C'est alors que dans l'étude des mentalités au Togo septentrional, le rôle de la tradition orale⁷ est capital d'autant plus qu'elle constitue l'histoire vécue, charriée par la mémoire collective, avec tout ce que cela comporte d'aléas et de naïveté,

⁷ La tradition orale est définie comme un témoignage transmis oralement d'une génération à des générations suivantes.

mais aussi de fraîcheur et de sève. A. Hampaté Ba a justement montré que la tradition orale est la grande école de la vie, dont elle recouvre et concerne tous les aspects. Cependant, elle peut paraître chaos à celui qui n'en pénètre pas le secret et dérouter l'esprit cartésien habitué à tout séparer en catégories bien définies. En elle, en effet, spirituel et matériel ne sont pas dissociés. Passant de l'ésotérique à l'exotérique, la tradition orale sait se mettre à la portée des hommes, leur parler selon leur entendement et se dérouler en fonction de leurs aptitudes. Elle est tout à la fois religion, connaissance, science de la nature, initiation de métier, histoire, divertissement et récréation, tout point de détail pouvant toujours permettre de remonter jusqu'à l'unité primordiale (Ki-Zerbo, 1999 : 193).

Certes, la tradition orale est souvent muette sur les facteurs économiques et structurels. Mais telle qu'elle est, elle sert déjà à détecter d'autres sources souvent plus pertinentes comme les manuscrits et les sites archéologiques à tel point qu'il est recommandé de se livrer avant toute campagne de fouilles à la collecte des traditions locales. Elle aide aussi à corriger les erreurs d'interprétation provenant d'une approche purement extérieure. De plus, elle permet de limiter le nombre d'hypothèses, de rétrécir l'éventail des options (Ki-Zerbo, 1999 : 387).

La linguistique, elle, est de plus en plus une compagne jeune, fidèle et féconde de l'Histoire, car la tradition est conservée sous les espèces et dans le musée vivant des langues, dont il faut posséder la science pour en extraire « la substantifique moelle ». En fait, toute langue est une création mentale, mais aussi un phénomène social. Son vocabulaire par exemple est le reflet des réalités forgées par l'Histoire de chaque peuple. Mais réciproquement, c'est la langue, le verbe, qui fait passer dans la mentalité et les motivations des peuples un système de concepts et de normes régulatrices des conduites ; certains de ces concepts sont difficiles à rendre identiquement dans une langue reliée à un contexte global différent (Ki-Zerbo, 1999 : 388).

L'historien des mentalités doit par ailleurs s'approprier des résultats de l'anthropologie, de la sociologie, d'ethnologie, etc. Spécifiquement pour le Nord-Togo, il pourra par exemple

se servir des travaux, J.-C. Froelich (1954)⁸, M. Gehrts (1996)⁹, L. Frobenius (2002)¹⁰, P. Erny (1987)¹¹, K. Dravié-Houenassou-Houangbé (1988)¹², E. Amouzou (2008 ; 2009)¹³, P. Pignan (1988), S. Alèza (2006)¹⁴ et bien d'autres encore. L'intérêt que présentent ces ouvrages est que leurs auteurs ont, d'une manière générale, abordé les pratiques culturelles des populations de ladite région à une époque donnée sans toutefois montrer le dynamisme de celles-ci. Mais du moment où l'on connaît l'état des valeurs culturelles d'un temps précis, on peut décrire et analyser leur changement dans le temps en adoptant la démarche proposée dans le présent article.

Bref, sur un sujet comme celui des mentalités, l'importance des approches croisées dans l'épistémologie n'est plus à démontrer. Ainsi, le chercheur est appelé à adopter l'approche pluridisciplinaire sans perdre de vue la méthode critique chère à l'histoire. C'est donc avec justesse que Jean Delumeau fait remarquer que « *les documents pertinents pour ce type d'histoire sont très diverses, à tel point que l'on peut, à la limite, affirmer que tout peut devenir document pour un historien des mentalités* » (Ruano-Borbalan, 1999 : 299). Une fois la documentation conséquente réunie, analysée et critiquée, l'historien doit inventorier, selon sa préoccupation fondamentale, les aspects des mentalités susceptibles de changement qu'il souhaite étudier.

2.2. Le choix des variables à des fins d'analyse

Les mentalités étant définies comme l'ensemble des croyances, des normes et des valeurs partagées au sien d'un groupe qui déterminent ce qui est bien ou mal, positif ou négatif

⁸ Froelich J.-C., 1954 : *La tribu konkomba du Nord Togo* ; IFAN Dakar, 253 p.

⁹ Gehrts Meg, 1996 : « Une actrice de cinéma dans la brousse du Nord-Togo (1913-1914) et le baron Anton Codelli, un inventeur au Togo » in *Les Chroniques anciennes du Togo* n°6 ; Éditions Haho, Lomé, 275 p.

¹⁰ Frobenius Leo, 2002 : *Le Nord-Togo en 1908/1909* ; Éditions Haho, 520 p.

¹¹ Erny Pierre, 1987 : *L'enfant et son milieu en Afrique noire* ; Éditions L'Harmattan, Paris, 310 p.

¹² Dravié-Houenassou-Houagbe Kayissan, 1988 : *L'éducation africaine face à l'école coloniale. Dualisme de l'éducation dans les pays de la côte ouest-africaine* ; Éditions Haho, 153 p.

¹³ -Amouzou Essé, 2008 : *Les handicaps à la scolarisation de la jeune fille en Afrique noire* ; L'Harmattan-Burkina Faso, 214 p.

-Amouzou Essé, 2009 : *L'influence de la culture sur le développement en Afrique noire* ; L'Harmattan, 356 p.

¹⁴ Alèza Sohou, 2006 : *Religion, éducation et processus de développement négro-africain : cas de la population kabyè du Togo* ; thèse de doctorat en sociologie, Université de Lomé, 379 p.

dans le comportement des individus au sein d'une même société dans la longue durée, quels sont les aspects que l'historien désire-t-il étudier ? Dans une région comme le Nord-Togo, il faut l'avouer, le choix est difficile et délicat du fait que le peuplement du Nord-Togo est caractérisé par une très grande diversité ethnique et culturelle¹⁵. C'est ainsi que, ne pouvant pas tout étudier, le chercheur est tenu de dresser préalablement la liste des aspects des mentalités sur lesquels porte son analyse. Cette démarche est importante car, non seulement elle évite au chercheur la digression, mais encore facilite la description du changement.

D'une part, le chercheur peut par exemple choisir de décrire et d'analyser le changement des valeurs comme la morale ; la solidarité sociale ; le respect dû aux aînés et aux personnes du troisième âge ; les croyances et les pratiques funéraires. À cette liste, on pourrait ajouter certaines représentations mentales et sociales comme la représentation de la femme, la conception du mariage. Le choix de ces valeurs et croyances se justifie par le fait qu'elles sont presque communes aux populations du Nord-Togo. Quel que soit le groupe ethnique considéré, représentations mentales constituent l'essentiel des valeurs culturelles. Par conséquent, elles aident les individus ou les membres du groupe ou de la société à savoir où ils se situent les uns aux yeux des autres, à se conformer aux modèles établis dans le groupe, à accomplir leurs rôles, à discerner les manières idéales de penser et de se comporter que le groupe propose à ses membres, à apprécier les objets matériels qui sont considérés dans le groupe comme utiles, désirables ou importants.

D'autre part, il est possible de lire le changement de mentalités à travers le nivellement des individus (qui se fait de nos jours suivant les nouvelles valeurs culturelles importées de l'Occident), les modes vestimentaires, d'alimentation, d'habitation, les formes religieuses, d'organisation des funérailles, etc. En effet, toutes ces pratiques culturelles parfois élitistes et bourgeoises, peuvent se révéler comme l'expression d'une évolution, d'une forme de civilité. La consommation des

¹⁵Le Nord-Togo compte une quinzaine d'ethnies : Boussancé, Moba, Gourma, Natchaba, Anoufom (Tchokossi), Ngan-Ngam, Temberma (Somba), Lamba, Nawdeba (Losso), Konkomba, Kabiyè, Bassar, Tem (Kotokoli), Tchamba, Adélé, Anyanga.

produits importés, l'adoption de l'habillement à l'occidental, de l'architecture sont des symboles de l'appartenance à la haute classe sociale et culturelle, celle des élites modernes. Le choix de ces valeurs est en fait, une négation et ce qui est négligé, oublié, c'est toute la culture des ancêtres dans ses diverses manifestations quotidiennes.

Bien entendu, le choix des variables est relatif et s'effectue en fonction des intérêts, des préoccupations de chacun et des sources disponibles. D'ailleurs, sur les mêmes aspects des mentalités étudiés par deux chercheurs, il n'est pas évident que les conclusions soient convergentes, puisque celles-ci dépendent de la nature des questions de départ et des sources utilisées. Toutefois, quel que soit le choix opéré, les aspects retenus doivent faire l'objet d'une description détaillée dans leur état originel ou du moins dans leur manifestation initiale.

2.3. L'analyse du changement, une phase cruciale

L'étape suivante est l'analyse du changement tel qu'il se manifeste. Mais, comment décrire et analyser la mutation des croyances, des normes et des valeurs partagées au sein d'une société qui déterminent ce qui est bien ou mal, positif ou négatif dans le comportement des individus et qui s'adaptent difficilement à la quantification ? En fait, l'approche historique du changement des mentalités consiste à s'interroger sur la vie culturelle et religieuse des hommes de la période considérée. Après, il ne reste qu'à montrer la différence culturelle tout en prenant en compte les causes¹⁶ et/ou les acteurs du changement. Généralement, le changement de mentalités s'opère à l'intérieur des logiques culturelles de la communauté humaine considérée sous l'influence des facteurs aussi bien internes qu'externes.

L'analyse se fait de préférence dans une approche chronologique, car la différence temporelle qui sépare la société d'une époque à une autre, est fondamentale. En effet, la différence des mentalités est sensible dans le temps et elle s'accroît avec la durée. Comme exemple, les mentalités des hommes du Moyen Âge nous sont assez étrangères. Celles de nos ancêtres tranchent encore davantage avec les nôtres. En

¹⁶ Le changement des mentalités est la résultante de plusieurs facteurs, notamment l'institution de l'économie monétaire, l'industrialisation, l'urbanisation, la mobilité des populations, l'introduction des religions révélées, la scolarisation.

soumettant à l'analyse les transformations qui ont eu lieu d'époque en époque dans la pensée collective grâce aux enquêtes, il est possible de saisir le changement. Mais ce qui frappe dans ces enquêtes est l'extrême relativisme dans lequel elles nous entraînent.

L'altérité du temps joue et nous ne pouvons qu'être étonnés de voir à quel point nos ancêtres avaient une représentation du monde radicalement différente de la nôtre. L'étude historique frappe de relativité la totalité des représentations humaines : nos prédécesseurs avaient d'autres croyances, une autre morale, d'autres sentiments, une autre perception du temps, une représentation de la famille, de la société, une représentation de leur propre corps et, par-dessus tout, d'autres valeurs que les nôtres.

Toutefois, la lourdeur et l'inertie de la conscience collective fait que le changement historique en elle est assez lent. Les individus viennent et s'en vont, mais le milieu de la conscience collective dans lequel ils apparaissent garde une certaine constante qui définit la « mentalité » d'une époque. C'est du moins ce que souligne Fernand Braudel dans sa *Grammaire des civilisations* lorsqu'il écrit :

À chaque époque, une certaine représentation du monde et des choses, une mentalité collective dominante anime, pénètre la masse entière de la société. Cette mentalité qui dicte les attitudes, oriente les choix, enracine les préjugés, incline les mouvements d'une société est éminemment un fait de civilisation. (...) Ces valeurs fondamentales, ces structures psychologiques sont assurément ce que les civilisations ont de moins communicable les unes à l'égard des autres, ce qui les isole et les distingue le mieux. Et ces mentalités sont également peu sensibles aux atteintes du temps. Elles varient lentement, ne se transforment qu'après de longues incubations, peu conscientes, elles aussi¹⁷.

Cela suppose donc un effort de périodisation de la part de l'historien. Ce dernier peut inscrire son étude dans l'un des trois repères historiques pour analyser le changement des mentalités au Nord-Togo. Le premier repère qui va du XVI^e à 1884,

¹⁷ [Http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/société3.litm](http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/société3.litm), Leçon 110. Le changement des mentalités.

correspond au commerce caravanier de la cola. Ce type de commerce a eu un impact sur l'histoire des régions traversées (notamment Mango, Bafilo, Tchamba et Sokodé) aussi bien du point de vue du peuplement, de la politique, de l'économie que de la culture (Tcham, 1997: 53). La seconde période va de 1884 à 1960. Elle est riche en facteurs ayant généré le changement dans les valeurs culturelles. Parmi ces facteurs, on a le christianisme, l'école, la monnaie, les infrastructures socioéconomiques, le déplacement des populations kabiyè-losso vers le centre du Togo. En effet, par le biais de la l'église et de l'école essentiellement, l'idéologie occidentale a pénétré le Nord-Togo après la Deuxième Guerre mondiale. Elle a ébranlé les fondements éthico-religieux de la société, en particulier, dans le domaine matrimonial et culturel (Verdier, 1982: 151). Le troisième repère historique est la période postcoloniale, c'est-à-dire 1960 à nos jours. Cette est particulièrement marquée par la politique de l'authenticité culturelle ou du moins le retour à l'authenticité lancé en 1974 visait la «reconversion des mentalités».

Chronologiquement, l'historien pourra décrire, suivant les étapes, ce qui a changé dans les croyances et attitudes des membres de la collectivité choisie. D'après Alex Mucchielli (1985 : 73), cité par Diana Rîciog (2002 :19)¹⁸, les phases du changement de mentalités seraient les suivantes : *Unfreezing* (la mise en question des croyances et des attitudes), la crise culturelle (la phase de malaise), la nouvelle croyance (une phase d'élaboration) et une dernière phase, *freezing* c'est-à-dire la systématisation des valeurs nouvelles qui sont clairement saisies, celles que les élites promeuvent et défendent, en explicitant pour tous la nouvelle vision du monde qu'il faut désormais avoir.

On pourra par exemple adopter le schéma de séquence proposé par Georges Duby¹⁹. Selon lui, le mental a sa propre temporalité qu'il subdivise selon la grille de Fernand Braudel en trois rythmes : celui, rapide, des émotions d'un moment, d'une conjoncture, de la rumeur à la petite phase dans ses échos momentanés ; puis l'évolution des comportements et croyances

¹⁸ [Http //: flaubert.univ-rouen.fr/theses/rinciog .pdf](http://flaubert.univ-rouen.fr/theses/rinciog.pdf), (*Histoire et mentalités dans l'œuvre de Gustave Flaubert* 2002, 199 p.), consulté le 29 novembre 2012, 12h15 min.

¹⁹ G. Duby, *L'Histoire et ses méthodes*, « L'histoire des mentalités », Gallimard, « La Pléiade », 1961.

partagés par un groupe social déterminé ; enfin sur une plus longue durée, les cadres mentaux plus résistants aux changements, l'héritage culturel, le système de croyance ou modèle de comportement qui perdure par-delà l'évènementiel. Le travail de l'historien consiste à confronter sans cesse les diverses temporalités et à mettre en évidence les décalages, les discordances entre réalité sociale et représentation idéologique qui n'évoluent pas en synchronie parfaite (Dosse, 1987: 210). Dans sa démarche d'analyse, le chercheur doit tenir à distance ses jugements de valeur et ses préjugés.

Conclusion

Définies comme l'ensemble des croyances, des normes et des valeurs partagées au sein d'un groupe qui déterminent ce qui est bien ou mal, positif ou négatif dans le comportement des individus au sein d'une même société dans la longue durée, les mentalités apparaissent donc comme un chantier à la charnière de tous les domaines. C'est un ensemble complexe à reconstituer d'où la nécessité de faire coopérer les disciplines notamment l'ethnologie, la linguistique, la sociologie, l'anthropologie, etc. particulièrement lorsqu'il s'agit du Nord-Togo.

Certes, l'étude des mentalités est pluridisciplinaire, mais elle est éminemment historique. Ainsi, l'histoire des mentalités a ses sources privilégiées, celles qui, plus et mieux que d'autres, introduisent à la psychologie collective des sociétés. Il y a d'abord les documents qui témoignent de ces sentiments, de ces comportements paroxystiques ou marginaux qui, par leur écart, éclairent sur la mentalité commune. Une autre catégorie de sources privilégiées pour l'histoire des mentalités est constituée par les documents littéraires et artistiques. Histoire non pas phénomène « objectifs » mais de la *représentation* de ces phénomènes, l'histoire des mentalités s'alimente naturellement aux documents de l'imaginaire (Le Goff & Nora 1974 : 741-742). Leur inventaire est une des premières tâches de l'historien des mentalités.

En outre, le concept de mentalités exige qu'on le manie avec soin, avec méthode. Ainsi, en toute rigueur, l'historien doit chaque fois préciser ses méthodes, afin de donner à ses lecteurs les moyens d'en évaluer le bien-fondé et la pertinence ; il doit

argumenter la validité de la méthode qu'il utilise en référence aux questions qu'il pose et aux sources qu'il utilise, dire pourquoi il les a choisies et comment il les a constituées (Ruano-Borbalan, 1999 : 390). Il pourra par exemple, une fois le sujet défini, inventorier les différents aspects des mentalités concernés par le changement. Ce n'est qu'après que l'historien, dans une approche chronologique (ou thématique selon la problématique retenue), décrypte les phases de crise, les mutations sociales les plus radicales, les mouvements tectoniques les plus profonds. C'est dans ces transitions que se donne à lire le plus d'évidence le passage d'un modèle mental à un autre.

Références bibliographiques

- Courade G., 2006, *L'Afrique des idées reçues*. Éditions Berlin.
- Dortier J.-F. (éd.), 2004, *Le dictionnaire des sciences humaines*, Éditions Sciences Humaines.
- Dosse F., 1987, *L'histoire en miettes. Des « Annales » à la « Nouvelle histoire »*. Éditions La Découverte.
- Febvre L., 1965, *Combat pour l'histoire*. Librairie Armand Colin.
- Gayibor N. L. (éd.), 2011, *Histoire des Togolais. Des origines aux années 1960*. Tome 4 : *Le refus de l'ordre colonial*. Karthala- Presses de l'UL.
- Ki-Zerbo Joseph (éd.), 1990, *Histoire générale de l'Afrique. Volume I : Méthodologie et préhistoire africaine*. Éditions UNESCO.
- Le Goff J. et Nora P. 1974, *Faire de l'histoire*. Édition Folio.
- Mayeda N. W., 2009, *Christianisation et mutations socioculturelles du Togo septentrional au temps colonial : 1896-1960*, thèse de doctorat en histoire, Université de Lomé.
- Ruano-Borbalan J.-C. (éd), 1999, *L'Histoire aujourd'hui*. Éditions Sciences Humaines

Webographie

- <http://www.flaubert.univ-rouen.fr/theses/rinciog.pdf>. *Histoire et mentalités dans l'œuvre de Gustave Flaubert* (Rînciog Diana, 2002, 199 p.).

<http://dossiersgrihl.revues.org/284>. *Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé : Questions de méthodologie ; la fin des mentalités.*

<http://www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2003-1-page-155.htm>. « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'école des « Annales » » dans *Le philosophoire* 1/2003 (n°19), pp. 155-174 (Righi Nicolas, 2003).

<http://sergecar.perso.neuf.fr/cours/societe3.htm>. *Leçon 110. Le changement de mentalités* (Carfantan Serge).

LES CIRCUITS DE VENTE DES ANIMAUX DE BOUCHERIE EN HAUTE-VOLTA PENDANT LA COLONISATION FRANÇAISE (1920-1960)

KANE Seydou Oumar*

Résumé

En Haute-Volta, sous l'administration coloniale de 1919 à 1960, les populations autochtones avaient mis en place des circuits de commerce qui étaient, exclusivement, réservés au bétail. Dans le domaine de l'approvisionnement des habitants de la colonie en animaux de boucherie, les bovins, les ovins et les caprins étaient acheminés suivant des circuits qui reproduisaient l'engagement des éleveurs et des marchands de bétail dans les opérations commerciales qui se déroulaient dans les zones d'élevage et dans les marchés à bétail. Au cours des multiples transactions, les éleveurs et les marchands patentés bénéficiaient de l'assistance des intermédiaires, à savoir les groupeurs, les logeurs et d'autres courtiers, moyennant une commission qui était prélevée sur le prix de vente des bêtes. Ce prix variait suivant les saisons et la morphologie des animaux.

Mots-clés : circuits, commerce, animaux, éleveurs, marchands.

Abstract

In Upper Volta, under colonial rule from 1919 to 1960, indigenous people had set up trade circuits that were exclusively reserved to the trade of livestock. With respect to the supply of the inhabitants of the colony in animals for butchery, cattle, sheep and goats transported through the circuits which reproduced the commitment of herders and traders in commercial transactions taking place in the breeding areas and livestock markets. During multiple transactions, licenced herders and traders benefited from the assistance of intermediaries, namely consolidators, hosts and other brokers for a commission that was charged on beasts' sale price. This price varied according to the seasons and morphology of animals.

Keywords: circuits, trade, animals, herders, traders.

Introduction

L'administration coloniale de la Haute-Volta créa le Service de l'Elevage et des Industries Animales qui lui fournit les moyens de lutter contre les épizooties, de vulgariser l'élevage, de renforcer l'utilisation du bétail et de développer le commerce des animaux vivants et des produits d'origine animale. Les buts visés à moderniser les procédés de l'élevage et la commercialisation du bétail amenèrent, encore,

* Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou (Burkina Faso).

l'administration à pousser les éleveurs à adhérer à la S.I.P. (Vaquier, 1986 : 91).

Sur le plan commercial, le cheptel de la colonie de Haute-Volta était réparti entre les animaux d'exportation et les bêtes réservées à la consommation. Le ravitaillement de la population en animaux de boucherie relevait du fonctionnement des circuits de commerce qui était caractérisé par l'intervention de différentes catégories professionnelles¹. Le bétail destiné à la consommation locale était acheminé suivant un itinéraire auquel était liée la notion de circuits qui commençait dans les zones d'élevage et se terminait sur les marchés. Le troupeau n'était donc pas inaccessible car une partie du croît du cheptel était régulièrement commercialisée par les éleveurs (nomades ou sédentaires)² et les marchands de bétail.

Comment s'effectuaient le transport et la vente du bétail destiné à l'alimentation des habitants de la Haute-Volta de 1920 à 1960 ? Quelles étaient les catégories professionnelles qui constituaient les circuits de commerce ? Quel rôle jouait chaque catégorie professionnelle ?

Le titre de l'étude peut sembler se référer à l'ensemble des animaux de boucherie. Il est centré uniquement sur les gros et les petits ruminants à savoir les bovins, les ovins et les caprins. La période étudiée (1920-1960) est justifiée par la durée du mode de fonctionnement des circuits de commerce des animaux en Haute-Volta coloniale.

Le texte s'appuie essentiellement sur les archives coloniales et sur des ouvrages généraux. Il se fixe l'objectif de faire apparaître la répartition générale des circuits de commerce entre les professions qui étaient impliquées dans la vente du bétail. Il évoque, d'abord, la transaction sur les gros ruminants dans les zones d'élevage, ensuite, les opérations effectuées dans les marchés par les éleveurs et les marchands de bétail ainsi que la fonction économique et sociale des intermédiaires et, enfin, le prix des animaux.

¹ Les circuits de commerce de bétail se distinguaient des circuits de vente des autres produits dans la colonie de Haute-Volta car ils n'incluaient pas les maisons de commerce. Ces établissements se consacraient aux importations de produits manufacturés et aux exportations de matières premières.

² Les éleveurs nomades ou pasteurs vivaient, exclusivement, de l'élevage de différentes espèces animales tandis que les éleveurs sédentaires pratiquaient l'agriculture et l'élevage et confiaient leur bétail, généralement, aux bergers peuls (Tall, 2003 : 1 628).

1. Les acteurs des opérations commerciales

La vente des bovins, des ovins ainsi que des caprins, destinés à la consommation, générait des ressources qui augmentaient les recettes du budget de la colonie (à travers la taxe sur le bétail et la patente payée par les marchands) et les moyens pécuniaires de plusieurs groupes. Ceux-ci étaient, essentiellement, constitués d'éleveurs, de marchands et d'intermédiaires qui œuvraient à approvisionner les centres urbains et les bouchers en gros en animaux.

1.1. Les éleveurs

L'élevage constituait un important secteur de l'économie de la colonie de Haute-Volta³. Les populations locales le pratiquaient dans toutes les régions, soit sous la forme autochtone (surtout dans les zones où les précipitations étaient moins abondantes), soit sous la forme associée à l'agriculture⁴.

En Afrique noire, le travail pastoral, comparativement aux tâches culturelles, exigeait moins d'efforts physiques, mais, nécessitait « *une très bonne organisation des activités* » (Spittler, 2003 : 23). Il dérivait d'une pratique ancestrale comme le précisait A. S. Ba (1982 : 90) :

L'activité d'élevage est une raison sociale de beaucoup d'ethnies africaines. Leur vie exclusivement pastorale prouve l'existence, ancestrale et toujours présente, d'une tradition négro-africaine d'élevage qui a produit, partout sur le Continent, des civilisations ou plutôt la Civilisation des Eleveurs Africains au sein de laquelle s'identifient les Peuls qui exploitent les pâturages de l'Afrique Occidentale et Centrale.

³ L'élevage représentait un immense intérêt pour le colonisateur en fournissant le bétail destiné à l'exportation vers la Côte d'Ivoire, le Togo, le Dahomey et la Gold-Coast, la viande de boucherie et les produits animaux (cuirs et peaux) qui étaient commercialisés à l'intérieur comme à l'extérieur de la colonie. Il favorisait aussi l'affectation des espèces animales aux travaux agricoles et formait le deuxième secteur économique, après l'agriculture, dans le domaine du commerce.

⁴ Les régions de la colonie de Haute-Volta étaient caractérisées par une inégale répartition des pluies. A l'Ouest, plus précisément dans les cercles de Bobo-Dioulasso, Dédougou et Gaoua (soumis au climat de type soudano-guinéen), l'indice pluviométrique moyen était supérieur à 1000 mm par an. Il demeurait nettement inférieur au Nord notamment dans le cercle de Dori où le climat, en vigueur, était nettement de type sahélien : Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 58, dossier 84 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1958.

Cette pratique permanente de l'élevage était attestée dès le XI^{ème} par l'existence de peuples exclusivement pasteurs :

Ils ne savent ni labourer la terre, ni ensemençer ; leurs troupeaux forment toutes leurs richesses, et ils se nourrissent de leur viande et de leur lait ; plusieurs d'entre eux passeraient leur vie sans voir ni manger de pain si les marchands venus des contrées musulmanes ou du pays des Noirs ne leur en faisaient goûter ou ne leur donnaient de la farine en cadeau (Giri, 1994 : 60).

Ainsi, la présence des pasteurs précédait l'ère coloniale dans les différentes régions d'Afrique.

Quel était le nombre approximatif de personnes qui vivaient de l'exploitation du cheptel bovin et petits ruminants dans la colonie de Haute-Volta au XX^{ème} siècle ?

La possession de bovins était frappée d'une taxe sur le bétail. Le nombre des animaux était connu de l'administration coloniale grâce aux campagnes de vaccination qui permettaient d'établir les rôles des taxes. Mais elle ignorait le nombre réel des propriétaires. Seulement, les éleveurs qui possédaient plus de 25 bêtes, parce qu'assujettis à un impôt particulier, faisaient l'objet d'un recensement nominatif dans les circonscriptions administratives. La meilleure procédure utilisée par le Service de l'Elevage et des Industries Animales pour établir la liste des éleveurs de bovins, consistait à faire des évaluations selon le genre de vie des populations et la répartition des animaux par ethnie. D'après les estimations couramment admises, les nomades possédaient 55 % du troupeau tandis que les sédentaires se partageaient 45 %⁵. Le troupeau imposé était plus important chez les sédentaires. Ils pouvaient difficilement le dissimuler car les animaux incarnaient un signe extérieur de richesse plus visible⁶.

Le recensement des éleveurs de bovins sur le critère ethnique démontrait que les Peuls possédaient la majorité des animaux. En effet, 48 % des bêtes leur appartenaient contre 28

⁵ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 55, dossier 41 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1955.

⁶ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 30, dossier 46 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1930.

% pour les Mossis et les Gurunsi, 17 % pour les Bobos et les Lobis, 5 % pour les Markas et les Sans et 2 % pour les Touaregs⁷.

Pour les ovins et les caprins, aucune évaluation chiffrée n'était élaborée sur la répartition du troupeau entre les différentes catégories de producteurs. Ils n'étaient pas imposés et se tenaient à l'écart lors des recensements. Cependant, leur nombre ne semblait pas insignifiant selon la précision du rapport annuel du Service de l'Elevage pour l'année 1955 : « *Une chose est certaine. L'élevage des ovins et des caprins est très répandu parmi la population de la Haute-Volta et presque toute la population en tire subsistance ou revenu* »⁸.

L'éleveur de gros et de petits ruminants entretenait des relations étroites avec ses animaux si bien que les rapports annuels du Service de l'Elevage et des Industries Animales confirmaient, sans cesse, que « *la vie du Peul reste intimement liée à celle de son animal* »⁹.

Le bovidé dominait la vie économique et sociale du pasteur qui utilisait rationnellement ses productions à savoir le lait et les produits laitiers, la viande, le sang, la peau, les excréments, la force physique, les cornes et les os. Les techniques d'exploitation, la conservation et l'utilisation des productions animales satisfaisaient les multiples besoins de l'éleveur. Il maîtrisait donc l'art de l'élevage qui constituait « *une entité socio-économique qui, avec les autres activités rurales, forme les piliers des civilisations africaines* » (Ba, 1982 : 60).

Le rôle socio-économique de l'animal dans la civilisation en Haute-Volta demeurait indubitable. De plus, l'activité de l'élevage des ruminants permettait, en Afrique subsaharienne, « *de mettre en valeur les zones arides* » (Coste, 1993 : 87- 88).

⁷ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 56, dossier 26 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1956.

⁸ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 55, dossier 41 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1955.

⁹ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 50, dossier 55, Carton 52, dossier 46, Carton 55, dossier 41, Carton 58, dossier 84 : Rapports annuels du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour les années 1950, 1952, 1955 et 1958.

L'élevage traditionnel des espèces bovine, ovine et caprine, contribuait-elle à améliorer le revenu monétaire du pasteur ?

Selon la conception occidentale, à l'époque coloniale, les pasteurs africains sous exploitaient le cheptel en le soustrayant des circuits commerciaux :

Dans l'imaginaire occidentale de l'époque, les éleveurs peuls peu intégrés aux circuits d'échanges monétaires, étaient considérés comme des capitalistes qui, paradoxalement, thésaurisaient un cheptel, en soustrayant sa valeur aux circuits économiques, c'est-à-dire à la production de richesses comptabilisées, ce qui est contraire au fonctionnement capitaliste (Ancey, 1996 : 58).

Cette idée relative à la constitution de capital improductif n'était pas fondée car, face aux risques économiques et sanitaires qui pesaient sur la reproduction du troupeau à long terme, les éleveurs pratiquaient une gestion qui créait des richesses. De plus, l'activité pastorale était progressivement intégrée dans les circuits économiques monétaires. En effet, la société traditionnelle sahéenne ne fut pas une communauté sans échanges. Elle produisait « *pour échanger ou pour vendre et acheter sur le marché* » (Giri, 1994 : 68).

En insistant sur l'existence d'élevage de contemplation, de surexploitation de l'environnement sans création de valeurs économiques, plusieurs vétérinaires occidentaux ignoraient les réalités de l'Afrique noire. En effet, ils exprimaient des jugements injustifiés car les pasteurs africains commercialisaient des bêtes pour des raisons fiscales¹⁰ ou de consommation des produits importés de première nécessité (pétrole lampant, tissus, savons etc.) et pour satisfaire d'autres besoins monétaires¹¹ qui garantissaient l'avenir. Cette garantie

¹⁰ L'administration coloniale opérait des prélèvements sur les ressources des éleveurs de bovins. En effet, indépendamment de la capitation, ils payaient une taxe sur le bétail. Dans les colonies françaises, la fiscalité était considérée « *non comme un tribut mais comme une contribution des populations à la mise en valeur de leur territoire par l'intermédiaire des budgets locaux* » (Almeida-Topor, 1993 : 38).

¹¹ C. Fluchard et A. Salifou (1987 : 144), confirment que l'ouverture des marchés africains au commerce européen avait imposé un nouveau mode de vie en Afrique et créé des besoins qui nécessitaient des ressources qu'il fallait trouver ailleurs. Les habitants du continent étaient donc contraints de se procurer du numéraire.

écartait la liquidation du troupeau et imposait l'accroissement du cheptel qui permettait de disposer d'animaux après une période de sécheresse ou d'épidémie.

Ainsi, l'éleveur de bovin prouvait qu'il ne vivait pas dans une économie d'autosubsistance à partir des produits animaux et qu'il n'accumulait pas un cheptel improductif. Alors, comment se comportait-il sur le marché ?

Il adoptait une véritable logique économique en prenant la décision de vendre en fonction des fluctuations des prix : « *Dans la colonie, les pasteurs ne sont pas insensibles aux discordances des prix des animaux. Ils fréquentent les grands marchés au moment où les prix sont élevés* »¹². En évitant les périodes de dépression des prix qui engendraient des pertes d'argent, le pasteur manifestait un comportement rationnel qui privilégiait le profit. Ainsi, la demande de bétail, en exerçant des pressions répétées, transformait l'éleveur en vendeur. Il alimentait des circuits qui attiraient de nombreux acheteurs.

Les éleveurs de bovins cédaient surtout des mâles et des vieilles vaches. La vente des autres espèces traduisait une conjoncture défavorable : « *Ils ne se défont pas volontiers des génisses ni des vaches reproductives. Une forte présence de ces animaux sur le marché fournirait, a contrario, l'indice d'une crise pastorale de nature écologique ou économique* » (Boutrais, 2001 : 53). Elle pouvait être liée également à une difficile situation financière. En effet, il existait des pasteurs pauvres qui ne disposaient pas assez de mâles. Ils étaient obligés, même en situation pastorale normale, de vendre régulièrement des génisses et des vaches reproductives afin de satisfaire leurs besoins monétaires.

L'intégration des sociétés pastorales à l'économie de marché couvrait des besoins en numéraire que le lait et les autres produits d'origine animale n'arrivaient pas à satisfaire. Mais, ces sociétés étaient devenues dépendantes des marchés où se rendaient plusieurs marchands de bétail.

¹²Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 56, dossier 26 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1956.

1.2. Les marchands patentés

Les marchands, soumis au paiement de la patente instituée par l'administration coloniale, jouaient un rôle important dans la commercialisation du bétail destiné à la consommation intérieure bien que leurs activités fussent dominées par la vente des bêtes à l'extérieur qui générait des revenus plus substantiels¹³.

L'exportation des animaux était rarement faite par les éleveurs. La longueur des trajets, les risques du voyage et surtout les divers frais (droits de sortie, coût du transport par camion ou par chemin de fer...) les écartaient, à peu près, du grand commerce d'exportation. Celui-ci était en Haute-Volta comme dans les autres territoires de l'AOF entre les mains de spécialistes, c'est-à-dire les marchands patentés.

Ils connaissaient parfaitement le marché de destination et savaient apprécier les animaux qui, d'une part, convenaient morphologiquement à la clientèle étrangère, et d'autre part, pouvaient affronter la fatigue et les aléas du voyage. Ils disposaient également de ressources personnelles et d'autres appuis financiers qui permettaient de supporter les longues immobilisations imposées souvent par l'organisation des circuits de commercialisation du bétail.

Cependant, plusieurs marchands patentés ravitaillaient les grands centres urbains en animaux de boucherie : « *Les deux grandes villes de la Haute-Volta, c'est-à-dire Ouagadougou et Bobo-Dioulasso profitent du ravitaillement en viande sur pied assuré par des marchands patentés* »¹⁴. Ils en vendaient également aux bouchers en gros. Ceux-ci s'efforçaient, souvent, d'acheter des bœufs directement, soit aux producteurs, soit aux convoyeurs de troupeaux d'exportation en transit qui se débarrassaient régulièrement des animaux inaptes à poursuivre le voyage¹⁵.

¹³ Il faut noter que durant la période précoloniale, les produits de l'agriculture et de l'élevage des pays de la future Haute-Volta étaient « *destinés prioritairement à la consommation familiale avec, cependant, des tendances à la spéculation* » (Sissao, 2015 : 221).

¹⁴ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 55, dossier 41 : Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1955.

¹⁵ Les troupeaux en transit en Haute-Volta étaient constitués d'animaux d'exportation du Niger et du Soudan français. Rassemblés à grands frais et soigneusement sélectionnés, ils devaient, pour être rentables, atteindre le lieu de vente prévu en Côte d'Ivoire ou en Gold-Coast.

En 1953, la Haute-Volta comptait 1 350 marchands de bétail, soit 0,04 % de la population. Ils étaient présents dans les principales circonscriptions administratives comme le témoigne le Tableau 1 qui suit.

Tableau 1 : Nombre de marchands patentés par circonscription administrative en 1953

Circonscriptions administratives	Nombre de marchands patentés	%	Circonscriptions administratives	Nombre de marchands patentés	%
Bobo-Dioulasso	380	28,14	Gaoua	15	1,11
Ouagadougou	260	19,25	Diébougou	14	1,03
Dori	101	7,48	Pô	14	1,03
Pouytenga	78	5,77	Nouna	12	0,88
Tenkodogo	76	5,62	Kampti	9	0,66
Markoye	70	5,18	Diapaga	9	0,66
Koudougou	69	5,11	Orodara	5	0,37
Kaya	67	4,96	Boromo	4	0,29
Ouahigouya	65	4,81	Bogandé	2	0,14
Fada N'Gourma	40	2,96	Batié	2	0,14
Tougan	32	2,37	Houndé	2	0,14
Banfora		1,62	Léo	2	0,14
Total	1260			90	

Source : Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 53, dossier 98 : Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1953.

Les marchands patentés étaient plus nombreux à Bobo-Dioulasso et à Ouagadougou à cause, d'une part, de l'importance de la consommation de viande dans les grandes agglomérations, et d'autre part, de l'acheminement du bétail vers la Côte d'Ivoire et la Gold-Coast. Les circonscriptions administratives de Dori et de Markoye, en rassemblant 171 marchands patentés, témoignaient du développement de l'élevage et du commerce de bétail au Nord qui, en plus, entretenait des relations commerciales avec le Niger. L'identification de 154 marchands patentés à Pouytenga et à Tenkodogo accréditait davantage l'étroitesse des liens entre l'exportation du bétail et l'approvisionnement de la population en animaux¹⁶.

¹⁶ Les marchés de Tenkodogo et de Pouytenga contribuaient, activement, aux exportations annuelles de plusieurs milliers de bovins, d'ovins et de caprins de la colonie de Haute-Volta vers la colonie de Côte d'Ivoire et la Gold-Coast.

L'administration coloniale classait les marchands patentés en quatre catégories selon le nombre d'animaux vendus par année. Cette estimation déterminait le montant de la patente à payer qui est détaillé dans le Tableau 2 comme suit.

Tableau 2 : Montant de la patente payée par les catégories de marchands patentés en 1953

Catégorie	Nombre de bovins vendus	Montant de la patente en francs C.F.A.
1	Plus de 300	20 000
2	150 à 300	12 000
3	75 à 150	6 000
4	Moins de 75	3 000

Source : Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 53, dossier 98 : Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1953.

L'accroissement des ventes occasionnait une augmentation de la patente. Entre la première et la deuxième catégorie de marchands, la différence de la somme à payer atteignait 8 000 francs. Elle était de l'ordre de 6 000 francs entre la deuxième et la troisième catégorie et de 3 000 francs entre la troisième et la quatrième catégorie. Dans la plupart des circonscriptions administratives, les marchands ne déclaraient pas l'intégralité des opérations effectuées afin de payer moins d'impôts.

Selon E. Grégoire et P. Labazée (1993 : 18), les marchands patentés appartenaient à des réseaux. Leurs activités pouvaient varier en fonction des circonstances. En effet, attirés par l'exportation du bétail qui leur assurait des revenus substantiels, ils savaient, aussi, tirer profit du ravitaillement des villes en viande « sur pied ».

Les différentes catégories professionnelles qui étaient impliquées dans les ventes d'animaux, bénéficiaient de l'assistance de plusieurs intermédiaires.

1.3. Les intermédiaires

Ce qualificatif groupait les personnes qui intervenaient dans le circuit entre le vendeur et l'acheteur de l'animal. Il s'agissait, plus précisément, des groupeurs, des logeurs et des

courtiers. Actifs dans le florissant commerce du bétail, ils jouaient un important rôle économique et social.

Pour diverses raisons (nomadisme, éloignement des zones d'élevage, paiement de taxes), certains éleveurs ne fréquentaient pas assidûment les marchés. Par contre, ils vendaient régulièrement des bêtes sur les pâturages. Ces transactions sur les lieux de production nécessitaient couramment une prospection qui était effectuée par le groupeur. Celui-ci procédait, d'abord, à la sélection et à l'achat des bovins, ensuite, à l'acheminement du troupeau vers le marché le plus proche. Les animaux étaient revendus, aux marchands patentés. L'intervention des groupeurs restait exceptionnelle dans le circuit de commercialisation des petits ruminants.

A partir de 1950, la fonction du groupeur subit une mutation :

Il ne reste encore que quelques groupeurs en fonction dans les grandes zones de nomadisation. Ce sont pour la plupart, des employés des gros exportateurs et des bouchers. Pendant les saisons où le ravitaillement devient moins facile ou lorsque la demande est particulièrement active, ils aident à la prospection et à la stimulation de l'offre¹⁷.

Désormais, ils travaillaient avec les fonds mis à leur disposition par les marchands patentés ou par les bouchers en gros contre un salaire fixe et des gratifications. Celles-ci pouvaient évoluer selon la morphologie et le prix d'achat des animaux. Les groupeurs n'étaient donc plus des intermédiaires au sens économique du terme.

Dans les zones d'élevage proches des grands centres de consommation de viande, les éleveurs sédentaires profitaient de la saison morte pour se grouper et conduire leur troupeau au marché. Cette stratégie leur permettait de choisir le marché qui paraissait le plus avantageux au bétail : « *En refusant de négocier le bétail sur les pâturages, ils entendaient être*

¹⁷ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 50, dossier 55 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1950.

informés des prix et pouvoir profiter des fluctuations favorables des cours »¹⁸.

La présence du producteur sur le marché favorisait l'intervention d'un personnage réputé des circuits de commercialisation des animaux. Désigné sous le qualificatif logeur, il exerçait diverses fonctions.

A première vue, on pouvait le considérer comme un simple courtier qui, sur tous les marchés à bétail, mettait en rapport les vendeurs et les acheteurs susceptibles « *de faire affaires ensemble* »¹⁹. Il s'acquittait parfaitement de ses fonctions grâce à sa connaissance des diverses races de bovins présentées par le vendeur, du goût des acheteurs, des prix ainsi que des particularités de la place commerciale.

Le rôle du logeur était plus complexe et plus utile que celui d'un simple courtier tel qu'on le concevait dans un circuit classique. En se considérant comme le représentant des intérêts du vendeur, il parlait à son nom, prenait des mains de l'acheteur l'argent de la vente, le comptait et le remettait immédiatement au vendeur. La sollicitude du logeur pour le vendeur était une survivance de l'époque où certains éleveurs refusaient systématiquement à vendre leur bétail à cause de l'instabilité du marché. Certes, cette époque était largement révolue à l'ère coloniale mais, les habitudes demeuraient et traduisaient la situation économique d'un secteur dans lequel la demande exerçait toujours une forte pression sur l'offre.

Le logeur exerçait également des responsabilités particulières. Effectivement, il était, moralement, responsable de la solvabilité de l'acheteur, des soins à donner aux animaux et de la garde des bêtes jusqu'au moment où l'acquéreur quittait le marché. Lorsqu'un animal vendu, s'en fuyait, s'égarait ou rejoignait le troupeau d'origine, il devait couvrir les frais des recherches et « *ramener le fugitif à son acheteur* »²⁰. Cependant, sa responsabilité dans ce domaine ne comportait pas

¹⁸ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 51, dossier 57 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1951.

¹⁹ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 53, dossier 98 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1953.

²⁰ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 53, dossier 98 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1953.

l'obligation de rembourser le prix d'achat d'un animal définitivement perdu.

Les vendeurs et les acheteurs lui confiaient également l'accomplissement des formalités administrative, fiscale et sanitaire relatives au déplacement du bétail. Enfin, la dernière obligation (celle qui lui avait donné son nom), consistait à héberger les vendeurs, le plus souvent, pour la journée du marché et la nuit qui la précédait et quelquefois pendant les deux jours qui séparaient deux marchés successifs.

En définitive, dans la stimulation du commerce des animaux (organisation du troupeau d'exportation, répartition des bêtes entre les différents secteurs de consommation), les logeurs jouaient « *un rôle essentiel d'intermédiaires et de garants pour les dernières transactions* » (Cohen, 1965 cité par Boutrais, 2001 : 67). Ils exerçaient leur activité surtout dans les circuits de commerce des bovins. En effet, les intermédiaires n'intervenaient pas dans toutes les ventes d'ovins et de caprins pour des raisons évidentes : conditions moins rigoureuses de sélection des animaux, implication de toutes les catégories sociales dans les transactions. Ainsi, se dégageait l'importance économique et sociale des logeurs à travers les fonctions qu'ils exerçaient dans les marchés de bovins.

En Haute-Volta, la profession était plus largement représentée dans les agglomérations urbaines que dans les zones rurales. Elle occupait 300 à 500 personnes qui prélevaient, environ, 47 500 000 francs C.F.A. de revenus²¹, soit un profit annuel de 95 000 à 158 333 francs C.F.A. par logeur.

Sur le marché à bétail intervenaient également d'autres courtiers qui, à la différence des logeurs, n'hébergeaient pas les vendeurs. En s'interposant entre les éleveurs et les acheteurs, ils prenaient en charge les animaux à leur arrivée au marché pour débattre les prix²². Ces entremetteurs percevaient une commission qui pouvait être versée par les deux parties : « *Si l'éleveur accepte le prix proposé par l'acheteur, l'affaire est conclue et le courtier reçoit une commission de l'éleveur ou de*

²¹ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 64, dossier 22 (2) – Carton 64, dossier 22 (3) : Rapports annuels du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour 1941 à 1960.

²² « *Les courtiers de haute et de petite volée s'entremettent dans les transactions, où ils sont indispensables, pour servir de truchement et parfois pour spéculer à leur propre compte* » (Ancey, 1996 : 91).

l'acheteur ou des deux parties à la fois » (Boutrais, 2001 : 66-67).

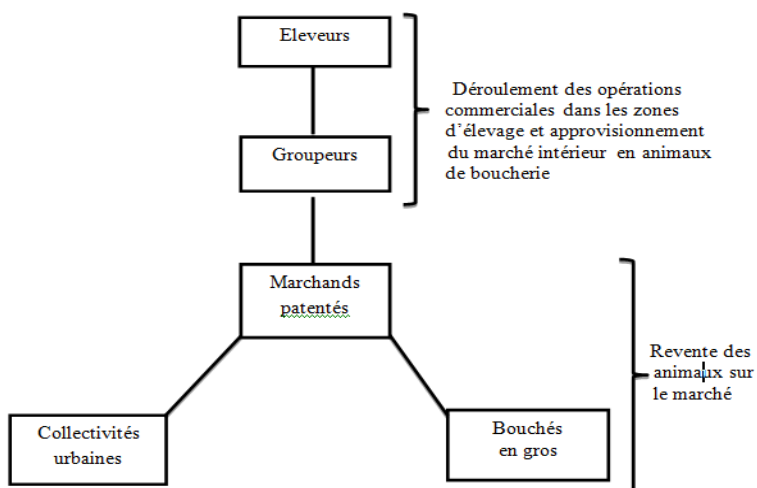
Les courtiers, moyennant une commission, fournissaient également un appui aux bouchers en gros qui achetaient des bovins à crédit en garantissant les transactions et en se chargeant de transmettre l'argent.

Les intermédiaires, garants de l'origine non volée des animaux présentés sur le marché, étaient indispensables pour les transactions car ils connaissaient tous les rouages du marché. Leur mode de rémunération (fondé sur la satisfaction du vendeur et de l'acheteur), permettait de maintenir des prix compétitifs.

Le commerce du bétail, destiné à la consommation intérieure, réunissait plusieurs acteurs. Ils sont énumérés dans les schémas 1 et 2 que nous avons élaborés à partir des données fournies par les archives coloniales. Ces documents ne précisent pas le montant qu'engendrait la vente des animaux par tous les acteurs qui intervenaient dans les circuits. Cette insuffisance empêche de déterminer le bénéfice.

Les schémas 1 et 2 figurent dans les pages qui suivent.

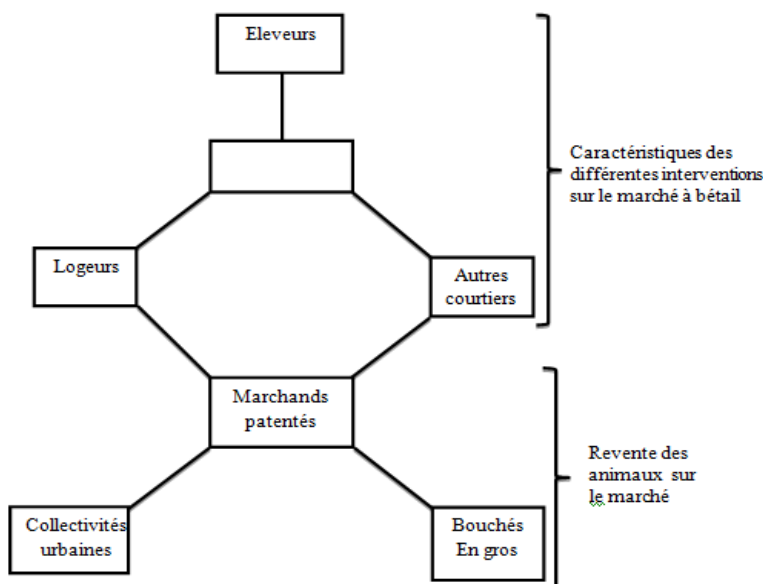
Schéma 1 : Vente d'animaux dans la zone d'élevage et sur le marché



Source : Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 56, dossier 26 : Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1956.

Les transactions commençaient dans une zone d'élevage où se rendaient les groupeurs. Ceux-ci cédaient les animaux aux marchands patentés. Les bovins étaient, ensuite, revendus sur le marché à bétail, soit aux collectivités urbaines, soit aux bouchers en gros. Le bénéfice obtenu par les éleveurs semblait moins élevés que les profits réalisés par les groupeurs et les marchands patentés.

Schéma 2 : Vente d'animaux exclusivement sur le marché



Source : Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 56, dossier 26 : Rapport annuel du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1956.

Toutes les opérations commerciales s'effectuaient sur le marché à bétail. En assistant aux transactions par l'entremise des logeurs ou d'autres courtiers, les éleveurs parvenaient à élargir leur marge bénéficiaire. Cependant, le gain des marchands patentés demeuraient plus consistants.

Ces schémas facilitent la compréhension des circuits de commerce en mettant en évidence leur structure et leur fonctionnement. Au cours des différentes transactions, les

relations de dépendance liaient les acteurs africains, particulièrement les autochtones de la Haute-Volta²³.

2. Les espaces de transaction et les prix

Les circonscriptions administratives comportaient des marchés spécialement réservés aux animaux dont les prix de vente variaient pour diverses raisons.

2.1. Les marchés à bestiaux

Dans les colonies françaises d'Afrique noire, la création et la gestion des marchés à bétail relevaient des agents vétérinaires. Ils exerçaient des fonctions plus étendues comparativement à leurs collègues des possessions anglaises.

L'aménagement des lieux de vente des bovins, des ovins et des caprins ne pouvait pas être dissocié de l'intérêt profond qu'avait suscité le bétail :

Les administrations coloniales se sont efforcées de créer des foires à bétail pour plusieurs raisons : améliorer le ravitaillement des centres urbains côtiers (surtout à l'intention de la population européenne, des militaires et des fonctionnaires), limiter la propagation des épizooties liée aux déplacements supposés anarchiques des troupeaux, contrôler et taxer les activités des riches marchands de bestiaux (Boutrais, 2001 : 55).

Il était lié également à l'accroissement du cheptel. De la création à la suppression de la colonie, c'est-à-dire de 1919 à 1932, le nombre des bovins était passé de 925 000 à 951 000 et celui des ovins et des caprins de 1 080 000 à 1 380 000²⁴. À partir de 1947 (année de la reconstitution de la colonie de Haute-Volta), l'évaluation attestait toujours l'accroissement du cheptel conformément aux données du Tableau 3 qui suit :

²³ Il fut impossible aux commerçants européens de s'immiscer dans les circuits de commerce des bovins, des ovins et des caprins. Ils se limitaient à l'exportation des peaux et des cuirs qui constituaient une matière première de grande valeur économique. Sa transformation par les industries fournissait « *des objets de consommation de masse* » (M'Bokolo, 1992 : 125).

²⁴ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 30, dossier 46, Carton 32, dossier 172 : Rapports annuels du Service de l'Élevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour les années 1930 et 1932.

Tableau 3 : Evolution du cheptel en Haute-Volta de 1947 à 1960
(en milliers de tête)

Années	Bovins	Ovins et caprins	Années	Bovins	Ovins et caprins
1947	1 115	1 580	1954	1 560	1 962
1948	900	1 600	1955	1 580	2 060
1949	1 125	1 600	1956	1 600	2 040
1950	1 315	1 673	1957	1 650	2 255
1951	1 341	1 741	1958	1 703	2 126
1952	1 341	1 801	1959	1 788	2 230
1953	1 531	2 100	1960	1 835	2 308

Source : Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 50, dossier 55- Carton 64, dossier 22 (3) : Rapports annuels du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour 1950 à 1960.

L'évaluation du nombre des bêtes était élaborée par le Service de l'Elevage lors des campagnes de vaccination. Le cheptel de la colonie comprenait plus d'espèces ovine et caprine que de bovins. Cependant, l'élevage et le commerce des bovins étaient économiquement plus rentables. Les statistiques annuelles témoignaient de l'augmentation du nombre de têtes de chaque espèce animale²⁵. L'évolution du cheptel était due surtout aux résultats obtenus par le Service de l'Elevage et des Industries Animales dans le domaine de la lutte contre les fauves et les maladies contagieuses et parasitaires.

Sur les marchés, étaient rassemblés les troupeaux d'exportation²⁶ et les animaux dont la viande était assignée à la consommation locale. Il existait une spécialisation fondée sur les espèces animales. En effet, les marchés de bovins se distinguaient de ceux des ovidés.

Les principales régions de commercialisation des bovins comprenaient les zones qui, dotées de marchés à bétail par les autorités coloniales, pratiquaient avec succès l'élevage des bovidés.

Ces facteurs déterminaient, au Sud-Ouest, l'animation des marchés de Diébougou et de Gaoua. A l'Ouest, Bobo-Dioulasso monopolisait les transactions de bovins originaires de

²⁵ En 1948, malgré la diminution du nombre de bovins, la Haute-Volta était classée au troisième rang pour l'élevage en AOF. Par comparaison, ce classement était proche de celui du Tchad en AEF. Dans cette colonie, l'élevage représentait 90 % du cheptel de l'Afrique Equatoriale Française (Valette, 1994 : 232).

²⁶ Les troupeaux d'exportation comprenaient les animaux originaires de la Haute-Volta et les bêtes achetées au Soudan français et au Niger pour l'exportation ainsi que le bétail qui, en provenance de ces territoires, transitait par la Haute-Volta pour regagner la Côte d'Ivoire ou la Gold-Coast.

la région tout en demeurant le centre de transit et de distribution du bétail en provenance du Soudan français. Au centre, les circonscriptions administratives de Ouagadougou, Kaya et Pouytenga rassemblaient et vendaient des milliers d'espèces bovines qui étaient élevées en Haute-Volta. En plus, ces marchés « *ajoutaient les transactions qui résultaient de l'élimination des rebuts de troupeaux étrangers en transit sur les grands itinéraires d'exportation du bétail voyageant à pied* »²⁷. Ils étaient donc sillonnés, sans interruption, par les innombrables vendeurs et acheteurs de taureaux, de vaches et de veaux. Le Nord abritait également des grands marchés institués à Ouahigouya, à Dori et à Markoye. Ils ne se limitaient pas au négoce de la production voltaïque car Dori et Markoye écoulaient, en Haute-Volta, une grande partie des bovins conduits par les éleveurs du Niger.

L'organisation des marchés des ovins et des caprins faisait distinguer le cercle de Ouagadougou où affluaient la production voltaïque et les troupeaux étrangers. Les grands marchés des petits ruminants englobaient également Koudougou, Kaya, Pouytenga, Tenkodogo, Dori et Markoye.

Les opérations qui s'effectuaient sur ces grands marchés ne représentaient qu'une partie des transactions : « *On achète, on vend, on échange, on débite du mouton ou de la chèvre sur toutes les routes et dans tous les villages au gré des opportunités de l'offre et de la demande* »²⁸. Cette extrême dispersion des opérations commerciales s'expliquait par l'importance de la consommation intérieure et surtout par le transport, de plus en plus fréquent, des ovins par camion qui concurrençait l'organisation des troupeaux destinés au ravitaillement des grands centres urbains ou à l'exportation. Ce transport se faisait, soit par véhicules entiers (en général des camionnettes de 2,5 tonnes dites *Transports rapides*), soit sur les toits des véhicules ou par camions spécialement aménagés avec un double plancher permettant aux animaux de voyager sous les chargements de marchandises.

²⁷ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 50, dossier 55 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1950.

²⁸ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 55, dossier 41 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1955.

L'approvisionnement des marchés de bovins, d'ovins et de caprins était facilité par des mesures administratives. Elles concernaient la délimitation et l'aménagement des pistes à bétail (interdites aux cultures) ainsi que la délivrance de laissez-passer qui rendait plus facile le déplacement des marchands de bestiaux. Leur extension avait résulté de la constitution des troupeaux d'exportation, du transit des animaux du Soudan français et du Niger par la Haute-Volta à destination de la Côte d'Ivoire et de la Gold-Coast et du ravitaillement des zones urbaines et rurales en « viande sur pied ».

Ainsi, les marchés étaient approvisionnés en bêtes de provenance diverse. Ce facteur influençait les prix de vente.

2.2. Les prix des animaux

Le prix des bovins à abattre en vue de la consommation locale augmentait et baissait en fonction des périodes :

Des études déjà anciennes (Dupire, 1972 ; Bonte, 1968) ou récentes (Zaal, 1998 :110) ont montré que les marchés à bestiaux en zone sahélienne présentent un profil simple d'activité avec un maximum de transactions en début de saison sèche et un minimum en milieu d'hivernage. Le calendrier d'alternance d'un maximum et d'un minimum des ventes de bétail ne se retrouve pas dans toutes les zones pastorales. En Afrique de l'Ouest, ce profil, semble spécifique des marchés sahéliens, même si le maximum n'intervient pas partout en même temps (Boutrais, 2001 : 52-53).

La saison des pluies, à l'origine du ralentissement des activités économiques, provoquait la baisse des prix. Par contre, la saison sèche, en occasionnant la reprise des opérations commerciales, favorisait la vente des animaux sur pied au meilleur prix²⁹. Cette période (s'étendant sur près de 8 mois dans l'année), laissait des empreintes qui ne pouvaient pas disparaître brusquement dans les circuits de commerce pendant une année dite normale. En effet, les rapports de force ne changeaient pas tant que la demande restait supérieure à l'offre. L'alternance régulière de hausse et de baisse des prix selon les

²⁹ L'influence des saisons était également notoire sur les prix des animaux d'exportation.

saisons pouvait être bouleversée par une grave période de sécheresse. Celle-ci provoquait l'effondrement des cours car l'offre devenait supérieure à la demande. Le redressement très net des prix ne se produisait qu'en période post sécheresse qui était caractérisée par une diminution du nombre des animaux à vendre.

Les prix étaient influencés également par les qualités des animaux et par leur répartition entre les types de marché. Il existait, pour les bovins, le marché des bêtes de consommation intérieure et celui du bétail d'exportation. Cette distinction relevait des qualités exigées des troupeaux exportés. Les bovins acheminés vers l'extérieur à pied, devaient avoir des pattes dures et adaptées à la marche dans les cailloux ainsi qu'une musculature abondante mais sans trop de graisse. Pour l'exportation par le chemin de fer, on cherchait aussi des bêtes résistantes et à musculature sèche afin que le voyage s'effectuât sans perte de poids. Ces caractéristiques qui ne s'obtenaient que vers l'âge de 7 à 10 ans, étaient propres aux gros bœufs dont le prix de vente pouvait atteindre 14 000 francs par tête³⁰.

Les animaux de boucherie, réservés à la consommation locale (généralement de type mâle, castré et âgé de 5 ans), n'étaient pas rares et n'obtenaient pas plus de 10 000 francs par tête sur les grands marchés tels que Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Dori et Markoye. Ce prix pouvait être réduit sur les marchés de moindre importance et lors des transactions qui s'effectuaient de particulier à particulier dans les villages ou au cours des transhumances.

Il n'existait pas pour les petits ruminants deux types de transactions dont l'un porterait sur les animaux d'exportation et l'autre concernerait les bêtes affectées à la consommation intérieure. On remarquait seulement que les prix étaient légèrement plus élevés dans les grands centres de consommation (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et dans les localités proches de la frontière comme Tenkodogo et Pouytenga. La plus grande partie des transactions sur les petits ruminants se faisaient surtout dans les zones rurales et aux pâturages.

³⁰ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 57, dossier 58 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1957.

Selon les ordres de grandeur très approximatifs, en 1958, les prix variaient de 1 000 à 3 500 francs par tête pour les ovins et de 700 à 2 500 francs par tête de caprins³¹.

La création des marchés à bestiaux avait fortement amélioré l'approvisionnement des centres urbains en animaux de boucherie. Les zones rurales qui n'en comportaient pas, s'étaient adaptées aux transactions sur les routes et dans différents villages pour assurer le ravitaillement des populations en bétail destiné à la consommation locale. Les prix de vente des bovins ainsi que des ovins et des caprins subirent des variations dues à plusieurs raisons.

Conclusion

Cette étude démontre qu'en Haute-Volta coloniale, les bovins, destinés à la consommation des habitants de la colonie, étaient commercialisés selon l'exploitation des circuits représentés par les schémas 1 et 2. Ils furent approvisionnés par les Africains puisque les maisons de commerce (engagées essentiellement dans l'exportation de matières premières et l'importation de produits finis), ne s'intéressaient pas à la vente du bétail.

Dans les zones d'élevage, les éleveurs vendaient les bêtes, soit aux groupeurs, soit aux marchands de bétail. La logique économique les poussait aussi à vendre une partie du croît de leur troupeau sur les grands marchés afin de pouvoir subvenir aux multiples besoins monétaires. Leur présence sur les marchés à bestiaux contredisait l'idée relative à l'existence de cheptel improductif. En effet, elle prouvait l'intégration des pasteurs africains dans les circuits économiques.

Les marchands patentés, bien que réalisant des profits substantiels à travers l'exportation du bétail, ne se détournaient pas du commerce des animaux que consommaient la population de la Haute-Volta.

Sur les marchés à bétail, les éleveurs et les marchands bénéficiaient de l'assistance de plusieurs intermédiaires dont la fonction économique et sociale était valorisée par le

³¹ Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G, Carton 58, dossier 84 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1958.

prélèvement de commissions sur les opérations effectuées. Les prix des animaux demeuraient influencés, surtout, par la morphologie des bêtes.

Ces résultats, mis en évidence par cette étude, ne concernaient que les circuits de commerce du gros bétail car ceux des petits ruminants étaient, à la fois, assez mal connus et simplifiés. En effet, tout voyageur ou transporteur avait tendance à se transformer en unique intermédiaire entre le producteur et le consommateur en acheminant des moutons et des chèvres vers toutes les localités qui étaient desservies par une voie de communication. Face à ce commerce, l'administration coloniale avait adopté une attitude qui contribuait à développer la vente des moutons et des chèvres hors des grands marchés à bétail. Ainsi, toutes les catégories sociales, en utilisant des moyens de transport, particulièrement les camions, pouvait faire le commerce des ovins et des caprins.

Sources

Dakar, Archives nationales du Sénégal (A.N.S.), série G, sous-série 2G :

Carton 30, dossier 46 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1930.

Carton 31, dossier 58 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1931.

Carton 32, dossier 172 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1932.

Carton 50, dossier 55 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1950.

Carton 51, dossier 57 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1951.

Carton 52, dossier 46 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1952.

- Carton 53, dossier 98 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1953.
- Carton 54, dossier 82 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1954.
- Carton 55, dossier 41 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1955.
- Carton 56, dossier 26 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1956.
- Carton 57, dossier 58 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1957.
- Carton 58, dossier 84 : Rapport annuel du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour l'année 1958.
- Carton 64, dossier 22 (2) – Carton 64, dossier 22 (3) : Rapports annuels du Service de l'Elevage et des Industries Animales de la colonie de la Haute-Volta pour 1941 à 1960.

Bibliographie

- Almeida-Topor H. d', 1993, *L'Afrique au XX^e siècle*. Paris, Armand Colin.
- Ancey V., 1996, *Trajectoires pastorales et politiques économiques de l'élevage. Eleveurs transhumants dans le Nord de la Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat d'Economie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Ba A. S., 1982, *L'art vétérinaire des pasteurs nomades*. Série Etudes et Recherches, n° 73-82, Dakar, ENDA.
- Boutrais J., 2001, « Du pasteur au boucher : le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre ». *Variations*, n° 19, Editions de l'Aube, I.R.D., 49- 70.
- Coste J. et al., 1993, *Politiques de commerce extérieur des produits d'origine animale en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Paris, SOLAGRAL.

- Fluchard C. et Salifou A., 1987, *L'Europe et l'Afrique du XV^e siècle aux indépendances*. Paris, Editions Universitaires.
- Giri J., 1994, *Histoire économique du Sahel*. Paris, Karthala.
- Grégoire E. et Labazée P., 1993, « Approche comparative des réseaux marchands ouest-africains contemporains », dans E. Grégoire et P. Labazée, (Eds.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala, 9-36.
- M'Bokolo E., 1992, *Afrique noire. Histoire et Civilisations*. Paris, Hatier.
- Sissao C. E., 2015, « La Haute-Volta dans l'économie coloniale 1919-1960 », dans H. Diallo et M.W. Bantenga (dir.), *Le Burkina Faso. Passé et présent*. Ouagadougou, P.U.O., 217-257.
- Spittler G., 2003, « L'anthropologie de travail en Afrique », dans H. d' Almeida-Topor, M.
- Lakroum et G. Spittler (dir.), *Le travail en Afrique noire. Représentation et pratiques à l'époque contemporaine*. Paris, Karthala, 17 - 41.
- Tall R.M., 1985 « Contribution sur l'évolution de l'élevage en Haute-Volta de 1895 à 1985 », dans Y.G. Madiéga et O. Nao, (Eds.), *Burkina Faso. Cent ans d'histoire, 1895-1995*. Paris, Karthala, 1623-1640.
- Valette J., 1994, *La France et l'Afrique. L'Afrique subsaharienne de 1914 à 1960*. Paris, SEDES.
- Vaquier R., 1986, *Au temps des factoreries (1900-1950)*. Paris, Karthala.

**L'IMPACT DES DENOMINATIONS DU MINISTERE EN
CHARGE DE L'AGRICULTURE SUR LA PRODUCTIVITE
CEREALIERE ET LES CRISES ALIMENTAIRES
AU BURKINA FASO (1957-2016)**

DAO Zara*

Résumé

A la veille de l'indépendance du Burkina Faso (ex-Haute-Volta) une rupture est marquée dans l'organisation du monde agricole par la création d'un ministère en charge de l'agriculture. Une multitude de dénominations découlant surtout de l'instabilité politique est constatée depuis 1957. Cette mutation constante de ministère a un impact sur la durée des dénominations ainsi que des ministres nommés à ce poste. Cette analyse démontre d'une part que la stabilité politique et de dénominations dudit ministère sont un atout fondamental pour une meilleure productivité céréalière et d'autre part cette dernière permet de réduire la fréquence des crises alimentaires au Burkina Faso.

Mots clés : agriculture, ministère, productivité, crise alimentaire

Abstract

On the eve of the independence of Burkina Faso (ex Upper Volta) marks a break in the agricultural domain in terms of organization, by the creation of a ministry in charge of agriculture. A wide range of names mainly resulting from the political instability has been noticed since 1957. That constant change of the ministry has an impact on the duration of the names as well as the ministers appointed to this position. On the one hand, this analysis shows that political stability and the concerned ministry names sustainability constitute a fundamental asset for a better grain productivity, and on the other hand the latter helps to reduce the food crises frequency in Burkina Faso.

Key words: agriculture, ministry, productivity, food crisis

Introduction

Trois ans avant l'indépendance du Burkina Faso (ex-Haute-Volta), l'agriculture, principale activité économique (pratiquée par 89,9% de la population en 2006), a connu un tournant majeur dans son organisation. Les mutations politiques intervenues et la régularité des crises alimentaires auxquelles le pays faisait face auparavant (crises alimentaires de 1926, 1932, 1943 et 1953) en sont les principales raisons. La création du ministère en charge de l'agriculture (Arrêté n°365 du 18 Mai

* Université de Koudougou, Email : daozeha1981@gmail.com,

1957) marque le début d'une volonté politique résolue de lutter contre les crises alimentaires. Ce ministère a connu, au fil du temps, plusieurs appellations émanant des objectifs fixés par les différents gouvernements qui se sont succédé. L'importance de la question alimentaire pour un pays en voie de développement comme la Haute-Volta (actuel Burkina Faso depuis 1984) et ces multiples dénominations des ministères nous conduisent à nous pencher sur l'impact de ces mutations.

Selon le dictionnaire Petit Larousse illustré de 2013, le ministère est une administration dépendant d'un ministre et le ministre est un homme politique, membre du gouvernement d'un Etat chargé de l'administration d'un grand service public. Le ministère se fonde sur les stratégies indiquées par sa dénomination afin d'atteindre les objectifs tels que le développement agricole et la production vivrière nécessaire pour la population. Ces dénominations sont les appellations attribuées au ministère. La productivité céréalière désigne le rendement agricole qui est le rapport entre la production et la superficie. Quant aux crises alimentaires, elles sont caractérisées par l'insuffisance des ressources alimentaires regroupant la soudure, la disette et la famine.

Plusieurs ouvrages et articles scientifiques ont examiné la politique et le développement agricole (Bikienga et Zoundi, 2008 ; Faure, 1994 et Zoungrana, 2003), mais les différentes dénominations de ce ministère et ses conséquences n'ont pas encore été explorées. Ainsi, notre préoccupation est d'établir un lien entre les dénominations du ministère en charge de l'agriculture, la productivité, la production ainsi que les crises alimentaires. Le ministère de l'Agriculture désigne l'orientation de la politique agricole nationale d'un gouvernement. Ce qui conduit à l'étude de l'espace géographique du Burkina Faso. Cette recherche historique se focalise sur la période allant de 1957 à 2016. La formation du Conseil du gouvernement de la Haute-Volta le 17 mai 1957, émanant de la mise en application de la loi cadre¹, a abouti à la création d'un ministère chargé de l'agriculture. De cette date à nos jours, plusieurs orientations ont été données à l'agriculture. Ce qui a incité à formuler la

¹ La loi cadre ou loi Gaston Defferre, votée le 23 juin 1956 dans les colonies françaises, consacre une large autonomie aux Territoires d'Outre-mer. Ainsi, chaque colonie pouvait installer une assemblée territoriale et un gouvernement avec des ministres africains mais présidé par un représentant de Paris.

question de recherche suivante : *quel est l'impact des différentes dénominations du ministère en charge de l'agriculture sur la productivité céréalière et la fréquence des crises alimentaires au Burkina Faso entre 1957 et 2016 ?*

Plusieurs documents ont été utilisés pour analyser cette étude. Il s'agit de sources écrites, d'ouvrages et d'articles scientifiques. Il nous a été impossible de recueillir les avis des agents de ce ministère sur les mutations de dénomination et d'en examiner leurs effets car, selon eux, leurs réponses pourraient les exposer à des sanctions. Les demandes d'informations déposées au ministère sont aussi restées sans suite. Cette insuffisance de témoignages oraux nous a donc conduit à nous concentrer sur les statistiques céréalières dudit ministère. Ainsi, ce travail a été largement fondé sur une analyse critique des statistiques céréalières en rapport avec les dénominations du ministère en charge de l'agriculture qui émane, à son tour, de la politique agricole nationale. Nous faisons d'abord l'état des lieux des dénominations du ministère en charge de l'agriculture dans un tableau, ensuite nous interprétons les données de ce tableau et enfin nous analysons l'impact de ces mutations sur la productivité céréalière et la fréquence des crises alimentaires.

1. Les différentes dénominations du ministère en charge de l'agriculture de 1957 à 2016

Le Burkina Faso, depuis 1957, a connu plusieurs dénominations du ministère en charge de l'agriculture. Nous faisons dans ces lignes qui suivent un inventaire des dénominations dudit ministère et une analyse de ses cahiers des charges. Ces derniers permettent de percevoir les principales stratégies de ces ministères.

1.1. La dynamique des dénominations du ministère en charge de l'agriculture

A la création de la colonie de la Haute-Volta en 1919, la métropole a décidé d'y promouvoir une intensification de l'agriculture par les cultures de rapport comme le coton. Ainsi, un Service de l'Agriculture a vu le jour en 1923, afin d'assurer l'encadrement des agriculteurs sur le terrain (Schwartz, 1995 : 267). Après la reconstitution de la colonie de la Haute-Volta, le

Service de l'Agriculture prend la dénomination de Chefferie de l'Agriculture en 1948 et la Direction de l'agriculture en 1954 (Schwartz, 1995 : 285). A partir de 1957, la structure en charge de l'agriculture connaît des modifications notables avec la création d'un ministère. Ainsi, quels sont les dénominations entre 1957 et 2016 ?

Tableau n°1 : Les dénominations du Ministère en charge de l'agriculture de 1957 à 2016

Les gouvernements	Actes administratifs	Dénomination du ministère	Titulaire du poste	Chef de l'Etat
Conseil du Gouvernement	Arrêté n°365/CAB du 18 Mai 1957	Ministère de la Mutualité, du Paysanage, Elevage, Eaux et Forêts (MMPPEF)	Jean LEROY	Yves BOURGES
Conseil du Gouvernement	Arrêté n°43/CAB du 6 Avril 1958	Ministère de la Coopération (MC)	Jean LEROY	Yves BOURGES
Conseil du Gouvernement	Arrêté n°561 du 24 octobre 1958	Ministère de l'Agriculture et de la Coopération (MAC)	Jean LEROY	Yves BOURGES
Conseil du Gouvernement	Arrêté n°777/BIS/CT /SGCG du 10 décembre 1958	Ministère de l'Agriculture et de la Coopération (MAC)	Moussa KARGOUGOU	Maurice YAMBOGO
Conseil du Gouvernement	Décret n°62/PRES du 1 ^{er} mai 1959	Ministère de l'Agriculture et de la Coopération (MAC)	Sibiri SALEMBERE	Maurice YAMBOGO
I ^{er} République	Décret n°216/PRES/ AGRIC COOP du 04 juillet 1960	Ministère de l'Agriculture et de la Coopération (MAC)	Sibiri SALEMBERE	Maurice YAMBOGO
I ^{er} République	Décret n°1/PRES du 1 ^{er} janvier 1961	Ministère de l'Economie Rurale (MER)	Sibiri SALEMBERE	Maurice YAMBOGO
I ^{er} République	Décret n°169/PRES du 2 mai 1961	Ministère de l'Economie Nationale (MEN)	Antoine YAMBOGO	Maurice YAMBOGO
I ^{er} République	Décret n°191/PRES du 8 juin 1962	Ministère de l'Economie Nationale (MEN)	Alouane Moïse TRAORE	Maurice YAMBOGO
I ^{er} République	Décret n°529/PRES du 20 octobre 1963	Ministère de l'Economie Nationale (MEN)	Eduard YAMBOGO	Maurice YAMBOGO
I ^{er} République	Décret n°460/PRES du 8 décembre 1965	Ministère chargé du Développement National (MDN)	Eduard YAMBOGO	Maurice YAMBOGO
I ^{er} Régime militaire	Décret n°3 PRES du 8 janvier 1966	Ministère du Développement et du Tourisme (MDT)	Pierre Claver DAMIBA	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
I ^{er} Régime militaire	Décret n°67-114/ PRES du 23 mai 1967	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	Antoine DAKOURE	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
II ^e République	Décret n°71-089/ PRES du 27 mars 1971	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et du Tourisme (MAEFT)	Antoine DAKOURE	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
Régime militaire du Renouveau National	Décret n° 74-278/ PRES/PL-E-T du 9 août 1974	Ministère du Plan, du Développement Rural, de l'Environnement et du Tourisme (MPDRET)	Antoine DAKOURE	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
Régime militaire du Renouveau National	Décret n°76-030/ PRES du 1 ^{er} Mars 1976	Ministère du Développement Rural (MDR)	Salis SANON	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
Régime militaire du Renouveau National	Décret n°77/13/PRES du 13 janvier 1977	Ministère du Développement Rural (MDR)	Augustin WINDINGA	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
III ^e République	Décret n°78/256/PRES du 16 juillet 1978	Ministère du Développement Rural (MDR)	Wélio Issa PALE	Sengoué Aboubakar LAMIZANA
Régime militaire du CNRPN	Décret n°80/11/PRES/CNRPN du 7 décembre 1980	Ministère du Développement Rural (MDR)	André Roch COMPAORE	Saye ZERBO
Régime militaire du CSP	Décret n°82/1/CSP du 26 novembre 1982	Ministère du Développement Rural (MDR)	Kouka Edouard TAPSOBA	Jean Baptiste OUEDRAOGO
Régime militaire du CNR	Décret n°83/21/CNR du 23 août 1983	Ministère du Développement Rural (MDR)	Seydou TRAORE	Thomas SANKARA
Régime militaire	Décret n°84-329/	Ministère de l'Agriculture et	Seydou	Thomas

du CNR	CNR/PRES du 31 août 1984	de l'Elevage (MAE)	TRAORE	SANKARA
Régime militaire du CNR	Kini AN IV -26/CNR/PF du 29 août 1986	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	Jean Marie SOMDA	Thomas SANKARA
Régime militaire du Front Populaire	Kini AN V-3/PF/PF du 31 octobre 1987	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	Albert GUGOMA	Blaise COMPAORE
Régime militaire du Front Populaire	Kini AN V-0173/PFF du 6 avril 1988	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	Albert GUGOMA	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°91-0332/PRES du 16 juin 1991	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	Albert GUGOMA	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°91-0332/PRES du 24 juillet 1991	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	Nomman	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°92-039/PRES du 26 février 1992	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAE)	YAMEGO Joseph	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°92-012/PRES/PM du 24 août 1992	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MARARA)	PARCÔLDA Jean Paul G. SAWADOGO	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°97-044/PRES/PM/AGRI-RA du 5 février 1997	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MARARA)	Michel KOUTABA	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°98-184/PRES/PM/AGRI du 27 mai 1998	Ministère de l'Agriculture (MA)	Michel KOUTABA	Blaise COMPAORE
	Décret n°98-521/ PRES/PM/AGRI du 31 décembre 1998	Ministère de l'Agriculture (MA)	Michel KOUTABA	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°99-004/PRES/PM du 19 janvier 1999	Ministère de l'Agriculture (MA)	Aminé B. YE	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret du 12 novembre 2000	Ministère de l'Agriculture (MA)	Ibra M. BIKIENGA	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°2002-317/ PRES/PM/MAHRM du 2 août 2002	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRM)	SahfDIALLO	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°2006-242/PRES/PM/MAHRM du 2 juin 2006	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRM)	SahfDIALLO	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°2008 - 770/PRES/PM/MAHRM du 02 déc. 2008	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRM)	Laurent SEDEGO	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°2012-793 PRES/PM/MAH du 1 ^{er} octobre 2012	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH)	Laurent SEDEGO	Blaise COMPAORE
IV ^e République	Décret n°2013-002 du 2 janvier 2013	Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA)	Mahama ZOUNGRANA	Blaise COMPAORE
Transition	23 novembre 2014	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire (MARHASA)	François LOMPO	Michel KAFANDO
IV ^e République	Décret n°2016-003 PRES/PM du 12 janvier 2016	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH)	Jacob OUEDRAOGO	Roch Christian KABORE

Sources : CNDA/Bulletin d'information et de signalement bibliographique, 1988 ; Kaboré B.R., 2002 : 539-601 ; Organigramme du Ministère chargé de l'agriculture de 2000 à 2016.

1.2. Le ministère et ses cahiers des charges

De 1957 à 2016, le terme agriculture apparaît clairement dans certaines dénominations des ministères et dans d'autre, elle est englobée dans le développement économique ou rural.

Ce fut le cas en 1958 où l'agriculture est intégrée dans la coopération en raison du maintien des relations entre les sociétés françaises sur l'agriculture. En juin 1961 l'agriculture a été annexée à l'économie rurale puis en mai 1961 à l'économie nationale. L'économie du pays reposait à cette période essentiellement sur le secteur primaire (l'agriculture et l'élevage). En 1965, est créé le Ministère chargé du Développement National, puis le Ministère du Développement et du Tourisme en 1966. Sous le Régime militaire du renouveau national, sont nés le Ministère du Plan, du Développement Rural, de l'Environnement et du Tourisme en 1974 et le Ministère du Développement Rural en 1976. Cette dernière appellation a été adoptée par le régime de la 3^e République (1977-1980), les régimes militaires du Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN) (1980-1982) et du Conseil du Salut du Peuple (CSP) (1982-1983). Le caractère éphémère de ces régimes militaires explique cette stabilité de dénomination du ministère.

Par contre, l'agriculture apparaît dans certaines dénominations, il s'agit du Ministère de la Mutualité, du Paysannat, Elevage, Eaux et Forêts de 1957 à 1958, puis du Ministère de l'Agriculture et de la Coopération, d'octobre 1958 à janvier 1961. Le rapport entre l'agriculture et la coopération se comprend car dans le contexte de la République la collaboration entre la Haute-Volta et la France est maintenue. L'encadrement du monde rural et la dotation en crédits et en intrants agricoles sont en partie assurés par la métropole grâce aux sociétés d'intervention française comme la Compagnie Française pour le Développement Textile (CFDT) et la Société d'Assistance Technique et de Coopération (SATEC). Pendant le 1^{er} régime militaire et la 2^e République, il est créé le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts et du Tourisme en 1971. On remarque une intégration intersectorielle jusqu'en juin 1997 entre l'agriculture et l'élevage, les deux piliers du secteur primaire du pays. De 1997 à 2002, il a été dénommé Ministère de l'Agriculture. Mais, ne pouvant être totalement indépendante des autres domaines du monde rural en 2002, la dénomination devient le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. L'imbrication entre l'agriculture et

l'hydraulique apparaît avec la politique de l'irrigation, de la pisciculture et des préoccupations pour fournir l'eau de boisson aux populations. De 2012 à 2013, il est désormais appelé le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique. A partir de 2012, l'objectif primordial de ce ministère est d'accroître la productivité agricole en mettant l'accent sur les cultures de contre-saison et en 2013 la scission de ce dernier aboutit à l'apparition du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire. Pendant la transition politique (2014-2015), les volets Ressources Hydrauliques et Assainissement y sont intégrés, ce qui donne naissance au Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire. En 2016, il est appelé Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques, accordant une priorité à l'irrigation agricole. Ainsi de 2002 à 2016, les mutations des dénominations n'ont pas changé la stratégie du gouvernement qui est de développer l'agriculture en se fondant surtout sur la vulgarisation de l'irrigation.

2. L'interprétation des données du tableau

L'interprétation du tableau n°1, portant sur l'évolution des dénominations, consiste d'abord à établir le lien entre les chefs d'Etat et le nombre de ministres ainsi que de dénominations. Ensuite, nous portons un regard critique sur la durée des mutations pour terminer par l'examen de la durée des ministres à leur poste.

2.1. Les chefs d'Etat : le nombre de ministres et de dénominations des ministères

L'histoire politique du Burkina Faso, sans avoir le monopole de l'instabilité politique, est un cas particulier en Afrique de l'Ouest. De 1960 à 2016, le Burkina Faso a connu quatre républiques, six régimes d'exception et une transition politique. L'inconstance des dénominations ainsi que la variabilité des ministres sont la conséquence de l'instabilité politique du pays. Le chef d'Etat est celui qui donne le sens de la politique agricole ainsi, un lien est établi entre ce dernier et le nombre de ministre et de dénomination des ministères (tableau n°2).

Tableau n°2 : La comparaison entre le nombre de ministres et
de dénominatio

Chefs d'Etat	Nombre de ministres	Nombre de dénominations
Y. BOURGES (1957-1958)	1	2
M. YAMEOGO (1958-1966)	5	4
S. A. LAMIZANA (1966-1980)	5	5
S. ZERBO (1980-1982)	1	0
J. B. OUEDRAOGO (1982-1983)	1	0
T. SANKARA (1983-1987)	2	1
B. COMPAORE (1987-2014)	10	5
M. KAFANDO (2014-2015)	1	1
R. M. C. KABORE (depuis 2015)	1	1
Total	27	19

Source : Nous-même sur la base du tableau n°1.

En 60 ans, 27 ministres, exclusivement des hommes, ont dirigé ce ministère. Le constat est qu'il y a eu plus de ministres sous B Compaoré. Mais le rapport entre la durée au pouvoir et le nombre de ministres prouve que sous M. Yaméogo cinq ministres se sont relayés en huit ans contre cinq sous S. A. Lamizana en quatorze ans. Ce qui entraîne une diminution ou une croissance de la durée du ministre à son poste. Nous constatons une moyenne de 19 mois par ministre sous M. Yaméogo et de 33 mois sous S. A. Lamizana.

De 1957 à 2016, il y a eu 19 changements, soit une mutation de dénomination tous les 3,1 ans. C'est pendant le mandat de B. Compaoré qu'il y a eu moins de dénominations ; ce qui donne une moyenne de 5,4 ans par dénomination.

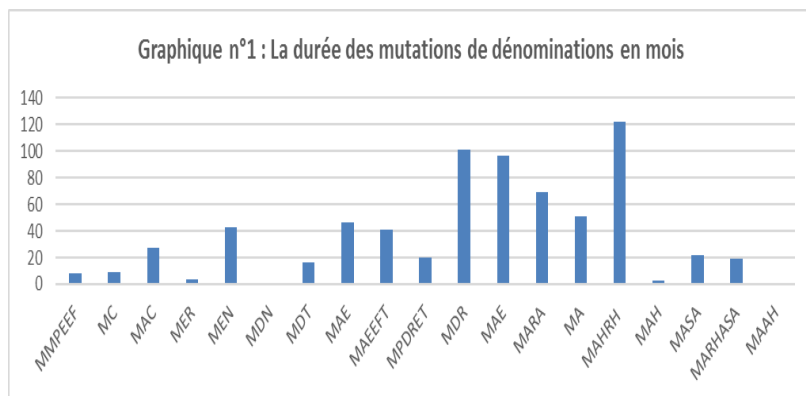
Qu'en est-il de la durée de chaque dénomination ?

2.2. La durée des mutations des dénominations

Les changements de dénominations à répétition du ministère en charge de l'agriculture (19 dénominations de 1958 à 2016) ont un impact sur leur durée. Celle-ci varie d'un mois (MDN) à cent vingt-deux mois (MAHRH) (voir graphique n°1).

Les dénominations, donnant les axes des politiques à envisager pour une bonne production agricole, conduisent à l'établissement des organigrammes. Ces organigrammes du ministère entre 1960 et 2016 présentent une évolution notable. A ce titre, en 1960, une seule Direction des Services Agricoles (DSA) a existé. La recherche agronomique, l'enseignement et la vulgarisation surtout retenaient l'attention de ladite direction

(JO n°25 du 18 juin 1960 : 518). Quant à celui de 2016, il comporte quatre grandes Directions Générales dans le domaine de l'agriculture.



Il s'agit de la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV), de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER), de la Direction Générale du Foncier, de la Formation de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR) et la Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation (DGAHDI) (Décret n°2016-003 PRES/PM du 12 janvier 2016). Chacune de ces Directions Générales a des Directions spécialisées. En plus de ces directions, il existe des structures décentralisées (les Directions Régionales, Directions Provinciales, Zones d'Appui Technique, Unités d'Animation Technique, Centres de Promotion Rurale). Les missions spécifiques de ces directions et structures permettent d'optimiser les rendements agricoles et de lutter ainsi contre les crises alimentaires.

Avoir une politique agricole stable et clairement définie permet une maîtrise du monde agricole. Ces mutations constantes remettent en cause la stabilité du ministère. Elles conduisent parfois à une désorientation des agents. En effet en 2012, le MAHRH a été scindé en deux : le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique (MAH) et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Puis en décembre 2013 la scission du MAH en deux est intervenue avec la création du MASA et du Ministère de l'Eau des Aménagement Hydraulique et de l'Assainissement (MEAHA). Les agents de l'hydraulique qui ont relevé du MAHRH et du MAH pendant 12 ans ont été

désorienté car ils se sont retrouvés sous la tutelle d'un autre ministère. En novembre 2014, soit onze mois après, le MASA et le MEAHA ont été réunis à nouveau sous la dénomination de Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques, de l'Assainissement et de la Sécurité Alimentaire. Ces scissions ont eu un impact sur les relations entre les agents et celles de travail desdits ministères. Des mésententes ont existées d'une part au niveau de la séparation des infrastructures immobilières, des matériels de travail et véhicules et d'autre part dans la répartition des projets de développement agricole et hydraulique octroyés par les partenaires techniques et financiers². Ces différents aspects influencent la productivité céréalière³.

2.3. Les ministres et leur durée à leur poste

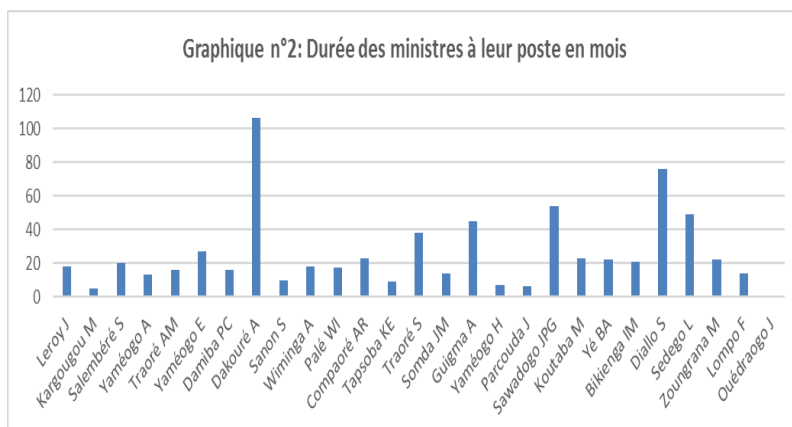
De 1957 à 2016, 27 ministres se sont succédé à la tête du ministère en charge de l'agriculture. Sous un même chef d'Etat, plusieurs ministres peuvent se relayer. Etant des hommes politiques, les personnes qui sont nommées à ce poste n'ont pas forcément le profil pour ce domaine. Par exemple, S. Diallo est un juriste, L. Sédego et A. B. Yé sont des militaires mais M. Zoungrana, F. Lompo et J. Ouédraogo sont des ingénieurs ou des chercheurs dans le domaine agricole. Quelque soit leur profil, ils sont assistés par des conseillers techniques⁴ qui sont choisis selon leurs compétences techniques.

Leur durée (graphique n°2) varie entre cinq mois (Kargougou) et cent six mois (Dakouré), soit une moyenne de 25,77 mois (2,1 ans) par ministre. Ce qui signifie que les ministres ont à peine le temps de s'installer et de s'investir à leur mission qu'ils sont remplacés.

² Un agent dudit ministère qui n'a pas voulu être cité dans ce document.

³ Lire l'analyse des rendements agricoles par dénomination à la p.12.

⁴ Les conseillers étaient au nombre de trois en 2002 et de cinq au maximum en 2012 pour le Ministre et de deux pour le Ministre délégué. Ils sont nommés par décret lors du conseil des Ministres, dans Décret n°2012-795/PRES/PM/MAH du 01^{er} octobre 2012.



La moitié des ministres (quatorze ministres) n'a pas fait vingt mois et sept ont fait entre vingt et trente mois à la tête du ministère. Cette instabilité des ministres à leur poste conduit également à une inconstance de la mise en œuvre des politiques agricoles influençant par la même occasion la productivité céréalière.

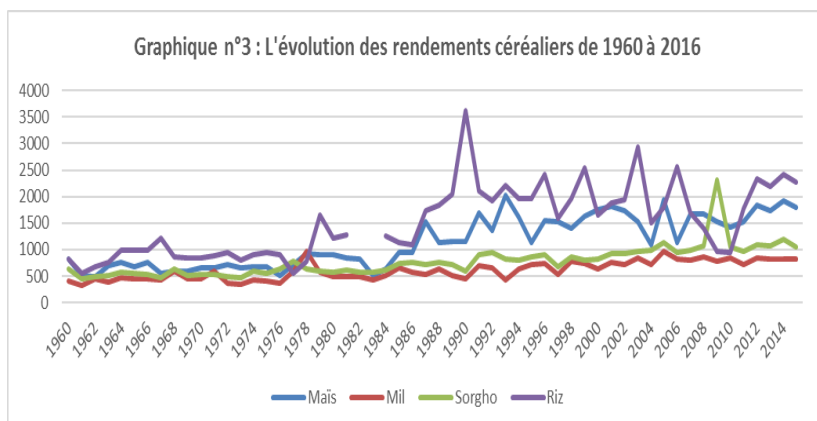
Tous ces facteurs, à savoir, la durée et la mutation régulière des dénominations ainsi que des ministres, ont des conséquences sur la productivité céréalière et la fréquence des crises alimentaires.

3. L'impact des réformes au sein du ministère sur la productivité céréalière et la régularité des crises alimentaires

La dynamique de la dénomination du ministère en charge de l'agriculture, due au caractère éphémère des institutions politiques, a eu des conséquences sur la productivité agricole et la régularité des crises alimentaires.

3.1. La dynamique de la productivité céréalière

Les céréales de base de la population sont surtout le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Le graphique fait état de l'évolution des rendements céréaliers de 1960 à 2015 au Burkina Faso.

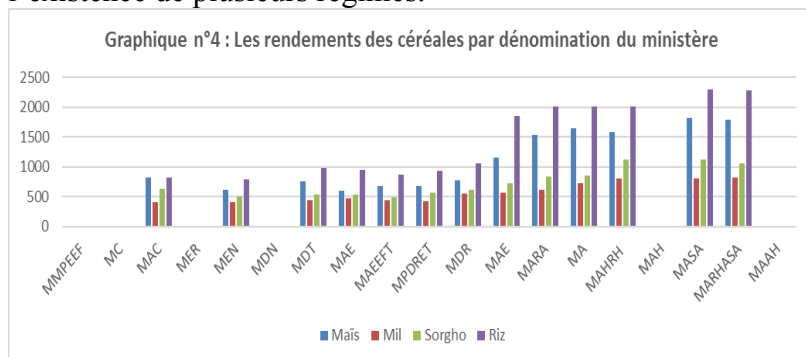


Sources : ANBF 2V 15, (1960 et 1961) ; Banque Mondiale, 1981 : 255 (1962-1976), MA/DEP, *Les statistiques agricoles* (1977-2016).

Les rendements, qui évoluent en dents de scie, sont essentiellement dus aux facteurs de perte. Ces facteurs de pertes sont l'ensemble des éléments qui participent à la baisse des rendements. Ils peuvent être regroupés en facteurs climatiques (inondation, sécheresse), physiques (feux de brousse et dégâts d'animaux), biotiques (maladies, ennemis et autres ravageurs des cultures) et socio-économiques (équipement agricole, main-d'œuvre, etc.). Le fait notable est que le riz et le maïs ont les rendements les plus élevés, suivis respectivement du sorgho et du mil. Grâce aux recherches agronomiques, de hauts rendements sont obtenus pour les premiers ; ils sont encore meilleurs lorsque le riz et le maïs sont cultivés dans les bas-fonds ou les zones irriguées. Les semences améliorées proposées ont des rendements variant entre 2 et 7 t pour le maïs selon le niveau d'intensification de l'agriculture, de 3 à 7 t pour le riz, 1,5 à 5 t pour le sorgho et de 0,6 à 2 t pour le mil. Une nette différence, due aux facteurs de perte, est constatée entre les rendements sur le terrain et les semences améliorées proposées. Cependant, un lien peut être établi entre les variations de rendement et les changements de dénomination.

Les deux dénominations qui ont duré sont le MDR (101) et le MAHRH (122 mois). Sous le MDR, les rendements ont connu une augmentation par rapport au MPDRET (graphique n°4). Mais de 1976 à 1984, le taux de croissance était faible sauf pour le mil et le riz (1,56% pour le maïs, 16,75 pour le mil, -9,84 pour le sorgho, et 41,05 pour le riz) (Banque Mondiale,

1981 : 255 ; MA/DEP, 1977 à 1984). Cela s'explique par l'existence de plusieurs régimes.



Sources : ANBF 2V 15, (1960 à 1961) ; Banque Mondiale, 1981 : 255 (1962-1976) ; MA/DEP, *Les statistiques agricoles 1977-2015*.

Il s'agit du Régime militaire du Renouveau National, de la III^e république, du régime militaire du CMRPN et du CSP. Cette instabilité politique a influencé les politiques de développement agricole qui n'ont parfois pas été mises en œuvre, comme le plan quinquennal de 1982-1986 (Dao, 2016 : 68) explique les bas rendements céréaliers. Ainsi, J.C. Boungou-Bazika affirme : « *Les régimes militaires sont responsables du sous-développement du continent et de la perpétuation d'une économie rentière, marquée par de faibles performances.* » (Boungou-Bazika, 2005 : 13)

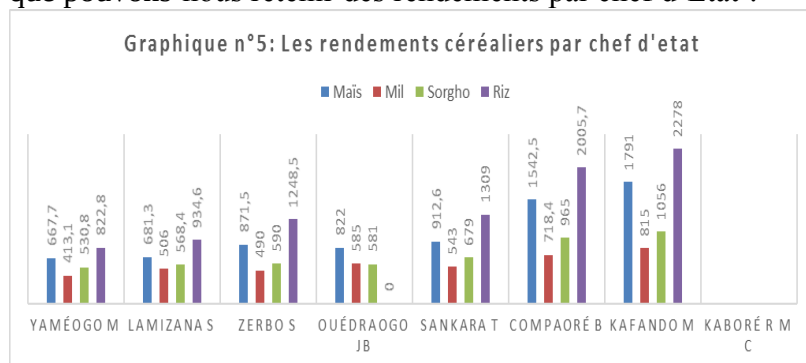
Quant au MAHRH, une évolution croissante des rendements moyens du riz, du mil et du sorgho sauf pour le maïs est constatée par rapport au MA. De 2002 à 2012 le taux de croissance des rendements était de 5,57% pour le maïs, 18,46 pour le mil, 18,05 pour le sorgho et 20,63 pour le riz (MA/DEP, de 2002 à 2012). Il faut souligner que pendant la période du MAHRH, ces hausses sont dues à la stratégie agricole tournée, entre autres, vers l'intensification de l'irrigation à grande et petite échelle, la promotion des activités du monde rural, l'opérationnalisation du programme *saaga*, la vulgarisation des filières porteuses et des exploitations modernes ainsi que l'utilisation accrue des intrants agricoles (engrais chimiques et semences améliorée) et la mécanisation agricole.

Par ailleurs, après l'insurrection populaire d'octobre 2014, nous remarquons que les rendements de maïs, de sorgho

et de riz ont connu une baisse sous le MARHASA. Le graphique n°4 révèle que la fusion du MASA et du MEAHA intervenue sous la transition politique a conduit à une réorganisation du MARHASA. Les taux de croissance étaient de -1,7 % pour le maïs, 0,2 pour le mil, -6,2 pour le sorgho et -1,09 pour le riz. Ainsi, le constat est la baisse des rendements des céréales sauf pour le mil.

Ce qui revient à affirmer que la durée de la dénomination conduit à de meilleurs rendements.

Le chef d'Etat est la personne qui a le pouvoir de modifier les dénominations du ministère selon la politique agricole adaptée ; ce qui influence la durée des dénominations. Ainsi, que pouvons-nous retenir des rendements par chef d'Etat ?



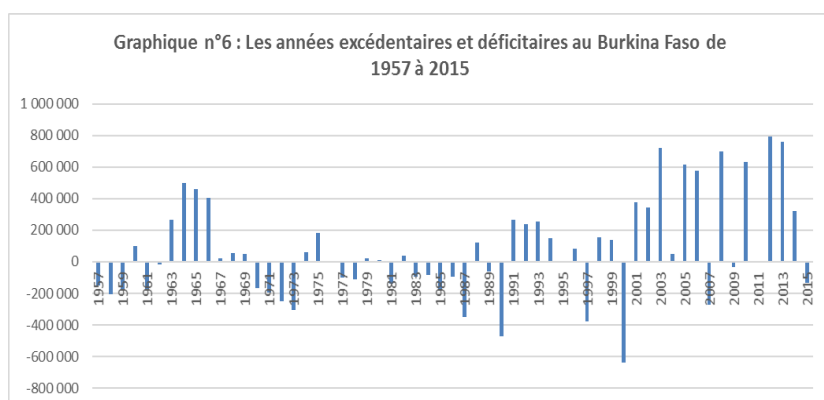
Sources : ANBF 2V 15, (1960 à 1961) ; Banque Mondiale, 1981 : 255 (1962-1976) ; MA/DEP, *Les statistiques agricoles* (1977-2016).

Les rendements céréaliers par chef d'Etat ont connu une évolution en dents de scie sous M. Yaméogo, S. Lamizana, S. Zerbo et J.B. Ouédraogo. En comparant ces rendements nous constatons que sous la Révolution dirigée par T. Sankara avec la politique du « produire et consommer burkinabè », il y a eu une croissance des rendements, surtout pour le riz et le maïs. Cependant, la période gouvernée par B. Compaoré marque une rupture. Entre les rendements de T. Sankara et de B. Compaoré, le taux de croissance connaît une hausse considérable : 69% pour le maïs, 32,3 pour le mil, 42,1 pour le sorgho et 53,2 pour le riz. Cette hausse s'explique par la politique agricole mise en œuvre telle que le développement de l'irrigation, la promotion du domaine agricole et la vulgarisation des filières porteuses (Dao, 2016 : 270-292). Gérant une période allant de 1987 à 2014 (composé de régime d'exception du Front Populaire (FP)

de 1987 à 1991 et de la IV^e République de 1991 à 2014), la longueur et la stabilité politique de sa gouvernance ont favorisé une politique agricole suivie qui s'est répercutée sur les rendements agricoles. Selon J.C. Bounbou-Bazika, « *la mise en place d'institutions démocratiques a une influence incontestable sur la production, le commerce, le mode de vie et l'accès de la population aux services de base et aux biens économiques et culturels* » (Bounbou-Bazika, 2005 : 13). Ainsi, la stabilité politique a un effet certain sur les politiques économiques en général ainsi que celles agricoles en particulier.

3.2. Les effets de la productivité sur la régularité des crises alimentaires

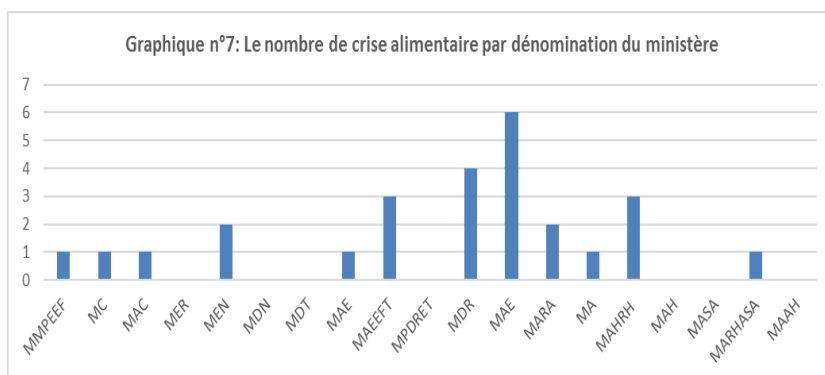
La politique gouvernementale en matière agricole a pour objet, entre 1960 et 2015, de conduire à une bonne productivité céréalière et à la souveraineté alimentaire. En établissant le rapport entre la production céréalière disponible et le besoin céréalière de la population, nous déterminons les années excédentaires et déficitaires. Le graphique n°6 montre des années excédentaires et déficitaires au Burkina Faso de 1957 à 2015.



Sources : Guigma T., 1981 : 3 (1957-1976), *Les statistiques agricoles (1977-2015)*.

De 1957 à 2015, soit en 58 ans, 26 années sont déficitaires en céréales au Burkina Faso. Ce qui veut dire qu'environ une année sur deux est déficitaire sur le plan alimentaire et cela démontre le caractère mitigé des effets des politiques agricoles. Nous constatons les périodes de crises

alimentaires prolongées qui sont les années 1950, 1970 et 1980. En plus des facteurs structurels et conjoncturels qui influencent les crises alimentaires⁵, la transition politique (le vote de la loi cadre de 1956, la création de la communauté franco-africaine de 1958) intervenue à la fin des années 1950 a conduit à une diminution de la production et à une intensification des crises alimentaires. Les années 1970 correspondent à une période de péjoration climatique, marquée par de grandes sécheresses. Nous décelons également un lien entre l'instabilité politique du Burkina Faso et les crises alimentaires qui y ont lieu. La décennie des années 1980 corrobore cette thèse. Cette décennie concentre les crises alimentaires, car en dix ans nous remarquons huit années de déficit céréalière. Entre 1980 et 1991, quatre régimes d'exception (le CMRPN, le CSP, le CNR et le FP) se sont succédé ; ces changements impliquent un manque de politique cohérente et durable du secteur agricole impactant la productivité céréalière. Qu'en est-il du rapport entre la fréquence des crises alimentaires et les différentes dénominations du ministère en charge de l'agriculture ?



Source : *Nous même sur la base du graphique n°6.*

Sous le MAE, le nombre de crises est élevé. Cela s'explique par le fait que 7 ministres ont administrés ce ministère sous la gouvernance de deux présidents tandis que le MDR a connu 6 ministres sous 4 présidents.

Sous la présidence de B. Compaoré en 27 ans (1987-2014) allant du MAE au MASA, il y a eu 8 crises alimentaires, soit une crise tous les 3,3 ans. Par contre, entre 1957 à 1987

⁵ Lire Dao Z, 2016 : 80-119.

(soit en 30 ans), qui a connu une instabilité politique (un Conseil du Gouvernement, trois républiques et cinq régimes militaires), il y a eu 17 crises alimentaires, soit une crise chaque 1,7 ans ; donc plus du double de la période stable administrée par B. Compaoré. La réforme du ministère intervenue en 2014 avec la transition politique accompagnée des facteurs de perte ont conduit à une autre année de crise alimentaire. En effet, la production définitive nationale des cultures céréalières (mil, maïs, sorgho, riz et fonio) a connu une baisse de 6,26% par rapport à la campagne précédente et 6,75% par rapport à la moyenne quinquennale (MAAH, 2016 : 45).

La stabilité politique et celle des politiques de développement agricole (par exemple entre 1987 et 2014) constituent des atouts fondamentaux pour une meilleure productivité céréalière et une diminution des crises alimentaires dans un pays en voie de développement comme le Burkina Faso.

Conclusion

La faible productivité céréalière et la fréquence des crises alimentaires du Burkina Faso pendant la colonisation ont conduit, à la veille de son indépendance, à la création d'un ministère chargé de l'agriculture. Ministère incontournable pour un pays en voie de développement, il était fondamental d'établir des politiques agricoles stables et claires. Ce fait accompagné d'une nomination adéquate contribue à impulser un développement agricole notable et éradiquer les crises alimentaires. Cette étude a permis de faire d'abord un inventaire des différentes dénominations du ministère en charge de l'agriculture. Ensuite, l'interprétation qui découle de cet inventaire est que de 1957 à 2016, 19 dénominations ont existé et ces départements ont été dirigés par 27 ministres. Cette inconstance des différentes politiques de développement agricole permet d'affirmer que la mutation de dénomination a un impact sur la productivité céréalière et la fréquence des crises alimentaires. Ainsi, d'une part, la durée des dénominations du ministère en charge de l'agriculture, comme celle du MAHRH, a conduit à de meilleurs rendements céréaliers et d'autre part la stabilité politique (IV^e République) et la continuité des politiques de développement agricole ont

entraîné une diminution de la fréquence des crises alimentaires au Burkina Faso.

Ce travail se veut une étude exploratoire du fonctionnement d'une institution publique, en occurrence le ministère en charge de l'agriculture. Une étude plus approfondie pourra être menée sur le regard que portent les agents dudit ministère sur leur profession et l'impact que peut avoir le politique sur leur action sur le terrain.

Sources

- Banque Mondiale, 1981, *Haute-Volta : étude des questions agricoles*, Ouagadougou.
- CNDA/Bulletin d'information et de signalement bibliographique, 1988, Agri-info, Ouagadougou.
- Les organigrammes du Ministère chargé de l'agriculture de 2000 à 2016.
- MA, *Résultats de l'enquête permanente agricole de 1998 à 2001*, Ouagadougou.
- MAE, *Les campagnes agricoles de 1984 à 1992*, Ouagadougou.
- MAHRH, *Résultat définitif de la campagne agricole et de la situation alimentaire et nutritionnelle de 2002 à 2015*, Ouagadougou.
- MARA, *Les campagnes agricoles de 1992 à 1997*, Ouagadougou.
- MDR, *Les campagnes agricoles de 1977 à 1983*, Ouagadougou.
- Ouagadougou, Archives Nationales du Burkina Faso (ANBF) 2V 15, *Economie de la Haute-Volta pour les années de 1960 à 1961*.

Bibliographie

- Schwartz A., 1995, « La politique coloniale de mise en valeur agricole de la Haute-Volta (1919-1960) », dans Massa G. et Madiéga Y.G. (Eds), *Haute-Volta coloniale : témoignage, recherche et regards*, Paris, Karthala, 263-291.
- Bikienga I.M. et Zoundi S.J., 2008, *Analyse des politiques agricoles : guide pratique à l'usage des organisations professionnelles agricoles*, Paris, L'Harmattan.
- Boungou-Bazika J.C., 2005, « L'ouverture démocratique et le développement humain : une analyse comparative

- Afrique de l'Ouest et du Centre », dans Annan-Yao E. (Eds), *Démocratie et développement en Afrique de l'Ouest : mythe et réalité*, Dakar, CODESRIA, 9-21.
- Dao Z., 2016, *La gestion et la prévention des crises alimentaires au Burkina Faso, (ex Haute-Volta) : approche institutionnelle (1919-2008)*, Thèse de doctorat unique en Histoire, UFR/SH, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo.
- Faure Y.A., 1994, *Développement agricole au Burkina Faso, un survol*, Ouagadougou, ORSTOM.
- Guigma T., 1981, *Production céréalière et politique d'autosuffisance alimentaire en Haute-Volta*, mémoire de maîtrise en Economie, ESSEC, UO.
- Kabore B.R., 2002, *Histoire politique du Burkina Faso 1919-2000*, Paris, L'Harmattan.
- Zoungrana G.E.A., 2003, « La politique de développement agricole au Burkina Faso : orientations et manifestations de 1954 à nos jours », dans Madiéga Y.G., Nao O. (Eds), *Burkina Faso : Cent ans d'histoire, 1895-1995*, Paris, Karthala/PUO, 1587-1620.

RUINES DE CONSTRUCTIONS EN PIERRES, MANIFESTATIONS RELIGIEUSES ET FONDEMENTS HISTORIQUES (SUD-OUEST DU BURKINA)

KY Jean Célestin^{*}

Résumé

De nombreuses ruines de constructions en pierres existaient au Sud-ouest du Burkina. Les populations qui occupent cette région, notamment les Gan, les Lobi et les Birifor, ont fait de ces ruines de constructions en pierres des autels auxquels elles faisaient des sacrifices selon leurs besoins ou à la demande. S'il est vrai qu'à l'origine ces constructions n'ont pas été des supports d'expression religieuse, avec le temps, leurs restes sont devenus des éléments du fait religieux des populations du Sud-ouest. Cet article présente quelques-unes de ces ruines, évoque les circonstances ou les occasions de leur utilisation comme objets de culte et analyse les fondements de leur transformation en autels.

Mots clés: Sud-ouest, constructions, pierres, ruines, autels, sacrifices, religion, bâtiments.

Abstract

Many ruins of stone buildings existed in the south west of Burkina Faso. The populations who live in this region, mainly the Gan, Lobi and Birifor, made these ruins of stone buildings altars where they made sacrifices according to their needs or when requested. While it is true that originally these buildings were not places of religious expression, over time, their remains became religious elements of the south west populations. This article presents some of these ruins, recalls the circumstances or opportunities of their use as objects of worship and analyzes the reasons of their transformation into altars.

Keywords: South west, buildings, stones, ruins, altars, sacrifices, religion, buildings.

Introduction

Le Burkina¹, dans sa partie sud-ouest, possède de nombreuses ruines de constructions en pierres qui ont très tôt éveillé la curiosité des visiteurs de la région et plus tard, celle des chercheurs. La découverte de ces ruines a soulevé des interrogations dont celles relatives à l'identité de leurs

^{*} Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou (Burkina Faso)

Email : kycelestin@gmail.com / kycelestin@yahoo.fr

¹ Le pays se nomme Burkina et Faso est sa forme républicaine (article 31 de la constitution du Burkina Faso). Ainsi, on dira Burkina Faso au lieu de République du Burkina et Président du Faso au lieu de Président de la République.

bâisseurs, à la période à laquelle datent ces bâtiments et à leurs fonctions. Ces interrogations ont été plus persistantes au sujet des ruines nommées *Kpokayāga* connues sous l'appellation « ruines de Loropéni » et inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco le 29 juin 2009.

C'est dans le cadre des recherches sur les « ruines de Loropéni » en vue de leur inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, qu'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs avait été mise en place en 2007. A cet effet, plusieurs sous équipes de chercheurs ont été constituées dont celle chargée du recueil des sources orales². Les chercheurs chargés du dossier ont effectué une mission exploratoire dans la région du 20 au 24 mars 2007. A cette occasion, nous nous sommes rendu compte que des ruines de constructions en pierres recevaient des sacrifices. Ce constat a suscité en nous les interrogations suivantes : Pourquoi ces restes d'édifices reçoivent-ils des sacrifices ? Quelles sont les occasions auxquelles se font ces sacrifices ? Comment est-on arrivé à faire d'eux des autels ?

Ces questions nous ont préoccupé lors de la collecte des informations relatives à ces ruines de constructions en pierres³. Après la sortie exploratoire, les recherches ont démarré en janvier 2008. Notre équipe a séjourné du 16 janvier au 15 février 2008 pour une première phase de collecte des données orales et un second séjour a eu lieu du 15 avril au 04 mai 2008⁴. Le présent travail est élaboré à partir des enquêtes de terrain de 2008 et de quelques sources écrites.

L'analyse des données permet de structurer l'article en deux parties : la première donne une idée du nombre important

² Cette équipe était composée de Moustapha Gomgnimbou et de Jean Célestin Ky et avait pour mission le recueil d'informations dans le Sud-ouest du Burkina afin de permettre une meilleure identification des « ruines de Loropéni ».

³ L'aspect religieux des constructions des ruines en pierres ne faisait pas partie des objectifs de notre équipe ; mais nous (Jean Célestin Ky) en avons fait une préoccupation car nous sommes chargé des cours sur les religions traditionnelles de l'oralité au département d'Histoire et archéologie de l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo. De ce fait, nous n'avons pas personnellement hésité à aborder cet aspect avec les populations auprès desquelles nous avons enquêté.

⁴ En mai 2008, Moustapha Gomgnimbou et moi avons produit le rapport suivant : Gomgnimbou M. et Ky J.C., 2008, *Rapport de recherches de collecte de traditions orales sur les ruines de Loropéni*, mai 2008, 94 p. Gomgnimbou Moustapha s'est occupé de la rédaction des aspects méthodologiques et de l'histoire du peuplement de la région et moi de celle de la géographie des ruines de pierres de la région et des connaissances des populations sur les ruines.

des ruines de constructions en pierres de la région et la seconde montre leur usage religieux et analyse son fondement.

1. Les ruines de constructions en pierres du Sud-ouest

Outre les « ruines de Loropéni » qui sont les plus célèbres et les plus importantes, il existe au Sud-ouest du Burkina d'autres ruines de constructions en pierres. De nombreux chercheurs et visiteurs de la région dont E. Ruelle (1905 : 466-468), H. Labouret (1932 : 17-20), G. Savonnet (1986 : 57-82) et M. Père (1992 : 84-86) les ont inventoriées. Lors du recueil des informations orales, nous en avons localisé sur le terrain.

1.1 Les ruines de Malba et ses environs

Au Nord-est de Gaoua se trouve Malba (Cf. carte), une localité birifor⁵. Les Birifor reconnaissent n'avoir pas occupé des terres vierges. La localité aurait été occupée avant eux par des populations appelées Touna⁶. Les preuves de l'occupation de Malba par les Touna seraient les ruines de constructions en pierres que nous n'avons pas pu voir, parce que d'une part celles à proximité du village ont disparu et d'autre part celles encore visibles sont éloignées selon les informateurs. M. Père (Père, 1992 : 84) a confirmé l'existence de ruines de constructions en pierres dans le département de Malba. Mais qu'en est-il des ruines de Gaoua et ses environs ?

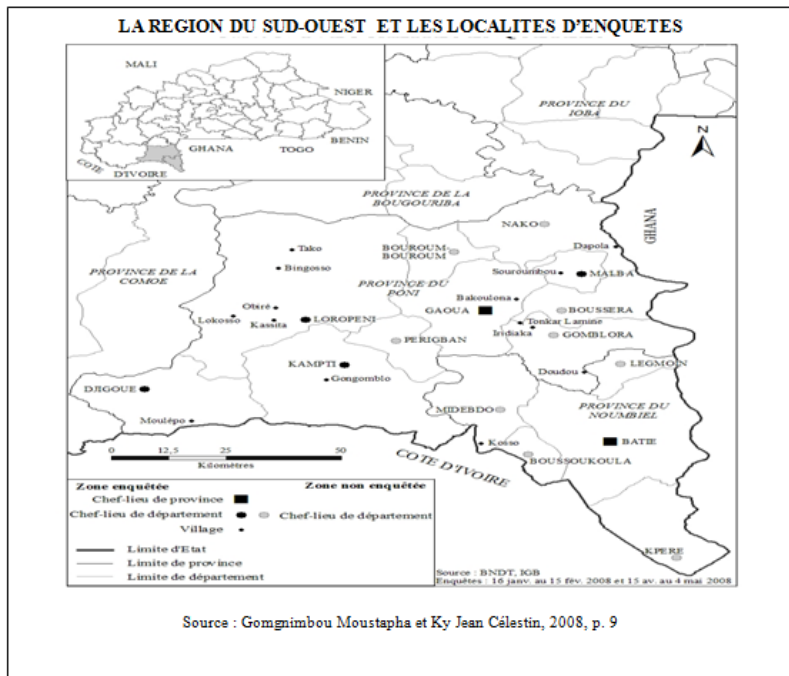
⁵ Les Birifor sont une population du Sud-ouest du Burkina.

⁶ -Kambou Bayatien, 78 ans, maître de terre, entretien du 18 avril 2008 à Malba ;

-Kambou Nyôrogninè, 100 ans, membre du lignage fondateur, entretien du 18 avril 2008 à Malba ;

- Kambou Badécape, 55 ans, fils du maître de terre, entretien du 18 avril 2008 à Malba-Tassep ;

- Kambou Toho, 58 ans, maître de terre, entretien du 19 avril 2008 à Malba-campement.



1.2 Les ruines de Gaoua et ses environs

Administrativement, Gaoua est le plus grand centre des populations du Sud-ouest. A l'intérieur de cette ville, plus précisément dans le quartier Tièlkan, dans un bois, on a aperçu des alignements de pierres qui seraient les premières couches de constructions en pierres⁷. Ces ruines à peine visibles ont été attribuées aux Touna, une population très ancienne qui aurait occupé Gaoua avant de s'installer à Bakoulona⁸.

Bakoulona est un village situé à une vingtaine de kilomètres au Nord-est de Gaoua (Cf. carte). Il aurait été fondé par des Touna qui en sont les maîtres de terre même si dans le village on compte de nombreux Lobi. Ces Touna détiendraient des droits sur les terres de Gaoua dont ils seraient les propriétaires. En cas de besoin, ils sont sollicités pour des sacrifices à la divinité tutélaire des lieux⁹. L'occupation première de Gaoua par les Touna de Bakoulona et les sacrifices

⁷ Da Sipouté, 67 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièlkan) et Palé Perkouré, 71 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièlkan).

⁸ - Palé Lépité, 81 ans, cultivateur, entretien du 20 janvier 2008 à Gaoua.

- Da Sipouté, 67 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièlkan) et Palé Perkouré, 71 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièlkan).

- Kambou Tingane, 49 ans, couturier, entretien du 24 janvier 2008 à Gaoua.

⁹ Hien Tiadouoné, 75 ans, chef de rites, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona.

qu'ils font à la terre de Gaoua ont été confirmés par toutes les personnes auprès desquelles nous avons enquêté à Gaoua¹⁰. Dans cette localité, on note la présence de pierres alignées qui, selon les Touna, sont des restes de constructions en pierres¹¹. Les Touna disent avoir occupé des terres vierges et être aussi à l'origine des constructions en pierres dont les ruines sont présentées ci-dessous (Photo 1). Ces ruines qui sont en brousse s'apparentent à des cordons pierreux dont les pierres ont été déplacées. Elles ne seraient pas les seules du village car plus loin, il y en aurait de plus importantes.

Photo 1 : Ruines de Bakoulona



Source : Photo Jean Célestin Ky du 22 Janvier 2008

Photo 2 : Ruines de Souroumbou



Source : Photo Jean Célestin Ky du 20 avril 2008

Souroumbou est un village birifor situé au Nord-est de Gaoua et à l'Ouest de Malba dont il est plus proche (Cf. carte). Ce village aurait été fondé par des Birifor, mais le maître de terre en 2008 admettait que son ancêtre fondateur à son arrivée avait trouvé sur place des Touna qui se seraient déplacés suite à des conflits¹². Des pierres alignées ont été présentées comme les seules traces matérielles de l'occupation de la localité par les Touna. La concession du maître de terre se trouvait dans une enceinte de ruines de constructions en pierres. Derrière les maisons on voyait de grands cercles de pierres alignées à l'intérieur desquels il y avait des champs (Photo 2). Pour le maître de terre, ces pierres sont les ruines des murs d'enceinte à

¹⁰ - Palé Lépité, 81 ans, cultivateur, entretien du 20 janvier 2008 à Gaoua ;

- Da Sipouté, 67 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièlkan) et Palet –

Perkouré, 71 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièlkan) ;

- Kambou Tingane, 49 ans, couturier, entretien du 24 janvier 2008 à Gaoua.

¹¹ - Hien Tiadouoné, 75 ans, chef de rites, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona ; Palé, Kimako, 60 ans, chef de terre, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona ; Palé, Djénoroté, 50 ans, cultivateur, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona ; Palé, Onfilé, 43 ans, cultivateur, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona ; Palé, Sansan Gboropaté, 49 ans, cultivateur, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona.

¹² Kambou Sonné, 76 ans, maître de terre, entretien du 20 avril 2008 à Souroumbou.

l'intérieur desquels les Touna avaient construit leurs maisons d'habitation¹³. Les ruines de la région de Gaoua sont peu visibles, sauf à Bakoulona et à Souroumbou. Au Sud-ouest de Gaoua se trouvent également les ruines de la région de Kampti.

1.3 Les ruines de Kampti et ses environs

Kampti, situé au Sud-ouest de Gaoua (Cf. carte), aurait été fondé par les Lobi qui ont admis que la localité a été occupée avant eux par les Touna¹⁴. Ces derniers seraient les propriétaires terriens de Kampti et continueraient à faire des sacrifices à la terre¹⁵.

A l'Ouest de Kampti, dans un village lobi appelé Mampoura, on note la présence de nombreuses ruines de constructions en pierres. Si certaines d'entre elles comportent plusieurs couches de pierres superposées (Photo 3), d'autres se limitent à leur base (Photo 4). Ces ruines ont été attribuées aux premiers Lobi à s'y installer. Il semble qu'elles avaient un rôle de défense contre les flèches des ennemis¹⁶.

Dans la région de Djigouè, à l'Ouest de Kampti, en allant à Moulépo au Sud-est de Djigouè (Cf. carte), nous avons traversé de nombreuses ruines de constructions en pierres à base circulaire. Les ruines de la région de Kampti étaient mieux conservées que celles de la région de Gaoua, mais étaient plus détériorées que celles de la région de Loropéni que nous verrons.

Photo 3 : Ruines de cinq couches à Mampoura **Photo 4 :** Ruines de trois couches à Mampoura

Photo 3 : Ruines de cinq couches à Mampoura



Source : Photo Jean Célestin Ky du 31 Janvier 2008

Photo 4 : Ruines de trois couches à Mampoura



Source : Photo Jean Célestin Ky du 31 Janvier 2008

¹³ Kambou Sonnè, 76 ans, maître de terre, entretien du 20 avril 2008 à Souroumbou

¹⁴ Hien Binhelté, 78 ans, maître de terre, entretien du 4 février 2008 à Kampti.

¹⁵ Hien Tilmaté, 76 ans, militaire à la retraite, entretien du 4 février 2008 à Kampti.

¹⁶ Hien Binhelté, 78 ans, maître de terre, entretien du 4 février 2008 à Kampti.

1.4. Les ruines de Loropéni et ses environs

1.4 Les ruines de Loropéni et ses environs

Loropéni, localité gan située à une quarantaine de kilomètres à l'Ouest de Gaoua (Cf. carte), héberge en l'état actuel des connaissances l'une des ruines de constructions en pierres les plus importantes de la région (Photo 5). Les « ruines de Loropéni » sont constituées d'un rempart principal, de forme proche du carré, qui est partagé en deux compartiments principaux à l'intérieur desquels se trouvent des structures de formes variées déterminant des sous compartiments de formes principalement rectangulaires, et qui sont dans une majorité orientée Nord-sud ou Est-ouest. Découvertes en 1902, elles ont fait l'objet de nombreuses recherches et des fouilles archéologiques (Photo 6) qui ont abouti à son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco le 29 juin 2009.

Photo 5: Ruines de Loropéni

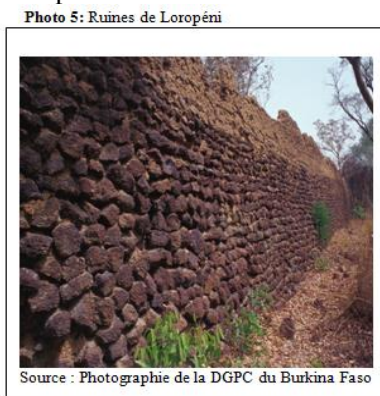
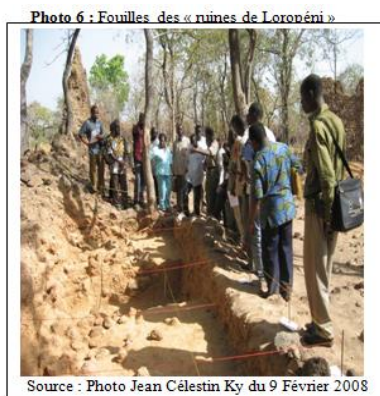


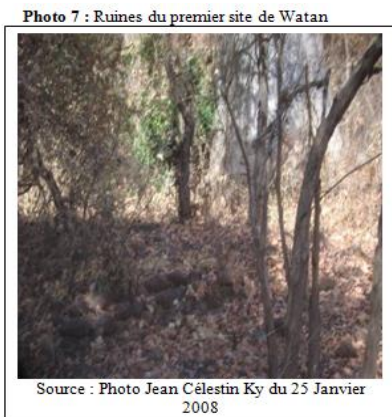
Photo 6 : Fouilles des « ruines de Loropéni »



A quelques kilomètres au Nord de Loropéni, se trouve un village gan du nom de Watan. En réalité, les ruines dites de Loropéni sont situées sur des terres appartenant à Watan. C'est pourquoi, le maître de terre de Watan est le prêtre sacrificateur aux « ruines de Loropéni ». Mais ce village possède aussi ses ruines même si elles ne sont pas importantes. Sur son premier site, il existe des alignements de pierres à peine visibles présentés comme des ruines de constructions en pierres (Photo 7). On note aussi la présence d'un amoncellement de pierres sur lequel est déposée une jarre qui fait office d'autel de sacrifice

(Photo 8). Les populations ont attribué ces traces à leurs ancêtres car disent-elles ces derniers s'étaient installés sur des terres dont ils étaient les premiers occupants¹⁷. Ils auraient construit des maisons d'habitation à l'aide de matériaux en pierres.

Photo 7 : Ruines du premier site de Watan **Photo 8 : Un autel dans les ruines de Watan**



Benkassa ou Bingosso, un autre village gan situé à une quarantaine de kilomètres au Nord de Loropéni (Cf. carte), possède des ruines de constructions en pierres. Benkassa serait une fondation récente. C'est en allant à la recherche des terres de culture que Sibiri Farma, le fondateur du village, parti de Wurkun (9 kilomètres de Benkassa) aurait découvert cet endroit et s'y serait installé¹⁸. Le maître de terre ignore la période à laquelle s'est faite cette installation. A proximité du village et vers les champs de culture, il y a de nombreuses ruines de constructions en pierres. Certaines ont des murs de près d'un mètre de hauteur (voir Photo 9), tandis que d'autres ont une hauteur plus basse. Les populations qui sont des Gan ne possèdent aucune information sur ces ruines; elles seraient venues les trouver et ignorent leurs bâtisseurs et l'usage qui en avait été fait¹⁹. Cependant, ces ruines sont pour ces Gan des autels de sacrifices. Les devins recommandent souvent des sacrifices aux ruines et le maître de terre les exécute.

¹⁷ Farma Simbé, 88 ans, maître de terre, entretien du 25 août 2008 à Watan.

¹⁸ Farma Toukpan, 76 ans, maître de terre, entretien du 29 janvier 2008 à Benkassa.

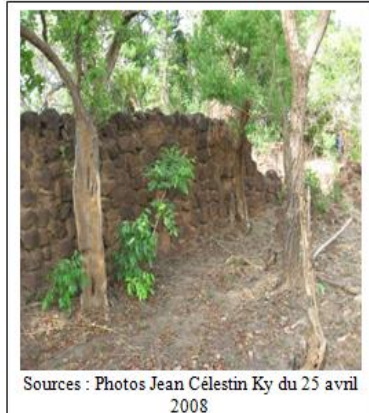
¹⁹ Farma Toukpan Tièbè et Farma Sambé, respectivement 76 ans et 72 ans, maître de terre et cultivateur, entretien du 29 janvier 2008 à Benkassa.

Bini est un village situé à plus de quarante kilomètres au Nord-ouest de Loropéni. Fondé par des Dogosie, une population apparentée aux Gan, Bini possède des ruines de constructions en pierres très importantes. Comme à Benkassa, les populations de Bini disent tout ignorer de ces ruines²⁰. Il s'agit d'un grand mur d'enceinte assez bien conservé (Photo 10). Mais à côté de ces ruines aux murs moins détruits, il existe d'autres dont la hauteur des murs donne moins de 50 centimètres.

Photo 9 : Ruines de Benkassa



Photo 10 : Ruines de Bini



Obiré est la capitale du royaume gan. Il est situé à quelques kilomètres au Nord-ouest de Loropéni dont il dépend administrativement (Cf. carte). Obiré a été fondé par des Gan, ceux-là mêmes qui disent être les bâtisseurs de ce qu'on appelle aujourd'hui « ruines de Loropeni ». A Obiré il y a encore des ruines de constructions en pierres. En effet, le palais royal est dans une enceinte de constructions en pierres dont les restes sont à peine visibles ou se limitent à des blocs de pierres dispersés. Mais à quelques mètres du palais royal, on voit des ruines dont les pierres, superposées les unes sur les autres, sont encore en place (Photo 11 et Photo 12).

²⁰ Ouattara Alakomy, 80 ans, cultivateur, entretien du 26 avril 2008 à Bini.

Photo 11 : Ruines de pierres d'Obiré en place **Photo 12 : Détail des ruines de pierres d'Obiré**

Photo 11 : Ruines de pierres d'Obiré en place



Photo 12 : Détail des ruines de pierres d'Obiré



Selon le roi gan, à l'arrivée de leurs ancêtres, il n'existait aucune trace d'occupation humaine à Obiré ; ce sont les Gan qui ont construit les bâtiments en pierres dont nous avons encore les restes²¹. Pourtant, les sources écrites n'attribuent pas aux Gan « les ruines de Loropéni »²².

Dès la découverte des « ruines de Loropéni », l'identification de leurs bâtisseurs a été la principale interrogation des chercheurs. Maurice Delafosse (1972 : 9) à ce sujet se posait les questions suivantes: « Sont-elles les vestiges d'établissements qu'auraient installés des chercheurs d'or portugais des XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle ? (...) Ces constructions furent-elles l'œuvre d'une population indigène aujourd'hui disparue ? Seraient-ce les restes d'une poussée vers le Sud de quelques peuples méditerranéens ? ». L'auteur lui-même donne des éléments de réponse à toutes ces interrogations ; selon lui il semble peu probable que les Portugais se soient avancés aussi loin dans l'intérieur des terres, ensuite le parfait alignement des murs et la rectitude des angles paraissent difficilement conciliables avec le génie architectural de la race noire, enfin la dernière hypothèse semble aussi invraisemblable que les autres (Delafosse, 1972 : 9). Marcel Guilhem et Jean Hébert (1961 :12) donnent le point de vue de Jacques Bertho²³ : « Jacques Bertho,

²¹ Farma Kama Battou, 32 ans, Gan-massa ou roi gan, entretien du 1^{er} mai 2008 à Obiré.

²² Seule Madeleine Père, dans ses travaux les plus récents, a attribué aux Gan les nombreuses ruines en pierres de la région (Père, 2004).

²³ Jacques Berto a écrit en 1952 « Nouvelles ruines de pierres en pays lobi ». *Notes Africaines*, Dakar, IFAN, p. 34-35

après un examen attentif des ruines de Loropéni, suppose, qu'une construction de ce genre appartenait à des négriers qui y logeaient des esclaves... ». Henri Labouret (1932 : 20) croyait plus vraisemblable de designer les Koulango comme les constructeurs de ces enceintes. Pour Gomgnimbou et Ky, l'identité des bâtisseurs des édifices de pierres en ruines du Sud-ouest doit être recherchée en se fondant sur la mise en place des populations qui comprend deux principaux niveaux de peuplement.

Le premier niveau concerne l'ensemble des populations supposées avoir occupé très anciennement la région. Dans ce premier niveau de peuplement nous avons essentiellement deux vagues. La première voit la mise en place d'un ensemble de populations apparentées que sont le groupe Lorhon-Koulango-Touna (Téguéssié). Ce groupe est dit être « autochtone » depuis le Sud-ouest du Burkina jusqu'au Nord de la Côte-d'Ivoire. Dans tous les cas, il aurait occupé cette région bien avant le XV^e siècle. Ensuite, toujours au titre du premier niveau de peuplement, nous avons le groupe Gan- Padoro-Dorobe-Komono. Ce groupe s'est installé dans la région entre le XV^e et le XVI^e siècle. Ce n'est qu'à sa suite, que toujours en provenance du Ghana, arrivèrent les populations du « rameau lobi ». En considérant les périodes probables d'arrivée des groupes du premier niveau de peuplement, leurs aires d'occupation et les axes migratoires empruntés, il est plausible que les bâtisseurs des édifices de pierres en ruines appartiennent au premier groupe, c'est-à-dire à la famille Lorhon-Koulango-Touna (Téguéssié) (Gomgnimbou et Ky, 2008 :53).

Cette succincte présentation de quelques ruines de constructions en pierres confirme la dispersion de ces restes de bâtiments dans une grande partie du Sud-ouest du Burkina. En 2008, nombre d'entre eux étaient utilisés à des fins religieuses.

2. L'utilisation religieuse des ruines de constructions en pierres: manifestations et fondements

Ces ruines de constructions en pierres sont des supports d'expression religieuse des populations du Sud-ouest. Transformées en autels, en certaines circonstances elles reçoivent des sacrifices. Il ne serait donc pas inintéressant de voir ces expressions religieuses et d'évoquer des éléments

pouvant fonder la sacralité de ces ruines de constructions en pierres.

2.1 Des ruines de constructions en pierres transformées en autels

A Tako au Nord de Benkassa, le maître de terre Sihinté Kambou et les cultivateurs Kikpiété Kambou et Wélé Sonté Kambou ont confirmé le caractère sacré de certaines ruines de constructions en pierres en ces termes : « Nous avons plusieurs ruines de pierres mais elles ne reçoivent pas toutes des sacrifices. Dans le village, les sacrifices se font sur les ruines de constructions en pierres sacrées ; l'accès à ces ruines est interdit aux populations et il est même interdit de faire un champs à proximité de ces ruines »²⁴.

A Benkassa, le maître de terre Toukpan Tièbè Farma et Sambi Farma un cultivateur ont avoué ignorer les bâtisseurs des bâtiments dont les ruines se trouvent dans le village. Cependant, ils ont affirmé que ces ruines de constructions en pierres sont sacrées pour eux et servent d'autels²⁵.

A Lokosso situé à l'Ouest de Loropéni, le maître de terre Tièbè Farma et le cultivateur Fémian Farma ont affirmé avoir arrêté les sacrifices aux ruines de constructions en pierres de leur village car, « il y avait un lieu de sacrifices mais parce qu'un musulman marabout a fait son champ dans les ruines, le génie qui y était a été délogé et depuis ce temps le lieu a été désacralisé »²⁶. Il apparaît que pour ces deux informateurs, le caractère sacré des ruines et leur érection en autel est à mettre en rapport avec la présence d'un génie²⁷. Dans les ruines de Lokosso, se trouvait un bon génie qui a été délogé par des travaux champêtres d'où l'arrêt des sacrifices.

Pour Fanako Kama, maître de terre de Toétan, « les ruines de constructions en pierres sont des autels car les ancêtres qui y

²⁴ Kambou Sihinté, 76 ans, maître de terre, Kambou, Kikpiété, 71 ans, cultivateur et Kambou, Wélé Sonté, 64 ans, cultivateur, entretien du 29 janvier 2008 à Tako.

²⁵ Farma Toukpan Tièbè, 76 ans, maître de terre et Farma Sambi, 72 ans, cultivateur, entretien du 29 janvier 2008 à Benkassa.

²⁶ Farma Tièbè, 80 ans, maître de la terre et Farma Fémian, 83 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Lokosso.

²⁷ En général, pour les Africains, les génies sont des êtres invisibles qui élisent domicile dans la brousse ou le village. Ils les considèrent pourtant comme des êtres qui ont un corps doté d'une morphologie précise. En certaines circonstances, des personnes peuvent réellement les voir avec toutes les conséquences que cela comporte. Une distinction est faite entre les bons et les mauvais génies; on pense généralement que les bons génies sont ceux qui procurent des faveurs.

ont habité avaient des autels avec eux. C'est sachant que dans ces ruines se trouvent des autels qui ont disparu qu'elles ont été transformées en lieu de sacrifices »²⁸.

Dans le premier site du village de Watan, nous avons vu un amoncellement de pierres sur lequel a été déposée une jarre qui fait office d'autel (voir Photo 8 ci-dessus). Interrogé sur les raisons pour lesquelles ces ruines de constructions en pierres sont devenues un autel, le maître de terre Simbé Farma a répondu en ces termes :

Ces ruines représentent pour nous des lieux sacrés ; nous ignorons les raisons pour lesquelles ces lieux sont sacrés. Nous les avons reçus en héritage de nos parents qui eux-mêmes les ont reçus de leurs parents. C'est pourquoi, nous avons l'obligation de les maintenir en vie et de les transmettre en héritage à nos enfants comme des lieux de culte c'est-à-dire des lieux pouvant leur venir en aide en cas de besoin²⁹.

Ces éléments ci-dessus évoqués attestent bien que les populations du Sud-ouest ont transformé en autels des ruines de constructions en pierres du fait de leur caractère sacré. Cette sacralisation reposerait sur le sentiment que ces ruines sont habitées par des puissances ou des entités bienfaisantes ou sur la réception d'une tradition transmise par les générations précédentes. En effet, les Africains pensent toujours que dans leur univers, il existait des entités douées de forces et pouvoirs surnaturels favorables à la vie humaine. C'est ainsi qu'à tout endroit identifié comme logis des esprits bienveillants acquis à la cause des hommes, était installé un autel qui devenait le réceptacle des dits esprits. Ainsi, les bosquets, les points d'eau (sources), les éléments du relief ont été transformés en autels. Dans cette même logique, on peut comprendre que des ruines de constructions en pierres considérées comme ayant des effets salutaires pour les populations aient été transformées en autels. Aussi, en ces sociétés africaines, la tradition faisait partie du fonctionnement normal des sociétés. En effet, l'ensemble des pratiques, idées, connaissances, reçues des générations précédentes fondaient les sociétés présentes. Ces dernières étaient chargées à leur tour de les transmettre aux générations suivantes. Il n'est pas rare d'entendre *« nous sommes nés trouvés nos parents avec ces pratiques, c'est pourquoi nous le*

²⁸ Kama Fanako, 68 ans, maître de terre de Loropéni, entretien du 26 janvier 2008 à Toétan.

²⁹ Farma Simbé, 88 ans, maître de terre, entretien du 25 janvier 2008 à Watan.

faisons ». Ainsi, les ruines de constructions en pierres transformées en autels par d'anciennes générations et transmises à leurs descendants ont été gardées comme des objets ou des lieux de culte.

Ces ruines de constructions en pierres étaient encore en 2008 des autels auxquels des « fidèles » s'adressaient en certaines circonstances.

2.2. Le culte des autels des ruines de constructions en pierres

Les populations auprès desquelles nous avons enquêté disaient toutes qu'il n'y avait pas de période précise au cours de laquelle se célébrait le culte des autels de pierres. Les cérémonies sur ces autels se faisaient lors de l'expression d'un vœu, d'une gratitude ou sur recommandation des devins.

Convaincues que ces ruines sont des forces ou hébergent des forces pouvant venir en aide aux populations, des personnes n'hésitent pas à s'adresser à elles dans la réalisation des projets qui leur sont propres. Ainsi, quiconque désirait voyager ou mener une activité quelconque demandait l'aide de ces génies. De même en cas de difficultés particulières, notamment les problèmes de santé, on leur adresse également des demandes. Dans ce cas, le demandeur se rend chez le prêtre sacrificateur de ces ruines de constructions en pierres et lui expose son problème. Ensemble, ils se rendent dans les ruines où le prêtre sacrificateur dans une prière de circonstance dit : « Notre fils est venu te demander de l'aide afin qu'il puisse réaliser telle chose. Nous te demandons de l'aider dans cette entreprise afin qu'il soit satisfait »³⁰. Généralement, cette demande est accompagnée d'une petite offrande (sacrifice de poule ou modique somme d'argent) et d'une promesse d'une offrande plus importante en cas de satisfaction (sacrifice de chèvre, de mouton voire de bœuf). Ce sacrifice pour demander de l'aide, qu'il convient d'appeler sacrifice propitiatoire, est une constance dans la vie religieuse. En effet, en janvier 2008, avant même le début des recherches, le prêtre sacrificateur aux « ruines de Loropéni » a demandé à l'administration culturelle d'offrir un bœuf en sacrifice aux ruines afin que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions. Cela a été respecté.

Nombreuses sont les personnes qui viennent exprimer leur gratitude aux génies des ruines pour avoir répondu favorablement à leurs sollicitations. Dans ce cas d'un sacrifice d'action de grâce, le « fidèle » se rend chez le prêtre

³⁰ -Farma Simbé, 88 ans, maître de terre, entretien du 25 janvier 2008 à Watan ;

- Farma Toukpan Tièbè, 76 ans, maître de terre et Farma Sambé, 72 ans, cultivateur, entretien du 29 janvier 2008 à Benkassa ;

- Farma Kama Battou, 32 ans, Gan-massa ou roi gan, entretien du 1^{er} mai 2008 à Obiré.

sacrificateur et lui explique son désir de remercier les génies des ruines de constructions en pierres pour l'aide qu'il a reçue et par laquelle ses vœux se sont réalisés. Ils se rendent tous sur l'autel des ruines concerné et le prêtre prend la parole en disant : « Notre fils est venu te remercier car c'est grâce à toi qu'il a pu recouvrer la santé, ou faire un bon voyage ou obtenir telle chose. Voici ce qu'il t'avait promis ou voici ce qu'il te donne. Nous te demandons de l'accepter et de continuer à l'aider »³¹.

La consultation des devins est une force et une fidélité des pratiques religieuses africaines. Qu'il s'agisse d'un problème personnel ou de celui de tout un village, les Africains n'hésitent pas à consulter les devins. La nature est considérée comme constituée de messages divins et il faut que les hommes puissent déchiffrer de façon correcte le sens; on recourt de ce fait à des pratiques de divination par lesquelles l'on découvre les causes d'une situation et les remèdes appropriés. Qu'il s'agisse de fixer la date d'une cérémonie afin qu'elle se déroule sans obstacles, de décider d'une entreprise quelconque, de s'engager dans un voyage, de déceler les causes d'une maladie, etc., le devin est toujours indispensable. Suite à la séance de divination aux techniques très variées, il donne la "pénitence"; sacrifices expiatoires si on avait mécontenté les forces de la nature, sacrifices propitiatoires dans le cadre d'un projet, une conduite à tenir est toujours dictée. Les ruines de constructions en pierres faisant partie intégrante des autels des villages qui les hébergent, on peut comprendre que des devins recommandent des sacrifices sur elles. C'est ce qui nous a été rapporté par nos informateurs en reconnaissant que des personnes font des sacrifices aux ruines de constructions en pierres après avoir consulté des devins³².

S'il est vrai que les populations ont donné les raisons pour lesquelles elles ont fait des ruines de constructions en pierres des autels, l'on ne peut se contenter de leurs explications. A l'analyse, des raisons d'ordre historique liées à la méconnaissance des bâtiments dont les ruines se trouvent sur leur territoire, à l'ignorance de leurs bâtisseurs et des périodes de construction des bâtiments en pierres, sont des mystères qui ont fondé le caractère sacré des ruines.

³¹ -Farma, Simbé, 88 ans, maître de terre, entretien du 25 janvier 2008 à Watan ;

- Farma Toukpan Tièbè, 76 ans, maître de terre et Farma Sambi, 72 ans, cultivateur, entretiens du 29 janvier 2008 à Benkassa.

³² -Farma Simbé, 88 ans, maître de terre, entretien du 25 janvier 2008 à Watan ;

- Farma Toukpan Tièbè, 76 ans, maître de terre et Farma Sambi, 72 ans, cultivateur, entretiens du 29 janvier 2008 à Benkassa ;

- Farma Kama Battou, 32 ans, Gan-massa ou roi gan, entretien du 1^{er} mai 2008 à Obiré.

2.3. La sacralité des ruines de constructions en pierres engendrée par la méconnaissance et l'ignorance ?

La nature et la fonction des bâtiments qui abritent les ruines, leurs bâtisseurs et la période à laquelle ils ont été bâtis, semblent être des éléments méconnus et ignorés des populations du Sud-ouest du Burkina. En réalité, dans les différentes localités où sont localisées ces ruines, il n'y a pas de traditions, de témoignages précis entretenus à leur sujet et transmis de générations en générations. Nous allons fonder notre analyse sur les « ruines de Loropéni » en raison de leur célébrité et de leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Lorsque nous demandions aux populations de décrire les ruines telles qu'elles étaient quand elles les avaient vues pour la première fois et l'usage qui en a été fait, les réponses étaient, dans l'ensemble, vagues, imprécises. Certains informateurs disaient ne les avoir jamais vues³³. Passons en revue quelques descriptions.

Simbé Farma³⁴ dit avoir vu les « ruines de Loropéni » pour la première fois lorsqu'il avait entre 13 et 14 ans. Selon lui, les murs comportaient des traces de mains et il y avait deux portes d'entrée toutes situées à l'Ouest. Il s'agissait de larges portes ayant une forme rectangulaire³⁵. Ibrahim Bamba, né en 1938, a dit avoir visité les « ruines de Loropéni » en 1950. Il ne se souvenait plus de ce qu'il avait vu lors de cette visite ; seulement des murs très hauts et l'intérieur était cloisonné en deux parties³⁶. Binhelté Hien³⁷ qui a vu ces ruines disait ceci : « Les portes d'entrée n'étaient pas tombées et les ruines étaient en bon état si bien qu'un courageux pouvait y habiter. Il y avait deux portes d'entrée principales et sept portes à l'intérieur. Ces portes d'entrée situées à l'Ouest étaient en forme de voûte ». Okité Noufé³⁸ qui a vu ces « ruines de Loropéni » au moment où il avait entre 12 et 15 ans en a fait la description suivante : « Il y avait des empreintes de mains sur les murs et à l'intérieur se trouvaient de grands arbres dont certains étaient secs. A l'Ouest

³³ -Hien, Tiadouonè, 75 ans, chef de rites, entretien du 22 janvier 2008 à Bakoulona ;

-Kambiré, Tiohalè, 68 ans, maître de terre, entretien du 31 janvier 2008 à Moulépo ;

-Palé, Lépitè, 81 ans, cultivateur, entretien du 20 janvier 2008 à Gaoua ;

- Da, Sipouté, 67 ans, cultivateur, entretien du 21 janvier 2008 à Gaoua (Tièkan) ;

-Kambiré, Tilkiré, 55 ans, maître de terre, entretien du 1^{er} février 2008 à Hélintira Bawé ;

-Hien, Tilmaté, 76 ans, militaire à la retraite, entretien du 4 février 2008 à Kampti (Poltionao) ;

- Kambou, Tildonè, 76 ans, cultivateur, entretien du 31 janvier 2008 à Djigoué ;

-Kambiré, Binfité, 75 ans, cultivateur, entretien du 31 janvier 2008 à Moulépo ;

- Kambou, Sonnè, 76 ans, maître de terre, entretien du 20 avril 2008 à Souroumbou ;

-Etc.

³⁴ Maître de terre de Watan et prêtre sacrificateur âgé de 89 ans en 2008.

³⁵ Farma Simbé, 88 ans, maître de terre, entretien du 25 janvier 2008 à Watan.

³⁶ Bamba Ibrahim, 70 ans, agent de bureau à la retraite, entretien du 13 février 2008 à Loropeni.

³⁷ Il était le maître de terre et avait 78 ans en 2008 ; entretien du 4 février 2008 à Kampti.

³⁸ Il avait 71 ans en 2008 et était le chef des initiations ; entretien du 5 février 2008 à Loropéni.

se trouvait une seule grande porte d'entrée et à l'intérieur il y avait des chambres en pierres ». Pour Fanako Kama, le chef de terre gan, l'intérieur des ruines étaient subdivisé en chambres et les murs de l'intérieur avaient la même hauteur que ceux de l'extérieur. Il n'y avait qu'une porte d'entrée située à l'ouest³⁹. A Kassita, il a été question de très hauts murs avec l'empreinte d'une paume ou d'une main; une porte d'entrée du côté ouest. A l'intérieur, il y avait deux compartiments. On notait la présence de nombreuses meules à l'intérieur⁴⁰. Pour Bamoudou Traoré de Lokosso Dioula, à l'intérieur des ruines on pouvait voir des puits, de grands arbres et des maisons⁴¹. Fatima Farma qui a vu les ruines il y a une quarantaine d'années en 2008, les avait décrites comme suit :

Il y avait deux portes principales, l'une du côté ouest et l'autre du côté est. Le mur d'enceinte était en partie tombé et la deuxième porte était à peine visible. A l'intérieur on avait des concessions, celles des femmes et celles des hommes. Les portes étaient de forme rectangulaire et atteignaient le niveau du sol si bien qu'il n'y avait pas d'escaliers pour accéder à l'intérieur des ruines. A l'intérieur on avait de petites maisons qui permettent de dire que chaque membre de la famille avait sa chambre. Je pense qu'il y avait une vingtaine de chambres environ. Sur les hauts murs à l'extérieur il y avait une empreinte de main⁴².

Pour Tingane Kambou, le mur d'enceinte comprenait deux compartiments et des escaliers permettaient d'accéder à l'intérieur ; il y avait deux portes, l'une à l'Ouest et l'autre au Nord. A l'intérieur on pouvait reconnaître un puits qui était presque refermé⁴³. Sansan Bekour Mathieu Kambou qui a visité les ruines en 1958 a dit ceci : « En 1958, il y avait encore des murs en banco sur pieds à l'intérieur, mais les toits qui étaient en terre battue étaient tombés. A l'intérieur il y avait des chambres qu'on pouvait dénombrer et on notait la présence d'un

³⁹ Kaman Fanako, 68 ans, maître de terre, entretien du 26 janvier 2008 à Toétan.

⁴⁰ - Farma Domba, 81 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Kassita ;

- Farma Ali, 67 ans, maître de terre, entretien du 30 janvier 2008 à Kassita ;

- Farma Sagafin, 66 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Kassita ;

- Tama Soungalo, 80 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Kassita.

⁴¹ Traoré Bamoudou, 97 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Lokosso Dioula.

⁴² Farma Fatima, 49 ans, ménagère, entretien du 6 février 2008 à Loropéni.

⁴³ Kambou Tingane, 49 ans, couturier, entretien du 24 janvier 2008 à Gaoua.

hangar sous lequel se trouvaient des meules. On voyait également des puits »⁴⁴.

En faisant le point des descriptions qu'ont fait nos informateurs des ruines qu'ils ont vues pour la première fois il y avait une quarantaine d'années, on retient que leurs souvenirs sont vagues⁴⁵. Mais quelle est la période de construction de ce bâtiment dont nous avons les ruines ?

Les sources orales ne se sont pas prononcées sur l'âge des « ruines de Loropéni ». Toutes les personnes auprès desquelles nous avons enquêté, quel que soit leur âge, répondaient qu'à leur naissance ces ruines existaient et que mêmes leurs grands-parents disaient être « *nés trouver ces ruines* ». M. Delafosse avait fait le même constat :

Les indigènes qui habitent actuellement les régions où se trouvent ces ruines -Lorho, Gan, Lobi, Birifor- affirment tous n'être pas autochtones ; ils affirment également tous que, lors de l'arrivée de leurs ancêtres, ces ruines existaient déjà dans leur état actuel, sans que les autochtones d'alors- là où ils s'en trouvaient- en connurent l'origine (Delafosse, 1972 : 9).

On pourrait en déduire que les constructions qui ont produit ces ruines ont des siècles d'existence. C'est ce que

⁴⁴ Kambou Sansan Békour Mathieu, 57 ans, pasteur, entretien du 22 janvier 2008 à Gaoua.

⁴⁵ Certains chercheurs ou visiteurs de la région ont consigné par écrit leurs descriptions de ces ruines. Georges Savonnet après avoir observé entre 1954 et 1981 les ruines de la région couverte par notre étude, décrit de la façon suivante celles de Loropéni : « Cet édifice est surtout intéressant par son bon état de conservation et la hauteur de ses murailles qui peuvent atteindre 6 m de hauteur et sont pourvues par places de vastes plages de crépissage. Les cloisonnements intérieurs en partie effondrés présentent encore par endroit des pans de murs hauts de 3 m et plus » (Savonnet 1986 : 73). Marcel Guilhem et Jean Hébert (1961 : 15-16) en font la description suivante : « Par un des éboulements qui ont dû se produire à l'endroit des portes, nous pénétrons dans le vaste enclos Quelques dizaines de mètres encore et nous franchissons un deuxième mur, aussi considérable que le premier, qui paraît diviser l'immense carré en deux parcelles très inégales. Nous entrons dans le grand rectangle ; et, presque aussitôt, nous voici dans un compartiment de quelques mètres de côté : peut-être une salle de surveillant, peut-être un entrepôt de vivres. Le plan général prévoyait plusieurs de ces pièces, soit adossées au mur mitoyen, soit isolées en plein espace libre. (...) Par une sorte d'ouverture vaguement circulaire..., nous essayons d'évaluer l'épaisseur de la construction. Elle dut mesurer un mètre et demi à sa base. On la voit se rétrécir régulièrement jusqu'à son sommet. Les moellons de bonne pierre semblent se rapetisser eux-mêmes à mesure que la construction monte et, aux crêtes les plus hautes, une couche de banco la surélève encore d'une cinquantaine de centimètres. La hauteur de l'ensemble est bien de six à huit mètres. Les bâtisseurs voulurent la muraille droite et lisse, sans créneaux, sans meurtrières, sans fenêtres sur l'extérieur, sans aspérité pour l'escalade, sans fosse au dehors, sans remblai au-dedans, sans rien enfin qui rappelle une quelconque nécessité de défense ou d'attaque. Les couches de pierres sont régulières et reliées d'un « ciment » à base d'argile et de sable qui étonne par sa dureté ».

disent les sources écrites. Pour M. Delafosse (1972 : 9-10), « ces déclarations permettent de faire remonter la construction de ces bâtiments au-delà du XI^{ème} siècle de notre ère, mais c'est tout ce que l'on peut conclure avec quelque raison »⁴⁶. M. Guilhem et J. Hébert (1961 :7) notaient que « Les ruines imposantes du pays lobi, vestiges d'enceintes édifiées peut-être avant le XVI^e siècle, servirent vraisemblablement de captivités d'esclaves aux chercheurs d'or ».

Comme on peut le voir, les sources orales n'ont pas donné d'éléments de datation des ruines⁴⁷. Les bâtiments dont nous nous intéressons aux ruines sont antérieurs aux populations actuelles. L'identification des bâtisseurs pose aussi problème⁴⁸.

Lorsqu'on posait la question relative à l'identité des bâtisseurs de l'édifice dont les ruines impressionnent, les réponses que donnaient les populations étaient majoritairement favorables aux Touna et à un degré moindre aux Gan. Dans l'ensemble, on a enregistré trois groupes de réponses : ceux qui pensaient que les Gan étaient à l'origine des ruines, ceux qui affirmaient que les Gan étaient incapables de telles constructions et ceux qui disaient que les Touna étaient les bâtisseurs des bâtiments dont nous avons les ruines.

Dans le premier groupe, c'est-à-dire celui qui a attribué l'édifice aux Gan, selon une tradition officielle gan, la forteresse dont sont issues les « ruines de Loropéni » a été construite au début du XVIII^{ème} siècle par le roi Tokpã Farma, neuvième de la dynastie des Gan, pour en faire sa résidence royale. Mais celui-ci, tombé très vite gravement malade, est décédé trois ans après

⁴⁶ Avant cette proposition, Delafosse aurait dans d'autres écrits (en 1902, 1912, 1914 et 1916) donné d'autres dates dont l'antiquité classique, les XV^{ème} et XVI^{ème} siècle et avant le XIV^{ème} siècle (Confère Jean-Baptiste Kiéthéga, document réalisé en 2007 à l'attention du Ministre de la Culture, du tourisme et de la communication pour la visite des ruines de Loropeni, p.16).

⁴⁷ Celles que proposent les sources écrites sont vagues et présentent d'importants écarts entre elles.

⁴⁸ Dès la découverte des « ruines de Loropéni », l'identification de leurs bâtisseurs a été la principale interrogation des chercheurs. Ainsi, M. Delafosse à ce sujet se posait les questions suivantes: « Sont-elles les vestiges d'établissements qu'auraient installés des chercheurs d'or portugais des XV^{ème} ou XVI^{ème} siècle ? (...) Ces constructions furent-elles l'œuvre d'une population indigène aujourd'hui disparue ? Seraient-ce les restes d'une poussée vers le Sud de quelques peuples méditerranéens ? » (Delafosse, 1972 : 9)⁴⁸. M. Guilhem et J. Hébert ont donné le point de vue de Jacques Bertho⁴⁸ : « Jacques Bertho, après un examen attentif des ruines de Loropéni, suppose, qu'une construction de ce genre appartenait à des négriers qui y logeaient des esclaves... » (Guilhem et Hébert 1961 :12). H. Labouret croyait plus vraisemblable de désigner les Koulango comme les constructeurs de ces enceintes (Labouret, 1932 : 20). M. Père, dans ses travaux les plus récents, a attribué aux Gan les nombreuses ruines en pierres de la région (Père, 2004).

son installation dans ce nouveau palais. Ce fait a été interprété comme un refus des lieux de s'offrir comme palais royal⁴⁹. C'est pourquoi, en gan, les ruines ont été appelées *Kpôkayâga*, ce qui veut dire la maison du refus. Atèbè Philippe Farma a reconnu que Loropéni a d'abord été occupé par des Koulango qui construisaient en pierres et sont partis à l'arrivée des Gan. Ces derniers auraient aussi construit des maisons en pierres notamment celles dont sont issues les « ruines de Loropéni » pour installer leur roi⁵⁰. Pour Fatima Farma, depuis son enfance, les anciens indiquaient les « ruines de Loropéni » comme étant la maison d'habitation de leurs ancêtres gan⁵¹. A Lokosso Gan, le chef de terre Tiébè Farma a attribué aux Gan les « ruines de Loropeni »⁵². Fanako Kama, le maître de terre gan, a affirmé que les Gan construisant en pierres et en terre, ils sont les bâtisseurs des « ruines de Loropeni »⁵³.

Dans le second groupe, celui qui a refusé que les ruines soient attribuées aux Gan, à Lokosso Dioula, Traoré Bamoudou pense que les Gan n'ont pas été à l'origine des « ruines de Loropéni ». Selon lui, les populations actuelles sont venues toutes trouver ces ruines⁵⁴. A Lokosso Gan, Fémyan Farma, quoique Gan, a nié aux Gan la paternité des « ruines de Loropeni »⁵⁵. A Kassita, un de nos informateurs, Soungalo Tama⁵⁶ contredisait les autres en ces termes : « Les Gan revendiquent les ruines parce qu'elles sont situées sur leur territoire. Sinon nous ignorons les auteurs des ruines ». Pour Okité Noufé⁵⁷, les Gan n'étant pas nombreux, ils ne peuvent prétendre avoir construit l'édifice dont les ruines attirent l'attention. Binhelté Hien⁵⁸ de son côté affirme que les Gan ont des maisons en banco avec toit en paille ; ils ne pouvaient de ce fait construire en pierres.

Parmi les informateurs du troisième groupe, celui qui a attribué les ruines aux Touna, à Gogomblo, un village Touna,

⁴⁹ Farma Kama Battou, 32 ans, roi gan ou Gan-massa, entretien du 1^{er} mai 2008 à Obiré.

⁵⁰ Farma Atèbè Philippe, 44 ans, pasteur, entretien du 5 février 2008 à Loropeni.

⁵¹ Farma Fatima, 49 ans, ménagère, entretien du 6 février 2008 à Loropéni.

⁵² Farma Tiébè, 80 ans, maître de terre, entretien du 30 janvier 2008 à Lokosso gan.

⁵³ Kama Fanako, 68 ans, maître de terre, entretien du 26 janvier 2008 à Toétan.

⁵⁴ Traoré Bamoudou, 97 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Lokosso Dioula.

⁵⁵ Farma Fémyan, 83 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Lokosso gan.

⁵⁶ Tama Soungalo, 80 ans, cultivateur, entretien du 30 janvier 2008 à Kassita.

⁵⁷ Noufé Okité, 71 ans, chef des initiations, entretien du 26 janvier 2008 à Loropeni.

⁵⁸ Hien Binhelté, 78 ans, maître de terre, entretien du 4 février 2008 à Kampti.

Ontouté Kambiré et son épouse Kanagarna Kambiré⁵⁹ ont affirmé que les bâtisseurs des maisons en pierres étaient les Touna car disaient-ils ces derniers possédaient des traditions de constructions en pierres. Kanagarna Kambiré est allée même jusqu'à dire que Loropéni initialement appartenait aux Touna qui, jusqu'à nos jours en sont les maîtres de terre. D'autres informateurs nous ont dit que les Touna étaient des bâtisseurs de maisons en pierres ; les traditions orales recueillies dans les régions et environs de Gaoua, de Kampti et de Malba, attribuaient les constructions en pierres de la région aux Touna. Mais nombreux sont les informateurs qui avouent ignorer les bâtisseurs des « ruines de Loropéni ».

La méconnaissance des bâtiments dont les restes se trouvent sur leur territoire, l'incapacité à les situer dans le temps et l'ignorance de leurs bâtisseurs, ont conduit les populations du Sud-ouest à voir aux ruines de constructions en pierres des éléments mystérieux. Ainsi, les ruines de constructions en pierres sont devenues des autels auxquels les populations ont eu recours en cas de besoin.

Conclusion

En 2008, les recherches au Sud-ouest du Burkina ont permis d'identifier de nombreuses ruines de constructions en pierres qui, pour nombre d'entre elles, étaient des autels. Les habitants de la région n'hésitent pas à s'adresser aux génies de ces ruines en pierres pour solliciter leur concours dans leurs différentes entreprises. En cas de satisfaction, ils viennent les remercier par des sacrifices de tout genre. Interrogés sur les raisons pour lesquels ces ruines de constructions en pierres sont vénérées, les Gan, les Dian, les Lobi et les Birifor ont donné les explications suivantes: « habitats de forces ou puissances favorables aux hommes, pratiques héritées des ancêtres, etc. ». A l'analyse, ces populations n'ont pas occupé des terres vierges. A leur installation, elles ont trouvé ces ruines de constructions en pierres comme le confirme l'histoire du peuplement du Sud-ouest.

L'histoire de la mise en place des populations du Sud-ouest du Burkina distingue deux niveaux de peuplement

⁵⁹ Kambré Ontoute et Kambiré Kanagarna, respectivement 75 ans et 70 ans, cultivateur et ménagère, entretien du 1^{er} février 2008 à Gongomblo.

(Gomgnimbou et Ky, 2008 : 12-37). Le premier niveau comprend deux phases : d'abord l'installation avant le XIV^{ème} siècle des Nabé, des Lorhon, des Koulango et des Touna ; ensuite se sont installés entre le XIV^{ème} et le XVII^{ème} siècle, les Gan, les Padoro, les Dogosié, etc. Le deuxième niveau de peuplement comprenant aussi deux phases s'est déroulé entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècle avec la mise en place des populations du « rameau lobi » (Dian, Lobi, Dagara, Birifor, etc.), puis à partir du XIX^{ème} siècle avec l'installation des populations du groupe dioula.

Conformément à cette mise en place des populations, l'antériorité d'occupation de la région est reconnue aux Lorhon, aux Touna et aux Koulango. Ils sont les populations autochtones du Sud-ouest qui, dans l'histoire de la mise en place des populations du Burkina, se seraient installés avant le XV^{ème} siècle⁶⁰. On peut dire des Lorhon-Koulango-Touna qu'ils sont les bâtisseurs des constructions en pierres dont les ruines se trouvent dans la région. Les Gan, les Dian, les Lobi, les Birifor, etc. se seraient donc installés sur des terres occupées avant eux par d'autres formations sociales. Ils se seraient appropriés leur héritage matériel méconnaissant la nature et la fonction des bâtiments en ruines et ignorant leurs bâtisseurs surtout. C'est pourquoi, ces sites « mystérieux » pour ces populations ont bénéficié ou bénéficient encore d'un certain niveau de sacralité. Dans leur conscience collective, il s'agit de lieux sacrés donc craints et respectés.

Sources et Bibliographie

⁶⁰ L'état actuel des connaissances permet de définir trois grandes phases de l'histoire du peuplement du Burkina que sont le peuplement antérieur au XV^{ème} siècle (autochtones), le peuplement entre le XV^{ème} et le XVII^{ème} siècle et le peuplement à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Sources orales : liste des informateurs

Nom	Prénom (s)	Age	Profession/Statut social	Date et lieu
BAMBA	Ibrahim	70 ans	Agent de bureau retraité	3/02/08 à Loropéni
DA	Sipouté	67 ans	Cultivateur	21/01/08 à Gaoua
FARMA	Ali	67 ans	Maître de la terre	30/01/08 à Kassita
FARMA	Atèbè Philippe	44 ans	Pasteur	05/02/08 à Loropéni
FARMA	Domba	81 ans	Cultivateur	30/01/08 à Kassita
FARMA	Fatima	49 ans	Ménagère	06/02/08 à Loropéni
FARMA	Fényan	83 ans	Cultivateur	30/01/08 à Lokosso Gan
FARMA	Kama Battou	32 ans	Roi gan	1er/05/08 à Obiré
FARMA	Kombi	53 ans	Cultivateur	25/01/08 à Watan
FARMA	Sambi	72 ans	Cultivateur	29/01/08 à Bingasso
FARMA	Sagafin	66 ans	Cultivateur	30/01/08 à Kassita
FARMA	Simbè	88 ans	Maître de terre	25/01/08 à Watan
FARMA	Tièbè	80 ans	Maître de terre	30/01/08 à Lokosso Gan
FARMA	ToukpanTièbè	76 ans	Maître de terre	29/01/08 à Bingasso
HIEN	Binhelté	78 ans	Maître de terre	04/02/08 à Kampti
HIEN	Tiadouonè	75 ans	Chef de rites	22/01/08 et 30/04/08 à Bakoulona
HIEN	Tilmaté	76 ans	Militaire à la retraite	04/02/08 à Poltionao (Kampti)
HIEN	Yihiné	75 ans	Cultivateur	31/01/08 à Moulépo
KAMA	Fanako	68 ans	Maître de terre de Loropéni	26/01/08 à Toétan
KAMBIRE	Binfité	75 ans	Cultivateur	31/01/08 à Moulépo
KAMBIRE	Kanagarna	70 ans	Ménagère	1 ^{er} /02/08 à Gongomblo
KAMBIRE	Ontouté	75 ans	Cultivateur	1 ^{er} /02/08 à Gongomblo
KAMBIRE	Tiohalé	68 ans	Maître de terre	31/01/08 à Moulépo
KAMBIRE	Tilkré	55 ans	Maître de terre	01/02/08 Halintira Bawe
KAMBOU	Badécape	55 ans	Cultivateur et fils du chef de terre	19/04/08 à Malba
KAMBOU	Bayatien	78 ans	Maître de terre	19/04/08 à Malba
KAMBOU	Kikpiété	71 ans	Cultivateur	29/01/08 à Tako
KAMBOU	Nyôrogniné	100 ans	Membre du lignage fondateur	18/04/ 2008 à Malba
KAMBOU	S.B. Mathieu	57 ans	Pasteur	22/01/08 à Gaoua
KAMBOU	Sihinté	76 ans	Maître de terre	29/01/08 à Tako
KAMBOU	Sonné	76 ans	Maître de terre	20/04/08 à Souroumbou
KAMBOU	Toho	58 ans	Maître de terre de Malba campement	19/04/08 à Malba
KAMBOU	Tildoné	76 ans	Cultivateur	31/01/08 à Djigoué
KAMBOU	Tingane	49 ans	Coutumier	24/01/08 à Gaoua
KAMBOU	Wélé Sonté	64 ans	Cultivateur	29/01/08 à Tako
NOUFE	Okité	71 ans	Chef des initiations	05/02/08 à Loropéni
OUATTARA	Alakomy	80 ans	Cultivateur	26/04/2008 à Bini
PALE	Djénoroté	50 ans	Cultivateur	22/01/08 à Bakoulona
PALE	Kimako	60 ans	Maître de terre	22/01/08 à Bakoulona
PALE	Lépité	81 ans	Cultivateur	20/01/08 à Gaoua
PALE	Onfilé	43 ans	Cultivateur	22/01/08 à Bakoulona
PALE	Perkouré	71 ans	Cultivateur	21/01/08 à Gaoua
PALE	S. Gboropaté	49 ans	Cultivateur	22/01/08 à Bakoulona
SOUA	Siébi	50 ans	Cultivateur	25/01/08 à Watan
TAMA	Soungalo	80 ans	Cultivateur	30/01/08 à Kassita
TRAORE	Barnadou	97 ans	Cultivateur	30/01/08 à Lokosso Dioula

Sources iconographiques : liste des illustrations

Photo 1 : Ruines de Bakoulona

Photo 2 : Ruines de Souroumbou

Photo 3 : Ruines de cinq couches à Mampoura

Photo 4 : Ruines de trois couches à Mampoura

Photo 5 : Ruines de Loropéni

Photo 6 : Fouilles des « ruines de Loropéni »

Photo 7 : Ruines du premier site de Watan

Photo 8 : Un autel dans les ruines de Watan

Photo 9 : Ruines de Benkassa

Photo 10 : Ruines de Bini

Photo 11 : Ruines de pierres d'Obiré en place

Photo 12 : Détail des ruines de pierres d'Obiré

Bibliographie

Da I., 2000, *La question des ruines du Lobiduo*. Université de Ouagadougou, Faculté des Lettres, des Langues, des Arts, des Sciences Humaines et Sociales (FLASHS), Rapport de DEA, 75 p.

Delafosse, M., 1972, *Haut Sénégal Niger, t. I : Le pays, les peules, les langues*, Paris, GP Maisonneuve et Larose, 428 p.

Delafosse, M. 1972, *Haut Sénégal Niger, t. II : L'Histoire*, Paris, GP Maisonneuve et Larose.

Gomgnimbou M. et Ky J.C., 2008, *Rapport de recherches de collecte de traditions orales sur les ruines de Loropéni*, mai 2008, 94 p.

Guilhem, M. et Hébert, J., 1961. *Précis d'histoire de la Haute-Volta*. Paris, Liget, 127 p.

Kiéthega, J.B., 2008, *Rapport sur les travaux de recherche complémentaires sur les Ruines de Loropéni*, Burkina Faso, 62 p. + annexes

Ky, J.C, 2010, « Les connaissances des populations actuelles du Sud-ouest du Burkina sur les ruines de Loropéni ». In *Science et technique, Série Lettres, Sciences sociales et Humaines*, Vol 26, numéro 2, Centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) du Burkina Faso, 9-30.

Labouret, H., 1931. *Les tribus du rameau lobi*. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie de Paris, 507 p.

Parento, P. et R.P. Hébert, J, 1962. « Une famille ethnique : les Gan, les Padoro, les Dorobe, les Komono ». In *Bulletin de*

l'institut français d'Afrique noire série B. T. XXIV, N°s 3 et 4 (juillet octobre), 414-418.

Père, M., 1992, « Vers la fin du mystère des ruines du Lobi ? ». Paris, *Journal desAfricanistes*, 62 (1) 79-93.

Père, M., 1997, « La fin du mystère des ruines du Lobi ». Manuscrit d'une Communication personnelle, 42 p.

Père, M., 2000, « Contribution à l'histoire du peuplement de la province du Poni au Burkina Faso », *Bonds and Boundaries in Northern Ghana and Southern Burkina Faso*, Uppsala, 42-52

Père, M., 2004, *Le royaume gan d'Obiré, Introduction à l'histoire et à l'anthropologie*.Burkina Faso, Paris, SEPIA, 547 P. + annexes.

Ruelle, E., 1905, « Notes sur les ruines d'habitations en pierres de l'Afrique occidentale ». *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, N° 1, Paris, Imprimerie nationale, 446-472

Savonnet, G., 1962, *La colonisation du pays Koulango (Haute-Volta) par les Lobi de Haute-Volta*. Etudes Africaines, Nouvelle Série, N°3, 81 p.

Savonnet, G., 1986. Le paysan gan et l'archéologie. Inventaire partiel des ruines du pays lobi gan (Burkina et Côte D'Ivoire). *Cahiers des Sciences humaines*, 22 (1), 57-82

Somé, M., et Simporé, L. (dir.de), 2014, *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest. Aux origines des Ruines de Loropéni*, Burkina Faso. Paris, Editions des archives contemporaines, 286 p.

L'IMPACT DU HADJ SUR LA COOPÉRATION ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ARABIE SAOUDITE DE 1960 À NOS JOURS

OUBDA Mahamoudou*

Résumé

La présente étude pose le problème de la difficile confluence entre religion et politique, État laïc et États religieux, diplomatie et religion. Sur la base d'archives du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale (Maecr), d'associations islamiques, de témoignages oraux recueillis au Burkina Faso, d'articles de presses, de recherches sur l'Islam, l'étude se penche sur l'impact du hadj, cinquième pilier de l'Islam, sur la coopération entre le Burkina Faso et l'Arabie saoudite de 1960 à nos jours. Elle révèle que les problèmes organisationnels récurrents et les enjeux économiques liés au hadj ont été déterminants dans l'établissement et la conduite des relations bilatérales entre les deux pays, faisant ainsi du hadj le principal vecteur de la coopération entre Ouagadougou et Riyad.

Mots clés : Hadj, Islam, diplomatie, laïcité, monarchie.

Abstract

The present study raises the problem of the confluence between religion and politics, a secular state and religious states, diplomacy and religion. Based on the archives of the Ministry of Foreign Affairs and Regional Cooperation (Maecr), Islamic associations, oral testimonies collected in Burkina Faso, press articles and research on Islam the study looks at the impact of the hajj, the fifth pillar of Islam, on cooperation between Burkina Faso and Saudi Arabia from 1960 to the present day. It reveals that the recurring organizational problems and the economic stakes linked to the hajj were decisive in the establishment and the conduct of the bilateral relations between the two countries, thus making the hajj the main vector of the cooperation between Ouagadougou and Riyad.

Key words: Hadj, Islam, diplomacy, secularity, monarchy.

Introduction

En juin 1979, le président Aboubacar Sangoulé Lamizana effectue une visite officielle en Arabie saoudite après un échec organisationnel du hadj qui a entraîné des protestations des autorités saoudiennes (Oubda, 2015). Parmi les décisions prises après ce voyage on note la création par l'État d'une Commission nationale de Pèlerinage (Cnp) à La Mecque et l'ouverture d'une

* Université de Koudougou, Koudougou (Burkina Faso).
Email : oubdamahmou@yahoo.fr

ambassade de la Haute-Volta à Djedda. Une vingtaine d'années plus tard, en 2002, l'ambassadeur Aid Muhammad Althakafi justifie l'ouverture d'une ambassade saoudienne au Burkina Faso par « *le désir [entre autres] de faciliter le voyage des pèlerins burkinabè vers l'Arabie saoudite* ». (Althakafi M., 2003).

Ainsi le hadj apparaît comme un vecteur important dans l'établissement et la conduite des relations bilatérales entre les deux pays. L'objectif de cet article est justement de montrer l'impact du pèlerinage à La Mecque sur les relations bilatérales entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso de 1960 à nos jours. Nous avons pour cela exploité plusieurs sources notamment des archives du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale (Maecr), des archives d'associations islamiques du Burkina Faso, des témoignages oraux recueillis au Burkina Faso ainsi que des recherches sur le fait musulman.

L'analyse des informations livrées par ces sources permet de présenter successivement les orientations générales des relations diplomatiques entre les deux pays, le poids du hadj dans leurs relations ainsi que les insuffisances récurrentes qui font du hadj un défi commun aux deux partenaires bilatéraux.

1. Les Orientations générales des politiques étrangères saoudienne et Burkinabè (1960-2016)

Les orientations générales des politiques étrangères des deux pays se basent sur les principes de la coopération internationale. Chaque pays en fonction de la nature de son régime politique garde certaines spécificités.

1. 1. La politique extérieure saoudienne

L'Arabie saoudite, berceau de l'Islam, est un pays islamique. C'est une monarchie qui abrite deux des plus importants Lieux saints de l'Islam, à savoir La Mecque et Médine. Sa constitution est « *le Coran qui incarne, avec la sunna, les dispositions et préceptes prescrits par Allah pour organiser le culte et les affaires des hommes* » (Mias, 2001 : 35). Selon le ministère saoudien des Affaires étrangères, la politique extérieure de la monarchie est basée sur

le respect du principe de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires internes de tout État (...). Le non-alignement et le refus des alliances et coalitions qui peuvent perturber la paix et la sécurité mondiales, tout en respectant les droits des peuples à l'autodétermination et à la défense de leurs droits légitimes à l'autodéfense (Mofa, 2006).

L'Arabie saoudite, sur le plan extérieure, s'engage aussi à

Œuvrer pour la paix et la justice dans le monde en refusant le recours à la force et à la violence et à tout ce qui pourrait constituer une menace de la paix dans le monde ou constituer une approbation de l'injustice et de la tyrannie ; condamner et dénoncer le terrorisme mondial dans toutes ses formes et dans ses moyens et insister sur le fait que l'Islam est contraire à tout comportement terroriste (Mofa, 2006).

En Arabie saoudite toutes les institutions fonctionnent selon la loi islamique. On a ainsi une politique étrangère basée sur les principes islamiques et respectueuse des principes de la Coopération internationale.

Des raisons humanitaires, économiques et religieuses expliquent le rapprochement entre le royaume d'Arabie saoudite et le Burkina Faso :

Les raisons humanitaires et économiques tiennent au fait que le Burkina Faso est un Pays pauvre très endetté (Ppte) et l'Arabie saoudite compte parmi les grands donateurs d'Aides publiques au développement (Apd) au monde. Son engagement financier contre les maux qui entravent le développement des pays pauvres le rapproche naturellement du Burkina Faso. L'Arabie saoudite est un des rares pays pourvoyeurs de fonds à des conditions avantageuses pour les pays qui les reçoivent. Selon un rapport de la Banque mondiale publié en 1988, « *l'aide saoudienne n'a pas de pré conditions, elle est versée rapidement, assortie d'importantes concessions, et non-remboursable à 96%* » (Fouad, 2003 : 285). Ainsi les pétrodollars permettent à la monarchie d'établir des liens nécessaires à sa politique extérieure avec les pays sous-développés. Enfin, la volonté de la monarchie saoudienne de rendre son économie moins dépendante du pétrole l'amène à

nouer des accords économiques avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Les raisons religieuses se justifient surtout par l'engouement des burkinabé pour le hadj dont les rites se déroulent en Arabie saoudite. À titre d'exemples, selon nos recherches (Oubda, 2015 : 405), 614 burkinabé ont participé au hadj en 1960, 745 en 1970, 1755 en 1980, 1216 en 1995, 1530 en 2000, 1450 en 2005, 2295 en 2010, 4470 en 2012, 4576 en 2013, 5516 en 2014, et 5662 en 2015. Cet engouement des fidèles musulmans rend nécessaire l'accompagnement des autorités politiques saoudiennes et burkinabé. Ce dernier pays calque sa diplomatie sur le fonctionnement d'un état démocratique et laïc.

1.2. La politique étrangère du Burkina Faso

La politique extérieure du Burkina Faso a connu plusieurs orientations, mais ses objectifs sont restés similaires. Sous le régime du président Maurice Yaméogo (1960-1966), la politique extérieure a connu une première phase (1960-1962), marquée par une « *politique active et relativement progressiste* » (Ilboudo, 1986 : 5), qui lui vaut quelques sympathies sur le continent africain. La seconde phase se caractérise par une option franchement conservatrice. Les grandes orientations de cette politique étrangères, selon l'Ambassadeur Pierre Ilboudo, sont :

Amitié avec tous les peuples sous réserve de non-ingérence dans les affaires intérieures. Priorité aux intérêts africains et notamment aux impératifs de la décolonisation totale du continent. Opposition résolue aux tentatives d'endoctrinement totalitaire parce qu'elles ont pour objet de détruire la figure morale traditionnelle de l'Afrique. Refus des méthodes systématiques de l'étatisme révolutionnaire parce que leur application a donné en Afrique des résultats lamentables (Ilboudo, 1986 : 4).

Les sources révèlent que cette politique extérieure, qui se veut conforme aux aspirations profondes de la population, est restée vassale de la politique extérieure de la France. Cela se justifie par le maintien de certains droits régaliens en faveur de

l'ex-métropole comme *le traité spécial de la coopération diplomatique* qui accordait à la France, et cela sans réciprocité, le droit de représenter la Haute-Volta partout où celle-ci n'avait pas d'ambassade ou de consulat (Ilboudo, 1986 : 2).

Sous le régime d'Aboubacar Sangoulé Lamizana (1966-1980), la politique extérieure du pays s'appuie sur les principes traditionnels suivants :

L'intérêt national : primauté accordée à la recherche du bien-être maximum du plus grand nombre de nationaux, la protection et la sauvegarde de leurs intérêts de tous ordres. L'indépendance et ses deux corollaires, le respect mutuel et l'égalité absolue des États, et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. La neutralité entendue comme le rejet des influences extérieures et le refus d'inféodation à l'un quelconque des blocs politiques actuellement existant, ou à l'une quelconque des grandes puissances de l'heure (Présidence de la Haute-Volta, 1977 : 13).

Les autres régimes politiques, qui vont suivre, vont avoir les mêmes principes de base pour la diplomatie du pays. C'est ainsi que le Conseil national de la révolution (Cnr) opte pour un régime de type *progressiste*. Le président Thomas Sankara (1983-1987) soulignait, lors de son investiture comme premier ministre du Conseil de Salut du Peuple le 2 février 1983, que :

Il revenait ainsi au Gouvernement d'assurer, dorénavant, à notre pays une politique extérieure indépendante et souveraine prenant pour axe principal, de son expression, l'intérêt du peuple burkinabè et l'intérêt solidaire des peuples africains qui vont de pair avec le non-alignement et le soutien ferme et constant aux peuples qui luttent pour leur indépendance, leur souveraineté et leur liberté (Ilboudo, 1986 : 3).

Sous le Conseil national de la révolution, la coopération se fera sans exclusive, aux seules conditions de la non-ingérence et des avantages mutuels et réciproques. Cette tendance va se poursuivre durant la IV^{ème} République (1991-2014) sous la forme de *diplomatie de développement*.

Ainsi, le Burkina Faso est une République démocratique et laïque. Sa diplomatie depuis son accession à l'indépendance jusqu'à nos jours, comme l'a souligné Lamizana, « *fait en sorte d'entretenir des relations étroites et de bonne entente avec tous les pays africains, en particulier, et, d'une manière générale, avec l'ensemble des pays du Globe épris, [comme lui], des mêmes idéaux de liberté, de justice et de paix* » (Lamizana, 1999 : 198).

Les différentes sources consultées, dans le cadre de la présente recherche, révèlent que la coopération bilatérale entre les deux pays commence timidement en 1960 sous le régime du président Maurice Yaméogo. D'abord limitée à la gestion des pèlerins, elle s'intensifie à partir de 1966 avec l'arrivée le régime du président Aboubacar Sangoulé Lamizana, qui ouvre le 25 mars 1980 une ambassade de la Haute-Volta à Djeddah suite à de vives protestations des autorités saoudiennes contre la mauvaise organisation du hadj. Il est ainsi l'initiateur des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso. Le président Thomas Sankara est l'auteur du rétablissement d'une *entente cordiale* entre les deux pays après deux graves crises diplomatiques enregistrées en 1982 et en 1985 (Oubda, 2015 : 168-182).

Le président Blaise Compaoré (1987-2014) est le continuateur de cette coopération bilatérale ainsi que celui qui va le plus en tirer profit pour le développement du pays. Avec l'aide saoudienne, il va réaliser des barrages, des forages et de nombreuses infrastructures routières au profit du Burkina Faso. L'aide humanitaire saoudienne à ce pays va s'augmenter considérablement. Son œuvre se concrétise aussi par l'ouverture, en 1994, d'un consulat du Burkina Faso à Djeddah et par celle, en 2012, d'une ambassade d'Arabie saoudite à Ouagadougou. L'ambassade est la représentation légale de la monarchie au Burkina Faso, tandis que le consulat a pour mission de

s'occuper des ressortissants burkinabè dans les régions de La Mecque et de Médine, et d'assister les missions de pèlerinage et les délégations officielles burkinabè en visite auprès de l'Organisation de la coopération islamique ou de la Banque islamique de développement à Djeddah (Le pays, 2008 : 22).

Du 2 au 5 mai 2016, le président Roch Marc Christian Kaboré effectue une visite officielle en Arabie saoudite. Celle-ci se concrétise par la signature, entre les deux pays, d'un accord général de coopération et d'un accord de lutte contre la criminalité. Selon le Service d'information du gouvernement : *« un accord a été conclu pour rehausser le quota des pèlerins burkinabè, afin que la plupart des musulmans puissent accomplir leur obligation religieuse en Arabie saoudite »* (Sig, 2016). Cela présente le hadj comme pilier majeur de la coopération du pays avec la monarchie saoudienne.

2. Le hadj et la politique saoudienne du Burkina Faso

Les relations diplomatiques entre les deux pays obéissent aux grandes normes de la Coopération internationale, mais l'Islam y est impliqué à cause de la nature du gouvernement saoudien qui fonctionne selon la loi coranique et la nécessité d'organiser le hadj. Au-delà du préfinancement de certaines activités liées au hadj, de la production des passeports, d'envoi d'une équipe médicale et de sécurité, l'implication de l'État burkinabè s'est traduite, dans l'évolution de la gestion du hadj, par la cogestion de *la maison du hadj* qui reste le symbole de l'influence du politique sur le religieux.

En effet, en 1967, dans le cadre de l'organisation du hadj, une mission de la Communauté musulmane de la Haute-Volta (Cmhv) fut dépêchée en Arabie saoudite, pour y prendre attache avec les autorités religieuses. L'idée d'avoir une maison à La Mecque, pour faciliter le séjour des Burkinabè aux Lieux saints, fut lancée et la Cmhv a demandé la contribution de tous les musulmans du pays. Elle va concrétiser son projet, en 1970, par l'achat d'un immeuble dont le coût est estimé à 5 000 000 de francs Cfa, pour l'hébergement des pèlerins (Van Duc, 1988 : 821). La loi saoudienne n'autorisant pas l'acquisition de biens immeubles par des étrangers, l'immeuble fut acheté au nom du représentant de la Cmhv, El-Hadj Issa Kombissiri, qui fut également chargé de sa gestion. Par une correspondance datée du 1^{er} septembre 1980, le président de la Cmhv demande au Chargé d'affaires de la Haute-Volta à Djeddah que l'ambassade assure la gestion de la maison *« conjointement avec El-Hadj Issa, compte tenu de l'âge avancé de ce dernier »* (Bamba,

1982 : 3). Ce qui fut fait jusqu'en 1993, année de la vente de la maison par la CMHV.

La cogestion permettait une meilleure prise en charge des pèlerins Burkinabè. Elle permettait aussi à la CMHV d'engranger des ressources financières substantielles pour son fonctionnement. À titre d'exemple, selon un rapport de l'ambassadeur Dimbon Bamba, la cogestion de la maison du hadj a dégagé, en 1981, un reliquat de 3 480 000 francs CFA (Bamba, 1982 : 3). De ce reliquat, 225 000 francs CFA sont versés à la trésorerie de la CMHV et 980 000 francs CFA affectés à la réfection de la maison. Les allocations d'El-Hadj Issa et celles du personnel d'encadrement s'élèvent, respectivement, à 850 000 et 1 725 000 francs CFA (Bamba, 1982 : 3).

Les archives du ministère des Affaires étrangères et de la coopération régionale permettent aussi de soutenir que les multiples enjeux, d'ordres politique, économique et religieux qui entourent l'organisation du hadj, rendent inévitable l'implication des hommes politiques dans la gestion de cette activité religieuse. Il ressort des sources qu'à chaque pèlerinage, le roi d'Arabie saoudite reçoit, en audience, les chefs de mission du pèlerinage. Au cours de ces audiences sont soumises les requêtes des communautés musulmanes de différents pays qui comprennent des mosquées, des écoles, mais aussi des projets sociaux. Le souci d'acquérir le financement de projets d'utilité publique a poussé l'ambassadeur Dimbon Bamba à s'improviser chef de mission du hadj 1982 *« pour ne pas être en reste. Dans mon cas, [explique-t-il], il est clair que mes doléances ne pouvaient avoir d'autre caractère que celui d'un ambassadeur plutôt que d'un chef de mission de pèlerinage »* (Bamba, 1982 : 2).

La référence à l'Islam est inévitable dans les relations avec l'Arabie saoudite, car toutes les institutions saoudiennes fonctionnent selon les principes islamiques. Le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation burkinabè est, officiellement, le président de la Commission nationale d'organisation du pèlerinage à La Mecque (Cnopm). Il participe ou se fait représenter aux rencontres annuelles d'organisation du hadj, qui se tiennent en Arabie saoudite. Par exemple, l'ambassadeur, le consul général du Burkina Faso à Djeddah et

son adjoint ont représenté la partie burkinabè lors de la rencontre annuelle relative à l'organisation du hadj 2000 (Diawara, 1999).

L'État, au regard des enjeux politique, économique et humanitaire, va passer outre les critiques pour créer la Cnopm qui a géré le hadj de 1995 à 2005. L'implication directe d'un État laïc, dans l'organisation d'une activité religieuse comme le hadj dans un pays multiconfessionnel, a été diversement appréciée. Pour le ministre Yéro Boly, l'État s'est vu obligé d'intervenir afin de remédier aux « *désastreuses conditions de vie et de séjour des Burkinabè en Arabie saoudite à l'occasion des pèlerinages à La Mecque* » (Boly, 1995 : 2). Selon Ablassé Ouédraogo, ministre des Affaires étrangères au moment des faits, l'intervention de l'État a pour but : « *de soulager des concitoyens de leurs problèmes rencontrés en Arabie saoudite, et en même temps, de restaurer l'image de marque de notre pays vis-à-vis des autorités saoudiennes chargées du hadj* » (Ouédraogo, 1998 : 2). Lors du Forum national sur la laïcité de 2012, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Jérôme Bougma déclare que : « *L'intervention de l'État s'explique d'une part, par le fait que l'Arabie saoudite ne traite qu'avec les États en la matière et d'autre part, par la nécessité de garantir la sécurité d'environ 3 000 pèlerins burkinabè concernés* » (Mrprp, 20012 : 10).

Ces arguments sont ceux du Cheik Aboubacar Doucouré (Doucouré, 2002) qui soutient que les autorités saoudiennes souhaitent l'implication des États dans l'organisation de cette activité, pour plus d'efficacité. Laïc, l'État burkinabè, pour ne pas entraver la bonne organisation du hadj, est obligé non seulement de s'impliquer en y envoyant des médecins, des agents de sécurité, mais aussi de commettre, à la gestion de cette activité, des cadres de confession musulmane. Le non-respect de cette dernière règle non écrite peut avoir des conséquences désastreuses et la gestion approximative du hadj 2010 en est un exemple illustratif. La Fédération des associations islamiques du Burkina (Faib) relève, dans sa communication au Conseil consultatif sur les réformes politiques (Ccrp), que

la présidence du Comité national de suivi de
l'organisation du pèlerinage à La Mecque 2010 a été

confiée à un directeur non musulman du Ministère des Affaires étrangères et de la Décentralisation (Matd) sans aucune considération pour le caractère contreproductif d'une telle nomination. Conséquences, en raison de l'incompatibilité religieuse pourtant connue du Matd, le premier superviseur des acteurs du hadj 2010 était obligé de se tourner les pouces à Djeddah puisqu'il ne pouvait se rendre nulle part en Arabie saoudite où se trouvaient les Burkinabè pour les rituels du pèlerinage : La Mecque, Médine, Mina, Mouzadlifa, Arafat (Faib, 2011 : 5).

En effet, en 2010, pour des raisons d'incompatibilité religieuse, aucune des quatre premières autorités politiques et administratives du Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (Matd) ne pouvait s'occuper, pleinement, des dossiers du hadj et cela s'explique par le fait que les concertations entre le Royaume d'Arabie saoudite et tous les pays du monde se mènent, pour l'essentiel, dans les villes saintes de La Mecque et de Médine, dont l'accès est strictement réservé aux seuls musulmans. Aucune autorité étrangère non musulmane, quel que soit son rang ou son mandat, ne peut prétendre à une dérogation de la part des autorités saoudiennes. La Faib relève d'ailleurs que :

c'est grâce à l'entregent de notre ambassadeur, doyen du corps diplomatique en Arabie saoudite, qu'un ministre saoudien, chargé du hadj, a pu consentir à rencontrer son homologue burkinabè non musulman, hors des villes Saintes pour parler hadj (Faib, 2011 : 5).

En effet, les difficultés organisationnelles, liées à ce cinquième pilier de l'Islam au Burkina Faso, ont des répercussions graves sur le déroulement de cette même activité en Arabie saoudite. Ce pays accueille plus de deux millions de pèlerins par an et les problèmes d'hébergement, de déplacement, de santé et de sécurité y sont récurrents. Une mauvaise gestion du hadj peut altérer les relations avec l'Arabie saoudite qui déploie, chaque année, d'importants moyens financiers, logistiques et humains pour assurer aux pèlerins un séjour agréable aux Lieux saints. L'Arabie saoudite, comme l'a noté le diplomate Daouda Sidibé « *n'acceptera pas, indéfiniment, de*

jouer les sapeurs-pompiers pour nous ou de nous laisser, chaque année, jouer les perturbateurs de toute l'organisation et de tout le mécanisme mis en place par elle au prix de multiples sacrifices » (Sidibé, 2008 : 11).

Ainsi, l'organisation du hadj constitue un puissant canal de rencontres et d'échanges entre le Burkina Faso et le Royaume d'Arabie saoudite (Oubda, 2003 : 111). Son échec organisationnel a entraîné l'ouverture, en 1980, d'une ambassade de la Haute-Volta en Arabie saoudite. La contribution à la bonne organisation du hadj est placée parmi les motivations premières de l'ouverture d'une ambassade de la monarchie au Burkina Faso, en 2002, selon l'ambassadeur Eid Mohamed Althakafi (Althakafi, 2003). Mais les difficultés organisationnelles en font un défi commun aux deux partenaires bilatéraux.

3. Le hadj comme défi majeur des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso

Il s'agit ici de relever des difficultés rencontrées lors de quelques éditions du hadj. Ce sont finalement des problèmes qui constituent finalement des défis communs aux autorités saoudiennes et burkinabè.

3.1. Les défis récurrents dans l'organisation du hadj

Un examen des sources montre que la bonne organisation du hadj constitue le principal défi de la coopération bilatérale entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso. Les échecs sont toujours dénoncés, des solutions probables toujours proposées, les cadres organisationnels toujours revus, les organisateurs toujours changés, mais les défis semblent insurmontables, les réactions saoudiennes sur la gestion du dossier presque toujours fébriles.

Les organisateurs du hadj, à chaque édition, se retrouvent confrontés à d'énormes difficultés, dont les plus récurrentes sont les problèmes de visas, de transport, d'hébergement, de restauration, de santé, de formation et d'encadrement. Les responsabilités sont généralement imputées aux autorités burkinabè qui subissent, outre la fronde sociale, les remontrances de la partie saoudienne. Le diplomate Daouda Sidibé, dans un article de presse, relève l'embarras des autorités

saoudiennes face à la mauvaise gestion du hadj par le Burkina Faso en ces termes : « *Si l'on n'y prend garde, la mauvaise gestion récurrente du pèlerinage pourrait, à la longue, compromettre dangereusement nos relations avec l'Arabie saoudite* ». (Sidibé, 2008 : 11).

Cette observation, qui porte l'entière responsabilité des échecs à la partie burkinabè, est à nuancer au regard des insuffisances propres au dispositif organisationnel saoudien.

3. 2. Regard sur quelques difficultés liées au hadj

Les bilans de quelques éditions du hadj mettent en exergue les défaillances des deux partenaires bilatéraux et de leurs organisations religieuses face aux défis que nous venons d'énumérer.

Le hadj 1978 : Selon Lancina Traoré le délégué général du hadj 1978, on a assisté à une véritable débâcle organisationnelle du pèlerinage à La Mecque. Les pèlerins « *après plusieurs semaines passées à l'aéroport de Djeddah, démunis et exposés aux intempéries, ils seront rapatriés en Haute-Volta sans leurs bagages. Ainsi, des tonnes de bagages sont restées pendant plusieurs mois à l'aéroport de Djeddah* » (Traoré, 2002). Bien avant ce problème de transport, certains démarcheurs se sont livrés à des opérations d'escroquerie voire de spoliation de pèlerins. À ce propos, Lancina Traoré soutient :

Des pèlerins se retrouvent privés de leurs pécules aux Lieux saints, d'autres, bien qu'ayant versé leurs frais de loyer aux démarcheurs, se retrouvent abandonnés dans les mosquées, devant les magasins et les boutiques ou carrément dans la rue, s'exposant ainsi aux maladies et aux rafles de la police saoudienne (Traoré, 2002).

L'indignation des autorités saoudiennes, suite à cet échec, va amener les autorités voltaïques à passer outre les réticences internes pour ouvrir une ambassade en Arabie saoudite.

Le hadj 1997 : Durant cette édition du hadj, les difficultés rencontrées ont été nombreuses. Selon le rapport des Associations islamiques du Burkina (AIB) : « *Quinze (15) passeports ont été remis à des personnes qui n'en étaient pas les titulaires et quatre (4) d'entre elles ont été renvoyées de Djedda à Ouagadougou* ». (Aib, 1997 : 2). Le journal *L'Appel*, à travers

un article intitulé *A qui la faute du grand échec*, dénonce le traitement inhumain infligé aux pèlerins en ces termes : « *De l'avis de la majorité des pèlerins, le hadj 97 a été un véritable calvaire. Au lieu d'être le sauveur des pèlerins, la Cnopm leur a fait voir de toutes les couleurs* ». (L'Appel, 1997 : 1-2).

Le hadj 1998 : Les organisateurs de cette édition se sont retrouvés face à un problème de transport et d'hébergement. *L'Appel* rapporte, à cet effet, le témoignage suivant d'un pèlerin :

Au départ, comme vous le savez, nous sommes restés quatre (4) ou cinq (5) jours pour certains à l'aéroport... la souffrance des pèlerins fut digne d'un camp de concentration. Les pèlerins étaient tellement entassés qu'il n'était pas possible de s'étaler pour dormir. La suite de la mascarade, c'est à Médine. Mais nous passâmes seulement deux nuits à Médine et on nous ramena à l'aéroport de Djedda. Certains d'entre nous y ont passé huit (8) jours. Le matin, on nous disait que nous partions le soir, le soir on nous faisait savoir que c'était plutôt le lendemain matin et ainsi de suite. (L'Appel, 1998 : 4).

Les associations islamiques confirment cette situation déplorable en ces termes : « *mille soixante-dix-sept (1077) pèlerins ont été intimidés par le Secrétaire permanent de rejoindre Djedda où ils ont passé une semaine au clair de lune* ». (Aib, 1998 : 9).

Le hadj 1999 : Lors de cette édition, la Cnopm va rencontrer, entre autres, un problème de programmation des vols retour :

Ce fut alors, selon le secrétaire permanent Moumouni Fabré, le début d'un calvaire pour les pèlerins. La plupart ayant dépensé tout l'argent qu'ils avaient, ils devaient néanmoins se prendre en charge, passer plusieurs nuits à la belle étoile, exposés à des vents chauds le jour et froids la nuit (Fabré, 1999 : 11).

Les Associations islamiques critiquent, ouvertement, la gestion du gouvernement. Selon elles, « *l'intervention de l'État dans l'organisation du hadj de 1996 à 1998 loin de soulager les musulmans, a été source de conflits* ».

(Aib, 1999 : 4). Pour rendre justice à ces derniers, « *les Associations islamiques proposent que l'État leur restitue l'organisation du hadj pour compter du hadj 2000* ». (Fabr  , 1999 : 4).

Le hadj 2001 : Le rapport de synth  se de la Commission r  gionale de Bobo-Dioulasso r  v  le de s  rieux probl  mes d'organisation. Il en ressort que :

Sur le plan encadrement, les p  lerins se sont sentis abandonn  s. C'est gr  ce    l'appui b  n  vole de l'Association des   tudiants    M  dine que la plupart des p  lerins arrivaient    effectuer leurs rites. Les logements choisis pour les p  lerins de Bobo   taient de m  diocre qualit   (Cropm, 2000 : 2)

Le minist  re saoudien du hadj, par sa Direction charg  e des p  lerins africains non arabes,   num  re de nombreuses insuffisances imputables    la d  l  gation Burkinab   :

les membres de la d  l  gation arrivent tr  s tard ; elle ne l  galise pas les contrats de locations; certains locaux lou  s sont   loign  s ou se trouvent sur des collines o   les cars ne peuvent pas atteindre ; la d  l  gation ne joue aucun r  le, ni dans l'instruction des p  lerins, ni dans la relation avec l'Office que ce soit avant ou apr  s le hadj ; elle ne collabore pas avec l'Office dans la r  partition des p  lerins pour la lapidation de Satan ; elle n'informe pas l'Office de la date d'arriv  e et de d  part des p  lerins ; la d  l  gation n'assure pas correctement la surveillance des p  lerins ; il n'y a eu aucune collaboration entre le pr  sident de la d  l  gation et l'Office, ce qui a entra  n   son absence    l'invitation du Roi et celle du Ministre du hadj (Bourhan, 2001 : 1).

L'imam Aboubacar Sana, alors pr  sident de la Communaut   musulmane du Burkina Faso, s'exprimant sur l'organisation du hadj 2001, d  clare : « *Il se trouve que nous ne sommes pas libres de l'organiser. Si les choses se passent bien, on ne dit rien. Mais   a tourne mal, la faute incombe aux seuls musulmans alors que les responsabilit  s devraient   tre partag  es* » (Sana, 2001 : 8-9).

Le hadj 2002 : Le hadj 2002 a enregistré la participation de « 1 553 pèlerins dont 16 bébés, 44 délégués de la Commission nationale d'organisation du pèlerinage à La Mecque, 10 représentants des associations islamiques et 10 personnes recommandées. Le bilan financier dégage un solde positif de 12 351 947 F ».(Tarbagdo, 2002 : 8). Le rapport de la Commission régionale d'organisation du pèlerinage à La Mecque (Cropm) révèle, au niveau de l'hébergement des pèlerins, que

de nombreux contrats ont dû être signés séance tenante souvent sous la menace des autorités saoudiennes, le logement était de mauvaise qualité. Les contrats n'étant pas régulièrement enregistrés, les pèlerins ont dû être délogés manu militari par la police saoudienne après contrôle (Cropm, 2002 : 4).

Ces expulsions ont provoqué de la surcharge dans l'hôtel, qu'ils ont dû rejoindre en catastrophe. Lors du voyage retour, poursuit le rapport :

Certains d'entre eux ont été forcés d'embarquer sans leurs bagages. Il n'y avait plus de priorité accordée aux femmes, ou aux vieilles personnes. Pour le second vol, les passagers ont séjourné 48 heures à l'aéroport de Djedda dans l'attente de l'avion. Malgré cette longue attente, ils ont dû embarquer dans le cafouillage et aussi cette fois-ci sans même leurs bagages à main qui leur ont été retirés dans la salle d'enregistrement. Certains pèlerins et ils sont nombreux, n'ont même pas eu le temps de porter leurs habits de Ladjî ou de Hadja (Cropm, 2002 : 4).

Le hadj 2003 : Cette édition s'est déroulée une année après la fin du processus normalisation de relations bilatérales entre les deux pays, par l'ouverture d'une ambassade d'Arabie saoudite à Ouagadougou. Pour des problèmes de visas et de retards d'avions, le programme des vols a été reporté à plusieurs reprises. De nombreux pèlerins ont passé une dizaine de jours à attendre à l'aéroport international de Ouagadougou. À La Mecque, les pèlerins furent logés dans neuf bâtiments dispersés et déclassés et « une demi-douzaine de pèlerins sont restés sans

logement. Alors qu'ils se sont acquittés de leurs frais de logement ! ». (L'évènement, 2003 : 8)

Le hadj 2006 : Après l'édition 2005 du hadj, caractérisée par de nombreux problèmes organisationnels, le Matd demande aux associations membres de la Cnopm de se prononcer sur la forme que devait prendre l'organisation du hadj au Burkina Faso. « *À l'unanimité, les associations islamiques ont demandé que leur soit restituée l'organisation du hadj* ». C'est ainsi que fut pris le décret n°2005-468/Pres/Pm/Matd du 07 septembre 2005 restituant l'organisation du hadj aux Associations islamiques. Les associations islamiques signent entre elles une convention qui permet la création d'une structure nationale islamique chargée du pèlerinage, dénommée *Commission nationale islamique du pèlerinage (CNIP)*. Le bilan organisationnel du hadj 2006 est jugé satisfaisant.

Le hadj 2007 : Pour des raisons structurelles en 2007, la Cnip est dessaisie du dossier au profit de la Commission technique nationale (Ctn), une cellule spécialisée de la Fédération des associations islamiques du Burkina en phase de consolidation. L'installation tardive de cette commission, conjuguée au nombre inattendu de candidats au hadj, va plonger la Ctn dans une débâcle organisationnelle sans précédent. Des centaines de pèlerins, régulièrement inscrits, n'ont pas pu accomplir le hadj, faute de visas. Le transport des pèlerins, durant cette édition 2007, fut confié à la Stmb Tour qui avait organisé la *Oumra* avec succès. Pour des raisons techniques et administratives, les avions furent bloqués à Ouagadougou pendant des semaines et les pèlerins ne purent rejoindre les Lieux Saint que quelques jours avant le début du hadj.

Suite aux échecs répétés, l'État décide de la privatisation du hadj à travers l'arrêté n°2008/Matd/Sg/Dglpap du 02 mai 2008. Il y est stipulé que : « *l'organisation du pèlerinage à La Mecque est assurée par des agences privées ou toute personne morale de droit privé légalement reconnue et ayant les compétences juridiques et les capacités techniques, financières et organisationnelles* ». (Jo, 2008). Toutefois, selon l'article 16 de l'arrêté, l'État se réserve le droit d'intervenir, chaque fois, que les intérêts des pèlerins et ceux du pays sont menacés.

C'est une période marquée par la création de nombreuses agences de voyages pour l'organisation du hadj, notamment

l'Agence de voyages Al Médina, l'Agence de voyages Talbya, Noura voyages, Ranguma Sarl, Sana voyages, Al-Bouchra voyages. L'État revient à la charge dans l'organisation après la faillite organisationnelle de la FAIB. Les difficultés organisationnelles persistent si bien qu'une centaine de pèlerins, exaspérés par les nombreux reports de vols, va marcher sur le Premier ministre le 17 octobre 2012. Ils entendaient demander au gouvernement de « *veiller à ce que les vols aient lieu dans les délais* » (Hassanata, 2012).

Le hadj 2015 : En 2015, les autorités de la Transition mettent en place un nouveau Comité national de Suivi du Pèlerinage à la Mecque (Cnspm). Cette édition est marquée le 24 septembre 2015 par une énorme bousculade à Mina (Cnspm 2015 : 10) qui a causé la mort de plus de 1 500 pèlerins, dont 23 Burkinabè. L'État burkinabè décrète un deuil national, de 3 jours, suite à cette tragédie.

Ce panorama, peu reluisant, révèle que la question du hadj au Burkina Faso est, finalement, un problème national tant son organisation engage non seulement les musulmans, mais aussi a des répercussions sur les autres composantes de la société et sur les relations bilatérales avec l'Arabie saoudite. Sa bonne organisation est ainsi un défi pour les autorités politiques et religieuses du pays. L'État burkinabè est le premier responsable du mauvais séjour de ses pèlerins en Terre Sainte et des solutions idoines passent, nécessairement, par une approche novatrice des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite.

Conclusion

La nature islamique de la monarchie saoudienne entraîne l'Islam dans le sillage des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et la Burkina Faso. L'intérêt, de plus en plus grandissant, accordé au hadj par les fidèles musulmans du Burkina Faso fait de ce pilier de l'Islam le ressort principal de la politique saoudienne du pays.

Ainsi, la présente recherche révèle que de grandes décisions, survenues dans l'histoire des relations bilatérales entre l'Arabie saoudite comme l'ouverture de l'ambassade du Burkina Faso à Djeddah (1980), du consulat de Djeddah (1994), la cogestion de la maison du hadj (1980-1993), la prise en charge de la gestion du hadj par l'État (1995-2005), l'ouverture

de l'ambassade saoudienne à Ouagadougou (2002), ont été souvent justifiées par la volonté de contribuer à une meilleure organisation du pèlerinage à La Mecque. Les difficultés organisationnelles ainsi que les enjeux économiques, liés à cette activité, obligent l'État laïc à s'impliquer dans la gestion du hadj malgré des réticences internes.

En définitive, le hadj est le principal fondement des relations bilatérales entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso, car c'est à travers ce pilier de l'Islam que se conçoivent et s'exécutent les orientations générales de la coopération entre les deux pays. Néanmoins, l'appel : « *Investisseurs d'Arabie saoudite, le Burkina Faso vous attend* », lancé à Riyad par le président Roch Marc Christian Kaboré en mai 2016, et la volonté affichée de la monarchie de limiter sa dépendance en pétrole ouvrent une ère où les questions économiques vont occuper une place importante dans cette coopération.

Sources et bibliographie

Sources

Liste des informateurs

Nom et prénoms	Age	Fonction	Statut	Date et lieu
Althakafi Eid Mohamed	-	Diplomate	Ambassadeur d'Arabie saoudite au Burkina de 2002 à 2006	25-11-2003 à Ouagadougou
Dipama Issaka	40	Economiste	SG du Mouvement sunnite du Burkina	26-12-2001 à Ouagadougou
Doucouré Aoubacar	54	Cheikh/Imam d'Hamdallaye	Membre de l'académie de fiqh	23-03-2002 à Ouagadougou
Kouela Harouna Noraogo	64	Diplomate	Ambassadeur du Burkina en Arabie saoudite (1984-1990)	03-12-2012 à Ouagadougou
Sanou Mama	-	VP de la Cropm Bobo	Président de la section Cmbf de Bobo-Dioulasso	19-05-2002 à Bobo-Dioulasso
Traoré Lancina	77	Retraité	VP de la Cmbf chargé du hadj de 1978 à 1998.	12-01-2002 à Ouagadougou

Les archives

Ouagadougou, archives des Associations islamiques du Burkina (A.I.B.),

- _____, Folio 1, 1997, *Rapport du hadj 97*. Ouagadougou.
- _____, Folio 2, 1998, *Bilan du hadj 1998*. Ouagadougou.
- _____, Folio 3, 1999, *Rapport du hadj 99*. Ouagadougou.
- _____, Folio 4, 1999, *Observations sur l'organisation du hadj 99*. Ouagadougou.
- _____, Folio 5, 2002, *Rapport de synthèse sur le déroulement du hadj 2001*. Bobo-Dioulasso.
- _____, Folio 6, 15 mars 2002, *Rapport sur le déroulement du hadj 2002*. Bobo-Dioulasso.
- Ouagadougou, archives du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération régionale (M.A.E.C.R.)
- _____, Folio 1, 19 mai 1982, *Rapport n°03/ahvd/ de l'ambassadeur Dimbon Bamba sur le pèlerinage 1981*. Djeddah. Maecr 2A7 Mae 3.
- _____, Folio 2, 15 février 1983, *Rapport n°02/ahvd/83 de l'ambassadeur Dimbon Bamba sur le pèlerinage 1982*. Djeddah. Maecr 2A7 Mae 13.
- _____, Folio 3, 18 janvier 1986, *Conférence débat de Pierre Ilboudo sur la diplomatie burkinabè d'avant le Conseil national de la Révolution (5 août 1960 - 4 août 1983)*. Ouagadougou. Maecr 1A1 Mae 14.
- _____, Folio 4, 18 janvier 1986, *Compte-rendu de Kalifa Jacques Lélé de la conférence débat de Pierre Ilboudo sur la diplomatie voltaïque d'avant le 4 août 1983*. Ouagadougou. Maecr 1A1 Mae 14.
- _____, Folio 5, 04 décembre 1999, *Correspondance n°99-998/abfr de l'Ambassadeur Oumar Diawara sur la réunion annuelle du hadj 2000*. Riyad. Archives non classée du Maecr.
- _____, Folio 6. *Projet de décret relatif à la relecture du décret n°95-513/pres/pt/maet du 4 décembre 1995 du ministre Yéro Boly*, Ouagadougou. Archives non classée du Maecr.
- _____, Folio 7, 1998, *Observations d'Ablassé Ouédraogo sur le rapport en Conseil des Ministre du mats a/s hadj 97*, Ouagadougou. Archives non classée du Maecr.
- _____, Folio 8, 2012, *Forum national sur la laïcité au Burkina Faso, Rapport général du Mrprp*, Ouagadougou. Archives non classée du Maecr.

Périodiques

L'Appel n°15 de mai-juin 1997 ; n°21 mai-juin 98.

L'Événement n°22 de mars 2003.

L'Indépendant n°498 du 25 mars 2003.

L'Observateur paalga n°7064, 05 févr. 2008.

Le pays n°4087, 2 avr. 2008.

Sanfina n°98 du 26 mars au 1^{er} avril 2001.

Sidwaya n° 4592 du 11 septembre 2002.

Bibliographie

Cissé I., 1990, *L'impact des relations arabo-burkinabè sur l'Islam au Burkina Faso : Des années 60 à nos jours*. Mémoire de DEA, Université Paris I.

Lamizana A-S., 1999, *Sur la brèche trente années durant*, Mémoires. Paris, Jaguar Conseil, Tome 2.

Mias., 2001, *Tel est notre pays*. Riyad, Maison de l'encyclopédie arabe.

Oubda M., 2003, *L'Islam au Burkina Faso : Problématique de l'organisation du hadj*. Ouagadougou, Cadis.

Oubda M., 2015, *Histoire de l'évolution des relations bilatérales entre l'Arabie saoudite et le Burkina Faso de 1960 à 2010*. Thèse de doctorat unique, Université de Ouagadougou.

Présidence de la Haute-Volta., 1977, *Recueil de discours, messages et allocutions du président de la République de Haute-Volta, le Général Aboubacar Sangoulé Lamizana*. Ouagadougou, Imprimerie nationale.

Van Duc J., 1988, *Le pèlerinage des Voltaïques aux Lieux saints de l'Islam*, Thèse de doctorat d'État, Université Paris I.

LES BIENS CULTURELS BURKINABE APRES 1960 : AUTHENTICITE, TRANSACTIONS COMMERCIALES ET TYPOLOGIE

TOME Adama*

Résumé

Les biens culturels, objets aux dimensions diverses dans tout le Burkina, présentent dans leurs formes, d'une part des caractéristiques authentiques et, d'autre part, des productions d'intention frauduleuse. Ils alimentent les différents circuits commerciaux par une vente spontanée par le propriétaire ou l'achat par un rabatteur ou encore par le vol. Le cycle des transactions implique de nombreux acteurs et intermédiaires qui sont des locaux qui prélèvent les objets dont ils maîtrisent bien le terrain, des marchands qui ont pignon sur rue dans des villes comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Boromo et les riches collectionneurs expatriés ou certains musées. Une gamme variée de biens culturels, disséminée à travers le pays, alimente le marché. Ce sont entre autres, les biens culturels classiques issus des civilisations disparues (l'outillage lithique, les métaux), les objets des peuplements encore existants (les statuettes, les masques) et les pièces usuelles ou modernes (les objets de parure ou de musique).

Mots clés : biens culturels, authenticité, commerce, Burkina Faso, typologie.

Abstract

Cultural heritage, various dimension objects throughout Burkina, after 1960, show in their forms a genuine representation on one hand and a fake intention on the other. They fuel the different commercial circuits through a spontaneous sale by the owner or the buying by a tout or even through theft. The transaction cycle involved many participants and intermediaries among them some are local Citizens who remove some objects which selling ways they master well, others are traders who are well-established on the street of Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Boromo and the expatriated collectors or some museums. A series of various cultural heritage spread throughout the country fuel the market notably classic cultural heritage or dead civilisation (lithic tools, stuffs), existing objects of population settlement (statuettes, masks) and usual or modern pieces (objects of finery or musics).

Keywords: cultural heritage, authenticity, trade, Burkina Faso, typology.

* Université de Koudougou, Koudougou (Burkina Faso) Email : tomeadama@yahoo.fr

Introduction

Le marché des biens culturels au Burkina comme objet de recherche, c'est avant tout une description des manifestations à l'occasion desquelles sont menées les transactions en ce domaine. Il s'agit pour nous d'analyser les processus, après 1960, à travers lesquels ces faits sont réalisés. Aussi n'est-ce pas un fait du hasard si nous avons choisi comme terrain d'études le marché des biens culturels au Burkina après les indépendances. Nos recherches s'inscrivent dans un projet plus vaste, qui a pour objectif la mise en évidence des destructions occasionnées par le trafic illicite des biens culturels et la nécessité de préserver le patrimoine culturel. A ce titre la transaction des biens culturels est significative. Son étude sous l'angle commercial après les années 1960 peut permettre une meilleure compréhension des impacts dommageables à l'identité culturelle des peuples et à leur patrimoine. Notre objectif est d'analyser les différents aspects du marché des biens culturels et ceci sous la double dimension de l'authenticité des objets et des productions d'intention frauduleuse après 1960.

Le travail que nous présentons aujourd'hui, de par son intitulé, **les biens culturels burkinabè après 1960: authenticité, transactions commerciales et typologie**, pose le problème de la manifestation du marché et de la typologie des biens culturels. Pour aborder cette question, le recours à des sources orales et écrites a été nécessaire, de même que la consultation d'ouvrages, d'articles à caractère scientifique et des communications.

L'étude s'articule sur trois axes. Le premier axe aborde le concept d'authenticité des objets par opposition aux productions d'intention frauduleuse. Le deuxième axe, la transaction commerciale, analyse aussi bien l'acquisition des pièces, les pôles du marché que les acteurs du trafic des biens culturels après les années 1960. La troisième partie étudie la typologie des biens culturels burkinabè qui alimentent le marché en évoquant les biens classiques issus des civilisations disparues, ceux des peuples encore existants ou usuels et modernes.

1. La notion d'authenticité

Dans l'essai de comprendre les biens culturels burkinabè, la notion d'authenticité est, directement ou indirectement,

impliquée. Son implication forge une autre terminologie, les productions d'intention frauduleuse qui apparaissent après les indépendances. Il faut, d'abord, comprendre ce que l'authenticité signifie pour aboutir à la notion de production d'intention frauduleuse.

1.1. Définition et contexte

La notion d'authenticité, que l'on soit en Afrique ou en Europe, que l'on soit brocanteur, collectionneur, antiquaire ou muséologue, s'interprète différemment. Sont pris en compte l'âge (qui n'est pas un critère primordial), l'intention du créateur, surtout s'il a des motivations et des préoccupations religieuses. Les biens culturels burkinabè, en effet, créés à l'origine comme des figures de culte, des objets propitiatoires, domestiques ou à usage thérapeutique sont considérés comme des formes pures surtout ceux produits avant les indépendances (cf. ill. 1) : « ce sont des objets qui n'étaient pas artistiques au moment de leur création mais qui le sont devenus par la suite, sous l'effet d'un regard esthétique » (Bargna, 2008 : 21). Ainsi, l'étiquette biens culturels décrit des cultures, des époques, des motivations et des objectifs très différents. Ces objets étaient produits dans un contexte bien précis : encourager la fertilité des champs et le succès de la chasse, favoriser la maternité et la guérison des individus, établir des liens et des échanges avec le monde des dieux et des ancêtres. Même si la sculpture africaine privilégie les formes humaines et animales, en règle générale, ce ne sont pas des hommes et des animaux qui sont représentés, mais des esprits, des divinités ou des ancêtres.

Au Burkina, l'art¹ (la production des objets) est un point essentiel de la création des identités collectives. Traditionnellement avant la colonisation, l'écriture n'existait pas : la transmission du savoir était donc confiée à la parole et à l'art qui lui offrait un support matériel : « Ce que les anciens disaient le plus vivement, ils ne l'exprimaient pas avec des mots, mais par des signes : ils ne le disaient pas, ils le montraient » (Rousseau, 1781 : 7). L'art renvoie à une certaine conception du

¹ Chez les burkinabè comme chez tous les peuples africains, le terme équivalent au mot "art" en français n'existe pas. C'est ce que Alioune Diop précise en ces termes : « *si aujourd'hui l'art est avant tout dialogue, il n'y a pas encore d'art en Afrique. Il est discutable que les objets ici reproduits jouent le même rôle que l'art en Europe. Le vocable "art" ne recouvrirait pas la même réalité d'un continent à un autre.* » (Diop, 1966 : 5).

monde et de l'homme, l'existence de la mort, de la nature et de la vie en société et c'est pour cette raison que la production artistique en Afrique et particulièrement au Burkina, n'exclue pas la liberté de l'artiste, mais la limite étroitement : l'œuvre donne une forme stable et visible à des valeurs, à des conceptions et à des points de vue et permet ainsi d'assembler plusieurs identités culturelles, plusieurs appartenances et différences. Les objets, les masques, les couleurs, les tatouages, les danses et les vêtements signalent à tous très clairement les différences qui séparent les humains et les dieux, les jeunes et les anciens, les femmes et les hommes, les souverains et les sujets et les différentes associations de culte ou les différents groupes ethniques (Bargna, 2008 : 26).

De ce fait quand on parle d'objets authentiques (produits essentiellement avant les indépendances) (cf. ill. 1), ceux-ci diffèrent des productions d'intention frauduleuse (cf. ill. 2), des copies, des imitations, des artisanats divers qui voient le jour après les années 1960. Un certain nombre d'éléments les caractérisent : les artisans ne sont pas nécessairement les mêmes²; les filières commerciales sont de type différent, même si les intervenants ne changent pas ; les sommes engagées sont beaucoup plus importantes dans le cas des objets authentiques³, le marché des objets authentiques est occulte, non quantifiable tandis que celui de l'artisanat est profane ; les préoccupations d'ordre culturel sont différentes : dans le cas des objets authentiques, il y a dépossession d'un patrimoine culturel, tandis que dans celui des objets artisanaux, il y a curieusement, une possibilité de développement économique et de création nouvelle ; le marché des objets authentiques est figé, celui de l'artisanat profane est susceptible d'évolution et d'accroissement.

Partant de ce constat trois niveaux de "qualité" apparaissent dans les biens culturels burkinabè : les objets dits de "curiosité", les pièces de qualité moyenne ou bonne mais imparfaites, et les objets d'excellente qualité, avec un pedigree, qui sont souvent des pièces rares ou uniques dites de "qualité musée"⁴. Notons toutefois que les objets burkinabè, tels qu'ils

² Kanaon Alassane, enquête du 28/07/2010 à Bobo-Dioulasso.

³ Adigoune Malick, enquête du 28/07/2010 à Bobo-Dioulasso.

⁴ Sanou Aboubacar, enquête du 07/09/2011 à Bobo-Dioulasso.

apparaissent *in situ* sont authentiques, donc non reproductibles. D'autre part, ces objets ont une fonction pratique et sociale avant d'être des "objets d'art". A côté des objets authentiques cohabitent des productions d'intention frauduleuse improprement appelés faux.

1.2. Les objets produits avec une intention frauduleuse

Depuis la période coloniale, le marché de l'art burkinabè n'a cessé de se développer, atteignant des sommets d'autant plus hauts que la demande est souvent supérieure à l'offre après les années 1960. La spéculation à laquelle celui-ci est étroitement lié, entraîne par conséquent un phénomène d'accumulation et de collecte à outrance, et par la suite, le pillage et la production du faux⁵. En réponse à ceci, apparaît un phénomène lié à l'entrée en "clandestinité" des pièces authentiques de qualité. Ces objets sont devenus si prisés, et si copiés, qu'il devient presque miraculeux d'en rencontrer un authentique⁶. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir la réaction d'un collectionneur ou d'un quelconque marchand quand on lui présente une statuette lobi. La simple habitude de voir de fausses statuettes suffit à créer une sorte de prédisposition à voir partout du faux. A partir du marché des biens culturels burkinabè et après les indépendances on peut distinguer différents types de productions d'intention frauduleuse : la falsification, qui a pour objectif de tromper l'acheteur sur la nature de l'objet vendu, et la contrefaçon (copie), qui crée de toute pièce une œuvre dont seule l'inspiration ou le modèle peuvent être "originaux" (cf. ill. 2). La falsification⁷ consiste à utiliser un objet déjà existant et à le

⁵ Mais le terme générique "faux", bien que largement utilisé, est impropre et mal compris à notre sens. Il n'existe pas à proprement parler de faux objets d'art. Il n'existe en fait que des attributions frauduleuses, et la nature d'un objet d'art ne change pas après qu'il ait été confondu comme faux, seule sa valeur financière chute. Le faux n'existe donc pas par nature, mais par intention.

⁶ Hama Hingou, enquête du 06/06/2011 à Solhan (Province du Seno).

⁷ Les objets falsifiés sont généralement issus de la "retaille" d'un objet authentique, et/ou agrémentés d'un "maquillage" de surface. Ce "maquillage" peut prendre l'apparence de la patine d'usage, d'une usure naturelle, ou bien d'un "croûtage" (généralement, à l'aide de suie ou de permanganate de potassium. Il est utilisé pour teindre le bois et vieillir le cuivre (il est possible dans certains cas, d'y substituer l'acide chlorhydrique). Ce produit est accessible dans le commerce (pharmacie), et se présente sous la forme d'une solution noire violette. Il est généralement mélangé à de l'eau, puis appliqué sur la surface voulue à l'aide d'une brosse à dents. L'effet peut-être patiné ou croûté, selon le dosage. La couleur et la matière imitent les effets rendus par les patines d'usage naturelles et les colorants organiques utilisés chez certains.

maquiller ou plus simplement à faire admettre une fausse attribution.

Hormis ces deux critères principaux, il peut exister des sous-critères (Kerchache et al. 1988 : 43-44). Si l'on prend par exemple les biens culturels burkinabè produits ces cinquante dernières années on dénombre huit (8) types de falsifications ou d'intentions frauduleuses : un objet burkinabè, destiné à un usage précis au sein de la société dont il est issu, mais acheté avant son utilisation effective ; une copie faite par un burkinabè dans un style traditionnel, pour être vendu à un étranger ; une copie commanditée par un étranger, mais effectuée dans un style traditionnel ; une copie effectuée pour être vendue à un étranger (cf. ill. 2.b) ; une copie faite par un burkinabè, imitant le style d'un autre peuple burkinabè, mais destinée à la vente à un étranger ; une copie d'un autre style, mais mal réalisée, pour la vente ; une copie effectuée dans un style non traditionnel et destinée à la vente ; un objet fait (ou retouché) par un étranger, dans un style burkinabè, pour être vendu à un autre étranger. Nous pourrions y ajouter une catégorie supplémentaire, relative à l'intégrité même de l'objet : l'influence des pays occidentaux a entraîné une certaine uniformisation (voire même une normalisation) des critères de production, que ce soit pour des objets destinés à l'usage ou à la vente⁸. Ce critère étant pris en compte dans l'appréciation d'authenticité, il devrait également l'être en ce qui concerne les productions d'intention frauduleuse. Auquel cas, il y aurait sur le marché beaucoup plus d'objets d'intention frauduleuse que de pièces authentiques. Pourtant, il est admis que leurs critères de production ont considérablement été normalisés pour la vente, et ceci bien qu'ils aient souvent servi à un usage culturel.

⁸ Bognounou Marie Françoise, enquête du 23/07/2010 à Ouagadougou.

Illustration 1 : les biens culturels authentiques



Source : photos A. Tomé, a et c prises le 30/07/2009 à Oullo (Province des Balé), b le 15/12/2010 à Silga (Province du Passoré)

En ce qui concerne plus particulièrement les objets falsifiés (cf. ill. 2), il est nécessaire de préciser quelques points. Ces pièces sont généralement issues de la "retaille" d'un objet authentique (cf. ill. 1. b), et/ou agrémentées d'un "maquillage" de surface. Ce "maquillage" peut prendre l'apparence de patines d'usage, d'une usure naturelle, ou bien d'un "croûtage"⁹. Les procédés de "maquillage" des objets sont également utilisés pour la réalisation des contrefaçons.

Un paradoxe existe au sein du marché burkinabè voire de l'art africain : il y a beaucoup plus d'objets en circulation que dans l'ensemble des stocks disponibles surtout après les indépendances. On peut en déduire qu'un nombre important de

⁹ Kouanda Mocktar, enquête du 10/11/2010 à Ouagadougou.

productions d'intention frauduleuse est actuellement sur le marché. Il serait même parfaitement justifié, en parlant de ce type de production, d'utiliser le terme d'industrie (que ce soit en fonction du volume de production, ou par le simple fait que ces objets ont un avenir commercial). Quant au lieu d'établissement de cette industrie, il s'agit, la plupart du temps, d'ateliers spécialisés situés dans de grandes agglomérations (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso) et des villes secondaires comme Boromo, Oury, Gaoua, etc. L'industrie de productions d'intention frauduleuse est donc, avant tout, un phénomène sociologique et de marché qui alimente beaucoup les différentes transactions surtout ces trente dernières années.

Illustration 2 : les biens culturels produits avec une intention frauduleuse



a. La confection d'une copie du masque soleil



b. Une vue d'ensemble de copies dont seule la source d'inspiration et le modèle sont originaux

Source : Tomé, 2016 : 246.

2. Les transactions commerciales

Les années 1980 ont été marquées par un essor sans précédent du trafic des biens culturels. Plusieurs facteurs sont à la base de cet essor parmi lesquels on relèvera le développement du marché de l'art, la médiatisation du prix élevé de certains biens culturels.

2.1. L'acquisition des pièces

Il fut un temps au Burkina, surtout après les années 1960, où les pillards agissaient en fonction de la mode artistique c'est-à-dire qu'ils ne s'intéressaient qu'aux biens culturels qui

voyaient momentanément leur côte augmenter pour des raisons diverses comme par exemple dérober un type précis pour répondre à une demande momentanée. De nos jours, surtout après les années 1980, tous les biens culturels sont visés. Du patrimoine des civilisations disparues au patrimoine religieux en passant par les objets usuels. L'acquisition peut s'effectuer de trois manières : la vente spontanée où le propriétaire de l'antiquité vend spontanément ; un rabatteur ou un marchand débusque l'objet puis l'achète, le troque ; le vol.

S'agissant de la vente spontanée, face en effet à des difficultés financières (rentrée des classes, funérailles, mariage, maladie, etc.) un propriétaire d'un objet, connaissant la valeur accordée à son bien par un collectionneur, peut décider de s'en séparer. Pour cela trois éléments entrent en ligne de compte en l'occurrence la valeur religieuse résiduelle ; l'importance du gain espéré et la pression de la nécessité¹⁰. Ce que l'on rencontre fréquemment dans les zones récemment converties au christianisme et à l'islam, est qu'il arrive que le propriétaire cherche à se débarrasser d'un masque qui le gêne, qui lui rappelle un mode de vie avec lequel il a rompu, ou qu'il suppose détenir des pouvoirs maléfiques : crainte de mauvais œil, de voir sa femme frappée de stérilité ou avortée si elle se trouve accidentellement confrontée à l'objet¹¹. Dans ce cas, le prix demandé est faible. Le vendeur d'un tel bien s'adresse de préférence à un intermédiaire de sa connaissance ou de son voisinage.

Quant à la découverte par un chercheur spécialisé, à ce niveau, des rabatteurs, sachant s'introduire facilement, se présentent chez les propriétaires et leur achètent, à vil prix le plus souvent, les objets qu'ils y découvrent. L'échange se fait en argent ou par le système de troc : poste de radio, natte, ustensiles de cuisine, effets d'habillement, bicyclettes, etc. Dans les années 1970-1980 cette recherche était effectuée par des colporteurs Haoussa, chargés de pacotille, qu'ils vendent ou qu'ils troquent selon la situation¹². Mais de nos jours, les plus grands rabatteurs sont des intermédiaires de la communauté de concert avec les collectionneurs tapis dans les grandes villes comme

¹⁰ Dicko Amadou, enquête du 17/06/2011 à Dori.

¹¹ Hama Hingou, enquête du 06/06/2011 à Solhan (Province du Seno).

¹² Kanaon Alassane, enquête du 28/07/2010 à Bobo-Dioulasso.

Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Notons qu'il est rare que l'intermédiaire ou le rabatteur du village obtienne du premier coup l'objet convoité, souvent plusieurs visites sont nécessaires, accompagnées le plus souvent de petits cadeaux, avant d'obtenir le masque¹³. Par rapport à son importance, la pièce peut être présentée à un marchand ou directement à un collectionneur.

En ce qui concerne le dernier cas, le vol, en effet, il arrive qu'un membre de la famille s'empare d'un bien culturel communautaire pour négocier un prix dans les grandes agglomérations comme Bobo-Dioulasso, Koudougou ou Ouagadougou : c'est le marchand aux méthodes expéditives. Le vol peut être organisé ou commandité aussi par un marchand ou par un intermédiaire.

Quel que soit le cas, des têtes pensantes sont au sommet d'organisations hiérarchisées mettant en évidence l'existence d'un véritable système, d'une chaîne ou d'un réseau : une équipe effectue le repérage, une deuxième procède au vol et la troisième assure le franchissement des villages. Receleurs et revendeurs prennent ensuite la relève dans les pôles du marché, facilitent la revente et protègent l'acquéreur.

2.2. Les pôles du marché

Après 1960 le marché des biens culturels burkinabè est concentré autour de différents pôles d'activité ou de transit, selon le cas. Certaines villes peuvent être les deux à la fois notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ouagadougou est l'une des places les plus importantes de ce marché, et ceci principalement pour son activité (plus de cent boutiques d'antiquité, beaucoup d'objets en circulation (Passéré, 2006 : 26). Ainsi, Ouagadougou enregistre le plus grand nombre de biens culturels qui nourrissent le marché. Elle est l'espace le plus doté en biens culturels, surtout des antiquités (cf. ill. 3), et de ce fait est considérée comme la principale ville pourvoyeuse dans le système de trafic illicite des biens culturels entre le Burkina et les autres pays de la sous-région. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. En effet, Ouagadougou, la capitale, est le lieu de passage obligé et de séjour des touristes, des collectionneurs, des antiquaires et par ricochet des biens culturels (cf. ill. 4).

¹³ Le rabatteur est obligé souvent de payer pour offrir un sacrifice afin de désacraliser l'objet ou pour qu'il accepte quitter le village d'origine sans dommage pour les habitants.

L'Ouest du pays, particulièrement la ville de Bobo-Dioulasso, dès la période 1970-1980, a la réputation d'avoir une intense activité en ce qui concerne les productions d'intention frauduleuse et leur transit vers la Côte d'Ivoire, réputée être une zone stratégique pour les trafiquants selon Icom, « Abidjan est devenue la plaque tournante du trafic illicite des objets africains, étape indispensable, avant leur exportation vers les marchés européens et américains » (Icom 1995 : 47). Parmi les villes secondaires les plus actives, il faut tenir compte de Boromo, Gaoua qui s'ouvrent sur des villages-sources rassemblant d'importants objets de culte prisés par les collectionneurs notamment les masques gurunsi et les statuettes lobi (cf. ill. 3.a.d.e.f). Il faut également savoir qu'un type de bien culturel se négocie mieux dans une ville que dans une autre, en vertu du fait que chaque région est spécialisée dans la production d'un certain nombre de biens culturels. Par exemple, les statuettes lobi se négocient mieux à Gaoua¹⁴ (cf. ill. 3.e). Dans la région de Boromo, Oury est un des pôles essentiels des marchés de masques gurunsi, que ce soit pour les antiquités (cf. ill.1.a), que pour la production des masques d'intention frauduleuse (cf. ill. 2). Beaucoup de marchands ou de collectionneurs s'y rendent, surtout après 1970, pour trouver des pièces rares. Le Nord du pays joue un rôle important surtout pour les pièces archéologiques (cf. ill. 5). Bobo-Dioulasso et surtout Ouagadougou ont non seulement une forte capacité d'absorption des biens culturels en circulation, mais aussi une situation géographique et stratégique leurs permettant d'être de véritables plaques tournantes au Burkina après 1960.

Une des caractéristiques du marché des biens culturels, depuis 1980, au Burkina est sa réaction à l'évolution de la demande. En effet, le transit et la redistribution sont les éléments de ce marché : les villes comme Ouagadougou, Bobo-Dioulasso sont connues comme villes de transit et plaques tournantes de redistribution des objets vers les pays voisins (surtout la Côte d'Ivoire) (cf. ill. 4), d'une part et d'autre part vers les pays occidentaux. La Côte d'Ivoire, notamment, voit transiter sur son sol une grande partie des biens culturels burkinabè qui seront bientôt dans le circuit commercial international.

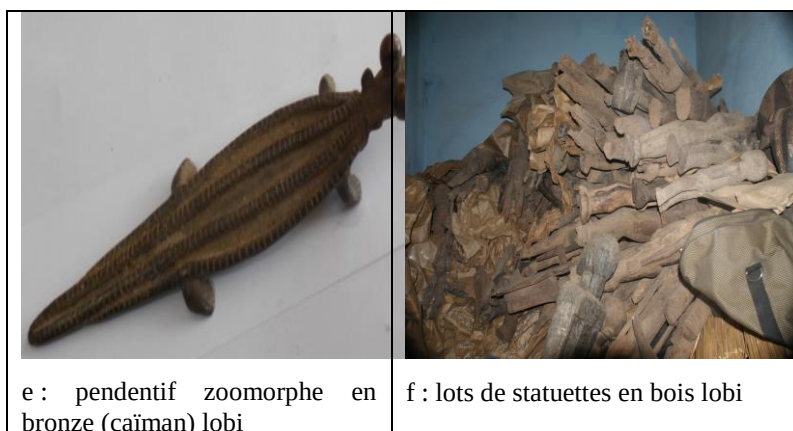
¹⁴ Bado Oumarou, enquête du 13/08/2010 à Gaoua.

2.3. Les acteurs des transactions commerciales

Interviennent dans les transactions des biens culturels aussi bien des autochtones que des étrangers. En effet, les vols d'objets, récurrents surtout après 1970, sont d'abord l'œuvre de locaux qui maîtrisent les lieux et les conditions de dépôt et de surveillance (Tomé, 2016 : 244-245). Ces objets une fois volés sont soit vendus directement à des étrangers commanditaires, soit transitent entre les mains d'antiquaires, véritables recéleurs qui organisent l'exportation.

Illustration 3 : les biens culturels saisis au Burkina alimentant le marché





Source : enquête de terrain. Photos (A. Tomé) : a, b, c, d, e ont été prises le 16 avril 2016 à Ouagadougou, la photo f est de L. Simporé prise le 12/08/2010 à Ouagadougou.

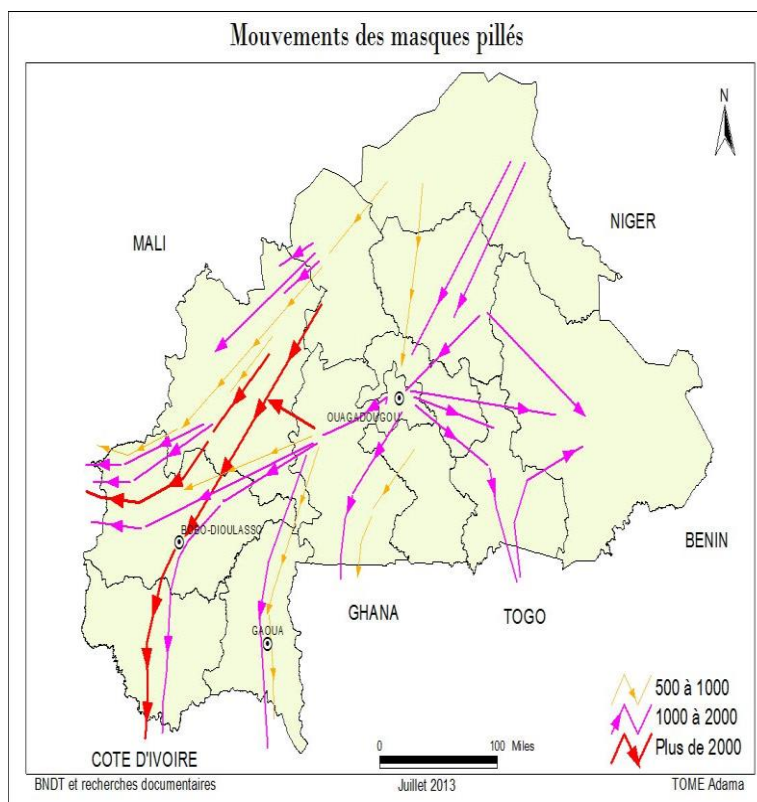
Les autochtones impliqués dans le trafic sont tout d'abord des jeunes des familles détentrices de biens culturels (les gardiens des sanctuaires et des responsables coutumiers) ou ayant servi de guides à des chercheurs (Kiéthéga, 2010 : 26). Outre ces jeunes il y a les antiquaires installés le plus souvent dans les grandes agglomérations et en contact permanent avec des galeristes, des collectionneurs, des agents de musées occidentaux dont ils servent d'intermédiaires. Profitant davantage du commerce des biens culturels, ils sont les principaux indicateurs et commanditaires des pièces authentiques. Au niveau local on note de plus en plus l'intérêt que portent certains intellectuels aux biens culturels qui pour enrichir leurs collections qui pour "arrondir" les fins de mois (Kiéthéga, 2010 : 26).

S'agissant des acteurs étrangers, les expatriés constituent les principaux animateurs du trafic¹⁵. Ce sont les chercheurs, les diplomates, les touristes, les agents de musée et des promoteurs d'agence de voyages.

Depuis la découverte jusqu'à leur destination finale les objets suivent plusieurs pistes et les procédés d'exportation sont multiples. En effet, les biens culturels sont convoyés des différentes régions vers les grandes villes ou les différentes frontières (cf. ill. 4).

¹⁵ Bado Oumarou, enquête du 30/07/2010 à Gaoua.

Illustration 4 : cartographie du mouvement des masques au Burkina



On note également une évolution de la mainmise des ethnies sur le marché des biens culturels au Burkina. En effet, à l'origine, dans les années 1960, le grand marché d'art est situé à Ouagadougou, autour des hôtels comme les actuels Ranhôtel Somkièta, et Azalaï-Hôtel Indépendance. Il est couramment appelé *Nassaare yaar*¹⁶. En effet, c'était le lieu de prédilection des Européens, essentiellement attirés par les objets d'art. Les grands animateurs de ce marché, à ses débuts dans les années 1960, furent les Nigériens, les Nigérians et les Maliens qui se révèlent particulièrement habiles dans leurs rapports avec les Expatriés. De ce fait ils monopolisèrent un marché, auquel les burkinabè n'avaient pas accès. Mais peu à peu ces marchands doivent céder du terrain devant les Moose, très nombreux et très doués pour le commerce. Ces derniers exigent autant de place sur le marché et l'obtiennent. Notons toutefois l'habileté des

¹⁶ Le marché des Blancs

Haoussa qui opèrent une véritable mainmise sur tout ce qui concerne les antiquités. Très entreprenants, ils parcourent les brousses et troquent les instruments d'utilisation courante contre les antiquités. Patients, ils mènent les négociations et profitent du moment propice pour l'achat.

Les Haoussa s'imposent à Ouagadougou, à Bobo-Dioulasso et à Gaoua. Mais leur filière n'est pas homogène car ce sont des touche à tout, et disposant de faibles revenus, même s'ils abattent le gros du travail : voyager et rapporter les objets. Les objets rapportés sont vendus aux marchands spécialisés (qui sont des Haoussa ou des collectionneurs) confortablement installés dans des hôtels à Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso. Ce sont eux qui constituent l'aristocratie de la filière. Ces derniers revendent directement aux collectionneurs, ou à des marchands basés à Abidjan en Côte-d'Ivoire. A quelques exceptions près, ils ne possèdent pas de boutiques (même si elles existent, ce sont des objets touristiques qui y sont vendus) et entassent les stocks d'antiquités dans leur habitation ; les petits objets en vrac dans des sacs de maïs ou des sacs de voyage, les gros empilés ou accrochés au hasard selon la place disponible (cf. ill. 3.f). La plupart du temps, on trouve une quantité nécessaire de productions d'intention frauduleuse particulièrement bien vieillie qui cohabite avec les bonnes pièces.

Mais ces dernières années, les sculpteurs, les rabatteurs des villages, ayant un rôle actif dans les découvertes, court-circuitent les marchands (qui ont l'habitude d'acheter leurs objets) pour les proposer eux-mêmes aux collectionneurs dans les grandes villes. Ces biens culturels se caractérisent par la diversité typologique.

3. La typologie des biens culturels

Les biens culturels burkinabè qui alimentent le marché des objets authentiques englobent une très large variété d'objets. On distingue les objets des civilisations aujourd'hui disparues, les objets rituels et les objets usuels.

3.1. Les biens culturels classiques ou civilisations disparues

Ce sont des biens culturels issus d'anciennes civilisations burkinabè ou biens classiques. Ils sont peu connus faute d'informations et à cause des difficultés relatives aux fouilles

archéologiques. Les objets se composent essentiellement de pièces en terre cuite, en pierre ou en métal et datent de la préhistoire notamment au début de l'ère chrétienne (Millogo et Koté 2000 : 49) (cf. ill. 5). Ils sont sujets de découvertes fortuites ou de fouilles clandestines. Mais beaucoup d'objets restent encore enfouis. Les vestiges qui témoignent de cette période sont essentiellement les industries lithiques et osseuses. Mais au Burkina les restes osseux sont extrêmement rares voire inexistants à l'étape actuelle des recherches. L'outillage lithique est donc souvent le seul témoin de l'activité des premiers hommes (cf. ill. 5.b.c.d).

Aucun reste fossile humain daté du Paléolithique n'a encore été découvert dans notre espace national. Néanmoins, on possède des vestiges témoins de la présence de l'homme dès le Paléolithique dans plusieurs régions du pays. Le matériel découvert se compose exclusivement d'outils taillés dans divers types de roches. Ces outils sont des choppers, des chopping-tools, des hachereaux, divers types de bifaces (comme à Sassabango) et des éclats façonnés par retouches en racloirs et grattoirs.[...] A ce jour, un seul site, d'abrisous-roche de Maadaga, situé dans la chaîne gréseuse du Gobnangou, dans l'extrême sud-ouest du pays, a livré de l'outillage lithique *in situ*. Les outils lithiques de Maadaga, taillés à partir de la technique de "débitage Levallois", appartiennent au Middle Stone Age ou Paléolithique moyen, ce qui semble fréquent au Burkina Faso (Millogo et Koté 2000 : 38).

On note également plusieurs sites microlithes surtout dans la zone sahélienne : le site de Rim ou Rim I, au Yatenga a livré une industrie composée essentiellement de segments, de triangles, trapèzes, de cercles, de tranchets, de becs et burins (cf. ill. 5.b.c); les sites de Tin Akoff et Dori contiennent aussi des microlithes (cf. ill. 5.d) associés à de la céramique et datés autour de 3000 B.P (Millogo et Koté 2000 : 38). L'ensemble de ces sites est exposé aux pillages dont les produits alimentent le marché des biens culturels comme le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) (Cf. ill.5).

En outre les outils lithiques et céramiques des vestiges archéologiques prouvent l'utilisation du cuivre chez les Gan.¹⁷ On trouve aussi le cuivre associé aux traditions sahéliennes :

Ce sont les sites d'art funéraires et d'habitat du Sahel qui ont livré des objets en alliage de cuivre au Burkina Faso. Des bracelets, des bagues, des anneaux en alliage de cuivre ont été découverts sur le site de Kissi, daté des VI^e-VII^e siècles. Un site d'habitation au nord de la mare d'Oursi a livré un mors de cheval en alliage de cuivre. Des anneaux torsadés et une bague en alliage de cuivre ont été découverts sur le site de Gandafabou, daté des X^e-XII^e siècles (Millogo et Koté 2000 : 65).

Ces deux auteurs arrivent à la conclusion que l'ensemble des données témoigne de l'insertion de certaines de ces sociétés du Sahel dans les réseaux commerciaux transsahariens au cours du millénaire après Jésus Christ, expliquant du même coup l'introduction à partir du XV^e siècle d'artisans spécialisés dans la production d'objets en alliage dans les cours royales. Ainsi dans de nombreuses sociétés burkinabè on retrouve thésaurisés certains objets comme les bagues, les bracelets, les ustensiles, les figurines, etc. Et ceux-ci constituent un fond très important de trésor patrimonial de certaines sociétés¹⁸. Ce sont ces pièces qui font objet de pillage et de trafic dans les régions du Nord, du Sud-ouest surtout (cf. ill. 3.a.b.c.d.e). Elles s'échangent sous les mentaux à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Gaoua, Dori, etc.

¹⁷ Voir à ce propos les travaux de H. LABOURET, de M. PERE et de BOGNOLO D. sur les Lobi et les Gan.

¹⁸ Hama Hingou, enquête du 06/06/2011 à Solhan (Province du Seno).

Illustration 5 : les biens culturels vendus au SIAO 2010



Quant au fer, au Burkina, les populations ont fait abondamment usage des outils métalliques : objets en or, en alliage cuivreux et en fer ont été recensés et des enquêtes ont révélé leur présence dans les circuits des transactions commerciales notamment dans le Nord du pays (Seno, Oudalan, Yagha). En effet, les enquêtes chez les Peul de Mamassiol ont révélé des objets en or surtout les parures et les objets d'apparat,

symboles d'élégance et de richesse¹⁹. S'agissant des objets en alliages cuivreux, souvent ornés de motifs géométriques, zoomorphes et anthropomorphes (cf. ill. 3.a), ils sont nombreux et variés. On peut citer par exemple les bagues, les bracelets, les chevillières, les cannes et les récipients. Chez les Gans du Sud-ouest, ces objets sont utilisés comme insignes du pouvoir politique et réservés à une certaine catégorie de personnes (cf. ill.5.e). Les biens culturels des peuples encore existants ne sont pas en reste dans les transactions.

3.2. Les biens culturels des peuplements encore existants

Produits dans des sociétés soutenues par des rites précis par les différents peuples qui les composent, les biens culturels sont l'œuvre de tisserands, de bijoutiers, de chasseurs, de forgerons, de médecins-traitants, de sculpteurs, de potiers, d'architectes, etc. Ces productions se font généralement à l'intérieur des familles et les techniques de production et autres secrets sont transmis de père en fils. Les biens produits répondent aux besoins quotidiens : ustensiles de cuisine, outils agricoles, plantoirs, séchoirs, paniers, des tissus et divers autres objets à usage rituel. Ces objets se divisent en "objets de rites" (cf. ill. 1.a.b) et en objets usuels quotidiens (cf. ill. 3.b.e) (Ndéffo, 2000 : 16-17).

Les objets de cour et de rites, dits ethnographiques, sont le fondement religieux d'une grande partie de la société burkinabè et constituent de ce fait une source inépuisable pour l'histoire en général et l'histoire de l'art en particulier. Ces objets interviennent dans tous les aspects de la vie. Les productions ethnographiques burkinabè étant d'une très grande diversité, elles se composent de récipients de formes et surtout de dimensions variées, de masques, de statuettes, etc. Mais ce sont surtout les masques (cf. ill. 1.a) et les statuettes (cf. ill. 1.c et ill. 3.f) qui constituent l'essentiel de ces objets et alimentent les transactions commerciales.

Tous les objets de cette catégorie n'ont pas les mêmes formes ni les mêmes qualités techniques. Les masques et une catégorie de statuettes se prêtent aisément à l'utilisation du bois tandis que dans certaines régions, la pierre remplace le bois surtout pour les statuettes et les stèles funéraires.

¹⁹ Dicko Amadou, enquête du 17/06/2011 à Dori.

Les masques au Burkina sont essentiellement en bois. On les trouve disséminés un peu partout dans le pays mais avec des zones de prédilection. Ils sont beaucoup utilisés en pays gurunsi, bobo, bwa, san, moaaga, dogon, kurumba, sénoufo, etc. Christopher Roy les subdivise en trois groupes ou styles qui diffèrent par l'utilisation ou non des motifs concentriques entourant les yeux, et les motifs géométriques peints en rouge, noir et blanc (Roy, 1987 : 368). Partant de ces éléments on peut distinguer trois aires stylistiques: le style voltaïque du Nord, le style du Centre et celui de l'Ouest.

Le style voltaïque du Nord englobe les zones dogon, kurumba et moose du Nord. Selon Christopher Roy les masques de cette zone sont ornés de motifs géométriques blanc, noir et rouge et les yeux ne sont pas entourés de cercles concentriques (Roy, 1987 : 368) et sont plus grands, surmontés d'une planche mince et longue. Ce sont les masques dits *Karinse*²⁰. Mais en partant vers l'Est on a un sous-style dit Est : « Le style de l'Est regroupe les masques semi-cylindriques au visage peint en blanc avec une crête médiane ou un nez et des yeux bordés de rouge » (Ouédraogo 2008 : 100).

Le style voltaïque du Centre abrite les Moose du Sud-ouest, les Gurunsi, les Marka et les Bwaba auxquels on peut associer les San. Sur les masques cohabitent les motifs géométriques et les cercles autour des yeux. Les masques que l'on y rencontre sont les masques simples zoomorphes, les masques à lame (horizontale et verticale). Parlant du style du Centre on peut dire : « Les masques de cette région représentent des animaux totémiques dont l'antilope, le buffle et le coq, quelquefois des êtres humains » (Roy, 1987 : 371).

Le style de l'Ouest appartient à ce qu'on peut appeler le style mandé et inclue les Bobo, les Bolon, les Sénoufo, les Tusyan. Leurs masques se caractérisent par les arcades sourcilières saillantes, un nez fort et droit et des couleurs vives. Spécifiquement chez les Bobo on trouve « des masques heaume hémisphériques surmontés d'une crête sagittale » (Roy, 1987 : 375).

S'agissant de la statuaire au Burkina, parmi les groupes ethniques qui s'adonnent à sa pratique, on peut citer entre autres

²⁰ Les masques *Karinse* sont des masques des Moose du Nord notamment du Yatenga présentant des affinités troublantes avec les masques dogon et kurumba.

les Lobi, les Dagara, les Gan, les Birifor, les Kurumba, les Moose, les Bwaba, les Léba, les Nuna, les Winye, les Kasséna, les Bobo, les Sénoufo, les Tusyan, les San. Autant une diversité ethnique s'y adonne, autant on a une diversité des formes produites. Toutefois, de par leurs fonctions, nous pouvons les regrouper par séries : les stèles funéraires sont fréquentes dans le Nord du Burkina, plus précisément en pays kurumba où elles indiquent les tombes des chefs ; les statues d'ancêtres (cf. ill. 3.f), dans le Sud-est du pays, constituent l'essentiel des objets pillés et trafiqués dans la région. Pour Jean-Célestin Ky,

La figuration des ancêtres sous forme de statues sculptées est une pratique très ancienne dans ces sociétés où l'art est au service de la religion. Et les ancêtres étant le passage obligé pour atteindre l'être suprême (Dieu), il faut donc les matérialiser puis s'adresser à eux en premier lieu. Ces figures d'ancêtres sont anthropomorphes, elles existent chez les Moose, les Lobi, les Dagara, les Birifor, etc. Pour les Moose ces statues symbolisent la présence et la participation des esprits ancestraux aux sacrifices. Chez les Lobi comme chez les Dagara et les Birifor la statue représentant un ancêtre est une effigie matérialisant un mort ; certaines traduisent quelque peu le caractère ou les traits dominants du défunt qu'elles représentent (Ky, 1996 : 8).

Les statuettes et objets de divination sont des pièces utilisées par les devins pour lire le futur et résoudre les problèmes que rencontrent les humains²¹. Ce sont des objets sous forme de statue ou de canne où siègent les esprits. Si chez les Moose et les Tusyan on utilise des statuettes en bois ou en pierre, chez les Bobo, les Gurunsi (Nuna, Winye) on note l'utilisation des statuettes en bois ou en bronze souvent avec des cannes ornées de figurines anthropomorphes représentant ces esprits. Les statuettes de jumeaux sculptées pour remplacer un jumeau défunt entrent dans cette catégorie (cf. ill.1.c).

Au Burkina, les statues de chefs restent l'apanage des Moose qui matérialisent les chefs défunts. Ces statues sculptées lors des funérailles, sont souvent enterrées après les cérémonies ou utilisées comme autels sur lesquels sont faits des sacrifices.

²¹ Kanon Alassane, enquête du 28/07 /2010 à Bobo-Dioulasso.

Ainsi, dans l'ancien royaume moaga de Ouagadougou la tradition voulait qu'à la mort d'un *Naaba*, les traits du défunt soient pérennisés dans du bronze. Ces effigies étaient réunies et conservées dans une case au village de Loumbila situé à une vingtaine de kilomètres au Nord-est de Ouagadougou (Kiéthéga, 1993 : 16) donnant lieu au développement d'un art de cour.

Les poupées, des statuettes de jeu, existent chez les Moose, les Winye, les Peul, etc. Elles servent le plus souvent de jouets aux enfants, surtout aux jeunes filles, qui par leur utilisation apprennent comment s'occuper d'un enfant.

Toutes représentent des femmes avec des seins tombants. La tête formée d'un demi- cercle est une stylisation de la coiffure en crête. Les scarifications traditionnelles et parfois les traits du visage sont gravés sur les poupées. Elles reproduisent avec précision les traits physiques les plus importants de la femme moaga (Ky, 1989 : 8-9).

Leur production est soumise au respect strict de certaines normes et restrictions. Ces objets sont fabriqués par les forgerons-sculpteurs, des artistes spécialisés. La liberté de l'artiste est limitée étant donné que les objets fabriqués doivent obéir à des normes précises, correspondre à des modèles précis et contenir des symboles précis de sorte qu'il soit possible de distinguer le bien culturel d'un groupe ethnique de ceux des groupes différents. Considérées comme pièces uniques dont la valeur est exceptionnelle, ces objets de rites représentent des éléments symboliques à travers lesquels les relations entre les esprits, les ancêtres et les vivants sont exprimées, mais également comme symboles socioculturels et religieux. Lequel symbolisme transparaît dans les biens culturels usuels modernes.

3.2. Les biens culturels usuels modernes.

Outre les objets préhistoriques, les métaux, les objets ethnographiques, il existe des objets très divers aussi bien par leur contenu que par leur vocation. Nous les nommons les biens culturels usuels modernes. On peut les classer en plusieurs groupes : les parures, les objets d'apparat, etc. Ces objets sont localisables sur des espaces très larges allant du Burkina au Niger en passant par le Mali. Ce sont les lampes traditionnelles (cf. ill. 5.a), les perles, les bracelets, les chevillères et les

parures d'apparat : dans le Sud-ouest du pays, dans le royaume Gan d'Obiré, a été mise au jour une série d'objets en cuivre constituée essentiellement de bracelets (cf. ill. 3.c), d'anneaux de pieds de diverses formes. Ce sont des objets de belle facture présentant souvent des motifs zoomorphes (cf. ill. 3.a.e). Ils sont souvent ouverts ou fermés. Jalousement gardés, ces objets constituent de nos jours de véritables pièces pillées et trafiquées par les collectionneurs. Exceptionnellement dans le royaume Gan d'Obiré au Sud-ouest du pays, on note l'existence de statuettes en laiton²² produites selon la technique de la fonte à la cire perdue. Elles représentent généralement des femmes par la mise en valeur d'un réalisme poussé des formes féminines. Sans fonctions particulières, ces statuettes accroissent le prestige du propriétaire et enrichissent ses trésors. D'une manière générale celles-ci sont de forme ovale, affichent un front bombé, de larges orbites arrondies, un nez épaté et une bouche entrouverte.

Les instruments de musique ne sont pas en reste dans les transactions commerciales. Les instruments musicaux les plus concernés par le pillage peuvent être regroupés en quatre grandes familles.

Les membranophones²³ : au Burkina, la membrane la plus utilisée est la peau (surtout de chèvre). Les instruments qui entrent dans ce cadre sont le tambour- calebasse ou en terre cuite ("*Bendré*", "*Baara*", "*Djooloo*", "*Djôblon*"), le tambour d'aisselles ("*Lunga*", "*Tamani*").

Les cordophones : ce sont des instruments à corde, notamment des fibres végétales, des crins de cheval et du nylon. Cette catégorie d'instruments musicaux comprend entre autres l'arc musical, le luth (*Koundé*), la vièle monocorde, etc.

Les aérophones : des instruments à vent, composées au Burkina de cornes, trompes, flûtes, sifflets, etc.

²²Laiton : connu sous le nom de bronze, il a été utilisé entre autres dans les cultures Nok et Ifé du Bénin. Il est travaillé suivant la technique de la fonte à cire perdue. L'artiste modèle l'oeuvre en cire, la recouvre d'argile réfractaire à la chaleur puis la cire fond et l'argile se durcit lors de la cuisson. Le métal coulé dans l'espace laissé par la cire et lorsque le métal est refroidi, le moule est cassé. Cette technique utilisée pour la création de bijoux, des cloches de dignitaires, des plaques décoratives ornant les habitations et représentant rois, chefs, notables, musiciens, serviteurs de la cour. Ce métal, ressenti comme chargé d'une force bienfaisante, capable d'éloigner le mal, est utilisé pour la fabrication des fétiches individuels et collectifs, bijoux, pendentifs ou figures à valeur de talisman, destinées à susciter la bienveillance des esprits de la nature ou des ancêtres.

²³ On appelle membranophone tous instruments de musique dont le son est produit grâce aux vibrations d'une membrane.

Les idiophones : ce sont des bruiteurs à partir de leur corps. Parmi les multiples bruiteurs on peut citer le xylophone (balafon) le hochet-sonnaille, le sistre "*Wasamba*", etc.

Conclusion

Le marché burkinabè des biens culturels enregistre aussi bien des objets authentiques que des objets d'intention frauduleuse. Si ces biens culturels proviennent d'un certain nombre régions-sources, ils se regroupent prioritairement dans de grandes villes comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso qui constituent les principaux pôles du marché burkinabè. Ces agglomérations jouent un rôle capital dans la transaction des biens culturels. Le cycle des transactions des biens culturels implique de nombreux acteurs et intermédiaires. Le plus visible est le marchand d'art qui a pignon sur rue, une sorte de courroie de transmission entre les acteurs locaux et les collectionneurs expatriés.

Les biens culturels burkinabè, objets de transactions commerciales, sont les éléments d'une intense vie culturelle, religieuse et politique depuis des siècles et sont de formes et de dimensions diverses, et de tout âge : les biens culturels classiques ou de civilisations disparues, les objets des peuplements encore existants et les pièces usuelles et modernes. Ils proviennent de plusieurs régions du Burkina localisés au nord pour les pièces lithiques, au sud-ouest pour les statuettes et à l'ouest pour les masques.

En raison de leur grande répartition dans le temps et l'espace, les biens culturels demeurent un sujet inépuisable dans le cadre des transactions commerciales. Des recherches de plus en plus précises, permettront certainement de montrer d'autres facettes du phénomène. Notre étude ayant été partielle et non exhaustive, les enquêtes de terrain doivent être poursuivies. Les prochaines études sur le terrain ainsi que l'encadrement d'étudiants travaillant sur ces thèmes dans les différentes régions permettront d'obtenir ou d'approfondir des données anthropologiques, historiques, scientifiques plus détaillées sur certains biens culturels. Cet article n'est donc que l'introduction à une longue série.

Sources et Bibliographie

Sources orales : liste des informateurs

01	Noms et prénoms	Date et lieu de l'enquête	Fonctions/ Statut	Age approximatif
02	Adigoune Malick	28/07/2010 à Bobo-Dioulasso	Antiquaire	46 ans
03	BADO Oumarou	30/07/2010 et 13/08/2010 à Gaoua et Ouagadougou	Antiquaire	65 ans
04	Bognounou Marie Françoise	23/07/2010 à Ouagadougou	Galeriste	68 ans
05	Dicko Amadou	17/06/2011 à Dori	Collecteur d'objets d'art	45 ans
06	Hama Hingou	06/06/2011 à Solhan Province du Seno	Antiquaire	47 ans
07	Kanon Alassane	Bobo-Dioulasso à 28/07/2010	Antiquaire	50 ans
08	Kouanda Moctar	10/11/2010 à Ouagadougou	Vendeur d'objets d'art	33 ans
09	Sanou Aboubacar	07/09/2011 à Bobo-Dioulasso	Rabatteur	33 ans

Bibliographie

Bargna I., 2008, *L'art africain*, Rodez, Edition du Rouergue.

Diderot, Société des Africanistes.

Diop A., 1966, *L'art nègre*, Paris, Présence africaine.

Grunne B., 1987, « De l'objet premier au chef-d'œuvre » dans *Chefs-d'œuvre inédits de l'Afrique Noire*, Fondation Dapper/Bordas, Paris, 15-16.

Icom., 1995, *Le trafic illicite des biens culturels en Afrique*, Paris, Icom.

Kerchache J. et al., 1988, *L'art africain*, Paris, Citadelles/Mazenod.

Kiéthéga, J.-B., (Ed) 1993, « Archéologie et muséologie au Burkina Faso. Quel partenariat ? », Abidjan, Atelier du WAMP.

Kiéthéga, J.-B., 2010, « Le trafic illicite des biens culturels au Burkina Faso » Conférence du 29 mai, Paris

Ky J.-C., 1996, « La statuaire au Burkina Faso : nature et fonction » dans *La statuaire au Burkina Faso : Tradition et Modernité*, Ouagadougou, DPC.

Laude J., 1996, *Les arts de l'Afrique Noire*, Paris, éd. Chêne.

- Leroi-Gourhan A., 1957, « L'art des primitifs actuels » dans *L'Art et l'homme*, Vol. I, Paris, Librairie Larousse, 83-84.
- Lévi-Strauss C., 1958, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Millogo K. A et Koté L., 2000, *Eléments d'archéologie ouest-africaine I. Burkina Faso*, CRIAA- Nouakchott, Editions Sépia.
- Ndéffo F.-J., 2000, *Perspectives de développement sur l'héritage culturel en Afrique. Les biens culturels africains*, Paris, l'Harmattan.
- Ouédraogo, A., 2008, « Les masques Moose au carrefour des cultures burkinabè », dans *CAHIERS DU CERLESHS Tome XXIII*, n° 30, Ouagadougou, 83-118.
- Passéré, K., 2006, *Le trafic illicite des biens culturels au Burkina Faso : enjeux et perspectives de lutte contre le fléau*, Mémoire de maîtrise en Art, Gestion et Administration culturelle, Université de Ouagadougou.
- Rousseau J.-J., 2012, « Essai sur l'origine des langues », dans *Collection complète des œuvres, Genève, 1780-1789*, vol. 8, in-4°, édition en ligne www.rousseauonline.ch, version du 7 octobre 2012.
- Roy, C., 1987, *Art of the Upper Volta Rivers*, Alain et Françoise Chaffin.
- Somé R., 1998, *Art africain et esthétique occidentale. La statuaire lobi et dagara au Burkina Faso*, Paris, l'Harmattan.
- Steiner B. C., 1990, « The trade in West African Art », *African Art s*, Vol. XXIV, n°1, 38-43.
- Steiner B. C., 1991, « Worlds together, worlds apart : the mediation of knowledge by traders in African Art », *Society for Visual Anthropology Review*, n° 6, 45-49.
- Tomé A., 2016, *Les agressions contre les masques gurunsi de la rive droite du fleuve Mouhoun de 1840 à 2010*, Thèse de Doctorat, Université Ouaga I Professeur Joseph Ki-Zerbo.

METACOGNITION ET PERFORMANCE SCOLAIRE : CAS DE LA PRODUCTION ECRITE EN ANGLAIS EN CLASSES DE 3^{ème} AU LYCEE MODERNE 3 GAGNOA

DJELLE OPELY Patrice-Aimé*
KONE Djakaridja*

Résumé

L'étude des difficultés de l'apprentissage de l'anglais nous a permis de déterminer que le writing constitue l'un des problèmes majeurs rencontrés par les apprenants dans le système éducatif ivoirien. Cet article vise à étudier la bonne performance des élèves en writing à travers les connaissances et les stratégies métacognitives. L'étude avait pour cadre le lycée moderne 3 de Gagnoa avec les élèves des classes de 3^{ème} 6 et 3^{ème} 8 et les enseignants des classes de 3^{ème} de cette école. Dans une démarche comparative, nous avons confronté les performances de notre classe d'expérimentation avec la classe d'observation. Les résultats de l'enquête et de l'expérimentation ont montré que la métacognition et les méthodes métacognitives garantissaient l'amélioration des performances des élèves en writing. Les élèves de la classe d'expérimentation qui avaient les plus mauvaises notes sont parvenus à les améliorer et à être meilleurs que ceux de la classe d'observation à l'issue de séances de travail favorisant la métacognition.

Mots clés : métacognition- performance- production écrite - apprenant.

Abstract

The study of students learning difficulties helped us to determine that writing is one of the major problems met by learners in ivoirian educational system. The aim of this article is the improvement of students' performance in writing through the metacognitive knowledge and strategies. The study took place in lycée moderne 3 Gagnoa with the teachers managing the classes of 3^{ème} and the students of 3^{ème} 6 and 3^{ème} 8. In a comparative demarche, we confronted the performance of our experimental class with that of our observation one. The results showed that the metacognitive knowledge and strategies assure the improvement of students' performance in writing. The students from our experimental class who had the worst results succeeded in doing well than those of the observation class after a metacognitive-based teaching with them.

Keywords: metacognition- performance- writing- learners.

* Ecole normale supérieure Abidjan, (Côte d'Ivoire). Email : opelydjelle@yahoo.fr

* Ecole normale supérieure Abidjan, (Côte d'Ivoire). Email : djack2002fr@yahoo.fr

1. Introduction

La question de la rédaction ou production écrite est un sujet très important dans l'apprentissage des langues car elle est l'habileté par excellence qui reflète la capacité langagière de l'apprenant. La production écrite que nous désignons par « writing » a fait l'objet de recherches scientifiques quant à sa nature et aux méthodes utilisées pour son enseignement et comment faciliter l'acquisition de cette compétence aux apprenants. Ces études ont concerné l'anglais en tant que langue L1 ou langue maternelle mais aussi en tant que L2 ou langue seconde ou EFL (English Foreign Language.)

Ces études dans l'ensemble considèrent la production comme une tâche complexe car faisant appel à différentes compétences mais aussi et avant tout elle constitue une activité cognitive, une activité de construction (de phrases, de paragraphe, de cohérence et d'organisation des idées) avec tout ce que cela implique. A cet effet, Britt (2006) affirme qu'écrire

est un processus complexe qui implique que l'élève doive se planifier, rédiger et réviser sa production, aussi bien sur le plan du contenu que de la forme, et ce, à tout moment durant le processus d'écriture. La connaissance du code écrit est une composante importante en écriture, mais non la seule.

Elle soutient également que l'acte d'écrire implique de la part du scripteur des connaissances, des stratégies et des habiletés diverses auxquelles s'ajoute la connaissance des trois grandes stratégies d'écriture : planification, mise en texte et révision. L'activité d'écriture, pour l'élève, se déroule selon une série d'opérations complexes avec des va-et-vient entre les différents éléments des processus mentaux. Ainsi, l'élève crée le sens de son texte à partir d'interactions complexes entre ces processus ce qui l'amène à planifier, à rédiger et à réviser à tout moment lors de la situation d'écriture.

Zimmerman et Reisemberg (1997) abondent dans le même sens. Pour eux, la production écrite est une activité très exigeante et complexe. Même des textes relativement faciles à lire exigent beaucoup d'efforts et de l'expertise de la part de l'auteur. Ils la qualifient d'activité guidée par l'objectif du

scripteur et nécessitant une maîtrise de l'environnement et des contraintes du sujet. Elle tient compte de l'intention du scripteur, de sa connaissance des compétences nécessaires dans la composition. En tant qu'activité cognitive, elle est une activité de résolution de problèmes. C'est pourquoi, Finkle et Torp (1995) affirment que les opérations nécessaires pour la résolution de problèmes sont les mêmes que celles nécessaires dans la production d'un texte écrit. En conséquence, la production de texte est traitée comme un processus de résolution de problèmes. La production de texte écrit est sensé simuler la résolution de problèmes afin d'engager l'individu dans une démarche de résolution. Cela pourrait jouer un rôle majeur dans la modélisation de la pensée métacognitive associée au processus de résolution de problèmes et être considéré comme un environnement d'apprentissage cognitif, facilitant le développement des capacités métacognitives. L'exécution de ces tâches exige du scripteur la mobilisation d'un grand nombre de capacités.

La métacognition, quant à elle, intervient dans le cadre des recherches de solutions à la spirale de l'échec scolaire. Centrés sur l'étude du fonctionnement mnésique (qui a trait à la mémoire), les deux « parrains » de la métacognition ont tout d'abord fait état de la « métamémoire » avant de généraliser le concept au fonctionnement cognitif général et parler ainsi de « métacognition » (Brown, 1978 ; Brown, 1987 ; Flavell, 1971, 1979) selon Frenkel et Déforge (2014). Pour Flavell (1976), la métacognition se rapporte à la connaissance qu'on a de ses propres processus cognitifs, de leurs produits et de tout ce qui touche, par exemple, les propriétés pertinentes pour l'apprentissage d'informations et de données.

Le concept est constitué de deux composantes : la connaissance métacognitive, c'est-à-dire *ce que nous savons de notre manière de penser, et le réglage et le contrôle des actions cognitives, c'est-à-dire le contrôle de nos pensées. Le contrôle réfère à la capacité d'autorégulation de l'élève* aux différentes étapes de réalisation d'une tâche soit lors de la planification, soit pendant l'exécution et au moment de l'évaluation. (Elsayed & Ghany, 2011).

C'est une compétence à se poser des questions pour planifier, s'évaluer constamment, avant, pendant et après une

tâche, et se réajuster au besoin. C'est également savoir relier de nouvelles connaissances à des connaissances antérieures et savoir sélectionner des stratégies cognitives (Broyon, 2006). Selon Wenden (1991), les stratégies métacognitives sont des opérations ou procédures mentales que l'apprenant utilise pour réguler son apprentissage. Elles sont au nombre de trois : la planification, l'évaluation et le contrôle. Les stratégies cognitives sont des opérations mentales ou des étapes utilisées par l'apprenant pour apprendre de nouvelles informations et les appliquer à des tâches spécifiques d'apprentissage.

Au vu de ce qui précède, l'on note que l'intérêt pour la métacognition est très significatif. Plusieurs auteurs l'ont abordé et proposé différentes stratégies à mettre en place afin d'aider les apprenants à comprendre leur fonctionnement cognitif et comprendre comment ils apprennent et cela afin de les aider à mieux apprendre à travers les étapes de l'attention, la planification, le contrôle et la régulation.

Dans le domaine de la communication de nos jours, l'anglais est appris depuis la classe de sixième dans le secondaire public et depuis l'école primaire dans certaines écoles privées. Au niveau de l'enseignement de l'anglais, quatre (04) compétences sont à installer chez les apprenants : communiquer oralement, communiquer par écrit, s'approprier le sens d'un message oral et s'approprier le sens d'un message écrit en anglais (MEN, 2006). Ces quatre compétences peuvent être intégrées, c'est-à-dire qu'on peut les retrouver tous dans une même leçon. En effet, dans le contexte de la classe, l'apprenant(e) pourra s'exprimer oralement/par écrit à partir d'un support écrit ou oral. Par ailleurs, s'approprier le sens d'un message, c'est le comprendre, et donner la preuve de sa compréhension en y réagissant soit par écrit, soit oralement.

Mais selon plusieurs travaux de recherche, les apprenants francophones de l'anglais y éprouvent de nombreuses difficultés (Bonnet 2006 ; Capliez 2011; Fleurot 2013 ; Koné 2015 ; Kouassi 2007). Ils rencontrent des difficultés dans de nombreux aspects de cette langue : la prononciation, la grammaire, le vocabulaire, la compréhension orale et écrite, la lecture mais surtout la rédaction.

En effet, quelques constats nous confortent dans cette position. Premièrement, lors des cours de writing, les élèves ont

du mal à produire ce qui leur est demandé. Nombreux sont ceux qui n'arrivent pas à rédiger leur devoir en anglais et ceux qui réussissent n'y arrivent que très péniblement. Deuxièmement, lors des corrections des examens de fin d'année du BEPC (Brevet d'Etudes du Premier Cycle) et des devoirs de classe et de niveau, le constat est alarmant. Près de¹ 40% des élèves abandonnent la troisième partie de l'épreuve d'anglais. Cette troisième partie n'est autre que le writing (la production écrite). Pourtant, 30% des points de l'épreuve (6/20) y sont dévolus comme l'atteste les épreuves d'anglais. Plusieurs facteurs peuvent expliquer les difficultés en rédaction mais notre étude s'intéressera principalement à trouver une méthode ou des stratégies qui permettent de venir en aide aux apprenants afin qu'ils se sentent plus à l'aise lors de leurs productions écrites. Nous nous intéressons plus particulièrement à la métacognition dont nous montrons que la maîtrise des connaissances et des stratégies permet d'améliorer leur performance en writing. Dans quelle mesure la métacognition pourrait-elle permettre l'amélioration des performances des élèves en writing ? Quelles stratégies métacognitives mettre en place pour une meilleure performance des élèves ? Comment rendre les apprenants plus autonomes dans l'accomplissement de leur tâche ?

Notre hypothèse est que la performance aux tâches de modèle de la métacognition est liée au temps d'exposition des apprenants et que leur autonomie en dépend.

2. Méthodes

2.1. Cadre de l'étude et échantillon

L'étude a eu pour cadre le lycée moderne 3 de Gagnoa au sud ouest de la Côte d'Ivoire. Notre échantillon est d'élèves et de professeurs d'anglais. En ce qui concerne les enseignants, ils étaient au nombre de sept (7) professeurs qui tenaient les classes de troisièmes sur un total de quinze (15) professeurs d'anglais dont disposait le lycée moderne 3 de Gagnoa durant cette année scolaire 2015-2016. Quant à notre échantillon d'élèves, il est constitué de deux classes de 3^{ème} : la 3^{ème} 6 et la 3^{ème} 8, les deux classes de 3^{ème} que nous tenions. La 3^{ème} 6 qui a un effectif de 46 élèves et la 3^{ème} 8, 53 élèves.

¹ Sources de la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Education Nationale de la République de Côte d'Ivoire

2.2. Instruments de collecte et d'analyse des données

Comme méthode de travail, nous avons utilisé la méthode comparative car il s'agit pour nous de comparer les performances des élèves de la classe d'expérimentation avec celle de la classe de contrôle. Il s'agit de vérifier si l'usage des stratégies métacognitives dans la classe d'expérimentation a un impact positive sur la performance en production écrite des élèves ayant appris ces stratégies mises en place par l'enseignant.

Les données analysées dans ce travail ont été recueillies à partir des observations que nous avons faites en classe et lors des corrections des copies des différents devoirs et examens scolaires. Une enquête auprès des apprenants et enseignants a également été menée suivie d'un entretien avec les enseignants pour déterminer les méthodes d'enseignements du writing qu'ils utilisent en classe. Seulement, l'expérimentation est l'outil de recueil des données qui retient le plus notre attention. La méthode d'échantillonnage adoptée est un échantillonnage non probabiliste mais, plus précisément, l'échantillonnage à choix raisonné. En ce qui concerne le choix des enseignants, nous avons décidé de mener cette étude auprès des enseignants en charge les classes de troisième puisque le sujet aborde la question de la performance des élèves de ce niveau en production écrite.

La même méthode d'échantillonnage a été utilisée avec les élèves. Les classes sélectionnées sont celles que nous avons en charge cette année. Cette sélection se justifie par le fait que nous menons l'étude et il est plus intéressant de travailler avec des élèves que nous rencontrons régulièrement afin de pouvoir leur inculquer les stratégies à vérifier. Egalement nous voulons un travail objectif. Nous avons un seul correcteur pour évitez des différences dans les critères de notation. Ainsi, cela facilite les analyses des notes et la vérification des changements encourus. Le choix des classes d'expérimentation et de contrôle a procédé de l'analyse des notes obtenues en writing au terme du premier devoir commun que nous avons fait avec ces deux classes. Les notes des élèves de la 3^{ème} 6 se sont révélées meilleures à celles de ceux de la 3^{ème} 8 où plusieurs d'entre eux n'ont pas fait l'exercice et leur moyenne de classe a été de 0,92/6. Ceux de la 3^{ème} 6, par contre, ont obtenu une moyenne de 1,32/6. Nous

avons alors fait le choix de la 3^{ème} 8 comme classe d'expérimentation car elle était, pour nous, au regard des résultats, la classe qui avait le plus besoin de notre intervention pour l'amélioration de leur production mais aussi pour la vérification de notre hypothèse.

3. Résultats

Pour vérifier notre hypothèse selon laquelle la performance aux tâches de modèle de la métacognition est liée au temps d'exposition des apprenants et que leur autonomie en dépend, nous avons fait une expérimentation dans deux classes de 3^{ème} : la 3^{ème} 6, classe de contrôle et la 3^{ème} 8, classe d'expérimentation.

L'expérience a consisté à enseigner le writing dans la classe d'expérimentation en éveillant en eux la conscience métacognitive à travers la connaissance des stratégies métacognitives, le contrôle de leur activité de writing et son évaluation personnelle. Dans la classe de contrôle, nous avons enseigné le writing comme de coutume, comme l'exige la routine, en suivant les méthodes standards, c'est-à-dire le process ou le product writing selon le type d'activité.

Évaluation et la comparaison de leurs productions écrites ont été faites pendant les trois trimestres de l'année scolaire, après les devoirs de niveau ou les devoirs communs. C'était les seules occasions que nous avions pour évaluer les deux classes selon les mêmes sujets mais aussi les mêmes critères de notation. Lors du premier devoir qui a eu lieu au premier trimestre et qui était un devoir commun, nous avons observé et comparé les niveaux des deux classes en writing et opérer les choix de classe d'expérimentation et d'observation. Au deuxième trimestre, après quelques séances de travail et d'échanges sur leur manière de se comporter face à un sujet de writing. Après leur avoir appris quelques stratégies métacognitives pour mieux aborder leurs sujets de writing, nous avons encore confronté les résultats des deux classes suite à un devoir de niveau de 3^{ème}. Enfin, au troisième trimestre, les performances des deux classes ont été évaluées à deux autres reprises : lors de l'examen blanc régional et lors du dernier devoir de niveau de 3^{ème} dudit trimestre.

Après la correction du premier devoir, nous avons observé que les deux classes avaient un niveau très faible en writing. Le sujet était le suivant:

« During a session of your school English club, you are asked to write a paragraph about the african heroe you prefer. The best paragraph will be published in the school magazine. Answering these questions can help you.

What is his/her name? Where did he/she live? Why is he /she a heroe? »

Il leur était demandé d'écrire un paragraphe sur leurs héros africain préféré. Il leur était proposé de répondre à trois questions qui pourraient les aider à rédiger leur paragraphe : quel est son nom ? D'où vient-il/elle? Pourquoi c'est un héros ou une héroïne ?

Le texte parlait de Samory Touré, un autre héro africain.

Voici ci-dessous, le tableau de répartition des notes des deux classes.

Tableau 1 : répartition des notes du premier devoir

	3 ^{ème} 6		3 ^{ème} 8	
Notes	Nombre d'élèves	Pourcentage	Nombre d'élèves	Pourcentage
Non effectué	08	17,39	03	5,66
00	09	19,56	26	49,05
01	07	15,21	10	18,86
02	07	15,21	07	13,20
03	03	6,52	05	9,43
04	07	15,21	02	3,77
05	01	2,17	00	00
06	00	00	00	00
Total	46	100	53	100

Source : Données d'enquête

En 3^{ème} 6, la classe exclusivement constituée de redoublants à part un seul élève qui a fait partie de l'effectif suite à un transfert, il y a plus d'élèves (8) qui n'ont pas effectué l'activité de writing par rapport à ceux de la 3^{ème} 8, (3). Mais en 3^{ème} 8, le nombre d'élèves ayant eu 00 comme note représente presque la moitié de l'effectif de la classe (49,05 %) alors qu'en 3^{ème} 6, ils constituaient 19,56 %. Ainsi, la classe de 3^{ème} 8 a eu une moyenne de 0,88/6 et la 3^{ème} 6, une moyenne de 1,36. Il est important de noter qu'en dépit du fait que beaucoup d'élèves

n'aient pas effectué le writing en 3^{ème} 6, cette classe a eu une moyenne supérieure à celle de la 3^{ème} 8.

Après cette première étape qui a permis de déterminer les classes d'expérimentation et de contrôle, nous avons eu des séances de travail avec notre classe d'expérimentation pendant les corrections des devoirs et des situations d'évaluations en let's communicate.

Ces séances de travail avaient d'abord pour but de savoir leur méthode de travail lorsqu'ils devaient aborder une activité de writing. Nous leur avons demandé ce qu'ils faisaient en première position lorsqu'ils étaient face à un sujet de writing, quelle était leur réaction s'ils ne comprenaient pas le sujet, que faisaient-ils s'ils ne comprenaient pas le sens de certains mots de la consigne, etc. Suite à leurs réponses, nous leur avons montré une méthode de travail qui pourrait les aider à mieux travailler en faisant une simulation. L'enseignant s'est mis à la place de l'élève en faisant un monologue à haute voix pour leur montrer une stratégie de travail qui pourrait éveiller leur conscience métacognitive. Il a présenté comment procéder, comment réfléchir en se posant des questions auxquelles il répondait. Chaque fois que nous devions aborder un writing, nous vérifiions leurs procédés et leur expliquions les questions qu'ils devaient se poser, comment trouver le sens d'un mot en contexte, comment vérifier qu'ils font bien la tâche qui leur est demandé, quelle stratégie mettre en place pour bien accomplir la tâche. Après ces séances de travail, nous avons à nouveau comparé les notes des deux classes après le deuxième devoir de niveau. Dans le sujet de writing à traiter, il s'agissait de compléter un dialogue entre Nelson Mandela mourant et son petit-fils. A partir des réponses données par Mandela, les élèves devaient trouver les questions posées par son petit-fils. Cette comparaison a révélé une amélioration des résultats dans la classe d'expérimentation qui a un peu mieux travaillé que la classe d'observation dont le travail a à peine évolué. Toutefois, aucune des deux classes n'a obtenu la moyenne dans cet exercice. Noté sur 6, aucune n'a eu une moyenne supérieure ou égale à 2 sur 6.

Au troisième devoir de niveau (l'examen blanc régional), la classe de contrôle a, de loin, mieux travaillé que celle d'observation. Près du tiers de l'effectif a obtenu la moyenne en

writing c'est-à-dire qu'ils ont obtenu une note supérieure ou égale à 3/6. En plus, moins de 10 élèves ont obtenu la note 00/6 et moins de 5 élèves n'ont pas effectué l'exercice. Aussi, la classe a-t-elle obtenu une moyenne de 1,98. C'est résultats montrent une amélioration de la performance de ces élèves tandis que dans la classe de contrôle, il n'y a pas eu de progrès remarquable des résultats. Ils ont obtenu une moyenne de 1,31.

A la 4^e et dernière évaluation que nous avons faite, les résultats obtenus en writing dans les deux classes ont dévoilé une inversion des tendances. La classe de contrôle a été la plus performante. En writing, ils avaient pour activité de décrire une cérémonie traditionnelle à laquelle ils avaient pris part. Ils avaient à répondre aux questions suivantes pour avoir un paragraphe : de quelle cérémonie s'agissait-il ? Quand a-t-elle eu lieu ? Que faisaient les gens ? Comment étaient-ils habillés ? Comment as-tu trouvé la cérémonie ?

Ce qui donne en anglais: « You certainly attended once a traditional ceremony. Write about it in 12 lines maximum. Your composition will be published in your school English club magazine. Use the guideline below:

What ceremony was it? When did it take place? What did the people do? What sort of clothes did they wear? How did you find the ceremony? »

Le texte abordait une cérémonie traditionnelle de circoncision

En voici les résultats dans le tableau 2.

Tableau 2 : répartition des notes du dernier devoir

	3 ^{ème} 6		3 ^{ème} 8	
Notes	Nombre d'élèves	Pourcentage	Nombre d'élèves	Pourcentage
Non effectué	04	8,69	03	5,88
00	07	15,21	19	37,25
01	08	17,69	09	17,64
02	11	23,91	10	19,60
03	07	15,21	05	9,80
04	04	8,69	04	7,84
05	01	2,17	01	1,96
06	00	00	00	00
Total	46	100	53	100

Source : Données d'enquête

L'observation du tableau présente une baisse du nombre d'élèves n'ayant pas effectué l'activité de writing lors du dernier devoir. Nous constatons également un nombre approximatif d'élèves ayant obtenu des notes supérieures ou égales à 3/6 dans les deux classes. Cette fois-ci le nombre d'élèves avec la note 00 a sensiblement augmenté comparativement au devoir précédent.

Les résultats de ce devoir final peuvent s'expliquer par le fait que ledit devoir était un ancien devoir effectué l'an précédent. Ce qui revient à dire que ce devoir avait déjà été vu par la plupart des élèves de la classe de contrôle qui est constituée exclusivement de redoublante du même établissement. Les professeurs l'avaient également corrigé avec leurs élèves. Chose que nous avons déploré. Au total, il n'y a pas eu une grande différence en ce qui concerne les moyennes. Dans la classe d'observation, ils ont eu 1,56 alors que dans la classe d'expérimentation, ils ont eu 1,27.

Les différentes observations ont permis de noter une amélioration des performances des élèves de la classe d'expérimentation. Ils sont passés d'une moyenne inférieure à 1/6 au premier devoir à 1,27 au dernier devoir après des séances travail avec eux. Comparativement au premier devoir, leur moyenne s'est améliorée. De 0,88, ils sont passés à 1,27 mais dans la classe d'observation, la moyenne de la classe est restée dans la marge de 1,30 à 1,50. En un mot la performance de cette classe n'a pas beaucoup évoluée.

NB : Les variables tels le sexe, l'origine sociale, le niveau d'études des parents peuvent avoir une influence significative sur les résultats obtenus. La remarque est très pertinente cependant, nous n'avons pas pris en compte ces variables lors de notre enquête pour cet article-ci.

4. Discussions

Dans cette partie nous discutons des résultats de notre étude en prenant en compte nos hypothèses spécifiques.

4.1. Discussion sur l'hypothèse spécifique 1

La présente étude a indiqué une amélioration étriquée des performances des élèves de notre classe d'expérimentation en writing. Dans l'ensemble, il y a eu du progrès au niveau de la moyenne de la classe. De façon individuelle, certains ont

nettement évolué quant au writing. Concernant ceux qui avaient du mal à aborder cette tâche et l'abandonnaient ou se retrouvaient avec la pernicieuse note de 00/6, leur nombre a considérablement baissé. Ce qui confirme notre première hypothèse spécifique.

Les travaux précédents ont montré que les stratégies métacognitives sont des stratégies qui différencient entre les apprenants efficaces et ceux qui ne le sont pas (Anderson, 2002). De la même manière, le lien entre capacité métacognitive et réussite académique est également généralement accepté, argumenté sur des nombreux essais et démontré par les résultats de différentes recherches Osborne (2000) et Zimmerman et Martinez-Pons (1990). Osborne (2000) affirme que le trait distinctif entre les bons et les mauvais élèves est leurs capacités à mettre en place des stratégies métacognitives et de s'auto-évaluer. En prenant en compte les études entreprises dans ce domaine, l'on peut affirmer que les stratégies métacognitives sont essentielles dans l'apprentissage d'une langue en général et améliore l'habileté de production écrite (writing) en particulier (Perrin, 2010). Ainsi, O'Malley et Chamot (1990) ont signalé dans leur étude que les stratégies métacognitives perfectionnent le speaking (le parler) de la plupart des apprenants d'une langue seconde. Quant au writing, ils ont noté que ces stratégies ont un effet positif sur certaines activités de writing. Pour Conner (2007), les élèves qui ont une bonne réaction en writing ont un niveau de conscience de soi élevé. Il affirme également que le manque de conscience de soi est le problème des élèves faibles. Ce qui compte est la capacité du sujet d'utiliser ses connaissances afin d'organiser et de guider son processus d'apprentissage en planifiant son activité grâce à l'identification de buts, et en contrôlant son processus par un suivi permanent (dialogues avec soi-même).

Ces résultats confirment les conclusions de Zimmerman et Martinez-Pons (1986) et celles de Zimmerman et Kitsantas (1997), (Escorcia, 2010). Pour les cognitivistes tels que Palincsar et Brown (1984), Schoenfeld (1985), c'est l'acquisition des compétences métacognitives qui permettent d'améliorer les résultats des élèves en difficulté.

Cependant, certains chercheurs trouvent des limites aux solutions apportées par la métacognition. Pour eux, la

métacognition ne doit pas être élevée au rang de panacée. Savoir comment apprendre ne suffit pas toujours à mieux apprendre. Les recherches actuelles sur la métacognition ont fait leur deuil d'un effet automatiquement positif du recul métacognitif sur l'amélioration des performances (Romainville, 2000). Elles se donnent, au contraire, comme mission de préciser à quelles conditions, à quels moments, pour quelles tâches et pour quels types d'élèves l'approche métacognitive se révèle de nature à les aider à apprendre. Pour lui donc, la métacognition est à construire progressivement chez les élèves. Il s'agit davantage d'un outil pédagogique que se donne l'enseignant pour aider ses élèves à apprendre qu'une activité « naturelle » et inhérente à l'acte d'apprendre. Il ne suffit donc pas que les élèves multiplient des expériences d'apprentissage pour qu'ils s'engagent, du même coup, dans une réflexion métacognitive. Au contraire, celle-ci doit être provoquée par un dispositif pédagogique élaboré à cet effet par l'enseignant : questionnaire métacognitif, grille d'analyse des démarches d'apprentissage, confrontation des manières d'apprendre entre élèves, construction collective d'une fiche de critères de réussite d'une tâche, etc. C'est de la qualité de ces dispositifs que dépend principalement la réussite de l'intervention métacognitive (Romainville, 2007).

4.2. Discussion sur l'hypothèse spécifique 2

Cette hypothèse met l'accent sur les pratiques que doit mettre en œuvre l'enseignant afin de rendre les apprenants autonomes dans leur apprentissage. L'expérience métacognitive favorisant les connaissances et les stratégies métacognitives, il va de soi que l'élève a pu voir ses résultats s'améliorer des capacités d'autonomie dans des situations d'apprentissage. Mais cette capacité ne s'est développée que chez les élèves efficaces. Il se peut que cela ait pu être occasionné par le nombre insuffisant de séances de travail que nous avons avec eux. Les apprenants ayant développé ces capacités métacognitives peuvent être considérés comme « autonomes dans l'apprentissage et dans la résolution de problèmes. Ils sont capables de faire référence au comment, pourquoi, où et quand de l'apprentissage quand ils s'affrontent à des activités cognitives complexes » (Pintrich, 2002). Toutefois, la métacognition se construit dans un environnement

d'apprentissage qui lui est favorable. Un environnement d'apprentissage ayant comme but, pas seulement l'apprentissage, mais le développement des capacités métacognitives de l'apprenant, va lui permettre d'être autonome et prêt à affronter d'autres défis, d'autres problèmes (Perrin, 2010).

Ce sont les stratégies métacognitives qui permettent aux apprenants efficaces d'exercer un contrôle sur leur apprentissage. Ces stratégies générales sont essentielles en situation d'autonomie puisqu'elles permettent à l'apprenant de gérer ou de réguler son apprentissage, de sélectionner ou de mettre en œuvre des méthodes ou des techniques et de les évaluer (Duquette)².

L'autonomie implique la liberté d'action, mais également la gestion et le contrôle (volontaires) de l'apprentissage, ainsi que la responsabilité (co-responsabilité si l'on se situe dans le processus d'autonomisation). Les notions d'autonomie et d'apprendre à apprendre sont liées, et selon les auteurs, se confondent (est autonome l'étudiant qui sait apprendre, pour Holec³) ou se distinguent (apprendre à apprendre, c'est se préparer à être autonome, pour Portine⁴). Pour Blin⁵, l'autonomie se définit

comme une approche éducative qui [...] permet aux apprenants de prendre la responsabilité et le contrôle de leur apprentissage, et qui les aide à évoluer progressivement d'un état de dépendance vis-à-vis de l'enseignant à un état d'indépendance et d'interdépendance.[...] Une formation autonomisante devra donc développer la capacité à être autonome: apprendre à apprendre, à construire des savoirs et savoir-faire langagiers et à collaborer en seront les éléments clés.

²crl.univ-lille3.fr (auteur cité dans l'article *Apprendre à apprendre : Autonomie* mis à jour le 12/01/2014)

³crl.univ-lille3.fr (auteur cité dans l'article *Apprendre à apprendre : Autonomie* mis à jour le 12/01/2014)

⁴crl.univ-lille3.fr (auteur cité dans l'article *Apprendre à apprendre : Autonomie* mis à jour le 12/01/2014)

⁵crl.univ-lille3.fr (auteur cité dans l'article *Apprendre à apprendre : Autonomie* mis à jour le 12/01/2014)

Conclusion

Cette étude a été effectuée pendant l'année scolaire 2015-2016 avec les élèves de 3^{ème} du lycée moderne 3 Gagnoa et leurs enseignants.

Il s'agissait pour nous de montrer que la maîtrise des connaissances et des méthodes métacognitives des élèves permet d'améliorer leur performance en writing.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons deux objectifs spécifiques, à savoir : identifier les difficultés rencontrées par les apprenants pendant la production écrite en Anglais. Ainsi, l'enquête menée auprès des enseignants et des élèves a permis d'identifier un certain nombre de difficultés plus ou moins liées. Ces deux groupes d'enquêtés ont des points de vue divergents quant aux difficultés rencontrées. Il s'agit pour les enseignants en termes d'importance d'occurrence quantitative des difficultés à tous les niveaux des éléments de notation de la production écrite : vocabulaire, grammaire, compréhension du sujet, syntaxe. Suivis des difficultés d'ordre vocabulaire et finalement la non maîtrise des règles grammaticales et de la syntaxe.

A la suite de l'enquête menée pour déterminer les difficultés rencontrées par les élèves en writing, nous avons procédé à une expérimentation. Nous tenions deux classes de 3^{ème}. Nous avons fait de l'une notre classe d'expérimentation où nous utilisons un enseignement propice à susciter les connaissances et stratégies métacognitives chez les élèves et de l'autre, notre classe d'observation où nous avons utilisé la méthode standard d'enseignement du writing. Au terme de l'expérimentation, nous avons noté une amélioration des performances chez les élèves ayant reçu l'enseignement favorisant la métacognition et chez ceux ayant formé selon la méthode courante, la performance n'a quasiment pas évolué. Afin d'atteindre ces résultats nous avons fait deux enquêtes auprès des élèves de 3^{ème} et une auprès des enseignants tenant les classes de 3^{ème}.

En dehors des enquêtes et de l'entretien, nous avons fait une expérimentation pour vérifier notre hypothèse. A cet effet, nous avons fait de l'une de nos classes une classe d'expérimentation et de l'autre une classe d'observation. A l'issue de cette expérimentation notre hypothèse a été confirmée quoique la moyenne des élèves ait évolué et le nombre de

personnes abandonnant le writing et ceux obtenant la note 00 ait été réduit, la performance des élèves est restée inférieure à nos espérances, choses certainement due à notre manque d'expertise en matière de métacognition. Nous notons que pour une meilleure performance des élèves, l'enseignant devrait suffisamment les exposer au modèle de la métacognition tout en sachant qu'il devrait lui-même en avoir les connaissances et la maîtrise des stratégies. Nous suggérons donc que le modèle de la métacognition soit vulgarisé auprès des enseignants qui dans leur majorité n'en ont aucune information. Son implémentation au cours de writing pourrait aider les apprenants à connaître leur manière d'apprendre et les stratégies à mettre en place pour une meilleure performance à la tâche.

Références bibliographiques

- Blin F., 1998, « Les enjeux d'une formation autonomisante de l'apprenant en environnement multimédia », In Chanier, T., Pothier, M. (Ed.), "Hypertexte et apprentissage des langues", *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°110. <http://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000231/en/>
- Britt-Mari B., 2006, *Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage en français langue seconde*, Commission scolaire Kativik, collection Peter Murdoch, IND PMUR 0289 Institut culturel Avataq.
- Broyon A. M, 2006, Métacognition, culture et pensée réflexive : applications de la recherche dans la formation des enseignants, *Formation et pratique d'enseignement en question*, N° 4 / 2006 / pp. 105-119.
- Duquette L., 2002, « Analyse de données en apprentissage d'une L2 en situation d'autonomie dans un environnement multimédia », *ALSIC*, vol. 5, n° 1, mars 2002, pp.33-53. <http://alsic.u-strasbg.fr/Menus/frames.htm>
- Escorcía D, 2007, *Composantes métacognitives et performances à l'écrit : une approche sociocognitive du travail étudiant*, Thèse, Université Paris Ouest-Nanterre la défense, Nanterre.
- Escorcía D, 2010, « Quel rapport entre la métacognition et la performance à l'écrit ? Analyse de la situation

- d'étudiants en sciences humaines », dans *Education didactique*, vol 4-n°3, décembre 2010, 63-82)
- Fenghua L., & Chen H., 2010, A study of metacognitive-strategies-based writing instruction for vocational college students, *English language teaching*, Vol. 3. N°3 ; Septembre 2010.
- Flavell J.H., 1976, Metacognitive aspects of problem-solving. In L.B., Resnick (Ed.). *The nature of intelligence*. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Flavell. J. H. (1979). Metacognition and Cognitive Monitoring. *American Psychologist*, 34, 906-911.
- Flavell J.H., 1985, « Développement métacognitif », dans *Psychologie développementale*, Bideaud J. et coll., Bruxelles, Mardaga.
- Flower L. & Hayes J. R., 1981, "A Cognitive Process Theory of Writing", *College Composition and Communication* 32: 365-387.
- Gombert J.-L., 1990, *Le développement métalinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France, Collection Psychologie d'aujourd'hui.
- Holec H., 1991, « Autonomie de l'apprenant : de l'enseignement à l'apprentissage », dans *Education Permanente*, n°107,1991, http://www.epc.univnancy2.fr/EPCT_F/pdf/Autonomie.pdf
- Koné D., 2015, Méthodes pédagogiques et difficultés de l'apprentissage de l'Anglais : cas de lycées et collèges de Gagnoa. Mémoire Master I.
- Kouassi J., 2007, « L'anglais, langue étrangère en Côte-d'Ivoire : Quel espace universitaire pour un apprentissage efficace dans un contexte de multilinguisme », in *Revue ltml.ci*, no 5, février 2010, 1-14.
- Noël B. & al., 1995, « La métacognition : facettes et pertinence du concept en éducation », *Revue française de pédagogie*, 112, 47-56.
- Noël B., 1997, *La métacognition*. Paris, Bruxelles : De Boeck Univesité.
- O'Malley J. M. & al., 1985, Learning Strategies Used by Beginning and Intermediate ESL Students. *Language learning* 35 (1):21-46.

- O'Malley, J. M. & Chamot, A. U., 1990, *Learning strategies in second language acquisition*, Cambridge University Press.
- Portine H., (1998), « L'autonomie de l'apprenant en questions », *ALSIC*, vol. 1, n°1, juin 1998, pp.73-78.
http://alsic.u-strasbg.fr/Num1/portine/alsic_n01-poi1.htm
- Romainville M., 2000, « Savoir comment apprendre suffit-il à mieux apprendre ? », dans R. Pallascio, R. et L. Lafortune (dir.), *Pour une pensée réflexive en éducation*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1-86.
- Romainville M., 2007, Conscience, métacognition, apprentissage : le cas des compétences méthodologiques, *La conscience chez l'enfant et chez l'élève*, Presse de l'université du Québec, 2007, 108-130.
- Wolfs J. L., 2005, « Métacognition et réflexivité dans le champ scolaire : origine des concepts, analyse critique et perspectives », In M. Derycke, *Culture(s) et réflexivité*. Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Yzerbyt V., & al., 1998, *Metacognition : Cognitive and Social Dimensions*, London : SAGE Publications.
- Saint-Pierre L., 1994, « La métacognition, qu'en est-il? », In *Revue des Sciences de l'Education*, vol. 20, n° 3, 1994, 529-545.

Webographie

http://www.uv.mx/cpue/colped/N_31/Intervention_de_la_métacognition.htm
openncolleges.edu.au
<http://pagesperso-orange.fr/ash-jpp/metacogn.html>
crl.univ-lille3.fr
<http://id.erudit.org/iderudit/010644ar>
<http://id.erudit.org/iderudit/031740ar>

SUSCITER LA MOTIVATION PAR L'INTERMEDIAIRE DE L'INTERDISCIPLINARITE

MOUSSAVI ROZATI Parissa*

SHAIRI Hamid Reza*

SAFA Parivash*

LETAFATI Roya*

Résumé

Cet article cherche à élucider pourquoi les apprenants de FLE en Iran, étant très motivés au début, perdent leur motivation au fur et à mesure de l'avancement de leur apprentissage. Ainsi, cette recherche avance-t-elle, en premier lieu, les motivations les plus représentatives chez les apprenants iraniens du FLE, supposant que les Iraniens sont plutôt motivés de façon intrinsèque en ce qui concerne l'apprentissage de la langue française. Ensuite, la deuxième phase de la recherche vise les raisons et le fonctionnement de la dégradation de cette motivation supposant que la démotivation est, par contre, due aux facteurs extrinsèques. A la fin, les auteurs de cet article se proposent d'avancer des solutions éventuelles à la problématique évoquée, supposant que le meilleur moyen de remédier au problème de la dégradation de motivation serait, dans une perspective interdisciplinaire, le recours aux outils pédagogiques.

Mots clés : enseignement/apprentissage ; démotivation ; motivation ; pratiques pédagogiques; fle

Abstract

This article seeks to elucidate why FFL learners in Iran, being very motivated at the beginning, lose their motivation as their learning progresses. Thus, this research advances, in the first place, the most representative motivations among the Iranian learners of the FFL, assuming that the Iranians are rather motivated in an intrinsic way with regard to the learning of the French language. Then, the second phase of the research aims at the reasons and the functioning of the deterioration of this motivation assuming that the demotivation is, on the other hand, due to the extrinsic factors. In the end, the authors of this article propose to put forward possible solutions to the problem raised, assuming that the best way to remedy the problem of deterioration of motivation would be, in an interdisciplinary perspective, the use of pedagogical tools.

Key words: teaching/learning; demotivation; motivation; Pedagogical practices; french as a foreign language

* Université de Tarbiat Modares Téhéran, Jalal Ale Ahmad, Nas parissarozati@yahoo.fr

* Université de Tarbiat Modares, Téhéran, Jalal Ale Ahmad, Nasr

* Université Tarbiat Modares, Téhéran, Jalal Ale Ahmad, Nasr

* Université de Tarbiat Modares, Téhéran, Jalal Ale Ahmad, Nasr

Introduction

Reconnue comme une langue *mélodieuse et élégante*, le français a toujours été la langue de l'élite en Iran. L'anglais, la langue parlée et écrite dans bien des pays demeure la langue dominante. Les Iraniens commencent à l'apprendre dès leur plus jeune âge dans les instituts et par la suite de façon obligatoire au collège, en classe de sixième. Mais le français n'est pas enseigné dans les collèges publics, seules quelques écoles privées s'en occupent. De la sorte, les personnes qui s'apprennent à apprendre le français sont dans la plupart des cas des apprenants motivés et amoureux de la langue française qui, pour sa part, leur confère le prestige social.

Dans ces conditions, la plupart des apprenants de la langue française sont initialement des personnes motivées, dynamique dans l'apprentissage de la langue française. Or, la motivation est un facteur essentiel pour la réussite des apprentissages. Bouchard cité par Ndagijimana (2013) précise que la motivation en tant que pulsion suppose un état interne, un besoin, une condition qui pousse les individus à l'action. Dans cette manière de penser, s'élabore au début des années soixante, une théorie dynamique de la motivation selon laquelle tout comportement de réalisation provient d'un conflit émotionnel entre la recherche du succès et l'évitement de l'échec. Rolland Viau (2001), professeur à l'université de Sherbrooke assure que l'élève motivé choisit de s'engager et de persévérer. Par contre, un élève démotivé fait tout pour ne rien faire.

D'ailleurs le mot motivation renferme cette idée d'énergie et d'action :

L'étymologie du mot « motivation » - du latin *movere*, qui signifie se déplacer – confirme sa vertu première : début et source de tout mouvement. En fait, tout apprentissage dépend d'elle. Sans cette mise en mouvement initiale, sans cet élan du cœur, de l'esprit – et même du corps, tout apprentissage est impossible. Véritable moteur de l'activité, elle assure, en plus du démarrage, la direction du « véhicule » et la persévérance vers l'objectif qui permet de surmonter tous les obstacles. (Perrier et Metrailler, 2007)

Comme la motivation est une manifestation instable et modifiable dans le temps, les questions qui nous préoccupent dans cette étude sont les suivantes : est-ce que les apprenants parviendront à maintenir cette motivation jusqu'à la fin de leur cursus ? S'ils n'y arrivent pas, quelle est la cause de cette démotivation et comment y remédier ?

Partant du postulat que le nombre des apprenants se décline dans les niveaux avancés, aussi bien à l'université que dans les instituts, nous déduisons à la suite de notre enquête que 22,23 % de ces apprenants perdent leur motivation initiale dans le processus d'apprentissage de français langue étrangère. Alors que la motivation préliminaire relève de la représentation que se font les apprenants de la langue et de la culture française, le fait que cette motivation puisse se préserver ou non dépend étroitement de la façon dont la langue leur est enseignée. Cependant, parallèlement aux manuels et à une méthodologie appropriée, le succès du processus d'enseignement-apprentissage dépend de l'habileté de l'enseignant et de son intérêt pour attirer l'attention des apprenants et les motiver.

S'il s'avère que la motivation conduit l'apprenant à plus de dynamisme dans l'apprentissage, et donc à plus de succès, il va sans dire que les enseignants devront être formés et sensibilisés à une pédagogie motivationnelle et plus dynamique qui évite tout échec causé par la démotivation. Parce qu'aujourd'hui, à tout niveau du système éducatif, on cherche à améliorer et à atteindre la réussite des apprentissages. Parce qu'aujourd'hui, à tout niveau du système éducatif, on cherche à améliorer et à atteindre la réussite des apprentissages (Ndagijimana, 2013 : 17).

1. Motivation

Pour mieux cerner la question, nous allons commencer par une définition scientifique de la motivation qui nous mènera à une conception plus perceptible dans le domaine de l'apprentissage du français langue étrangère : « *Le concept de motivation représente le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du*

Comportement » (Vallerand & Thill, 1993 : 351). Cependant le succès ou l'insuccès des apprenants dans le processus d'apprentissage dépend de ce facteur affectif-émotionnel qu'est la motivation. Celle-ci naît toujours de la satisfaction d'un besoin et poursuit un but mais dès qu'elle parvient à atteindre son but, elle peut s'atténuer et même disparaître.

D'après Déci (1975) et son successeur, Ryan (2002), on peut discerner deux types de motivation : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque.

1.1. Motivation intrinsèque

Nous allons définir la motivation intrinsèque par une citation de Deci, et Ryan (2007: 3) :

On est en présence d'une motivation intrinsèque lorsque l'individu fait une activité parce qu'il la trouve intéressante et qu'elle lui apporte satisfaction ou plaisir. L'individu qui agit sous l'impulsion de la motivation intrinsèque le fait parce que l'activité elle-même est pour lui source de gratification.

L'action est conduite uniquement par l'intérêt et le plaisir que l'individu trouve à l'action, sans attente de récompense externe. Bouchard (cité par Ndagijimana, 2013: 57) précise que « *la motivation en tant que pulsion suppose un état interne, un besoin, une condition qui pousse les individus à l'action.* »

Deci, Ryan, Fenouillet et Lieury ont révélé que dans l'ensemble, la motivation intrinsèque est plus efficace que la motivation extrinsèque. Elle fait preuve d'une plus grande ténacité à faire face aux problèmes éventuels, porte assistance à l'apprenant dans l'attention et la concentration qu'il doit consacrer aux cours et assure l'intérêt à accomplir les activités proposées.

La motivation intrinsèque est considérée comme le plus haut niveau de motivation autodéterminée que peut atteindre un individu. Elle est également la source d'énergie qui sert de départ à la nature active de l'organisme humain. Dans des termes plus concrets, la motivation intrinsèque implique que l'individu pratique

une activité parce qu'il en retire du plaisir et une certaine satisfaction (Deci, 1975, cité par Piché, 2003 : 34).

Cependant les behavioristes rejettent l'existence des agents internes et tiennent fortement à la motivation extrinsèque.

1.2. Motivation extrinsèque

Vianin définit la motivation extrinsèque « *comme une motivation qui se situe à l'extérieur de l'apprenant* » et dit que « *ce sont les renforcements, les feedbacks et les récompenses qui alimentent la motivation extrinsèque* » (Vianin, cité par Jardou, 2009/10 : 30)

Par opposition à la motivation intrinsèque, la motivation extrinsèque est provoquée par une circonstance extérieure à l'individu comme par exemple une bonne note, une récompense, la pression sociale ou familiale de l'apprenant ou bien l'obtention de l'approbation d'une tierce personne comme l'enseignant.

La motivation intrinsèque n'est possible que pour les activités dites attractives. Pour les autres types d'activités perçus comme moins intéressants, plus difficiles par les élèves, il semble nécessaire de déplacer l'enjeu vers la récompense, ici la note. La plus grande dérive de la motivation extrinsèque en classe est qu'à force de contraintes, d'évaluations, elle anéantit les chances pour la motivation intrinsèque de se développer (Mokadem, 2016 :12)

Alors, il se peut que l'apprenant étudie et qu'il ait de bonnes notes mais cela ne veut pas dire qu'il est autant intéressé par l'apprentissage du FLE, certains éléments extérieurs le poussent à travailler comme la réprimande des parents, les frais de scolarité qui vont s'augmenter au cas où il ne réussit pas, la peur d'être ridiculisé par ses pairs et d'être réprimandé par l'enseignant.

Les études ont montré que les apprenants motivés extrinsèquement n'apprennent pas en profondeur, la qualité de leur apprentissage est moindre et leurs connaissances ne restent pas longtemps dans la mémoire (Biçer, 2008).

2. La démotivation

Ce qui va suivre, sera consacré à l'apprenant et à l'analyse de ses propriétés émotionnelles et humaines. Quintero (2014) a catégorisé les indices, les causes et les conséquences de la démotivation chez les apprenants. Les signes de la démotivation chez l'apprenant peuvent aider les enseignants à mieux comprendre les situations dans lesquelles se trouvent leurs apprenants et par conséquent pourraient les aider à mieux gérer leur classe et à créer une ambiance plus engageante compte tenu du milieu socio-affectif où se trouvent les apprenants.

2.1. Les signes de la démotivation chez l'apprenant

Trois indices marquent le manque de motivation chez l'apprenant :

- les signes physiques : l'apprenant se fatigue et s'ennuie en classe. Une certaine indolence le gagne, c'est un état de mollesse et de paresse accompagné souvent d'une indifférence ou d'une absence d'émotions et de désirs d'apprendre. C'est le cas de nombreux apprenants qui regardent constamment l'heure et attendent impatiemment la fin du cours ;

- les signes émotionnels : l'apprenant se sent frustré et découragé, il n'arrive plus à suivre les cours. Selon Hull (cité par Lieury et Fenouillet, 2013 :16),

le renforcement négatif, à savoir un contexte qui dévalorise et décourage l'exécutant d'une tâche est générateur de peur, de stress, et peut produire de nombreux effets néfastes tels qu'une perte de motivation ;

- les signes cognitifs : l'apprenant ne peut pas prêter attention à la leçon et par la suite se concentrer. D'après la chaîne évoquée par Lapp (2002), l'attention et la concentration sont les deux maillons essentiels de cette chaîne qui pourrait mener à l'apprentissage efficace de la langue étrangère. Ainsi au cas de rupture de la chaîne, il n'aurait pas d'apprentissage ou mieux vaut dire d'apprentissage durable ;

- Motivation => Attention => Concentration => Organisation des informations => Apprentissage.

2.2. Les causes de la démotivation de l'apprenant

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de la démotivation chez l'apprenant :

- certains aspects liés à la personnalité et au caractère de l'individu telles la timidité, la paresse, etc. Pour ne citer qu'un exemple, la timidité empêche l'apprenant de se lier à son professeur et ses pairs, de demander des questions lorsqu'il a des problèmes, de répondre aux questions par peur de se tromper, etc ;

- certains aspects sociaux : la classe est aux yeux de l'apprenant un espace social. Il a besoin d'affection et d'amitié et de se sentir respecté par ses camarades et son enseignant. Ainsi, il a besoin avant tout d'être sécurisé.

L'ambiance générale reliée à une situation, telle que la qualité des relations interpersonnelles à la maison, à l'école ou dans les groupes de travail, peut aussi avoir un effet sur la motivation intrinsèque des gens. Un climat tendu et restreignant mine la motivation intrinsèque, tandis qu'un climat d'encouragement et d'ouverture la rehausse (Deci & Ryan, 2008:3) ;

- nous savons que les difficultés freinent les élans et la motivation. Les difficultés d'apprentissage comme les problèmes issus de la grammaire, de la syntaxe, de la prononciation, etc. font partie de cette catégorie. Pour pouvoir surmonter les problèmes, il ne faut pas avoir peur de l'échec.

2.3. Les conséquences de la démotivation chez l'apprenant de FLE

Certaines conséquences peuvent découler de la démotivation. Ainsi, on note :

- L'apprenant n'aime pas accomplir les activités proposées par l'enseignant.

- Il devient un sujet passif qui n'a pas tendance à participer en classe.

- Et finalement, il cherche à s'absenter dès qu'une occasion se présente et ce manque d'intérêt peut aller jusqu'à l'abandon des études.

3. Méthode

Dans cette recherche, nous avons effectué une étude de terrain basée sur deux sortes de questionnaire destinés aux enseignants (au nombre de 32) et aux apprenants (au nombre de 90) des niveaux B1 et B2 pour connaître en premier lieu, les ressorts et le type de motivation qui ont mené les apprenants à apprendre le français langue étrangère et dans un deuxième temps, comme la motivation est une manifestation instable et modifiable dans le temps, nous avons essayé de savoir s'il y a eu un changement au niveau de leur motivation au cours de leur cursus et connaître par la suite les raisons de ce changement.

Etant donné que nous voulons étudier la motivation dans sa diachronie, les niveaux intermédiaires B1 et B2 conviendraient à nos besoins puisque les apprenants ont désormais l'expérience de l'apprentissage du français et pourraient ainsi nous informer sur leur motivation durant leurs études. La raison pour laquelle, nous ne nous sommes pas adressés aux apprenants de C1 et C2 est qu'éventuellement à ces niveaux, un certain nombre d'apprenants auraient déjà abandonné leurs études suite aux difficultés issues de l'apprentissage du français et à leur démotivation.

L'enquête a été réalisée en Avril 2016 à l'université d'Ispahan en Iran et dans quatre instituts renommés de la ville (Kowsar, Kanoun, Djihad et Kish) où il y a le plus grand nombre d'apprenants de français langue étrangère.

Etant donné que j'enseigne le français langue étrangère depuis déjà plus de dix ans à Ispahan et que j'ai eu l'expérience de travailler aussi bien à l'université comme professeure associée que comme enseignante vacataire dans les différents instituts, j'ai pu demander, dans une ambiance tout à fait amicale, à mes collègues et aux étudiants de répondre aux questionnaires et ils ont tous eu la gentillesse de le faire à merveille, sans aucune négligence.

Les questionnaires destinés aux professeurs sont des questions fermées essentiellement dichotomiques et ceux adressés aux apprenants sont basés sur l'échelle paire de Likert. Cependant les apprenants avaient également à répondre à une question ouverte, profitable à notre recherche. Finalement pour analyser les données, nous avons utilisé le logiciel SPSS.

4. Résultats

A travers les onze tableaux ci-dessous, nous avons cherché à connaître la nature des motifs intérieurs et extérieurs provoquant la motivation chez l'apprenant et leur modification au cours du processus d'enseignement/apprentissage.

Tableau 1 : Répartition des sujets selon leur motivation pour apprendre le français

variables	effectifs	fréquence
voyager en France et dans les pays francophones	9	10 %
pour des raisons professionnelles	12	13.33 %
Je suis intéressés par la culture de la France et des pays francophones	15	16.67 %
J'aime apprendre la langue française	43	47.78 %
Pour entrer à l'université	11	12.22 %
total	90	100 %

Ensuite, nous leur avons posé une question ouverte, demandant leur avis sur la langue et la culture française. Parmi les quatre-vingt-dix apprenants, seuls 61 personnes ont répondu à cette question dont la réponse exigeait un peu plus de temps pour écrire la réponse. Etant donné la forme de la question à réponse ouverte, beaucoup d'enquêtés ont fait allusion, en même temps, à plusieurs causes, c'est pourquoi dans l'effectif mentionné ci-dessous, nous n'avons plus 90 apprenants comme échantillon mais 112. Ainsi 21 personnes n'ont choisi qu'un des motifs mentionnés, 29 sondés en ont choisi deux et 11 apprenants en ont opté trois, ce qui nous donne la somme de 112.

Tableau 2 : Répartition des apprenants suivant leurs opinions sur la langue et la culture française

variables	effectifs	fréquences
La France a un patrimoine culturel important	17	15.18 %
C'est une Langue difficile à apprendre	14	12.5 %
La Langue française est belle et mélodieuse	29	25.89 %
J'aime le français	17	15.18 %
J'aime la culture française	6	5.36 %
C'est une langue riche en littérature	18	16.07%
Il faut connaître la culture de la langue cible pour apprendre la langue	1	0.89 %
La France a une culture raffinée et très avancée	1	0.89 %
Je n'aime pas la culture française	1	0.89 %
La culture des français ressemble à la notre	2	1.79 %
Je n'ai aucune connaissance de leur culture	6	5.36 %
total	112	100 %

Les tableaux 3 et 4 se suivent, ils permettent de distinguer le niveau de la motivation au fur et à mesure de l'avancement de leur apprentissage en français langue étrangère.

Tableau 3 : L'intérêt que portent les étudiants à la langue française, au cours de la première année d'étude

variables	effectifs	fréquence
Pas du tout	2	2.22 %
Un peu	4	4.44 %
moyennement	24	26.67 %
beaucoup	60	66.67%
total	90	100 %

Tableau 4 : L'intérêt que portent les étudiants à la langue française dans les années ultérieures

variables	effectifs	fréquence
Pas du tout	7	7.78 %
Un peu	19	21.11%
moyennement	16	17.78 %
beaucoup	48	53.33 %
total	90	100 %

Le tableau 5 est un tableau croisé nous permettant de comparer les résultats obtenus dans les tableaux 3 et 4 et de tirer à conséquence l'évolution de la motivation chez les apprenants.

Tableau 5 : Baisse de motivation chez les apprenants

variables	Tableau 1		Tableau 2		Comparaison des tableaux 3 et 4	
	effectifs	fréquence	effectifs	fréquence	effectifs	fréquence
Pas du tout	2	2.22 %	7	7.78 %	+5	+ 5.56 %
Un peu	4	4.44 %	19	21.11 %	+15	+16.67 %
moyennement	24	26.67 %	16	17.78 %	- 8	- 8.89 %
beaucoup	60	66.67%	48	53.33 %	-12	- 13.34 %
total	90	100 %	90	100 %	20	22.23 %

Tableau 6 : Les raisons pour lesquelles les sentiments des apprenants ont décliné durant leurs études

variables	effectifs	fréquences
l'enseignant	7	35 %
le manuel utilisé	8	40 %
les camarades	2	10 %
les méthodes exercées en classe par le professeur	3	15 %
total	20	100 %

Pour évaluer les forces extérieures stimulant la motivation de l'apprenant, nous avons tout d'abord demandé aux étudiants (tableau7) si la note était importante pour eux et dans une seconde étape, nous avons cherché à savoir si les enseignants jugeaient que les apprenants négligeaient le savoir au profit de la note (tableau 8).

Tableau 7 : L'importance de la note, suivant les apprenants

variables	effectifs	fréquence
Pas du tout	10	11.11 %
Un peu	14	15.55 %
moyennement	32	35.55 %
beaucoup	34	37.77 %
total	90	100 %

Tableau 8 : Intérêt des apprenants à la note au détriment du savoir selon les enseignants

Réponses	effectifs	fréquence
oui	17	53.12 %
non	15	46.87 %
total	32	100 %

Les deux tableaux 9 et 10 se succèdent, dans le tableau 8, nous avons demandé aux enseignants si leurs apprenants étaient assez motivés et au cas où ils ne l'étaient pas, nous leur avons demandé l'origine de ce manque de motivation dans le tableau 10.

Tableau 9 : Répartition des apprenants selon que leurs apprenants sont assez motivés ou non dans l'apprentissage de FLE ?

Réponses	effectifs	fréquence
oui	20	62.5 %
non	12	37.5 %
total	32	100 %

Ainsi, dans le tableau ci-dessus, seuls les 37,5 % des enseignants qui estimaient que leurs apprenants n'étaient pas assez motivés, ont répondu.

Tableau 10 : L'origine du manque de motivation intrinsèque, d'après les enseignants estimant une absence de motivation chez leurs apprenants

variables	effectifs	fréquence
L'attitude passive de l'étudiant	8	66.66 %
L'apprenant ne sait prendre des initiatives	2	16.67 %
L'importance du rôle de la culture éducative du pays par rapport aux pratiques d'apprentissage	2	16.67 %
La résistance au changement des méthodes pédagogiques	0	0 %
total	12	100 %

Le dernier tableau dévoile le taux des apprenants amotivés qui ont tendance à ne pas assister aux cours.

Tableau 11 : le taux des élèves qui font l'école buissonnière, lorsqu'ils ne prennent pas plaisir au cours

variables	effectifs	fréquence
jamais	42	46/67 %
De temps en temps	28	31/11%
Souvent	16	17/78 %
toujours	4	4/44 %
total	90	100 %

Discussions

Dans la première question nous avons cherché à connaître les intentions des apprenants pour apprendre le français langue étrangère. D'après le premier tableau, 47,78 % ont dit qu'ils aimaient apprendre le français et 16,67 % étaient intéressés par la culture française soit un total égal à 64,45 % qui sont tous des passionnés de la langue et de la culture françaises. Ainsi comme nous l'avons déjà mentionné la motivation qui anime les apprenants est de type intrinsèque. L'apprenant étudie le français parce qu'il en retire du plaisir et une certaine satisfaction. D'ailleurs comme ils l'ont évoqué dans le tableau 2, pour 25/89 % des apprenants, le français a une belle sonorité et cette mélodie de la langue française, différente de l'anglais est très attrayante pour eux et particulièrement ceux qui désirent faire partie de l'élite de la société. Seize virgule zéro sept pourcent ont répondu que le français était la langue de grands écrivains et poètes renommés et qu'elle était riche en littérature, comme nous venons de le constater, les apprenants iraniens ont une assez bonne connaissance de la littérature française due à la filière littéraire de l'enseignement du français à l'université d'Ispahan et au grand nombre de romans français tels *les misérables*, *Madame Bovary*, *L'étranger*, *Les Trois mousquetaires* et bien d'autres qui sont traduits en persan et que beaucoup de jeunes lisent les traductions. Et finalement pour ne citer que les quatre premières réponses à cette question, 15,18 % ont ajouté que la France avait un patrimoine culturel important et encore 15,18 % ont dit qu'ils aimaient tout simplement le français. Comme nous pouvons le constater les apprenants aiment initialement le français parce qu'ils sont des admirateurs de la langue et de la culture françaises.

Les tableaux 3,4 et 5 nous informent sur l'évolution de l'intérêt que portent les apprenants à la langue française, du niveau A0 à B1, B2 et le tableau 5, les causes de leur désintéressement au cas échéant. Ce dernier est un tableau croisé, nous permettant de comparer les résultats issus des tableaux 3 et 4. Il nous montre ainsi la diminution de l'intérêt chez les apprenants, dans les années ultérieures. Dans ce tableau, les signes (+) montrent l'augmentation de l'intérêt et (-) la baisse de l'intérêt. Nous en déduisons donc qu'il y a une baisse d'intérêt chez vingt personnes soit un taux équivalent à 22,23 %.

Le tableau 6 révèle les raisons pour lesquelles, l'intérêt de ces vingt apprenants a affaibli. Parmi ces vingt personnes, 40 % pensent que le manuel utilisé en est la cause, 35% estiment que c'est l'enseignant qui est fautif, 15 % mésestime les méthodes exercées en classe par le professeur et seulement 10 % trouvent que leurs pairs en sont responsables.

Ainsi selon ces personnes, le manuel et l'enseignant jouent un rôle essentiel dans ce processus. Il est vrai que le recours exclusif au manuel fatigue les apprenants et démotive les apprenants. De la sorte, afin d'obtenir des apprenants plus motivés, il faut varier les manières de faire. En agissant ainsi, on réduit la monotonie et l'ennui et augmente la motivation des apprenants.

Arnold (2006 : 8) affirme : « *Dans une recherche hongroise (Dörnyei et Csizér, 1998), le facteur le plus important pour induire la motivation des élèves fut le comportement du professeur suivi du climat créé dans la salle de classe ; tous les deux ont une influence directe dans la réduction de l'anxiété.* » Stevick (1980 :4) aussi atteste ce point : « *Le succès dans l'apprentissage de langues étrangères dépend moins des matériaux, des techniques et des analyses linguistiques que de ce qui se passe dans et entre les personnes pendant la classe.* »

Ainsi, est-il assez difficile d'être motivé si certains besoins et conditions ne sont pas remplis.

Le tableau 7 traite de l'importance que donne l'apprenant à la note. Parmi les enquêtés, 37,77 % ont déclaré qu'ils y donnaient beaucoup d'importance et 35,55 % ont dit que c'était moyennement important pour eux, 15,55 % ont choisi un peu et seuls 11,11 % ont estimé qu'elle n'était pas importante du tout.

Tableau 8 : D'après 53,12 % des enseignants, les apprenants s'intéressent à la note au détriment du savoir. Nous déduisons de ces deux derniers tableaux que la note joue un rôle assez primordial dans l'apprentissage des langues. Mais ne serait-ce pas pareil pour toute autre matière en Iran ? Ne doit-on pas considérer cette conséquence fâcheuse comme un défaut de la culture éducative du pays et des pays orientaux pour qui la seule chose qui importe est la note.

Tout compte fait, la note a une valeur informative, c'est un outil efficace d'évaluation pour l'apprenant aussi bien que pour l'enseignant. Non seulement, elle permet à l'apprenant de s'évaluer afin de s'améliorer dans son processus d'apprentissage mais elle permet également à l'enseignant de réfléchir sur son enseignement.

Ainsi, comme nous venons de le constater la motivation intrinsèque de l'apprenant donne sa place à la motivation extrinsèque, les apprenants qui voulaient apprendre le français pour leur seul plaisir, l'apprennent désormais pour obtenir une bonne note. La citation de Kremenjaš, 2013 : 14) est bien à propos ici :

Les études ont généralement montré que les récompenses extrinsèques peuvent négativement influencer la motivation intrinsèque. Ce résultat est extrêmement important pour le système scolaire qui est un système où les récompenses jouent un grand rôle.

Dans les tableaux 9 et 10, nous avons prié les enseignants de bien vouloir répondre aux deux questions clés de notre recherche :

1. *Est-ce que vos apprenants sont assez motivés dans l'apprentissage du FLE ?*
2. *Si votre réponse est négative, d'où vient ce manque de motivation ?*

A la première question, 62,5 % des enseignants ont signalé que leurs apprenants étaient motivés dans l'acte d'apprentissage (il reste encore à voir si ce taux est dû à la volonté de l'obtention d'une bonne note ou bien s'il s'agit d'une motivation intrinsèque) et les 37,5 % ont contredit leurs collègues sur ce point.

La réponse à la deuxième question concerne les 37,5 % des enseignants qui avaient discerné un certain manque de motivation chez leurs apprenants. Parmi ces derniers, 66.66 % ont déclaré *l'attitude passive de l'étudiant*, nous avons vu que l'une des conséquences de la démotivation est que le sujet-apprenant devient passif et ne trouve aucune envie de participer aux activités. Seize virgule soixante-sept pourcent des enseignants ont choisi la réponse, *L'apprenant ne sait pas prendre des initiatives*, 16,67 %, *L'importance du rôle de la culture éducative du pays par rapport aux pratiques d'apprentissage* et personne n'a choisi la réponse, *La résistance au changement des méthodes pédagogiques* et cela parce qu'il n'existe pas de changement de méthode en classe et que c'est toujours la même routine.

Tandis que moins que la moitié (46,67 %) des apprenants n'ont jamais fait l'école buissonnière, 53,33 % d'entre eux ont déjà eu cette expérience (tableau 11). Le fait de s'absenter de la classe est également une des conséquences de la démotivation.

A la question : pourquoi certains élèves sont-ils démotivés ? Viau (1999 : 2) répond ainsi :

Les chercheurs d'approche humaniste comme C. Rodgers estiment, à l'inverse, que la réponse à cette question ne réside pas dans des phénomènes extérieurs aux élèves, mais dans leur besoin intrinsèque d'apprendre et de s'épanouir en tant qu'être humain. Pour eux, un élève est démotivé parce qu'il n'a pas l'occasion de combler ses besoins et de s'actualiser en tant qu'apprenant.

Quelle solution contre la démotivation de l'apprenant ?

Nous avons analysé la motivation dans sa diachronie, dans la classe de français langue étrangère en Iran et nous avons vu que la motivation des apprenants diminuait avec le temps et qu'elle se dégradait de la motivation intrinsèque à la motivation extrinsèque.

Pour remédier à ce problème et maintenir la motivation des apprenants, l'interdisciplinarité pourrait être un atout pour motiver au maximum les apprenants et transformer la classe de français en un lieu événementiel où tous les apprenants prendraient part aux activités. Nous n'aurions plus alors en classe, comme nous avons déjà fait allusion, de sujets passifs qui

n'aiment pas accomplir les activités proposées en classe et qui, à l'occasion font l'école buissonnière.

Ainsi de nos jours, un linguiste moderne ne peut plus se cantonner dans le domaine qui lui est traditionnellement réservé. Les apports du progrès de la technologie ainsi que ceux des courants pédagogiques modernes dans le domaine de la didactique des langues telle que l'approche interdisciplinaire lui permettent de franchir les frontières de sa discipline en vue d'acquérir un enseignement-apprentissage plus efficace, approprié à la situation d'apprentissage. L'approche interdisciplinaire s'inscrit ainsi dans une visée anthropologique où il est question de prime abord de l'apprenant en tant qu'être humain caractérisé par ses émotions, ses sensations, ses préférences

Selon L'ACEDLE (Association des chercheurs et enseignants didacticiens de langues étrangères) :

Le champ de la didactique doit pouvoir être parcouru par une diversité d'itinéraires de recherches qui en constitue précisément la richesse. Dans cette perspective, il est primordial, que soient multipliés les rencontres et les échanges entre spécialistes des langues et de contextes différents, afin de consolider les fondements d'une didactique des langues (Bureau de l'ACEDLE, 2009 : 3).

Dans cette perspective, l'enseignement multidimensionnel et multimodal provoquerait l'intérêt et la motivation chez les apprenants de fle. A cette fin l'approche interdisciplinaire réduirait la dépendance à la méthode provoquant avec le temps, la lassitude et l'ennui et par suite la démotivation. Afin d'éloigner la passivité des apprenants, l'interaction avec l'art pourrait être une astuce pour avoir une classe dynamique.

L'interaction de la didactique de FLE avec l'art

Un passage par l'art est recommandé, notamment dans les cas où les difficultés d'adaptation des élèves sont telles que les méthodes traditionnelles échouent. Lorsqu'il s'agit de mettre en contact les apprenants avec des œuvres d'art, l'objectif principal est de permettre aux apprenants d'exprimer leur ressenti. L'intégration de l'art en classe de langue sert surtout à

l'apprentissage de l'oral, car les apprenants doivent parler de ce qu'ils ressentent.

Pour Roulois (2010 :2), la motivation demeure avant tout liée à la personnalité :

On ne peut alors aborder la problématique de la motivation sans parler des états émotionnels de l'apprenant. Celui-ci arrive en classe avec son bagage émotionnel qui l'enthousiasme ou le handicape dans les études et ses relations à autrui.

Aussi, pour aider les apprenants à surmonter leur passivité et arriver enfin à la vaincre en classe de langue, l'enseignant peut recourir à la pratique théâtrale, cette dernière est une bonne remédiation aux élèves inactifs qui laissent parler les autres sans en prendre la moindre participation à la classe.

La mise en situation de ces apprenants lors de travaux de groupe apparaît alors comme un volet important pour leur apprentissage. Ils apprennent bien plus de choses lorsqu'ils sont impliqués davantage dans leur apprentissage.

Nous avons pratiqué une petite pièce de théâtre dans une classe assez inactive de B1 à l'institut Djahad de Ispahan et nous avons remarqué que malgré la résistance initiale de bien des apprenants à ne pas collaborer dans ce projet qu'ils jugeaient d'ailleurs ridicule, ils ont commencé à s'intéresser petit à petit au travail et ils se sont pris au jeu. L'essentiel dans une telle situation est de persévérer et de ne pas succomber à la volonté des apprenants qui croient avoir dépasser l'âge de jouer, d'autant plus qu'ils avaient payé pour pouvoir étudier une langue difficile qui demandait beaucoup d'attention et de sérieux pour être appréhendé, vu sa grammaire renommée pour être fort difficile ! *La maîtresse remplaçante* par David-Olivier Defarges a très bien pu répondre à nos besoins et correspondait parfaitement au niveau B1, les apprenants au nombre de neuf jouaient le rôle des élèves et la plus douée des apprenants de la classe jouait le rôle de la maîtresse à merveille, il est à noter que les apprenants s'étaient déguisés selon les descriptions du narrateur et ainsi l'excitation s'augmentait dans la classe et se transformait peu à peu en grande joie !

Un autre élément que l'art peut introduire dans la classe de langue est la chanson. Pour motiver les apprenants, on peut leur

demander d'apporter et de travailler sur la chanson qu'ils préfèrent, la chanson devient alors une véritable *bulle d'oxygène* dans la classe de langue ! Lorsqu'on ressent qu'ils sont assez lassés de vous entendre et que le cours commence à les fatiguer, on demande à un apprenant consentant de bien vouloir présenter sa chanson préférée, de dire les paroles de la chanson avec la traduction nécessaire, de distribuer également les paroles sur des copies et finalement de diffuser la chanson en classe à l'aide d'un lecteur cd installé dans la classe.

Conclusion

En général, pour pouvoir réussir dans un domaine quelconque, il ne suffit pas d'avoir du talent ou des compétences acquises mais il faut être également fort motivé pour pouvoir surmonter les problèmes et les difficultés possibles qu'on pourrait rencontrer sur le champ. Les apprenants iraniens sont initialement motivés dans leur apprentissage de FLE, mais nous avons remarqué dans notre enquête que 22,23% de ces apprenants perdaient leur motivation au fur et à mesure de leur apprentissage. En plus du déclin de la motivation chez les apprenants, le type de motivation qui les animait se modifiait, il se transformait de la motivation intrinsèque à la motivation extrinsèque. Alors que l'apprentissage par la motivation extrinsèque pourrait paraître éphémère, la motivation intrinsèque mène à un apprentissage plus durable. Afin d'obtenir des apprenants plus motivés dans leur processus d'apprentissage, il faut varier les manières de faire. En agissant ainsi, on réduit la monotonie et l'ennui et augmente la motivation intrinsèque des apprenants. Les enseignants ou les soi-disant *manuelistes* devraient ainsi s'écarter davantage des manuels et s'apprêter à un enseignement interdisciplinaire considérant les différents aspects socioaffectifs de l'apprenant. Nous avons donné ici l'exemple de l'art et son interaction avec la didactique de FLE mais on pourrait tout aussi bien faire allusion aux autres disciplines comme la littérature, la psychologie, la pédagogie, la sémiotique, la sociologie, l'anthropologie, les médias, etc.

Bibliographie

- Arnold J., 2006, comment les facteurs affectifs influencent-ils l'apprentissage d'une langue étrangère, Klincksieck | «*Ela. Études de linguistique appliquée* », n° 144 | pp. 407-425
- Cuq J-P., 2004, *sciences du langage et didactique des langues*, (2016) gerflint.fr/Base/Bresil SPECIAL1/cuq.pdf
- L'ACEDLE, 2009, *De la Didactique de la langue à la didactique des langues : observation d'un parcours épistémologique*, Paris, volume 6, numero 1.
- Lieury L. & Fenouillet, F., 2013, *Motivation et réussite scolaire*, Paris, Dunod.
- Mokadem M., 2016. *La motivation comme facteur de réussite scolaire. Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, Université de Grenoble.
- Ndagijimana J. P., 2013, *Les facteurs de la faible motivation et leurs effets sur l'apprentissage*, HAL archives ouvertes.
- Piché S., 2003. Précurseurs motivationnels des performances sportive et scolaire. *Sciences de l'éducation*, Université de Laval.
- Pintrich, P. & Schunk, D., 2002, *Motivation in Education : Theory, Reserach and Applications*, 2. édition, New Jersey, Upper Saddle River.
- Viau R., 2001, *La motivation des élèves: pourquoi s'en préoccuper et comment ?*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- Viau R., 1994, *La motivation en contexte scolaire*. Québec : ERPI.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M., 2008, Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie, *Canadian Psychological Association*, Vol. 49, No. 1, pp.24–34.

PHENOMENE DE RECIDIVE CHEZ LES PRISONNIERS AU TOGO : CAS DE LA PRISON CIVILE DE KARA

TCHAGBELE Abasse*

Résumé

La présente étude vise à identifier les facteurs qui sont à l'origine de la récidive chez les détenus de la prison civile de Kara. Longtemps négligé, ce phénomène suscite aujourd'hui beaucoup d'intérêt. Il est influencé par plusieurs facteurs identifiés grâce à une démarche méthodologique ayant combiné les approches quantitative et qualitative. Cette démarche est basée entre autres, sur la revue documentaire, l'enquête par questionnaire et les entretiens avec les acteurs clés. A l'issue des investigations, il est à noter que l'absence d'un ou des deux parent (s) de certains prisonniers, leurs caractéristiques sociodémographiques que sont le sexe, l'âge, le niveau d'instruction sont, entre autres, des facteurs à risque de la récidive qui ont pu être enregistrés. A cela s'ajoutent la nature des infractions, la faible préparation à la réinsertion et l'échec de la socialisation des détenus, pour ne citer que ces facteurs.

Mots-clés : facteur à risque, facteur déterminant, infraction, prison, récidive

Abstract

The aim of this study is to identify the factors that are responsible for the recidivism of prisoners in the Kara civil prison. Long neglected, this phenomenon attracts much interest today. It is influenced by several factors identified through a methodology combining quantitative and qualitative approaches. This approach is based, among other things, on the documentary review, the questionnaire survey and interviews with key stakeholders. At the end of the investigations, it should be noted that the absence of one or both parents (s) of certain prisoners, their socio-demographic characteristics such as sex, age and level of education are among others, of risk factors for recidivism that may have been recorded. In addition, the nature of the offenses, the low preparation for reintegration and the failure of the socialization of the prisoners, to cite only these factors

Keywords: risk factor, determinant factor, offense, prison, recidivism

Introduction

La sécurité des populations est une question qui taraude les esprits dans tous les pays au monde. Certains se demanderaient pourquoi autant de forces de l'ordre et de sécurité dans des pays pourtant épris de paix et de sécurité. La réponse est sans doute qu'aucun pays au monde même des plus

* Université de Kara (Togo). E-mail : abasse.aboubakr@yahoo.com

structurellement équipés n'échappe au problème d'insécurité. L'on sait combien les Etats Unis, le pays le plus puissant au monde, vit une vague d'actes racistes et violents qui endeuillent ce grand pays.

La faute est en partie attribuée aux gangsters, délinquants et bandits qui commettent des délits de toute sorte.

Il est important de s'interroger sur les raisons qui expliquent autant d'insécurité dans le monde. Puisqu'il est clair, aujourd'hui, que la prison ne saurait suffire à elle seule pour régler les problèmes délictuels et criminels. En réalité, « l'incarcération temporaire n'est pas une réponse suffisante au phénomène de la criminalité » (Nations unies, 1994 : 11), au contraire, elle « apparaît comme l'ultime recours face à de graves comportements de délinquance très souvent associés à la violence » (Abdellaoui, S. et Blatier, C., 2006 : 17).

Lorsqu'on arrive au stade de l'incarcération, c'est que les tentatives d'engager des actions socio-éducatives à l'endroit des auteurs de délits se sont avérées non concluantes. Par conséquent, lorsqu'un prisonnier reconnu auteur de crimes ou de délits purge sa peine et est libéré, rien ne laisse croire que celui-ci a appris la leçon et est désormais apte à ne pas récidiver. La même observation est faite par (Fenech, 2009 : 18) qui pense que « c'est un paradoxe pour la justice de remplir les prisons de primo délinquants, et de laisser sortir sans réelle garantie de dangereux récidivistes ». Bien au contraire, d'après Cesare Beccaria cité par Léauté (1990 :5), « l'incarcération et la cruauté des châtiments renforcent plutôt la criminalité de certains et endurcissent les criminels ». Cette prison est plus qu'inutile ou pire elle est dangereuse dans la mesure où « *si la prison a des justifications sociales, elle est dangereuse quand elle n'est pas utile* » (Foucault, 1975 : 22).

Constatant l'insuffisance du caractère pénal de l'incarcération à éviter la récidive, beaucoup d'initiatives d'ordre socio-éducatif et socio-économique sont prises pour non seulement lutter contre la torture et l'impunité, mais aussi pour assurer l'insertion psychosociale et économique des prisonniers. Mais là également, les administrations pénitentiaires surtout africaines rencontrent d'énormes difficultés pour faire de la prison, un véritable lieu préparant les détenus à la réinsertion socio-professionnelle à leur sortie de prison. Et Foucault (1984 :

3) de rappeler opportunément ce qu'a dit Nietzsche : « *nos sociétés ne savent plus ce que c'est que punir* ». A la punition, poursuit-il,

nous donnons comme par sédimentation, un certain nombre de significations comme la loi du talion, la rétribution, la vengeance, la thérapeutique, la purification et quelques autres qui sont effectivement présentes dans la pratique même de la punition (...) nous sommes dans un grand embarras (Foucault, 1984 : 6).

Cette situation traduit à n'en pas douter, le caractère beaucoup plus répressif des prisons.

Au Togo, les infractions les plus commises et passibles de peine de prison sont les délits et les crimes. Dans la prison civile de Kara en particulier, selon les responsables de ladite prison, ces délits sont composés de vol, d'association de malfaiteurs, de pédophilie, d'escroquerie, d'abus de confiance, de faux et usage de faux, etc. Estimé à quatre-cent-onze (411) personnes, le nombre de détenus, d'après les statistiques communiquées par les responsables de ladite prison, on en compte trois-cent quatre-vingt-dix-huit (398) hommes, dix (10) femmes et trois (3) mineurs âgés de 15 à 17 ans. Tous ont été mis aux arrêts en grande partie pour des délits ci-dessus cités.

La récidive est un phénomène qui préoccupe les responsables de cette prison et même de la direction nationale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion. En effet, d'après les estimations des responsables de la prison civile de Kara, celle-ci compte au moins trois-cent (300) récidivistes dont aucune femme. Pourtant, au sein de cette prison, les détenus apprennent des métiers artisanaux variés tels que la bijouterie, la vannerie, la couture, la coiffure, la sculpture, etc. avec l'appui des différents partenaires. Ces partenaires que sont Fraternité des prisons, Handicap International, Prisonniers Sans Frontières (PRS), Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG), Creuset-Togo et Village Renaissance, apportent chacun de leur côté un appui pour la réinsertion socio-professionnelle des prisonniers après leur sortie de prison. Mais force est de constater qu'une proportion importante de prisonniers (73%¹) composés

¹ Le rapport entre le nombre total de prisonniers et celui des récidivistes

essentiellement d'hommes, sont des récidivistes. Ce qui témoigne de la faible préparation des détenus par les prisons à éviter que ceux-ci y retournent.

En outre, il y a beaucoup plus d'études menées sur les conditions de détention des prisonniers et sur les infractions commises que sur le phénomène de récidive dans le monde et au Togo. De plus, parler de la prison renvoie souvent aux questions plutôt juridiques, tant l'univers carcéral reste un champ largement sous-étudié en Sociologie et de surcroît au Togo. C'est pour ces raisons que nous entendons, dans le cadre de cette étude, apporter notre contribution pour enrichir la littérature aussi bien sur le phénomène de la récidive que sur son aspect sociologique.

Pour ce faire, la question principale qui orientera la présente étude est de savoir pourquoi le phénomène de récidive persiste-t-il autant dans la prison civile de Kara et ce malgré les actions de réinsertion dont bénéficient les prisonniers ?

Pour traiter cette question, nous articulons le travail autour des points suivants : (i) Cadre théorique de l'étude, (ii) Matériels et Méthodes et (iii) Résultats et Discussions

1. Cadre théorique de l'étude

Cette recherche s'inscrit dans la théorie des techniques de mortification développées par Goffman. En effet, des chercheurs se sont formellement approprié le bagage théorique goffmanien. Ainsi, G. Lemire cité par Chantraine (2000 :303), outre l'analyse de ce qu'il nomme peine de l'emprisonnement, qui constitue des peines corollaires de la privation de liberté, comme la perte d'autonomie, l'absence d'hétérosexualité, etc, se livre à une description méticuleuse des autres techniques de mortification. Dans la même optique, S. Buffart cité par Chantraine (2000 :303), en examinant les conditions sanitaires-toilettes sans intimité, douches hebdomadaires- les contraintes pesant sur l'enveloppe corporelle des détenus, la qualité médiocre et non nourrissante de la nourriture, l'espace et la promiscuité, la sexualité frustrée, la fouille corporelle, montre que la peine carcérale est d'abord une peine corporelle, et les atteintes au corps visent à affecter l'identité du reclus. L'intérêt de cette analyse théorique pour notre recherche, est qu'elle présente exactement la situation actuelle de la prison civile de

Kara, dont les peines de prison infligées aux détenus sont essentiellement punitives.

2. Matériels et Méthodes

La démarche méthodologique adoptée dans la présente recherche a concilié les deux approches, quantitative et qualitative tant les deux techniques restent très complémentaires.

2.1 Présentation de la zone de l'étude

Le site ayant servi de cadre aux investigations est la prison civile de Kara, limitée au Nord par le Camp Général Ameyi de Kara, au Sud par Radio Kara, à l'Est par le palais des congrès et à l'Ouest par le quartier Lèziyo. Initialement cette prison était installée sur le site de l'actuel palais des congrès avec les allemands. Mais elle fut par la suite déplacée à son emplacement actuel et a ouvert ses portes en 1988 à la suite d'un incendie survenu dans la prison de Lomé. C'est ainsi que tous les détenus furent transférés dans cette nouvelle prison.

2.2 Population-cible

S'agissant de la population-cible, elle est composée de la population carcérale récidiviste qui se chiffre à trois-cent (300) détenus et des responsables de ladite prison.

2.3. Description de l'échantillon

Etant donné qu'il n'est jamais possible ou presque en sciences sociales, d'interroger l'ensemble des membres d'une population-cible en raison de leur nombre important, nous avons jugé indispensable d'en extraire un échantillon. Le nombre total des récidivistes est de trois-cent (300) personnes, toutes des hommes. Sur la base d'un taux de sondage de 10% qui est statistiquement valable, nous avons au final retenu dans l'échantillon trente (30) prisonniers récidivistes.

2.4. Collecte des données

La collecte des données a été réalisée deux (2) jours durant et permis de rencontrer les responsables de la prison et les trente (30) prisonniers échantillonnés. Au nombre des techniques d'investigation utilisées au cours des opérations, il y

a les entretiens individuels, l'enquête par questionnaire, l'observation et l'analyse documentaire.

S'agissant d'abord des entretiens individuels, ils ont été conduits avec les responsables de la prison de Kara sur les sujets tels que la mission assignée à cette prison, les alternatives à la prison, les actes les plus commis, les facteurs à risque et déterminants de la récidive et les actions de réinsertion.

Pour ce qui est de l'enquête par questionnaire, elle a été menée auprès des prisonniers essentiellement sur leurs conditions de détention et les facteurs de la récidive.

L'observation quant à elle a consisté en la visite des locaux de la prison pour voir de visu l'état des sanitaires (toilettes et douches), les conditions de détention des prisonniers dans leurs cellules, l'état général de l'immeuble abritant la population carcérale, etc. L'outil utilisé était l'observation directe.

Enfin, l'analyse documentaire a porté beaucoup plus sur l'aspect méthodologique et théorique de l'étude étant donné qu'aucun document n'a pu être mis à notre disposition pour des questions de susceptibilité et du caractère sensible que revêtent ces documents.

2.5. Traitement et analyse des données

Après la vérification de l'exhaustivité et de la cohérence des données, la saisie s'est faite dans un masque EPIDATA et l'exploitation et l'analyse des données à l'aide des logiciels SPSS et STATA pour les données quantitatives. Quant aux données qualitatives, elles ont été traitées à travers l'outil « Analyse de contenu » grâce auquel ont été transcrits, traités et analysés les verbatim, les témoignages, les déclarations, etc.

3. Résultats et discussions

Les résultats portent sur les facteurs qui sont à l'origine ou susceptibles d'entraîner la récidive chez les détenus de la prison civile de Kara. Il s'agit en effet de facteurs qui se définissent comme des facteurs préexistants qui augmentent la probabilité d'adoption d'un comportement délinquant, ainsi que sa fréquence, sa persistance ou sa durée (Farrington, 2007 :33). Ce sont aussi des catégories d'individus où la probabilité de commettre des infractions est statistiquement plus élevée que

dans d'autres catégories. Il s'agit là de facteurs socio-démographiques. L'on peut distinguer également les facteurs qui sont susceptibles d'entraîner ou faciliter directement la récidive chez les détenus, ce sont des facteurs déterminants.

3.1. Facteurs socio-démographiques

L'analyse de ces facteurs porte sur les caractéristiques « âge », « sexe », « niveau d'instruction » et « situation matrimoniale ».

3.1.1. Le sexe des détenus

D'abord pour ce qui est du sexe, il est à rappeler que les trois-cent (300) récidivistes enregistrés dans la prison civile de Kara sont tous des hommes. Ce qui s'explique, d'après un responsable de la prison civile de Kara, par le fait que « ce sont les hommes qui récidivent et reviennent en prison, alors qu'il est extrêmement rare de trouver de femmes dans cette catégorie ». Ce qui démontre qu'en général la réalité carcérale concerne plus le sexe masculin que féminin. C'est dans cet ordre d'idées aussi que Combessie (2001: 66), affirme que « les prisons sont majoritairement peuplées d'hommes et les femmes ont toujours été minimalement représentées ». En effet, les hommes sont plus à même de se battre pour se frayer une place dans la société dans la mesure où en Afrique, la responsabilité familiale incombe plus aux hommes qu'aux femmes. Ce qui les oblige parfois à outrepasser la limite de leur droit d'agir surtout sur le plan financier et matériel et finissent par tomber dans les filets de la justice où ils s'en sortent difficilement. Ceux-ci paraissent plus courageux que les femmes à poser des actes punissables par la loi. Ainsi, leur courage les pousse à la plus mauvaise des extrémités et la sanction pénale intervient inévitablement. Ceci est reconnu pratiquement par l'ensemble des récidivistes rencontrés au cours de l'enquête, qui confirment que « les hommes ont la lourde responsabilité de subvenir aux besoins de leurs familles, pour ce qui est des mariés, et de chercher les ressources financières pour fonder un foyer, pour les célibataires ».

3.1.2. L'âge des détenus

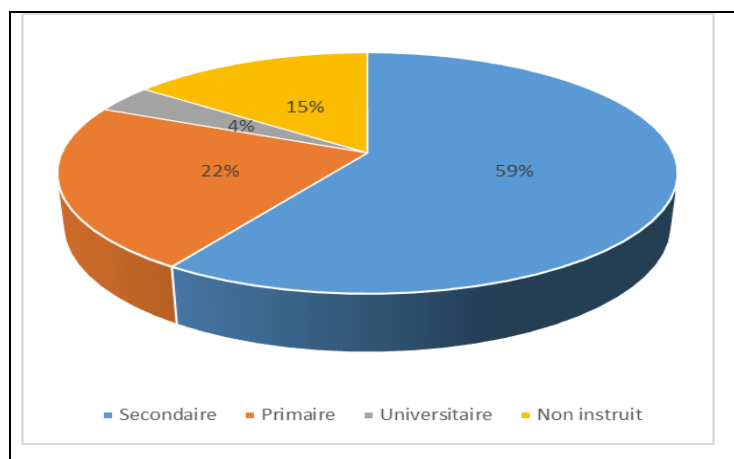
La population carcérale de la prison de Kara est essentiellement jeune. En témoignent les résultats de l'enquête réalisée auprès des détenus récidivistes dont l'âge est compris entre 19 et 46 ans. Il est évident que les jeunes sont beaucoup plus enclins à commettre des délits, puisqu'ils ont encore de la force pour le faire ou des ambitions à réaliser ; ce qui les pousse à l'excès et à l'utilisation des moyens formellement interdits et punis par la loi. Les plus nombreux parmi eux au cours de notre enquête, sont les 19 à 25 ans qui représentent 46%, suivis des 26 à 30 ans qui sont à 27%, des 31 à 36 ans, 19% et des 37 à 46 ans, seulement à 8%. Ces statistiques sont révélatrices de la corrélation entre l'âge d'un détenu et la probabilité de récidiver. Beaucoup de chercheurs affirment que l'âge est considéré comme un corrélat important de la délinquance puisque, selon la courbe habituelle de la criminalité selon l'âge, la prévalence de la délinquance augmente au début de l'adolescence et culmine au milieu de l'adolescence, puis subit un déclin constant par la suite (à partir de la trentaine) (Yessine et Bonta, 2009 : 435).

Cette réalité est confirmée par les résultats de l'enquête où les prisonniers se situant dans la tranche d'âge 19 à 25 ans et ayant abandonné l'école, se battent par tous les moyens pour se trouver un emploi. Ainsi, à force de le chercher, beaucoup finissent par perdre espoir et commettent des actes délictuels et tombent dans le collimateur de la justice. Voilà pourquoi dans cette tranche d'âge, le taux de récidive est élevé et avoisine la moitié de la population récidiviste (46%). Par ailleurs, il est important d'évaluer la fréquence de la récidive chez les prisonniers de Kara. En effet, d'après notre enquête, 59% se retrouvent en prison pour la deuxième fois, contre 30% pour la troisième fois et 11% pour la quatrième fois.

3.1.3. Le niveau d'instruction des détenus

S'agissant du niveau d'instruction des détenus (*voir le graphique ci-dessous*), la plupart ont le niveau secondaire et représentent 59% des enquêtés. Il s'en suit les primaires qui sont à 22%, les non instruits, 15% et les universitaires 4% des enquêtés. Le constat qui se dégage ici est que les détenus du niveau secondaire sont les plus nombreux parmi les récidivistes. Ce que l'on retient des propos recueillis auprès de cette portion

des récidivistes (secondaires), est en substance que cette situation est due au fait qu'ils acceptent difficilement de n'avoir pu poursuivre leurs études, jusqu'à l'obtention de leur baccalauréat pour certains, et jusqu'à l'université sanctionnée par un diplôme pour d'autres y compris le seul universitaire du groupe. Voici à ce propos, ce qu'a laissé entendre un détenu : « j'ai fréquenté l'école jusqu'au lycée où j'avais l'ambition d'obtenir mon baccalauréat, mais malheureusement, d'échec en échec j'ai abandonné avec beaucoup de regrets ». Le second renchérit en déclarant qu' « effectivement, cette situation décrite par mon camarade est difficile à accepter pour nous. Voilà pourquoi, on se venge parfois en commettant des actes qui nous ont conduits ici en prison ». Enfin, un troisième complète en ces termes : « nous n'avons pas encore pu nous maîtriser lorsque nous voyons nos amis avec qui nous avons fait le lycée revenir dans le quartier avec leurs voitures, cela nous attriste et nous plonge davantage dans le désordre ». Les primaires également expriment des regrets d'être assimilables et assimilés aux non instruits et de n'être pas capables de s'exprimer bien en français ; ce qui aurait pu leur offrir des opportunités.



Graphique 1 : Répartition des enquêtés suivant leur niveau d'instruction

Source : Enquête de terrain, septembre 2016

De nombreux chercheurs ont également mis en exergue les relations entre, le rendement scolaire médiocre (ou mauvais résultats scolaires) et la délinquance ou encore les condamnations criminelles (Blum, Ireland et Blum, 2003 :234)

Même si les effets sont minces, un rendement scolaire médiocre a constamment permis de prévoir des comportements délinquants ultérieurs (Maguin et Loeber, 1996 : 145). Les résultats scolaires sont habituellement mesurés à partir des résultats que les jeunes disent avoir obtenus ou des résultats déclarés par les professeurs dans divers domaines, comme la lecture, les langues et les mathématiques (Fleming, C. B. Catalano, K. P. Haggerty et Abbot R. D., 2010 : 670). Par ailleurs, McGee, T. R., R. Wickes, J. Corcoran, W. Bor et J. Najman (2011 :4) ont noté que la relation entre un rendement scolaire médiocre pendant l'adolescence et le comportement délinquant « pourrait être le résultat de difficultés cumulées, liées à un comportement agressif au début de l'enfance ».

3.1.4. La situation matrimoniale des détenus

La situation matrimoniale d'un détenu est également un facteur de risque de la récidive dans la mesure où elle a un corrélat avec les difficultés d'accès à un emploi décent. En effet, au total 30% des détenus (*voir le tableau 1*) évoquent les difficultés d'accès à un emploi décent comme étant un facteur de la récidive. Parmi eux, 67% sont des mariés dont 78% d'entre eux ont des enfants à charge contre 33% de célibataires dont 15% ont des enfants, mais pas forcément à charge. Associées aux actes commis par les détenus, l'enquête révèle que 100% de mariés ont commis des délits tels que le vol, l'escroquerie et le vol qualifié, dont 80% accusés uniquement de vol, contre également 80% de célibataires accusés de vol. Certes, les mariés ont plus de charges que les célibataires, mais les statistiques sont telles qu'il est très difficile de faire de la situation matrimoniale, un facteur de risque de la récidive. Puisque chaque catégorie matrimoniale (marié ou célibataire) a ses propres difficultés qui la portent vers la récidive et qui ne sont pas forcément liées au statut matrimonial d'après les statistiques. Toutefois, les mariés sont plus préoccupés par les charges familiales, à savoir, assurer l'alimentation, les soins de santé, la scolarisation, etc. de leurs familles. Voici à ce propos ce qu'a laissé entendre un récidiviste marié : « les mariés ont des difficultés à subvenir aux besoins de leurs femmes et surtout de leurs enfants en raison du fait que les métiers ne leur rapportent pas grand-chose ».

3.1.5. Echec de la socialisation des détenus de la prison civile de Kara

Cette partie comporte un certain nombre de facteurs ayant été déterminants dans les comportements délinquants et la récidive des détenus.

L'on peut distinguer du point de vue sociologique, deux phases importantes de socialisation, à savoir la socialisation primaire et la socialisation secondaire. La socialisation primaire, celle dont il s'agit ici, commence dès la naissance et se prolonge durant l'enfance. Elle est la plus déterminante car elle permet à l'enfant d'intérioriser les valeurs sociales et morales qui le marqueront durant toute son existence.

Ce processus obéit à l'éducation sociale et familiale qui renferme plusieurs caractéristiques préparant l'individu à une vie adulte paisible, responsable et stable. Au nombre de ces caractéristiques, l'on peut évoquer le cas de l'éducation collective qui relève non seulement de la responsabilité de la famille, mais aussi du milieu social. C'est ce qui fait d'un individu, de l'enfant, un être social soumis aux principes et valeurs qui fondent son existence. Il reçoit ainsi une multitude d'influences diverses, mais les résultats sont convergents du fait de la cohésion du groupe (principe de cohérence dans l'action éducative) (Mungala, 1982 :14). Beaucoup de chercheurs ont réfléchi sur cette thématique et ont reconnu à sa juste valeur, la haute importance que revêt l'éducation. Voilà pourquoi, nous convenons avec Pascal Mukene (1988) que le domaine de l'éducation est pour toute société la pierre angulaire de la construction de son avenir. L'éducation traduit les tendances et les options présentes dans la société et en même temps elle constitue un processus de projection dans le futur.

Telles sont les réalités qui pourraient être déterminantes, soit positivement ou négativement, dans la vie des prisonniers récidivistes de Kara. En effet, en référence aux données de terrain, l'on constate que 41,7% des détenus récidivistes de la prison de Kara n'ont pas bénéficié de ce type d'éducation en tout cas pas suffisamment et ce pour plusieurs raisons. L'on sait véritablement combien les deux parents (père et mère) jouent un rôle prépondérant et complémentaire dans l'éducation de l'enfant. Or, seuls 28% des enquêtés affirment avoir vécu avec leurs deux parents, contre 30% qui ont vécu avec uniquement

leur mère, 28% avec un tuteur et 11% avec leur père uniquement.

Il était ensuite question de savoir si le fait que les prisonniers ont vécu soit avec leurs deux parents ou l'un d'entre eux ou encore avec un tuteur aurait pu faciliter ou non leur socialisation.

Le tableau ci-dessous renseigne sur la corrélation entre le fait que les détenus aient vécu avec ou non leurs deux parents et la probabilité de commettre des délits.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon les personnes avec qui ils ont passé leur enfance en corrélation avec les types de délits commis

Les personnes avec qui ils ont passé leur enfance	Vol	vol qualifié/	Escroquerie	Violence	Viol	Total	%
Les deux parents	5	1	1	0	0	7	26%
Père	3	0	0	1	1	5	19%
Mère	8	1	0	0	0	9	33%
Tuteur	3	0	2	1	0	6	22%
Total	19	2	3	2	1	27	100 %

Source : Enquête de terrain, septembre 2016

D'après le tableau, il se dégage quatre (4) tendances. D'abord, 26% des détenus ont vécu avec leurs deux parents et ont commis à 72%, du vol et se sont livrés au vol qualifié et à l'escroquerie à 28%. Ensuite, 19% d'entre eux ont vécu avec uniquement leurs pères et ont été coupables de vol à 60% et de violence et de viol à 40%. Egalement, 33% (la plus forte proportion) ont vécu uniquement avec leurs mères et ont commis à 89% du vol et à 11% du vol qualifié. Enfin, 22% ont vécu avec leurs tuteurs, avec parmi eux des orphelins des deux parents et ont commis du vol à 50%, de l'escroquerie à 33% et de la violence à 17%. Il est à remarquer qu'ils aient vécu avec leurs deux parents, leurs mères, pères ou encore leurs tuteurs, les prisonniers ont été reconnus coupables d'actes délictueux. Au-delà des statistiques, il est à retenir que, d'après la plupart des détenus, ceux-ci ont eu une enfance très perturbée, un faible attachement à leurs parents et un manque de tendresse de leurs parents ou tuteurs à leur égard. Certains d'entre eux expliquent que leurs deux parents étaient soit si souvent absents, soit étaient très pauvres ou encore étaient très sévères. D'autres avancent la

trop forte affection de leurs mères qui leur privaient presque de tout effort physique ; ce qui a fini par les rendre paresseux. D'autres encore évoquent la sévérité de leurs pères qui les a rendus timides, réservés et par suite violents. D'après les responsables de la prison, « la plupart des prisonniers reconnus pour des actes délinquants, sont très peu accueillis par leurs familles à leur sortie de prison. Certains parents craignent même pour leur vie en présence de leurs fils délinquants ». Aussi, 18% des détenus (*voir le tableau 2 ci-dessous*) commettent des actes délictuels et récidivent pour avoir été rejetés à la fois par leurs familles et leur entourage. A cet effet, nombreux sont les témoignages faits par les enquêtés dont nous retenons essentiellement celui-ci :

J'ai eu une enfance difficile puisque très petit, j'ai perdu coup sur coup ma mère et ensuite mon père à l'âge de 6 ans. J'ai été ensuite adopté par un oncle où la vie n'a pas été du tout facile pour moi. Pendant qu'un suivi strict est fait sur mes cousins, les enfants de mon oncle, moi, j'étais laissé pour compte. Et voilà où j'en suis aujourd'hui.

Les chercheurs se sont également prononcés sur ces facteurs sociaux et familiaux. Parmi eux, l'on peut citer Auclair, Carpentier et Proulx, (2012 :53) qui rapportent que : Considérant que les milieux familiaux dont sont issus plusieurs jeunes auteurs d'agressions...sont caractérisés par l'instabilité ou le rejet parental, un manque de soutien ou de protection et de la négligence, pour ne nommer que ceux-ci, il se pourrait que ces derniers développeront certaines vulnérabilités, notamment sur les plans psychologiques, affectifs et relationnels.

De toute évidence, le manque de liens d'attachement entre les enfants ou les adolescents et des personnes-clés, particulièrement les parents et d'autres personnes chargées des soins de l'enfant, est associé à la délinquance (Chung, Hill, Hawkins, Gilchrist et Nagin 2002 :60).

3.2. Facteurs déterminants de la récidive

Les résultats de l'enquête ont indiqué que les principaux facteurs déterminants de la récidive se divisent en cinq sphères de la vie : (1) la mauvaise compagnie (2) les difficultés d'accès

à un emploi décent (3) les difficultés à trouver à manger (4) le rejet social et (5) le rejet familial. Ces facteurs ont été relevés par de nombreuses études comme ayant un lien avec la récidive. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Données relatives aux facteurs déterminants de la récidive associés aux délits

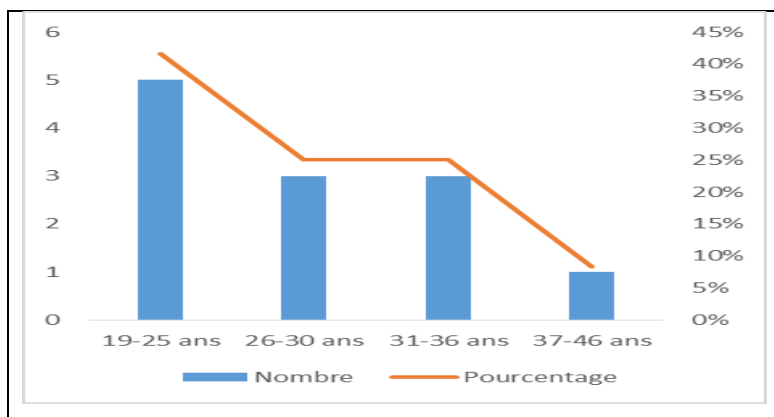
Délits Raisons de la récidive	Vol	Escro- querie	Violence	Associa- tion de malfait eurs	Viol	Total	%
Rejet familial	0	2	1	0	0	3	11%
Rejet de la société	1	0	0	0	1	2	7%
Difficultés à trouver à manger	3	0	0	0	0	3	11%
Difficultés d'accès à un emploi décent	7	0	0	1	0	8	30%
Mauvaise compagnie	6	1	0	3	0	10	37%
Problème de santé	1	0	0	0	0	1	4%
Total	18	3	1	4	1	27	100%
Pourcentage	67%	11%	4%	15%	4%	100%	100%

Source : Enquête de terrain, septembre 2016

Ce tableau résume la corrélation entre les facteurs qui sont à l'origine de la récidive et les délits commis par les détenus de la prison civile de Kara. Ainsi, le constat qui se dégage en termes de facteurs de récidive, est que la mauvaise compagnie et les difficultés d'accès à l'emploi décent sont les deux principaux facteurs qui expliquent ce phénomène chez respectivement 37% et 30% des enquêtés. Les autres qui suivent sont le rejet familial et les difficultés à trouver à manger qui sont chacun à 11%, le rejet de la société, 7% et le problème de santé, 4%. S'agissant des délits, le vol est l'acte qui est de loin le plus commis, parce qu'il représente à lui seul, 67% de l'ensemble des délits et est également en corrélation avec presque tous les facteurs de récidive, à l'exception du facteur « rejet familial ». Il s'en suit par ordre, l'association de malfaiteurs composée de vols qualifiés qui sont commis par 15% et en lien avec la mauvaise compagnie et les difficultés d'accès à un emploi décent ; l'escroquerie, 11%, en lien avec le rejet familial et la mauvaise compagnie ; la violence et le viol, 4% chacun avec la violence qui est en lien avec le rejet familial et le viol avec le rejet de la société.

3.2.1. La mauvaise compagnie

A la prison civile de Kara, l'enquête révèle que 37% des détenus enquêtés récidivent en raison d'une mauvaise compagnie. Ce facteur a été associé à l'âge des détenus et aux infractions commises. D'abord, il se révèle que plus les détenus avancent en âge et moins ils ont une mauvaise compagnie. Cette situation est résumée dans le graphique ci-dessous.



Graphique 3 : Répartition des détenus selon la mauvaise compagnie présentée par tranche d'âge.

Source : Enquête, septembre 2016

Le graphique ci-dessus confirme le constat selon lequel la mauvaise compagnie des détenus est fonction de leur âge. Puisque 42% d'entre eux sont dans la tranche 19 à 25 ans ; la courbe se stabilise de 26 à 36 ans et rechute au niveau de la tranche 37 à 46 ans. Ensuite, pour ce qui est de l'association entre la mauvaise compagnie et les actes délictueux commis par les récidivistes, la situation se présente comme suit : la mauvaise compagnie se caractérise par des activités que les détenus mènent avec leurs camarades reconnus dans leurs milieux comme ayant des comportements délinquants et qui commettent des délits. Ainsi, d'après l'enquête de terrain, 60% de ceux qui ont de la mauvaise compagnie commettent le vol, 30% fréquentent les malfaiteurs et organisent le vol qualifié, etc. et 10% se livrent à de l'escroquerie (*voir le tableau 2 ci-dessus*).

De nombreux chercheurs tels que Van Lier et Koot, (2008 :34) ont également présenté les caractéristiques de la mauvaise compagnie comme : (1) la fréquentation de personnes

antisociales/délinquantes ; (2) l'appartenance à un gang ; et (3) l'exclusion par les pairs.

3.2.2. Les difficultés d'accès à un emploi décent

Tous les prisonniers récidivistes enquêtés ont au moins un emploi avant d'être mis en prison. En témoignent les données du tableau ci-dessous.

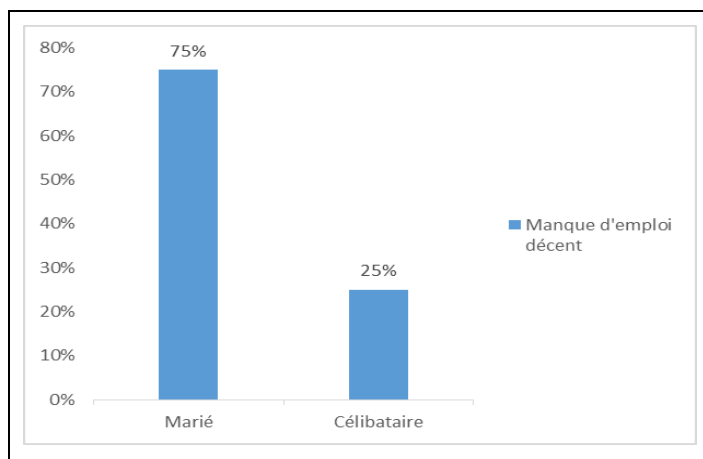
Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon leur situation socio-professionnelle

Situation socio-professionnelle	Nombre	Pourcentage
Ouvrier	10	37%
Commerçant	5	19%
Agriculteur	1	4%
Chauffeur	2	7%
Elève	2	7%
Autre	7	26%
Total	27	100%

Source : Enquête de terrain, septembre 2016

Effectivement, d'après le tableau ci-dessus, chaque détenu avant de venir en prison, exerçait au moins une activité génératrice de revenus. Mais le problème réside dans la capacité de ces métiers à vraiment générer les revenus suffisants afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des prisonniers qui pourraient leur assurer une intégration sociale réussie. En effet, d'après l'enquête de terrain réalisée dans le cadre de cette étude, 30% d'entre eux (*voir tableau 2 ci-dessus*), déclarent ne pas disposer d'emploi décent et y attribuent leur récidive. Selon les personnes mariées qui représentent 75% de cette catégorie, il leur est difficile de subvenir aux besoins de leurs familles en raison de la faible productivité des métiers qu'ils exercent. Quant aux célibataires qui sont à 25%, le problème de sous-emploi se pose en termes de difficultés de se prendre en charge et de prétendre se marier. Ainsi, qu'ils soient mariés ou célibataires, les prisonniers récidivistes, lorsqu'ils sortent de la prison et reprennent la même vie anxiogène, sont exposés à la récidive. Ce n'est pas pour rien que 11% des enquêtés affirment que leur récidive est due aux difficultés qu'ils éprouvent à s'alimenter convenablement ; ce qui les plonge encore une fois dans la délinquance.

Les données de terrain mettant en relation les difficultés d'accès à un emploi décent et le statut matrimonial sont présentées dans le graphique ci-dessous :



Graphique 2 : Répartition des récidivistes n'ayant pas d'emploi décent selon leur situation matrimoniale

Source : Enquête de terrain, septembre 2016

Voici à cet effet, le témoignage d'un détenu selon lequel « les prisonniers ne prennent pas du plaisir à reprendre les actes qui les amènent en prison. Nombreux sont ceux qui y retournent parce qu'ils vivent une situation difficile caractérisée par le manque d'argent ». Cela est d'autant plus vrai que généralement, l'emploi est un facteur déterminant dans la position sociale qu'un être humain peut occuper dans sa société. Cette relation de causalité entre l'emploi et les actes délictueux est reconnue par les responsables de la prison de Kara qui affirment à la suite des détenus que : « lorsque les prisonniers sont libérés, ils font face à nouveau aux difficultés de la vie. Ceux qui ne trouvent pas de l'emploi pour subvenir à leurs besoins, décident délibérément de poser des actes qui les reconduisent en prison où ils sont sûrs au moins de trouver à manger ». « La prison devient paradoxalement un refuge contre les difficultés de la vie » poursuit-il. La corrélation entre l'emploi et la récidive est aussi reconnue par de nombreux chercheurs au rang desquels Andrews et Bonta, (1998 :23), Ceux-ci s'accordent à dire en substance que l'instabilité d'emploi et le manque d'ambition au sens traditionnel sont

apparus comme les facteurs de risque dynamique important de récidive au sein de la population carcérale.

3.2.3. Faible préparation des détenus à la réinsertion sociale et psychologique

La mission assignée à la prison civile de Kara est, d'après les responsables de ladite prison, d'extraire le délinquant de la société, l'amender, le rééduquer et le remettre ensuite à la société. C'est clairement une mission sécuritaire, privative de la liberté des détenus, dissuasive par rapport à ceux qui seraient tentés de récidiver ou de commettre des actes répréhensibles et protectrice de la société contre les délinquants et les criminels.

Mais, malheureusement, la prison civile de Kara n'a pas encore pu mettre en place tous les moyens de sa politique.

En effet, sur le plan social, il n'y existe pas encore de véritable programme d'éducation sociale développé par la prison en faveur des détenus les préparant à leur réinsertion à leur sortie de prison. Au sujet des conditions de détention des prisonniers, ceux-ci les trouvent mauvaises à 85%, moyennes à 11% et bonnes à 4%. Les raisons évoquées sont que pour la plupart, la prison leur prive de liberté, les affecte moralement et psychologiquement et les éloigne de leurs familles et ce malgré l'assistance socio-professionnelle des partenaires de la prison. En fait, à voir les raisons évoquées, il s'agit beaucoup plus de la mauvaise perception que les détenus ont de la prison que leur appréciation de leurs conditions de détention. Il faut noter tout de même que très peu d'entre eux dénoncent les mauvais traitements qui leur sont réservés, d'autres parlent même d'humiliation. En outre, la plupart d'entre eux affirment que la prison leur offre un repas par jour et que les amis et membres de familles leur apportent également de la nourriture. En revanche dans le domaine de la santé, l'enquête révèle que 44% des détenus prennent en charge eux-mêmes leurs soins de santé, contre 33% par la famille ou les amis et seulement 23% par la prison. D'après les responsables de la prison, celle-ci fait le minimum pour prendre en charge les cas de paludisme, de dermatose, etc. et ce avec l'appui des partenaires. L'enquête s'était également intéressée de savoir si les prisonniers ont accès aux sanitaires (toilettes et douches). A ce niveau, 70% d'entre eux ont répondu par l'affirmative contre 30% autres qui

n'approuvent pas le fait qu'ils se douchent à ciel ouvert en raison, disent-ils, du temps que cela leur prend d'attendre leur tour. A ce sujet, il faut noter que la prison civile de Kara compte dix-huit (18) toilettes et dix-huit (18) douches pour quatre-cent-onze (411) prisonniers, à raison d'un sanitaire pour environ vingt-trois (23) prisonniers. Ce qui reste très insuffisant au regard de leur effectif.

Sur le plan socio-professionnel, un certain nombre de partenaires apportent leur appui aux prisonniers pour l'apprentissage de métiers. Il s'agit de Fraternité des Prisons, Handicap International, Prisonniers Sans Frontières (PRS), Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG), Creuset-Togo et Village Renaissance. Ceux-ci appuient les prisonniers, certains, dans les métiers artisanaux et d'autres dans l'organisation des examens professionnels à l'endroit des prisonniers. Au nombre des métiers, l'on peut citer la vannerie, la couture, la coiffure, la sculpture, la bijouterie, la peinture, la cordonnerie, etc. La situation actuelle de la prison civile de Kara, dans ses difficultés de préparer les prisonniers à leur réinsertion sociale, peut justifier qu'il y ait autant de récidivistes. En tout cas, il est vérifié qu'une prison qui ne promeut pas une véritable politique d'éducation et d'assistance sociale en faveur des détenus privilégiant par la force des choses la répression, ne les prépare pas à une réinsertion réussie et peut, par conséquent, renforcer plus qu'elle n'évite la récidive. C'est l'avis également de certains chercheurs tels que l'Abbé, G. (1983 :12) qui affirment en substance que les prisons, loin de redresser les détenus, les rend encore plus durs et plus susceptibles de commettre des actes encore plus graves. Mais en termes de facteurs de la récidive, les responsables de la prison civile de Kara évoquent plus l'échec de la réinsertion sociale des détenus à leur sortie de prison que le traitement qui leur est réservé dans la prison. Celle-ci compte au moins 73% de récidivistes. Parmi ceux qui ont été enquêtés, 64% y sont revenus pour une deuxième fois, contre 28% pour une troisième fois et 8% pour une quatrième fois.

Mais jusqu'ici, il n'y a pas encore d'alternative à la prison. Au niveau national, le code de procédures pénales est en cours d'élaboration et pourrait éventuellement prévoir d'autres alternatives à la prison. Sinon, pour l'heure, « malgré ses

incohérences, la prison demeure la détestable solution dont on ne peut faire l'économie.

3.2.4 Faible suivi des ex-détenus après leur sortie de prison

Le suivi d'un ex-détenu pour sa parfaite réinsertion dans la cellule familiale et dans la société est très important. Celui-ci, après avoir purgé sa peine, doit avoir besoin d'un bon accueil de sa famille et de son milieu afin de lui permettre de refaire sa vie et s'intégrer dans la société. Cette étape est aussi importante pour le détenu de se réformer que pour la société d'éviter que celui-ci retombe dans ses travers et redevienne un danger public pour la stabilité sociale. Au cours de leur détention, les prisonniers apprennent des métiers tels que ci-dessus indiqués, mais à leur sortie de prison, ils n'arrivent pas à se les approprier en raison de l'insuffisance de moyens pour s'installer. Aussi n'existe-t-il, à proprement parler, aucun mécanisme de suivi des ex-détenus permettant de faciliter leur réinsertion socio-professionnelle à travers un accompagnement conséquent pour le renforcement de leur apprentissage de métier. Toutes ces difficultés de réinsertion des ex-détenus exacerbent la discrimination et la stigmatisation à leur égard ; ce qui en réalité n'arrange absolument personne. Au bout du compte, les ex-détenus, en raison de ce regard les marginalisant, finissent par se résigner en étant parfaitement convaincus qu'ils n'y arrivent pas. Ce qui décourage souvent les détenus qui n'ont d'autres moyens que de récidiver or, « la réinsertion est effectivement le meilleur moyen de parer à une éventuelle récidive, alors qu'une désinsertion importante risque au contraire de placer définitivement un individu en marge de la société et le maintenir dans la délinquance » (Claudio Besozzi, 2000 :32).

Cette situation est également la résultante d'un passé tumultueux des détenus en ce sens qu'en général, les personnes qui sont écrouées sont souvent celles qui éprouvent déjà des difficultés d'intégration sociale et qui accumulent des handicaps sociaux. Ainsi, les personnes incarcérées peuvent être qualifiées de personnes vulnérables², malgré les infractions et actes condamnables qu'elles aient commis. Cette situation ne les

² La vulnérabilité étant ici constituée par les critères suivants : l'échec scolaire, l'absence d'insertion sociale, l'exclusion du monde du travail, la différence au sens plus large (origine ou nationalité étrangère, handicap, maladie mentale).

prépare pas à une réinsertion, mais plutôt les expose davantage à la récidive.

3.2.5. Les facteurs liés au type d'infraction commis par les prisonniers

En général, d'après les responsables de l'administration pénitentiaire, il existe trois catégories d'infraction dont sont passibles de peine de prison. Il s'agit de contravention (infraction sanctionnée par une amende), alors que le délit et le crime (infraction jugée à la Cour d'assises) sont punis de peines de prison ou de la peine capitale). A la prison civile de Kara, du moins d'après l'enquête réalisée dans le cadre de la présente étude, la plupart des infractions commises sont des actes délictuels tels que le vol, l'escroquerie, la violence, le vol qualifié, etc. Ces infractions se caractérisent par leur faible degré de gravité par rapport aux crimes. Par conséquent, elles ne sont pas l'objet de peines lourdes et de longue durée, ce qui ne dissuade pas les délinquants dans leur tentative de récidive. Ainsi, 67% des détenus (*voir le tableau 2 ci-dessus*) sont en prison pour des cas de vol, contre 15% reconnus pour des actes de vol qualifié et de braquage, 11% condamnés pour escroquerie et 8% pour des cas de viol et de violence. On n'y a pas rencontré d'auteurs de crime quelconque. Ce qui peut aussi expliquer la très forte proportion (au moins 73%) des récidivistes dans la prison civile de Kara.

Cette réalité n'est pas l'apanage de la prison civile de Kara, elle se justifie aussi dans d'autres prisons comme le reconnaît Dupuis, 2012:17), selon lesquels, la plupart des prisonniers bénéficient des remises de peines et ceux qui purgent vraiment leurs peines sont des gens qui ont connu des peines légères. Une fois libérés, n'étant pas préparés à un processus efficace d'intégration sociale, ils retombent dans les erreurs et sont de nouveau interpellés par la justice. Il reste vérifié que les auteurs de délits sont les plus aptes à récidiver.

Conclusion

Le phénomène de récidive est un problème de société qui doit nécessiter beaucoup d'actions de la part des pouvoirs publics afin de réduire son ampleur qui devient préoccupante. En fait, ce phénomène est influencé par plusieurs facteurs. La

prison, faut-il le reconnaître, présente des limites dans sa capacité à assurer l'insertion des prisonniers au cours de leur détention. Elle revêt essentiellement un caractère sécuritaire qui ne suffit pas pour éviter la récidive. Au contraire elle renforce et reconforte les prisonniers dans leur envie de commettre à nouveau les infractions sans peur de refaire la prison. La récidive obéit ainsi à un certain nombre de facteurs. Il y a tout d'abord des facteurs sociodémographiques qui sont d'ordre éducatif, matrimonial, professionnel qui ont une incidence certaine sur la probabilité de la récidive chez les prisonniers. Il faut reconnaître qu'avant tout, la cellule familiale et le milieu social ont manqué aux prisonniers qui ont raté leur processus de socialisation. A cela s'ajoutent leur faible préparation à l'insertion sociale qui est également défectueuse en raison d'insuffisantes initiatives entreprises à cet effet. Il y a également la fréquentation des réseaux de sociabilité non portés vers l'adoption de comportements responsables, la mise en cellule conjointe des délinquants et des criminels et les types d'infraction qui ont des influences certaines sur le phénomène de la récidive chez les prisonniers.

En définitive, il est important de noter que l'option pénale des infractions à travers la privation de liberté que représente la prison infligée aux auteurs d'infraction, a véritablement montré ses limites. La prison endurecit plus qu'elle n'intègre socialement les prisonniers.

Voilà ce qui doit interpeller les pouvoirs publics togolais sur la nécessité d'opérer de profondes réformes pénitentiaires afin de faire des prisonniers des citoyens comme les autres qui ont des droits. Ces prisonniers ont besoin également que leur soit donnée la possibilité de refaire leur vie et d'adopter des comportements plus responsables pour leur acceptation par leurs familles et leurs milieux sociaux.

Bibliographie

- Abbé G. G., 1983, *Les jeunes y entrent, des fauves y sortent*. Westermann.
- Abdellaoui S., et Blatier C., 2006, *les jeunes en détention*, rapport de recherche.
- Andrews D. A., Bonta J., 1998, *The psychology of criminal conduct*, 2e éd. Cincinnati, Anderson Publishing.

- Auclair N., Carpentier J. et Proulx, J., 2012, *Une étude descriptive d'un échantillon d'adolescents auteurs d'abus sexuels référés en clinique psychiatrique externe*. Montréal, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bésozzi, C., 2000, *Rapport sur la récidive après une peine privative de liberté*. In confédération Suisse.
- Blum, J., Ireland M et. Blum R. W. 2003, *Gender differences in youth violence: A report from Add Health*, Journal of Adolescent Health, vol. 32.
- Chantraine G., 2000, *La sociologie carcérale : Approches et débats théoriques en France*, Revue publiée avec le concours du Centre National de Recherche Scientifique et du Centre National du Livre.
- Chung, I. J., & al, 2002, "Childhood predictors of offense trajectories", *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 39, 60-90.
- Combessie Ph. 2001 *Sociologie de la prison, Paris, Découvertes, Repère* ; Intégration sociale des anciens détenus, Québec PUQ.
- Cottle C. C., Lee R. J et Heilbrun K. 2001, *The prediction of criminal recidivism in juveniles, A meta-analysis*, Criminal Justice and Behavior, vol. 28.
- Dupuis I. 2012, "La réinsertion des détenus. Quelles perspectives ?" Working paper, série Citoyenneté.
- Farrington D. P., 2007, *Childhood risk factors and risk-focused prevention*, dans M. Maguire, R. Morgan et R. Reiner (dir.), Royaume-Uni, Oxford University Press.
- Fenech G., 2009, *Criminels récidivistes : Peut-on les laisser sortir ?* Edition de L'Archipel.
- Fleming, C. B., Catalano R.F., Haggerty K.P. et Abbot R.D., 2010, *Relationships between level and change in family, school, and peer factors during two periods of adolescence and problem behavior at age 19*, Journal of Youth and Adolescence, vol. 30.
- Foucault M., 1975. *Surveiller et punir*, Paris, Editions Gallimard.
- Foucault M., 1984, *Interview de Michel Foucault (entretien avec C. Baker, avril 1984)*, Actes : cahiers d'action juridique, nos 45-46 : La Prison autrement ?

- Kodjolo K., 2016, *Réinsertion socio-professionnelle des anciens détenus au Togo : Cas du village renaissance de Yao-Kopé* (Préfecture de Tchaoudjo), Mémoire de Maîtrise ès-Lettres, UL.
- Léauté J., 1990, *Les prisons*, Edition PUF, Collection. Que sais-je, Paris.
- McGee T. R., & al., 2011, *Antisocial behavior : An examination of individual, family, and neighborhood factors*, Trends & Issues in Crime and Criminal Justice, no. 410, Criminology Research Council, Australia.
- Mukene, P. 1988, *L'ouverture entre l'école et le milieu en Afrique noire. Pour une gestion pertinente des connaissances*. Editions universitaires de Fribourg – Suisse.
- Mungala, A.S., 1982, *l'éducation traditionnelle en Afrique et ses valeurs fondamentales*. Ethiopiques numéro 29 revue socialiste de culture négro-africaine.
- Nations Unies, 1994, *Education de base dans les prisons*, Office des Nations unies à Vienne, Institut de l'UNESCO pour l'éducation V.94-26501.
- Van Lier P. A. C. et. Koot H. M., 2008, *Peer relationships and the development of externalizing problem behavior*, dans R. Loeber, N. W. Slot, P. H. van der Laan et M. Hoeve (dir.), (Royaume-Uni), Ashgate.
- Yessine A. K. et. Bonta J. 2009, *The offending trajectories of youthful Aboriginal offenders*, Revue canadienne de criminologie et de justice pénale = Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, vol. 51.

QUESTION FONCIERE ET DIFFICULTES DE COHESION SOCIALE DANS LA VILLE DE KARA AU NORD-TOGO

TATA Padabo Kèlèm*

Résumé

De tout temps et partout dans le monde, la terre et ses ressources sont diversement sollicitées (commerce, logement, exploitation agricole et minière). Ainsi, la nécessité d'en disposer devient impérieuse pour les Etats, les communautés et les individus. Aussi cette forte sollicitation de la terre constitue-t-elle un terreau fertile aux litiges qui opposent les différents acteurs et les composantes de la société togolaise en général. Sous quelle forme se posent les problèmes fonciers dans la commune de Kara? La présente recherche vise à approcher le vaste et complexe domaine du foncier pour comprendre la nature et l'origine des conflits qui en découlent. Pour se faire, elle s'appuie sur l'analyse documentaire et l'observation des faits. Elle recourt également aux méthodes quantitatives et qualitatives pour collecter et analyser les données qui démontrent la compromission de la cohésion sociale au Togo en général et à Kara en particulier.

Mots clés : foncier, conflit, cohésion sociale, Togo, Kara

Abstract

Throughout ages and all over the world, earth and its resources are diversely called upon (commerce, housing, agricultural and mining exploitation). Thus, the need to have them becomes imperious for States, communities and individuals. This high solicitation of earth also constitutes a fertile land for conflicts opposing different actors and the components of Togolese society in general. Under which form do land tenure problems in Kara town come? This research aims at approaching the vast and complex field of land tenure in order to understand the nature and origin of conflicts in that regard. In this respect, it uses documentary analysis and observation of facts. It also calls upon quantitative and qualitative methods to collect and analyse data which show the compromising of social cohesion in Togo in general and in Kara in particular.

Keywords: land tenure, conflict, social cohesion, Togo, Kara

Introduction

La question foncière, aussi vieille que le monde, demeure aussi présente dans presque tous les débats. En Afrique, avec l'avènement du système colonial, l'introduction et le développement de l'économie marchande, la coexistence du droit coutumier et moderne, les mutations sociopolitiques,

* Université de Kara (Togo). Email : pktata@hotmail.fr; tatakelem@gmail.com

culturelles et surtout démographiques finissent par créer un nouveau lien entre les individus, les collectivités et la terre. L'importance que revêt la terre dans la vie sociale, économique et politique est capitale. Les multiples sollicitations et les ressources variées de la terre confèrent aux personnes, familles et collectivités, l'essentiel de leurs moyens de subsistance et d'héritage. Pour les Etats, elle reste le meilleur moyen leur permettant d'exécuter différentes politiques de développement. Le foncier constitue ainsi la toile de fond de la quasi-totalité des dynamiques de développement.

Cette importance mêlée aux considérations socioéconomiques et idéologiques (politique, religieux, racial, ethnique) devient très complexe au point de constituer de façon latente ou ouverte, une source de conflits interindividuels, intra et intercommunautaires. Le conflit lié à la terre se vit sur tous les continents. Citons, en exemple, celui opposant depuis des décennies les Israéliens aux Palestiniens, les fermiers blancs aux Zimbabwéens de souche, les Blancs aux Noirs en Afrique du Sud. Les guerres (civiles, de sécession) à l'intérieur des pays comme le Mali, le Sénégal, le Soudan, le Nigéria (Akintunde, 2010 :4), la Somalie ont des relents fonciers. Celles existant entre les différents pays (Rwanda-RDC, Érythrée-Éthiopie), les rébellions et autres luttes armées (Ouganda, Centrafrique), ont totalement ou partiellement un lien avec l'accès, l'exploitation, le contrôle, la transmission, le partage d'une portion de terre, donc avec le foncier. Si la question foncière se pose à toutes les sociétés, les législations en la matière, varient selon les pays. Dans des pays comme le Benin, le Burkina, le Sénégal, la terre appartient à l'Etat, contrairement au Togo où elle appartient plutôt aux individus, aux familles ou aux collectivités. Ainsi, pour réaliser des infrastructures de tous ordres, pour délimiter des zones minières, les pouvoirs publics togolais procèdent soit par l'achat, la confiscation ou l'expropriation des terres.

Pour les besoins personnels, les individus et les familles achètent, louent ou négocient les terres auprès des autres individus ou auprès des collectivités propriétaires. Mais, plus qu'un bien économique, la terre est un repère socioculturel, un facteur important dans la construction de l'identité sociale, de la vie religieuse et de la reproduction culturelle. Intégrée à la dimension spirituelle de la société, elle apparaît comme un lien

sacré entre les générations passées, présentes et futures. La terre sert, en effet, non seulement de soubassement à toutes les activités humaines, mais aussi de lien entre les vivants et les morts (Akpinfa, 2006 : 8). Au sud du Togo par exemple, l'acquisition des terres par les hommes ne se faisait pas seulement en fonction des conditions géographiques du milieu. Elle passait d'abord et avant tout par des « négociations » avec les « forces invisibles » de la nature. (Klassou, 2002 : 3).

Considérée jadis en pays kabiyè comme un bien sacré, collectif et inaliénable, la terre est devenue beaucoup plus un bien économique. Elle n'est plus seulement un moyen de reproduction du groupe social, mais aussi un bien et une source d'enrichissement. Ce lien nouveau prédispose les familles et la société toute entière au conflit. Dans *Reflets du Palais* ¹(2014 : 3), la présidente de la chambre nationale des notaires Molgah Kadjaka affirme: « Les transactions immobilières génèrent trop de contentieux qui encombrant les tribunaux. On estime que 80% des litiges devant nos tribunaux sont d'ordre foncier.»

Comment expliquer qu'un bien économique qui, par nature sert de moyen d'échange, se mue-t-il plutôt en une source de conflit? Comment le conflit foncier se manifeste et impacte-t-il le tissu social à Kara ? Autant de questions qui se posent et que la présente étude tente de cerner.

L'étude se structure en deux(2) grandes parties que sont : la méthodologie et les résultats (les causes, la typologie des conflits liés au foncier d'une part et de l'autre leurs conséquences sur le tissu social).

1. Méthodologie

La présente contribution est basée sur une démarche méthodologique mixte. Elle présente le cadre physique de l'étude, l'échantillon et les techniques de collectes et d'analyse des données.

1.1. Cadre physique de l'étude

La ville de Kara, est située au Nord du Togo à environ 450 km de Lomé. Déclarée commune en 1981 (Marguerat : 51), Kara est concomitamment le chef-lieu de la région de la Kara² et

¹Mensuel d'informations de la Cour d'Appel de Lomé

²Y. Marguerat : 18 septembre 1965, Kara devient une région économique à côté de celle Maritime(Lomé), des Plateaux(Atakpamé), Centrale(Sokodé) et des Savanes (Mango) qui elles autres ont été créées 10 février 1960.

de la préfecture de la Kozah. C'est une commune de plein exercice limitée au Nord par le village de Poudè (canton de Tchitchao), au Sud par le village de Soumbou (canton d'Awandjelo), à l'Est par le village de Elimdè (canton de Lassa) et à l'Ouest par la rivière Kara et les cantons de Bohou et de Yadè. D'après les services de la mairie, le plus récent découpage de la commune de Kara retient trente unités administratives appelées quartiers énumérés comme suit :

Adabawéré, Adjambissi, Adjamouloukouda, Adjossiyo, Agamadè, Agnarim, Andjaou-Tchalou, Atéda, Batascome, Campement, Chaminade-Est, Chaminade-Ouest, Cofac, Dongoyo, Elimdè, Ewaou, Kinzi, Koudjoukada, Kpèlouwaï, Kpiyinboua, Léziyo, N'djessiyoo, Soudoulow, Tchannadè, Tchintchinda, Téloudè, Tomdè-Est, Tomdè-Ouest, Wiyaoudè, Yéou.

La ville de Kara couvre une superficie totale 64 km² (55 km² en zone urbaine et 9 km² en zone rurale). L'acquisition de grands espaces est un phénomène qui sévit avec acuité dans la ville de Kara. En effet, selon INADES-Formation (2011), plus de 17 160 ha de terrain ont été vendus dans la région de la Kara entre 2006 et 2010. Elle se situe dans la plaine au Sud et à l'Est de la chaîne des Monts Kabiye, se caractérise par un sol très rocailleux et sévèrement érodé par endroit. Avec les sollicitations multiples, le sol n'y est plus très favorable à l'agriculture. Par contre le relief dans son ensemble se prête bien aux activités économiques et de tourisme.

Au plan humain, Kara est une ville en perpétuelle croissance démographique. Sa population qui était de 2 875 habitants en 1960, s'est pratiquement quadruplée en une décennie (11 674 habitants en 1970). Cette croissance démographique reste évolutive dans le temps: 28 902 habitants en 1981, puis 94 878 habitants en 2010³. Les principales composantes ethniques à Kara sont les Kabiye (55,7%), les Kotokoli (13%), les Adja-Ewé (7,9%), les Nago (5,5%), les Bassar (4,2%), les Lamba (4%), les Nawda (3,6%) et les Moba (3,2%). On note également la présence des communautés étrangères africaines (Nigériens, Nigérians, Béninois, Burkinabés), extra-africaines (Français, Allemands, Américains, Chinois, Libanais, Indiens). Plusieurs religions y sont pratiquées

³Source : DRSCN/Kara 2013

notamment le Christianisme (45,4%), les religions traditionnelles (33,81 %), l'Islam (15,2%) et d'autres religions (5,59%)⁴. Comme on le voit, la forte explosion démographique de la ville couplée d'une course effrénée à l'acquisition des terres aggravent les problèmes fonciers d'où la nécessité de cette étude.

1.2. Echantillon

L'étude a concerné 59 sujets dont 15 acquéreurs, 15 propriétaires, 10 chefs de collectivités, 10 démarcheurs, 4 chefs quartiers et 5 agents de l'administration. Les entretiens ont été réalisés (à bâton rompu de juin à octobre 2016) avec Cinq (5) focus group de 08 à 10 participants ont été réalisés. Il faut noter que le choix des renseignés s'est opéré de façon aléatoire pour l'ensemble de l'échantillon dont la taille a été obtenue par des entretiens évoluant en boule de neige jusqu'à saturation.

1.3. Techniques de collecte et d'analyse des données

L'analyse des données a été possible grâce aux informations collectées sur le terrain par plusieurs techniques. Essentiellement qualitative, l'enquête a eu lieu à travers des entretiens avec des personnes ressources, la recherche documentaire (Bibliothèque UK, Mairie de Kara, Direction Régionale du plan, internet) et l'observation directe.

3. Résultats

Les résultats auxquels est parvenue l'étude sont multiples. En voici les principales.

3.1. Causes et typologie des conflits liés au foncier

Comme annoncées, les causes des conflits fonciers sont nombreuses mais dans la majorité des cas il est souvent difficile d'identifier les éléments qui les ont réellement provoqués. Comme les icebergs, si on voit l'élément qui déclenche le conflit, de nombreuses autres causes coexistent et interagissent.

✓ *Les conflits issus d'un dysfonctionnement des dispositions successorales*

La terre, étant un bien et donc une propriété, est également un objet d'héritage. Parfois, un seul membre ou une fraction

⁴Annuaire statistique Région de la Kara 2003-2004, Kara, décembre 2005.

familiale se décide unilatéralement de disposer d'une partie ou totalité des terres des parents communs. Très souvent, ce sont des personnes influentes au plan politique, économique ou social. Le conflit peut résulter de cette manière cavalière et opposer le ou les initiateur(s) aux autres ayant droit.

✓ *Les conflits nés d'une vente illégale*

Il s'agit ici de vendre ou d'occuper une parcelle de terre sans en avoir la qualité (incapacité des prétendants à apporter les preuves justificatives tangibles). Il peut également s'agir d'un cohéritier qui vend seul la totalité des terrains familiaux ou qui va au de-là de ce qui lui revient en mordant sur la part des autres.

✓ *La double/multiple cession*

Un individu ou une collectivité cède à la fois une même parcelle à un ou plusieurs acquéreurs différents. Dans le cas de spéculation due à l'essor urbain, le vendeur veut renégocier le contrat.

✓ *Les conflits entre agriculteurs et éleveurs*

Il arrive souvent que des animaux en divagation dévastent les cultures des paysans. Cette dévastation peut être volontaire ou non et intervient souvent en saison sèche où le bétail est mis en liberté et quand on pratique les feux de végétation. Très souvent, les feux de végétation sont pratiqués pour permettre le renouvellement d'herbes de pâturage.

✓ *La remise en cause des droits des acquéreurs de parcelles par les héritiers de leurs vendeurs.*

Pour plusieurs raisons, certains héritiers se mettent en conflit avec des personnes ou des collectivités qui avaient acquis des portions de terres auprès de leurs parents. Ils évoquent le caractère dérisoire des sommes versées à l'époque, l'absence de preuves tangibles (parents décédés sans laisser des preuves matérielles), le type de contrats (verbaux). Parfois, la création d'une nouvelle infrastructure fait grimper les prix des terrains environnants alors qu'on exige de ces acquéreurs de compléter des sommes à celles qu'ils avaient déjà déboursées.

✓ *Les conflits nés de la juxtaposition des régimes fonciers*

Les États africains contemporains étant majoritairement d'émanation coloniale, disposent de régimes fonciers modernes marqués par le droit de l'ancienne puissance colonisatrice (France, Grande Bretagne, Portugal, Espagne, etc.). Ces régimes

fonciers modernes, malgré leurs tentatives d'annihiler ceux traditionnels qui ont régulé et régulent encore la vie d'une frange importante des peuples africains, finissent tant bien que mal par trouver avec eux, des passerelles de cohabitation.

Avec un foisonnement d'ethnies et de religions, le Togo a connu une situation historique particulière du fait de son passage sous les administrations allemande, anglaise, de la Société Des Nations⁵ et puis française, qui y ont laissé des traces. Il traverse une situation très complexe et peine actuellement à se doter d'un code foncier adapté à ses réalités socioculturelles, politiques, historiques et économiques. Traditionnellement, la propriété foncière est essentiellement collective (famille, lignage, clan), inaliénable, imprescriptible et s'appuie sur des conventions non écrites mais orales par la voie des alliances, d'une reconnaissance d'un bienfait ou faveur accordée.

En droit moderne, la propriété foncière est essentiellement individuelle. Elle s'acquiert par la procédure de l'immatriculation. Le régime moderne s'appuie donc sur des textes, le titre foncier et s'applique essentiellement en milieu urbain. Pour ne pas aller trop dans les méandres juridiques, remarquons que si le protectorat allemand de 1884 peut être compris comme une bribe de droit moderne dans un pays en gestation⁶, l'application du décret du 24 juillet 1906, portant organisation du régime de la propriété foncière en Afrique Occidentale Française en est la matérialisation. C'est ce décret qui a introduit au Togo, la notion de propriété au sens romain du terme et consacré une rupture avec les règles foncières coutumières. Il méconnaît délibérément les caractéristiques des coutumes foncières et attribue au Territoire, « la propriété des terres vacantes et sans maîtres ». Le tout premier problème surgit à partir de ce questionnement : dans un pays où l'oralité est ambiante et où règnent de fortes croyances religieuses, on peut se demander ce que ce décret désigne par « terres vacantes et sans maîtres ».

Dans la plupart des cultures traditionnelles africaines, « Dieu : *Esso*, *Mawu*, *Sangbandé*, *Yendu* etc. » est le propriétaire et le maître des terres. Les humains ne les occupent

⁵SDN, ancêtre de l'actuelle ONU (Organisation des Nations Unies)

⁶Puisque avant la signature de ce protectorat, on remarquait déjà sur la Côte des comptoirs et une présence européenne dans les activités de négoce. Les propriétés de ces commerçants européens se trouvaient dans une insécurité juridique.

que temporairement et reviennent à leurs descendants à la fin de leur vie terrestre. Alors, ce que le droit européen appelle « vacance de terre », c'est l'absence matérielle de documents que le droit coutumier intègre en son sein sans écrit ni aucune autre forme de matérialité. La preuve est que chaque fois que l'Etat togolais, prototype d'un Etat européen, veut réaliser une infrastructure sur un espace donné, il a souvent en face de lui une collectivité qui oppose son droit bien sûr « immatériel » de propriété. De nombreux exemples peuvent être donnés.

Dans le quartier Adjambissa à Kara sud, le canton de Lama et celui de Pya se disputent un vaste domaine de plus de 300 hectares⁷. Le conflit a éclaté en 1984. Chacune de ces communautés ne tarit pas d'arguments pour justifier sa paternité sur le territoire en litige.

Certains du Canton de Lama réclament la paternité de cette terre en argumentant que la commune de Kara et ses environs sont la suite logique du territoire de leur canton et qu'il est peu probable que des ressortissants du Canton de Pya qui se situe à une vingtaine de kilomètres de la ville puissent en réclamer. Ceux de Pya en revanche évoquent des raisons socioculturelles et historiques (déportation de supposés sorciers). Un focus group réalisé dans le courant du mois de février 2016 expose les différents antagonismes en rapport avec les conflits foncier à Kara.

Un vendeur de volailles et quinquagénaire originaire du canton de Lama s'en prend à un interlocuteur en ces termes :

Comment vous les gens de Pya pouvez vous expliquer votre possession de ce vaste terrain du quartier d'Adjambissi ? Pya étant situé à une vingtaine de kilomètres de la commune, comment avez-vous pu en enjambrer les cantons : Tchitchao, Yadé, Bohou, la zone industrielle, le camp Améyi, la commune avant d'atteindre le terrain en question pour le posséder ? N'est

⁷Cet espace est limité au nord-ouest par la ruelle longeant la station service MRS et qui jouxte la rivière Kpèlouwaï, au nord-est par la route bordant le campus sud de l'UK et qui mène à Kpinzindè, à l'est par la voie non bitumée située à la hauteur de l'église protestante et qui relie la route de Kpinzindè au quartier Atéda et à l'ouest par la rivière Kpèlouwaï. Il est traversé du nord au sud par la Nationale Nr.1. De parts et d'autres de la route, sont implantées : la Direction Régionale de la douane et de la météorologie, la paroisse des salésiens (Don Dosco), le poste de gendarmerie, quelques services des sociétés Togotélécom, Sazof, CeCo, le marché aux bétails, et un vaste nomansland servant de champs pour beaucoup de riverains et de décharge des déchets de la voirie de Kara.

ce pas une démonstration de muscles parce que vous êtes de chez le Président⁸? N'est-ce pas pour cette raison que vous avez enlevé Lama dans le nom de la ville⁹ pour dire que Kara ne nous appartient pas exclusivement? Comment expliquer que le conflit éclate du temps de feu M. Baka Kifalang, l'oncle d'Eyadéma? Bon mon ami, il y a Pya Haut et Bas avec plusieurs villages, le terrain en question appartient à qui exactement? Est-ce aux gens d'en haut, d'en bas ou à quel village?

Un ancien catéchiste originaire du canton de Yadè, âgé d'une soixantaine environ lui rétorque en disant ce qui suit :

Ecoutes cher monsieur, ta question ne s'adresse pas à moi directement puisque je ne suis pas de Pya mais plutôt de Yadè. Cela ne m'empêche pas de donner mon avis puisque en vérité vous avancez les arguments que je viens d'écouter pour vous accaparer des terres qui appartiennent tantôt aux gens de Bohou, de Yadè de Tchitchao ou de Lassa. Il ya deux faits historiques majeurs : la politique coloniale de mise en valeur des terres et la déportation des « sorciers ». En effet, la politique coloniale de mise en valeur des terres avait nécessité le déplacement des populations des montagnes vers les zones de plaine et parfois on les envoyait loin, loin dans le sud du pays. C'est comme cela que les gens de Pya ont été fixés sur ces terres que vous réclamez à tort aujourd'hui. Tu ne vois pas qu'à l'ouest de ce terrain (sur la route de Kabou), il y a le quartier Tchannadè qui veut dire chez les gens de Tcharè? Tu vas demander comment les gens de Tcharè ont enjambé Pya, Tchitchao, Yadé et Bohou, la commune, pour se fixer à Tchannadè? Je crois que non! Allez voir à Awandjélo, tout un village est majoritairement habité par les gens de la Binah. Ce phénomène se remarque un peu partout. Comprenez que jadis en pays Kabiyè, pour ne pas commettre d'homicide, on jetait de façon punitive ou expiatoire les personnes soupçonnées de sorcellerie très loin des habitations, bien au-delà du fleuve Kara. Au-delà de ce fleuve, les terres

⁸Il s'agit du Président Eyadéma qui est originaire de Pya. Dans le vif du conflit, il aurait été publiquement défié par El Hadj Souley, l'ancien chef-canton de Lama. Ce dernier a connu une descente vertigineuse aux enfers et un règne précocement abrégé.

⁹La ville de Kara s'appelait Lama-Kara jusque dans les années 80 où la particule Lama est supprimée par une décision politique.

étaient incultes et donc jonchées de difficultés et surtout de bêtes féroces. Qu'ils y aillent se mesurer avec ces bêtes ou périr dirait-on. Les propriétaires légitimes de ces terres en dispute sont selon moi, les descendants de ceux là qui ont pu survivre. J'ai écouté certains des vôtres dire que tout Kara-sud appartient au chef Palanga et donc aux gens de Lama. Comprenez que Palanga était choisi par les colons Blancs comme chef supérieur des Kabiye et pas de l'actuel canton de Lama. Pour ce colon, les Losso, les Lamba, les Kabiye de l'actuel Kozah et ceux de la Binah étaient les mêmes : Kabiye. Le pays Kabiye était ce vaste territoire entre les cercles de Sokodé et de Sansanné Mango. Donc, c'est parce que vous avez fini de vendre toutes vos terres que vous sautez sur d'autres qui ne vous appartiennent pas forcément. Je pense que l'odeur de l'argent vous attire.

L'opposition de ces avis est révélatrice de la fracture sociale que suscitent les conflits fonciers à Kara. Pour couper court cet imbroglio socio-juridique et politique qui a commencé sérieusement à mettre à mal la paix et la cohésion sociale, les pouvoirs publics ont décidé d'en interdire l'accès à toute personne. Du moment où la terre n'avait pas connu une valeur marchande, les différentes communautés vivaient en symbiose à l'abri de pareils litiges. Rappelons qu'au Togo, les litiges se rapportant au foncier et qui sont traités par des juridictions modernes sont très nombreux. Un juge ayant requis l'anonymat estime à environ 98% ceux traités au Tribunal de Kara. Bien souvent, on se retrouve dans une situation où ni les pratiques traditionnelles, ni les normes modernes peu intégrées aux mœurs africaines, ne semblent résoudre ni efficacement encore moins durablement les litiges. Quand le verdict tombe, il est souvent contesté par les perdants qui tentent des recours. Mais la plupart du temps, ceux qui sont financièrement réduits, choisissent la voie de la résignation ou versent dans les pratiques sorcières ou magico-religieuses. Ces problèmes fonciers se vivent presque sur tout l'ensemble du territoire national : Sotouboua (Batchana, 2016 :339), Blitta (Kédjani¹⁰), Doufelgou (World Info du 20 juin 2016), etc.

¹⁰<http://www.27avril.com/blog/culture-societe/societe/togo-problemes-fonciers-et-violences-a-tchanie-et-a-blitta>

Les confessions religieuses, les entreprises, les hauts fonctionnaires, les notables, et parfois les étrangers, etc. économiquement mieux lotis, influencent les petits vendeurs. Ils ont aussi la certitude que ceux qui sont en face d'eux méconnaissent la machinerie administrative, les procédures d'enregistrement des terres et d'établissement des titres fonciers. Ces personnes nanties profitent donc de cette situation trouble pour s'acheter à vil prix ou recevoir presque en cadeau, des espaces de terre au détriment de ces personnes peu ou pas du tout instruites. En cas de litige, ces personnes nanties sont encore celles là qui connaissent mieux le droit moderne, ses principaux acteurs, son fonctionnement, les voies de contournement en vigueur dans le système. La non reconnaissance de ces « contrats » peut tourner au drame si les protagonistes choisissent de se faire justice et chacun va de l'usage de son droit. Cette référence, non pas à une seule justice mais plutôt à plusieurs, crée une sorte de cacophonie qui alimente les conflits, compliquent leur résolution. Quand il y a conflit, il y a suspicion, méfiance voire levée de bouclier de part et d'autre. Dans ces conditions, la sérénité sociale, gage de progrès dans toute société s'effrite et se fragilise forcément. Les pouvoirs publics, garants de la stabilité sont conscients de la situation et M. Ahoumey-Zunu, ex-Premier Ministre de souligner¹¹ que:

Le Gouvernement reste convaincu que sans une réelle sécurité foncière, il ne pourra pas réaliser son ambition d'amener le Togo à rejoindre d'ici 15 à 20 ans le peloton des pays émergents. La terre étant le soubassement de toutes les activités de production qui doivent booster la croissance accélérée et une ressource dont la bonne gouvernance contribue à la paix sociale.

La juxtaposition des régimes fonciers et les autres dysfonctionnements ne suffisent pas à eux seuls pour expliquer totalement des conflits fonciers. Il ya d'autres situations tel que :

- ✓ *L'essor démographique urbain, la saturation foncière et le conflit*

L'histoire récente de la ville de Kara montre qu'elle a

¹¹Discours lançant les travaux généraux du foncier togolais, 22.01.13, Lomé.

connu des transformations démographiques majeures et une importante urbanisation. Bien des situations y ont concouru en modifiant profondément son cadre physique et social. Citons en exemple, l'essor démographique, la politique de modernisation et de décentralisation administrative de laquelle résulte la création de la Région de la Kara. Kara étant commune et en même temps, chef-lieu de la région a connu la réalisation d'importantes infrastructures politico-administratives, économiques et sécuritaires.

L'implantation de ces différentes structures a provoqué la convergence des populations rurales vers les centres urbains pour des besoins de travail ou autres et éventuellement le besoin de s'y installer définitivement, conduisant à l'augmentation de la population urbaine, à l'acquisition de terres et à l'extension de la ville. Les sources de DRSCN/Kara 2013 révèlent que la population de la ville de Kara a été successivement de 11 674 en 1970, 28 902 en 1981 puis 94 878 en 2010 soit une augmentation de 83 204 habitants en 30 ans. De plus, la crise politique qu'a connue le Togo dans les années 1990 a contraint beaucoup de Kabiyè installés à ailleurs (surtout dans la région maritime et des plateaux) à revenir au bercail. Ce retour au bercail s'est fait diversement. Certains dépossédés de tous leurs biens dans les zones caféières ou cacaoyères (Bodjé, Médjé), ont rejoint directement leurs communautés d'origine : villages et familles. Ceux qui ne le pouvaient pas, parce que n'ayant pas pu garder les liens avec leurs origines, ne pouvaient espérer le salut que des pouvoirs publics. Par contre, d'autres personnes beaucoup plus nanties et qui disposaient de moyens, se sont lancés dans l'achat d'espaces de terre dans la commune et dans les environs pour reloger et sécuriser leurs familles. Une course effrénée pour l'achat des terres s'engage et les espaces jadis inoccupés deviennent rares. L'engouement des populations pour les transactions foncières y entraîne la flambée des prix.

Un responsable de la commune de Kara se rappelle en ces termes :

Dans les années 90, les lots de terrains (20 m sur 30) coûtaient moins de 100 000 F CFA. Avec la crise sociopolitique du moment, beaucoup de ressortissants du Nord (majoritairement ceux de l'ethnie Kabiyè) ont fui dans le Sud, les affres de la crise pour revenir au bercail.

Devant se loger, la demande en la matière devient plus forte et pressante. Ceci fait grimper le prix des terrains qui a presque quintuplé. Aujourd'hui les lots se vendent à des millions. Le prix des terrains n'est pas standard, il varie selon la situation géographique, la nature et le statut des différents acteurs (vendeurs et acheteurs).

Un autre fait marquant est la création en 2004 de l'Université de Kara. En plus du classique phénomène de l'exode rural qui est encore important à Kara, il y a une ruée d'étudiants (14 000)¹², de personnels administratifs et techniques, d'enseignants chercheurs (534)¹³ et leurs familles respectives venus de partout. Tous ceux-ci doivent se loger ou investir dans le marché de l'habitat déserté par l'Etat. Ces différentes mutations constatées ont fait également l'objet d'analyse de Tata (2013 : 61).

Un agent de la mairie de Kara, interrogé le 20 Août 2016 reconnaît la particularité de la ville de Kara par rapport aux autres villes du Togo.

Elle est, en effet, l'une des rares villes dont le plus vieux périmètre urbain qu'on peut appeler "cœur" appartient aux étrangers, c'est-à-dire aux non autochtones. Cette situation est consécutive à sa création un peu mécanique par les colons qui trouvaient le cercle de Sokodé trop vaste pour être bien administré. Ainsi demanda-t-on à toute personne qui avait les moyens et était désireuse de construire des bâtiments modernes autour de ce périmètre¹⁴, de le faire pour donner à ce faubourg l'allure d'une ville moderne. Donc les Nago, les Kotocoli, les Ewé/Mina, quelques Béninois, etc. qui exerçaient dans le commerce ou étaient majoritairement des fonctionnaires ou des assistants du colon se sont proposés pour recevoir en cadeau des portions de terre avec titre foncier ou attestation de propriété à l'appui. A l'époque, il y avait très peu de Kabiyè nantis. Les rares autochtones qui sont

¹²Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS)

¹³Direction des Ressources Humaines (DRH-UK)

¹⁴Périmètre urbain limité à l'ouest par le ruisseau Kpiyinboua et sur lequel se trouve le bâtiment de l'actuelle mairie, l'ancien grand marché, les environs du 'carrefour-Y' et la périphérie du stade municipal.

propriétaires de lots sur ce périmètre sont ceux-là qui jouissaient d'une relative aisance financière ou avaient la chance de travailler pour l'administration coloniale ou qui habitaient fortuitement le périmètre en question quand cette décision était prise. Sinon, plus au nord de ce périmètre, on rapporte qu'il y avait un cimetière où on enterrait exclusivement les gens victimes de « mauvaises morts », c'est-à-dire celles issues de noyade, de variole, de lèpre ou d'hydropisie. Comme les Blancs voulaient s'installer par force, on leur donna ce cimetière et ses environs où sont actuellement implantés la cathédrale, le foyer Charles Lwanga, les collèges Adèle et Chaminade. On estime ce périmètre à près de 30 hectares. Dans un passé récent, c'est petit périmètre qui constituait la ville de Kara. Aujourd'hui on est surpris de constater que les limites de cette ville frolent les cantons de Lassa, d'Awandjélo, de Bohou voire Atchangbadè.

Au fil du temps, le commerce de la terre à Kara est devenu un fait indéniable. Ce commerce est assuré par des gens qui ont fini par prendre goût à l'argent. Ils vont jusqu'à vendre leurs cours pour ne tenir que sur d'étroits espaces. Alors apparaît une classe pauvre qui n'a plus aucun droit sur le sol. Cette situation s'analyse parfaitement bien avec la théorie capitaliste de K. Marx. Les populations de la collectivité Lama qui, généralement se prennent pour ''*Tétoubia*'', littéralement ''les enfants de la terre'' (propriétaires terriens) se voit attribuer un autre nom : « *Kayo da Ebè m'ba* », littéralement, « les gens de Bê de Kara » pour l'attrance de beaucoup de ses membres par la vente de terrains et leur penchant prononcé dans la spéculation foncière. Bê dont il est question est un vieux quartier de Lomé dont les natifs se sont rendus très célèbres dans la vente des terres. Si certains vendeurs mieux organisés investissent ce revenu issu de la vente des terres dans la santé, les études et la formation (localement ou à l'étranger) de leurs progénitures, la majorité, par contre, opte pour des investissements non planifiés et donc improductifs. Ils destinent ce revenu dans les dépenses de prestige (consommation d'alcools et autres boissons coûteuses pendant les festivités de grande pompe: funérailles, mariages). Badji (2014 : 24) se prononce sur la question en ces termes :

Dans les communautés autochtones essentiellement propriétaires terriens à savoir les Bè et les Aflao, l'organisation des funérailles de manière ostentatoire, onéreuse est une priorité. Ainsi, presque toutes les terres ont été vendues dans ces circonstances et celles non exploitées par leurs titulaires sont revendues à un prix deux fois supérieur à celui du départ. Parfois, il n'est pas rare de voir ces propriétaires se retrouver presque toute la lignée sur un lopin de terre qu'ils finissent par vendre pour se rabattre sur d'autres terrains que les aïeux ou les grands parents avaient mobilisés.

Il est à noter que lorsque le conflit naît, les protagonistes investissent dans les tentatives de résolution beaucoup de temps, d'énergie surtout dans les querelles de partage des terres ou d'argent issu de leur vente et dans les frais de jugement, etc.

✓ *L'exclusion et les conflits fonciers*

L'exclusion sociale est aussi un des facteurs majeurs de crise foncière. En effet, dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines, certaines catégories sociales sont exclues de l'accès à la propriété foncière (femmes, enfants, étrangers) malgré leur importance numérique et économique. Un rapport du PNUD (2013)¹⁵ souligne ce fait en ces termes :

Dans de nombreuses sociétés, la femme ne peut hériter de la terre. Et pourtant, les femmes sont plus dynamiques dans le secteur agricole, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. On estime la proportion de la population agricole à 62,3% des 6 millions d'habitants que compte le pays.

Les arguments évoqués pour justifier cette exclusion des femmes d'accéder à l'héritage terrien sont multiples. Dans la société Kabiye fortement patriarcale, on considère que la femme quittera tôt ou tard ses parents biologiques pour rejoindre son mari. Alors que traditionnellement parlant, cette terre est sacrée

¹⁵<http://www.tg.undp.org/content/togo/fr/home/ourwork/povertyreduction/successstories/laterreinaaccessible.html>

et donc constitue le nœud ou le nombril duquel le clan ou le lignage tient son existence. Accorder la terre à la femme revient à l'accorder indirectement à son mari avec toute la symbolique dont cette terre dispose. A l'heure actuelle, la femme kabiye s'en sort mieux en la matière du fait que les terres sont vendues. La préoccupation du vendeur est de récupérer l'argent issu de la vente d'un terrain. Il s'intéresse peu ou pas du tout du sexe de l'acheteur. Quand la femme en devient propriétaire, elle peut malgré les résistances le léguer à qui elle veut.

Un juge (interviewé en août 2016) se rappelle une affaire qu'il a traitée en 2008. Le litige avait opposé une commerçante avec ses oncles maternels. En effet, la mère de la femme en question avait 3 enfants (toutes des filles). Elle avait de son vivant acheté un lot de terre dans le quartier Agnarim Il ajoute :

La défunte avait pu faire tous les papiers jusqu'à avoir le titre foncier. A sa mort en 2006, la commerçante en question en sa qualité de fille aînée a pu mettre la main sur le dossier du terrain. Par la suite, elle est sommée par ses oncles de rendre les papiers du terrain en question. Elle résiste en argumentant que c'est la propriété de sa feuë mère et qu'elle en a besoin pour mieux prendre en charge ses autres sœurs surtout que ces oncles se sont illustrés indifférents vis-à-vis d'elles et de leurs besoins. La dame en question a gagné le procès parce qu'elle a pu présenter un testament. Mais, c'est après de d'après conciliabules au sein de la famille.

La persistance des problèmes fonciers ne relève-t-elle pas aussi de la gouvernance politique ?

✓ *La crise foncière est avant tout un problème de gouvernance*

La gestion foncière de chaque pays se fait dans un cadre (historique, sociopolitique, économique, juridique) bien précis, qui au-delà des spécificités, tient également compte des accords de tous genres (CEDEAO, UEMOA, UA, EU, ONU). Ceci dit, c'est à chaque Etat, à travers ses services et organes d'élaborer des textes et lois (code foncier) et de veiller à leur application. Il lui incombe le devoir d'organiser la vie publique pour faire régner la paix civile aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières: recruter, former, recycler, équiper, renouveler un

personnel suffisant et lui confier des tâches précises. Bref, l'Etat disposant d'importants moyens doit assumer ses responsabilités. C'est à lui de procéder au découpage responsable (pas toujours pour des besoins électoralistes ou autres) du territoire, de savoir comment faire respecter l'intégrité des aires protégées, combattre la corruption des agents véreux qui, au départ, sont chargés de faire respecter les lois et les autres dispositions réglementant le secteur.

Dans ce sens, depuis un certain temps les gouvernements à travers leurs démembrements et partenaires initient des séminaires, des ateliers, prennent de nouvelles dispositions tendant à : renforcer le droit des Togolais sur leurs biens immobiliers et tous les autres biens réels qui s'y attachent, mettre fin à l'étalement anarchique des villes et autres agglomérations, mettre en œuvre les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme, disposer de grands espaces pour le développement de l'habitat, mettre fin aux lotissements clandestins, faciliter l'accès du titre foncier à chaque Togolais, etc. L'une des initiatives phare du processus d'assainissement du domaine reste le lancement au plan national des états généraux du foncier le 22 janvier 2013. La finalité de toutes ces démarches est de permettre à toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion foncière de parler le même langage, comme le souligne M. Abbi Toyi¹⁶ :

Il faut qu'à partir du premier janvier 2016, nous puissions parler le même langage. Avant, les gens faisaient des levées des plans parcellaires comme ils voulaient et avec des échelles qu'ils voulaient. Quand nous faisons des rapprochements, des problèmes surgissent. Ces problèmes commencent par les plans parcellaires et débouchent sur les titres fonciers. Parfois, on nous accuse d'avoir créé des titres fonciers frauduleusement ou plusieurs titres fonciers. Ce n'est pas seulement de notre faute.

Au delà de tout, le rôle trouble de certains agents est tout aussi déterminant dans la persistance du conflit foncier. Il s'agit notamment des géomètres, des topographes, des juges, des

¹⁶Inspecteur des Impôts, Directeur des affaires domaniales et cadastrales (Dadc).

notaires, des démarcheurs, dont l'action consciente ou non perpétue le conflit. Les difficultés que rencontrent les services en charge de la gestion des affaires foncières à archiver et à sécuriser les documents officiels qui devaient attester la propriété d'un espace de terre afin de départager au besoin les différents protagonistes sont aussi à relever.

Mais quoi qu'il en soit, le conflit foncier ne reste pas sans impacter la vie des citoyens et de la société entière.

3.2. Conséquences des problèmes fonciers sur la société

L'analyse des impacts des conflits fonciers sur la société est vaste et multidimensionnelle. Toutefois, cette recherche va se limiter à donner des détails aux plans socioéconomique et spatio-environnemental.

3.2.1. Au plan socioéconomique

Différents conflits qui se rapportent au foncier mettent en lumière, un malaise social et économique. Ce malaise socioéconomique se vit en termes de perte de temps dans les conciliabules. Parfois pour traiter des différends, des constats sont indispensables pour dire le droit. En cela, d'importants frais engagés pour déplacer le personnel de justice, les chefs coutumiers, géometres, témoins sont assurés par les protagonistes. Sans aucune régulation des prix de terrains pratiqués, ceux-ci ne font que grimper tout en accroissant la spéculation.

En matière de logement, le Togo a une particularité. Chaque citoyen est porté par un sentiment d'habiter sa propre maison. Cette tendance à vivre chez soi n'est pas volontaire mais une contrainte. D'une part, les rapports entre propriétaires des maisons d'habitation (cours communes, villas, appartements) et les locataires et d'autre part entre colocataires ne sont toujours pas cordiaux. Le manque de respect des conditions minimales du vivre-ensemble (hygiène et salubrité, nuisances de toutes sortes, querelles dans le partage des factures d'électricité et d'eau, disputes à cause des loyers impayés par les locataires véreux ou en difficultés, modification unilatérale du prix du loyer par les propriétaires même sans aucune amélioration de la qualité du cadre de vie), crée des tensions et

stress inutiles. Ce climat inamical conforte beaucoup dans leur conviction de disposer d'une maison personnelle.

Pour y arriver, il faut consacrer une vie entière pour s'acheter un lot (30 m sur 20m). Au Togo, le prix des lots peut atteindre 30 000 000 F CFA (voire plus dans certains cas) selon qu'il se situe à la capitale, dans une ville secondaire ou en campagne. Si celui qui gagne 50.000F par mois décide d'affecter tout ce salaire pour acquérir un terrain de 3 000 000 F, il doit, mis à part les intérêts et autres conditionnalités, consacrer 60 mois soit 5 années au moins pour éponger définitivement sa dette. Vu que celui là doit aussi s'alimenter, se soigner, payer le loyer, les frais de scolarité et de santé de sa progéniture souvent assez large, il est presque impossible d'affecter la totalité du salaire à l'achat de terrain. Et là, ce ne sont plus cinq ans, il faut peut être doubler, tripler ou multiplier par n fois le nombre d'années qu'il faut y consacrer pour espérer disposer d'un espace de terre. L'autre alternative pour éviter d'attendre trop longtemps avant de pouvoir disposer d'un lot par des fonds propres est la sollicitation d'un prêt auprès d'une institution bancaire ou de microfinance dont les conditionnalités ne sont toujours pas accessibles.

En plus du prix d'achat, il y a les frais administratifs à déployer pour sécuriser l'espace acquis. Ce n'est qu'après tout qu'il faut commencer par construire une maison. Selon que celle-ci soit en dur ou en banco, il faut penser à l'achat des matériaux et au paiement de la main d'oeuvre. On va consacrer toute une vie pour disposer d'une maison.

Le coût très exorbitant de terrains surtout urbains poussent certains à les émietter. Selon la bourse de chacun, on peut s'acheter soit un lot entier, un demi-lot, un quart de lot, etc. Beaucoup de salariés se plaignent des bas salaires et réclament avec raison leur rehaussement. L'amélioration de la politique de l'habitat et du logement en vigueur au Togo s'impose.

3.2.2. Au plan spatio-environnemental

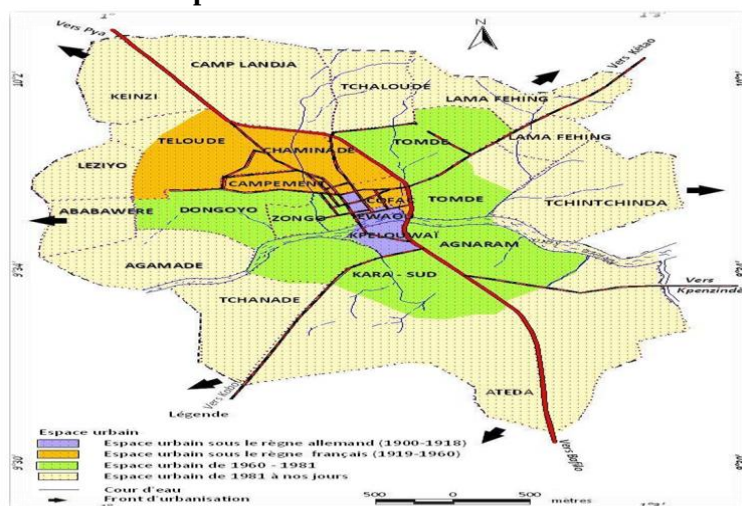
Les pratiques foncières irrégulières présentées n'engendrent pas que des problèmes socioéconomiques, mais également d'autres qui se rapportent au cadre physique et environnemental. Ces pratiques associées à l'essor démographique et urbain peu maîtrisé, induisent un étalement

urbain sauvage. Elles participent à la raréfaction, à une sorte d'artificialisation des sols cultivables et des ressources, au réchauffement climatique et à la dégradation de l'environnement, etc.

3.2.2.1. Difficultés de maîtrise de l'étalement urbain

L'un des problèmes majeurs de la ville de Kara reste une carence en. En cela, il faut lier le problème de manque ou d'insuffisance de services techniques et des équipements adéquats auquel font face les différentes municipalités. Quand la gestion des données démographiques (natalité, mortalité, flux migratoires), n'est pas assurée, quand le contrôle du marché foncier échappe aux autorités politico-administratives, la réalisation ou la modification des infrastructures de tous ordres devient difficile ou ira dans tous les sens sauf dans le bon. Dès l'instant que ces pouvoirs publics, gestionnaires des villes ne peuvent pas à partir des critères objectifs (analysés et testés au préalable), proposer ou imposer aux citoyens, le type du bâtiment ou de l'infrastructure, le type de matériaux de construction, la zone d'habitation, le type d'activités à mener, un désordre dans l'occupation spatiale va s'imposer. Chacun s'installe où, quand et comme il veut ou peut. En conséquence, la ville, ses quartiers et arrondissements s'étaleront d'une façon désordonnée. Cette carte illustre bien la progression spatiotemporelle de la ville de Kara.

Evolution spatiale de la ville de Kara de 1900 à 2010



La situation de la ville de Kara n'est pas loin de celle de Lomé décrite par Danioué (op. cit : 118) en ces termes :

La croissance démographique a entraîné la croissance spatiale de Lomé. La logique de l'essaimage explique pour une large part l'explosion spatiale de la capitale togolaise. Par ailleurs, Lomé est réputée une ville basse. Les bâtiments en hauteur sont très rares. Les nombreuses villas sont à un niveau et très peu dépassent les trois étages. Ainsi, quand la population de Lomé double, sa superficie triple. D'autres déterminants de l'extension rapide de Lomé vont de l'obsession du Togolais à posséder sa maison personnelle (même inachevée et sans un minimum de confort) à l'absence d'une politique publique de logement, en passant par des interstices (espaces vides).

Parfois, les gens ont suivi les grandes infrastructures d'intérêt public pour s'installer sans savoir ce que les pouvoirs publics ont en projet à réaliser. Une fois installés, il se pose un problème d'espaces verts ou d'autres structures socioéducatives, d'adduction d'eau potable, de construction de routes et autres voies ou réseau de communication. C'est justement en ce moment, qu'il faut avec ou sans l'accord des propriétaires procéder à la démolition des maisons d'habitation, des centres commerciaux. Ces maisons d'habitation ou de commerce construites sans une autorisation préalable obstruent les voies de passage qu'on doit élargir ou aménager. La construction de ces infrastructures qu'on est obligé de casser avait engendré un coût, leur casse engendre un autre coût. Ce double coût causé par l'improvisation constitue un véritable manque à gagner, un gâchis en matière de politiques et programmes de développement.

3.2.2.2. Raréfaction, artificialisation des sols cultivables et de ses ressources

Habituellement, les villes prospèrent dans les zones favorables à la vie humaine et au développement des activités socioéconomiques. Au Togo, presque toutes les villes se sont établies plus dans les zones peu accidentées (plateaux, plaines). La ville de Kara est un exemple type. Le développement de la

ville et les activités agricoles ne font pas toujours bon ménage. La population urbaine devenant importante, les terres arables et fertiles sont rasées pour construire de grandes maisons d'habitation, de vastes bureaux, services et centres.

Conclusion

La terre représente un actif économique et un moyen de substance importants dans toutes les sociétés. Elle est étroitement liée à l'identité, à l'histoire et à la culture des individus et des sociétés. Elle a une signification culturelle importante pour les communautés dont la survivance et l'identité culturelles sont inextricablement liées aux relations qu'ils ont avec les territoires ancestraux. Ces dernières peuvent donc facilement se mobiliser lorsque des problèmes fonciers surgissent, faisant de la terre un élément central du conflit. Le foncier devient ainsi un champ propice au développement des conflits.

Une approche systématique des conflits liés à la terre peut contribuer à la résolution de petits litiges avant que ces derniers ne se transforment en conflits plus graves. Cette approche garantit également une meilleure coordination entre les divers acteurs impliqués dans la résolution des litiges à savoir les leaders d'opinion (chefs traditionnels, gouvernements et autres responsables politiques étatiques, agents de l'appareil judiciaire, ceux des forces de l'ordre et de sécurité, acteurs de la société civile).

La mise en œuvre effective d'une réforme foncière prenant en compte des dispositions communes des coutumes, de l'histoire des acteurs concernés et des exigences de la modernité se révèlent très salutaires pour une gestion durable du foncier. La gestion de la terre et de ses ressources devrait conjuguer les notions de mobilité, de durabilité, d'équité, de réciprocité, tout en intégrant les droits de priorité existants. Il en est de même pour les réformes juridiques visant à protéger les droits des femmes et des autres catégories sociales à la terre et à la propriété. Tous ces éléments contribuent à la sécurisation foncière des citoyens et nécessitent un processus de concertation-médiation-arbitrage entre différentes parties prenantes.

Bibliographie

- Akintunde A., 2010, *Conflits ethniques et fonciers, principales causes des violences au Nigeria*, http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/conflits-ethniques-et-fonciers-principales-causes-des-violences-au-nigeria_853989.html
- Batchana E., 2016, Gestion foncière et crise intercommunautaire dans la préfecture de Sotouboua (1958-1992) : quels modes locaux de résolution de conflits, Lomé, *Letria*.
- Danioué, R. T., 2011, « Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es : Logiques spatiales et dynamiques identitaires dans la ville de Lomé », *Cahiers de CERLESHS*, N° 38, 111 – 142.
- INADES FORMATION, 2011, « L'agriculture familiale face à l'accaparement des terres : état des lieux au Togo », n° 11, 10.
- Kédjagni R., 2013, « Togo : Problèmes fonciers et violences à Tchanié et à Blitta, résultats de la mauvaise administration territoriale du pouvoir, Liberté-Togo
- Klassou S. K., 2002, « Croyances coutumières, pratiques foncières et développement rural au Togo. Cas des préfectures de Haho et du Moyen-Mono », *Belgeo*, n°15437, 29-44.
- Marguérat Y., 1988, « L'Etat et l'organisation territoriale du Togo », *CNRS*, n° 145, 47-54.
- Philippe L. D., Camille T., Samba T., 2000, *Gérer le foncier rural en Afrique de l'ouest-Dynamique foncières et interventions publiques*, Karthala-URED, Clamecy France
- Tata P. K., 2013, « Culte de la mort et problématique de la pauvreté en Afrique : controverses et réalités des rites mortuaires et funéraires chez les Kabyè du Nord-Togo », *Kasa Bya Kasa*, N° 29, 58-78

EXPLOITATION DU GRAVIER ET DEVELOPEMENT LOCAL DU CANTON DE TOGBLEKOPE DANS LA PREFECTURE DU GOLFE

AGBOVI Komlan Kwassi*

Résumé

Cet article a pour objectif d'expliquer les facteurs culturels qui empêchent la richesse créée par l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) d'induire le développement local à travers l'amélioration des conditions de vie des habitants de Togblékopé. De l'analyse des données collectées grâce au questionnaire et au guide d'entretien, il ressort que les travailleurs utilisent les revenus tirés de l'exploitation du gravier pour se procurer des biens matériels tels que les maisons, les terrains, les motos, voitures... sans améliorer leurs conditions d'existence. Cela est dû aux pesanteurs culturelles : il manque aux habitants de Togblékopé la culture du développement, c'est-à-dire le capital culturel, qui selon Bourdieu, est transmis de génération en génération pour soutenir le capital économique. C'est cela qui explique la primauté de l'individualisme sur la participation des habitants de Togblékopé aux rencontres et activités communautaires, socle du développement local.

Mots-clés: exploitation minière, richesse, développement local, capital culturel, conditions d'existence.

Abstract

This article seeks to highlight the cultural factors which impede the wealth resulting from small scale and artisanal mining (EMAPE) to drive local and human development by improving upon socio-economic conditions for the people of Togblekope. Analysis of data collected through questionnaires and interview indicate that people in the business used huge proceeds of gravel business to acquire material goods such as houses, lands, motorbikes and cars...whereas their living conditions such as their well-being did not improve. This is simply caused by cultural adverse factors: people of Togblekope lack development mindset that is the cultural asset which, according to Bourdieu, is handed down by a generation to the next to support economic asset. This explain the reason why people of Togblekope prefer individualistic development to getting involved in community meetings and activities, foundation of local development.

Keywords: Mining, wealth, local development, cultural asset, improvement of living.

Introduction

L'exploitation des ressources minières a connu, ces vingt dernières années, un développement considérable et acquis une

* Université de Lomé (Togo) ; Email : agbokwak@yahoo.fr

importance stratégique majeure dans le processus de croissance économique de plusieurs pays. En effet, l'Afrique se trouve face à une immense opportunité d'emploi et de création de richesses au travers de l'exploitation minière. Mais malgré cette richesse, les problèmes de mauvaise gestion et de développement persistent sur le continent.

Considérée comme l'ensemble des activités visant à prospecter, exploiter, extraire et laver, selon le cas, les matières minérales de la croûte terrestre, sous forme de minerais et de métaux, l'exploitation minière induit des conséquences sur l'économie des pays en termes de contribution aux recettes budgétaires, à l'amélioration des conditions socio-économiques, aux infrastructures routières, socio-éducatives et sanitaires, etc. En outre, elle agit sur la croissance économique qui, du fait d'accroître la richesse globale d'un pays, donne à celui-ci une possibilité accrue de réduire la pauvreté et de régler d'autres problèmes sociaux. Qu'elle soit faite dans un pays, dans une région, dans une ville ou dans une petite localité, l'exploitation a des effets sur les populations en augmentant leur revenu, et partant, en améliorant leur existence quotidienne.

Toutefois, l'histoire présente un certain nombre d'exemples de pays et de localités dans lesquels la croissance économique n'a pas été suivie de progrès analogues sur le plan du développement humain et où, au contraire, elle s'est faite au prix d'inégalités plus marquées, d'un plus fort taux de chômage, d'un affaiblissement de la démocratie, d'une perte d'identité culturelle ou d'une surconsommation des ressources nécessaires aux générations futures.

Au Togo, et plus précisément à Togblékopé, localité située à 18 km au nord de la capitale Lomé, l'exploitation du gravier constitue une activité principale à laquelle s'adonnent les populations des localités environnantes. Cette activité, en créant de la richesse n'induit pas un développement humain local. En effet, la localité se caractérise par un niveau de scolarisation très faible et une fréquentation irrégulière des structures socio-sanitaires. Les revenus générés par l'exploitation de la carrière du gravier après de lourds labeurs sont mal gérés ou mal réinvestis en faveur du développement local. Les jeunes ouvriers qui travaillent sur ces sites et qui perçoivent régulièrement de l'argent finissent par quitter leur localité pour s'installer ailleurs.

Cette situation a conduit K. Annan, l'ex-Secrétaire général de l'ONU à s'interroger en ces termes :

Allons-nous investir les recettes tirées de nos ressources naturelles dans nos populations, pour créer des emplois et générer de nouvelles possibilités pour les millions d'individus des générations actuelles et futures ? Ou bien allons-nous gaspiller ces ressources en permettant une croissance sans emplois et en laissant les inégalités s'installer ? (Kofi Annan, 2013)¹.

Il s'agit pour nous de chercher à comprendre pourquoi dans la localité de Togblékopé l'exploitation de la carrière de gravier par la majeure partie des jeunes et qui leur génère des revenus ne s'accompagne pas d'un développement local.

Le présent article se veut une analyse objective des pesanteurs empêchant la création de richesses d'impacter sur le développement local et humain par l'amélioration des conditions socio-économiques (éducation, santé, réduction du chômage...) des habitants de Togblékopé. Pour y arriver, nous l'avons structuré en quatre (4) points: (i) problématique du développement local par le secteur minier en Afrique; (ii) cadres théorique et méthodologique; (iii) présentation et analyse des données (iv) et discussion des résultats.

1. Problématique du développement local par le secteur minier en Afrique

La complexité théorique du développement justifie la pluralité de définitions parmi lesquelles on peut retenir une qui est très significative. A la différence de la croissance, notion quantitative d'accumulation de richesses, le développement est une notion qualitative de transformation du cadre de vie. François Perroux (1991 : page ?) le définit comme « *la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire accroître cumulativement et durablement son produit réel global* ». A ce titre, le développement implique l'amélioration du bien-être de toute la population et se traduit par une hausse de revenu par tête, un

¹ C'est par ces questionnements que Kofi Annan introduisait l'Avant-propos du rapport 2013 de Africa Progress Panel

accroissement de la ration alimentaire et un meilleur accès aux services sociaux de base (santé et éducation). Sur cette base, on peut définir le développement local comme étant un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Il serait alors un processus utilisant les initiatives locales au niveau des petites collectivités comme moteur du développement socio-économique. C'est pour cela que la mise en œuvre des activités économiques dans les collectivités telles que l'exploitation artisanale ou industrielle des mines accroît la richesse et transforme la vie des populations dans la mesure où elle crée davantage de biens et de services. En effet, l'exploitation minière peut être un facteur de déclenchement de la croissance générale de l'économie d'un pays ou d'une collectivité. En dépit des immenses impacts sociaux et environnementaux qui lui sont associés, l'approche du développement par l'exploitation des ressources minérales se justifie par des arguments voulant que celles-ci constituent du point de vue économique, un capital naturel dont l'extraction produit de la richesse qui peut être consommée ou réinvestie dans la production d'autres types de capital (Murphy, Shleifer et Vishny, 1989; Sachs et Warner, 1999; BM, 2007).

Autrement dit, la croissance économique est favorable au développement humain dans plusieurs domaines : (i) tout d'abord, la croissance s'accompagne de transformations structurelles qui améliorent la qualité de vie des populations et l'efficacité des organisations économiques ; (ii) ensuite, l'accumulation de richesses permet de mieux satisfaire les besoins des populations : mise en place des infrastructures (écoles, hôpitaux, routes...) qui élèvent le niveau de productivité par tête des populations (recul de l'analphabétisme, meilleur niveau d'instruction, hausse de l'espérance de vie,...) et améliorent la satisfaction de leurs besoins collectifs. Les individus, en s'enrichissant, vont consacrer relativement moins d'argent aux besoins primaires et commencer à satisfaire des besoins secondaires (dépenses pour l'éducation, la santé, la culture, les loisirs...) ce qui va améliorer leur capital humain et leur qualité de vie (Campbell, 2010 ; Brisebois et Saunders, 2005) ; (iii) enfin, la croissance fait reculer la pauvreté, situation dans laquelle un individu ou un ménage n'arrive pas à satisfaire

ses besoins physiologiques (pauvreté absolue) ou ses besoins sociaux (pauvreté relative).

Néanmoins, la richesse en ressources minières n'est pas systématiquement un facteur de développement des pays ou collectivités concernés. Il est souvent démontré que l'exploitation minière n'induit pas forcément le développement mais fait courir d'énormes risques aux pays et aux collectivités riches en ressources minières comme la déstabilisation des valeurs sociales des populations locales, la perturbation des équilibres écologiques naturels, le renforcement de la dépendance du pays à l'exportation de minerais, etc (Sow, 2013 ; Magrin et Gautier, 2006 ; Bonte, 2001). En d'autres termes, la croissance économique n'est pas toujours synonyme d'amélioration du bien-être pour tous. C'est en cela que se justifie l'expression « malédiction des ressources » qui illustre le paradoxe des peuples pauvres vivant dans des localités riches en ressources minières et naturelles. C'est particulièrement visible en Afrique subsaharienne et en Amérique latine où plus de la moitié de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour (Caraballo, 2012 ; Bessombes, 2012 ; CESMAT, 2008).

Au Togo, le phosphate, le calcaire et autres constituent l'essentiel des produits miniers actuellement exploités. Troisième producteur de phosphate en Afrique subsaharienne, la production participe pour environ à 40% des recettes d'exportation du pays et contribue à cet effet pour une part importante dans le développement économique du pays (Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, MERF, 2010).

Qu'en est-il de la situation de Togblékopé, localité où se pratique l'exploitation de gravier qui sert de construction d'ouvrages en bâtiments et en travaux publics (BTP) ? Le canton de Togblékopé, situé au Nord de la préfecture du Golfe dans la Région Maritime, notamment à 18 km de Lomé, la capitale du Togo, compte 11 (onze) villages et un quartier qui sont Akoin, Akoinzilidji, Alinka, Botokope, Degome, Dikame, Fidokpoe, Guenoukope, Kpedevikope, Tovuganou, Togblékopé-Centre et le quartier Zongo. Ces villages sont distants du centre-canton de 01 à 06 km environ et sont pour la plupart désenclavés par des pistes. Localité principalement rurale, Togblékopé est caractérisé par la culture de la canne à sucre, du maïs, du manioc

et des légumes qui sont des sources de revenus pour les populations.

En marge de ces activités champêtres, environ 1 100 personnes interviennent dans l'exploitation du gravier à la carrière située au centre du canton. L'activité qui s'apparente à une exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) s'effectue en cinq (5) étapes : (i) le transport du minerai de gravier appelé "tout venant" en provenance des villages d'Assomé, de Gati, d'Adjogidikopé, etc. ; (ii) le lavage du minerai de gravier ; (iii) le tri ou le tamisage qui consiste à séparer les gros graviers des moyens ; (iv) l'extraction des tout petits graviers communément appelés "grains de riz" ; (v) la charge des camions de gravier pour la commercialisation.



Lavage de gravier "tout venant"



Extraction des "grains de riz"



Charge du camion pour la commercialisation

Sources : clichés pris l'auteur au cours de l'enquête de terrain, mars 2016

Les activités de tamisage, de tri et d'extraction des grains de riz sont effectuées par les femmes, les filles et les jeunes garçons. Ces derniers peuvent par semaine, mais de façon irrégulière et le tout dépend de l'intensité de la demande, gagner en moyenne 15 000 à 30 000 FCFA par personne. Les démarcheurs et propriétaires de chantier, de leur côté, ont un gain journalier qui oscille entre 50 000 et 150 000 FCFA. Il apparaît que les activités d'exploitation de gravier créent de la richesse aussi bien pour les ouvriers que pour les propriétaires de chantier ou les intermédiaires (les démarcheurs).

Cependant, la population de Togblékopé est caractérisée par certains maux sociaux tels que l'analphabétisme et la déscolarisation, un nombre important d'enfants travaillant à la carrière, le manque d'hygiène environnementale et de structures d'assainissement, la faible fréquentation des formations sanitaires, la difficulté pour la mobilisation communautaire, les dépressions, l'alcoolisme et les décès précoces... En effet, selon Kondor (2012), cinq (5) enfants autochtones sur dix (10) arrivent difficilement à finir le cours primaire et trois (3) sur dix (10) s'inscrivent au secondaire 1^{er} cycle qu'ils abandonnent généralement en classe de 5^{ème} ou tout au plus en classe de 4^{ème}. Soit, ce sont les parents qui ne peuvent plus supporter les dépenses scolaires de leurs enfants parce qu'ils sont trop nombreux, soit ce sont les enfants qui veulent rapidement gagner de l'argent et abandonnent l'école pour se retrouver à la carrière. Cette situation engendre le phénomène des enfants

travailleurs dans les exploitations allant contre les principes universels de protection des enfants².

L'enquête exploratoire révèle que les habitants de Togblékopé créent de la richesse à travers les activités de la carrière mais n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins humains essentiels (BHE). Partant de ce constat, quels sont les facteurs explicatifs de cet écart entre la richesse de la localité et l'amélioration des conditions de vie des populations ? Cette situation dépend-elle des attitudes et comportements des habitants ? Ou bien s'explique-t-elle par des pesanteurs culturelles spécifiques à la localité ? Pour identifier et analyser les raisons explicatives de ce phénomène, nous avons procédé, au-delà de la documentation, à une exploration et à un sondage sur la compatibilité du comportement sociologique des acteurs et le contexte culturel avec les objectifs du développement local.

2. Cadres de référence théorique et méthodologique

2.1. Cadre de référence théorique

La réflexion sur le phénomène de l'exploitation du gravier comme levier de création de richesses sans développement local du canton de Togblékopé nécessite un cadrage théorique susceptible d'être le fil conducteur de l'analyse. La théorie du capital de Bourdieu (1979) démontre que le capital culturel rassemble les ressources culturelles dont dispose un individu (capacités de langage, maîtrise d'outils artistiques, etc.) et le capital économique regroupe les ressources matérielles et financières que possède une personne (revenus, patrimoine). Selon l'auteur, on voit dans le capital culturel un instrument de pouvoir au niveau de l'individu sous forme d'un ensemble de qualifications intellectuelles produites par l'environnement familial et le système scolaire. C'est un capital parce qu'on peut l'accumuler au cours du temps et même, dans une certaine mesure, le transmettre à ses enfants, l'assimilation de ce capital à chaque génération étant une condition de la reproduction sociale. Comme tout capital, il donne un pouvoir à son détenteur pour créer un environnement d'amélioration des conditions de vie. Ce capital contribue à soutenir le capital économique car un fort capital culturel peut compenser l'absence de capital économique et de capital social. Autrement dit, l'individu

²Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant (CADBE), Novembre 2010.

fortement doté en capital culturel parviendra à valoriser sur le marché du travail ses connaissances et compétences, ce qui lui permettra de se constituer un capital économique pour son bien-être.

Aussi, dans la même logique, en commentant la théorie des « capacités » d'Amartya Sen³, Éric Monnet (2007) a fait remarquer qu'il y a de nombreuses dimensions entrent en compte dans le « bien-être » ou la « qualité de vie » comme la santé, l'éducation, le degré d'insertion sociale, les conditions de travail, la qualité de l'environnement,... Et il soutient que le bien-être résulte de l'interaction cumulative de différents types de capitaux : le capital physique ou technique ; le capital culturel ; le capital social ; le capital institutionnel.

De l'analyse des deux positions, il ressort que le développement socio-économique ou local d'un milieu repose essentiellement sur les éléments culturels dont disposent les individus, qu'ils soient transmis ou acquis. En appliquant ces théories au cas de Togblékopé, il s'agit d'analyser l'influence du capital culturel sur le capital économique dans le développement socio-économique de ladite localité.

2.2. Approche méthodologique

Pour une analyse approfondie, la recherche a adopté l'approche mixte qui combine l'analyse quantitative et qualitative dans une perspective participative. Le recensement des acteurs de la carrière de l'EMAPE de Togblékopé a enregistré 1065⁴ personnes dont les ouvriers, les démarcheurs et les propriétaires de chantiers. La constitution de l'échantillon est basée sur des critères définis : tous les acteurs sans distinction d'âge, ni de sexe ni de catégories professionnelles et ayant déjà passé au moins 6 mois à la carrière. Ceci a permis de dénombrier 1013 personnes. Un pourcentage de 12, 5% appliqué à cette population cible donne un échantillon de 127 personnes (les ouvriers, les démarcheurs et les responsables de chantier) que nous avons choisi au hasard et à qui des questionnaires ont été administrés pour la collecte des données quantitatives. Aussi, à travers un guide d'entretien, 12 entrevues semi-directives dont 10 individuelles (avec responsables et démarcheurs, les

³ Economiste indien, Prix Nobel d'économie en 1998.

⁴ Données de l'enquête ; mars 2016

enseignants et l'infirmier) et 2 de groupes (avec les ouvriers) ont-elles été organisées avec toutes les catégories d'acteurs pour la collecte des données qualitatives. Le traitement des données a été fait avec le logiciel Access et la conception des tableaux et graphiques s'est opérée avec Excel. La présentation et l'analyse des données est faite en tenant compte des variables relatives à la création de richesse et au développement local.

3. Résultats

3.1. De la contribution de l'exploitation du gravier à la création de richesse

L'une des caractéristiques principales du secteur minier est non seulement de favoriser la création de richesse mais aussi de contribuer à la création de l'emploi et donc à la résorption du chômage (Gnamien, 2014 ; Thune, 2010). Dans la pratique, l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) peut contribuer au développement par la création d'emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat des populations locales, la stimulation de la croissance économique locale et le ralentissement de la migration vers les villes. A Togblékopé, 1065 personnes travaillent à la carrière d'exploitation. En tenant compte des données collectées auprès de l'échantillon de la recherche (127 personnes), on constate que 84,3% sont des ouvriers journaliers ou hebdomadaires, 6,3% sont des démarcheurs ou intermédiaires et les propriétaires de chantiers représentent 9,4%. Parmi les ouvriers, plus de 75% sont originaires du canton de Togblékopé et les 25% autres proviennent des localités environnantes telles que Agoenyivé, Adétikopé, Assomé, Mission Tové, Davié, Dalavé, Tsévié, Kpalimé et des pays voisins comme le Bénin.

Concernant la rémunération, les ouvriers sont des agents temporaires et bien rémunérés comparativement à ceux qui mènent d'autres activités génératrices de revenus (AGR) dans la localité telles que la culture et la commercialisation de la canne à sucre, des légumes... En effet, parmi les ouvriers composés de ceux qui lavent le gravier, ceux qui le tamisent, celles et ceux qui extraient les "grains de riz", 84,1% gagnent par semaine entre 10 001 à 20 000 FCFA ; 4,7% perçoivent entre 20 001 et 30 000 FCFA et 11,2% touchent moins de 10 000 FCFA par semaine. Les démarcheurs qui perçoivent entre 30 001 et 40 000 FCFA représentent 38,5% ; 25% se

retrouvent avec 40 001-50 000 FCFA et 12,5% gagnent respectivement 20 001-30 000FCFA, 50 001-60 000FCFA et 60 001 et plus par semaine. Il est à noter que les propriétaires de chantiers communément appelés "patrons" sont ceux qui tirent le plus de revenus de cette activité. En effet, parmi eux, 33,3% gagnent respectivement 40 001-50 000 FCFA et 60 001 FCFA et plus ; 8,3% perçoivent respectivement entre 20 001-30 00FCFA et 50 001- 60 000 FCFA ; et 16,7% arrivent à avoir entre 30 001 et 40 000 FCFA dans la semaine. (Cf. Tableau 1)

Un simple examen des revenus des ouvriers, démarcheurs et propriétaires de chantiers de l'EMAPE de Togblékopé fait apparaître clairement qu'ils sont largement au-dessus du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) estimé 35 000 FCFA ; de même ils dépassent le taux d'1\$ par jour défini comme revenu journalier qui caractérise le seuil de pauvreté économique des pays africains⁵. Le tableau 1 ci-dessous présente les revenus perçus par les différentes catégories professionnelles.

Tableau 1 : répartition des enquêtés selon leur revenu hebdomadaire

Catégories Revenu	Ouvriers		Démarcheurs		Propriétaires de terrain		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Moins de 10000	12	11,2%	00	00%	00	00%	12	09,4%
10 001-20 000	90	84,1%	00	00%	00	00%	90	71,9%
20 001-30 000	05	04,7%	01	12,5%	01	08,3%	07	05,5%
30 001-40 000	00	00%	03	38,5%	02	16,7%	05	03,9%
40 001- 50 000	00	00%	02	25%	04	33,3%	06	04,7%
50 001-60 000	00	00%	01	12,5%	01	08,3%	02	01,6%
60 001 et +	00	00%	01	12,5%	04	33,3%	05	03,9%
Total	107	100%	08	100%	12	100%	127	100%

Source : données de terrain, mars 2016

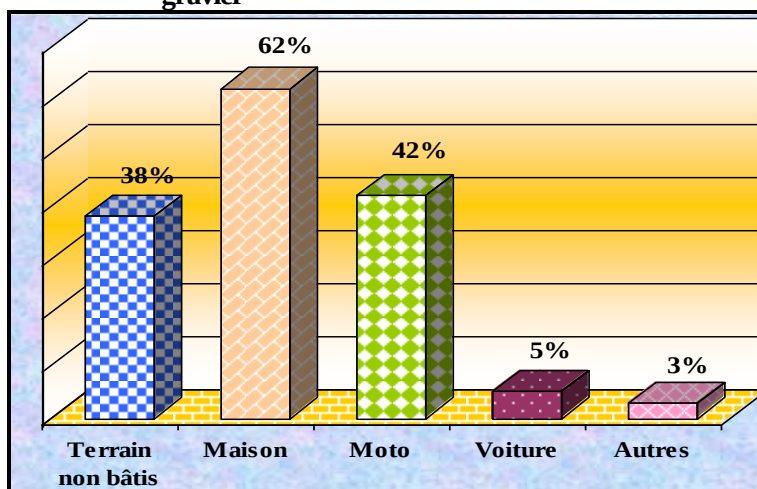
Les données du tableau ci-dessus présentées démontrent que les travailleurs de la carrière de l'exploitation minière gagnent assez d'argent pour subvenir à leurs besoins. Ces revenus ont créé une augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs et leur ont permis de faire des réalisations matérielles: constructions de maisons, achats de terrains, de voitures et de motos.

⁵ QUIBB 2011 et SCAPE 2012.

Le travail de lavage, de tamisage et de commercialisation de gravier que nous faisons ici à la carrière nous permet de gagner de l'argent. Une partie de cet argent sert à l'épargne pour construire des maisons, pour acheter des terrains, des voitures, des motos, et nourrir nos enfants. Bref nous faisons des réalisations parfois même qui dépassent largement celles d'un travailleur de la fonction publique. Et l'autre partie pour les besoins de nos familles. Toute personne qui vient ici, tant qu'elle n'est pas paresseuse, elle peut trouver ce qu'elle cherche » déclare Kodjo (un homme de 38)

Le graphique 1 ci-dessous montre les réalisations des acteurs intervenant à la carrière de Togblékopé. Grâce aux revenus perçus, 62% des travailleurs ont construit leurs maisons. Il faut remarquer que beaucoup de ceux qui ont construit leurs maisons l'ont fait souvent sur des parcelles familiales, étant en majorité originaires de la localité ; 42% ont pu acheter des motos, 38% ont acquis des terrains mais ne les ont pas encore bâtis et 5% se sont procurés des voitures pour les besoins de travail, du transport de minéral de gravier ou pour leur propre déplacement ; 3% ont cité les autres biens tels que les meubles, les bijoux en or, les effets vestimentaires, les pagnes...

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon l'acquisition des biens matériels à travers les revenus obtenus à la carrière de gravier



Source : données de terrain, mars 2016

En dehors de ceux-là qui ont des revenus directs de l'exploitation minière, il existe aussi une partie de la population qui y gagne indirectement de l'argent. Autour de l'EMAPE, un petit marché est installé pour la vente des boissons, la restauration et les divers articles importants à l'usage quotidien des travailleurs. *« Il y a des gens qui ne peuvent pas travailler dans la carrière mais qui profitent pour vendre dans le marché. Nous allons acheter chez eux et ils gagnent assez d'argent à la fin de la journée. »*(Evelyne, une dame de 28)

Que ce soit des revenus directs ou indirects, les activités de l'exploitation minière de Togblékopé créent de la richesse aux travailleurs qui ont pu faire des réalisations matérielles. Mais, la population parvient-elle à utiliser cette richesse pour améliorer son bien-être ?

3.2. Impact des revenus de l'EMAPE sur le développement humain et social de Togblékopé

Il s'agit dans cette rubrique d'analyser le niveau de développement de Togblékopé à travers l'éducation, les comportements culturels, la santé. Face à la précarité des conditions de vie des populations, l'exploitation minière même artisanale apparaît comme une opportunité de résorption de chômage et du développement social d'une localité. Mais tel n'a pas été le cas dans le contexte du canton de Togblékopé. En effet, quand on considère la variable éducation, il est observé de manière spécifique que les habitants de Togblékopé ont un faible niveau d'instruction, ce qui apparaît dans le tableau 2 à partir des données de terrain.

Tableau 2 : répartition des enquêtés selon le sexe et le niveau d'instruction

Sexe	Masculin		Féminin		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Jamais scolarisé	25	29%	20	50%	45	35%
Primaire	35	40%	14	35%	49	39%
CEG	20	23%	5	12,5%	25	19,7%
Lycée	5	5,7%	1	2,5%	6	4,7%
Supérieur	2	2,3%	0	0%	2	1,6%
Total	87	100%	40	100%	127	100%

Source : données de terrain, mars 2016

Il ressort des données que 35% des travailleurs de la carrière n'ont jamais fréquenté, 39% ont fait le cours primaire,

14,7% le secondaire 1^{er} cycle, 4,7% le niveau du secondaire 2^e cycle et 1,6% ont fait le supérieur. Ce bas niveau d'instruction des populations de Togblékopé s'explique par le fait que d'une part, très tôt, les enfants à l'âge scolarisable sont orientés par les parents vers la carrière qui procure rapidement des revenus ; et d'autre part, certains enfants commencent bien le cours primaire ou le CEG, mais attirés par le train de vie des autres enfants qui travaillent dans la carrière, abandonnent simplement l'école pour se retrouver également à la carrière comme le confirment les propos d'un enquêté :

Quand on était au CE2, on voyait des amis et certains enfants travailler à la carrière et ramener de l'argent à la maison le soir. S'ils avaient envie de manger ou d'acheter quelque chose ils n'attendaient plus leurs parents ; ils le faisaient directement. Et on les enviait. Un samedi, je m'étais rendu à la carrière et j'ai gagné de l'argent. Le lundi suivant, je n'étais plus allé à l'école.

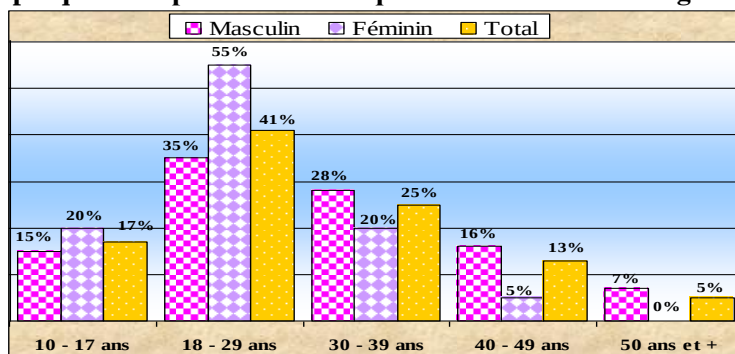
De plus, la situation d'analphabétisme est plus poussée au niveau du sexe féminin car la moitié des femmes interrogées (50%) n'ont jamais fréquenté. En effet, la scolarisation de la jeune fille en milieu rural demeure toujours une problématique compte tenu de l'imaginaire populaire culturel selon lequel la jeune fille est bien disposée pour les activités champêtres, commerciales qui apportent des revenus pour le soutien de la famille.

Ce phénomène d'abandon scolaire précoce des enfants de Togblékopé est confirmé par les données du graphique 2 relatives à l'âge des travailleurs de l'EMAPE. Celles-ci démontrent clairement que les enfants sont utilisés dans la carrière, comportement contraire aux dispositions internationales et nationales qui interdisent le travail des enfants. En effet, il ressort de l'analyse des données que 17% des travailleurs interrogés à la carrière ont entre 10 et 17 ans, c'est – à-dire des enfants mineurs, donc moins de 18 ans⁶. La majorité des acteurs (41%) se retrouve dans la tranche d'âge 19 -29 ans. Au niveau de la tranche d'âge des moins de 18 ans et de ceux des 18-29, le sexe féminin représente respectivement 20% et

⁶ Code togolais des personnes et de la famille, 2012.

55%. Cela signifie que très tôt, les filles sont soit envoyées à la carrière soit contraintes par la force des choses à s'y rendre pour subvenir à leurs besoins primaires essentiels.

Graphique 2 : répartition des enquêtés selon le sexe et l'âge



Source : données de terrain, mars 2016

L'autre difficulté posée par l'EMAPE est la qualité de vie. Toutes les différentes activités menées à la carrière exigent des forces physiques intenses à telle enseigne qu'à l'âge de 50 ans, les ouvriers sont excessivement fatigués et ne sont plus productifs. Et lorsqu'ils se retirent des activités, n'ayant pas suffisamment épargné ou investi dans d'autres secteurs, plusieurs d'entre eux se retrouvent sans revenus. Ils sombrent dans l'alcoolisme et dans la dépression avec pour conséquences la dislocation de la familiale, l'incapacité à subvenir aux dépenses scolaires de nombreux enfants qu'ils avaient eus lorsqu'ils étaient en activité.

Par ailleurs, le nombre d'enfants croisé avec la situation matrimoniale et confirme au même moment le taux élevé de cas de divorce/séparation et de décès parmi les personnes enquêtées. Au niveau des célibataires, 57% ont entre 1 et 3 enfants ; la majorité des mariés soit 52% a entre 4 et 6 enfants et 19% ont 7 enfants et plus ; 34 soit 26,7% sont divorcés ou séparés avec 68% qui ont entre 4 et 6 enfants. Le nombre de cas de veufs et surtout de veuves (15 personnes soit 11,8%) confirment l'un des maux sociaux à savoir les décès précoces des travailleurs qui surviennent quelques temps après l'arrêt des activités à la carrière.

La plupart de ces veufs et veuves, soit 60% ont 4 à 6 enfants et 33% ont 7 enfants et plus. Dans ces conditions difficiles pour les parents, on enregistre des abandons scolaires

et le phénomène du travail des enfants qui prend de l'ampleur à la carrière (Cf. Graphique 3).

Ce travail vous induit en erreur. Lorsque vous êtes solide, vous avez tous les avantages ; parce que vous travaillez et vous gagnez de l'argent vous prenez deux ou trois femmes et vous faites plusieurs enfants. Mais quand vous tombez malade ou devenez âgé, si vous n'avez rien épargné, ce qui est le cas de plusieurs personnes, vous rentrez dans la solitude et la souffrance. Tant que vous n'avez plus de revenu, vous ne pouvez plus rien faire ; même vous devenez incapable d'assumer vos responsabilités de père de famille. Parfois, les gens meurent misérablement dans ces conditions. (confia une personne âgée de plus de 60 ans travaillant encore péniblement dans la carrière).

Par ailleurs, les enjeux sanitaires sont aussi négligés surtout par les ouvriers de l'EMAPE : quand ils tombent malade, ils préfèrent l'automédication avec quelques produits vendus dans le marché de la carrière. Ils ne se rendent aux formations sanitaires que pour des situations graves avec des complications. Les données statistiques démontrent que 61% des enquêtés commencent leur traitement par les médicaments achetés dans leur petit marché ; 45% avouent qu'ils fument et que fréquemment ils développent des toux aiguës avec crachat du sang à des moments. De l'entretien avec l'infirmier de la localité, il ressort que, par an, il reçoit en moyenne 8 cas de bronchites graves qu'ils réfèrent vers des structures hospitalières appropriées.

En conclusion, la création de richesse consécutive à l'exploitation du minerai de gravier n'a pas permis l'amélioration des conditions de bien-être, l'éducation et la santé, composantes essentielles du développement.

4. Discussion : Rôle des facteurs socioculturels dans le développement de Togblékopé

De l'analyse des données, il ressort que l'EMAPE a largement contribué à la création d'emploi et de richesse sans pour autant induire le développement de la localité. Quels sont ces facteurs qui constitueraient des obstacles à la richesse créée

par l'exploitation minière d'impulser le développement de Togblékopé? Seraient-ils culturels, politiques et économiques? Les résultats de notre recherche corroborent ceux de Sow (2013) et de Bonte (2001) qui reconnaissent que la croissance ou la richesse est une condition nécessaire mais pas suffisante pour le développement. En effet, à Togblékopé, la richesse créée par l'exploitation artisanale du gravier n'a pas été suivie du développement local qui devait prendre en compte l'amélioration des conditions d'existence, d'éducation et de santé. Les habitants ont des revenus mais n'investissent pas dans l'éducation ni dans la scolarisation de leurs enfants.

Aussi, la présente recherche s'inscrit dans la même logique que la théorie de Bourdieu (1979) selon laquelle le capital économique, pour être permanent, doit être supporté par le capital culturel qui se transmet de génération en génération aussi bien par les institutions communautaires, familiales que par les institutions classiques éducatives. En effet, la culture est considérée d'une part comme la manière de faire, de sentir, de penser propre à une collectivité humaine et d'autre part comme tout ce qui fait que l'homme est créateur des conditions de son existence ; c'est dans ce sens qu'elle devient le socle du développement local qui lui-même n'est autre chose que le résultat des compétences et savoirs locaux. Cela suppose que la culture du développement s'acquiert et se transmet pour permettre aux uns et aux autres d'influencer la croissance et la création de la richesse. Cette interaction socioconstructiviste entre les parents et les enfants (Bruner, 1983) n'a pas été effective chez les habitants de Togblékopé ; il n'y a pas eu de transmission de certaines caractéristiques nécessaires dans les cultures de maintien de la richesse : la valorisation du travail, la constitution de l'épargne, l'investissement et la recherche du profit.

Les analyses précédemment menées sur la situation de Togblékopé convergent vers les résultats des études de Thune (2010) et Gnamien (2014) qui ont respectivement porté sur l'exploitation minière comme opportunité de développement à l'échelle locale au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Les deux auteurs ont conclu que loin d'être levier de développement local, l'exploitation minière a parfois été un facteur de désorganisation sociale avec des conséquences comme le délitement des mœurs,

l'abandon scolaire, les grossesses précoces, l'augmentation des naissances,...

Il est certain que le retard du développement de Togblékopé n'a pas pour origine des causes économiques, mais provient des pesanteurs culturelles : le faible capital culturel s'explique d'une part par la non transmission des valeurs de développement aux enfants par les parents, et d'autre part, par le fait que les jeunes, quittant très tôt l'école, n'arrivent pas à acquérir le capital culturel suffisant pour le développement à travers la richesse que procure l'EMAPE. Cela veut dire que les institutions familiales ou communautaires de transmission de culture et de valeurs n'ont pas assumé leur responsabilité envers les enfants et jeunes. En d'autres termes, la création de richesse n'est pas suivie de réel impact sur le développement. La seule chose transmise aux jeunes générations de Togblékopé est la recherche précoce de gain pour se procurer des objets et matériels de prestige pour leur propre usage. Cela a donné place, dans le vécu quotidien, à un individualisme qui prime sur les valeurs communautaires et justifie leur absence aux rencontres et activités communautaires initiées par les autorités locales et les structures locales de développement sous prétexte qu'ils doivent aller s'occuper de leur business à la carrière.

Conclusion

Cette étude qui a pour objectif d'expliquer les facteurs empêchant la création de richesse d'impacter sur le développement local et humain par l'amélioration des conditions socio-économiques à Togblékopé a mis en évidence que l'absence d'interactions entre les parents et les enfants n'a pas permis une transmission des valeurs susceptibles de soutenir le développement. L'analyse des données collectées sur la base de la revue documentaire, de l'administration des questionnaires et des entretiens a révélé que l'exploitation minière artisanale à petite échelle crée de la richesse et permet aux travailleurs d'avoir de revenus considérables grâce auxquels ils acquièrent des biens matériels tels que les maisons, les terrains, les voitures et les motos. Toutefois, cette richesse n'arrive pas à impulser le développement social de Togblékopé. Il ressort tout simplement que la croissance économique ou la création de la richesse est une condition mais pas suffisante du développement. Il faut

l'acquisition des valeurs culturelles qui sous-tendent le développement. C'est ce que Bourdieu nomme le capital culturel qui se transmet par les structures familiales et scolaires. Il est remarqué qu'à Togblékopé ce capital culturel qui pourrait soutenir le développement fait défaut à cause du taux élevé des enquêtés sans instruction ou au mieux des cas de faible niveau d'instruction et se manifeste par un individualisme poussé et une faible participation aux rencontres communautaires, socle de développement local. Les pesanteurs culturelles n'ont pas facilité la mise en place, dans la localité de Togblékopé, du processus d'acquisition de la culture du développement social.

Références bibliographiques

- Banque Mondiale, 2007, Études relatives au cadre de développement communautaire pour le secteur minier en République de Guinée. Rapport.
- Bessombes C., 2012, « Existen 8,3 millones de pobres en el Perú según INEI », 31 mai, La republica, www.larepublica.pe.
- Bonte P., 2001, *La montagne de fer en Mauritanie : la SNIM, une entreprise minière saharienne à l'heure de la mondialisation*. Paris, Karthala.
- Bourdieu P., 1979, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, novembre, 3-6.
- Brisebois R. et Saunders R., 2005, *Skills Upgrading Initiatives in Canada: Regional Case Studies*. Preliminary report of Canadian Policy Research Networks, Ottawa.
- Bruner J., 1983, *Le développement de l'enfant: Savoir-faire, savoir dire*, Paris, PUF.
- Campbell. B., 2010, « Bauxite, alumine et aluminium, les défis du développement et de la réduction de la pauvreté en Guinée », dans *Ressources minières en Afrique: quelle réglementation pour le développement?* Presses de l'Université de Montréal.
- Caraballo M., 2012, « Gold not giving much glitter to economic, jobs growth », *Manilla Times*, 12 avril, Manille, www.manilatimes.net.
- Centre d'Études Supérieures des Matières Premières (CESMAT), 2008, *Ressources minérales et*

- développement en Afrique. Document d'orientation stratégique. Paris
- Gnamien Y., 2014, *L'Industrie minière face aux évolutions sociétales : quels impacts des attentes des populations et des collectivités locales sur le développement des projets miniers en Côte d'Ivoire?* Ecole doctorale n° 398 Géosciences, Ressources Naturelles et Environnement. Thèse de Doctorat, Paris Tech.
- Kondor B., 2012, *Les NTIC comme stratégie de réduction de la pauvreté dans le canton de Togblékopé*. Mémoire de Maîtrise au Département de Sociologie. Université de Lomé.
- Magrin G. et Gautier D., 2006. *Activités extractives et développement régional, rapport de mission à Tabakoto* (ouest Mali), Dakar, CIRAD.
- MERF 2010, *Rapport national du Togo pour la dix-huitième session de la Commission de développement durable des Nations Unies*. Lomé-Togo.
- Ministère de l'Economie et des Finances, 2007, Guide méthodologique de planification locale : comment élaborer un Plan Communal de Développement (PCD), MEF/DGAT-DLR. Burkina
- Monnet E., 2007, « La théorie des capacités d'Amartya Sen face au problème du relativisme », Tracés. *Revue de Sciences humaines* [En ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, consulté le 07 octobre 2016. URL: <http://traces.revues.org/211>.
- Murphy K. M. & al., 1989, « Industrialization and the big push », in *The journal of political economy*. Vol 97, Issue 5, 1003-1026.
- Perroux F., 1991, *L'économie du XXème siècle*, 2e édition. Paris, PUF.
- Sachs A. et Warner M., 1999, "The big push, natural resource booms and growth", in *Journal of Development Economics*. Vol. 59, 43-76.
- Sow S., 2013, *Les enjeux de l'exploitation minière et le développement durable en Guinée: impacts du cadre réglementaire*, Mémoire de Master en Gestion de l'environnement. Université Senghor.

Thune M., 2010, *L'industrie minière au Burkina Faso, opportunité de développement à l'échelle locale ou facteur de désorganisation ? Le cas de la mine d'or de Kalsaka (Yatenga)*, Mémoire de Master 1, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.